This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,179,785

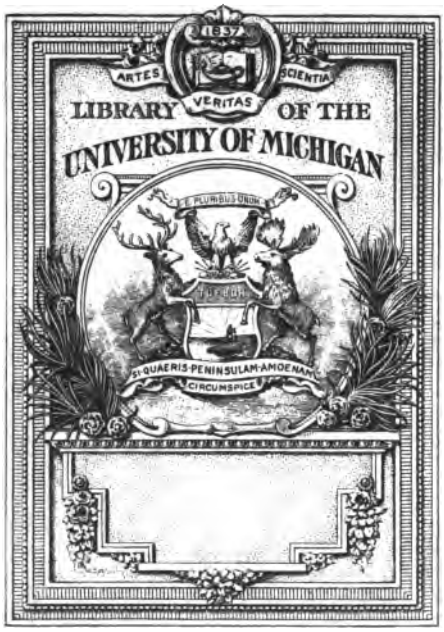
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

30

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1905

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4 RUE GARNIER.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME V

JANVIER-JUIN 1905

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1905

LA CHRONOLOGIE DES ROIS DE SIDON

Les fouilles qui se poursuivent à Sidon posent à nouveau, et de façon plus pressante, le problème irritant qui consiste à dater la dynastie d'Echmounazar. Il ne sera peut-être pas inutile d'exposer l'état de la question et d'en préciser les termes.

Le premier texte phénicien — jusqu'ici le plus long — fourni par le sol de la Phénicie, fut découvert, en 1855, gravé sur le sarcophage du roi de Sidon Echmounazar II, fils du roi Tabnit et petit-fils du roi Echmounazar I[1]. Cette trouvaille, dont les détails n'ont pas été retenus, excita l'avidité des chercheurs. Aussi, lorsqu'en 1860 le Dr Gaillardot entreprit, pour le compte de la mission Renan, des recherches méthodiques autour de la fosse qui avait renfermé le fameux sarcophage transporté au Louvre, ses efforts n'aboutirent qu'à des résultats insignifiants. Toutefois, le plan de la nécropole fut relevé avec soin[2].

Pendant ce temps, le déchiffrement de l'épitaphe d'Echmounazar II avançait péniblement. Peu à peu, le sens se dégageait et l'édition de ce texte dans le *Corpus*, en 1881, consacra les efforts d'une génération de sémitisants. M. Joseph Halévy, en apportant sa contribution à cette laborieuse étude, proposa de traduire un des titres d'Echmounazar : « fils (c'est-à-dire digne) d'immortalité ». Retrouvant la même expression dans un passage biblique (*Proverbes*, XII, 28), il en conclut que les anciens Sémites croyaient à l'immortalité de l'âme. Joseph Derenbourg contesta cette double lecture et il s'ensuivit, au sein de l'Académie des Inscriptions, une discussion dont on peut mesurer la

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, I, 3.
2. Renan, *Mission, passim*. Cf. de Vogüé, *Note sur la forme du tombeau d'Echmounazar*, in *Journal Asiat.*, 1880, I, p. 278-286.

148777

vivacité aux fréquentes interventions du règlement. La croyance à l'immortalité de l'âme, disait M. J. Halévy, « se trouve sous une forme plus ou moins grossière chez les peuples les plus abrutis du globe, depuis les Esquimaux de la terre Grinnel jusqu'aux Papouas de la Nouvelle-Hollande ; pourquoi les Sémites seuls l'auraient-ils ignorée[1] ? » Les sémitisants de l'Académie, Renan et Joseph Derenbourg, s'attachant à la question de texte, protestèrent contre ce qu'ils tenaient pour une assertion aventurée. Les non-sémitisants, traitant la question d'ensemble, jugèrent plus équitablement les idées nouvelles qu'on leur présentait. Maury remarquait que la question était mal posée et qu'il fallait au préalable définir ce qu'on entendait par la « croyance à l'immortalité de l'âme[2] ».

Personne ne doutait alors que l'inscription d'Echmounazar ne fût antérieure à Alexandre. Dans le premier fascicule du *Corpus*, Renan remarquait, d'après Mariette, que le sarcophage réutilisé par Echmounazar II avait dû être taillé en Égypte sous les Achéménides. Comme limite inférieure, l'illustre savant admettait d'emblée la conquête d'Alexandre. Il estimait qu'entre le Straton, roi de Sidon, détrôné par Alexandre, et Straton Philhellène (374-363 av. J.-C.), il n'y avait pas place pour la dynastie d'Echmounazar. Tennès, roi de Sidon, qui se révolta contre Artaxerxès Ochus et fut tué en 351, pouvait être un homonyme de Tabnit, mais non le même personnage, car il était à présumer que le fils de Tennès ne fut pas appelé à succéder à son père. Renan concluait que la dynastie d'Echmounazar était antérieure au premier Straton, mais non de beaucoup[3].

1. J. Halévy, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1873, p. 124-146 (*Mélanges d'épigr. et d'archéol.*, 1874, p. 147). Du même auteur : *De l'immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques*, in *Rev. arch.*, 1882, II, p. 44 et suiv. (*Mél. de critique et d'hist.*, 1883, p. 365-380). J. Derenbourg a précisé son opinion dans *Rev. arch.*, 1880, I, p. 384 et suiv.

2. Une large part a été faite aux idées de M. J. Halévy dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 137-144. La question a été récemment reprise par M. Ad. Lods, *Les Israélites croyaient-ils à la vie future ?* extr. de la *Revue Chrétienne*, 1904.

3. *CIS*, I, p. 20.

Dans sa longue épitaphe, Echmounazar II, vantant les bienfaits de son suzerain, le qualifie, malheureusement sans le nommer, d'*adon melakim*, « seigneur des rois ». Ce titre, pensait-on, désignait un Achéménide. M. Clermont-Ganneau fut frappé de ce que le titre d'*adon melakim* était, dans plusieurs textes phéniciens, attribué à un Ptolémée[1]. Il en rapprocha le protocole ptolémaïque κύριος βασιλειῶν, « seigneur des royaumes » et il proposa de le distinguer nettement du titre *melek melakim*, « roi des rois », par lequel on désignait le roi des Perses. Cet argument, aussi simple qu'ingénieux, rencontra une faveur de plus en plus marquée et beaucoup de savants s'accoutumèrent à l'idée de reporter la dynastie echmounazarienne après Alexandre. Dès lors, la longue inscription phénicienne ne reflétait pas des conceptions phéniciennes, mais simplement grecques.

La presqu'unanimité de ce sentiment s'affirma lorsqu'en 1887 Hamdy-bey découvrit le sarcophage de Tabnit[2], père d'Echmounazar II. M. J. Halévy lui-même s'y rallia, car il crut découvrir dans le terme ADLN de la nouvelle inscription le grec εἴδωλον[3]. M. Clermont-Ganneau, relevant à Sidon l'existence de rois postérieurs à Alexandre, appuya son opinion d'une hypothèse séduisante. A la mort d'Echmounazar II, sa mère Amachtart[4], qui avait exercé la régence du vivant de son fils, aurait épousé l'ancien stratège macédonien Philoclès, fils d'Apollodore, qu'un texte de Délos qualifie de « roi des Sidoniens ». Philoclès aurait légitimé par ce mariage ses prétentions à la couronne royale, sous la suzeraineté de Ptolémée II[5]. Évidemment, ce n'était qu'une hypo-

1. A Cypre : *CIS*, I, 93, 94, 95 et texte de Narnaka. En Phénicie : texte de Ma'ṣoub.

2. Ph. Berger, *Rev. arch.*, 1887, II, p. 6-8.

3. J. Halévy, *C. R. Acad. Inscr.*, 1887, p. 314-315 et *Rev. des Ét. juives*, t. XV, p. 292-295.

4. Remarquons en passant, à l'usage des non-sémitisants, que les transcriptions Amachtart, Amastart, sont les plus exactes, la prononciation *achtoret* ne répondant à rien de réel. Les massorètes ont ainsi vocalisé arbitrairement le nom d'Astarté (Achtart) sur le thème *bochet*, abomination. L'étymologie Achtoret-*Aphtoret-Aphrodité repose sur cette méprise.

5. Clermont-Ganneau, *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en* 1891, p. 21.

thèse, qui attendait sa confirmation d'une découverte nouvelle; mais cette hypothèse tenait un compte très exact des mœurs hellénistiques, habiles à sanctionner par un mariage tout changement dynastique ou territorial. M. Clermont-Ganneau eut la vision très nette que les sarcophages gréco-asiatiques de la célèbre trouvaille de Saïda étaient des sarcophages réaffectés. Philoclès, chef de la flotte sidonienne, aurait suivi les errements de ses prédécesseurs immédiats sur le trône de Sidon. En veine de pillage sur les côtes d'Asie Mineure, il en aurait rapporté les fameux sarcophages de style gréco-asiatique[1]. Quel qu'en soit 'auteur, le rapt et la réutilisation de ces sarcophages sont aujourd'hui admis unanimement[2].

Dans la somptueuse publication, *Une nécropole royale à Sidon*, en collaboration avec Hamdy-bey, M. Théodore Reinach a repris la question de date et il s'est prononcé — d'accord avec son collaborateur, — contre la basse époque à laquelle on s'était arrêté. Tous les arguments émis sont repris un à un et passés au crible d'une critique sévère[3]. Résumons cette discussion. On fait valoir, pour assigner les rois Tabnit et Echmounazar au commencement de l'époque ptolémaïque, des arguments archéologiques et des arguments épigraphiques.

Les arguments archéologiques se réduisent à l'assertion que les sarcophages égyptiens du type Echmounazar datent tous ou presque tous de la XXXe dynastie (IVe siècle). Les sarcophages de ce type découverts à Sidon auraient été profanés et enlevés à l'occasion de la conquête d'Ochus. Il est aisé de répondre, dit M. Th. Reinach en s'appuyant sur le témoignage de Mariette, que la fabrication de ces sarcophages peut remonter jusqu'en 600 avant notre ère[4].

1. Clermont-Ganneau, *C. R. Acad. Inscr.*, 1894, p. 128.
2. M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 357 et suiv., a définitivement établi ce fait contre l'autorité de M. Studniczka. Pour la polémique entre ce dernier savant et M. Winter, cf. Salomon Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 485.
3. Th. Reinach, *ibid.*, p. 373 et suiv.
4. Th. Reinach, *ibid.*, p. 141.

Restent les arguments épigraphiques sur lesquels porte tout l'effort de la discussion et que nous allons examiner en détail.

Age de l'écriture. — Cet élément, sur lequel nous reviendrons, n'apporte pas un témoignage probant, par la raison que l'épigraphie sidonienne proprement dite ne fournit pas de points de comparaison suffisants.

Le mot ADLN *dans l'épitaphe de Tabnit.* — Nous avons vu que M. J. Halévy reconnaissait sous ce terme le grec εἴδωλον. Mais cette transcription est trop incertaine pour asseoir une théorie[1]. On peut ajouter que cet emprunt à la langue grecque, fût-il démontré, ne comporterait aucune conclusion pour la date du texte.

Le protocole « adon melakim ». — On sait que M. Clermont-Ganneau voyait dans ce terme un équivalent du protocole égyptien κύριος βασιλειῶν, tandis que le protocole des Achéménides aurait été constamment *melek melakim* « roi des rois ». L'expression *adon melakim* n'aurait donc pénétré en Phénicie qu'à l'époque ptolémaïque et le suzerain d'Echmounazar II serait probablement Ptolémée Philadelphe. Toute la dynastie echmounazarienne se placerait entre Abdélonyme, installé par Alexandre, et Philoclès qui aurait légitimé son usurpation en épousant la reine Amachtart, veuve de Tabnit, après la mort d'Echmounazar II[2].

C'était bien là le nœud de la question, telle qu'elle se posait alors; nous verrons qu'elle s'est compliquée depuis. M. Th. Reinach présente les objections suivantes :

1° Au point de vue grammatical, *adon melakim* « seigneur des rois » n'est pas la traduction exacte de κύριος βασιλειῶν « seigneur des royaumes ou des basilies » ;

2° Rien ne prouve que les Phéniciens aient traduit le titre « roi des rois » par *melek melakim* plutôt que par *adon melakim*. En tout cas, l'absence de tout texte phénicien portant *melek melakim* ne permet pas de décider si ces deux expressions ont un sens

1. Th. Reinach, *ibid.*, p. 376-377.
2. Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. or.*, I, p. 81 et s., 285 et s.; *Études d'arch. or.*, I, p. 60 et s., 93 et s.

différent. Bien mieux, un texte phénicien d'Oumm el-'Awâmîd (*CIS*, I, 7) est daté de l'« an 180 de l'*adon melakim*, an 143 du peuple de Tyr » (132 av. J.-C.). « La première ère est bien certainement celle des Séleucides, que l'opinion populaire faisait remonter à Alexandre le Grand; on voit donc qu'Alexandre lui-même était désigné, et même par excellence, sous le titre de *adon melakim,* dont on prétend faire une importation ptolémaïque »[1];

3° En présence de la domination intermittente exercée par l'Égypte sur la Phénicie, de la mort d'Alexandre à la conquête de Philadelphe, comment le « protocole ptolémaïque » aurait-il pu pénétrer dans l'usage de la cour de Sidon à l'époque où M. Clermont-Ganneau place la dynastie d'Echmounazar?

De plus, si l'on suppose qu'Abdélonyme, monté sur le trône en 332, ait régné une douzaine d'années, il reste après lui jusqu'à Philoclès (280) quarante ans. M. Th. Reinach tient pour tout à fait invraisemblable que, dans cet espace resserré, on puisse « entasser » la dynastie d'Echmounazar.

4° Enfin, M. Th. Reinach relève dans le périple du pseudo-Scylax — attribué aux environs de 356 av. J.-C., mais qui reproduit souvent des portulans plus anciens, — la mention : Δῶρος πόλις Σιδονίων. Or, précisément, l'épitaphe d'Echmounazar II relate que l'*adon melakim* a donné au roi de Sidon les villes de Dor et de Joppé.

Examinons ces arguments dans l'ordre inverse pour éliminer tout de suite les moins importants. Il est certain que Dor a pu être, à plusieurs reprises, donnée à Sidon et détachée de cette métropole. — D'autre part, rien n'est plus variable que les années de règne et, *a priori*, il n'est nullement certain que la dynastie d'Echmounazar ait duré plus de quarante ans. Nous ne sommes fixés que sur le règne d'Echmounazar II dont la durée fut de quatorze ans, mais nous pouvons conjecturer que son père Tabnit a régné peu d'années. Il résulte, en effet, de l'étude pour-

1. Th. Reinach, *ibid.*, p. 381.

suivie par M. Chantre sur le squelette de Tabnit, que ce roi mourut en arrivant à l'âge adulte[1]. Cette constatation, restée inaperçue, est importante : elle prouve que Tabnit n'a fait que passer sur le trône; elle explique qu'Echmounazar II, fils de Tabnit, soit resté tout son règne de quatorze ans sous la tutelle de sa mère Amachtart; enfin, elle ruine le système de M. Winckler qui identifie l'ancien stratège macédonien Philoclès avec Tabnit[2]. — Quant à l'état troublé dans lequel on nous représente la Phénicie après la mort d'Alexandre, il ne faudrait pas se l'exagérer. La lutte ne se poursuivait pas entre peuples, mais entre les diadoques. Ce ne sont là, en somme, que des arguments de sentiment.

Sur la question du protocole, on voit que la position prise par M. Th. Reinach est le contre-pied de l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau. Disons tout de suite qu'en l'état actuel de nos connaissances cette question est insoluble. Car, si l'on accorde au premier de ces savants que *adon melakim* pourrait être l'équivalent du titre perse « roi des rois » — dont la traduction exacte est sans discussion possible *melek melakim,* — il faut concéder au second que *adon melakim* peut être l'équivalent de κύριος βασιλειῶν[3]. La distinction entre *adon* et *melek*, affirmée par M. Clermont-Ganneau et repoussée par M. Th. Reinach, est légitime. Nous n'en voulons pour preuve que l'inscription bilingue de Cypre, où un prince de la maison royale qualifié de *adon* — ἄναξ dans le texte cypriote — offre une statue à son dieu Rechef en l'an 4 du roi (*melek*) Melekyaton[4]. Est-ce à dire que cette dis-

1. Chantre, dans *Une nécropole royale à Sidon*, p. 404. Le savant anthropologue ne se prononce pas sur l'âge de la reine ensevelie dans le sarcophage n° 17 de l'hypogée A.

2. M. Winckler (cf. *Orientalistische Litter.-Zeitung*, 1902, p. 479-486) suppose que Tabnit n'est autre que Philoclès, qui aurait épousé sa sœur Amachtart peu après 274, à l'exemple de son suzerain Ptolémée Philadelphe épousant à cette date sa sœur Arsinoé. Prolongeant la comparaison, M. Winckler suppose encore qu'Amachtart aurait été mariée en premières noces à un personnage de race non royale dont elle aurait eu Bodachtart.

3. M. Clermont-Ganneau relève que les LXX, dans le titre des livres des Rois, traduisent *melakim* par βασιλειῶν.

4. *CIS*, I, 89.

tinction soit absolue? Rien ne le prouve et rien ne l'infirme. Dans le texte d'Oumm el-'Awâmîd, daté de l'an 180 de l'*adon melakim*, ce titre s'applique au suzerain séleucide. Constitue-t-il une équivalence du titre perse *melek melakim*, ou bien a-t-on appliqué au Séleucide le titre, d'origine égyptienne, usité pour le suzerain? On peut hésiter d'autant mieux que les Séleucides ne revendiquaient pas le titre de « roi des rois »[1].

Sous l'*adon melakim* de cette inscription on entend généralement, il est vrai, Alexandre le Grand lui-même[2]. L'ère des Séleucides aurait été dite « ère d'Alexandre le Grand » — par suite d'une confusion dont on retrouve des exemples à une très basse époque — puis vaguement « ère de l'*adon melakim* ». Nous avons peine à comprendre comment les Phéniciens pouvaient s'y reconnaître. S'ils désignaient le suzerain ptolémaïque régnant par le terme d'*adon melakim*, comment auraient-ils compris qu'il s'agissait, d'autre part, d'Alexandre le Grand, mort depuis près de deux siècles à la date du texte d'Oumm el-'Awâmîd? Un titre royal sans autre désignation peut-il viser un autre personnage que le souverain régnant à la date de l'inscription, en l'espèce le Séleucide? Aussi bien, une confusion, à cette époque, entre « ère des Séleucides » et « ère d'Alexandre » eût été par trop grossière, puisque l'usage de cette dernière n'avait cessé que depuis peu en Phénicie[3].

Nous ne pouvons donc tirer de l'usage du protocole *adon me-*

1. Bevan, *Journal of Hellenic Studies*, 1902, p. 241-244, remarque que sous la domination macédonienne le titre de « roi des rois » tombe en désuétude, même dans les documents babyloniens. M. Bevan, *ibid.*, p. 243, range dans la catégorie des textes sans autorité officielle les textes phéniciens qui appliquent le protocole *adon melakim* aux rois grecs.

2. MM. Clermont-Ganneau et Th. Reinach s'accordent sur ce point. Mais, tandis que l'un y trouve un argument contre l'origine ptolémaïque du titre, l'autre pense qu'Alexandre, lors de sa venue en Égypte, dut être reconnu comme κύριος βασιλειῶν et resta l'*adon melakim* par excellence.

3. Le dernier numismate qui ait étudié l'ère d'Alexandre en Phénicie est M. Jules Rouvier, *Revue des Études grecques*, 1899, p. 362-381 et *Revue Numismatique*, 1903, p. 239-251. Ses conclusions nous paraissent fondées, à ceci près que le point de départ de l'ère n'est pas exactement fixé et que Tyr n'a pas de monnaies datées d'après cette ère. Nous reviendrons ailleurs sur ces détails.

lakim aucune conclusion ferme pour ou contre l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau. Nous reviendrons sur d'autres preuves, proprement archéologiques, que M. Th. Reinach a déduites de l'étude attentive des hypogées de Sidon et qui l'ont engagé à reporter jusque vers la fin du VIe siècle la dynastie d'Echmounazar.

A partir de 1900, la découverte dans la banlieue nord de Sidon, sur les bords de l'ʿAoulé, de plusieurs inscriptions de fondation du temple d'Echmoun, vint apporter au débat des éléments nouveaux. La dynastie s'enrichit d'un roi Bodachtart déjà connu, mais qu'on avait confondu avec un des deux Straton antérieurs à Alexandre[1]. Ce Bodachtart, dont le père n'a pas régné[2], succéda à son cousin Echmounazar II. La dynastie d'Echmounazar offre actuellement la généalogie suivante :

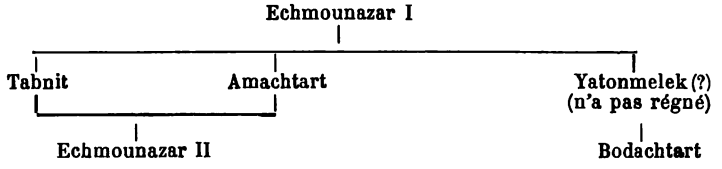

Les textes de Sidon, récemment publiés, ne fournissent aucun élément nouveau permettant de dater cette dynastie. On a réédité les anciens arguments en insistant sur la difficulté de trouver place pour quatre rois entre Abdalonyme et Philoclès[3]. De son côté

1. *CIS*, I, 4.

2. Le nom du père, Yatonmelek, a été dégagé par M. Clermont-Ganneau dans un texte dont la lecture prête à la discussion. On comparera utilement Ph. Berger, *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, p. 154-159 et 156-167 ; Lagrange, *Rev. Bibl.*, 1903, p. 417-418; Clermont-Ganneau, *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, p. 163-164 et *Rec. d'arch. or.*, t. V, p. 366-367 et t. VI, p. 162-167, où sont discutées les solutions présentées par MM. Bruston, Torrey, Lidzbarski et Rouvier. Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, on annonce que le texte douteux est confirmé par neuf répliques qui vérifient la lecture de M. Clermont-Ganneau. Le texte communiqué à l'Académie des Inscriptions par M. Ph. Berger ne fait apparaître aucun nom nouveau de roi; c'est le seul point qui nous intéresse ici.

3. M. Ph. Berger, *Mémoire sur les inscriptions de fondation du temple d'Esmoun*, p. 26 (extr. des *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVII) ne se fait pas illusion sur la valeur de cet argument : « Tous ces raisonnements ne tiendraient pas devant les faits, s'il était réellement démontré que les sarcophages du type

M. Clermont-Ganneau maintient ses positions. « Je persiste à croire, dit-il, que le suzerain dont parle Echmounazar II dans son épitaphe, sous le titre de *Adon Melakim* (« seigneur des rois, ou des royautés »), ne peut être qu'un Ptolémée, sinon Alexandre lui-même, et non pas le grand roi de Perse, qui est toujours *Melek Melakim* (« roi des rois »)... J'irai même plus loin, et j'aggraverai mon cas, si tant est que mon cas soit mauvais. J'essaierai de montrer que l'ancêtre de cette petite dynastie sidonienne, Echmounazar I, le propre grand-père de notre Bodachtoret, n'est autre probablement que le fameux Abdalonyme replacé par Alexandre sur le trône de ses pères dans les circonstances plus ou moins romanesques que tout le monde se rappelle[1] ». Il semble, toutefois, que l'hypothèse du mariage d'Amachtart avec Philoclès doive être abandonnée. Le dernier acte souverain de cette reine de Sidon fut d'ensevelir son fils et de rédiger l'épitaphe conservée au Louvre. A cet effet, elle reprit le texte qu'elle avait fait graver sur le sarcophage de son frère et mari Tabnit et elle l'amplifia avec complaisance par la mention des fondations pieuses qui signalèrent sa propre régence. Dans les formules précatoires percent, ainsi que l'a finement observé M. Clermont-Ganneau[2], les préoccupations qu'éveillait en elle la succession au trône. Amachtart fait adjurer par le défunt non seulement tout homme, mais aussi *tout roi*, d'avoir à respecter sa sépulture.

*
* *

Les textes épigraphiques ont soulevé la question de date sans la résoudre; examinons si la numismatique fournirait quelques indications utiles.

On a cru pendant longtemps que Sidon n'avait pas frappé monnaie à l'époque perse; mais ce fait constituerait une anomalie.

Esmounazar n'ont commencé à être mis en usage que du temps des Ptolémées; mais... »

1. Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, V, p. 223; cf. *ibid.*, p. 253.
2. Clermont-Ganneau, *ibid.*, p. 245.

Toutes les villes de Phénicie auraient possédé, sous les Achéménides, une monnaie autonome; Sidon qui, cependant, avait la suprématie, aurait fait exception. Inauguré par le duc de Luynes, le classement des monnaies phéniciennes est l'œuvre de deux savants : J.-P. Six et M. E. Babelon. D'abondantes séries classées en toute sécurité, c'est presque par éliminations successives que, d'une part, Sidon restait privée d'espèces de l'époque perse, tandis que de l'autre une importante série de monnaies phéniciennes — lettres et chiffres phéniciens, galère phénicienne — restait sans attribution. M. Babelon a établi que ces monnaies constituaient une même famille et que la plupart d'entre elles furent frappées à Sidon entre l'an 400 et l'an 332[1]. Ce point capital nous paraît acquis, malgré les objections qui ont été soulevées et sur lesquelles nous reviendrons. Classant les tétradrachmes sidoniens d'après les types et le poids, le savant conservateur du Cabinet des médailles obtint sept groupes :

		Droit	℞	Poids maximum
1.		...	...	28 gr. 28
2.		עב	עב	28 gr. 07
3.	chiffres :	1 à 4	תע	25 gr. 90
4.	—	1 à 3	עע	25 gr. 95
5.	—	1 à 13	עב	25 gr. 85
6.	—	1 à 21	מזדי *ou* מז	26 gr.
7.		ב	ע	28 gr. 30

Aux cinq premiers groupes correspondent cinq rois sidoniens, dont quatre ont été identifiés par M. Babelon.

1. — Roi inconnu aux monnaies anépigraphes. Son règne se termine en 374 avant notre ère.

2. — Straton I Philhellène. Son nom est abrégé par les deux premières lettres עב. Il règne 12 ans, de 374 à 362.

3. — Tennès dont le nom est abrégé תע. Il règne 12 ans, de 362 à 350.

1. E. Babelon, *Les monnaies et la chronologie des rois de Sidon sous la domination des Perses Achéménides*, *BCH*, 1891, p. 293-320; réimprimé dans *Mélanges num.*, 1re série, p. 283-319; résumé dans *Les Perses Achéménides*, p. CLXXIX et suiv.

Ici, M. Babelon compte un interrègne d'un an après la ruine de Sidon.

4. — Evagoras II de Salamine dont le nom est abrégé en עע et qui règne trois ans, de 349 à 346.

5. — Straton II dont le nom est abrégé en בע et qui règne 13 ou 14 ans, de 346 à janvier 332, date de l'entrée d'Alexandre à Sidon.

Nous n'avons pas à insister sur les arguments présentés par M. Babelon, grâce auxquels ces identifications — le doute porte sur Evagoras II — offrent une grande vraisemblance. L'essentiel pour nous est de constater que cette suite de monnaies ne peut être attribuée à la dynastie d'Echmounazar. Des découvertes postérieures ont permis d'étendre ce résultat.

Tout d'abord il faut, avec J.-P. Six[1] et M. Jules Rouvier[2], reporter le septième groupe avant Straton I, entre les groupes 1 et 2. De plus, M. J. Rouvier, reprenant une hypothèse de J.-P. Six, a donné de bonnes raisons pour attribuer à l'atelier de Sidon les monnaies satrapales (groupe 6) au nom de Mazaios[3].

Précisément, la présence de ce nom incline M. Th. Reinach à refuser l'attribution à Sidon de tout ce monnayage. D'après le savant numismate, toutes ces espèces auraient été frappées par le satrape perse pour les besoins de la flotte; il ne faudrait donc pas y chercher des noms royaux[4]. Mais cette solution radicale prive Sidon de tout monnayage à l'époque perse et nous avons vu combien c'était invraisemblable. Récemment, d'ailleurs, M. J. Rouvier a fourni une preuve matérielle qui ne permet plus d'hésiter sur la localisation de ces doubles-statères, statères et sicles phéniciens : il a établi que *toutes les trouvailles* de ces monnaies ont été faites en territoire sidonien[5].

1. J.-P. Six, *Numismatic Chronicle*, 1894, p. 334 et suiv.
2. J. Rouvier, *Les rois phéniciens de Sidon*, extr. de *Rev. Numism.*, 1902, p. 7 et suiv., 66 et suiv.
3. J. Rouvier, *ibid.*, p. 11 et suiv.
4. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 391, n. 3.
5. J. Rouvier, *l. c.*, p. 15 et suiv. Les types de ces monnais sont au droit : Galère souvent gravée devant une forteresse, au-dessus de flots en zigzag ou de lions adossés. ℞. Le roi de Perse dans son char ou luttant contre le lion.

La succession, instituée par M. Babelon, des quatre rois Straton II Philhellène, Tennès, Evagoras II de Salamine et Straton II, de l'an 374 à l'an 332, offre une solution plausible. En tout cas, le classement des monnaies, bien établi, ne permet pas d'intercaler entre ces deux dates la dynastie d'Echmounazar. Ce résultat, pressenti par Renan, a été définitivement acquis par la démonstration numismatique de M. Babelon.

Drainant depuis de longues années le meilleur des trouvailles des environs de Beyrouth et de Sidon, M. J. Rouvier a cherché, avec des documents nouveaux, à étendre les conclusions auxquelles avait abouti M. Babelon. Antérieurement aux quatre rois cités plus haut et les précédant immédiatement, le savant et actif numismate de Beyrouth est parvenu à constituer neuf groupes de monnaies qui, à son avis, représenteraient autant de rois s'échelonnant depuis Tétramnestos, vers 475, jusqu'à Straton I. En voici la liste :

1. Roi inconnu, peut-être Tétramnestos.
2. Roi inconnu, vers 465.
3. Roi inconnu, vers 455.
4. Roi עמ, vers 440.
5. Roi במ, vers 430.
6. Roi עב, vers 420.
7. Roi מ, vers 410.
8. Roi ב, vers 395.
9. Roi ב, vers 380.

Cette liste, dont la suite a été établie non seulement par la variation des types et du poids, mais encore à l'aide de nombreuses surfrappes, présente cependant des incertitudes assez grandes d'attribution[1].

1. M. J. Rouvier conserve la suite des rois Straton I Philhellène, Tennès, Evagoras de Salamine, Straton II, instituée par M. Babelon. Il croit de plus pouvoir attribuer à Abdalonyme une monnaie de sa collection où il lit בל comme abréviation du nom royal. Malheureusement, sur la reproduction (*Rev. Num.*, 1902, pl. IX, 34), on voit nettement que la seconde lettre n'est pas un *lamed*, mais plutôt *samek* ou le chiffre 20. Peut-être lit-on un ou deux signes de plus. Ne serait-ce pas le même mot ou le même groupe de signes gravé sur la pièce *ibid.*, pl. IX, 37 (Babelon, *Les Perses Achéménides*, n° 275), le *bet* sur cette

Ainsi, il n'apparaît pas que les rois 8 et 9 soient nécessairement distincts, ni qu'ils ne se confondent pas avec leur successeur immédiat Straton I. De même, les abréviations des noms royaux 4 et 5 peuvent se rapporter à un même dynaste et aussi, à la rigueur, le groupe 6. La numismatique cypriote offre des exemples d'abréviations multiples d'un même nom royal[1]. De ce fait, les monnaies sidoniennes ne nous révéleraient que deux, tout au plus trois rois antérieurs à Straton I. On leur fera la part assez large si l'on suppose, pour fixer les idées, qu'ils remontent jusqu'en 410 avant notre ère. Quels qu'ils soient, ils ne peuvent être identifiés avec les noms connus de la dynastie d'Echmounazar. Donc, cette dynastie d'Echmounazar ne peut trouver place entre 410 et 332 avant notre ère. S'il était démontré qu'elle est antérieure à l'époque ptolémaïque, on pourrait la placer entre 470 et 410, c'est-à-dire à l'époque où Artaxerxès (465-424) dominait le monde oriental. Les données numismatiques n'excluent pas, mais n'imposent pas non plus, de reporter cette dynastie jusque dans le VIe siècle, c'est-à-dire antérieurement à Tétramnestos et Anysos. On pourrait aisément admettre que les premières monnaies sidoniennes — monnaies anépigraphes — aient été frappées sinon par Echmounazar I, du moins par ses successeurs. Les faveurs de l'*adon melakim*, dont Echmounazar II a connu le bénéfice, peuvent viser, entr'autres, l'autorisation de battre monnaie. A cette époque, Sidon était sans conteste en possession de l'hégémonie phénicienne ; son roi commandait la flotte perse. C'est certainement pour les besoins de la flotte que les villes maritimes Dor et Joppé furent placées sous la domination du roi de Sidon. Enfin, l'intervalle entre les dates approximatives de 470 et 410 est suffisant pour les règnes consécutifs d'Echmounazar I, Tabnit (règne peu d'années), Echmounazar II (règne 14 ans) et Bodachtart. Éventuellement, la limite inférieure peut être abaissée d'une dizaine d'années.

dernière monnaie ayant porté hors du flan ? La vue de l'original permettrait seule d'en décider.

1. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. CXXIX.

En somme, le problème de la date de la dynastie echmounazarienne est circonscrit entre trois époques : soit le VIe siècle, soit 470-410, soit 332-280 av. J.-C.[1]

*
* *

Pour décider entre ces solutions possibles nous ne disposons que de deux moyens : l'examen paléographique et la discussion des données proprement archéologiques.

Le premier ne manquerait pas de fournir le renseignement cherché si nous possédions une série plus complète d'inscriptions sidoniennes. A leur défaut, la comparaison s'établira avec des documents provenant de localités voisines, mais on pressent tout ce que les conclusions y perdront en certitude. Pour donner un exemple du flottement que ces conditions défavorables entraînent dans l'appréciation paléographique, citons le cas de la première inscription connue de Bodachtart[2], que M. Cooke avait datée, à la suite des éditeurs du *Corpus*, vers 374-362 avant notre ère. Quand il a été reconnu que ce roi appartenait à la dynastie d'Echmounazar, le même savant s'est empressé de faire descendre ce texte vers le milieu du IIIe siècle[3].

En général, on classe (Lidzbarski, Cooke, etc.) par ancienneté la stèle de Byblos avant l'inscription d'Echmounazar II ; mais on ne peut guère citer à l'appui que la forme du *yod*. Par contre, les lettres *aleph*, *dalet*, *hé*, *kaf*, ont un aspect légèrement plus

1. La numismatique ne fournit pas d'argument contre l'époque ptolémaïque. M. J. Rouvier, en dehors des raisons déjà formulées par M. Th. Reinach, fait valoir contre le choix de cette basse époque le fait que Sidon a usé jusque vers l'an 290 de l'ère d'Alexandre dont nous avons parlé plus haut et qu'il compte à partir de l'an 333. Il ne peut s'expliquer que le roi Echmounazar II, s'il avait régné entre 300 et 280, n'ait pas fait mention de cette ère dans son épitaphe. L'usage d'une ère et le compte simultané par années du roi est cependant des plus fréquents. Echmounazar II, ou plutôt sa mère Amachtart, a pour notre malheur oublié d'établir le synchronisme. Dans l'épitaphe de Tabnit n'a-t-on pas négligé de mentionner jusqu'aux années de règne du roi ? On ne peut tabler sur le silence des textes.

2. *CIS*, I, 4.

3. Cooke, *Text-Book*, p. 41 et p. 403. Ce savant, *ibid.*, p. 27, place la mort de Tabnit vers 290 et, par suite, celle d'Echmounazar II vers 275.

archaïque dans l'inscription d'Echmounazar II. Une fois, dans l'épitaphe de Tabnit (ligne 8), le *chin* affecte la forme archaïque en zigzag. Dans le reste du texte, comme dans l'épitaphe d'Echmounazar II, le *chin* est lunaire. Le *chin* anguleux des textes de Bodachtart se retrouve dans la stèle de Byblos. Donc, on peut tenir les textes de Tabnit et d'Echmounazar II pour contemporains tout au moins de la stèle de Byblos, c'est-à-dire d'époque perse.

Jusqu'aux récentes découvertes du temple d'Echmoun, près Sidon, on pouvait supposer que les épitaphes royales de Tabnit et de son fils avaient été gravées en caractères archaïsants. Mais les textes de Bodachtart noyés dans l'épaisseur de la maçonnerie, ce qui explique leur gravure négligée, offrent les mêmes formes. « Il est hors de doute que les inscriptions de Bodachtart présentent les plus grandes affinités avec celles de Tebnit et d'Echmounazar II, tant pour la langue et pour l'écriture que pour le contenu même »[1].

Cependant, les conclusions tirées de la paléographie ne seraient indiscutables, nous le répétons, que si la comparaison pouvait être établie non avec la stèle de Byblos, mais avec des textes sidoniens datés.

Les monuments eux-mêmes et la disposition des hypogées fournissent-ils quelque renseignement permettant de choisir entre l'époque perse et l'époque ptolémaïque? Les relevés si consciencieux de Hamdy-bey, qui donnent toute leur valeur à ses découvertes, et l'étude approfondie de M. Th. Reinach nous rendront facile l'examen de cette question.

Les sarcophages de la merveilleuse trouvaille de 1887 à Saïda se répartissent entre deux hypogées voisins à chacun desquels un puits donne accès. Le premier découvert, et pour cette raison dénommé l'hypogée A, contenait un sarcophage égyptien rem-

1. Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, V, p. 247-248; cf. Ph. Berger, *l. c.*, p. 26 et suiv.

ployé du type Echmounazar, renfermant un squelette féminin[1] et catalogué sous le n° 17, deux sarcophages anthropoïdes phéniciens n°s 3 et 11, de vulgaires thécas et tous les beaux spécimens d'art gréco-asiatique qui font à juste titre l'orgueil du musée impérial de Tchinli-Kiosk. Le second hypogée, l'hypogée B, a livré le sarcophage inviolé de Tabnit, minutieusement enfoui, et quelques fosses accessoires où les cadavres étaient déposés sans sarcophage.

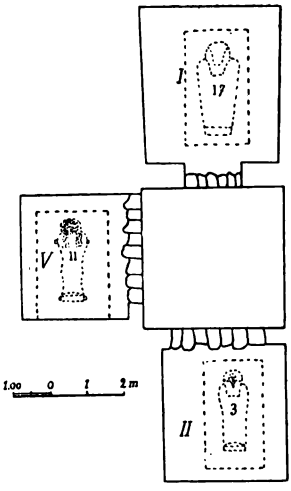

Fig. 1. — État primitif de l'hypogée A.

L'hypogée A n'a pas eu tout d'abord le développement qu'il présente aujourd'hui. Primitivement, il ne se composait que de trois caveaux — non *quatre*, comme le suppose M. Th. Reinach — désignés par les chiffres romains I, II et V sur le plan de Hamdy-bey. Ces caveaux contenaient respectivement les sarcophages 17, 3 et 11 dans la position qu'indique le croquis ci-contre.

1. Lors de sa réaffectation, on gratta complètement non seulement l'inscription hiéroglyphique — comme pour Echmounazar II, — mais encore la tête « apparemment parce que sa coiffure virile convenait mal au sexe du mort que les acquéreurs du tombeau voulaient y déposer » (Th. Reinach, *o. c.*, p. 129).

L'hypogée A dans son état primitif et l'hypogée B (Tabnit) sont contemporains. En effet :

1° Le sarcophage de Tabnit et le sarcophage n° 17 sont des sarcophages égyptiens du même type, probablement enlevés à la même nécropole et provenant du même rapt;

2° Ces deux sarcophages, trouvés inviolés par Hamdy-bey, ont révélé les mêmes usages d'ensevelissement. Le sarcophage était enfoui dans une fosse creusée dans le sol du caveau et sa présence dissimulée par un dallage; le cadavre embaumé était ficelé sur une planche de sycomore. Enfin, chacun de ces deux sarcophages a livré un bandeau d'or dont on avait ceint la tête des défunts.

M. Th. Reinach a expliqué la profondeur inusitée de l'hypogée A par la nécessité d'éviter les caveaux de l'hypogée B. Ce dernier, c'est-à-dire l'hypogée de Tabnit, est donc le plus ancien, mais non de beaucoup, puisque les constructeurs de l'hypogée A connaissaient encore exactement la disposition de l'hypogée B[1].

L'hypogée B contenant le sarcophage égyptien remployé par Tabnit et n'ayant livré aucun débris caractéristique révélant par exemple l'influence grecque, nous ne pouvons lui assigner de date. Mais, si l'on parvient à dater l'hypogée A dans son état primitif, la date de l'hypogée B en résultera nécessairement.

On est d'accord pour reconnaître des sarcophages remployés, des sarcophages « d'occasion », dans les grands anthropoïdes égyptiens (Tabnit, Echmounazar II et n° 17)[2], tandis que les anthropoïdes ordinaires plus ou moins influencés par l'art grec et les simples thécas ont été commandés à l'atelier. Quant aux

1. Th. Reinach, *l. c.*, p. 370 et suiv.

2. Le fragment découvert par M. Clermont-Ganneau (*Un troisième sarcophage royal de Sidon*, in *Études d'arch. or.*, I, p. 91-93; Th. Reinach, *o. c.*, p. 127-128 et p. 395 n. 3) dans une échoppe de Saïda et entré depuis au Louvre, ne nous paraît pas appartenir à un sarcophage. Il constitue plutôt le toit d'un naos de style égyptien : la frise d'uraeus est caractéristique de ces monuments. Le plan de ce naos est donné par la large rainure gravée au plafond ; le trou de mine a dû être foré par le chercheur moderne vers le milieu de la longueur. Ce toit reposait sur une gorge égyptienne formant bloc avec les montants.

sompteux sarcophages à bas-reliefs, l'étude de M. Th. Reinach en a mis en évidence le caractère de sarcophages d'occasion. Ils appartiennent à des ateliers très différents et se répartissent du ve au IIIe siècle avant notre ère [1]. Ainsi que l'a indiqué depuis longtemps M. Clermont-Ganneau, ils proviennent de rapines pratiquées par les Sidoniens sur les côtes d'Asie Mineure.

L'introduction de ces nouveaux sarcophages amena un agrandissement de l'hypogée primitif A et un déplacement des sarcophages 3 et 11. Le sarcophage 17 resta inaperçu sous le dallage du caveau : on lui superposa deux nouveaux sarcophages, les n°s 1 (Pleureuses) et 2 (théca)[2]. L'anthropoïde 11 fut poussé dans une des nouvelles chambres; l'anthropoïde 3, sorti de sa fosse, fut rangé sur le côté et dissimulé derrière un mur de pierres sèches. Hamdy-bey a reconnu dans ce caveau II la fosse rectangulaire ($1^m,50$ sur 3 mètres et $2^m,35$ de profondeur) qui avait contenu le sarcophage n° 3. Dans le fond de cette fosse était creusée une autre fosse plus petite ($0^m,60$ sur $1^m,10$ et $0^m,35$ de profondeur), entièrement remplie d'ossements humains[3]. Ce fait remarquable n'a pas été expliqué; cela constitue une lacune grave dans l'histoire de l'hypogée[4]. Les ossements humains attestent une profanation violente : l'anthropoïde 3 — de même, sans doute, que l'anthropoïde 11 — fut vidé pour recevoir un nouveau mort; les ossements du premier occupant furent jetés dans la petite fosse dont le but primitif était de servir de puisard; seule la planche de sycomore fut oubliée par les violateurs.

Cette profanation, dûment établie, offre, si nous ne nous trompons, un argument décisif. Elle ne permet plus de supposer avec M. Th. Reinach une utilisation continue de l'hypogée[5]. Il faut

1. Th. Reinach, *o. c.*, p. 356-369.
2. Hamdy-bey, *o. c.*, p. 81 et suiv.
3. Hamdy-bey, *o. c.*, p. 7.
4. M. Th. Reinach, *o. c.*, p. 350 et 353, repousse justement les hypothèses de Studniczka, mais il n'y supplée pas.
5. M. Th. Reinach, *o. c.*, p. 356, supposant une utilisation continue de l'hypogée, propose les dates suivantes. Vers 500 av. J.-C. : ouverture du puits; caveau I; anthropoïde n° 17. — Vers 475 : caveaux II et V; anthropoïdes n°s 3 et 11.

L'hypogée A dans son état primitif et l'hypogée B (Tabnit) sont contemporains. En effet :

1° Le sarcophage de Tabnit et le sarcophage n° 17 sont des sarcophages égyptiens du même type, probablement enlevés à la même nécropole et provenant du même rapt;

2° Ces deux sarcophages, trouvés inviolés par Hamdy-bey, ont révélé les mêmes usages d'ensevelissement. Le sarcophage était enfoui dans une fosse creusée dans le sol du caveau et sa présence dissimulée par un dallage; le cadavre embaumé était ficelé sur une planche de sycomore. Enfin, chacun de ces deux sarcophages a livré un bandeau d'or dont on avait ceint la tête des défunts.

M. Th. Reinach a expliqué la profondeur inusitée de l'hypogée A par la nécessité d'éviter les caveaux de l'hypogée B. Ce dernier, c'est-à-dire l'hypogée de Tabnit, est donc le plus ancien, mais non de beaucoup, puisque les constructeurs de l'hypogée A connaissaient encore exactement la disposition de l'hypogée B[1].

L'hypogée B contenant le sarcophage égyptien remployé par Tabnit et n'ayant livré aucun débris caractéristique révélant par exemple l'influence grecque, nous ne pouvons lui assigner de date. Mais, si l'on parvient à dater l'hypogée A dans son état primitif, la date de l'hypogée B en résultera nécessairement.

On est d'accord pour reconnaître des sarcophages remployés, des sarcophages « d'occasion », dans les grands anthropoïdes égyptiens (Tabnit, Echmounazar II et n° 17)[2], tandis que les anthropoïdes ordinaires plus ou moins influencés par l'art grec et les simples thécas ont été commandés à l'atelier. Quant aux

1. Th. Reinach, *l. c.*, p. 370 et suiv.

2. Le fragment découvert par M. Clermont-Ganneau (*Un troisième sarcophage royal de Sidon*, in *Études d'arch. or.*, I, p. 91-93; Th. Reinach, *o. c.*, p. 127-128 et p. 395 n. 3) dans une échoppe de Saïda et entré depuis au Louvre, ne nous paraît pas appartenir à un sarcophage. Il constitue plutôt le toit d'un naos de style égyptien : la frise d'uraeus est caractéristique de ces monuments. Le plan de ce naos est donné par la large rainure gravée au plafond ; le trou de mine a dû être foré par le chercheur moderne vers le milieu de la longueur. Ce toit reposait sur une gorge égyptienne formant bloc avec les montants.

sompteux sarcophages à bas-reliefs, l'étude de M. Th. Reinach en a mis en évidence le caractère de sarcophages d'occasion. Ils appartiennent à des ateliers très différents et se répartissent du ve au IIIe siècle avant notre ère [1]. Ainsi que l'a indiqué depuis longtemps M. Clermont-Ganneau, ils proviennent de rapines pratiquées par les Sidoniens sur les côtes d'Asie Mineure.

L'introduction de ces nouveaux sarcophages amena un agrandissement de l'hypogée primitif A et un déplacement des sarcophages 3 et 11. Le sarcophage 17 resta inaperçu sous le dallage du caveau : on lui superposa deux nouveaux sarcophages, les n°s 1 (Pleureuses) et 2 (théca)[2]. L'anthropoïde 11 fut poussé dans une des nouvelles chambres; l'anthropoïde 3, sorti de sa fosse, fut rangé sur le côté et dissimulé derrière un mur de pierres sèches. Hamdy-bey a reconnu dans ce caveau II la fosse rectangulaire ($1^m,50$ sur 3 mètres et $2^m,35$ de profondeur) qui avait contenu le sarcophage n° 3. Dans le fond de cette fosse était creusée une autre fosse plus petite ($0^m,60$ sur $1^m,10$ et $0^m,35$ de profondeur), entièrement remplie d'ossements humains[3]. Ce fait remarquable n'a pas été expliqué; cela constitue une lacune grave dans l'histoire de l'hypogée[4]. Les ossements humains attestent une profanation violente : l'anthropoïde 3 — de même, sans doute, que l'anthropoïde 11 — fut vidé pour recevoir un nouveau mort; les ossements du premier occupant furent jetés dans la petite fosse dont le but primitif était de servir de puisard; seule la planche de sycomore fut oubliée par les violateurs.

Cette profanation, dûment établie, offre, si nous ne nous trompons, un argument décisif. Elle ne permet plus de supposer avec M. Th. Reinach une utilisation continue de l'hypogée[5]. Il faut

1. Th. Reinach, *o. c.*, p. 356-369.
2. Hamdy-bey, *o. c.*, p. 81 et suiv.
3. Hamdy-bey, *o. c.*, p. 7.
4. M. Th. Reinach, *o. c.*, p. 350 et 353, repousse justement les hypothèses de Studniczka, mais il n'y supplée pas.
5. M. Th. Reinach, *o. c.*, p. 356, supposant une utilisation continue de l'hypogée, propose les dates suivantes. Vers 500 av. J.-C. : ouverture du puits; caveau I; anthropoïde n° 17. — Vers 475 : caveaux II et V; anthropoïdes n°s 3 et 11.

admettre, dans l'utilisation de l'hypogée A, deux périodes bien déterminées et fort distantes, auxquelles correspondent deux *modes d'ensevelissement* et deux *séries de monuments*.

La première famille, celle des Echmounazar, qui utilisa l'hypogée A après avoir rempli l'hypogée B, fit creuser les caveaux I, II et V suivant le plan habituel (fig. 1). Elle y introduisit le sarcophage 17, puis les anthropoïdes de fabrique locale 3 et 11. Lorsque, longtemps après, le hasard fit rouvrir cet hypogée — le hasard, sinon l'hypogée de Tabnit aurait subi le même sort, — la nouvelle famille qui se l'appropria, ne découvrit pas le sarcophage 17. Mais les anthropoïdes 3 et 11 furent déterrés, déménagés, vidés de leurs ossements et affectés à de nouveaux hôtes. Puis, d'autres caveaux furent creusés et meublés, soit avec des thécas, soit avec des sarcophages d'occasion, d'origine gréco-asiatique. Cette seconde période d'utilisation de l'hypogée A est approximativement datée par les sarcophages grecs de l'époque la plus basse, en l'espèce le IIIe siècle. Cette conclusion est confirmée par la découverte, dans un des caveaux les plus récents de l'hypogée, d'un didrachme à l'effigie de Ptolémée Soter. Vu l'état d'usure de cette pièce, M. Th. Reinach estime que son enfouissement date de 225 à 220 avant J.-C. [1]; cela nous donne la limite inférieure.

Il en résulte qu'il faut reporter bien avant le IIIe siècle la première utilisation de l'hypogée A et, par suite, celle de l'hypogée B, qui lui est quelque peu antérieur. Et comme nous avons vu qu'il ne

— Après 450 : caveau IV ; théca n° 8 (intérieur en forme d'anthropoïde). — Après 400 : n° 9 (Lycien). — Après 350 : n° 1 (Pleureuses). — Entre 450 et 350 : thécas nos 2, 10, 12. — Entre 350 et 300 ou plus tard : caveaux VI et VII ; nos 13, 15, 16 (Satrape) et 14 (théca). — Vers 225 : caveau III ; nos 4, 5, 6 et 7 (Alexandre). — Quant à Tabnit (*o. c.*, p. 373), sa mort est fixée en 520 et, par suite, celle d'Echmounazar II en 506. Il n'a pas échappé à M. Th. Reinach que le simple déplacement d'un sarcophage constituait une profanation — prévue par l'épitaphe d'Echmounazar II —, mais il essaye de la pallier. Même le déplacement des sarcophages est expliqué comme commandé « pour éviter une profanation » (*o. c.*, p. 353). Toutefois, « un pareil sans-gêne suppose absolument que l'hypogée a changé de propriétaires et que les nouveaux maîtres n'étaient unis aux précédents ni par les liens du sang ni par la solidarité de la couronne » (p. 396). Le bouleversement a été, en réalité, autrement profond.

1. Th. Reinach, *o. c.*, p. 354-356.

saurait être question du IVe siècle avant Alexandre, force nous est d'adopter le Ve siècle, entre les dates prévues de 470 à 410.

Pour dater la première utilisation de l'hypogée A, un autre élément doit entrer en ligne de compte : le style des anthropoïdes 3 et 11.

M. Heuzey a montré, avec une précision remarquable, que, dès le VIe siècle avant notre ère, il se forma, en Phénicie même, un style gréco-phénicien[1]. Il ne faut donc pas être surpris si les sarcophages anthropoïdes phéniciens découverts à Saïda révèlent une influence grecque très marquée, si même quelques-uns ont été sculptés par des artistes grecs venus en Phénicie. M. Th. Reinach, à la suite de M. Furtwaengler, va plus loin et substitue au terme d' « influence » celui de « provenance ». Mais, tandis que M. Furtwaengler supposait que Paros était la fabrique de tous les anthropoïdes de marbre, M. Th. Reinach penche pour Cypre, Rhodes ou l'Ionie[2].

Puisque ces anthropoïdes représentent « une sorte de compromis entre le sarcophage égyptien massif, type Echmounazar, et la boîte à momie saïte »[3], comment ce compromis aurait-il pu s'établir ailleurs qu'en pays phénicien? D'autre part, les anthropoïdes en terre cuite, en calcaire local ou en lave du pays[4] sont certainement des produits phéniciens et il est difficile de les différencier, autrement que par la matière, du commun des sarcophages en marbre.

Dès lors, tout en adoptant les conclusions sur le style des sar-

1. L. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, I, p. 85 et suiv.
2. Th. Reinach, *o. c.*, p. 173-174.
3. *Ibid.*, p. 147.
4. La tête en lave de Safita rapportée par Renan au Louvre n'est pas isolée. Nous avons relevé à Tripoli de Syrie, comme provenant de la nécropole d'Amrit, un couvercle brisé de sarcophage anthropoïde en basalte de style assez ancien ; cf. *R. A.*, 1896, I, p. 311-312, fig. 9 = *Voyage* (premier) *en Syrie* p. 15-16. Citons d'après Perdrizet, *Rev. des Études anc.*, 1900, p. 272-3 un nouveau sarcophage anthropoïde trouvé en Italie. Par contre, avec M. Michon, *Centenaire de la Société nat. des Antiquaires*, p. 303 et s., il faut rayer des monuments phéniciens le relief trouvé en Corse dit d'Apricciani.

cophages anthropoïdes de Saïda tirées par M. Th. Reinach, nous ne sommes plus astreints à des limites de dates aussi étroites. « En somme, conclut le savant archéologue, il n'est pas douteux, pour tout œil un peu exercé, que les deux sarcophages anthropoïdes d'Ayaa (les nos 3 et 11) ne soient des œuvres de l'archaïsme avancé, nées dans la première moitié, peut-être même dans le premier tiers du ve siècle avant notre ère »[1]. Si l'on admet que ces sarcophages ont été sculptés en Phénicie, ils peuvent tirer de certains détails de coiffure un caractère légèrement plus ancien que ne comporte leur date réelle[2]. A peine faut-il, d'ailleurs, abaisser la date proposée par M. Th. Reinach pour tomber dans la période de 470-410.

L'argument de style est le seul qui porte M. Th. Reinach à proposer la date du vie siècle pour la dynastie d'Echmounazar[3]. Mais cet argument ne comporte pas, nous l'avons vu, une grande rigueur. Par contre, il est difficile de faire remonter au vie siècle l'écriture des textes de cette dynastie. Aussi, dans l'état présent de nos connaissances, la date approximative 470-410 avant notre

1. Th. Reinach, *o. c.*, p. 152-153. M. Heuzey, *Figurines antiques du Louvre*, p. 85, assigne le ve siècle aux plus anciens sarcophages anthropoïdes, signalant comme caractéristiques : « le nez droit, le front encadré d'un triple rang de frisures, les boucles symétriques qui tombent sur les épaules, les yeux grands et souvent bordés de paupières profondes ».

2. C'est, en effet, sur les détails de coiffure que M. Th. Reinach, *o. c.* p. 150 et suiv., s'appuie pour classer les anthropoïdes 3 et 11 entre l'Harmodius de Naples et l'Apollon Choiseul-Gouffier, c'est-à-dire entre la fin des guerres médiques et le milieu du ve siècle. L'influence locale sur le style des figures est telle que les historiens de l'art sont souvent loin de s'entendre. Ainsi le sarcophage de Solunte est considéré par M. Th. Reinach (*o. c.*, no 29), à cause de son style archaïsant, comme le plus ancien des anthropoïdes connus et reporté par lui au vie siècle, tandis que M. G. Perrot (*Histoire de l'art*, III, p. 190 et s.) lui refuse un âge très reculé, parce que le corps de la morte est entièrement sculpté sur le couvercle.

3. Th. Reinach, *o. c.*, p. 387 n. 1 : « Il ne serait pas impossible de leur trouver une place vers le milieu du ve siècle, sous Artaxerxès Longue-Main et ses successeurs. Les sarcophages égyptiens auraient été alors rapportés à la suite de la bataille de Prosopitis (455), à laquelle prit part l'escadre phénicienne (Thucydide, I, 110). Contre une date pareille il n'y a que des objections archéologiques, tirées du style des anthropoïdes grecs, qui appartiennent à la première moitié du ve siècle et dont l'enfouissement est *postérieur* à celui du sarcophage de Tabnit ».

ère nous paraît répondre le mieux aux données paléographiques et archéologiques.

Les sarcophages égyptiens du type Echmounazar ont pu être rapportés à la suite de la campagne d'Égypte de 456-455, pendant laquelle la flotte phénicienne joua un rôle important sous le commandement suprême d'Artabaze [1]. Au IIIe siècle se placerait la violation de l'hypogée A et l'introduction des superbes sarcophages enlevés aux côtes gréco-asiatiques, peut-être par Philoclès, suivant la conjecture séduisante de M. Clermont-Ganneau.

René Dussaud.

1. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, III, p. 731.

NOTES SUR LE CULTE D'ANAÏTIS

De tout le panthéon mazdéen, Anâhita est la seule déesse, comme Mithra est le seul dieu, dont le culte se soit répandu en dehors de l'Iran jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Une série d'inscriptions découvertes en Lydie prouve combien elle était populaire dans ce pays[1], où Pausanias entendit encore, dans les temples d'Hypaepa et d'Hierocésarée, ses prêtres prier en langue barbare[2]. Selon des recherches récentes, elle aurait même été la divinité tutélaire de Sardes, dont l'Artémision était célèbre à l'époque des Achéménides[3]. Aux trouvailles et aux études qui ont peu à peu établi l'influence de cette « Artémis persique » en Asie Mineure, je voudrais ajouter de simples notes sur quelques points de détail négligés jusqu'ici.

Le nom perse « Anâhita » est devenu en grec Ἀναΐτις (-ιδος), Ἀναεῖτις, Ἀναΐτις (Paus., III, 16, 8). On se serait plutôt attendu à *Ἀναχίτη, et on peut se demander pourquoi la forme iranienne a été ainsi altérée. Il est à remarquer que Ἀναΐτις est un adjectif. On dit proprement Ἄρτεμις Ἀναΐτις[4], et Dion Cassius appelle Ἀναΐτις χώρα l'Acilisène, que Pline nomme en latin *Anaetica regio*[5]. Mais l'ethnique Ἀναίτης ou Ἀναιίτης, fém. Ἀναΐτις ou Ἀναΐτις a encore un autre sens en grec : il est dérivé régulièrement d'Ἀναία, nom d'un port de la côte d'Ionie. Ainsi Thucydide fait mention d'une ναῦς Ἀναΐτις[6], et une inscription récemment décou-

1. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, 157, ss., 215 ss.; cf. Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. v. *Anaitis*; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Persike* (Höfer).
2. Pausan., V, 27, 5.
3. Radet, *Comptes-rendus Acad. Inscr.*, 21 octobre 1904.
4. Paus., III, 16, 8.
5. Dion., XXXVI, 48 et 53. Cf. Pline, *H. N.*, V, 83.
6. Thucyd., VIII, 61, 2, cf. III, 19, 2.

verte à Samos parle de la χώρα Ἀναεῖτις[1] à propos d'Anaia, située sur la côte opposée, tout comme Dion à propos de l'Acilisène.

Ce n'est probablement pas là une simple coïncidence. Lorsque, sous les Grands Rois, des temples d'Anâhita furent établis dans la satrapie de Lydie, la déesse dut être assimilée par les Grecs à quelque divinité locale d'Anaia. Une assonance fortuite entre deux noms, quelque analogie superficielle entre deux cultes ont souvent suffi à provoquer de pareils rapprochements.

Cette identification permettrait d'expliquer un texte de Strabon[2] qui a embarrassé les philologues. Il rapporte que près d'Arbèles se trouve une source de naphte et τὰ πυρὰ καὶ τὸ τῆς Ἀναίας (*sic* Kramer, Ἀνέας cod.) ἱερόν. Casaubon a déjà proposé de lire Ἀναίτιδος et il ne peut guère s'agir en effet que d'Anâhita. Néanmoins le changement est inutile. Selon Étienne de Byzance (s. v.), Ἀναία a deux ethniques Ἀναῖος(-α) et Ἀναίτης(-τις), et l'on a pu employer ainsi pour l'Artémis « Anaïtide » l'un et l'autre adjectif. La leçon fournie par Strabon ne doit donc pas être corrigée : il suffit de la comprendre.

*
* *

L'Acilisène, dont nous venons de citer à plusieurs reprises le nom, était le centre le plus fameux du culte d'Anâhita dans l'Asie Mineure orientale. Son temple, peuplé d'une foule d'hiérodules, s'élevait non loin de l'Euphrate, à Eriza, dans une plaine entourée d'un amphithéâtre de cîmes neigeuses et qui, de nos jours encore, est d'une merveilleuse fécondité. Dans son excellente étude sur le paganisme arménien, M. Gelzer[3] rapporte avec raison à Eriza un passage de Cicéron qui mentionne, sans le désigner par son nom, « le sanctuaire le plus riche et le plus vénérable » de l'Arménie[4]. Quand Lucullus, raconte l'orateur, con-

1. Cf. l'importante loi sur les distributions de blé, commentée par M. von Wilamowitz, *Sitzungsb. Akad. Berlin*, 1904, p. 918, l. 30.
2. Strab., XVI, 1, 4 p. 738 *c*.
3. Gelzer, *Sitzungsb. Ges., Wiss.* Leipsig, 1896, p. 111.
4. Cic., *Pro lege Manilia*, IX, 23 : *fani locupletissimi et religiosissimi* ; cf. Pline, XXXII, 82 : *numen* (Anaïtis) *gentibus illis sacratissimum*. — Mommsen a cru à tort qu'il s'agissait du temple d'Artémis Nanaia dans l'Elymaïde,

duisit son armée parmi ces nations barbares où Rome n'avait jamais porté la guerre, elles furent saisies de la crainte que le général ne vînt en réalité mettre au pillage ce temple magnifique. L'interprétation proposée par M. Gelzer est corroborée par un chapitre de la Vie de Lucullus par Plutarque[1], lequel parle à n'en pas douter d'Anaïtis et de l'Acilisène. Qu'on me permette de traduire ici ces quelques lignes : elles constituent un des témoignages les plus importants et les plus anciens que nous possédions sur la religion de l'Arménie.

Lucullus se dirigea à marches forcées à travers la Cappadoce vers l'Euphrate et trouva celui-ci gonflé par les pluies d'hiver et infranchissable[2]. Mais durant la nuit le niveau du fleuve baissa rapidement, au point que des îlots apparurent dans son lit au milieu de ses eaux devenues presque dormantes. Les indigènes, persuadés qu'il s'était volontairement adouci et apprivoisé pour livrer passage à l'armée romaine, adorèrent Lucullus comme un dieu. Un nouveau signe favorable manifesta la protection du ciel durant le passage des troupes. « On laisse paître là les bœufs[3] consacrés à l'Artémis persique, divinité que les barbares habitant au delà de l'Euphrate honorent plus que toutes les autres. Ces bœufs ne leur servent que pour les sacrifices; sinon ils errent librement par le pays, portant, comme marque distinctive, le flambeau de la déesse. Lorsqu'on a besoin de l'un deux, le prendre n'est pas chose facile ni une petite affaire. Donc, l'armée ayant franchi l'Euphrate, un de ces bœufs, montant sur un rocher

Th. Reinach (*Mithr. Eupator*, 365 n. 1) du temple de Baris sur la route d'Artaxata à Ecbatane. L'un et l'autre sont trop éloignés du théâtre de la guerre.

1. Plut., *Vit. Lucull.*, 24.

2. Cf. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 358 s.

3. Le texte dit βόες ἱεραί, mais ces troupeaux sauvages n'étaient évidemment pas composés uniquement de vaches. Le rédacteur a employé le féminin parce qu'il parlait d'animaux consacrés à une déesse. C'était vraisemblablement une race de buffles bossus, tels qu'on les voit représentés comme animaux sacrés sur certaines monnaies de Cappadoce (Ariarathe : Imhoof Blumer, *Kleinas. Münzen*, II, p. 499) et du Pont (Pharnacie « zèbre cornupète », Babelon et Reinach, *Monn. gr. d'Asie Min.*, I, 99, nos 2, 3), et sur quelques monuments mithriaques (*Mon. myst. Mithra*, I, p. 184 n. 1).

qu'on regardait comme consacré à la déesse, s'y tint debout et abaissant la tête, comme les animaux attachés qu'on force à s'incliner, il s'offrit de lui-même à Lucullus pour être immolé. Lucullus sacrifia aussi à l'Euphrate un taureau pour son heureux passage ». Après un jour de repos, le conquérant poursuivit pacifiquement sa marche à travers la Sophène vers Tigranocerte.

Ainsi Lucullus traversa la Cappadoce, en suivant sans doute la vieille « route royale » des Perses, et il atteignit l'Euphrate près de Mélitène [1]. Sur l'autre rive, il rencontra les troupeaux d'Anaïtis, l'Artémis persique. Ils se trouvaient fort loin d'Ériza, mais pas, semble-t-il, en dehors de l'Acilisène, qui paraît s'être étendue à cette époque aussi loin vers le sud [2]. D'ailleurs les bœufs lâchés en liberté dans les pâturages des montagnes n'ont guère dû respecter les limites du territoire sacré. Ces bœufs portaient comme signe distinctif, sans doute marqué au fer chaud sur leur pelage, « le flambeau de la déesse ». La torche est un attribut ordinaire d'Artémis, mais particulièrement de l'Artémis Tauropole [3]. Or, suivant une légende rapportée par Procope [4], la statue vénérée dans l'Acilisène aurait été apportée de Tauride par Iphigénie, et l'Anaïtis d'Eriza, comme la déesse Mâ des deux Comana, ne serait autre que l'Artémis Taurique ou Tauropole. L'empreinte que portaient les taureaux sacrés prouve que la tradition mentionnée par l'historien du VIe siècle remonte au moins à l'époque de Mithridate. Elle est probablement l'œuvre de quelque mythographe de la pé-

1. Cf. Th. Reinach., *l. c.*,

2. Nos cartes n'attribuent à l'Acilisène que la région d'Erzingian et tout au plus le massif de Dersim. Mais il résulte clairement de la description de Strabon XI, 12 § 3 (p. 521 C), XI, 14 § 2 (527 C) que pour lui elle s'étend jusqu'à l'Antitaurus et au grand coude que fait l'Euphrate au sud de Kharpout avant de se diriger vers la Syrie. Lucullus aurait donc traversé le fleuve presque exactement à la frontière de l'Acilisène et de la Sophène.

3. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Artemis*, col. 568. — Les monnaies d'Amphipolis portent l'image d'un torche pour rappeler les lampadophories célébrées en l'honneur de la déesse tauropole.

4. Procope, *Bell. Pers.*, I, 17 (p. 83 s. Bonn); *Bell. Goth.*, IV, 5 (p. 480 s.); cf. Strabon, XII, 2, 3.

riode alexandrine. Strabon se fait d'ailleurs l'écho de fables aussi absurdes sur la conquête de l'Arménie par Jason[1].

Les bœufs d'Anaïtis paissaient en liberté dans toute la contrée qui s'étendait au delà de l'Euphrate. Lorsqu'on voulait les immoler, on devait s'emparer d'eux, et c'était un art difficile que leur capture. En réalité, il s'agissait primitivement non de se rendre maître d'une victime destinée au sacrifice, mais de l'oblation de la bête sauvage que le chasseur avait prise et qui était offerte aux dieux, comme l'était souvent aussi le captif fait à la guerre. Des rites analogues étaient répandus à l'époque préhistorique dans tout l'Orient. Dans la Grèce mycénienne une course de taureaux servait de préface, semble-t-il, à un banquet sacré[2], et en Égypte, le fidèle, qui devait à l'origine préparer le repas liturgique de ses propres mains, « allait aux champs lacer le taureau à demi-sauvage, le liait, l'écorchait, en brûlait une partie en face de l'idole, distribuait le reste aux assistants... Le temps avait atténué peu à peu la rudesse du rite primitif : il avait transformé ce qui était au début poursuite et festin réels en un simulacre de poursuite et de festin[3]. »

La chasse au lasso se voit en Égypte sur de nombreuses scènes de sacrifice, où le roi est ainsi censé prendre le taureau qu'il va offrir au dieu[4]. C'est probablement aussi au lasso que les serviteurs d'Anaïtis boucanaient dans l'Acilisène. Les captures de ce genre étaient un divertissement favori des seigneurs assyriens[5], et la noblesse iranienne de Cappadoce et d'Arménie s'est certainement adonnée aussi à ce sport, qui prenait ou gardait parfois un caractère religieux. Les dieux mêmes, honorés dans le pays, étaient des chasseurs et des sacrificateurs : Mithra poursuit et

1. Strabon, XI, 14, 12.
2. S. Reinach, *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 272.
3. Maspero, *Lectures historiques*, p. 71 (cité par S. Reinach, *l. c.*).
4. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. I, p. 53, n. 1.
5. Maspero, *l. c.*, t. I, p. 769. Un bas-relief nous montre l'onagre pris ainsi au lasso. — Le vase fameux de Tchertomlyk conservé au musée de l'Ermitage représente de même les Scythes prenant au lasso des chevaux. Ceux-ci étaient pour ce peuple des victimes de choix (Hérod., IV, 62 ss.).

dompte, avant de l'égorger, le taureau mythique dont les Mazdéens faisaient l'organe de la création[1].

J'ai insisté sur ces vieux usages parce qu'ils nous font comprendre, si je ne m'abuse, ce qu'était à l'origine le taurobole, qui était pratiqué, on n'en peut douter, dans les cultes d'Anâhita et de Mâ en Cappadoce[2]. Le mot ταυροβόλιον, resté énigmatique jusqu'ici, ne peut désigner que l'action d'atteindre le taureau à l'aide de quelque arme de jet (βάλλω). La cérémonie du criobole est parallèle à celle du taurobole, et une inscription nouvelle de Pergame, où le κριοβόλιον est mentionné pour la première fois dans un texte grec, nous apprend en quoi il consistait : cette vieille cérémonie, tombée en désuétude, mais renouvelée par un gymnasiarque généreux, était une *corrida* où des jeunes gens devaient s'emparer d'un bélier qui était sacrifié ensuite[3]. La course de béliers est une imitation adoucie de l'antique course de taureaux, et, avant de devenir une *venatio* du gymnase, elle était une chasse réelle, où l'on poursuivait la bête vagabonde en lui lançant la lanière traîtresse.

J'ai supposé autrefois que la forme *tauropolium*, qui apparaît fréquemment dans les inscriptions latines, était primitive et que *taurobolium* était une altération due à l'étymologie populaire. Mais, comme M. Schröder le fait observer avec raison, cette hypothèse est contredite aussi bien par l'existence, maintenant bien attestée, du κριοβόλιον à Pergame que par la mention du ταυροβόλιον dans une autre inscription de Pergame relative aux *Traianea*[4]. Il

1. Cf. mes *Mon. myst. Mithra*, p. 170 et 305. Seulement Mithra a recours, semble-t-il, au moyen usité dans les taurocathapsies, c'est-à-dire qu'il fatigue la bête en se suspendant à ses cornes.

2. Cf. *Revue hist. et lit. relig.*, VI, 1901, p. 100 ss.

3. Schröder, *Athen. Myth.*, 1904, p. 152 ss. : Inscr. l. 27 ss κρατηθέντος ὑπὸ τῶν νέων αὐτοῦ καὶ καλλιερηθέντος. M. Schröder se demande si ce criobole fait ici partie des mystères des Cabires, mentionnés au début du texte. Celui-ci est trop mutilé pour qu'on puisse l'affirmer, mais je crois néanmoins la chose probable : d'après une série de monuments publiés et commentés, malheureusement en hongrois, par M. Hampel, « *Die Einführung in die Mysterien des Kabirencultes leitete ein Widderopfer ein. Der Adept setzte sich den Widderkopf auf das Haupt und nahm so die symbolische Widderbluttaufe* (Kohlbach, *Berlin. Phil. Woch.*, 1904, p. 1230). C'est bien là un criobole.

4. *Inschr. v. Pergamon*, II, 554.

paraît donc probable que, quand le taurobole devint, dans les cités d'Italie et peut-être déjà dans celles d'Asie, une simple immolation mystique sans chasse préalable, on préféra parfois les formes Ταυροπόλιον, *tauropolium*, qui rappelaient seulement les rapports de ce baptême sanglant avec le culte de l'Artémis tauropole.

Nous voici bien loin du texte de Plutarque. La suite ne nous entraînera plus à d'aussi longues digressions; mais deux points méritent cependant d'être signalés. Un bœuf d'Anaïtis s'arrête, dit l'historien, εἴς τινα πέτραν ἱερὰν τῆς θεοῦ νομιζομένην. Ce détail rappelle que Mithra, le parèdre d'Anâhita, passait pour être né d'une roche divine au bord d'un fleuve[1], et portait le nom de θεὸς ἐκ πέτρας. Dans ses mystères, la *petra genitrix* recevait des offrandes des fidèles. La vénération pour certains rochers, considérés comme saints, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, comme beaucoup d'autres croyances païennes, chez les Kizil-Bash d'Arménie[2].

Enfin il ressort de toute la narration de Plutarque que l'Euphrate, à qui Lucullus fait d'ailleurs un sacrifice, passait pour une divinité. Les crues soudaines et violentes auxquelles il est sujet[3], semblaient être l'expression de son courroux, et il manifestait sa bienveillance par le calme de ses flots. La grandeur du spectacle qu'offre le puissant cours d'eau se frayant un passage à travers les cluses profondes du Taurus était propre à frapper l'imagination des tribus barbares. En général, le culte des rivières et des sources est un des traits caractéristiques de l'ancien mazdéisme[4],

1. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 159 s.

2. Ainsi au bord du Kara-su, non loin de Kara-Hissar (Colonia) « *there is a curious isolated rock with a seat hewn out of one side and steps leading to it from the left bank. The rock is an object of idolatrous veneration among the Kizil Bash around.* » Cf. Taylor, *Journal of the geogr. Society*, XXXVIII, 1863, p. 297. C'est une survivance de l'ancien « culte du trône » très répandu en Asie Mineure ; cf. Reichel, *Ueber vorhellenische Götterculte*, 1897, p. 22 et S. Reinach, *Rev. critique*, 1897, II, p. 390.

3. Moltke, *Lettres sur l'Orient*, n° 69, p. 327 trad. (1872) décrit ce phénomène qu'il observa précisément en aval de Malatia, près de l'endroit où passa Lucullus.

4. *Mon. myst. Mithra*, I, 106.

et le plus majestueux des fleuves d'Orient était en particulier l'objet d'une dévotion superstitieuse. En 34 après J.-C. Tiridate, au moment de le franchir, lui immola un cheval, et les riverains, tout comme au passage de Lucullus, tirèrent un présage favorable de l'aspect de ses tourbillons[1]. On voit en Commagène l'Euphrate divinisé, sculpté dans un rocher qui domine sa vallée[2], de même que, dans le Pont, l'Iris est gravée sur les monnaies d'Amasie[3].

Ainsi se trouvent corroborés par d'autres faits tous les détails rapportés par le biographe grec, et son récit remonte certainement, par l'intermédiaire de Salluste, à un témoin très averti. Il ne nous fournit pas seulement des renseignements précieux sur le vieux paganisme arménien : il nous fait aussi mieux comprendre la politique de Lucullus. Quand se propagea la nouvelle que l'audacieux général marchait vers ces montagnes inaccessibles où personne n'avait encore porté les aigles romaines, une grande terreur envahit les habitants de la province frontière, l'Acilisène. Ils redoutèrent que ces étrangers ne vinssent s'emparer des trésors accumulés par des générations de pèlerins dans le sanctuaire vénéré d'Anaïtis. Mais, au contraire, des prodiges marquèrent, dès le passage de l'Euphrate, la faveur des dieux envers le conquérant. Sans doute celui-ci s'était assuré par des promesses l'appui occulte du puissant clergé d'Eriza, dont l'influence pouvait lui aplanir ou lui barrer le chemin de Tigranocerte. De fait il traversa sans inquiéter personne la Sophène, où il fut accueilli en ami[4]. Sa diplomatie avait certainement, comme en Cappadoce, préparé le succès de sa marche foudroyante. Durant toute la guerre le temple d'Anaïtis fut respecté par les Romains. Toutefois, la renommée de son opulence ne devait pas tarder à lui être fatale. En 34 avant J.-C., il fut mis au pillage par Antoine, et la statue d'or de la déesse assura au soldat qui osa mettre la main sur elle une honnête aisance pour le reste de ses jours[5].

Franz Cumont.

1. Tac., *Ann.*, VI, 36.
2. Chapot, *Mém. Soc. antiq. de France*, LXII, 1903, p. 116.
3. Roscher, *Lexikon*, s. v. Iris. Cf. Babelon et Reinach, *op. c.*, p. 31, n° 22.
4. Plut., *l. c.*
5. Pline, *H. N.*, XXXII, 82-83.

UNE STATUETTE DE BRONZE

REPRÉSENTANT ALEXANDRE LE GRAND

(Collection de M. Edmond de Rothschild)

(Pl. I et II)

Le comte Michel Tyskiewicz possédait, dans sa riche collection d'antiques, une statuette de bronze haute de 0m,225 qu'on lui avait vendue comme provenant de Veïes en Étrurie. Elle n'est pas entièrement modelée en ronde bosse et paraît avoir servi d'applique ou, du moins, avoir été fixée contre une paroi. Le travail en est très soigné et la patine verte d'une beauté peu commune. Tyskiewicz choisit cette figurine parmi celles qui devaient être reproduites dans la publication de luxe de sa collection, éditée à Munich par les soins de M. Froehner. Ce savant la décrivit une première fois sans en proposer de désignation précise[1], mais en observant qu'on pouvait y reconnaître un Jupiter jeune, « Jupiter *adultus* ou même Genius Jovialis. » Après la mort de Tyskiewicz, M. Froehner publia une seconde fois cette statuette dans le catalogue de vente de la collection[2]; il l'appela « adolescent étrusque », et s'abstint, cette fois, de toute hypothèse sur la nature du personnage représenté. J'ai reproduit au trait, en 1897, la phototypie publiée par M. Froehner, parmi les « Lares et Génies » de mon *Répertoire de la statuaire*[3].

A la vente Tyskiewicz, en 1898, le bronze de Veïes avait été

1. *La collection Tyskiewicz, choix de monuments antiques*, avec texte explicatif de W. Fröhner. Munich, Bruckmann, s. d. [1892], pl. 32, p. 29 : « La noblesse du style et la beauté du modelé nous attirent autant que la singularité du sujet. »

2. *Collection d'antiquités du comte Michel Tyskiewicz, vente du* 8-10 *juin* 1898, n° 121, pl. X.

3. *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 505, 6.

acquis, en même temps qu'un beau Dionysos couché[1], par M. Edmond de Rothschild. Il y a cinq ans, j'eus l'occasion de voir l'original pour la première fois et je crus reconnaître immédiatement que l' « adolescent étrusque » n'était autre, en réalité, qu'Alexandre le Grand. Le possesseur actuel eut l'obligeance de faire exécuter pour moi d'excellentes photographies, dont l'étude n'a fait, depuis, que me confirmer dans cette impression. Il faut dire que les trois images publiées jusqu'à présent sont également médiocres et ne rendent justice ni au caractère, ni à la beauté de cette statuette.

Nous avons sous les yeux un adolescent debout, le haut du corps découvert, la main droite levée, la main gauche émergeant des plis du manteau. La main droite devait tenir un sceptre ou une lance; la main gauche, qui est brisée, tenait probablement une patère[2]. Le manteau passe sur l'épaule gauche et couvre le bras gauche; il est ramené sur le devant à la hauteur de la hanche et forme un triangle sur le milieu du corps, laissant à découvert la jambe droite au dessous du genou et la jambe gauche jusqu'au tiers de la cuisse. La tête est encadrée de longs cheveux bouclés qui forment bourrelet sur le devant et sur la nuque; les pupilles des yeux sont creusées et, bien que la tête soit horizontale, le regard semble dirigé vers le ciel.

Les proportions de la figure sont singulièrement élancées; ce caractère se révèle surtout dans la jambe gauche qui est un peu longue et dont l'élégance touche à la gracilité.

Il ne me paraît pas contestable que les traits du visage et la disposition de la chevelure accusent l'intention de représenter Alexandre le Grand, et non quelque divinité ou quelque héros étrusque. Le fait que la statuette a été découverte à Veïes n'implique naturellement pas qu'elle soit de fabrique étrusque; le

1. *Collection Tyskiewicz*, pl. XVIII.

2. « La main gauche tendue en avant a pu tenir une patère, mais la main droite tenait probablement un sceptre, bien qu'il n'y ait d'espace qu'entre l'index et le pouce et que les autres doigts soient repliés sans être perforés. » (Froehner).

style est celui des bronzes hellénistiques. On sait combien les statues, les bustes et les figurines d'Alexandre étaient répandus dans le monde gréco-romain; bien que l'Italie en ait fourni un moins grand nombre que l'Égypte, il n'est pas douteux que les images du conquérant macédonien y aient joui également d'une grande faveur.

Le point de départ obligé de toute étude sur le type physique d'Alexandre est l'hermès découvert près de Tivoli et donné par le chevalier Azara à Napoléon. Comme l'inscription gravée sur le socle est certainement antique, malgré les retouches qu'elle a subies, nous avons là un document d'une autorité incontestable, confirmée encore par l'existence de plusieurs répliques. D'autre part, la comparaison de la tête du Louvre, vue de face, avec celle de l'Apoxyomène de Lysippe, envisagée sous le même aspect, révèle de telles ressemblances, en particulier dans le modelé des yeux, qu'on peut considérer comme démontrée l'opinion émise depuis longtemps, à savoir que la tête de Tivoli est la copie d'un Alexandre de Lysippe.

Grâce à un petit bronze du Louvre, découvert dans la Basse-Égypte, il a été possible d'aller plus loin. Ce petit bronze représente un adolescent nu, dont le bras gauche levé tenait un sceptre; le bras droit, sans attribut, pend le long du corps. Or, la tête de cette figurine, bien que très sommairement modelée, ressemble à celle de Tivoli; il y a donc tout lieu de croire, avec MM. Winter et Schreiber, que nous avons là une petite copie de la célèbre statue de Lysippe, l'Alexandre Doryphore, et que le buste du Louvre reproduit la tête de cette statue. Si l'on donne à la tête du Louvre, comme l'a fait M. Schreiber, la même inclinaison qu'offre celle du petit bronze, l'analogie devient tout à fait frappante.

Lysippe, au témoignage de Pline, était l'auteur de nombreuses statues d'Alexandre; il l'avait représenté depuis son enfance jusqu'à son âge mûr. Il est donc vraisemblable que nos musées contiennent plus d'une image d'Alexandre qui reproduit un prototype créé par Lysippe. M. Schreiber a récemment proposé de

reconnaître la copie d'un second Alexandre de Lysippe, représentant le héros plus jeune, dans un petit buste de marbre découvert à Alexandrie.

D'autre part, bien que Lysippe, d'après des témoignages antiques bien connus, ait eu le monopole officiel des images d'Alexandre, nous savons par les textes que plusieurs autres sculpteurs avaient reproduit les traits du conquérant. De ce nombre était Léocharès, collaborateur de Scopas dans la décoration du Mausolée d'Halicarnasse et plus tard collaborateur de Lysippe dans un groupe où figurait Alexandre, qui fut voué à Delphes et dont la base a été retrouvée au cours des fouilles récentes. Une autre statue d'Alexandre était l'œuvre d'un sculpteur que Pline

Fig. 1. — Tête de la statuette de Veïes.

Fig. 2. — Tête de l'Alexandre de Tivoli au Louvre.

appelle Chaereas, nom que M. Helbig a proposé, avec grande vraisemblance, d'identifier à celui de Charès de Lindos, auteur d'une célèbre statue d'Hélios à Rhodes. Comme il est constant qu'Alexandre a été représenté sous les traits d'Hélios, on peut supposer que les images du héros, avec la tête entourée de rayons, dérivent d'un original de Charès.

La statuette de l'ancienne collection Tyskiewicz offre certains caractères qui conseilleraient, au premier abord, d'en attribuer l'original à Lysippe. Bien que la chevelure soit beaucoup plus abondante que dans le buste du Louvre, la forme de la tête est la même; elle se distingue par une rondeur du crâne, une *brachycéphalie* qu'on ne remarque pas, au même degré, dans les autres images d'Alexandre, toutes plus ou moins idéalisées (fig. 1 et 2). Cependant, comme il est probable que ce caractère était celui

d'Alexandre lui-même, rien n'empêche qu'on puisse le retrouver dans des portraits qui ne dérivent pas d'une des sculptures de Lysippe, ou qui n'en dérivent qu'indirectement.

Dans la statuette en bronze du Louvre, qui représente Alexandre en doryphore, le poids du corps porte sur la jambe gauche et c'est le bras gauche qui est levé. La statuette de Veïes offre la disposition inverse. Mais une autre différence, plus importante, réside dans la présence et dans le jet de la draperie. Il est impossible de considérer le bronze de Veïes comme une variante, due à un artiste de second ordre, du motif de l'Alexandre doryphore de Lysippe; c'est la copie d'un original tout différent.

Fig. 3. — Alexandre en Hermès, bronze d'Alexandrie.

La disposition de la draperie, dans la statuette qui nous occupe, n'est pas précisément rare, mais elle ne se rencontre qu'à une certaine époque et dans un groupe d'œuvres assez nettement défini. Parmi les figures où l'on a cru, jusqu'à présent, reconnaître Alexandre, il en est deux qui offrent cet arrangement. L'une est un petit bronze d'une collection privée à Alexandrie, publié par M. Schreiber[1], qui représente Alexandre sous les traits d'Hermès et tenant le caducée (fig. 3); l'autre est une statue découverte à Apt qui, gravée dans le recueil de Montfaucon, n'a été retrouvée que tout récemment par M. Furtwaengler dans la collection du duc de Devonshire à Chatsworth[2]. Cette statue ne me semble pas représenter Alexandre; mais il est probable qu'elle est inspirée d'une image du conquérant, au même titre que la grande statue de bronze récemment découverte à Coligny dans le Jura et publiée par M. Buche dans les *Monuments Piot*.

Le fait que cet arrangement de la draperie était déjà familier

1. Th. Schreiber, *op. laud.*, p. 145.
2. *Journal of hellenic studies*, t. XXI (1901), p. 217, pl. XIV.

à l'art du IVe siècle ressort également d'une figure de sacrificateur sur le célèbre vase de Cumes conservé à l'Ermitage, qui date de la première moitié du quatrième siècle[1] ou même des dernières années du cinquième (fig. 4).

Parmi les sculptures que l'on peut dater avec quelque précision, les seules où paraisse cet arrangement sont celles d'empereurs romains du Ier siècle[2]; de ce nombre sont l'Auguste du bas-

Fig. 4. — Fragment de la peinture du vase de Cumes à l'Ermitage.

relief de San Vital à Ravenne (fig. 5) et l'Auguste en bronze d'Herculanum (fig. 6), l'un et l'autre dans l'attitude de Jupiter[3].

Les petits bronzes drapés de la sorte sont assez rares, mais on en connaît plusieurs découverts en Étrurie, où l'on a proposé de reconnaître tantôt des Lares ou Génies, tantôt Asklépios. Quelques-unes de ces statuettes portent des couronnes de feuilles

Fig. 5. — Auguste, sur un bas-relief de Ravenne.

1. *Comptes rendus de la Commission archéologique*, 1862, pl. III; le rapprochement a été fait par M. P. Arndt, *Denkmäler*, texte de la pl. 550.

2. Voir *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 572, 573, 574, 612.

3. Les deux figures en question ont été reproduites par M. Arndt dans son commentaire de la pl. 550 des *Denkmäler*. L'Auguste est gravé dans le *Répertoire*, t. I, p. 190, 3; le bas-relief de San Vital dans Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. II, 1, pl. 6.

de lierre rayonnantes[1]; on a donc lieu de croire que l'original dont elles dérivent pouvait représenter Hélios ou quelque autre divinité lumineuse de son cortège, figurée avec une couronne de rayons.

Le fait que la draperie ainsi disposée est assez fréquente dans les statues impériales du Ier siècle nous incline à penser qu'il devait exister, à Rome même, une statue célèbre dont la draperie était jetée de la sorte. M. Paul Arndt a émis, à ce sujet, une hypothèse fort intéressante. Auguste, ayant couru un grand danger pendant un orage, dans le pays des Cantabres, en l'an 22 av. J.-C., dédia à Rome un temple de Jupiter Tonnant; dans la *cella* de ce temple, il plaça une statue de Zeus par Léocharès, qui était, nous dit Pline, la plus admirée parmi les œuvres de ce maître. Or, de la ressemblance de l'Auguste du bas-relief de Ravenne, datant de 19 av. J.-C., avec l'Auguste en bronze d'Herculanum, M. Arndt a conclu que le prototype commun de ces deux figures devait être, précisément, le Zeus de Léocharès, placé dans le temple qu'avait dédié Auguste.

Fig. 6. — Statuette d'Auguste à Naples.

M. Arndt a présenté cette hypothèse dans une étude sur le Poseidon de Milo[2]. On a prétendu que cette statue, à cause de la disposition de la draperie, ne pouvait remonter à un original grec de la bonne époque; mais comme cette disposition se retrouve sur l'Auguste en relief de Ravenne (fig. 5), il en résulte, si M. Arndt a raison, qu'elle devait déjà être employée à l'époque de Léocharès, collaborateur de Scopas et de Lysippe. La figure du vase de l'Ermitage, rappelée à la même occasion par M. Arndt (fig. 4), prouve, d'ailleurs, que ce motif de draperie était encore plus ancien que Scopas. Comme, d'autre part, la sculpture du Ve siècle n'en

1. *Répertoire de la statuaire*. t. II, p. 110, 111.
2. Arndt et Bruckmann, *Denkmäler*, texte de la pl. 550.

offre pas d'exemple, il faut donc qu'il date de la première moitié du IVe siècle. Peut-être a-t-il été imaginé d'abord pour une statue de Poseidon, auquel cas je pourrais bien n'avoir pas tort de faire remonter plus haut que Lysippe, à l'époque comprise entre Phidias et Scopas, l'original du Poseidon de Milo et de sa parèdre Amphitrite, dont la draperie est conçue dans le même esprit[1].

Revenons au Zeus de Léocharès. Tant sur le relief de Ravenne que dans la statuette d'Herculanum, c'est le bras droit levé qui tient le sceptre; le poids de la figure porte sur la jambe droite. Il en est de même dans l'Alexandre de Veïes. Comme, dans ces trois figures, la disposition de la draperie est analogue, il est permis de supposer qu'un Alexandre doryphore de Léocharès, analogue à son Zeus, aura pu servir de modèle à la statuette.

Dans son travail récent sur les portraits d'Alexandre, M. Schreiber, se fondant sur des arguments d'un tout autre ordre, avait distingué les types suivants parmi les portraits du Macédonien :

1° Deux types dus à Lysippe, l'un représentant Alexandre jeune (buste d'Alexandrie), l'autre représentant Alexandre à l'âge de trente ans (buste du Louvre);

2° Un type attique un peu sentimental, souvent reproduit par la sculpture alexandrine, connu surtout par un buste du Musée Britannique ;

3° Un type idéalisé, avec chevelure beaucoup plus abondante, connu par le buste découvert par M. Furtwaengler à Chatsworth House; M. Schreiber attribue ce type à Léocharès;

4° Un type pathétique, avec chevelure abondante et agitée, dont quelques exemplaires étaient pourvus de la couronne de rayons propre à Hélios; d'accord avec M. Helbig, M. Schreiber croit qu'il dérive d'une œuvre de Chaereas ou Charès, élève de Lysippe et peut-être imitateur de Léocharès. Ce type est surtout représenté par le buste du Capitole.

Or, si l'on regarde le buste de Chatsworth, rapporté par M. Schreiber à Léocharès, on conviendra que le type ainsi dési-

1. Voir mon *Recueil de têtes antiques*, p. 109.

gné est plus voisin de celui de la statue de Veïes que celui de l'hermès du Louvre et de la petite statue de bronze du même musée qui reproduit l'Alexandre doryphore de Lysippe. La différence essentielle réside dans les cheveux, beaucoup plus abondants dans le type idéalisé que dans le type réaliste.

Après tout, nous savons bien peu de chose de Léocharès. Nous possédons sans doute des sculptures de sa main parmi les bas-reliefs conservés du Mausolée; mais il n'est pas encore possible de les distinguer de ceux qui sont dus à ses collaborateurs. La réplique du Ganymède de Léocharès, au Vatican, est une œuvre assez médiocre; toutefois, la tête, encadrée de longs cheveux bouclés, n'est pas sans charme et peut très bien être rapprochée de celle de l'Alexandre de Veïes. On a reçu avec beaucoup de faveur, il y a quelques années, une hypothèse de M. Winter, identifiant l'Apollon *alexikakos* de Léocharès au modèle de l'Apollon du Belvédère: la comparaison attentive de la tête de cette statue avec celle du Ganymède ne me paraît pas favorable à cette théorie[1]. Le profil de l'Apollon ressemble bien davantage à certains portraits idéalisés d'Alexandre, comme ceux qui ont été découverts à Magnésie et à Pergame; c'est ce qui m'avait incliné naguère à rapporter la création de ce type à Léocharès[2]. Mais je reconnais aujourd'hui que cette hypothèse souffre des difficultés, en raison même de l'incertitude qui pèse sur celle de M. Winter. M. Schreiber conteste que la statue de Magnésie puisse être considérée comme un portrait; il y reconnaît le même style idéaliste que dans la Thémis du temple de Rhamnonte, œuvre signée de Chairestratos et datant du début du IIIe siècle. Ce n'est pas à Léocharès, contemporain d'Alexandre, que l'on peut faire remonter un type où tous les caractères réalistes et précis, tels que la disposition *léonine* de la chevelure, font défaut.

A cela, il est vrai, on peut objecter l'Alexandre du sarcophage

1. Depuis que cet article est écrit, M. Amelung a combattu, dans la *Revue archéologique* (1904, II, p. 334 et suiv.), la théorie proposée par M. Winter.
2. S. Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 156.

de Sidon, qui paraît avoir été sculpté, sinon du vivant d'Alexandre, du moins bien peu d'années après sa mort et qui offre un type analogue à celui de la statue de Magnésie. Mais M. Schreiber, à l'exemple de MM. Th. Reinach et Furtwaengler, écarte absolument, de l'iconographie d'Alexandre, le témoignage du célèbre sarcophage. A en croire ces savants, la tête du roi macédonien, figurée dans le bas-relief de la chasse, ne serait nullement inspirée de la nature, mais des monnaies d'or d'Alexandre, frappées à l'effigie d'Hercule jeune, où le vulgaire croyait reconnaître les traits du roi[1]. Cette théorie me paraît fort risquée; il n'est guère probable que l'on eût, dès le IVe siècle, attribué à Alexandre les traits de l'Hercule de ses monnaies si le type physique du conquérant n'avait tout au moins suggéré cette confusion[2]. Il ne faut pas oublier que les témoignages des textes antiques sur le type d'Alexandre ne sont pas ceux de contemporains. La description de Plutarque, qui parle de sa chevelure léonine, du regard humide et levé vers le ciel, de l'inclinaison de la tête sur l'épaule gauche, n'est autre chose, comme le prouve le contexte, qu'une description de l'*Alexandre à la lance* de Lysippe. C'est pour avoir perdu cela de vue qu'on a refusé de reconnaître Alexandre dans tous les portraits dont la chevelure ne présente pas une apparence de crinière; il en résulte que des statues comme celle de Magnésie, évidemment conçues comme des portraits, sont éliminées dès l'abord et restent sans titulaires. A mon avis, il a existé des portraits d'Alexandre moins réalistes que celui de Lysippe, ne présentant pas les caractères signalés par Plutarque, mais pourtant ressemblants — dans la mesure, par exemple, où les portraits officiels de Gérard et de Canova ressemblent à Napoléon. Les auteurs de ces derniers portraits ont certainement été influencés par les types impériaux romains alors à la mode; mais, comme leur

1. Schreiber, *op. laud.*, p. 87.
2. Comme, à cette époque, on n'avait pas encore l'habitude de faire figurer des portraits sur les monnaies, l'erreur attribuée à l'auteur *attique* du « sarcophage d'Alexandre » serait tout à fait inexplicable.

modèle y prêtait, ils ont pu se rapprocher de ces types sans cesser de faire des portraits. Le type *alexandroïde* paraît déjà dans les sculptures de Scopas à Tégée; il répondait à l'idéal de beauté virile à l'époque d'Alexandre, comme le type augustéen à l'époque de Napoléon. Si c'est là un effet du hasard, on conviendra qu'il s'est fait sentir deux fois, à plus de deux mille ans d'intervalle, et l'on pensera peut-être que l'homme physique, comme l'homme intellectuel, ne peut dominer de très haut son temps qu'en personnifiant plus ou moins son idéal[1].

Pour le moment, et vu les difficultés que soulève le nom de Léocharès, le type attique, apollinien ou herculéen d'Alexandre doit rester anonyme; tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'il se rattache étroitement à l'école de Scopas.

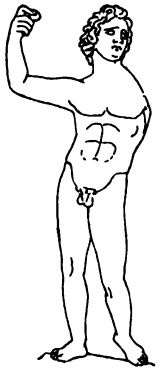

Fig. 7. — Statuette d'Orange, au British Museum.

En somme, les raisons qui m'inclinent à rapporter à un original de Léocharès la statuette de Veïes peuvent s'énoncer comme il suit :

1° La tête, bien qu'idéalisée, conserve encore les caractères d'un portrait; à cet égard, elle est intermédiaire entre la tête réaliste de Lysippe et la tête tout à fait idéalisée de Charès (buste du Capitole);

2° La draperie offre une disposition assez rare, qui s'est déjà rencontrée dans deux images d'Alexandre, et paraît avoir été adoptée par Léocharès dans sa statue de Zeus debout, plus tard dans le temple de Jupiter Tonnant à Rome.

Je ne pense point, d'ailleurs, que la statuette de Veïes dérive directement d'un original de Léocharès. La gracilité du corps et surtout celle des jambes semble attester l'influence du canon de

1. D'autres faits, en apparence très singuliers, mais incontestables, sont à rapprocher de ceux dont il vient d'être question. Ainsi le type de la Joconde et celui d'Hélène Fourment se rencontrent dans les œuvres de Léonard de Vinci et de Rubens, longtemps avant que ces artistes de génie n'aient connu les modèles où leur idéal s'est incarné.

Lysippe; or, Charès, dont l'Alexandre-Hélios paraît un développement du type de Léocharès, était élève de Lysippe et j'ai déjà fait observer que les statuettes trouvées en Étrurie, dont la draperie est analogue à celle de la statuette de Veïes, dérivent probablement d'un modèle représentant Hélios. On croit reconnaître l'Alexandre-Hélios de Charès dans une statuette du British Museum, découverte à Orange[1], qui, bien que complètement nue, offre la même disposition générale que celle de Veïes (fig. 7): le bras droit levé et le poids du corps portant sur la jambe droite. Nous connaissons aussi des images d'Hélios, ou de princes représentés sous l'aspect d'Hélios, dont le type répond à celui de la statuette d'Orange, sauf que le bas du corps est enveloppé d'une draperie tendue vers la gauche, comme dans la statuette de Veïes; une importante statue de ce genre, conservée dans les jardins du Vatican, a été publiée par M. Arndt (fig. 8)[2]. La tête rappelle le type capitolin d'Alexandre, c'est-à-dire celui de Charès. Il est donc possible que le bronze Tyskiewicz dérive d'une image d'Alexandre, créée au cours du IIIe siècle sous la double influence de la statue de Léocharès et de l'Alexandre-Hélios dû à Charès de Lindos.

Fig. 8. — Statue des jardins du Vatican.

Salomon Reinach.

1. Schreiber, *op. laud.*, pl. XI, R[1].
2. Arndt, *Einzelaufnahmen*, n° 776; *Répertoire*, t. II, p. 612, 1. La tête est ceinte d'un bandeau percé de trous pour recevoir des rayons de métal.

NOTES SUR QUELQUES ANTIQUITÉS SYRIENNES[1]

C'est le privilège des antiquités de la Syrie d'intéresser presque à coup sûr, bien qu'on n'y soit pas partout, comme l'a dit M. Salomon Reinach de la Syrie centrale, « à cette époque héroïque où les archéologues sont certains de belles découvertes, rien qu'en photographiant et en dessinant à la surface du sol »[2].

C'est ce motif qui m'engage à publier sans délai quelques monuments syriens inédits qui jettent un jour nouveau sur certains points des cultes de la Syrie, à l'époque gréco-romaine. Je me réserve de revenir plus au long sur les différentes questions qu'ils soulèvent, me contentant aujourd'hui de mettre à la disposition des savants des pièces dont on reconnaîtra facilement l'intérêt.

*
* *

Le monument d'époque romaine, reproduit par les photographies ci-jointes (fig. 1 et 2), se trouve aujourd'hui à Damas, où il a été transporté du Hauran. C'est l'angle mutilé d'un autel à section rectangulaire, taillé dans un bloc de basalte.

Les deux faces partiellement conservées portent des bas-reliefs. Sur l'une, on reconnaît une divinité féminine, dont la détermination précise est difficile, vu les détériorations subies. L'autre face, qui semble avoir été la principale, est décorée du relief d'un personnage revêtu de l'uniforme romain. Au-dessus de cette sculpture, sur une moulure plate, un reste d'inscription ne fournit malheureusement que le nom du dédicant : [A]MPHΛOC; mais il est facile de voir que le personnage n'est autre qu'*Escu-*

1. Cette note a été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 27 mai, par mon confrère et compagnon de voyage, le P. L. Jalabert.

2. *Rev. archéol.* 1904, I, p. 180.

lape. En effet, ce dieu-soldat tient de la main droite une hampe, autour de laquelle s'enroule un serpent[1].

Fig. 1. — Esculape en guerrier romain.

Fig. 2. — Hygie (?).

Ce singulier monument vient accroître la série, déjà assez riche pour l'époque impériale, des divinités syriennes sculptées sous les traits de guerriers.

*
* *

C'est probablement encore une divinité guerrière qui se présenterait à nos regards, s'il nous était donné de découvrir un jour une représentation figurée du dieu ΒΕΕΛΕΦΑΡΟC, dont une inscription de Ḥelbân, à 6 heures au nord de Damas, vient de fournir une nouvelle mention. Cette divinité orientale était déjà connue par deux textes épigraphiques découverts à Rome, dans le camp des *Equites singulares*[2]. Une troisième inscription, de Sarmizegetusa, en Dacie, semble également la mentionner sous une forme un peu différente, BENEFAL, qu'on a déjà heureusement corrigée en BELLEFAL[3]; et cette dernière dédicace émane d'un Syrien, P. Ael. Theimes, originaire de la Palmyrène.

La nouvelle dédicace à Beellepharus a été relevée, dans une

1. La déesse, figurée sur l'autre face, pourrait donc être Hygie.

2. *Annal. d Instit.*, 1885, p. 228. — *Not. d. scavi*, 1887, p. 145. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 12 févr. 1886. — *C. I. L.*, VI, 30934, 31168. — Pauly-Wissowa, s. v. *Beellefarus*; supplément, I, col. 245.

3. *C. I. L.*, III. Suppl., nos 7954, 7955. Cf. Drexler dans Roscher, *Lexikon*, s. v. Malachbelos, col. 2297.

maison musulmane de Ḥelbân, par un curé melchite, qui a bien voulu nous en communiquer copie :

CЄЄIΔΔЄAMAΘAAΔИC
CYCЄBΩNANEΘHKЄN
ΔIIBЄЄAЄΦΔ
PΩЄTOYT
ZNK

A part quelques confusions de lettres, naturelles pour un illettré, la copie est satisfaisante et se laisserait facilement restituer :

Σεεῖδδε Ἀμαθαλλά[θ]ης εὐσεβῶν ἀνέθηκεν Δὶ Βεελεφάρῳ. Ἔτους ζν[ύ][1] (457).

A s'en tenir strictement à la copie dont nous disposons, il semblerait que ce soit la dédicace d'une femme du nom de Sa'îda سعيدة), — prononcé avec l'*imâla* des deux *a* et le redoublement du *d*, caractéristique des idiomes araméens, — fille d'*Amathallath*, autre nom de femme signifiant « servante d'Allat », de cette célèbre déesse arabe qui eut bien des adorateurs en Syrie et principalement dans la Palmyrène.

Mais la forme εὐσεβῶν, — si l'on se refuse à croire à un solécisme, — tendrait à prouver que le dédicant est un homme. Ce serait alors un masculin qu'il faudrait chercher dans le complexe CЄЄIΔΔЄ[2]. Quoi qu'il en soit, les noms propres ont ici une

1. Le chiffre des centaines a été restitué dans la supposition que l'ère adoptée est celle des Séleucides. La restitution, graphiquement plus plausible, χ, me paraît donner une date trop élevée (657).

2. Je dois ici signaler une conjecture particulièrement heureuse que M. Clermont-Ganneau a bien voulu me communiquer. La graphie de la copie CЄЄIΔΔЄ lui semble devoir être corrigée paléographiquement en CЄЄIΛAC, nom bien justifié dans l'onomastique gréco-syrienne épigraphique (Σεείλας, Σείλας à Palmyre et à Emèse = שאילא ; cf. Rogatus ; cf. Waddington, *Inscriptions de Syrie*, nos 2601, 2605, 2567). Les neuf lettres terminant la ligne se prêtent moins aisément à une interprétation. M. Cl.-G. serait disposé à y reconnaître quelque ethnique, plus ou moins défiguré par le copiste. Peut-on penser à Ἀμάθη = Ḥamah, et à un ethnique qui en dériverait? Même en cette hypothèse, le suffixe serait embarrassant. Il y aurait encore, d'après le savant orientaliste, à envisager la possibilité d'une dédicace faite par deux personnes, par le mari as-

importance secondaire; c'est du dieu que nous avons à nous occuper.

Or, le rapprochement de cette inscription avec les précédentes est instructif; car il démontre, de façon décisive, que Beellepharus était bien un dieu syrien, et spécialement d'une région très voisine de Palmyre.

Ce vocable araméen ne nous apprend malheureusement rien sur la personnalité divine qu'il recouvre. On a déjà émis à cet égard quelques conjectures; mais aucune ne paraît satisfaisante. Beellepharus ne doit être ni *Be'el' Ephar*, « dominus arenæ », ni encore moins *Be'elphegor*. Dans ce nom, nous avons tout simplement un composé équivalant au type *Ba'al Ṣor* ou *Ba'al Tarz*, c'est-à-dire « Ba'al de tel lieu », ainsi que le suggèrent les variantes orthographiques comportant, entre autres choses, le redoublement du L. Le second L doit être le *lamed* d'appartenance, et il établit la propriété d'une localité par rapport au dieu. Le composé se traduirait donc littéralement : *Ba'al appartenant à Ephar*, ce qui équivaut à : *Ba'al d'Ephar*. Ce renversement des rôles, pour surprenant qu'il paraisse, n'en est pas moins confirmé par un fait positif qui se tire précisément de l'inscription de Sarmizegetusa, où, à côté de *Malagbel*, de *Benefal* (Bellefal) et de *Manavat*, nous relevons le nom de *Bellahamon*[1], divinité cœlésyrienne, dont les qualités nous sont révélées par l'inscription, aujourd'hui bien connue, de Ḥam, près Ba'albeck :

Μερκουρίῳ δωμίνῳ, κώμης Χάμωνος[2].

Il y a donc lieu de rechercher le nom de la localité qui hono-

socié à sa femme : dans cette hypothèse, nous aurions la préposition ἅμα, suivie d'un nom féminin au génitif (on a des exemples de ce cas, dans l'épigraphie syrienne). Le nom de la femme se laisserait assez bien restituer Θάλλη(ς), ou encore Θάδδη(ς).

1. Le texte porte BEBELLAHAMON, avec doublon évident des deux premières lettres.

2. Clermont-Ganneau, *Recueil*, I, p. 22. Pour un fait analogue, cf. encore le nom de Ba'albeck, tel que le fournissent certaines transcriptions syriaques : *B'eldbēdk*, etc., etc. (*Comptes rendus*, 1901, p. 470).

rait Beellepharus. Entre toutes les identifications possibles, je proposerais, en première ligne, le village d'*'Ifry* (إفري ou إفري), situé à petite distance au S.-O. de Helbân, et où l'on a découvert quelques restes d'antiquités romaines et byzantines.

Si le raisonnement précédent paraît fondé, la nature du dieu ne peut être déterminée qu'indirectement. M. Drexler l'a déjà tenté avec beaucoup de vraisemblance. Il a signalé, d'après les textes épigraphiques, les singularités qui, caractérisant le culte de cette divinité syrienne, établissent son étroite parenté avec le Mên asiatique[1]. Avec plus de précision, on pourrait poser que Beellepharus est identique à l'*Aglibôl* lunaire de Palmyre.

*
* *

Le troisième monument que nous sommes heureux de pouvoir présenter (fig. 3 et 4) nous reporte encore aux cultes syriens.

Fig. 3. — Bas-relief du Ḥaurân.

Par une singularité précieuse, ce monument, relevé par nous à Damas, se présente en double exemplaire, ou plutôt il est constitué par deux reproductions *symétriques* de la même représentation. Chacun de ces deux blocs de calcaire blanchâtre offre une surface travaillée mesurant en moyenne 0m,80 de longueur sur 0m,30 de hauteur. Le sujet, sculpté dans un cadre mouluré, consiste essentiellement en un lion accroupi, derrière lequel s'élève une plante stylisée, et une tête de veau ou de taureau[2], placée sur les pattes de devant du fauve. Le travail est plutôt grossier. La tête du lion, en particulier, est d'une gaucherie qui touche à la convention. Néan-

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Men*, col. 2764.
2. Les cornes sont usées sur l'un des reliefs.

moins, le sculpteur a fait effort pour souligner la musculature des membres; il a su donner à ce muffle démesurément développé et à cette gueule à demi-béante un caractère de force qui frappe singulièrement. Il est difficile de savoir si, dans la pensée de l'artiste, la tête de taureau devait simplement reposer sur les pattes du lion, ou bien être saisie par elles; sur les deux reliefs, ce détail est indistinct. Il semble plutôt que la tête est sur un plan sensiblement antérieur à celui des griffes de l'animal. — La nature de la plante est indéterminable : le tronc, après avoir émergé au-dessus de l'arrière-train du lion, se divise en deux parties (rameaux, feuilles, ou fruits?) trilobées.

Fig. 4. — Bas-relief du Ḥaurân.

Au-dessus de ce relief, sur le plat de la moulure, court un reste d'inscription, absolument identique dans les deux monuments, dont la fin, contenant la date, se trouve rejetée dans le champ de la sculpture. Elle se lit sans hésitation, en restituant la préposition initiale :

[σὺν] τῷ κόσμῳ κατ' εὐχὴν ἐκ τῶν ἰδίων ἐποίησεν. ἔτους ϟρ (= 190).

A nos interrogations réitérées sur la provenance des deux blocs, il nous fut d'abord invariablement répondu qu'ils avaient été transportés de Palmyre à Damas — il y a plus de 20 ans — avec un lot de bustes funéraires palmyréniens encore inédits, dont nous avons pu copier les inscriptions chez le même propriétaire.

Mais cette date de 190 est évidemment impossible pour Palmyre.

Une nouvelle enquête sur la provenance des reliefs nous a récemment permis de déterminer qu'ils avaient été recueillis dans le Ḥaurân. L'ère adoptée est donc, selon toute probabilité, celle de Bostra, et le monument, dont nous n'avons qu'une partie, a été érigé à la fin du IIIe siècle : ce qui concorde avec le style et le caractère religieux des représentations.

Quelle est la divinité figurée sous les traits de ce lion? Diverses considérations me conduisent à y voir *Ba'al Šamin*. Mais l'examen de la question dépasserait les limites de cette notice.

Je rappellerai seulement, avant de passer au monument suivant, que la représentation d'un lion, tenant entre ses griffes une tête de taureau ou de bélier, n'est pas un motif inconnu au reste du monde antique. M. Cumont, entre autres, en a signalé plusieurs spécimens dans son grand ouvrage sur le culte de Mithra, et ailleurs[1].

Les sculptures du Ḥaurân ne s'en recommandent pas moins vivement à l'attention des savants.

*
* *

Il nous reste à signaler deux catégories de monuments, qui comportent l'une et l'autre des représentations léonines et offrent avec les sujets précédents des rapports plus ou moins étroits.

Fig. 5. — Monument funéraire palmyrénien (Damas).

Le croquis ci-joint (fig. 5) a été fait à Damas sur un fragment de sculpture palmyrénienne de petites dimensions (0m,30 de long). Mon attention avait été attirée sur cette représentation par une représentation plus grande et moins mutilée, mais de tous points

1. *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 102, note 6; II, p. 283, fig. 129, où l'arbre est également figuré. — *Catalogue des Sculptures*, n° 17 A, etc.

semblable et de même provenance, que j'avais photographiée à Zahlé, il y a plusieurs années. Je ne doute pas que les musées en possèdent d'autres exemplaires, plus ou moins bien conservés, ou portant même des inscriptions [1].

Le sujet se compose de trois motifs appliqués l'un contre l'autre. Au dernier plan, une pièce cylindrique très aplatie, en forme de coussin, recouverte d'une tenture plus ou moins riche; au premier plan, un buste d'homme portant tunique et manteau, et, sur la tête, la coiffure palmyrénienne bien connue; enfin, au deuxième plan et à droite, une tête de lion rattachée au buste par une surface formant cartouche.

Si je ne m'abuse, la partie ornée d'une tenture ne peut être qu'un *'arsâ*, ערשא, κλίνη ou *pulvinar*, contre lequel s'appuie la représentation divine figurée par la tête de lion. Quant au buste, il y a tout lieu de lui reconnaître un caractère funéraire. L'ensemble de ce curieux monument serait donc funéraire lui-même et aurait pour but spécial de représenter le défunt sous la garde de Ba'al Šamin, *dieu du monde ou de l'éternité*.

*
* *

La deuxième et dernière catégorie de têtes de lion qu'il reste à décrire offre, comme les précédentes, le symbole ou l'incarnation d'une divinité syrienne.

Fig. 6. — Tête de lion cornu de Nîha.

Ces monuments sont peut-être les plus intéressants de tous, parce qu'ils projettent un jour inattendu sur les cultes d'Héliopolis-Baalbeck, plus que jamais à l'ordre du jour de la science.

Notre confrère, le P. Bourquenoud, avait jadis relevé, dans les ruines du temple de Nîḥa (Cœlésyrie), une énorme tête de lion cornu, qu'il a longuement décrite en 1865, en l'accompagnant d'un

1. Sur ceux de Damas et de Zahlé, les épitaphes sont l'œuvre des marchands modernes et n'ont pas même le mérite de l'imitation servile.

essai d'interprétation, aujourd'hui bien vieilli[1]. Ce fragment, qui avait été immédiatement photographié et dessiné par M. Raphaël de Bernoville, compagnon de voyage du P. Bourquenoud, est aujourd'hui conservé dans notre ancien collège de Ghazir (Liban). La photographie ci-jointe peut dispenser de toute description (fig. 6).

La même tête de lion apparaît sur un intéressant fragment de sculpture, conservé au musée de l'Université américaine de Beyrouth. Il m'avait été signalé par M. le docteur Rouvier. Grâce à l'amabilité du Dr Bliss, directeur de l'établissement, j'ai pu, il y a six mois, en obtenir une photographie, avec l'autorisation de la publier.

Ici également, la reproduction photographique (fig. 7) dispense de toute description. On peut voir, du premier coup d'œil, que le fragment faisait partie d'une sculpture en ronde-bosse figurant une divinité du type du Jupiter Héliopolitain. Je dis à dessein « *du type du Jupiter Héliopolitain* », car, ainsi que j'espère le prouver un jour, d'autres divinités que le Ba'al de Baalbeck ont été figurées sous les traits de ce dernier. La tête de lion qui termine la gaine divine n'est pas absolument pareille, dans ses menus détails, à celle du temple de Nîḥa; mais la présence des cornes est indubitable, et ce trait caractéristique suffit, à lui seul, pour établir l'identité des deux représentations.

Fig. 7. — Fragment de gaîne de divinité du type du Jupiter Héliopolitain (Beyrouth).

On ne pourrait, sans autres preuves, soutenir que ces têtes de lion représentent Ba al Šamin; mais qu'elle ssoient étroitement apparentées aux cultes du Jupiter Héliopolitain, qu'elles puissent

1. *Études*, 1865, 3, p. 76.

même, comme on l'a soutenu, répondre à Γενναῖος « dieu à forme de lion que, au dire de Damascius, les Héliopolitains adoraient dans le temple de Zeus », — c'est ce qui ne saurait faire l'objet d'un doute.

L'intérêt spécial de ces précieux fragments n'est pas uniquement en ce qu'ils révèlent enfin la forme précise de la tête de lion décorant la gaine du Jupiter Héliopolitain. A mon sens, il réside surtout en ce fait que les cornes d'Ammon données au lion soulignent encore une fois les origines égyptiennes du simulacre du grand dieu cœlésyrien [1].

Séb. Ronzevalle, S. J.

Beyrouth, 5 avril 1904.

P. S. — Au moment de donner le bon à tirer de ces pages, mon confrère, le P. Jalabert, me signale un bas-relief de Gérasa qui m'avait échappé.

Voici comment ce monument est décrit par son premier éditeur :

« Tablet of limestone, 22 × 32 inches, with a lion in repose carved upon it. The inscription was above the lion and close to the upper edge » (Allen, *Am. Journal of Philol.*, VI, 1885, p. 193, n° 6). L'inscription y est transcrite comme il suit :

ΤΩΚΟ ΕΜΩΚΑΤΕΙΛΗΝΕ
ΚΤΩΝΙΔΙΩΝΕΠΟΙΙΙ ΕΝΕ
ΕΤΟΥΕΗΡ

Depuis 1885, on avait perdu la trace de ce bas-relief : ni le prince Abamelek Lazarew, ni le professeur O. Puchstein, qui visitèrent à loisir les ruines de Gérasa, n'en font mention, et, dans son *Repertorium der griechischen Inscriften aus Gerasa*, H. Lucas

1. Cf. Perdrizet, *Sur l'origine égyptienne du J. H.*, dans la *Rev. arch.* 1903, II, p. 399. — Le dieu de type héliopolitain, aujourd'hui à Berlin, publié par M. Clermont-Ganneau (*Comptes rendus*, 27 février 1903), porte également une petite barbiche sous le menton. Ce détail important n'apparaît pas sur la photogravure, mais il est *absolument certain* : j'ai eu le bronze entre les mains, par l'entremise du Dr Rouvier.

suit l'unique copie communiquée par S. Merrill à M. Allen. Comme tant d'autres, le bas-relief avait été transporté ailleurs et, depuis près de vingt ans, avait échappé aux voyageurs.

Les relations que ce monument offre avec le nôtre sont évidentes; il y a même plus : l'identité est indiscutable.

Sans doute, M. S. Merrill a traité le monument avec assez d'indépendance : voyageur pressé et archéologue improvisé, il l'a décrit sommairement, en omettant le détail principal; dans l'inscription, il a pratiqué une coupe arbitraire et commis une bévue bien excusable (comparer paléographiquement l'énigmatique ΚΑΤΕΙΛΗΝ avec la lecture certaine ΚΑΤΕΥΧΗΝ). Mais ces erreurs légères ne peuvent nous tromper et je crois la véritable identité du monument, que nous avons photographié à Damas, définitivement établie : c'est exactement celui que Merrill vit *in situ* à Gérasa[1]. Sans avoir apporté de l'inédit, nous avons, du moins, par une publication plus exacte, rendu au bas-relief son intérêt jusqu'ici inaperçu.

S. R.

1. Cette rectification de provenance entraîne une modification légère dans le calcul de la date : l'année ϟΡ, comptée d'après l'ère de Gérasa, nous reporte à 127 après J.-C.

LE POSEIDON DE BYBLOS

Au mois d'octobre 1903, des ouvriers, occupés à ouvrir une tranchée pour l'établissement des fondations d'un modeste *Khan*, à l'entrée du village moderne de Gebeil qui occupe l'emplacement de l'antique Byblos, rencontrèrent une épaisse couche de tessons de tuiles romaines. Sous les tessons, apparut une

Fig. 1. — Poseidon de Byblos. (Musée de Constantinople.)

statue de marbre, couchée la face contre terre. La tranchée fut un peu élargie et, à l'aide d'un treuil, on parvint à en extraire la lourde masse.

Aussitôt exhumée, la statue fut enfermée dans une sorte de cave par les moines maronites Antonins, sur le terrain desquels elle avait été découverte. C'est dans cette cave que j'ai pu l'examiner à deux reprises et en prendre des photographies (fig. 1).

Comme on peut en juger, elle représente indubitablement Poseidon et appartient à un type déjà connu (cf. le Neptune de Cherchell, *ap.* S. Reinach, *Répertoire*, II, 30, 3). La statue, en marbre blanc d'un grain très fin, mesure plus de deux mètres, y compris la plinthe, assez mince et brisée de toutes parts, sur laquelle elle se dresse. La conservation est à peu près complète : seuls les pieds et les bras du dieu ont souffert. Le bras gauche, qui soutenait la draperie, est cassé un peu au-dessus du poignet; le bras droit est brisé beaucoup plus haut; aussi serait-il assez difficile d'en préciser le mouvement, si deux éraflures carrées que l'on constate, la première sur la hanche droite, la seconde un peu plus haut, sur le devant de la cuisse, au niveau du pubis, ne marquaient la place de deux tenons qui ont disparu avec le bras. Il semble donc que le dieu devait tenir de la main droite un trident. Du reste, cet attribut est consacré par l'usage, tout comme le dauphin qui se dresse à droite, appuyé contre un tronc de palmier et tenant un poisson en travers de sa gueule.

A part la tête qui est réellement belle et rappelle la majesté olympienne de Jupiter, le reste de la statue est d'une facture ordinaire : c'est un assez beau spécimen de l'art provincial d'époque romaine, mais rien de plus. Quoi qu'il en soit, cette statue ne laisse pas d'avoir un réel intérêt, surtout à cause de sa provenance : c'est le premier marbre qui sorte à peu près intact des ruines de Byblos. D'habitude ils sont atrocement mutilés et décapités : on sent que l'on rencontre des victimes d'un cataclysme ou d'une réaction religieuse violente.

Naturellement, tous les marchands d'antiquités, grands et petits, — ils sont légion en Syrie — se disputèrent cette pièce qu'ils estimaient surtout à cause de sa taille. Les propriétaires hésitèrent longtemps, attendant la dernière surenchère. Mais, entre temps, les journaux du pays menaient un certain bruit autour de la trouvaille. Ce qui devait arriver arriva : la statue fut confisquée et c'est au Musée Impérial de Constantinople que l'on pourra voir, à côté du Zeus de Gaza, le Poseidon de Byblos.

L. Jalabert, s. j.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

DE LA

COLLECTION CAMPANA

(*Troisième article*[1])

XII

Bien qu'il eût peint, nous dit-on, dans sa jeunesse « d'agréables petits sépias »[2], l'empereur Napoléon III était dépourvu de tout sens artistique, témoin la singulière faveur qu'il témoigna au Badois Winterhalter, dont les fades portraits d'après le couple impérial furent copiés pour un grand nombre de nos villes. D'ailleurs, l'Empereur ne connaissait pas, même par des photographies ou des dessins, la vaste collection que son *fiat lux* ajoutait au patrimoine du pays. Pour rendre à la France ce grand service, il avait pris une initiative tout à fait imprévue; il avait méconnu les principes de la hiérarchie administrative; il avait froissé Nieuwerkerke, tout puissant auprès de sa redoutable cousine; il s'exposait de gaîté de cœur aux attaques de l'Opposition, dont les critiques, adressées à l'acquisition, devaient fatalement monter jusqu'à lui. Quelles raisons ont pu le déterminer à assumer une responsabilité de cet ordre, qui ne convenait pas ou convenait mal à un chef d'État?

Sans doute, l'exemple donné par l'autocrate russe, la pensée qu'il contribuait ainsi à la gloire de son principat, furent pour beaucoup dans sa détermination; mais d'autres influences vinrent s'ajouter à celles-là. On peut soupçonner d'abord, comme nous l'avons vu, celle de la famille Campana, dont l'Empereur se

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre et de novembre-décembre 1904.
2. Chennevières, *Souvenirs*, II, p. 3.

savait, mais ne pouvait se dire l'obligé; il est évident que les Campana avaient intérêt à la conclusion d'un marché qui achevait de les libérer de leurs dettes[1]. D'autre part, à ce moment à la fois brillant et troublé de sa carrière, l'Empereur devait tenir beaucoup à contenter Mme Cornu, dont la famille et les familiers — Sébastien Cornu, Léon Renier, Clément, Renan, Desjardins — avaient été mis ou devaient être mis en évidence par l'acquisition et l'organisation du nouveau Musée.

M. Grandidier m'a raconté qu'après le prélèvement opéré par Guédéonow, Mme Cornu vint visiter Rome, qu'on lui fit admirer ce qui restait du musée Campana et qu'elle s'employa dès lors à faire aboutir le projet d'achat. Ce voyage de Mme Cornu à Rome ne m'est pas autrement attesté et l'informateur de M. Grandidier — un ami de son père — a pu fort bien se tromper sur ce détail; mais il est sûr que Mme Cornu était très en faveur de l'achat et que ses amis s'y employèrent à son défaut.

Cette réserve doit être faite ici, car, contrairement à une opinion accréditée, *Mme Cornu ne voyait pas l'Empereur en 1861.*

Hortense Lacroix, née en 1810, était la fille d'une dame de compagnie de la reine Hortense. Filleule de la reine, elle fut élevée avec Louis-Napoléon dans le château d'Arenenberg, voisin du lac de Constance, et prit toute jeune un grand empire sur ce caractère vacillant et maladif. Pendant les années que le conspirateur passa dans la forteresse de Ham, elle lui rendit de nombreuses visites et s'employa à corriger ses écrits; peut-être connut-elle alors la future marquise Campana et sa mère, qui furent parmi les amies fidèles du prétendant. Quand Louis-Napoléon se fut échappé, Hortense Lacroix le rejoignit en Angleterre; elle ne cessa de le fréquenter à son retour. Mais le coup d'État, qu'elle n'avait ni prévu, ni conseillé, les brouilla pour douze ans. Mme Cornu, mariée en 1834 au peintre Sébastien Cornu, élève d'Ingres, demeurait alors à Vincennes; elle entendit de là le bruit des fusillades dans Paris. Lorsque le prince-président vint pour

1. Voir la lettre de Mérimée à J. de Witte, citée plus haut.

la voir, après le crime, elle cria du haut de l'escalier, pour qu'il l'entendît, qu'elle ne voulait pas recevoir chez elle des assassins. En 1856, lors de la naissance du prince impérial, elle parut s'adoucir un peu, mais continua à bouder fièrement, se contentant de relations indirectes avec son ancien ami. Si je suis bien informé, ses deux principaux intermédiaires étaient Mocquard, secrétaire et chef du cabinet de l'Empereur, et Charles Thélin, ancien valet de chambre du prince à Ham, devenu trésorier de la cassette impériale, grand dispensateur de secours et de pensions.

Le 21 mai 1860, Mme Cornu disait à l'Anglais Nassau Senior[1] : « Il m'a demandé il y a quelque temps de faire pour lui des recherches en Allemagne au sujet de son livre (l'*Histoire de César*). Mocquard m'écrivit une lettre de remerciements. Louis-Napoléon y ajouta de sa main ces mots : « Ceci me rappelle les bontés que Mme Cornu avait pour le prisonnier de Ham. Les extrêmes se touchent, car les Tuileries, c'est encore une prison. » — En 1861, l'Empereur lui envoya un vase de jade, provenant du pillage du Palais d'Été près de Pékin. Elle dit à Senior : « Nous ne nous voyons pas, mais nous correspondons. Je lui sers d'intermédiaire auprès de plusieurs savants allemands. Je lui procure des renseignements pour son livre, comme je faisais à Ham pour son livre sur l'artillerie. » C'est cette année même qu'eut lieu l'achat de la collection Campana et la nomination de Sébastien Cornu à la direction provisoire du nouveau Musée; on comprend dès lors l'importance de ce témoignage : « Nous correspondons », recueilli par l'écrivain anglais.

La réconciliation n'eut lieu qu'en 1863, le 5 mars ; c'est encore grâce à Senior que l'on peut fixer cette date. Napoléon avait écrit à Mme Cornu une lettre pathétique ; elle refusait de le voir depuis douze ans ; il ne supportait pas la pensée que la mort pouvait le surprendre avant que Mme Cornu eût embrassé son fils, qui allait avoir sept ans. Mme Walewska vint chercher Mme Cornu de la part de l'Empereur et la conduisit aux Tuileries. Elle le trouva,

1. E. d'Eichthal, *Revue de Paris*, 1897, t. IV, p. 195 et suiv.

dans le cabinet du souverain, avec l'Impératrice. « Méchante femme, s'écria l'Empereur, voilà douze ans que tu me tiens rigueur ». On s'embrassa, on pleura; puis on envoya chercher l'enfant, que Mme Cornu embrassa avec effusion. « Après un reste de gêne, disait-elle à Senior, nous causâmes aussi familièrement que jamais. Depuis, je le revois ou je revois l'Impératrice deux ou trois fois par semaine... Mais, de temps à autre, la destruction de nos libertés, les massacres de 1851, les déportations de 1852, les représailles de l'attentat d'Orsini se dressent devant mon esprit et j'ai horreur des embrassements d'un homme couvert du sang de tant de mes amis. »

Si cette noble femme surmonta ainsi ses scrupules — dont elle eut peut-être tort de faire si franchement la confidence à un étranger — elle n'usa jamais de son influence que pour le bien public, dans l'intérêt des savants et des hommes de lettres qu'elle groupait autour d'elle, qui lui parlaient et lui écrivaient à cœur ouvert. Je ne trouve pas d'exemple qu'elle ait sollicité pour elle-même une faveur. Son mari, en 1862, fut privé de sa situation d'administrateur du Musée Napoléon III; la preuve qu'elle n'en voulut pas à l'Empereur de ce coup porté à l'un des siens, c'est qu'elle se réconcilia avec lui l'année suivante et que Cornu ne reçut pas de compensation. D'autre part, presque au lendemain de la réconciliation, sachant qu'un poète républicain, Leconte de Lisle, en était réduit à brûler ses livres pour se chauffer, elle obtint pour lui la pension modeste qui lui a été si cruellement reprochée plus tard[1]. Elle ne chercha pas à briller aux bals de la cour; elle n'eut point de loge à l'Opéra; mais, seule de son sexe, elle avait obtenu l'autorisation de suivre les séances de l'Académie des Inscriptions et elle en profitait régulièrement, s'asseyant, m'a dit M. Pingard, sur la petite banquette à droite du bureau, où les académiciens venaient faire cercle autour d'elle, sourds aux coups de la sonnette présidentielle qui annonçait le début de la séance. Duruy, ministre libéral et hostile à la Congrégation, la

1. Cf. *Revue critique*, 1902, II, p. 115.

tenait au courant de ses grands projets dans des lettres vibrantes dont on vient de publier quelques fragments[1]. On fera quelque jour un beau livre intitulé : « Mme Cornu et ses amis », où revivra ce qu'il y eut de plus respectable à une époque dont on médit non sans raison... Mais je me souviens, un peu tard sans doute, que j'écris à la *Revue archéologique* et que, si l'histoire de la science admet des digressions, elle ne m'autorise pas à franchir le seuil de la politique. Revenons donc à nos emballeurs et déménageurs, que nous avons laissés à Rome sous la surveillance de Cornu et de Clément.

XIII

En 1861, il n'existait pas encore de voie ferrée reliant directement Paris et Rome. Les caisses contenant la collection Campana furent embarquées à Cività-Vecchia pour Marseille et de la dirigées sur Paris; le trajet seul de Marseille à Paris coûta 40.000 francs[2]. Les premières caisses arrivées allèrent s'échouer au Louvre, où l'on reconnut qu'il n'y avait de local disponible ni pour le déballage ni pour l'exposition ; on résolut alors de tout transporter au Palais de l'Industrie, construit sur les Champs-Élysées en vue de l'exposition de 1855, et resté libre[3]. En vue du déballage des caisses et de l'organisation des salles, un jeune antiquaire, M. E. Saglio, collaborateur du *Magasin pittoresque* et de la *Gazette des Beaux-Arts,* fut adjoint à MM. Cornu et Clément; lié avec Édouard Charton, directeur du *Magasin pittoresque*, dont il devait devenir le gendre, il avait été recommandé par lui à Mme Cornu. M. Saglio eut spécialement pour mission de recevoir les caisses à Bercy, d'en surveiller le transport et l'ouverture au Palais de l'Industrie. Charles Clément l'aida dans cette besogne, qui remplit tous les mois d'hiver et exigea beaucoup de soins et de dévouement.

1. *Dépêche* de Toulouse, 5 mai 1904.
2. *Revue archéol.*, 1862, I, p. 268.
3. E. Chesneau, *La vérité sur le Musée Napoléon III*, p. 11.

L'inauguration de ce qu'on appelait déjà *le Musée Napoléon III* avait été fixée au 1er mai; elle eut lieu à la date indiquée, le jour même où s'ouvrit la grande Exposition Universelle de Londres. Le *Moniteur* du 29 mai publia la note suivante :

L'Exposition du Musée Napoléon III s'ouvrira au Palais de l'Industrie (Champs-Élysées) le jeudi 1er mai. L'entrée sera gratuite. Le mardi sera réservé aux études; des cartes d'admission seront délivrées à cet effet. Le lundi, le Musée sera fermé pour le service intérieur, etc.

Le 3 mai, le *Moniteur* annonça que le Musée était ouvert et ajouta : « L'administration provisoire du Musée délivre, sur demande écrite, des cartes d'étude pour le mardi aux savants, aux artistes, aux chefs d'atelier, ainsi qu'aux ouvriers recommandés par leurs patrons ».

Cette note, d'apparence inoffensive, était, en réalité, grosse de menaces pour le Louvre. Elle indiquait nettement ce qui, dès lors, était l'idée fixe de l'administration provisoire, comme d'un certain nombre de savants : que le Musée Napoléon III vivait d'une vie propre, qu'il ne s'adressait pas au même public que le Louvre, qu'il se proposait de fournir des modèles aux chefs d'industrie et aux ouvriers. On savait quelle était, pour ces derniers, la sollicitude de l'Empereur; en lui proposant de créer un musée pour les ouvriers, surtout pour les ouvriers sages, « recommandés par leurs patrons », on était sûr d'obtenir son assentiment.

Rien n'avait été négligé pour donner à l'exposition un caractère encylopédique ; ce que la collection Campana et les acquisitions faites depuis l'achat ne fournissaient pas, on le demanda aux missions scientifiques très fructueuses dont plusieurs jeunes savants, tous protégés et amis de Mme Cornu, venaient de s'acquitter avec éclat. Pour la première fois, on vit au Palais de l'Industrie les originaux et les moulages rapportés de Syrie par Renan[1], de Galatie par MM. Perrot, Guillaume et Delbet, de Macédoine par MM. Heuzey et Daumet. Une série d'articles intitulés : « No-

1. Les deux salles comprenant les objets recueillis par la mission de Phénicie furent ouvertes un peu plus tard (*Moniteur*, 24 mai 1862).

tice sur le Musée Napoléon III et Promenade dans les Galeries », par E. Desjardins, parut en feuilleton dans le *Moniteur* des 1er, 7 et 8 mai ; quelques jours après, la brochure réunissant ces articles était en vente dans les salles et servait à orienter le public. D'autres catalogues, hâtivement composés, mais utiles, et dont l'existence même était un reproche pour les conservateurs du Louvre, qui montraient si peu de zèle à en publier, vinrent bientôt s'ajouter à la *Notice* de Desjardins. J'ai sous les yeux un volume factice, acheté sur les quais par M. Seymour de Ricci, où l'on trouve reliées, à la suite de la *Notice* de Desjardins (2e éd., 1862, 70 p.), les brochures suivantes : 1° *Catalogue de la mission d'Asie Mineure dirigée par M. G. Perrot* (1862, 20 p.) ; 2° *Catalogue de la mission de Macédoine et de Thessalie dirigée par M. L. Heuzey* (1862, 33 p.) ; 3° *Catalogue des objets provenant de la mission de Phénicie, dirigée par M. E. Renan* (1862, 2e éd., 35 p.) ; 4° *Notice sur les vases peints et à reliefs du Musée Napoléon III, par J. de Witte* (s. d., 35 p.) ; 5° *Catalogue des tableaux, des sculptures de la Renaissance et des majoliques du Musée Napoléon III* (1862, 248 p., sans nom d'auteur) ; 6° *Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III* (1862, 228 p., sans nom d'auteur). Une deuxième édition de ce dernier catalogue (242 p.) parut la même année avec une préface signée de l'auteur principal, Ch. Clément, qui nomme comme ses collaborateurs MM. Brunn et Castellani à Rome, Stromwald à Paris, ainsi que MM. L. Renier et J. de Witte. Déjà, le 2 mai 1862, Léon Renier avait fait hommage de la première édition à l'Académie des Inscriptions, en l'attribuant à la collaboration de MM. Clément, Brunn et Stromwald, sans nommer — c'était peut-être par inadvertance — celui qui aurait dû l'être avant les autres, Castellani.

La plus imparfaite de ces notices était celle des tableaux. Le compilateur anonyme, Cornu, regrettait, dans la préface, de n'avoir pu donner un catalogue raisonné : « Le temps nous a manqué. Placé dans l'alternative ou de laisser le public sans le moindre guide... ou de lui donner la traduction, seulement abrégée et simplifiée, du catalogue italien, nous nous sommes arrêté

à ce dernier parti. Un grand nombre des attributions de ce catalogue sont discutables; quelques-unes d'entre elles sont erronées. » Cette réserve était bien nécessaire, car le catalogue fourmille de grosses erreurs, qui ne sont pas seulement des erreurs d'attribution. Il y avait d'ailleurs une singulière exagération à dire, dans la même préface, que « le catalogue, fait d'une manière complète, ne serait rien moins (*sic*)[1] qu'une histoire de l'art en Italie à l'époque de la Renaissance. » Le manque presque absolu de tableaux authentiques de grands maîtres, dans cette masse de 646 panneaux, enlevait toute apparence de bon sens à ce langage, qui devait provoquer, en manière de représailles, de sévères ou ironiques appréciations.

Mais c'est surtout la notice de Desjardins qui était faite pour mettre le feu aux poudres. Préjugeant l'avenir de la collection acquise par l'Empereur, le jeune et ambitieux écrivain opposait le nouveau musée à tous les musées connus, parce que ce n'était pas une réunion « d'objets d'art choisis avec goût », mais une véritable histoire de l'art « dans toutes ses transformations. » L'intérêt de ce musée unique « réside principalement dans l'ensemble qu'offrent les séries, au point que, si l'on songeait à les diviser, la valeur toute spéciale de cette collection et même de chacun des objets qui la composent en serait certainement diminuée » (p. 7). Dans la *Conclusion* (p. 68), Desjardins revenait à la charge, mais cette fois en son nom propre, tandis qu'il avait semblé, dans le préambule, interpréter la pensée même du Gouvernement : « Nous répétons ici le vœu que nous avons exprimé en commençant, de voir conserver réunies les richesses de ces séries, dont l'ensemble même fait l'intérêt tout spécial et rehausse la valeur artistique du Musée Napoléon III. » Il faut convenir que Vitet fut excusable de croire trouver là l'expression d'une opinion officielle, d'autant plus que la *Notice* avait paru d'abord dans le *Moniteur*.

Voici comment était distribuée la collection :

1. Cornu voulait évidemment dire : *rien de moins*.

1° *Vestibule du bas*. Sculpture antique. — Sarcophages d'Apollon et Marsyas, de Phèdre. — Statues dites de Sylla, de Claude, de Titus, de Vespasien;

2° *Vestibule du haut*. Autres statues antiques, entre autres l'Amour bandant son arc, l'Alexandre, la Julie;

3° *Salon carré*[1]. Les bijoux antiques, au nombre de 1.200 pièces dans 64 écrins; les ivoires; des statues antiques, parmi lesquelles le prétendu Brutus, l'Actéon, la Vénus Marine, l'Auguste; les verres antiques; les bronzes; les peintures antiques; les vases de Canossa;

4° *Trois salles* contenant 4.500 vases étrusques et grecs;

5° *Les bas-reliefs en terre cuite*, les figurines, les rhytons.

6° *Les inscriptions anciennes*, marbres, cippes en péperin et briques. « Elles sont au nombre de 800 environ, presque toutes inédites; M. Léon Renier va les publier dans le catalogue spécial de cette série. » Naturellement, ce catalogue n'a jamais paru; on sait trop ce que valaient les promesses de publication de L. Renier;

7° *Moulages en plâtre* exécutés sous la direction de Ravaisson[2];

8° *Moulages de la colonne Trajane*; 300 pièces;

9° *Mission de Syrie*;

10° *Majoliques ou faïences italiennes*;

11° *Statuaire et terres cuites de la Renaissance*;

12° *Dix salles contenant plus de 600 peintures*;

13° *Missions d'Asie Mineure et de Macédoine*.

La *Notice* de Desjardins n'est pas mal faite; mais il s'y trouve des erreurs amusantes, comme cet homme d'esprit en a laissé échapper à tous les moments de sa carrière scientifique. La plus forte est à la p. 48. Il s'agit d'une majolique italienne, aujour-

1. Remarquez l'emploi de cette expression, qui désignait la salle des chefs-d'œuvre au Louvre.

2. Ravaisson eut, à Rome, des facilités exceptionnelles pour faire mouler des antiques aujourd'hui inaccessibles; mais il était si négligent qu'il ne prit ou ne garda aucune note touchant les objets qu'il fit mouler. Un certain nombre de ces moulages, déposés dans la salle du Manège au Louvre, sont encore à identifier aujourd'hui.

d'hui au Louvre, sur laquelle est peinte, d'après une des *Loges* de Raphaël, la Tentation de Joseph; l'artiste a représenté au fond du tableau un Pan cornu et ithyphallique. Sont-ce les cornes qui induisirent Desjardins en erreur? Toujours est-il qu'il fit de ce Pan un mari trompé ou sur le point de l'être et décrivit ainsi le tableau : « Jolie composition de la chasteté de Joseph, avec la variante de Putiphar apparaissant au fond de l'alcôve ». On ne tarda pas à en rire[1]. A la p. 39, on trouve une erreur plus agaçante, que Desjardins, d'ailleurs, reconnut loyalement quand elle lui eut été signalée par Vitet. Il y parle de terres cuites groupées « au-dessous de la fameuse *coupe de Cumes*, aux têtes dorées, aux fleurs coloriées en relief. » Cette coupe de Cumes n'était nullement fameuse; il semblait que l'auteur eût cherché à provoquer une confusion entre cet objet secondaire et le grand vase de Cumes, si malheureusement prélevé par l'Ermitage et que les adversaires de la collection louaient avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il n'y était plus.

XIV

Le succès de l'exposition fut d'abord très vif. Six cents cartes de travail furent délivrées par l'administration provisoire. Je ne possède pas de chiffres pour le premier mois, mais, du 6 juin au 5 juillet, le nombre des visiteurs oscilla entre 1.000 pour les jours de semaine et 6.000 (exactement 5.986) pour le dimanche. La date de la fermeture, fixée d'abord au 1er août, fut reportée au 31 octobre; au mois d'août, il y eut encore 2.500 visiteurs le dimanche et de 600 à 800 visiteurs les jours ordinaires[2]. En septembre, ces chiffres baissèrent très sensiblement et l'on se plut à dire qu'il y avait, dans les salles, plus de gardiens que de visiteurs; il est vrai qu'à cette époque le musée avait déjà été remis

1. A. Jacquemart (*Gazette des Beaux-Arts*, 1862, II, p. 301) se plaint que cette erreur ait été « propagée par des journaux influents » et qu'on ait voulu faire de Putiphar « le témoin de la tentative désordonnée de sa femme. »
2. Desjardins, *Du patriotisme dans les arts*, p. 17.

aux conservateurs du Louvre, qui ne se souciaient nullement d'y attirer le public.

Le ton de la presse française, enthousiaste au début, resta généralement favorable. Il n'en fut pas de même de la presse étrangère, anglaise, belge et allemande. La France de 1861 et le rêveur aventureux qu'elle souffrait à sa tête n'étaient guère aimés au dehors et excitaient autant de jalousie que d'inquiétude. L'Empereur s'était découvert en achetant la collection Campana; on le visait en la dénigrant. Cela n'était pas vrai seulement de l'étranger, mais en France, où l'opposition des salons légitimistes et orléanistes faisait volontiers flèche de tout bois.

Mais, comme il arrive dans les choses humaines, les mémorables polémiques qui remplirent l'été et l'automne de 1862 furent alimentées par des causes multiples. Il y avait les raisons politiques que j'ai indiquées; il y avait des rivalités personnelles; il y avait enfin le conflit de deux doctrines qui n'ont pas cessé depuis de se partager l'opinion, toutes les fois que l'organisation des Musées nationaux s'est trouvée en jeu.

Je vais résumer d'abord les deux thèses en conflit et énumérer les arguments qu'invoquèrent les adversaires, en laissant de côté, pour l'instant, ce qui était de pure polémique ou touchait à des antagonismes personnels.

XV

Voici d'abord la thèse du surintendant des Beaux-Arts et des conservateurs du Louvre, que l'on trouve exposée, par exemple, dans la brochure d'Ernest Chesneau, *Les intérêts populaires dans l'art, la vérité sur le Louvre, le Musée Napoléon III et les arts industriels*, publiée dans les derniers mois de 1862.

Le Musée Campana n'a pas été réuni par son fondateur d'après un plan préconçu et systématique; c'est un assemblage hétérogène des produits de fouilles exécutées en Italie et d'acquisitions souvent faites en bloc, au hasard des occasions.

Ce Musée contient non seulement des objets en double, mais des centaines de répliques sans intérêt des mêmes types, en par-

ticulier dans la section des vases. Il abonde, surtout dans celle des tableaux primitifs, en pièces médiocres, mal attribuées, qui ne peuvent rien apprendre au public et constitueraient, dans un grand musée comme le Louvre, un encombrement plutôt qu'une richesse.

D'autre part, c'est bien pour le Louvre et pour combler ses lacunes que ce musée a été acquis; cela a été dit formellement par le marquis d'Espeuilles, rapporteur du projet d'acquisition au Sénat, et cela était si bien conforme aux intentions de l'Empereur que le souverain avait d'abord confié à des conservateurs du Louvre la mission de le renseigner sur l'importance de la collection à acquérir[1]. Acheté avec l'argent de *toute* la France, ce musée est parfaitement propre non seulement à enrichir le Louvre d'objets d'une réelle valeur, mais à fournir aux musées de province des spécimens très instructifs, sinon de premier ordre, de la céramique antique, de la peinture italienne du xve siècle, de la majolique, etc.

Conserver, dans son intégrité, un pareil Musée, en présence et à quelques pas du Louvre, serait créer un double emploi aussi préjudiciable à l'éducation artistique du public qu'au bon renom de la science et des connaisseurs français.

A quoi Sébastien Cornu et ses amis, parmi lesquels de nombreux amateurs et artistes, répondaient par les considérations suivantes :

Campana n'a nullement collectionné « au petit bonheur ». « Tous ceux qui l'ont connu au temps de sa prospérité savent qu'il se préoccupait fort de créer des séries historiques suivies. Il avait grande prétention à cet égard, surtout pour ses vases et ses terres cuites. Personne n'ignore à Rome qu'il lui arrivait de refuser souvent un objet d'art d'un certain mérite, mais dont il possédait l'équivalent historique... Il dit encore aujourd'hui, à qui veut l'entendre, que son intention a toujours été de faire *un Musée historique universel*... Eût-il jamais conservé des produits dont le dessin est si rapide et la peinture si négligée, s'il n'eût

1. Je ne connais pas de preuve de cette assertion.

voulu présenter une suite non interrompue de spécimens servant à l'histoire des procédés, de l'emploi des pâtes, des vernis, de l'art du dessin et de la couleur[1]? »

Le Musée de South Kensington, créé en 1851 à Londres, a pour but de mettre les industries d'art de l'Angleterre en état de lutter contre les industries similaires en France. Les progrès accomplis de l'autre côté du détroit sont déjà surprenants; l'Exposition internationale, ouverte à Londres le même jour que le Musée Napoléon III à Paris, en fournit des preuves nouvelles. « Messieurs, disait récemment lord Granville aux exposants français qui l'avaient invité au banquet offert par eux au prince Napoléon, j'espère que vous voudrez bien pardonner aux industriels anglais d'avoir profité des leçons que vous leur avez données aux Expositions de 1850 et de 1855. » « L'Angleterre marche à grands pas dans la voie du progrès et, usant de cette force de volonté qu'on lui sait, elle nous laisse prévoir le jour où elle sera notre rivale dans le domaine de l'art industriel, comme elle l'est déjà dans celui de l'industrie pure. Pourvu qu'elle n'aille pas au-delà! Elle nous semble être aujourd'hui à notre égard dans la position où nous nous trouvions, par rapport à l'Italie, à l'aurore de la Renaissance[2] ». Un éminent amateur, Galichon, demandait, avec la même conviction, que la France possédât l'analogue du Musée de South Kensington, avec des séries d'objets racontant l'histoire de l'art industriel et pouvant, mieux que les chefs-d'œuvre du Louvre, être mis à la disposition du public[3]. Il signalait, au palais des Champs-Élysées, l'affluence des visiteurs, les nombreuses demandes de cartes de travail, l'assiduité des savants et des fabricants à profiter des facilités qu'on leur offrait. « Le nom même du souverain, donné à l'ensemble des collections, avait fait naître l'espoir d'une institution nouvelle et puissante, capable de raffermir notre goût et de maintenir à l'étranger la prééminence de nos produits ». Une réunion de chefs-d'œuvre

1. Desjardins, *Du patriotisme*, p. 20.
2. Darcel, *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, II, p. 314.
3. *Ibid.*, 1862, II, p. 223.

et une réunion de documents ne répondent pas au même besoin, quand même il y aurait, parmi les documents, beaucoup de chefs-d'œuvre. « L'esthétique et l'archéologie se partagent de de nos jours le domaine de la science. Que deux musées répondent à ces deux grandes divisions de l'esprit humain, que le Louvre porte bien haut le drapeau de l'esthétique... et qu'un Musée Napoléon III réunisse les monuments intéressants pour la science, révèle aux fabricants les procédés perdus depuis des siècles et enseigne comment l'art peut rehausser et embellir l'industrie[1]. » En revanche, « réunir au Louvre les monuments d'archéologie et ceux d'un art secondaire, c'est fausser la destination de ce Musée et le jeter dans une voie pernicieuse ». D'ailleurs, avec son personnel restreint, le Louvre ne peut être à la disposition des industriels, des ouvriers d'art, devenir pour eux un établissement d'enseignement et une collection de modèles. Il faut à Paris un Musée industriel; or, « la France moderne y regarderait sans doute à deux fois avant d'entreprendre la création d'un nouveau Musée et elle voit le germe de ce grand établissement dans les collections précieuses qui constituent le Musée Napoléon III[2] ». « Formé de collections presque exclusivement (!) archéologiques et industrielles, il était merveilleusement propre à devenir le centre d'une vaste institution appelée à se ramifier dans toute la France... Son annexion au Louvre lui [ferait] perdre la plus grande et la meilleure partie des bénéfices qu'on était en droit d'en attendre[3] ». Enfin, à l'appui de la même thèse, Desjardins citait[4] une adresse unanime des membres de la Société de l'art industriel, publiée dans divers journaux et qui se terminait ainsi : « Des idées nouvelles, des procédés inconnus jusqu'à ce jour sont venus se révéler à nous [dans le Musée Napoléon III]. D'importants travaux ont été immédiatement entrepris par la plupart d'entre nous. Des modèles

1. Darcel, *ibid.*, p. 226.
2. *Ibid.*, p. 480.
3. *Ibid.*, p. 227.
4. Desjardins, *Du patriotisme*, p. 11.

nouveaux se créent, des publications se préparent; photographes, mouleurs, dessinateurs, sont à l'œuvre. » — « Nous ne revendiquons pas pour nous, écrivaient MM. Cornu, Clément et Saglio à *l'Opinion Nationale*[1], l'initiative de cette idée d'un Musée-école. Elle fut émise par des artistes et surtout par des industriels qui se pressaient dans les galeries du Musée Napoléon III et qui, dans le courant du premier mois, avaient déjà demandé près de 600 cartes d'étude pour examiner et dessiner les bijoux, les émaux, les bronzes, les terres cuites, les vases, etc., de la collection. Cette idée, elle est exprimée par différents organes de la presse, elle inspirait une pétition adressée à S. E. le ministre d'État et signée par des artistes et des industriels ».

Malgré les constructions du nouveau Louvre, il serait impossible d'y loger le Musée Napoléon III, car « la place manque déjà pour étaler les anciennes richesses, comme le temps pour les cataloguer[2] ». Loin que le Musée Napoléon III doive céder toutes ses belles pièces au Louvre, c'est, au contraire, le Louvre qui, en échange de quelques chefs-d'œuvre du nouveau Musée, doit y faire le dépôt des objets purement archéologiques et intéressant l'histoire de l'industrie[3].

Qu'on n'objecte pas le manque d'un local approprié. « Assurément, le Palais de l'Industrie ne convient pas, car cet édifice n'est destiné qu'à des expositions qui n'ont lieu que pendant la belle saison.... Si les Champs-Élysées sont, à cette époque de l'année, un lieu de promenade où l'on se rend très volontiers, on ne saurait nier qu'en hiver, par le froid, la neige et la boue, ils sont d'un accès impraticable pour le piéton[4]. » — Il est amusant de lire aujourd'hui cette phrase, alors que les Champs-

1. Chesneau, *op. laud.*, p. 43.
2. Desjardins, *Du patriotisme*, p. 11. Ce reproche, d'ailleurs trop fondé, reparaît souvent au cours de la polémique que nous racontons : « Le zèle des organisateurs du Musée Napoléon III fait contraste avec la lenteur majestueuse qu'une autre administration apporte dans ses travaux. » (Ronchaud, *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, I, p. 494).
3. L. de Ronchaud, *ibid.*
4. Chesneau, *op. laud.*, p. 10.

Élysées sont devenus un boulevard autour duquel un nouveau Paris est sorti de terre! — Mais il serait facile, ajoutait-on, de consacrer à cet usage le local du Musée Dupuytren, « dans le quartier du travail et de la jeunesse, attenant à l'école gratuite de dessin destinée aux jeunes industriels[1] », ou encore celui dn Marché de la Vallée, transformé au prix maximum de 600.000 francs, ou enfin un des bâtiments attenant à l'École des Beaux-Arts[2]. D'ailleurs, le Gouvernement peut se désintéresser de cette question et en remettre la solution à la Ville de Paris, qui a besoin d'un musée municipal des arts industriels[3], dont la prospérité est en jeu dans la lutte qui s'ouvre avec les industries d'art et de luxe de l'Angleterre. » « Il est urgent que Paris réalise la pensée émise par la municipalité et par la Chambre de commerce de Lyon et que la capitale de la France possède une institution rivale de celle de Kensington[4]. » Quant à la direction scientifique du nouveau Musée, pourquoi ne pas la remettre, comme celle de l'École des Beaux-Arts, à l'Institut, afin d'éviter tout froissement avec les Musées impériaux? « Alors, comme dans l'antiquité, les arts et l'industrie se fussent inspirés aux mêmes sources, eussent été animés d'un même esprit[5]. »

On voit, par les extraits et les analyses qui précèdent, la double nature du problème posé. D'une part, une question d'opportunité : fallait-il ou non que le Musée Napoléon III se fondît dans le Louvre et dans les collections de province? — De l'autre, une question de principe encore brûlante à l'heure ou j'écris ; à côté du musée des chefs-d'œuvre, ne faut-il pas un musée de documents? Par la force des choses, le Louvre est devenu à la fois musée de documents et musée de chefs-d'œuvre ; mais quand il s'agit aujourd'hui de l'enrichir, la même hésitation, les mêmes divergences de vues se font jour. Les membres du comité consul-

1. Chesneau, *ibid.*, p. 43-44.
2. *Ibid.*, p. 15, 44.
3. F. de Lasteyrie, *Gazette des Beaux-Arts*, 1863, I, p. 555.
4. Galichon, *ibid.*, 1862, II, p. 227.
5. Lettre de Cornu, Clement et Seglio, *ap.* Chesneau, *op. laud.*, p. 44.

tatif du Louvre, savants de profession ou supposés tels, votent très volontiers l'acquisition de « pièces de séries » ; le Conseil des Musées Nationaux, sorte de Chambre haute, composé d'artistes, de dilettantes et d'hommes politiques (à une seule exception près)[1], tend à laisser les « pièces de séries » à la porte du grand Musée et à n'y admettre que des chefs-d'œuvre incontestés. Ces deux manières de voir sont également légitimes suivant le point de vue auquel on se place ; s'il est évident que celui de la science et de l'histoire n'est pas compatible avec celui de l'art, il en résulte que les polémistes de 1862 n'étaient pas mal inspirés quand ils demandaient, il y a plus de quarante ans, qu'il y eût deux musées au lieu d'un seul, pour répondre à un double besoin. Je pense que la solution toujours attendue doit être cherchée dans cette voie ; un immense palais comme celui de Compiègne devrait pouvoir être transformé, à peu de frais, non en magasin, mais en succursale du Louvre, dont toutes les sections y seraient représentées par des objets d'intérêt historique ou industriel. Mais cette solution ne s'imposera que le jour où l'encombrement du Louvre sera devenu intolérable ; or, les locaux des Ministères des colonies et des finances pouvant être ajoutés à ceux des Musées, il se passera encore longtemps avant que le besoin d'un second Louvre sur l'Oise s'impose à la sollicitude des pouvoirs publics.

Arrivons aux questions personnelles.

XVI

Vitet regrettait, non sans raison, que les conservateurs du Louvre n'eussent pas été chargés, dès le principe, comme on devait s'y attendre, d'acquérir, de transporter en France, de classer et de mettre en ordre la collection Campana[2]. L'envoi clandestin de Renier et de Cornu en Italie, la nomination d'un administrateur provisoire alors que Nieuwerkerke et Longpérier venaient d'arriver à Rome, étaient, comme Desjardins en convint

1. M. Max. Collignon.
2. Vitet, *Revue des Deux-Mondes*, sept. 1862, p. 167.

non sans malice, autant d'échecs pour le personnel du Louvre et pour le surintendant des Beaux-Arts. Nieuwerkerke n'était pas friand de nouvelles besognes. « Depuis trois ou quatre ans, écrivait Viel-Castel le 5 avril 1863, *le conservatoire n'a pas été assemblé parce que Nieuwerkerke n'a plus voulu être éclairé*[1] ». Mais il était trop intelligent pour ne pas comprendre que Cornu et ses amis s'occupaient de créer un *anti-Louvre* et, s'il avait pu se faire quelque illusion à cet égard, ses confidents, Longpérier et Reiset, conservateurs de la sculpture et de la peinture, ne lui auraient pas permis de s'endormir. Il mit donc en mouvement la puissante influence dont il disposait, avec laquelle le public d'alors identifiait presque la sienne, celle de la princesse Mathilde. Je sais qu'elle travailla pendant des mois à convaincre l'Empereur de la nécessité de mettre fin à un dualisme menaçant pour le paix du monde des arts; mais s'il existe, à ce sujet, des correspondances, je n'ai pas eu la bonne fortune de les déchiffrer.

Je ne connais pas non plus les lettres que Mme Cornu dut écrire à cette époque, et en sens contraire, à son ami d'enfance qu'elle ne voyait plus. Mais les Parisiens du temps surent parfaitement qui menait la campagne *séparatiste* et qui menait la défense; derrière Sébastien Cornu et Nieuwerkerke, ils entendaient des bruissements de crinolines. Ce n'est pas, à la vérité, un des chapitres les moins piquants de cette histoire, que ce duel de deux femmes de grand esprit, acharnées à faire triompher auprès du chef de l'État l'une son favori, l'autre son époux.

« L'âme de tout ce mouvement — écrivait Chesneau en 1862[2] — n'est peut-être même pas M. Sébastien Cornu, cet estimable élève de M. Ingres, que son maître a vaillamment soutenu; mais auprès de lui, dit-on, une personne très allante, très remuante, très répandue, entourée des anciennes sympathies d'amis qui ont çà et là quelque publicité, surtout à l'étranger. Cette personne, ajoute-t-on, porte la robe, non la robe cléricale, mais, dans l'association, la robe virile. Dans la campagne qu'elle a menée

1. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 201.
2. Chesneau, *op. laud*, p. 33.

sans merci contre l'homme de goût qui assume la lourde responsabilité de la direction d'un Musée comme le Louvre, elle a été merveilleusement servie par la mollesse et la complaisante indifférence de la plupart des grands journaux pour ce qui n'est pas purement la politique. C'est ainsi que par faiblesse, par une gentilhommerie déplacée, nous avons été sur le point de voir une république de Saint-Marin s'établir au centre de la France artistique; c'est ainsi que chez nous a failli se fonder le *credo* Campana. »

« L'homme de goût » qui daignait alors diriger le Louvre dut avoir cause gagnée dans les derniers jours de juin. S'il faut en croire Desjardins, un des moyens qu'on employa pour décider l'Empereur était justiciable de la Cour d'assises ; on falsifia, dans un rapport qu'on lui présenta, le chiffre des entrées, pour lui faire croire que le public parisien était dégoûté du Musée nouveau. Je ne sais si cette accusation est fondée et il me semble plus simple d'admettre que Napoléon III, ayant reconnu la faute initiale qu'il avait commise en traitant l'affaire par dessus le directeur des Musées, se laissa persuader de faire machine arrière pour assurer des enrichissements précieux à tous les Musées de France — et pour avoir la paix. La situation politique en Italie et au Mexique était alors assez embrouillée pour qu'il n'ajoutât point de nouveaux ennuis quasi domestiques à ceux qui, aux Tuileries même, le harcelaient déjà et empoisonnaient sa vie. Il suffit de rappeler que l'Impératrice soutenait ardemment le pouvoir temporel et que la princesse Mathilde, plus clairvoyante, voulait le sacrifier à l'unité italienne. L'Empereur, suivant son habitude, hésitait, tergiversait, mais était tourmenté sans cesse par les deux partis[1].

Comme l'autocratie ne doit jamais confesser une erreur, il fut convenu que l'Empereur avait toujours projeté la dispersion du Musée Campana et que les partisans de la solution séparatiste n'avaient exprimé que des opinions personnelles. C'est

1. Voir Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 181-188.

ce que le *Moniteur* déclarait le 4 novembre 1862 : « Jamais il n'a été question de créer un Musée spécial en dehors du Louvre ; au contraire, dans toutes les discussions qui se sont produites sur la demande de crédits pour l'acquisition des collections Campana, il a toujours été établi que ces collections viendraient compléter les richesses artistiques de même nature que renferme le Louvre. » Cette note est doublement inexacte, car, d'abord, il n'y avait pas eu de « discussion » au Parlement et, en second lieu, l'acquisition de la collection avait été décidée par l'Empereur seul, indépendamment du Parlement et sans l'aveu de la direction des Musées.

Vers la fin du mois de juin, on sut que la solution favorable au Louvre avait définitivement prévalu en haut lieu. Sébastien Cornu, « jugeant sa mission accomplie », donna sa démission le 26 juin. Le ministre d'État commença par la refuser et ne l'accepta, sur de nouvelles instances, que le 10 juillet.

Le 5 juillet, Napoléon III écrivait de Fontainebleau à Mme Cornu[1] :

« Ma chère Hortense,

« Je regrette vivement que votre mari ait donné sa démission. Il a pu y « avoir, de la part du directeur des Musées, des choses qui aient blessé votre « mari ; mais, quant à moi, j'ai toujours tâché de faire valoir son goût parfait, « son talent et son érudition ; seulement je n'ai pas varié dans mon intention de « placer au Louvre le Musée Campana. L'État ayant dépensé trente millions « pour le Louvre et fait qu'il renferme ce que l'État a de plus précieux ; et d'un « autre côté le Musée Campana est trop important pour le placer dans un bâti- « ment quelconque. J'aurais voulu aussi que l'exposition en durât plus longtemps, « mais Walewski n'a plus de fonds et nous n'aurions pas pu en demander de nou- « veaux. Voilà la question dans sa simple vérité. Mais, à part la question de « principe, je voudrais bien trouver à employer votre mari conformément à ses « goûts et à ses aptitudes et cela je le désire non seulement à cause de l'amitié « que je lui porte, mais dans l'intérêt de l'art, de la science. Aidez-moi donc dans « ce sens, vous me rendrez doublement service.

« Napoléon. »

1. Biblioth. Nat., ms., nouv. acq. fr., 1067, f. 139. Je dois la copie à l'amabilité de M. Seymour de Ricci. Quelques lignes sans importance, au commencement et à la fin de la lettre, ont été omises. — Le dossier dont fait partie

Le 12 juillet intervint le décret suivant, signé la veille par l'Empereur à Vichy[1] :

« NAPOLÉON, etc., etc.

« Vu la loi du 2 juillet 1861, qui a autorisé l'acquisition du Musée Campana ;

« Vu l'article 6 du sénatusconsulte du 12 décembre 1852 ;

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1. — Seront réunis aux collections de la Couronne, pour former le Musée Napoléon III, les objets composant le Musée Campana.

« Art. 2. — Ne seront pas compris dans la remise à faire à la liste civile impériale les objets doubles ou reconnus inutiles pour les collections du Louvre.

« Ils resteront à la disposition du ministre d'État pour être concédés soit à des établissements de l'État, soit aux Musées départementaux.

« Art. 3. — Le ministre d'État et le ministre de notre Maison sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait à Vichy, le 11 juillet 1862.

« NAPOLÉON.

« Le Ministre de la Maison de l'Empereur, « VAILLANT.

« Le Ministre d'État, « WALEWSKI. »

En même temps, le Ministre d'État désignait une commission chargée de séparer et de répartir les doubles dans les musées de province. Cette commission se composait de MM. de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, président; Prosper Mérimée et F. de Saulcy, vice-présidents; Beulé, Charles Clément, Sébastien Cornu, Courmont, de Longpérier, Ravaisson, Reiset, Léon Renier, Du Sommerard, Horace de Viel-Castel, Viollet-le-Duc, J. de Witte, Darcel. Léon Renier, Cornu et Clément refusèrent d'en faire partie ; on y adjoignit un peu plus tard le peintre Flandrin, que l'on savait opposé à la dispersion du Musée Campana, du moins à celle de la section des tableaux.

Le 12 juillet, sur un ordre ministériel, Ch. Clément remit le Musée Napoléon III à l'administration du Louvre, qui lui re-

cette pièce contient plus de 250 lettres de Napoléon III à Mme Cornu (1820-1872). La plupart des lettres écrites de Ham ont été publiées en extraits par M. Jerrold (*Life of Napoleon the third*).

1. Le texte a été reproduit par Clément de Ris, *Les Musées de province*, p. 7.

fusa toute décharge, tout récolement contradictoire des objets comprenant la collection ; ce refus motiva, de la part de Clément, une lettre qu'il adressa le lendemain au ministre d'État, « pour décliner la responsabilité d'une manière de procéder qui ne lui semblait pas régulière. » A cette allégation de Cornu, Clément et Saglio [1], on a opposé une version détaillée du même incident, qui montre combien les rapports étaient alors tendus entre Cornu et Nieuwerkerke et explique l'âpreté des polémiques qui avaient déjà commencé à ce moment. Voici cette version, telle que l'a donnée Chesneau [2] :

Les 4 800 000 francs votés par les Chambres ayant été absorbés pour l'achat, le transport et l'installation des collections, ainsi que par l'entretien du personnel, il fallait ou clore immédiatement l'exposition, ou en faire supporter les charges ultérieures à la Liste civile. On s'arrêta à ce dernier parti. Courmont, chef du Bureau des Beaux-Arts, représentant le ministre d'État, fut chargé, de concert avec les administrateurs provisoires, de livrer possession à M. le directeur général des Musées, représentant la Liste civile. Mais lorsque Nieuwerkerke et Courmont se présentèrent, Cornu était démissionnaire et ils ne trouvèrent que l'administrateur-adjoint Clément. Il fut convenu que les deux premiers, munis du catalogue d'acquisition, feraient eux-mêmes l'inventaire des objets, Clément s'offrant à se mettre à leur disposition pour les renseigner. Mais quand on s'adressa à Clément, il ne répondit pas et ne reparut pas au Musée. Alors, en l'absence de l'administrateur provisoire qui, seul, avait les pouvoirs nécessaires pour remettre le Musée à l'administrateur définitif, celui-ci prit purement et simplement possession au nom de la Liste civile, en présence du représentant du ministre d'État.

Victorieuse ainsi à grand'peine, l'administration du Louvre fit preuve d'une activité qui n'était guère alors dans ses habitudes.

1. Chesneau, *op. laud.*, p. 44.
2. *Ibid.*, p. 46.

On commença immédiatement à déblayer les salles du bord de l'eau, qui devaient servir à loger la collection; on parla de rédiger enfin les catalogues et même de ménager au public des salles d'étude dans l'aile occupée par la collection Sauvageot.

Ce beau zèle n'était d'ailleurs qu'un trompe-l'œil, puisque, à l'exception des tableaux, la partie de la collection retenue au Louvre ne fut même pas sommairement cataloguée.

XVII

Si Cornu et Clément ne reparurent pas au Palais de l'Industrie, leur mauvaise humeur et l'irritation de leurs amis ne tarda pas à trouver un écho dans la presse, sous forme de critiques dirigées contre le décret de Vichy. Je trouve une première réponse de Nieuwerkerke (non signée d'ailleurs), dans le *Moniteur* du 12 juillet :

« Le *Journal des Débats* a publié, dans son numéro du 8 de ce mois, un article qui contient des appréciations non fondées sur les conséquences qu'aurait la clôture, au 1er août prochain, de l'exposition du Musée Napoléon III au Palais de l'Industrie. Lorsque le gouvernement a demandé un crédit au Corps Législatif pour acquérir le Musée Campana, il a pris l'engagement qu'après une exposition provisoire la collection serait définitivement installée au Louvre et qu'une répartition serait faite entre les Musées de province des objets très nombreux qui se trouvent en double dans les collections. La décision qui vient d'être prise est la réalisation de cet engagement.

« L'exposition aura duré cinq mois et aura permis au public d'apprécier les richesses artistiques qu'elle renferme. Quant aux artistes et aux industriels, dont l'auteur de l'article se dit l'organe, ils peuvent être pleinement rassurés, si toutefois ils ont conçu les inquiétudes qu'on leur prête; ils n'auront rien à perdre, ils auront même tout à gagner de l'installation, dans notre grand Musée national, de collections qui viendront compléter celles de même nature qu'il possède déjà. L'espace destiné au Musée Napoléon III, dans les salles de la galerie française, est plus que suffisant pour qu'il y soit convenablement établi et l'administration des Musées impériaux s'empressera de mettre à la portée des artistes tous les moyens d'étude qui pourraient leur être nécessaires. »

L'article du *Journal des Débats* était d'une irréprochable courtoisie. En revanche, l'*Indépendance Belge* du 11 juillet publia, sans signature, une lettre de Paris rédigée sur un tout autre ton.

Paris, 9 juillet.

Vous avez vu par le *Moniteur* que, contrairement au vœu unanime des artistes, des industriels et de toutes les personnes enfin qui s'occupent de beaux-arts ou de sciences historiques, le Musée Napoléon III devait être fermé le 1er août et que les richesses qui le composent allaient être démembrées et éparpillées, soit dans la province, soit dans les différentes salles du Louvre, soit ailleurs. On ignore quelle influence a pu agir auprès du ministre d'État pour le déterminer à détruire l'œuvre dont l'Empereur avait eu l'initiative. Ce qui faisait le mérite tout spécial de ces séries, c'était leur enchaînement historique et leur unité. Les décomposer, c'est donc proprement *détruire* la riche collection que l'on avait accueillie avec tant de faveur. Plus de 1.500 cartes d'étude ont été délivrées aux artistes. Chaque jour un public sérieux et amateur intelligent de l'antiquité se presse dans les galeries. Dimanche dernier, 12.000 personnes sont venues les visiter. Les étrangers qui vont à Londres** ou en reviennent se promettent de réserver quelques jours au musée Napoléon III; les nombreux visiteurs de la province, qui affluent dans la capitale pendant les mois de vacances, comptaient prendre connaissance de ces richesses qui, d'ailleurs, appartiennent à la France et non à la Liste civile, qui ont été acquises en vertu d'une loi et dont légalement on n'avait pas le droit de disposer sans une loi. Toutes les espérances sont trompées : une commission a été nommée pour travailler au *démembrement* du musée, et il sera procédé à cette œuvre de destruction — urgente, à ce qu'il paraît — à partir du 1er août.

Cependant les chefs d'industrie et les artistes qui ont commencé des études dans les galeries de l'ex-musée Napoléon III s'étonnent qu'on ne leur laisse même pas le loisir de terminer la campagne. La *Société du progrès de l'art industriel*, dont vous connaissez toute l'importance chez nous, a, sur la proposition de M. Reiber, adopté une adresse qui se couvre de signatures et qui se termine ainsi :

« Nous venons, Monsieur le ministre, vous témoigner toute notre reconnais-« sance des facilités que l'administration nous a offertes pour consulter de près « les merveilles de l'art industriel des temps passés, en mettant à notre disposi-« tion un cabinet d'étude et les objets eux-mêmes. Des idées nouvelles, des pro-« cédés inconnus jusqu'ici sont venus se révéler à nous. D'importants travaux « ont été immédiatement entrepris par la plupart d'entre nous. Des modèles nou-« veaux se créent, des publications se préparent; photographes, mouleurs, dessi-« nateurs sont à l'œuvre. Bien des intérêts seraient compromis si la nouvelle an-« nonçant le transfert à la fin de juillet de la collection Campana au musée du « Louvre recevait son exécution ».

Vous voyez que c'est un véritable événement. Le public, beaucoup plus nom-

** N. B. — *A l'Exposition.*

breux qu'on ne le croit, qui s'intéresse à nos collections artistiques, est en émoi. On se demande ce que deviendra cette riche collection. On rompra de toute nécessité cet ordre historique et cet enchaînement graduel, si précieux pour l'étude des procédés antiques. Enfin, l'idée même qui avait présidé à la formation de la collection Campana sera mise en oubli. On lui enlèvera toute son originalité et la plus grande partie de sa valeur en séparant les pièces dont le rapprochement et l'ensemble faisaient le plus grand prix de l'ex-musée Napoléon III. On se demande comment la haute intelligence qui a conçu la pensée d'une fondation aussi nationale, après un accueil aussi empressé du public, a pu se résoudre tout à coup à anéantir son ouvrage, à lui enlever son nom, et à voir les richesses que la France a payées, enlevées à l'étude (car on ne donnera jamais au Louvre les facilités dont jouissaient les travailleurs dans l'ex-musée Napoléon III), pour aller s'enfouir dans les provinces ou remplir les lacunes du musée Charles X.

Ce n'est pas avec une complète sécurité, d'ailleurs, il faut le dire, que l'on voit entrer au Louvre tant d'objets d'art ou de curiosité. La *Correspondance littéraire* de M. Lalanne et le *Journal des Débats* signalaient récemment ce fait bizarre d'une statue en marbre blanc trouvée à Nîmes, envoyée et reçue au Louvre et qui a disparu. On pourrait demander ce que sont devenus le *musée américain* (un musée tout entier, disparu également!), des centaines d'objets du musée ethnographique, les armes du musée Sauvageot, et tant de choses que le public ne retrouve plus. Elles sont, dira-t-on, dans les magasins; mais alors comment le Louvre, qui n'a pas assez de place pour ses collections anciennes, saurait-il en trouver pour les nouvelles?

Or, il y avait un emplacement tout prêt pour les richesses de l'ex-musée Napoléon III. Les grandes salles du musée Dupuytren avec leurs annexes vont être vacantes par suite de l'adjonction de cette collection à l'École de Médecine. Le musée Campana consacré à l'antiquité aurait été placé à peu de distance de celui de Cluny consacré au moyen-âge, tous deux au centre du quartier des études. C'est donc ailleurs qu'au Louvre qu'il fallait placer le Musée Napoléon III, à moins qu'on ne tînt expressément à en détruire le caractère, à amoindrir aux yeux du public la valeur de l'acquisition. Il aura duré trois mois en tout : c'est peu et cela devient cher.

P. S. — J'apprends, au moment de fermer ma lettre, que Sébastien Cornu a donné sa démission d'administrateur du musée Napoléon III depuis une quinzaine de jours déjà, et que M. Léon Renier, qui avait été chargé avec lui de l'acquisition de ce musée, a refusé comme lui de faire partie de la *commission du démembrement*. C'est le nom que les artistes lui ont donné.

M. Froehner croit savoir que cet article est de Paul Foucher, beau-frère de Victor Hugo; Darcel, alors attaché au Louvre, lui

en aurait fourni certains éléments. Nieuwerkerke crut devoir répondre au journal bruxellois et fit paraître sa lettre dans le *Moniteur* du 17 juillet 1862 :

« Une lettre de Paris, insérée dans l'*Indépendance belge* du 11 de ce mois, contient, au sujet de la mesure qui a ordonné la translation du musée Napoléon III, des assertions mensongères et, en ce qui concerne l'administration des Musées impériaux, d'odieuses calomnies.

« Les motifs qui ont déterminé le gouvernement de l'empereur à réunir le Musée Napoléon III aux collections de la Couronne sont connus et appréciés par le public, et je n'ai point à les rappeler ; mais j'ai le devoir d'opposer le démenti le plus formel aux prétendues disparitions d'objets d'art que notre correspondant anonyme impute à l'administration que je dirige. »

NIEUWERKERKE.

Je ne prends pas au sérieux les accusations du journal belge[1]. Toutefois, les choses ne se faisaient pas toujours régulièrement au Louvre. Ainsi je crois être sûr que le conservateur des Antiques, Longpérier, avait la fâcheuse habitude d'emporter chez lui et d'y oublier longtemps les objets qu'il voulait étudier ; d'autres faisaient peut-être de même. C'est de là sans doute que seront nés des bruits injurieux que Nieuwerkerke, au demeurant fort honnête homme, eut raison de relever et de qualifier avec énergie.

Le Louvre n'étant pas prêt à prendre livraison du musée Campana, la fermeture de l'exposition, qui avait été annoncée pour le 1er août, fut prorogée, par une note du *Moniteur* (31 juillet), jusqu'à la fin d'octobre. Mais tout le monde savait que la décision prise à Vichy était irrévocable ; il ne s'agissait plus que de savoir comment se ferait la répartition.

XVIII

Un homme de grand talent et d'un caractère élevé, Vitet,

1. La statue de Nîmes est un Apollon (*Répert.*, I, 175, 6), que, par suite d'une confusion qu'a débrouillée M. Michon (*Statues antiques au Musée du Louvre*, 1901, p. 86), on croyait « égaré » en 1862 et que Renier avait signalé comme perdu à l'Académie. Quant au musée américain, il était installé à côté du musée de marine ; il fallait, dit M. Froehner, bien connaître les escaliers du Louvre pour le découvrir. Longpérier en avait publié le catalogue.

traita la « question Campana » avec beaucoup d'ampleur dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1862. Il déplorait les prélèvements opérés par la Russie et par l'Angleterre; il reconnaissait que la collection abondait en œuvres médiocres ou apocryphes; mais il estimait qu'elle contenait beaucoup d'objets qui figureraient avec honneur au Louvre et, repoussant le projet de constituer un Musée distinct, exprimait le vœu très sage qu'on ne passât pas de l'enthousiasme au dénigrement, que l'on ne réduisît pas trop fortement la part attribuée au Louvre en augmentant sans mesure celle des Musées de province. Le ton de l'article est très courtois; Vitet avait été agacé par la *Notice* de Desjardins et en avait bien vite découvert les erreurs; mais il évita de nommer le jeune archéologue et n'eut que des compliments pour les organisateurs de l'exposition. Il faut donner ici quelques extraits presque textuels de cet article, pour en faire apprécier le bon sens, le tact et l'urbanité.

Les deux reproches les plus graves qu'on ait faits à la collection Campana, surtout dans la presse étrangère, étaient, d'abord, d'être incomplète, d'avoir été « écrémée », puis, d'avoir été payée beaucoup trop cher. Si l'on s'y était pris trois mois plus tôt, si l'on s'était montré plus alerte, on acquérait toute la collection, intacte, sans lacune, et, qui plus est, à meilleur prix. Vitet se faisait l'écho de ces critiques, mais il ne les prenait pas à son compte; il semble bien, en effet, qu'elles n'étaient pas fondées, comme nous avons essayé de le montrer plus haut.

La question de prix, dit très justement Vitet, échappe à la discussion. Il n'en est pas de même de celle du prélèvement anglais et du prélèvement russe. Le tort fait par ce dernier aux trois séries des vases, des bronzes et des marbres est certainement considérable. « M. Guédéonow nous paraît avoir non seulement de bons yeux, mais un goût sûr et exercé. » Cependant, il faut faire des réserves sur les statues « rapiécées » et « replâtrées » acquises par l'Ermitage; les seules qu'on doive beaucoup regretter sont la *Naïade à la coquille* découverte à Palestrine et la petite *Lychnophore* de Cumes, avec quelques bustes, le bas-relief des

Niobides et un sarcophage remarquable. Vitet, qui avait longuement étudié la collection à Rome, avant la catastrophe de Campana, parlait de tout cela avec une parfaite compétence.

Mais la série des vases est « découronnée »! « S'il n'est question que d'archéologie, les consolations surabondent »; toutefois « rien de hors ligne, rien qui défie toute comparaison. » La Russie n'a pas seulement enlevé le vase de Cumes, « ce roi des vases » et une vingtaine de vases du même style, mais les 35 vases de Ruvo, de dimensions colossales. « Le coup de filet est complet. » Néanmoins, dans quelques sections et des plus précieuses scientifiquement parlant, telles que les vases de Caere, on nous a tout laissé, rien ne manque. C'est encore une bonne fortune d'avoir sauvé du naufrage un des produits les plus extraordinaires de la céramique antique, le groupe funèbre découvert à Caere et désigné sous le nom de tombeau lydien, « œuvre étrange, à la fois raffinée et barbare, et d'un type oriental tellement prononcé qu'on croit entendre les deux époux confirmer de leur bouche les récits d'Hérodote sur le berceau des peuples de l'Étrurie » (p. 180).

Le grand camée de Livie et les fresques de la villa Spada, qui ne sont pas de Raphaël, ne méritent pas d'être regrettés. Quant aux Anglais, ils n'ont pris qu'une vraie perle, l'Amour adolescent de Michel-Ange (mais cet objet faisait partie de la collection Gigli, non de la collection Campana).

Quelle est maintenant la valeur des autres séries, de celles, notamment, des vases, des terres cuites, des bijoux antiques, des peintures italiennes, des majoliques et des sculptures de la Renaissance?

Vitet ne s'arrête pas sur ces deux dernières, car il déclare que les majoliques sont ordinaires et que la sculpture de la Renaissance est faible. « Pauvres Della Robbia! Que d'excuses à leur faire! Ils ne sont guère mieux traités que les grands peintres leurs contemporains. Les accuser de ces froids médaillons! Les confondre avec leurs derniers élèves et leurs plus froids imitateurs! » Il est également sévère pour la vaste galerie de tableaux,

tout en réagissant contre des jugements plus sévères encore : « Nous sommes loin de professer pour cette collection le dédain absolu qu'affectent quelques personnes. Qu'on y regarde bien, tout n'est pas médiocre, il s'en faut de beaucoup. Il y a d'excellentes choses, mais rien ne vous séduit, ne vous attire, rien ne brille d'un véritable éclat. » Cela était vrai; ce qui suit comporte des réserves : « Non seulement (cette collection de peintures) enseigne mal et risque plus souvent d'égarer ceux qui savent que d'instruire ceux qui ne savent pas; mais elle commet un péché qui pour nous est irrémissible : elle calomnie, dans la personne de leurs principaux chefs, auprès de ceux qui n'ont jamais quitté la France, les écoles primitives d'Italie. Ces adorables maîtres qu'on ignore à Paris, abuser de leurs noms et nous les présenter sous cet aspect terne et morose, sans vie, sans poésie, sans soleil, il y a de quoi guérir à tout jamais du désir de les connaître mieux! » Sans doute; mais cette critique s'adressait aux étiquettes plutôt qu'aux œuvres. Il y avait là, à côté de misérables croûtes à éliminer, une réunion infiniment précieuse et instructive de documents sur l'histoire de l'art italien; c'est comme telle qu'il fallait l'étudier et la conserver, sans tenir compte des attributions du vendeur.

Les trois séries intactes des verres, des bijoux et des terres cuites enchantaient à juste titre Vitet, la dernière surtout; il a écrit à ce sujet des lignes charmantes, en avance sur la science de son temps : « La sculpture en terre cuite, si humble de matière, de travail si modeste, cette sculpture économique, expéditive, presque de pacotille, sorte de carton-pierre des anciens, n'en est pas moins, à notre avis, un des sujets d'étude les plus féconds et les plus attrayants, un des plus sûrs moyens de mesurer la portée, de sonder la puissance de l'art dans l'antiquité. Aussi la salle où nous venons d'entrer, cette longue et immense salle, garnie, d'un bout à l'autre, de fragments de ce genre, est-elle, selon nous, la partie la plus neuve, la plus originale de toute la collection Campana. » Vitet admirait surtout les plaques historiées en terre cuite; « bas-reliefs de la petite propriété, de

ceux qui, pour décorer leur maison, hésitaient à faire sculpter le marbre. Application charmante de l'art à l'industrie! C'est le génie de l'ornementation..., c'est un Pompéi en miniature. L'effet, comme à Pompéi, est un effet de masse; il ne résulte pas de tel ou tel objet plus merveilleux, plus exquis que les autres, il provient de l'ensemble... Aussi nous voudrions qu'au Louvre on ne négligeât pas ce légitime moyen d'effet, qu'on n'allât pas pousser trop loin en faveur des Musées de province le système des libéralités. En un mot, nous souhaitons qu'on maintienne et qu'on expose ensemble, dans un même vaisseau, si c'est possible, ces innombrables terres-cuites. »

Le conseil de Vitet fut suivi en 1864 par Longpérier, qui consacra à l'exposition des terres cuites Campana la salle qui a reçu depuis les tableaux de la collection Lacaze. On a fait honneur à Longpérier d'une idée qui appartenait à Vitet.

Avec des éléments aussi sérieux de succès, comment se fait-il que la collection Campana ait reçu du public un si froid accueil? « D'où vient que les vastes salles du Palais de l'Industrie soient devenues si promptement désertes? Qu'après le premier flot passé, le nombre des visiteurs n'a plus égalé qu'à grand'-peine celui des gardiens et qu'on s'est trouvé plus à l'aise les jours publics que le jour réservé? D'où vient surtout qu'à l'étranger, à Londres et à Berlin, les hommes du métier ont mis si peu de charité, nous dirions presque tant d'aigreur, à divulguer les côtés vulnérables de notre acquisition, l'importance de certaines lacunes, l'extrême élévation du prix? »

« Cela tient surtout, répond Vitet, à deux causes : on a exposé trop de choses médiocres ou douteuses, et l'on a prôné indiscrètement ce qu'on exposait. Pourquoi, par exemple, fallait-il placer dans deux ou trois grandes salles, par lesquelles devaient sortir tous les visiteurs, des statues de marbre sans valeur aucune? Ce ne sont pas même des fragments de franche décadence, des jalons archéologiques utiles à consulter : c'est pis que la barbarie, c'est le produit inerte d'une civilisation endormie, hébétée, le dernier mot de la Rome impériale. » Et que signifiait

« cette profusion, ces interminables suites d'objets toujours les mêmes, cette multitude de pièces équivoques qui jettent sur les morceaux de choix un reflet triste et incertain..... Ce malheureux système de tout produire et de tout étaler sans choix et sans mesure a rebuté le public qu'on pensait éblouir ». Les éloges intempestifs ont fait le reste. « On pourra dire de cette galerie tout le bien qu'on voudra... ; s'il ne s'agit que de la valeur individuelle d'un grand nombre d'objets qu'elle renferme, ou même d'un certain ensemble, d'une certaine abondance dans quelques catégories d'objets, nous adhérons à cette admiration..... Mais prétendre y avoir découvert, comme on l'a pompeusement déclaré[1], une grande unité, « un but entièrement neuf et qui n'a « d'analogue nulle part, les éléments complets d'une nouvelle « histoire de l'art dans toutes ses transformations », c'est pure chimère, à notre avis, et, qui plus est, grande imprudence..... Si, après un choix sévère et un triage rigoureux, deux ou trois salles du nouveau Louvre s'étaient un jour trouvées garnies d'objets d'une exquise finesse, d'une évidente rareté et d'une valeur incontestable, la critique aurait mis bas les armes..... ; mais on a voulu faire un grand coup de théâtre, inaugurer un grand Musée, le plus grand qu'on eût encore vu, le décorer du nom du souverain et démontrer par chiffres aux contribuables qu'ils en avaient pour leur argent » (p. 167).

L'idée de transformer la collection Campana en Musée d'études est absolument repoussée par Vitet : « Étrange prétention que d'enseigner l'histoire de l'art à coup de médiocrités ! Point de chronologie de l'art sans grands jalons, sans points fixes, qui permettent de s'orienter. Avant tout, des chefs-d'œuvre, les chefs-d'œuvre de chaque époque, puis, dans les rangs secondaires, des œuvres d'une authenticité certaine... Voyez cette Madone cataloguée sous le n° 90 : ce n'est pas une Vierge archaïque, c'est de la peinture barbare, une œuvre humiliante pour l'époque qui l'a vue naître. Pourquoi donc est-il là, ce tableau?

1. Dans la *Notice* de Desjardins.

Parce qu'il est daté, parce qu'il porte le millésime de 1454, précieuse aubaine pour une collection qui veut être avant tout historique. Mais ceux qui liront cette date, quelle leçon voulez-vous qu'ils en tirent? Votre tableau daté n'est que l'œuvre informe de quelque obscur retardataire. Que vient-il faire ici? Troubler les idées acquises au lieu de les clarifier. Le seul trait de lumière qu'il nous donne, c'est qu'on trouve de mauvais peintres dans tous les siècles, même au xve. Est-il besoin d'un Musée historique pour découvrir cette nouveauté-là? » (p. 183).

On aurait pu répondre à Vitet qu'à disperser ces œuvres de troisième ordre dans les Musées de province, on leur enlèverait encore le peu de signification qu'elles pourraient avoir réunies, et que, par suite, le remède qu'il proposait était encore pire que le mal.

Si la collection Campana, continue Vitet, doit être soumise à un « triage sévère », il faut se garder de se montrer trop rigoureux. « Maintenant que le mal est fait et qu'on entre un peu tard dans une voie nouvelle, nous ne craignons qu'une chose, c'est qu'on s'y lance trop avant. Telle est l'histoire des réactions. Nous ne voudrions pas qu'au Louvre on prît trop vivement le contrepied du Palais de l'Industrie, que de peur de trop réunir on croie devoir trop disperser. Conserver, sans en rien distraire, dans sa soi-disant unité, comme une sorte d'arche sainte, la collection tout entière, était peu raisonnable; mais l'égrener pièce à pièce, la dissoudre, la fondre, ne pas lui laisser un corps et n'en conserver que des membres épars, ne serait-ce pas un excès opposé? Sans être un tout indivisible, cette galerie, surtout dans quelques-unes de ses parties, a un genre d'individualité, unité moins fastueuse que celle qu'on rêvait pour elle, unité de caractère et de provenance seulement, mais qu'il serait fâcheux de ne pas respecter à un certain degré. »

XIX

L'article de Vitet — membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions — produisit une grande impression

dans le public lettré. Il aurait fallu s'en autoriser pour conserver à la collection une intégrité relative, pour résister à la tendance qui se manifestait déjà au Louvre et qui devait, après dix ans, produire de si funestes effets. Mais Vitet était un orléaniste irréconciliable, ancien député sous Louis-Philippe, ami fidèle de Guizot; ne pouvait-on pas exploiter son article contre le décret de Vichy, qu'il justifiait, et essayer, à ce propos, de faire revenir l'Empereur sur une décision qui froissait tant d'amours-propres? Je ne sais si ce dessein fut conçu par les administrateurs démissionnaires, mais il a évidemment inspiré la réponse de Desjardins à Vitet, réponse dont le titre — *Du patriotisme dans les arts* — en était certes la plus regrettable maladresse[1].

Il y a de très bonnes choses dans ce pamphlet rapidement écrit. Desjardins a raison contre Vitet sur plusieurs points, par exemple lorsqu'il établit le vrai caractère de l'acquisition anglaise, lorsqu'il prouve, chiffres en mains, que le public ne s'est pas détourné du Palais de l'Industrie. Mais on ne peut se défendre d'une impression pénible quand on voit un jeune homme, mieux pourvu d'esprit que de savoir, morigéner Vitet sur un ton de pédagogue et surtout, avec une insistance blessante, l'accuser d'être « l'ami de nos ennemis » et le défenseur aigri d'un régime déchu. « Je m'assure que vous faites mieux, sans le vouloir, les affaires de M. Guédénoff et de M. Robinson que celles des bonnes gens de Paris..... Vous étiez sans doute à Saint-Pétersbourg, occupé à admirer les trésors de l'Ermitage, lorsque nos travailleurs français se pressaient dans les galeries nationales du Musée Napoléon III..... Que voulez-vous, Monsieur? Il faut se résigner à être de notre pays et à vivre un peu chez nous, avec nos gloires. » Vitet est surtout un homme politique, un homme de parti, mal à l'aise pour parler de ce qui se fait de grand sous un régime qu'il n'aime pas. Enfin, Desjardins lui fait un crime d'avoir obtenu de l'Assemblée Législative, le 2 juillet 1851, une subvention de 18.000 francs à l'ouvrage de Perret sur les Cata-

1. E. Desjardins, *Du patriotisme dans les arts, réponse à M. Vitet sur le Musée Napoléon III*. Paris, Dentu, 1862, in-8, 55 p.

combes de Rome, qui est un mauvais livre, et il termine par cette énorme insolence : « J'ose espérer que si la France fait quelque glorieuse acquisition à l'avenir, vous écouterez mieux le conseil des hommes illustres dont j'ai invoqué les noms et qui se joignent à moi pour vous souhaiter, avec plus de raison que l'archevêque de Grenade à Gil Blas, une meilleure fortune, avec un peu plus de goût. »

Misérables inconséquences de la polémique! Alors que Desjardins reprochait si vertement à Vitet de s'être fait l'écho des critiques venues de l'étranger, c'est par des éloges venus de l'étranger qu'il leur répondait. Le Musée Campana a été admiré par l'architecte Klenze, par l'archéologue Urlich (*sic*), par Waagen, par Thomsen, directeur du Musée de Copenhague, par Brunn. « On peut interroger sans crainte M. Tenerani, le grand sculpteur romain, le commandeur P. E. Visconti, commissaire des antiquités, et M. le chevalier De Rossi, aujourd'hui à Paris... Ils savent bien quelle est l'étendue de leur perte, et, si vous ne pouvez vous consoler du prélèvement de la Russie, ils se consolent encore bien moins de l'acquisition de la France. » Desjardins déclare qu'il arrive d'Angleterre, qu'il a vu là Newton, que les Anglais en veulent à cet archéologue de ne pas avoir acquis le Musée Campana pour eux, que Layard, « qui ne passe pas pour un grand ami de la France », a fait vivement ressortir l'intérêt « artistique et historique à la fois » du Musée Napoléon III. Parmi les témoignages étrangers qu'invoque Desjardins, le plus intéressant est celui de Henzen, dont il publie une lettre datée du 12 août 1862. Henzen, alors secrétaire de l'Institut archéologique de Rome, conseillait de retirer des musées de Paris tout ce qui concernait l'art étrusque et italique pour créer, autour du Musée Napoléon III, un musée unique de l'art de la Péninsule. « Nous nous étions consolés, écrivait-il, de nous voir ôter le Musée Campana de Rome, où était sa véritable place, parce que nous avions cru qu'à Paris il formerait un grand centre pour les études archéologiques et y serait en même temps plus à la portée des savants des autres pays; mais s'il doit être éparpillé d'une

manière aussi douloureuse, il ne reste que d'en plaindre le triste sort. »

La situation avait cela d'étrange que Napoléon III, ayant pris sur lui d'acquérir le Musée Campana, était blâmé par les adversaires du Musée de l'avoir acquis et blâmé aussi par les admirateurs du Musée pour avoir autorisé qu'on le dispersât. Desjardins parle sans ambages à Vitet de « cette décision malheureuse qui avait pour but de fondre dans les galeries du Louvre et d'éparpiller dans les provinces la riche collection que vous vous donnez la peine d'apprécier, ou plutôt que vous avez pris à tâche de déprécier. » Il insinue d'ailleurs que Vitet a été renseigné par la coterie du Louvre, qui lui a fourni de fausses indications sur le chiffre des entrées. « C'est bien là le langage qui avait été tenu à l'Empereur et la conformité de vos paroles avec les rapports peu officiels qui lui avaient été faits donnerait à croire que vous êtes d'intelligence avec ceux qui avaient essayé de le tromper ». Mais la question n'est pas jugée en dernier ressort et Desjardins en appelle, de Napoléon trompé par Nieuwerkerke, à Napoléon éclairé par lui : « Cet arrêt de fermeture et de dispersion du Musée Napoléon III n'était pas sans appel... L'Empereur, faisant droit aux réclamations du public et mieux informé du nombre des visiteurs... accorda d'abord un sursis de trois mois; il voulut ensuite que la commission qui présidait au partage fût modifiée et qu'on y introduisit M. Flandrin, votre confrère, dont les sympathies pour le Musée Napoléon III étaient bien connues. Dernièrement enfin — votre article était déjà sous presse — l'Empereur est venu lui-même au Palais de l'Industrie et a déclaré que toute décision relative à l'avenir de la collection serait suspendue jusqu'à ce que l'Académie des Beaux-Arts et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres eussent été saisies de cette affaire par M. de Nieuwerkerke lui-même. » Cela n'était pas tout à fait exact; le décret de Vichy devait être exécuté; mais l'Empereur, très sollicité par les amis de Mme Cornu, avait décidé que la répartition du Musée entre Paris et la province s'effectuerait sous le contrôle de deux corps savants. En outre, le 15 août, il

avait nommé Sébastien Cornu officier de la Légion d'honneur et Clément chevalier; on pouvait donc croire qu'un revirement partiel s'était opéré dans son esprit.

Vitet répondit dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre. Il se plaignit d'abord, non sans raison, du ton de la brochure de Desjardins. « Je suis personnellement attaqué avec un défaut de mesure qui m'engagerait au silence, si j'étais bien certain que mon silence ne fût qu'imputé au dédain ». Il rappela à l'auteur qu'il ne l'avait pas nommé, qu'il n'avait pas signalé les erreurs de sa *Notice*, alors que « le zèle imprudent et l'enthousiasme sans réserve » dont elle témoigne, « ont fait plus de tort au Musée Napoléon III que ses détracteurs les plus sévères ». L'accusation de complicité avec le Louvre le faisait sourire : « Vous comprenez, quelle fortune, si l'on pouvait établir que le Louvre est en intelligence avec les vieux partis! » Et il conclut par cette phrase qui résume une fois de plus son sentiment (p. 751) : « Qu'au lieu de doter Paris de deux Musées incomplets qui se jalouseront sans se porter secours, on en fasse un de premier ordre; qu'on transporte franchement au Louvre, où l'espace ne doit pas manquer, quoi qu'on dise, après tant de constructions nouvelles, tout ce que la collection Campana renferme de précieux et d'exquis, surtout dans ses séries antiques, afin de porter d'un seul coup notre Musée français au plus haut degré de splendeur! »

Desjardins, dont j'ai été l'élève et l'ami, ne m'a jamais parlé de sa juvénile brochure; je ne l'ai pas trouvée à la bibliothèque de l'Institut, mais seulement à la Bibliothèque Nationale, à laquelle rien n'échappe; sans doute l'auteur avait regretté lui-même, à la réflexion, d'avoir incriminé le patriotisme d'un contradicteur. Depuis quelques années, ce genre de polémique est devenu monnaie courante et les honnêtes gens, qui s'en attristent, n'y font plus guère attention; en 1862, on n'avait pas encore abusé de ces armes empoisonnées; elles blessaient, mais se retournaient déjà contre ceux qui avaient l'imprudence de s'en servir.

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

L'ASIE MINEURE

NOUVEAU DOMAINE DE L'HISTOIRE DE L'ART

Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte[1] ! Par ce titre, M. Strzygowski annonçait sa dernière découverte, dernière il y a un an lorsque le livre a paru, car déjà, dans la maturité d'un talent inventif et hardi, l'auteur nous oriente vers un autre continent neuf, l'Égypte[2].

C'est même en explorant l'Égypte qu'il a découvert l'Asie Mineure, dans les papiers et les photographies de M. J. W. Crowfoot. Puis, en cours d'impression, M. J. I. Smirnov a livré ses propres matériaux, comme pour adoucir un peu notre profond regret de voir sa belle intelligence trop longtemps distraite des publications scientifiques. Le baron von Oppenheim, une mission bohémienne, MM. Bruno Keil, Otto Puchstein, Adolf Wilhelm et — j'ai le plaisir d'ajouter — mon ami Isidore Lévy ont aussi prêté leur concours. Avec ces matériaux d'emprunt, sans avoir pénétré au delà de quelques cités de la côte, M. Strzygowski a su, par la seule force de la pensée, édifier un chapitre original et solide de l'histoire de l'art.

Il y a quatre ans déjà, M. Ajnalov, par une œuvre de maîtrise,

1. *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte. Kirchenaufnahmen von J. W. Crowfoot und J. I. Smirnov, unter Benutzung einiger Ergebnisse der Expedition nach der asiatischen Türkei des Kais. Legationsrates Dr. Max Freiherrn von Oppenheim, der isaurischen Expedition der Gesellschaft zur Förderung deutscher Wissenschaft, Kunst und Literatur in Böhmen, Beiträgen von Bruno Keil, Otto Puchstein, Adolf Wilhelm u. a., bearbeitet von Josef Strzygowski, mit 162 Abbildungen. Leipsig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1903.*

2. Josef Strzygowski, *Koptische Kunst. Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Vienne, 1904.

digne pendant des *Recherches* de M. Bayet, rattachait l'art byzantin à la tradition hellénistique encore vivace sous l'écorce romaine. Mais, au gré de M. Strzygowski, ces conclusions fai-

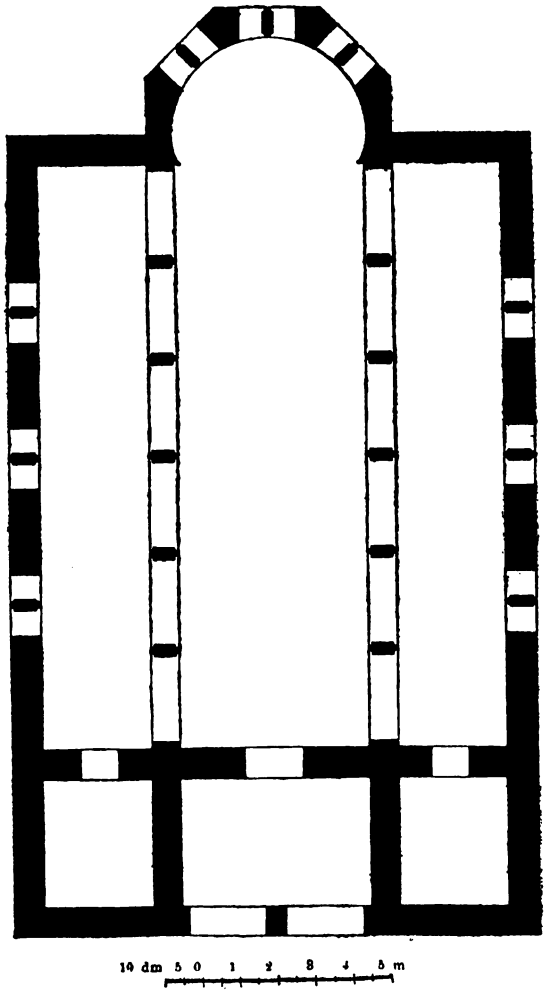

Fig. 1. — Basilique voûtée de Binbirkilissé, d'après Strzygowski.

saient la part trop belle à Alexandrie. Il était temps de plaider pour l'Asie Mineure.

La matière n'est pas la même. Ici, la sculpture et la peinture nous apprennent peu. Ce sont les ruines qui parlent.

*
* *

L'Asie Mineure a construit ses basiliques d'après deux modèles opposés. Sur les côtes de l'ouest et du sud, elle emploie la brique et la charpente; dans l'intérieur, la pierre de taille et la voûte, la voûte en berceau, soutenue par des arcs doubleaux [1]; là, un atrium et un narthex prennent toute la largeur de l'édifice ; ici, en avant de la porte, un porche étroit prolonge la grande nef, et, par une double ou triple arcade, s'ouvre librement au milieu de la façade, entre deux pièces closes, dressées comme deux tours d'angle aux extrémités des bas côtés. D'autres particularités, étrangères à l'art grec, caractérisent les basiliques de l'intérieur, très nombreuses en Lycaonie, à Binbirkilissé, « Les mille et une églises ». Les plus typiques sont les piliers trapus, oblongs, terminés vers les nefs par des demi colonnes émergeant d'un bloc massif, sans chapiteau, sous la saillie d'une simple imposte [2], et l'arc en fer à cheval dans le profil des arcades ou le tracé de la grande abside (fig. 1).

Le porche et les tours des façades, ainsi que la pierre de taille, appartiennent aussi à la Syrie centrale. De telles façades représenteraient, d'après M. Puchstein, l'ancien *chilani* hittite. Syrie et Asie, différentes par ailleurs, auraient donc puisé, chacune de leur côté, à une source commune, « l'art des peuples de même sang, établis dans l'Asie Mineure orientale, l'Arménie et la Syrie du Nord ».

Cet art a pu se perpétuer, parce que la culture grecque, si intense le long des côtes, n'a pénétré à l'intérieur qu'assez tard, vers le début de l'Empire, et sans atteindre les couches profondes, laissant à la propagande chrétienne, avant Constantin, un sol presque vierge. Plus vigoureuse qu'en Syrie et qu'en Égypte, elle a pu éliminer les langues indigènes et mieux pré-

1. Une vue d'intérieur est reproduite, *op. laud.*, p. 13, fig. 8.
2. Cf. *ibid.*, p. 173, fig. 138.

server sa propre originalité ; mais, comme en Syrie et en Égypte, loin de la mer l'Orient est resté lui-même. Au IVe siècle, il parle à sa manière la langue de l'art chrétien. La basilique orientale ne doit rien à la basilique hellénistique.

Les églises octogonales, décrites par les voyageurs ou par les textes[1], sont nombreuses aussi bien en Asie Mineure qu'en Syrie et en Mésopotamie. Leur structure est complexe et variée. La plupart sont en pierre de taille. Quelques-unes portent les coupoles coniques des édifices persans et arméniens. Elles paraissent reproduire le célèbre Marnéion de Gaza[2]. Enfin l'octogone, très fréquent en Arménie, a passé dans l'art seldjoukide. Autant de raisons pour en faire honneur à l'Orient. Antioche dut adapter le type à la construction en briques. Constantin, en le consacrant, fit germer la dernière floraison d'une architecture depuis longtemps féconde.

Cette architecture était étrangère à Rome, qui dressait ses coupoles sur les murs du pourtour. Bien avant Rome, elle avait emprunté la brique à la Mésopotamie. Rome resta sans influence sur l'Asie Mineure. Ce fut le Christianisme hellénistique qui ouvrit non seulement à l'octogone, mais aussi à la basilique à charpente la voie du monde romain. Ce fut lui qui habitua cette société à rechercher non plus la beauté extérieure du sanctuaire divin, mais une place commode pour prier en nombre, entre des murs où la « peinture muette » parle aux yeux. Ce besoin, familier à l'Orient, la foi chrétienne l'avait imprimé dans la conscience grecque, renforçant ainsi, dans la culture hellénistique, l'élément oriental.

*
* *

J'ai devancé les conclusions de M. Strzygowski pour donner plus de force à son argumentation, en la simplifiant, en l'ap-

1. M. Strzygowski aurait pu rattacher à ce groupe l'octogone décrit par le pseudo-Abdias, en pierres de taille (Garrucci, t. I, p. 24).

2. Il aurait fallu renvoyer à la belle édition du texte grec dans la *Bibliotheca Teubneriana* : στρογγυλοειδὲς γὰρ ὑπῆρχεν, περιβεβλημένον δυσὶν στοαῖς ἀλληλοεσωτέραις, ce qui indique deux portiques concentriques plutôt qu'un portique à deux étages (*Marci Diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis*, p. 62, l. 7).

puyant sur les premières assises, les plus solides. C'est aussi pour fixer les idées et faciliter les quelques analyses plus spéciales qui vont suivre. Elles concernent les types que l'Orient n'a pas exportés : la basilique à coupole (*Kuppelbasilika*) et l'église à coupole en forme de croix (*Kreuzkuppelkirche*), que j'appellerai plus simplement l'église à croix grecque.

Une des basiliques de Binbirkilissé[1] est aménagée pour donner plus de place aux fidèles : elle a des tribunes, comme beaucoup de basiliques hellénistiques, et, en place du porche, un narthex qui a poussé les deux tours de la façade au delà des murs latéraux. En outre, près de l'abside, deux piliers plus forts déterminent un presbytérium, comme en Syrie. Ces traits annoncent un type nouveau, qui se trouve pleinement réalisé, encore en pierres de taille, avec l'arc en fer à cheval, à Kodscha Kalessi dans le Taurus, sur les confins de la Lycaonie et de la Cilicie, du domaine oriental et de la zone hellénistique. Là, sur deux travées de la grande nef, la voûte en berceau est coupée par une coupole, que soutenaient probablement, ainsi qu'en Thébaïde, au Couvent Blanc et au Couvent Rouge (fig. 2), des trompes d'angle encadrées de colonnettes. Cette coupole donnait du jour à la grande nef, sans qu'on risquât d'affaiblir la voûte en y perçant des fenêtres au-dessus des tribunes. Kodscha Kalessi, par sa décoration, remonterait au deuxième quart du IVe siècle. Comme elle dérive des basiliques voûtées de Binbirkilissé, il faut prêter à ces basiliques quelque cinquante ans de plus, imaginer même qu'avant la paix de l'Église, entre deux persécutions, les fidèles priaient sous des voûtes toutes pareilles.

Mais le type de Kodscha Kalessi s'est vite propagé sur la côte, à Adalia, Myra, Éphèse[2], Nicée ; il a même franchi la mer Égée jusqu'à Salonique, et cela, la structure et la décoration de Sainte-Sophie le prouvent, avant Justinien. Il fut adapté à la

1. N° II, p. 104 (plan), p. 19 et 20 (vues extérieures).
2. M. Strzygowski, p. 142, qui a vu l'édifice, la classe plutôt, en hésitant, parmi les églises à croix grecque. Pourtant il me semble que la forme des piliers indique une parenté avec Nicée et Salonique.

construction en briques, et, sous cette nouvelle forme, a fait retour vers le continent à Ancyre et, dans la Syrie du Nord, à Kasr Ibn Wārdan. Enfin il a fourni aux architectes de Constantinople un des éléments essentiels que leur génie a combinés pour la réussite inimitable de Sainte-Sophie. Il constitue la couche hellénistique au-dessus de laquelle l'art byzantin a poussé.

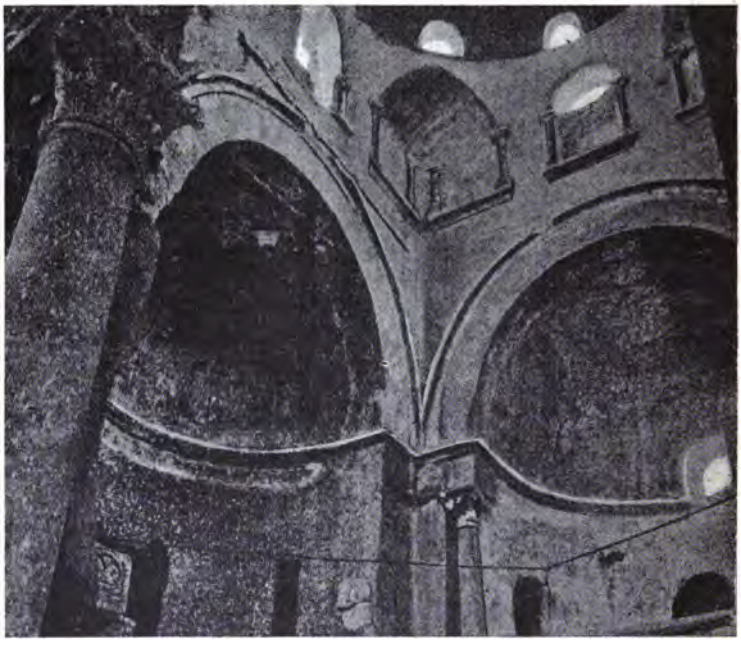

Fig. 2. — Sohag, Couvent Rouge, d'après Strzygowski.

Si ces quelques pages traduisent fidèlement les déductions de M. Strzygowski, on aura de la peine à comprendre les conclusions suivantes que je résume (page 185) : « On a l'impression de pouvoir, en Asie Mineure, suivre pas à pas la genèse de ce type d'édifice ; et cependant, à l'époque où le Christianisme prit le pouvoir, il avait atteint déjà son entier développement. C'est un inestimable morceau de la seconde moitié du IVe siècle que Kodscha Kalessi, dont les traits syro-égyptiens s'expliquent par

sa position dans la Cilicie, alors encore rattachée à la Syrie, et par l'intermédiaire de la tradition monastique[1]. La pleine maturité du type, au IVe siècle, est attestée par la parenté du thème décoratif à Kodscha Kalessi et à Adalia. Si la basilique à coupole est sortie de la basilique voûtée à tribunes, celle-ci doit avoir été représentée longtemps avant Constantin... Le type de la basilique à coupole ne fut pas emprunté par l'Occident, et même en Orient il s'éteignit, peut-être en partie parce qu'il était une création spécifique de l'Asie Mineure hellénistique et — sans doute par hasard — ne fut pas consacré par une des grandes constructions de Constantin ».

Avant de discuter ces conclusions, je voudrais tirer quelque lumière d'un texte négligé par l'auteur. C'est la description, que nous a laissée Choricius, d'une église construite à Gaza, au VIe siècle, en l'honneur de saint Serge. Pour plus de clarté, j'interprète et j'abrège ce passage parfois obscur et diffus, sans doute corrompu[2]. Des propylées, puis un atrium carré menaient directement à l'église, sans narthex. « Du portique dressé à l'ouest devant l'église, deux autres se détachent, l'un au sud, l'autre au nord, perpendiculaires à la façade et égaux entre eux[3]. Leurs parois sont revêtues de plaques; leurs colonnes, toutes de même style, atteignent à l'aide d'arcades la hauteur des colonnes qui soutiennent l'église[4]. Le milieu est ainsi formé : quatre arcades sont opposées deux à deux ; quatre autres, se faisant face aussi, viennent buter contre elles. Huit en tout, elles enferment, entre chacun de ces couples, un toit concave[5]... Tout s'oppose en des formes égales et symétriques, sauf que le côté de l'est se

1. En 357/8, saint Basile visita les monastères d'Égypte, de Syrie et de Mésopotamie et en rapporta les règles de la vie monastique (p. 112).

2. *Choricii Gazaei orationes*, éd. Boissonade, 1846, p. 83 et s.

3. Ἡ μὲν ἐπὶ μεσεμβρίαν, ἡ δὲ πρὸς τὴν ἐναντίαν χώραν ἰθυτενὴς, ἓν ἀμφότεραι μέτρον εἰσίν (p. 85). Il y aurait lieu de corriger ce passage.

4. Προσθήκαις ἀψίδων ἀναβαίνοντες ἄχρι τῶν ἀνεχόντων κιόνων τοῦ τεμένους (p. 85).

5. Τεττάρων ἀλλήλαις ἀντιτεταγμένων ἀψίδων, ἕτεραι τοσαῦται τὸν ἀριθμὸν πρὸς ἐναντίαν αὐταῖς ἀντιβαίνουσι στάσιν. Ὀκτὼ δὴ τούτων ἑκάστη συζυγία μεταξὺ περιείληφε κοίλην ὀροφὴν... (p. 86).

creuse au milieu en forme de conque, pour la place du prêtre. En termes techniques, une portion de cylindre dressée sur le sol, porte un quart de sphère. Deux autres figures analogues ornent de chaque côté le même mur, égales entre elles, moins grandes que celle du centre... Les quatre arcades intérieures, dont je parlais tantôt, sont chacunes prolongées des deux côtés par des murs aussi haut qu'elles, qui portent des murs angulaires et des colonnes atteignant l'assemblage sur lequel s'élève le toit[1]... A l'intérieur d'un prisme quadrangulaire est adapté un prisme octogone renfermant un cercle qui porte très haut le toit[2]... Il faut avoir le cou assoupli pour le regarder ; à une telle distance du sol, il imite sans doute le ciel visible ; les colonnes atteignent une hauteur qu'aucune autre ne pourrait dépasser[3] ».

On peut suivre cette description sur les reproductions de Kodscha Kalessi et du Couvent Rouge (fig. 2)[4]. Les très hautes colonnes, celles « qui soutiennent l'église », c'est-à-dire qui portent les quatre grandes arcades au milieu de la nef centrale, étaient adossées aux larges piliers dessinant les angles du carré. On passait du carré à l'octogone par des trompes décorées de colonnettes. Les colonnades des bas côtés se développaient au nord et au sud un peu en arrière des grandes arcades. Choricius ne dit pas expressément qu'elles eussent deux étages, mais le cycle évangélique qu'il a observé sous le toit[5] devait se développer, ainsi qu'à Sainte-Sophie de Constantinople, aux voûtes supérieures des collatéraux.

1. Τούτων ἑκάστην τοίχοι συνέχουσιν ἀμφοτέρωθεν, ἴσα ταῖς ἀψῖσιν αὐταῖς εἰς ὕψος μετρούμενοι, τοίχους δὲ φέροντες ἐγγωνίους καὶ κίονας ἐφικνουμένους ἄχρι τοῦ τὴν ὀροφὴν αἰωροῦντος συνδεσμοῦ (p. 87).

2. Τοῦ συνδεσμοῦ γάρ ἐκ τεττάρων συντεθειμένου πλευρῶν, ἕτερον ἐκ δὶς τοσούτων συνεστηκὸς ἐντὸς συνήρμοσται σχῆμα κύκλον περιλαβὸν μετεωρίζοντά που τὸν ὄροφον... (p. 88).

3. Τοσοῦτον ἔχουσιν ὕψους οἱ κίονες, ὡς, ἑτέρων ἂν τοιούτων ἐπιτεθέντων εἰς αὐτὸν ἀναβαίνειν τὸν ὄροφον, οἰηθείη μὲν ἄν τις οὐκ εἶναι τούτων ὑπερβολήν (p. 88).

4. Cf. Strzygowski, p. 110-114, fig. 78-82.

5. Ἐπὶ τὸν ὄροφον ἀναβήσομαι (p. 91). La description est résumée dans Bayet, *Recherches*, p. 61. Il y avait des prophètes dans la coupole τὴν μέσην τῆς ὀροφῆς περιτρέχοντας χώραν (Choricius, p. 98); des arbres, dans les trompes d'angle et sous les arcades du tambour, ὑπὸ τοῦ συνδεσμοῦ τὰς συμβολὰς (p. 87).

Revenons maintenant aux conclusions de M. Strzygowski. Il est pour moi très douteux que l'Orient hellénistique ait connu avant Constantin la basilique voûtée au moyen de trois berceaux longitudinaux et pourvue de tribunes; qu'il ait lui-même tiré de ce prototype la basilique à coupole.

La décoration à Kodscha Kalessi, comme à Adalia, est adventice : c'est plutôt, à mon sens, la structure qui peut indiquer l'origine. Or l'élément essentiel de cette structure est le support de la coupole. A Kodscha Kalessi, à Gaza, en Thébaïde, à Ancyre, ce sont des trompes d'angle; à Myra, à Salonique, à Nicée, des pendentifs.

La trompe d'angle, étrangère à l'Égypte antique, est persane. Elle s'est perpétuée aux VIIe et VIIIe siècles en Arménie[1], au XIe en Géorgie[2], dans les basiliques à croix grecque (*Kreuzkuppelbasiliken*), issues de Kodscha Kalessi. Si l'on raisonne, à l'égard de la trompe d'angle, comme a fait M. Strzygowski à l'égard de l'octogone, on doit conclure qu'elle appartient à la tradition de l'Asie Mineure centrale et orientale, qu'elle a émigré du plateau vers la côte, puis qu'elle à pris la mer pour aborder à la fin du Ve siècle à Naples (Baptistère), au VIe à Ravenne (Saint-Vital)[3]. Le même raisonnement vaut aussi pour la basilique à coupole : celle-ci aussi a passé la mer, puisqu'à Palerme, au XIIe siècle (chapelle Palatine), une triple nef basilicale, il est vrai couverte en charpente, se soude à une coupole portée par quatre trompes et par quatre colonnes, entre deux berceaux *longitudinaux*. Les trompes de Kodscha Kalessi ne seraient donc pas, comme le suppose M. Strzygowski, un emprunt fortuit à la Thébaïde, un présent du monachisme égyptien. Saint-Serge de Gaza était une église séculière. Je croirais plutôt que, plus d'un siècle avant la

1. A Ousounlar et Vaharchabad (Grimm, *Monuments d'architecture byzantine en Géorgie et en Arménie*, pl. 35 et 36).

2. *Materialy po archeologii Kavkaza*, t. III, pl. XXIV, XXVIII-XXX, XXXVIII, XXXIX, XLI, XLIII. Les trompes géorgiennes ressemblent à celles d'Ancyre (Wulff, *Koimesiskirche in Nicaea*, pl. IV), où le type est modifié par analogie avec le pendentif.

3. Cf. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, t. I, p. 40.

construction de Saint-Serge de Gaza, les disciples de Schnouti ont trouvé ce procédé acclimaté sur la côte et déjà combiné avec les colonnes décoratives.

Le pendentif au contraire, paraît être hellénistique. Pourquoi M. Strzygowski n'a-t-il pas retenu les observations de M. Choisy, qui a suivi son application progressive à Salonique, Magnésie du Méandre, Sardes, Philadelphie ? Bien qu'on en ait signalé de vieux exemples jusque dans l'est de la Palestine, M. Choisy n'a-t-il pas raison de conclure qu'il a été imaginé pour la construction en briques et ensuite adapté à la pierre[1] ? La trompe d'angle est empirique : le pendentif ne représente-t-il pas une solution rationnelle, dont il faille faire honneur au génie grec ?

Or, le pendentif s'adapte mal à la basilique à coupole, parce qu'il exerce des poussées trop fortes pour les simples parois d'une grande nef basilicale. Pour les contre-bouter, à Myra, on a surélevé les collatéraux ; à Éphèse, à Nicée, à Salonique on a intercalé des arcades de plus en plus profondes, qui sont devenues, à Déré-Aghzy, à Sainte-Irène, à Philippes, de véritables berceaux prolongés jusqu'aux murs extérieurs, ont coupé les collatéraux et transformé la basilique à coupole en église à croix grecque. M. Strzygowski a discerné dans la structure de Sainte-Sophie de Salonique (fig. 3) une *contamination*. Oui, mais c'est la contamination, non de deux types d'église, mais d'un type d'église et d'un mode de structure étranger, contraire à ce type, vrai parasite qui a fini par l'absorber. Ainsi, ce fut d'abord la trompe d'angle, procédé oriental, qui attacha la coupole aux parois de la basilique voûtée à tribunes ; puis le pendentif, procédé hellénistique, transforma la basilique à coupole en église à croix grecque. Le type ne s'est donc pas éteint, comme une création hellénistique négligée par Constantin ; il s'est transformé comme un plant d'Orient traité par des mains grecques.

1. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 159 et s. ; *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 11, 43 et s. — Lethaby and Swainson, *The church of Sancta Sophia*, p. 201.

Reste à voir si les Grecs, qui ont conservé la trompe à Gaza, ne l'auraient pas appliquée eux-mêmes, pour créer la basilique à coupole. L'un des éléments générateurs leur appartient : les tribunes forment un des traits saillants de leurs basiliques aux IVe-VIe siècles, parce qu'elles répondent au développement du culte dans les grands centres après la paix de l'Église, au goût

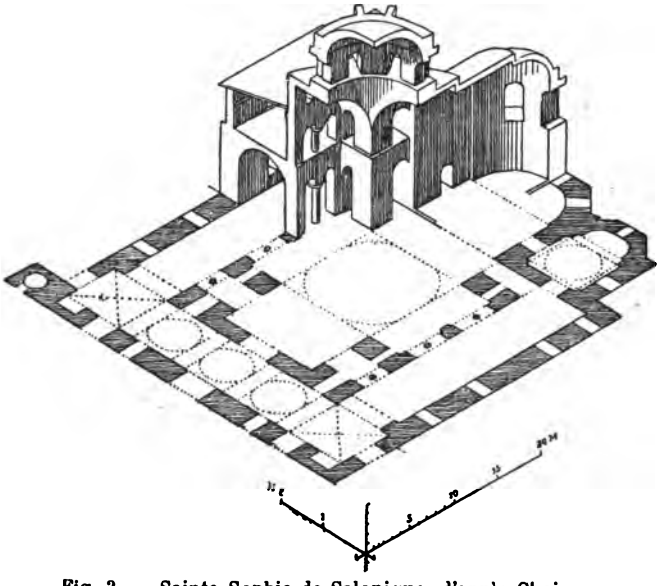

Fig. 3. — Sainte-Sophie de Salonique, d'après Choisy.

de la magnificence inspiré par la cour. C'est assurément aux cités de la côte que les architectes de Binbirkilissé les ont empruntées. Mais la voûte en berceau soutenue par des arcs doubleaux au-dessus d'une longue nef, forme caractéristique de la construction en pierre, procédé commun aux régions intérieures de l'Égypte et de l'Asie Mineure, trés répandu ensuite en Arménie et en Géorgie, n'est-elle pas purement orientale ?

On peut d'ailleurs retracer le chemin qu'elle a suivi. Je croirais que quelques étapes en sont indiquées par des miniatures célèbres, celles du Ménologe de Basile II. Ces miniatures reproduisent souvent, à ce qu'il me semble, de très vieilles icones où étaient

figurés, avec une grande exactitude, les édifices consacrés à la mémoire du saint dans le lieu où il avait souffert[1]. On y rencontre plusieurs fois une nef unique, voûtée en berceau et couverte de lames de métal, le plus souvent percée de fenêtres sur les longs côtés. Dans la capitale de la Perse ou chez les Sarrasins[2], la porte s'ouvre, sur la façade, au-dessous de deux fenêtres. Partout ailleurs elle monte jusqu'au tympan vitré entre deux ou quatre colonnes, sous un berceau largement ouvert, qui prolonge celui de la nef. A Césarée de Cappadoce[3], où cet édifice revient trois fois, avec des variantes, mais toujours à gauche au milieu d'arbres, les parements sont en pierre de taille. A Antioche[4], à droite, au milieu de la ville, les pierres de taille ne sont pas dessinées. On le retrouve à Nicomédie[5]. C'est toujours un édifice civil, sans la croix. Dans les groupes monastiques, en Palestine et à Constantinople[6], il voisine avec la rotonde ou l'octogone et la basilique à charpente. Il sert de réfectoire : tel nous le retrouvons au XIe siècle, avec de nombreux arcs doubleaux, parmi les ruines de Daphni[7]; ainsi, d'un côté, l'Orient ; de l'autre, Césarée, puis Nicomédie-Antioche, puis les monastères. De cette simple nef sont sorties les basiliques de Binbirkilissé[8]. Sur son propre sol, l'Orient l'a développée et articulée, tandis que les cités hellénistiques et les monastères byzantins l'adoptaient sans y toucher, avec indifférence, comme une pièce de second plan.

M. Choisy a observé à Sardes que, sur les salles oblongues, la voûte d'arête, avec le temps, fit place à la calotte sur pendentifs. D'autre part M. Strzygowski imagine volontiers que Rome

1. J'ai essayé de justifier cette hypothèse au t. I de l'*Histoire de l'Art depuis les temps chrétiens*, publiée sous la direction de M. André Michel, p. 234.
2. Albani, *Menologium Græcorum*, I, 215 et II, 146.
3. Albani, I, 58, 147, 165.
4. Albani, I, 104.
5. Albani, II, 120.
6. Albani, II, 11, 106, 140.
7. Millet, *Le Monastère de Daphni*, pl. II.
8. Cf. *Materialy po archeologii Kavkaza*, t. III, p. 2, 3, 5, pl. XXVI, XXVIII-XXX.

ne fit qu'imiter la magnificence des structures hellénistiques. En induisant du petit au grand, on peut admettre que les salles somptueuses d'Alexandrie, d'Antioche ou d'Éphèse devaient ressembler à celles des thermes de Caracalla ou de la basilique de Maxence. Or, les voûtes d'arête de ces deux grandes salles étaient contreboutées par des voûtes en berceaux *perpendiculaires* à l'axe et s'éclairaient aisément au-dessus de ces sortes de collatéraux. Le problème qui fit concevoir en Orient la basilique à coupole se trouvait là déjà résolu. D'autre part, en substituant, dans une telle structure, la coupole sur pendentifs à la voûte d'arête, on obtenait l'église à croix grecque, non la basilique à coupole.

Mieux vaut donc écarter l'hypothèse d'un prototype hellénistique et reconnaître que la basilique à coupole est sortie du type de Binbirkilissé[1], sous l'influence hellénistique, après Constantin, sur les confins du domaine oriental.

*
* *

J'ai indiqué plus haut comment, à mon sens, l'église à croix grecque est sortie de la basilique à coupole. M. Strzygowski ne désavouerait sans doute pas cette théorie, bien qu'il ne l'exprime pas avec la même décision. Son chapitre sur l'église à croix grecque, nourri de données et de pensées, aurait peut-être gagné en fermeté, en distinguant plus nettement entre le plan en forme de croix, conception symbolique qui peut être réalisée par divers modes de structure, par exemple par l'octogone à Nysse et à Binbirkilissé, et la coupole sur pendentifs entre quatre arcs, mode de structure applicable à divers plans. Aux Saints-Apôtres édifiés par Justinien, Constantin le Rhodien[2] distingue bien le plan de la structure : « L'architecte, dit-il en substance, trace d'abord sur le sol un carré (vers 557-558) ; puis, à chaque angle du carré, il pose une base (559-561) ; quatre piliers dressés sur

1. Cette parenté est marquée à Nicée, Myra, Déré-Aghzy par les deux pièces qui font saillie sur les façades latérales aux extrémités du narthex.
2. Ed. Legrand-Reinach, *Rev. des Études grecques*, t. IX (1896), p. 53.

ces bases portent les arcs et la coupole (562-569); de chaque côté il répète ce système, formant ainsi un édifice quintuple en forme de croix (570-576); enfin il juxtapose et lie les arcs deux à deux de façon à former avec chaque couple une voûte en berceau; il lie aussi les piliers deux à deux et par ce système lie aussi les coupoles deux à deux (577-582) ». L'église primitive, basilique à transept dont la charpente au croisement se soulevait en coupole, ne ressemblait à celle de Justinien que par l'aspect extérieur, par le symbole de la croix [1].

La véritable église en forme de croix, telle que le Mausolée de Galla Placidia, ne comporte pas de bas côtés, ou bien les bas côtés viennent *de l'extérieur* garnir les coins vides entre les bras de la croix et leur restent extérieurs. C'est le cas à Aladscha Kislé [2], en Géorgie [3], au Protaton de Karyès, — et aussi à Scripou. Au contraire, l'église byzantine à croix grecque les exige comme un ressort essentiel de son équilibre, pour transmettre aux murs extérieurs les poussées de la coupole et dresser la coupole, non pas sur des murs, non plus même sur de forts piliers, mais sur de simples colonnes. Ces bas côtés, elle les a retenus de son prototype, la basilique à coupole.

M. Strzygowski connaît en Asie Mineure, par M. Smirnov, quelques églises à croix grecque, qui peuvent remonter jusqu'aux VIIIe-IXe siècles. Il se demande si le type ne serait pas un produit de la région « hittite », introduit à Byzance par l'arménien Basile Ier. Mais que savons-nous de la « Nouvelle église »? Que « son toit était composé de cinq coupoles » [4]. Je ne connais en aucune église arménienne ou géorgienne quatre coupoles sur les bas côtés; en revanche, je les rencontre au milieu du IXe siècle,

1. Les expressions en apparence contradictoires (*Rev. Et. Grecques*, IX [1896], p. 93) de Codin et des Πάτρια (δρομικὴν ξυλόστεγον, ξυλότρουλον) et de Grégoire de Nazianze (πλευραῖς σταυροτύποις τέτραχα τεμνόμενον) se trouvent conciliées par un texte du VIIe ou du VIIIe siècle désignant l'église de la Nativité à Bethléem par les mots δρομικὴν σταυροειδὴ (*Pravosl. Palest. Sbornik*, fasc. 11, p. 256-257).
2. Strzygowski, *Kleinasien*, p. 139.
3. *Materialy po archeologii Kavkaza*, t. III, pl. XXVI, XLI.
4. Theoph. cont., V. 85 (Bonn, 326. 2).

à Constantinople, dans la Gul-Djami, avec des souvenirs visibles de la basilique à coupole[1]. D'ailleurs, comment décider si, dans la « Nouvelle église », les quatre coupoles secondaires ne recouvraient pas, comme aux Saints-Apôtres, les bras de la croix[2]? Basile Ier n'a pu prendre à l'Arménie que les entrées, les narthex et galeries sur les côtés de l'édifice[3].

*
* *

L'Asie Mineure ne nous a encore livré qu'un très petit nombre de sculptures chrétiennes. Il est bien hardi de lui faire honneur, sans autre titre, des sarcophages à figures de Rome, de Milan et du sud de la France, tandis que Ravenne aurait emprunté la symbolique de la Syrie et de l'Égypte. Mais pourquoi les écoles d'Éphèse, de Priène et d'Aphrodisias n'auraient-elles pas continué la tradition hellénistique jusqu'aux temps chrétiens? Cette hardiesse est séduisante, je l'avoue. Pourtant c'est écarter un peu vite les travaux de MM. Th. Schreiber et Ajnalov. C'est aussi par un fil bien ténu que le diptyque de la cathédrale de Milan est rattaché à l'Asie, plus ténu encore, la lipsanothèque de Brescia : le porche entre deux tours, où Jésus enseigne, sur cet ivoire célèbre, apparaît dans le Ménologe, à l'arrière-plan de la Circoncision. N'était-ce pas plutôt à la Palestine, source de l'iconographie évangélique, qu'appartenait le modèle? Ne s'est-on point souvenu du vrai Temple? De même, la nef voûtée abritant le Bon Pasteur rappelle le monastère de Saint-Sabbas, dans le Ménologe.

1. Wulff, *Koimesiskirche in Nicaea*, p. 124.

2. L'église, en même temps qu'au Christ, était consacrée à Gabriel, à Élie, à la Vierge et à Nicolas (Theoph. cont., V, 83; Bonn, 325. 11). Or, nous savons par Constantin Porphyrogénète (*de Cærim.*, I, 19. 3 et I, 20. 2; Bonn, 117, 13 et 121, 18) que Gabriel et Élie avaient chacun un oratoire attenant à l'église et que l'on y célébrait l'office le jour de leurs fêtes. S'il n'y avait que deux oratoires, ils pouvaient, comme à Lavra (cf. Millet, *Bull. de corr. hell.*, t. XXIX, 1905, p. 94, fig. 4-6), prendre place aux extrémités du narthex près d'une église à croix grecque. Mais n'est-il pas plus probable que les quatre personnages avaient chacun leur oratoire, blotti entre les quatre bras d'une croix développée comme aux Saints-Apôtres et à Saint-Marc de Venise ?

3. Theoph. cont., V, 85; *De Cærim.*, 118, 4 et 121, 6.

Il ne suffit pas que le fragment de saint Mathieu ait été acheté à Sinope, pour qu'on puisse l'attribuer, ainsi que l'évangile de Rossano, aux peintres d'Anatolie. On jugerait plus sûrement de leur art par des fresques. Celles que M. Smirnov a relevées dans les églises souterraines de la Cappadoce sont d'époque avancée, œuvre d'Arméniens ou de Byzantins. J'ajouterai que Trébizonde au XIVe siècle continue sur les parois de ses grottes la pure tradition byzantine. C'est plutôt, à mon sens, dans le Ménologe qu'on pourrait retrouver le souvenir affaibli du cycle hagiographique créé par l'Asie Mineure au temps de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse et d'Astérius d'Amasée[1].

*
* *

Ainsi, après Rome, c'est Byzance que M. Strzygowski veut découronner. Il me pardonnera d'avoir voulu défendre celle qui crut être « l'œil de la Terre ». Mais je ne saurais trop fortement le remercier de cette étude neuve, qui nous découvre la puissance artistique de l'Orient. Les plateaux de l'Anatolie, après avoir préservé des Grecs la tradition indigène, l'ont propagée, non seulement dans les cités hellénistiques et jusqu'à Byzance, mais aussi, mais surtout en contournant le domaine byzantin. L'Arménie construit d'après les mêmes principes que la Lycaonie et la Cappadoce; puis la Géorgie imite l'Arménie, et le courant atteint les Russes et les Slaves du Sud. Il y a mieux. M. Strzygowski n'a pas de peine à dégager les traits communs à l'Asie Mineure et à l'art roman : voûtes en berceaux, porches entre deux tours sur la façade, demi-colonnes engagées dans les piliers, nombreuses fenêtres cintrées groupées par deux ou par trois, saillies progressives des arcades. Les ruines de Roccella de Squillace, où le plan en forme de † apparaîtrait avant le VIe siècle, présentent des caractères nettement orientaux : arc en fer à cheval, arcades décoratives, voûtes. Si ce plan ne s'est pas encore rencontré en Orient, il s'y annonce par ses éléments

1. Cf. Bayet, *Recherches*, p. 62.

constitutifs : transept et rectangle au devant de l'abside. L'Orient apparaît aussi aux origines de la miniature irlandaise et de la miniature carolingienne. Dès le IVe siècle, il pénétrait l'Italie, surtout l'Italie du Nord, et les Gaules par ses prélats, ses moines, ses rites, ses marchands et sans doute ses artistes.

Il y aurait encore bien à prendre dans ce beau livre. Ces quelques pages en auront au moins marqué la haute portée. Tout en discutant certaines hypothèses prématurées, j'éprouve une joie profonde à rendre hommage à la rare vigueur de pensée, à la large maîtrise, qui a su tailler une des pierres angulaires sans lesquelles désormais l'historien de l'art chrétien bâtirait sur l'incertain du sable.

Gabriel MILLET.

INTERPRÉTATION DES TESSÈRES EN OS

AVEC FIGURES, CHIFFRES ET LÉGENDES

De son voyage en Crète et à Cyrène, M. Clermont-Ganneau a rapporté plusieurs menus objets, actuellement exposés au Louvre ; dans le nombre est une tessère en os portant, au droit, une tête impériale imberbe, de profil à droite, ressemblant beaucoup à Auguste, et au revers l'inscription V · NEPΩN · E. (fig. 1) [1].

Fig. 1. — Tessère de Crète. (Musée du Louvre.)

Ce petit monument est fort important pour l'explication de toute la série à laquelle il appartient ; j'y trouve aussi la confirmation de quelques hypothèses que j'ai émises récemment à propos d'une trouvaille faite à Kertch [2]. L'occasion m'est bonne de reprendre la question dans son ensemble, d'autant plus que j'ai pu, ces temps derniers, étudier l'importante collection de tessères réunie par feu Dutuit et entrevoir les trésors dont M. W. Fröhner est le possesseur. Je ne prétends point, du

1. Diam. 30 mill. Acquise à Candie en 1895. Je saisis l'occasion d'adresser tous mes remerciements à M. Clermont-Ganneau pour les renseignements qu'il m'a très obligeamment fournis.

2. *Bull. de la Commiss. imp. archéol. de Russie*, 1904, fasc. 10, p. 109 suiv.

reste, traiter le sujet avec tous les développements qu'il comporte, mais seulement en donner une esquisse et établir quelques principes qui pourront servir à des études ultérieures.

A la différence des tessères de plomb, les tessères en os ne sont pas des monuments négligés ; on les paye fort cher; on en a décrit un grand nombre. La bibliographie des publications qui les concernent a été dressée avec grand soin par M. A. Blanchet, accrue par MM. Hülsen et Fröhner [1]. Se fondant sur un travail antérieur de feu Wieseler, M. Blanchet a donné récemment un recueil des types connus, que MM. Hülsen et Fröhner ont contrôlé et enrichi. Enfin, le nombre des types a été augmenté par diverses trouvailles et publications récentes de collections [2].

Tous ces travaux me dispensent d'entrer dans des détails bibliographiques ; je me contente de récapituler les points acquis.

Jusqu'en 1884, on a généralement cru que les tessères rondes avec chiffres, inscriptions et figures étaient des billets de cirque, d'amphithéâtre ou de théâtre. Les faussaires se sont inspirés de cette théorie ; il y a des tessères de ce genre, sorties de fabriques modernes, au musée de Lyon, dans la collection Dutuit, dans la collection Fol à Genève (3778 ; cf. 3777, tessère fausse également). M. Clermont-Ganneau en a vu une à Sfax dans la collection Scordino, où elle passait, en 1895, pour provenir d'El Djem. Elle représente « la vue intérieure d'un amphithéâtre ou cirque à quatre étages (?) Au droit, au dessous de l'édifice, LIV, au revers II · KAFEB. Diam. $0^{m},04$. » Le faussaire a voulu indiquer le jour de la représentation : (*ante diem*) *II Ka*(*lendas*) *Feb*(*ruarias*) et la place (*loco IV*) ; des inscriptions ana-

1. Blanchet, *Tessères antiques théâtrales et autres*, in *Rev. arch.*, n. s., XIII, p. 252, 369 ; XIV, p. 64, 243 ; Hülsen, *Röm. Mitth.*, 1896, p. 238 ; Fröhner, *Coll. Dutuit*, t. II (1901), p. 150.

2. Wieseler, *Commentatio de tesseris eburneis osseisque theatralibus*, progr. Göttingen, 1866-67 ; Graillot, *Mél. de Rome*, t. XVI, p. 299-314 ; Fröhner, *Coll. Dutuit*, t. II, p. 150 ; Laurent, *Musée Belge*, VII, p. 87 ; *Not. d. Scavi*, 1903, 372.

logues se retrouvent sur les gradins de plusieurs amphithéâtres antiques[1].

En 1884 repoussant ce système, M. Fröhner le premier disait, sans entrer dans le détail : « J'ai la conviction qu'elles (les tessères en os) n'ont de rapport ni avec le théâtre, ni avec le culte ; les unes sont des jetons de jeux, les autres des jetons de comptoir »[2]. Cette détermination un peu vague ne fut généralement acceptée qu'après avoir été précisée et démontrée par M. Hülsen[3], qui réfuta par plusieurs arguments définitifs la vieille théorie des billets d'entrée et proposa de reconnaître dans les tessères en os des pions du jeu de combinaison dit *duodecim scripta*. M. Hülsen, malheureusement, ne pouvait s'appuyer, dans ses déductions positives, que sur quelques analogies : la première lui était fournie par les contorniates, monuments postérieurs, mais tout à fait semblables comme types et comme exécution technique, dont l'usage comme pions de jeu fut aussi affirmé et démontré d'abord par M. Fröhner[4] ; d'autre part, M. Hülsen citait plusieurs exemples de tessères en os avec chiffres et légendes, mais sans représentations, trouvées par séries dans des tombeaux, ce qui ne pouvait s'expliquer que dans l'hypothèse de pions de jeu. L'absence de données positives dans les preuves de M. Hülsen fit naître des doutes peu fondés et M. Fröhner revint à l'hypothèse des jetons de comptoir[5].

Les questions autres que celle de la destination des tessères n'ont pas été traitées. Seul M. Fröhner a dit en passant que les tessères d'ivoire lui semblaient appartenir au siècle d'Auguste[6] et que le lieu de fabrication de ces objets était Alexandrie[7].

1. V. p. ex. *C. I. L.*, XII, 714; 3316-3318; cf. VIII, 3292, 5276 et les références dans Rostovtsew et Prou, *Catalogue des plombs*, p. 123 suiv.; Dessau, *Inscriptiones sel.*, II, 5634-5636.
2. Fröhner, *Ann. de num.*, 1884, 232 suiv.
3. Hülsen, *Röm. Mitth.*, 1896, 238 suiv.
4. Fröhner, *Ann. de num.*, 1894, p. 83 suiv.; Pick, *ap.* Pauly-Wissowa, *R. E.*, IV, p. 1159; comp. Gnecchi, *Rivista ital. di num.*, 1895, p. 31-51 et 277 sq.
5. Fröhner, *Coll. Dutuit*, *l. l.*
6. Fröhner, *Ann. de num.*, 1894, p. 89.
7. *Coll. Dutuit*, II, *l. l.*

Ni l'une ni l'autre assertion n'est tout à fait juste, comme nous l'allons voir ; d'ailleurs, toutes deux ont passé inaperçues.

J'ai pu dernièrement, grâce à l'amabilité de la Commission Impériale archéologique de Russie, publier dans le Bulletin de ladite Commission [1] une série très importante de monuments de ce genre. Les circonstances de la trouvaille et la composition même de cette série permettent de trancher les questions relatives à la destination, à la chronologie et à la provenance de ces objets.

En 1903, à Kertch, sur le versant septentrional de la montagne dite de Mithridate, on trouva dans un tombeau d'enfant, près de la tête du squelette, un vase de terre rouge, du I-IIe siècle après J.-C. [2], et une petite boîte de bois oblongue montée en bronze, contenant quinze rondelles en os placées verticalement deux par deux, les sujets figurés se touchant; les inscriptions formaient l'encadrement. La boîte et les tessères ont été acquises par la Commission impériale et sont entrées au Musée de l'Ermitage.

Je ne veux pas répéter ici la description minútieuse que j'en ai faite dans mon article : voici seulement l'énumération des types et des légendes suivant l'ordre des chiffres :

1) I. — Σεβαστός — A. — Tête d'Auguste.
2) II. — Ζεύς — B. — Tête de Jupiter.
3) III]. — [Ἑρμ]ῆς — Γ. — Tête athlétique probablement d'Hermès.
4) ▨. — Ἐλευσείν(ιον) — ▨; sur les grattages IIII — Δ. — Entrée d'un édifice de type égyptien.
5) V. — Ἡρακλῆς — Є. — Tête d'Hercule.
6) Sur grattage VII — Ϛ. — Couronne, au milieu Ἡραΐ(α).
7) VII. — Λουκίου — Z. — Buste d'un *praetextatus*.
8) VIII. — Χρόνος — H. — Tête de Cronos.
9) Θ au milieu. — Couronne, au milieu Πάφου.
10) X. — Ἀφροδίτ(η) — I. — Tête de jeune femme coiffée à la mode des temps d'Auguste.
11) XI. — Διόσκορος — IA. — Tête de Pollux avec bandelette athlétique.

1. *Bull. de la Commission*, 1904, fasc. 10, p. 109, pl. III, IV.
2. Opinion de M. Farmakowski (v. *Bull. de la Commission, l., l.*, p. 125).

12) XII. — Κάστωρ — IB. — Tête de Castor avec bandelette athlétique.
13) XIII. — 'Αφροδίτ(η) — IΓ [illegible]. — Tête d'Aphrodite.
14) [illegible] Ἴσις — les chiffres ont été plusieurs fois récrits, la dernière fois en bas à droite IΔ. — Buste d'Isis.
15) X]V — Ἥρ]α — IЄ. — Tête de Junon.

La plupart des types énumérés sont connus; mais c'est la première fois qu'on observe une trouvaille d'une série complète de quinze monuments du même genre.

Demandons-nous d'abord quelle était la destination de ces tessères. Considérant que la trouvaille contient quinze monuments pourvus de chiffres allant de I à XV, que le chiffre XV n'est jamais dépassé sur les monuments analogues, qu'on avait des jeux qui se jouaient à l'aide de quinze pions de part et d'autre, que la trouvaille a été faite dans un tombeau d'enfant, que les tessères étaient réunies dans une cassette faite pour elles, on peut en conclure, avec MM. Fröhner et Hülsen, que nous sommes en présence d'un jeu complet de pions, appartenant à un jeu analogue à celui des dames. Plusieurs données viennent corroborer cette déduction. Nous avons plusieurs autres objets d'os, de verre, même de pierre qui ne pouvaient servir qu'à l'usage indiqué et sont tout à fait semblables aux nôtres. On peut les répartir entre les huit catégories suivantes :

1° Tessères rondes, à représentations au droit et chiffres grecs et romains au revers. Les représentations sont très variées, mais la plupart consistent en animaux et en objets, les dieux et les mortels ne figurant que bien rarement[1]. Les types sont presque toujours en relief, quelquefois en creux; dans ce dernier cas, ils sont colorés[2]. Les chiffres ne s'arrêtent pas à quinze. Les tessères à représentations d'animaux, fruits, victuailles d'une

1. Blanchet, *Rev. arch.*, XIV, 78 suiv. et 211 suiv.; Fröhner, *Coll. Dutuit*, II, n. 184-188 et 190-191; Graillot, *Mélanges de l'École de Rome*, 1896, n. 11-15 et 22; *C. I. L.*, XII, 5695, 12 *a* X, 8069, 19, 21, 22, 23, *ad* 32, 34, 35.

2. *Bulletin de la commission arch. imp.*, fasc. 10, p. 121, pl. IV, n. 6-12, série presque complète de I-A à XVIII IH, trouvée à Kertch probablement dans un tombeau, actuellement au musée d'Odessa. Des tessères analogues se trouvent dans la collection Fröhner. Comp. Strzygowski, *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, 5, p. 12 suiv.

part, obscénités d'autre part, forment des catégories bien déterminées.

2° Tessères rondes, à représentations du même genre et chiffres romains. Les tessères à représentation du comput digital[1] forment une catégorie à part.

3° Tessères en forme d'objets *dimidiés*, généralement fruits et victuailles, avec chiffres romains ou grecs et romains au revers[2]. On en a trouvé récemment une série de douze, groupées sur un plat d'argent[3].

4° Tessères rondes, à représentations non accompagnées de chiffres[4].

5° Tessères rondes, marquées de chiffres grecs et romains. Les chiffres se trouvent soit au revers seulement, le droit étant travaillé en forme de bouton, soit au droit et au revers. Ces tessères forment une même série avec celles sur lesquelles ne se trouvent que des chiffres grecs au-dessous des chiffres romains correspondants, ou des chiffres romains au-dessous des chiffres grecs correspondants[5]. Dans un tombeau à Rugge, on a trouvé une série complète de nos tessères valant de I-A à XV-IЄ[6].

1. Blanchet, *Rev. arch.*, XIV, 246 suiv.; Fröhner, *Coll. Dutuit*, II, 189; *Ann. de num.*, 1884, 232 suiv.; Graillot, *Mélanges*, 1896, 313, 19-21; *C. I. L.*, XII, 5695, 12 *b* et 14; X, 8069, 30, 39, 92, 98, 101.

2. Blanchet, *Rev. arch.*, XIV, 248; Graillot, *Mélanges*, 1896, 313, 23-42; *C. I. L.*, VIII, 22647, 5 (Carthage), comp. *Coll. Fol*, II, 2652, 2653; *Coll. Dutuit*, II, 196-207; *C. I. L.*, X, 23-27, 33, 36-45, 46-67, 86-91, 93, 94, 99, 100, 105, 109.

3. Laurent, *Mus. belge*, VII, 87 et fig. 7. Toutes les tessères ont la forme d'une moitié d'oie plumée.

4. Blanchet, *Rev. arch.*, XIV, 250.

5. Blanchet, *Rev. arch.*, XIV, 249; Graillot, *Mélanges*, 1896, 310, 16-17; Hülsen, *Röm. Mitth.*, 1896, 250 suiv.; Fröhner, *Coll. Dutuit*, II, 208; une tessère trouvée à Athènes, Laurent, *Mus. Belge*, VII, 84 et fig. 1; une autre trouvée à Kertch, *Bull. de la Comm. arch. de Russie*, 1904, fasc. 10, p. 119, n. 2; une tessère trouvée à Priène (chiffres XI-IA) se trouve au musée de Berlin; deux ont été trouvées à Carthage *C. I. L.*, VIII, 22647, 3 et 4; plusieurs dans l'Italie méridionale, à Pompéi et autre part, *C. I. L.*, X, 8069, 20, 28, 32, 68-77; 78-85; 95-97, 102-104, 106-108. A Candie (Crète) M. Clermont-Ganneau a acquis une tessère en cristal de roche portant sur une face XIIII-IΔ (diam. 0,023, actuellement au Louvre); comp. *Coll. Fol.*, n. 3728 (boule en cristal de roche, chiffre XII); v. aussi n. 3491-3495.

6. *Not. degli Scavi*, 1886, 240; Hülsen, *Römische Mitth.*, 1896, 250; *J. G.*, XIV, 2414, 61-75.

6° Tessères rondes, sans chiffres et représentations. On en trouve beaucoup et partout[1]. A noter les trouvailles des tombeaux de Hemmoor, où les tessères (en os, verre et pierre) ont été rencontrées réunies à des dés à jouer et des tables de jeu en bois. Une table, qui nous est parvenue brisée, mais pouvant être complétée, porte, sur les deux faces, munies chacune d'un bord élevé, deux dessins différents de lignes et carreaux; les tessères qui y sont jointes servaient donc au moins à deux jeux différents[2]. Signalons encore une trouvaille importante faite récemment dans un tombeau à Chersonnèse : on y a découvert, réunies à quelques objets peu importants, 30 tessères de verre, 15 noires et 15 blanches, un jeu complet pour deux joueurs[3].

7° Une série, qui diffère à plusieurs égards des séries décrites, est formée par les petits bâtons d'os et d'ivoire portant des inscriptions latines — injures de toute sorte pour la plupart — et des chiffres allant de un à quarante. Plusieurs sont en outre « remarquées » de l'abréviation A_ qui signifie probablement *al(ter)* et qui servait à reconnaître le jeu du second joueur[4]. Une série incomplète de ces tessères a été trouvée à Pérouse dans un tombeau. Leur destination, comme pions d'un jeu de combinaison, est mise hors de doute par l'inscription *moraris* sur un de nos bâtons, inscription qui se retrouve sur une tessère de bronze, comme légende d'une représentation d'un jeu d'échecs joué par deux personnages placés auprès d'une table de jeu.

8° On pourrait joindre à ces séries de monuments d'ivoire, d'os, de verre, de terre cuite, de pierre, trouvés dans tous les coins du monde antique, quelques tessères monétiformes de bronze[5] et de

1. Voir Lafaye dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités*, IV, 994, n. 16-19.

2. Willers, *Die Bronzeeimer von Hemmoor*, Hannover, 1901, 93 suiv.; la table de jeu est reproduite à la p. 91. Les trouvailles de Hemmoor m'ont été signalées par M. J. Smirnow.

3. *Bulletin de la Commission arch. de Russie*, fasc. IV, 109, tombeau n. 1170.

4. Catalogue complet dans l'article cité de Hülsen, *Röm. Mitth.*, 1896, 227 s. Le même savant a donné le premier l'explication de nos monuments.

5. C'est ce que permet de supposer la tessère en bronze déjà citée avec l'inscription *mora(ris)*; cf. Mowat, *Bull. de la Soc. d. Ant.*, 1895, 244 suiv.; comp.

plomb[1], les monnaies déformées et les médaillons contorniates[2]. De tous ces monuments, les contorniates se rapprochent le plus de nos tessères à légendes, chiffres et inscriptions. Là comme ici, nous avons des divinités, des empereurs morts et vivants, des célébrités de tout genre, avec prépondérance de célébrités de l'arène ; nous retrouvons de même les natures mortes, les *xenia* que nous voyons sur les tessères en os avec représentations et chiffres et sans légendes ainsi que, sur les tessères en forme de

Fig. 2. — Tessère n. 7 de la trouvaille de Kertch.

xenia de genres divers. Or, à ce dernier genre de tessères et de contorniates, se rapporte une table de jeu à la légende : *Abemus in cena pullum piscem pernam paonem, benatores*[3], ce qui confirme la parenté des deux genres de monuments et leur destination commune de pions de jeu.

Dans les séries énumérées plus haut, sauf la dernière, nous retrouvons donc tout ce qui nous a conduit à reconnaître des pions dans les tessères en ivoire et en os du premier type. Nous avons d'autres indices : trouvailles dans des tombeaux, trouvailles par

Riv. ital. di num., XI, 39. Il est certain cependant que la plus grande partie des tessères en bronze n'étaient nullement des pions de jeu, mais des bons de distributions et des tessères d'entrée (cf. mon livre *Tessères romaines en plomb*, Pétersb., 1903, p. 48). Des pions, ornés de représentations et légendes en relief au droit et revers, portant la représentation des empereurs vivants comme type unique et ressemblant à des monnaies à s'y méprendre, n'ont certainement jamais existé.

1. Rostovtsew et Prou, *Catalogue des plombs*, 146.
2. Pick, *ap.* Pauly-Wissowa, *R. E.*, IV, 1159.
3. Ihm, *Bonner Studien*, Berlin, 1890, 238, n. 47; Rostovtsew et Prou, *Catalogue des plombs*, 147.

séries parfois complètes de 15 tessères pour chaque joueur (parfois plus), trouvailles de tessères pour deux joueurs dans un même tombeau, trouvailles de tessères réunies aux tables de jeu. La destination générale de nos monuments ne fait donc aucun doute. Mais on chercherait vainement, pour chaque catégorie de ces monuments, à déterminer le jeu, du genre des latroncules ou des *duodecim scripta,* auquel ils servaient. Trop peu nombreux sont les renseignements qui nous sont parvenus sur les jeux de combinaison des anciens pour pouvoir préciser; d'autre part, les

Fig. 3. — Tessère n. 4 de la trouvaille de Kertch.

monuments figurés — les pions et tables à jeu — n'ont jamais été publiés comme ils devraient l'être.

On doit donc se borner à reconnaître la destination générale de nos monuments et tâcher tout au plus de définir le genre de jeu auquel les tessères pouvaient servir.

A cet effet, on devrait avant tout pouvoir classer les monuments de diverses séries et décider ce qui, des chiffres ou des représentations, était l'essentiel. En nous bornant à la série qui est la mieux connue et la plus riche en données, celle qui est désignée dans le titre de notre article, nous devons reconnaître les faits capitaux que voici : 1° l'inscription nomme toujours l'objet représenté sur l'autre côté [1]; 2° il n'y a pas de rapport nécessaire entre le chiffre et la représentation ou légende [2]; 3° la re-

1. Fröhner, *Coll. Dutuit*, II, 150; la seule exception que je connaisse est la légende Φαμόλης (Fröhner, *l. l.*, 155).

2. V. la classification de Hülsen par chiffres et légendes (*Röm. Mitth.*, 1896,

présentation est la partie principale, le chiffre ne joue qu'un rôle secondaire: il se trouve au revers du pion; on ne le voit pas pendant le jeu; il pourrait avoir quelque importance pour le calcul du gain définitif; 4° de même, la légende qui n'est que l'explication et la dénomination de la représentation figurée.

Quant aux types, ils variaient certainement d'une série à l'autre. Mais la trouvaille de Kertch paraît démontrer qu'il devait y avoir, dans chaque série, des représentants des trois catégories principales qu'on constate dans la série de Kertch et dans la grande masse des tessères connues. Ces trois catégories sont les suivantes :

1° Têtes et bustes. Cette catégorie est la plus riche et se subdivise en : *a*) têtes de dieux et de déesses; *b*) têtes des empereurs et de membres de la famille impériale, vivants et morts (v. fig. 1 et 2); *c*) têtes de célébrités de toute sorte, pour la plupart de célébrités des jeux athlétiques et du pugilat[1]; *d*) caricatures d'hétaïres célèbres[2].

2° Divers édifices d'Alexandrie désignés par leur nom. On trouve figurée presque toujours la porte d'entrée. Les représentations en question sont désignées par les légendes suivantes : ἄλσος (Strabo, XVII, 10), Ἐλευσίνιον (*Eleusinion* bien connu d'Alexandrie (v. fig. 3), Καισάρην (= ιν, ιον, ειον, le *Caesareum* bien connu d'Alexandrie), Κάνωπος (Fröhner, *Coll. Dutuit*, 151), Νικόπολις (le quartier bien connu aux environs d'Alexandrie), κυαμών (sanctuaire du dieu crocodile; comp. Strabon, XVII, 15), πύλη (une des portes célèbres d'Alexandrie), ἰδιών. Ceux qui sont familiers avec la topographie alexandrine reconnaîtront aisément

p. 248). La seule exception (le comput digital) ne rentre pas dans la série en question.

1. Les signes du zodiaque (Hülsen, n. 63) rentrent dans la catégorie des dieux. On trouvera les types suivant l'ordre des légendes dans Hülsen, *l. l.*; suivant un ordre systématique dans Blanchet, *l. l.*; mieux dans Fröhner *Coll. Dutuit*, II, 151. Les nègres et Syriens, qui se retrouvent parmi les bustes et têtes d'hommes privés, l'apparence athlétique de la plupart d'autres têtes qui ne sont ni divines, ni impériales, justifie l'attribution donnée ici et indiquée déjà par mes prédécesseurs.

2. Les noms féminins ne peuvent appartenir qu'à des hétaïres.

les édifices désignés par les noms : ἡμικύκλια, πτερά, βωμοί. Les légendes Εὐρυλόχου et Αἰσχύλου, qui accompagnent des représentations d'édifices égyptiens, pourraient être expliquées comme les désignations de diverses parties du Musée et de la Bibliothèque d'Alexandrie; on se rappellera, à ce propos, les types de Muses si fréquents dans notre série;

3° Couronnes agonistiques, accompagnées de noms des jeux les plus célèbres dans le monde antique. On a retrouvé les suivants : Διάσια, Ὀλύνπια, Παναθήναια, Πύθια, Νέμεα (*Musée belge*, VII, 84, fig. 5, 6; *I. g.*, IV, 385 trouvée à Corinthe), Ἡραῖα, Πάφου (ci-dessus p. 113, n. 9 et ci-dessous fig. 4), Ἄκτια (Fröhner, *Coll. Dutuit* 151; on pourrait penser aux Ἄκτια d'Alexandrie), Νερώνεα (déclarée fausse par Henzen et Blanchet, à tort suivant moi), Γυμνάσια (= ἀγῶνες γυμνικοί), Ἐπιδαφνις (scil. ἀγών?).

Les tessères connues se répartissent très inégalement entre ces trois groupes. Dans la série de Kertch nous avons un édifice, sur deux jeux et douze têtes; on retrouvera presque la même proportion en comptant les tessères connues et publiées dans les recueils indiqués. Les têtes sont en grande majorité; parmi les têtes prédominent les représentations de dieux et de déesses.

Cette constatation laisse présumer que les tessères à édifices et à couronnes (ces dernières se distinguent encore par leurs dimensions plus petites et la place de l'inscription au droit) avaient *une signification spéciale* dans le jeu auquel elles servaient de pions. Désignaient-elles un jet de dés de valeur spéciale dans un jeu du type des *duodecim scripta*, ou étaient-elles des *dames* dans un jeu du type des latroncules[1]? on ne saurait le dire. La première hypothèse est peu vraisemblable, du fait que parmi les dizaines de noms de jets que nous connaissons, nous retrouvons à peine deux ou trois légendes de nos tessères[2]. Je

1. Sur les deux types v. l'ouvrage classique de Becq de Fouquières, *Les jeux des anciens*, 384 suiv.; comp. Mau dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, V, 1, 311 suiv. Lafaye dans Daremberg et Saglio, *Dict. d. ant.*, IV, 991 suiv., 1403 suiv., III, 127 et 415 suiv.; on y trouvera la bibliographie complète.

2. Becq de Fouquières, *Jeux d. anc.*, 334 et 340 suiv. Le nombre de quinze pions de chaque côté, qu'on retrouve dans le jeu des *duodecim scripta*, n'est pas

considère en conséquence comme plus vraisemblable de supposer que c'est à une variété de la vieille πεττεία grecque que nous avons affaire, à une sorte de *ludus latrunculorum* romain, variété que nous ne connaissons pas et qui fut probablement modifiée à plusieurs reprises; pour ce jeu on créa des pions de différentes significations, compliquant les vieux πεττοὶ grecs anépigraphes et sans représentations. Plus simples étaient les jeux qu'on jouait avec des pions moins compliqués, à chiffres et représentations qui n'étaient probablement, au moins en partie, que des simplifications des originaux gréco-romains à types, chiffres grecs et romains et inscriptions.

Pour pouvoir établir la filiation des diverses séries de nos pions, il faudrait avant tout en fixer les dates respectives. La date du jeu le plus compliqué n'est pas douteuse; elle est établie par la catégorie de pions à têtes d'empereurs et de membres de la famille impériale. Nous possédons les types suivants : Καῖσαρ et la tête de César (Blanchet, *R. A.*, XIII, 374, n. 37 et notre article cité pl. IV, 4), Σεβαστός et la tête d'Auguste (notre article cité, pl. III, 1, ci-dessus, p. 113 n. 1), Γάιος et la tête de Caius Caesar (Fröhner, *Coll. Dutuit*, II, 151, notre article pl. IV, 5), Λούκιος et la tête de Lucius Caesar (notre article pl. III, 7, ci-dessus p. 113, n. 7), Λιβία et la tête de Livie (Hülsen, n. 68), Ἀφροδίτη et la tête d'une dame de la famille d'Auguste (notre article, pl. III, 10 et ci-dessus p. 113 n. 10), Καῖσαρ et la tête de Néron (Graillot, *Mélanges*, 1896, 305, pl. VII, 9), représentant Néron jeune, Néron prince impérial, Νέρων et une tête jeune ressemblant à la tête d'Auguste (ci-dessus p. 113 fig. 1), enfin ἀδελφὸς Κλε(ο)πάτρας (Fröhner, *Coll. Dutuit*, 151) et la tête du dernier ou avant-dernier Ptolémée (XIV ou XV), le contemporain de César. D'empereurs et d'autres personnages postérieurs à Néron, aucune trace, quoiqu'on jouât notre jeu à la fin du Ier siècle (trouvaille de Pompéi) et au IIe (trouvaille de Kertch), sinon au IIIe, à en juger d'après la technique de quelques pions. D'autre

décisif, car on retrouve le même nombre à Chersonnèse dans un jeu de pions anépigraphes et sans représentations.

part, parmi les jeux mentionnés, nous n'avons que les *Actia* et *Neronea*, mais aucun jeu postérieur. De ces faits on arrive avec certitude à la conclusion que notre jeu a été inventé aux temps de César et d'Auguste, hors de Rome (où l'on n'aurait pas osé mettre l'effigie du *princeps* sur des pions); c'est au temps de César et d'Auguste que se sont formés les types principaux qui ont été transmis aux siècles suivants. Je ne nie point qu'on ait ajouté postérieurement des types nouveaux; l'absence de têtes impériales postérieures s'explique plutôt par le fait que le jeu étant arrivé en Italie et à Rome après Auguste, on n'osait plus mettre l'effigie sacrée de l'empereur sur des pions; l'exception pour Néron, prince philhellène et joueur acharné, ne fait que confirmer notre supposition; mais j'affirme que la plupart des types étaient déjà formés au commencement du Ier siècle après J.-C. et qu'on se contenta par la suite de modifier un choix de types une fois accepté.

On n'a pas de données aussi précises sur les autres genres de pions; mais rien ne nous autorise à remonter plus haut que le Ier siècle de notre ère. On serait plutôt tenté de les attribuer aux temps postérieurs, si l'on ne veut pas les tenir pour contemporains et sortis de la même fabrique. On pourrait les juger postérieurs par la raison que le chiffre grec et romain n'y figure pas nécessairement, qu'on y trouve des séries entières munies de chiffres romains seuls. Un jeu d'invention purement romaine était *le jeu à injures*, caractéristique des mœurs et de la culture des joueurs de Rome et de l'Italie.

Toutes les catégories de tessères en os et en ivoire persistent jusqu'au IIIe siècle. Au IVe, on n'en trouve plus. A leur place paraissent, d'une part, les contorniates destinées aux joueurs riches, et, d'autre part, les πεττοί plus simples pour la classe moyenne et basse de la société. L'usage des contorniates fait supposer une période de transition où l'on employait des monnaies déformées et hors cours, supposition confirmée, comme on l'a vu, par les monuments.

Les questions de chronologie une fois élucidées, on se demande

quel pays a créé la série de jeux qu'on lança au Ier siècle dans le monde romain, jeux qui ont eu un succès si vif dans toutes les classes de la société gréco-romaine.

Cette question de provenance peut être tranchée avec autant de certitude que la question de chronologie. C'est M. Fröhner encore qui a donné la seule solution vraie. Je ne fais que développer ses indications un peu sommaires. C'est aussi la série qui a donné lieu à cet article qui permet de trancher le problème. On note d'abord le caractère hellénistique de tous les types, les noms et types grecs, l'absence de noms romains à l'exception de noms impériaux; on note les légendes grecques et la prépondé-

Fig. 4. — Tessère n. 9 de la trouvaille de Kertch.

rance de jeux grecs; donc, il n'y a pas de doute que le jeu n'ait été créé dans le monde hellénistique et pour ce monde en premier lieu; Rome n'était visée que dans les chiffres romains et les nouveaux souverains gréco-romains. Un centre hellénistique de la vie mondaine lança le jeu, le destinant premièrement au monde oriental, en second lieu au monde romain. L'inventeur visa bien, car c'est le monde hellénistique, l'Italie méridionale y comprise, qui accepta et propagea le jeu; les lieux des trouvailles le démontrent suffisamment. Au premier plan figure l'Égypte [1], puis l'Italie méridionale [2], la Syrie [3], l'Asie-Mineure [4], le Bosphore

1. Froehner, *Coll. Dutuit*, II, 152. Comp. Botti, *Catalogae du Musée d'Alexandrie*, n. 1982, 2036, 2082; Strzygowski, *Bull. de la S. arch. d'Alex.*, 5. pl. I, II.
2. *C. I. L.*, X, p. 949 et *I. G.*, XIII, p. 620.
3. Tessères de la coll. Peretié formée à Beyrouth et en Syrie (Hülsen, 15, 20, 62, 71, 74, 77, 99).
4. Hülsen, 64 et 92.

Cimmérien[1], la Grèce[2]; pour les provinces occidentales, nous n'avons que la Gaule[3].

Ce centre était sûrement Alexandrie, qui donnait le ton pour les modes, le goût, la vie mondaine. Ce fait est démontré premièrement par la classe de tessères portant des représentations d'édifices et quartiers alexandrins. On pourrait ajouter, si une confirmation était nécessaire, la riche série de divinités égyptiennes qui figurent sur les tessères : Ἶσις, Σενέφθυς, Ἀγαθοδαίμων, Σαράπις, Ἄνουβις Ἁρποκρά(της) (Fröhner, *l. l.*, 151), l'apparition du frère de Cléopâtre dans la classe des souverains, la tessère avec inscription παράπλους (Hülsen, 77), qui se rapporte à la célèbre cérémonie du culte isiaque (le περίπλους), et maints autres détails encore. Cette solution est en parfait accord avec le rôle que jouait Alexandrie comme centre de travaux industriels en ivoire et en os.

C'est donc à Alexandrie qu'on créa au Ier siècle de notre ère un jeu compliqué et attrayant pour amuser les sujets du nouvel empire universel; on y ajouta depuis plusieurs variations moins compliquées et moins chères. Le jeu était probablement un amalgame de la πεττεία grecque et d'un jeu égyptien. Le jeu plut; on avait beaucoup de loisir et, en conséquence, on jouait beaucoup dans l'empire romain; on cherchait des jeux compliqués et attrayants et l'on adopta avec plaisir le jeu alexandrin qui symbolisait si bien cette union du monde gréco-romain avec le monde oriental, représentée par le nouvel empire romain.

Saint-Pétersbourg.

M. Rostovtzew.

1. Ci-dessus, p. 116.
2. Athènes, Hülsen, 7 *a*; Corinthe, *I. G.*, IV, 385: Crète, ci-dessus, p. 115.
3. Hülsen, 97.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1904

M. Maspero entretient l'Académie de l'École récemment fondée à Tanger et en faveur de laquelle M. Étienne a rédigé un projet de loi. Il propose de témoigner à M. Étienne la très vive approbation de l'Académie. Cette proposition est adoptée.

M. Jean Clédat, de la Mission archéologique du Caire, communique le résultat de ses deux nouvelles campagnes de fouilles (1903-1904), dans le monastère de l'Apa Apollo à Baouît (Haute-Égypte). Durant ces deux hivers, une trentaine de nouvelles chapelles funéraires peintes à fresque ont été dégagées des sables. Un grand nombre des peintures ont été photographiées; les plus intéressantes ont été reproduites à l'aquarelle.

M. A. Michaelis, correspondant de l'Académie, présente un choix de reproductions phototypiques exécutées d'après les dessins d'un album de la fin du xve siècle, appartenant à la Bibliothèque de l'Escurial, qui doit être prochainement publié par l'Institut autrichien d'archéologie. Ces dessins sont importants, non seulement pour la topographie de Rome à cette époque, mais pour la connaissance des sculptures et des peintures antiques. Parmi ces dernières, il en est un certain nombre qui ont disparu depuis et ne nous sont conservées que par ces dessins. M. Michaelis signale, entre autres, des séries de dessins d'après des peintures romaines que l'on découvrait dans les caveaux des anciennes constructions ou *grotte*; ce sont les *grottesche* que Raphaël et Jean d'Udine ont rendues si populaires par l'imitation qu'ils en ont faite dans la décoration des Loges du Vatican.

M. Révillout, conservateur au Musée du Louvre, communique un mémoire sur un personnage du *Livre des Rois* d'Égypte nommé Amenrameri et sur le roi Ammahoreroou.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur l'empereur usurpateur Achilleus.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1904

M. Collignon, vice-président, annonce la mort de M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Académie.

M. Cagnat donne lecture, en comité secret, de son rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant les années 1902-1903.

M. Barbier de Meynard annonce que la commission de la fondation Benoit Garnier propose à l'Académie d'accorder une somme de 2.000 fr. à M. Foureau, pour contribuer à l'achèvement de ses *Documents scientifiques de la Mission saharienne*.

M. Salomon Reinach communique, au nom de M. le Dr Amelung, un mémoire sur l'Apollon du Belvédère et la Diane à la biche. M. Amelung essaie de démontrer qu'il faut attribuer ces deux statues, non pas à Léocharès, mais à un autre artiste du IVe siècle, à la fois sculpteur et peintre, Euphranor.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1904.

M. Maspero entretient l'Académie de la suite des travaux de restauration qu'il est chargé d'exécuter en Égypte. Il insiste particulièrement sur les fouilles faites à Karnak, qui ont amené la découverte d'environ 600 statues d'un très grand intérêt pour l'histoire de la ville. Un temple du temps d'Aménothès Ier, dont les matériaux avaient été employés par Thoutmosis III au XVIe siècle, pourra être réédifié.

M. Collignon, vice-président, exprime à M. Maspero la vive satisfaction qu'éprouve l'Académie en voyant la science française si dignement représentée en Égypte.

M. Mâle étudie l'influence du théâtre sur l'art italien au XVe siècle.

M. Mispoulet fait une communication sur la réforme du consulat romain au IVe siècle. Les documents épigraphiques prouvent que cette transformation remonte à l'an 315. C'est précisément, comme l'a déjà démontré M. Mispoulet, la date de la création de la consularité par Constantin. M. Mispoulet montre qu'il y a une corrélation évidente entre ces deux innovations, qui font partie d'un plan général de réformes conçu et exécuté par Constantin au début de son règne.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1904.

M. Clermont-Ganneau présente l'estampage d'une inscription néo-punique trouvée par M. de Mathuisieulx en Tripolitaine. Elle se compose de trois longues lignes, gravées en caractères monumentaux sur un grand linteau aujourd'hui brisé en deux morceaux. Ce texte est peut-être le plus beau spécimen découvert jusqu'ici de l'écriture néo-punique. Il contient la consécration au dieu Ammon d'une statue et d'un sanctuaire. Il présente, en outre, un intérêt historique de premier ordre. En effet, la dédicace est datée de l'année de Lucius Ælius Lamia, proconsul de la province romaine d'Afrique sous Auguste.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, quatre inscriptions, récemment découvertes à Kanguet, point où était située la ville antique de Neferis. Le plus intéressant de ces textes a été gravé en l'honneur d'Adonis sous le règne simultané de Septime Sévère et de Caracalla (198-211). On sait que les monuments épigraphiques relatifs au culte d'Adonis sont rares en Afrique.

M. R. de Lasteyrie fait une communication sur le symbolisme de la déviation de l'axe dans les églises du moyen âge. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. E. Babelon donne lecture d'un mémoire de M. Georges Radet intitulé :

L'Artémision de Sardes. M. Radet s'efforce de démontrer que Sardes possédait un Artémision presque aussi populaire que celui d'Éphèse, que l'Artémis qu'on y adorait était une Anaïtis persique, enfin que ce fut dans ce sanctuaire qu'eut lieu la réconciliation de Cyrus le Jeune et du satrape Orontas.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1904.

L'Académie procède à l'élection des deux commissions suivantes :

1° Prix ordinaire (moyen âge) : MM. Delisle, Viollet, de Lasteyrie, Omont.

2° Prix extraordinaire Bordin (antiquité) : MM. Boissier, Weil, Alfred Croiset, Chatelain.

M. le Dr Hamy fait connaître à l'Académie les découvertes archéologiques que vient de mener à bon terme M. le capitaine Duchemin, de l'État-major de Dakar, dans la vallée de la Gambie. Cet officier a relevé au nord du fleuve, le long de la frontière anglo-française, 37 groupes de monuments funéraires, composés de tumulus, entourés d'enceintes de grands monolithes cylindriques. Un de ces monuments a été fouillé; il contenait des squelettes offrant le type nigritique le plus accentué et des débris de poterie grossière. M. Hamy rapproche ces monuments anciens des tumulus que construisent dans les mêmes parages diverses tribus nègres et en particulier celle des Sérères.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1904.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du Dr Carton contenant de nouveaux détails sur les catacombes de Sousse, dont M. l'abbé Leynaud, curé de Sousse, continue les fouilles.

M. Cagnat donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, sur la découverte d'un sanctuaire de Mithra à Merida (Espagne). On a trouvé là plusieurs marbres sculptés et des inscriptions.

M. Guillaume, de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts, dépose sur le bureau une série de documents relatifs aux fouilles faites par M. Bigot au Cirque Maxime, à Rome.

M. Alfred Croiset, au nom de la commission du prix extraordinaire Bordin (antiquités), annonce que, pour le prix à décerner en 1907, seront admis au concours tous les ouvrages imprimés relatifs à un sujet concernant les études grecques ou latines, publiés depuis le 1er janvier 1904.

M. Henri Omont, au nom de la commission du prix ordinaire (moyen âge), propose, pour le prix à décerner en 1907, trois sujets parmi lesquels l'Académie choisit le suivant : « Établir, d'après des textes authentiques, la chronologie d'une ou plusieurs séries de grands feudataires français pour remplacer les séries défectueuses des anciens recueils imprimés ».

L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de présenter des candidats aux deux places vacantes de correspondants nationaux et aux deux places vacantes de correspondants étrangers. Sont nommés, pour les correspondants nationaux : MM. Delisle, Perrot, Cagnat et Omont; pour les correspondants étrangers : MM. Barth, Pottier, Leger et Alfred Croiset.

M. Noël Valois fait une communication sur un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly, *De Persecutionibus Ecclesiæ*, conservé dans le ms. 1156 de la Bibliothèque de Marseille, et composé en 1418.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1904

M. Cagnat communique le texte d'une inscription découverte à Aïn-Fourna (Tunisie) par M. Merlin, ancien membre de l'École française de Rome. Elle fait connaître le nom du consul de l'an 232 p. C., L. Virius Lupus.

M. Chavannes communique le mémoire qu'il lira à la séance publique annuelle de l'Académie, le 18 courant : *Les prix de vertu en Chine.*

L'Académie, sur la proposition de la Commission de la fondation Piot, accorde une subvention de 2.000 fr. à M. Bigot, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, pour ses fouilles au Cirque Maxime.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1904

M. Havet président, prononce une allocution relative au récent décès de M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel, et exprime les profonds regrets de l'Académie. Il donne ensuite connaissance à l'Académie des règlements concernant l'élection du nouveau secrétaire perpétuel. Cette élection aura lieu le 9 décembre.

M. Bouché-Leclercq, secrétaire perpétuel intérimaire, donne lecture d'une lettre de M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, annonçant la nomination de M. Parmentier aux fonctions de chef des travaux archéologiques de cette École.

M. Bouché-Leclercq donne ensuite lecture de lettres de MM. Elie Berger, Paul Girard, B. Haussoullier, Antoine Thomas, qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Anatole de Barthelémy. Il communique enfin une lettre par laquelle M. Victor Henry retire sa candidature à cette même place.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1904

L'Académie a nommé correspondants étrangers MM. Cumont, professeur à l'Université de Gand, et Usener, professeur à l'Université de Bonn.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1904

M. de Mély fait une communication au sujet des très nombreuses signatures qui figurent sur des œuvres d'artistes du moyen âge.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Delattre, la description d'un abraxas conservé au Musée Lavigerie à Carthage.

M. de Villefosse fait une autre communication sur une inscription bilingue de Samothrace conservée au Musée du Louvre.

M. Ruelle complète une communication en 1889 par M. l'abbé Beurlier au sujet d'une pierre gnostique.

M. le capitaine Espérandieu fait une communication sur des bas-reliefs provenant d'Entrains et relatifs, pour la plupart, au culte mithriaque.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1904

M. Dimier entretient la Société de plusieurs dessins conservés au Musée de l'Ermitage, précieux pour l'iconographie du commencement du XVIe siècle.

M. de Villefosse fait une communication sur divers instruments ayant serv à des artisans romains.

M. Pallu de Lessert communique de la part du duc de Guise une note relative aux fragments de marbre découverts récemment dans la forêt du Nouvion (Aisne).

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1904

M. Ruelle, membre résidant, donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de M. Corroyer.

M. le capitaine Espérandieu, associé correspondant, fait une communication sur un bas-relief trouvé dans le département du Gard et se rapportant peut-être au mythe de Persée et d'Andromède.

M. Roman, associé correspondant, communique un fragment d'inscription découvert à Grenoble.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, une inscription du temps d'Auguste trouvée dans l'amphithéâtre d'El-Djem.

M. de Villefosse communique une inscription découverte à Pellefigue (Gers).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ERNEST D'ACY

Le 1er janvier 1905 est mort, à l'âge de 78 ans, M. Jacques Louis Ernest Cadeau d'Acy, cousin d'Adrien de Longpérier, dont le nom restera attaché à la belle collection de silex taillés, provenant des alluvions de la Somme, de la Marne et d'autres rivières, qu'il a cédée en 1900 au Musée de Saint-Germain. Dans l'article où j'ai annoncé cette vente (*Revue*, 1900, I, p. 291-294), je suis entré dans quelques développements sur le rôle scientifique d'Ernest d'Acy ; il me reste à dire ici que c'était le plus aimable et le plus courtois des hommes, doué d'une intelligence vive et primesautière, auquel il n'a manqué, pour marquer dans la science de son temps, que d'en avoir eu le besoin ou l'ambition.

S. R.

J. TRUMBULL STICKNEY

Nous nous reprochons de ne pas avoir fait connaître aux lecteurs de cette Revue l'excellent livre, d'ailleurs fort récent, qui fait déjà grandement estimer, chez les hellénistes, le nom de J. Trumbull Stickney. J. T. Stickney est mort le 11 octobre dernier, à Boston, après une courte maladie, âgé d'à peine trente ans. Élève de l'Université d'Harvard, il y enseignait depuis un an la littérature grecque. Nous perdons en lui un véritable apôtre de notre école scientifique rajeunie. De 1897 à 1903, il avait travaillé en France et d'étroites amitiés l'attachaient à nous. Son livre, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide*, qui fut sa thèse de doctorat, devait former dans sa pensée la première partie d'une vaste étude sur la genèse et le rythme des formes littéraires, dont les littératures grecque et indienne eussent fourni les matériaux ; on verra à le lire que J. T. Stickney, obéissait aux idées directrices de l'école sociologique de Durkheim, à laquelle il fut rattaché par une collaboration espacée, mais efficace à *l'Année sociologique* et aux *Notes critiques*. Par les influences subies, son livre rappelle, en plus savant et en plus précis, celui d'Ouvré, dont il est tout à fait indépendant d'ailleurs. Pour Stickney, les sentences, les *gnomai* ne sont pas l'invention d'un caprice littéraire individuel : ce sont les formes conventionnelles, transmissibles, résistantes, que prennent, pour l'usage commun, les idées générales. Elles ne naissent pas tout armées du génie d'un penseur éloquent; elles se forment au service. Elles sont sociales comme le langage. C'est à ce titre qu'elles apparaissent dans les vieux poètes, quand ils prennent à témoin les vérités admises, la sagesse de tous. Les *gnomai* sont les pièces du raisonnement. A ce propos, on trouvera, dans les chapitres qui traitent d'Homère et d'Hésiode, en quelques pages vraiment profondes, l'esquisse d'une genèse du syllogisme. Le syllogisme n'est pas une forme naturelle du raisonnement indi-

viduel. Il est l'héritier d'une longue série de tâtonnements collectifs et les plus anciens raisonnements syllogistiques qu'on puisse signaler n'ont de la rigueur du syllogisme que la raideur des *gnomai* qui en forment les termes. J. T. Stickney considérait ensuite les sentences comme éléments de l'œuvre littéraire et se préoccupait en particulier de leur place dans la composition du poème lyrique et du drame, j'allais dire de la symphonie dramatique, tant la musique lui a fourni en cette recherche des comparaisons suggestives. La Sorbonne n'avait pas eu depuis longtemps à récompenser un travail qui témoignât d'une si solide connaissance de la littérature grecque. Dans sa thèse latine, une des dernières (*de Hermolai Barbari vita atque ingenio dissertatio*), il éditait, en la faisant précéder d'une introduction fort érudite, une correspondance d'humaniste heureusement retrouvée à la bibliothèque de Lucques. De son travail d'indianiste il ne reste qu'une traduction de la Bhagavad Gita, qu'il fit dans les deux dernières années de son séjour parmi nous en collaboration avec MM. Sylvain Lévi et Meillet. Toutes ces études, Stickney les vivifiait d'un profond amour des lettres, qui était un amour de poète. Poète, il n'a eu le temps de publier qu'un très court volume de vers choisis, *Dramatic verses* (Boston, 1902).

H. H.

Thiers et la Vénus de Milo.

Je trouve la curieuse note que voici dans un lot de papiers de Tarral, faisant partie de papiers de Rayet que je n'avais pas encore eu le temps de dépouiller.

« *Conversation avec M. Thiers, juin* 9, 1858. M. Thiers me soutient que la Vénus de Milo n'est pas une Vénus, mais tout simplement une Renommée; il prétend qu'il y a deux ou trois autres Renommées [semblables] à Naples. Il croit voir l'endroit au genou gauche où le bout de la trompette s'appuyait.

« La tête de bronze aux yeux d'argent. M. Thiers soutient que c'est Scipion l'Africain ; mais je lui fis remarquer l'absence de la blessure à la tempe.

« Enfin, M. Thiers soutient que le Germanicus est un Antinoüs ou Mercure. Il est certain que la statue est du temps de l'Empire Romain. Je crois cette dernière attribution toute gratuite; le style n'est pas de l'époque d'Adrien; il est grec. Mais il est certain que la figure de Mercure était bien rarement employée pour des portraits; cependant ce n'est pas absolu, [témoin l'] Alexandre en Mercure par Lysippe; voyez École des Beaux-Arts à Paris ».

Je compte publier quelques autres curiosités extraites de ces papiers de Tarral, archéologue bavard et superficiel, mais toujours à l'affût des nouveautés.

S. R.

Vases retrouvés.

M. Bernard Rackham, attaché à la section céramique du *Victoria and Albert Museum* (South Kensington), a l'obligeance de m'informer que les deux vases nos 138 et 180-181 des *Vasenbilder* de Gerhard, autrefois dessinés à Rome dans le commerce, ont trouvé un asile définitif au *Victoria and Albert Museum*. Ils font partie d'une collection qui a récemment été transférée dans cet établisse-

ment et qui se cachait au *Museum of Practical Geology*, Sermyn Street, Londres. M. Rackham m'apprend, en outre, que de petites gravures sur bois d'après ces vases ont paru dans le *Catalogue of pottery and Porcelain in the Sermyn Street Museum* (fig. 7 de la p. 33, fig. 15 et 16 des p. 36 et 37, 3e éd., 1876). Dans le Musée *Victoria and Albert*, l'hydrie porte aujourd'hui les nos 4795-1901 et la kylix les nos 4807-1901.

Les dessins de Gerhard ne sont pas tout à fait exacts ; ainsi le pied de la figure féminine debout derrière les chevaux, sur l'hydrie, n'est que légèrement indiqué, alors qu'il aurait dû l'être en blanc comme le visage. Sur la kylix, les inscriptions sont peintes en pourpre au-dessus de la couverte, et non réservées dans le fond rouge. S. R.

La bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs.

Les Parisiens qui veulent travailler sont des gens heureux; ils ne peuvent se plaindre qu'on ne leur facilite pas la besogne, mais tous sont loin de connaître toutes les ressources que leur offre la grande ville. « Avez-vous lu Baruch? » Je viens de découvrir, en plein Paris, rue de Rivoli, une bibliothèque merveilleuse, jadis place des Vosges, où on n'allait guère, qui renferme un trésor incomparable pour les études d'archéologie et d'histoire de l'art. *Ce trésor, ce sont 2.000 albums formés par M. Maciet et comprenant, admirablement classés, près de 800.000 photographies, gravures, dessins*, etc. Que dire de l'homme incurablement modeste, incorrigiblement dévoué, qui, depuis trente ans, non content d'enrichir les Musées nationaux et départementaux d'une foule d'objets précieux (entre autres les tableaux et les admirables miniatures exposés au Louvre, les primitifs français de Dijon, etc.), n'a pas cessé de réunir, de découper, de classer des documents relatifs aux arts graphiques et à toutes les branches de l'archéologie — qui n'a pas fait cela pour lui, en vue de travaux personnels, mais pour donner, pour livrer au public tout ce trésor! Ah! Monsieur Jules Maciet, j'aurai désormais votre nom à la bouche quand j'entendrai dire à des pessimistes qu' « il n'y a plus de braves gens! »

Voici, pour la facilité des travailleurs[1], l'indication des 493 séries entre lesquelles sont répartis les 2.000 albums.

1 **Allégorie et mythologie.**
2 **Anatomie humaine.**

Animaux.

3 Antédiluviens.
4 Quadrupèdes, par ordre alphabétique.
5 Quadrupèdes. Dessins Japonais.
6 Oiseaux, par ordre alphabétique.
7 Oiseaux divers.
8 Oiseaux. Dessins Japonais.
9 Crocodiles, Grenouilles, Lézards, Tortues.
10 Serpents.
11 Poissons.
12 Poissons et Reptiles. Dessins Japonais.
13 Crustacés.
14 Coquillages.
15 Etres divers vivant dans l'eau.
16 Insectes.
17 Papillons.
18 Etres chimériques.

Architecture.

19 Antiquité. Age de la pierre.
20 Id. Peuples divers.
21 Id. Assyrie et Perse.
22 Id. Égypte.
23 Id. Grecque et Romaine.
24 Abattoirs.
25 Abbayes et Couvents.
26 Afrique. Pays divers.
27 Algérie.

1. La bibliothèque des Arts décoratifs est ouverte tous les jours. Entrée rue de Rivoli, pavillon de Marsan, porte du Musée des Arts décoratifs.

28 Amérique ancienne.
29 Arcades et Cloîtres.
30 Asie. Pays divers.
31 Bains et Thermes.
32 Balcons, Balustres, Consoles.
33 Bibliothèques.
34 Bourses.
35 Boutiques et Magasins.
36 Casernes.
37 Casinos.
38 Chalets.
39 Châteaux et Palais Byzantins.
40 Id. Moyen-Age.
41 Id. XVIe siècle.
42 Id. XVIIe siècle.
43 Id. XVIIIe siècle.
44 Id. XIXe siècle.
45 Chemins de fer.
46 Chine.
47 Clefs de voûte.
48 Colonnes, Chapiteaux, Entablements.
49 Communs.
50 Constructions en briques.
51 Constructions rurales.
52 Croix et Calvaires.
53 Détails de Construction.
54 Ecoles, Collèges, Universités.
55 Eglises Byzantines, Grecques, Russes.
56 Id. Moyen-Age.
57 Id. XVIe siècle.
58 Id. XVIIe siècle.
59 Id. XVIIIe siècle.
60 Id. XIXe siècle.
61 Egypte.
62 Escaliers.
63 Espagne. Architecture Arabe ou Mauresque.
64 Fenêtres.
65 Fontaines.
66 Hôpitaux.
67 Hôtels de Ville.
68 Hôtels de Voyageurs.
69 Inde.
70 Indo-Chine.
71 Japon.
72 Jubés, Clôtures de Chapelles.
73 Lavoirs.
74 Maisons et Hôtels.
75 Maisons de campagne.
76 Maisons ouvrières,
77 Arch. métallique et Industrielle.
78 Marchés.
79 Monuments commémoratifs et Arcs de triomphe.
80 Moulins.
81 Musées.
82 Niches et Dais.
83 Océanie.
84 Palais de Justice.
85 Perse.
86 Phares et Tours.
87 Piédestaux, Gaines, Socles.
88 Ponts et Viaducs.
89 Portes.
90 Prisons.
91 Puits.
92 Théâtres.
93 Toiture.
94 Tombeaux : Antiquité Grecque et Romaine.
95 Id. Allemagne.
96 Id. Angleterre.
97 Id. Espagne et Portugal.
98 Id. Europe. Pays divers.
99 Id. France.
100 Id. Italie.
101 Turquie.

Armes.

102 Armes antiques.
103 Id. blanches.
104 Id. de trait.
105 Armures.
106 Armures de Chevaux.
107 Arquebuserie.
108 Artillerie et Campement.
109 Chine et Japon.
110 Océanie, Sauvages.
111 Orient.
112 **Armoiries.**

Bijouterie.

113 Agrafes, Boucles, Broches, Fibules.
114 Bagues.
115 Boucles d'oreilles.
116 Bracelets.
117 Cachets.
118 Ceintures.
119 Colliers.
120 Décorations honorifiques.
121 Epingles.
122 Montres et Châtelaines.
123 Objets divers et indéterminés.
124 Ornements de corsage.
125 Ornements de tête.
126 Ornements gravés.
127 Pendants de cou.
128 Peignes.
129 **Camées.**
130 **Carrelages, Dallages, Parquets.**

Céramique.

131 Antiquité.
132 Allemagne.
133 Amérique.
134 Angleterre.
135 Chine.
136 Europe. Pays divers.
137 Espagne et Portugal.
138 France.
139 Hollande.
140 Italie.
141 Japon.
142 Orient.

Chauffage.

143 Cheminées.
144 Chenets.

145 Poêles, Réchauds.
146 Soufflets, Pincettes, Plaques.

Cérémonies.

147 Fêtes publiques.
148 Feux d'artifice, Illuminations.
149 Cérémonies funèbres.
150 Sacres et couronnements.

Costumes.

151 Antiquité. Barbares.
152 Id. Byzantins.
153 Id. Egypte.
154 Id. Grecs.
155 Id. Peuples divers.
156 Id. Romains et Etrusques.
157 Afrique. Peuples divers.
158 Algérie.
159 Allemagne.
160 Amérique. Peuples divers.
161 Angleterre.
162 Arméniens.
163 Asie. Peuples divers.
164 Belgique.
165 Bulgarie.
166 Chine.
167 Danemark et Islande.
168 Egypte.
169 Espagne.
170 France. Moyen-Age.
171 Id. XVIe siècle.
172 Id. XVIIe siècle.
173 Id. XVIIIe siècle.
174 Id. XIXe siècle.
175 Grèce.
176 Hollande.
177 Hongrie.
178 Inde.
179 Italie.
180 Japon.
181 Maroc.
182 Monténégro.
183 Océanie.
184 Perse.
185 Pologne.
186 Portugal.
187 Roumanie.
188 Russie.
189 Serbie.
190 Suède et Norvège.
191 Suisse.
192 Tunisie.
193 Turquie.
194 **Costumes de théâtre et travestissements.**

Uniformes Militaires.

195 Allemagne. Pays divers.
196 Amérique.
197 Angleterre.
198 Autriche.
199 Belgique.
200 Espagne.
201 Europe. Pays divers.
202 France. XVIIe siècle.
203 Id. XVIIIe siècle.
204 Id. XIXe siècle.
205 Hollande.
206 Italie.
207 Portugal.
208 Prusse.
209 Russie.
210 Suède et Norvège.
211 Suisse.
212 Turquie.
213 **Modes XVIIIe siècle.**
214 **Modes XIXe siècle.**

Costume (accessoires de).

215 Aumônières, Bourses.
216 Cannes, Ombrelles, Parapluies.
217 Chaussures.
218 Coiffure.
219 Ecrans à main.
220 Eventails.
221 Miroirs à main.
222 Objets et Vêtements divers.
223 **Cuir.**

Décoration.

224 Alcôves.
225 Arabesques et Panneaux décoratifs. Antiquité.
226 Id. Moyen-Age.
227 Id. XVIe siècle.
228 Id. XVIIe siècle.
229 Id. XVIIIe siècle.
230 Id. XIXe siècle.
231 Id. Chine et Japon.
232 Id. Orient
233 Cartouches.
234 Dessus de portes.
235 Frises.
236 Intérieurs d'appartements.
237 Panneaux et Ornements sculptés, Antiquité.
238 Id. Moyen-Age.
239 Id. XVIe siècle.
240 Id. XVIIe siècle.
241 Id. XVIIIe siècle.
242 Id. XIXe siècle.
243 Id. Orient.
244 Plafonds.
245 Trophées.
246 **Décoration Théâtrale.**

Eclairage.

247 Abat-jour.
248 Bougeoirs, Mouchettes.
249 Bras de Lumières, Appliques.
250 Candélabres, Girandoles.
251 Flambeaux.
252 Lampes.
253 Lanternes.
254 Lustres, Suspensions.
255 Torchères.

Écriture et Imprimerie

256 Adresses et Prospectus.

257 Affiches.
258 Almanachs.
259 Alphabets et Écritures des différents Peuples.
260 Billets de Banque et Valeurs.
261 Billets de Théâtre.
262 Calligraphie.
263 Cartes de visite.
264 Chiffres.
265 Diplômes, Cartes de fonctions et d'identité.
266 Ex-libris.
267 Factures.
268 Invitations.
269 Lettres de faire-part.
270 Lettres d'enseignes.
271 Lettres ornées de Livres.
272 Menus.
273 Miniatures et Lettres de Manuscrits.
274 Programmes.
275 Têtes de lettres.
276 Typographie.
277 Vignettes. Allemagne.
278 Id. Angleterre.
279 Id. Belgique.
280 Id. Etats- Unis.
281 Id. France.
282 Id. Hollande.
283 Id. Italie.
284 Id. Pays divers.

285 **Emaux.**

286 **Etain et plomb.**

Etoffes.

287 Broderies.
288 Dentelles, Guipures, Crochet.
289 Drapeaux, Bannières.
290 Passementerie.
291 Rideaux, Draperies.
292 Rideaux de Théâtre.
293 Tapis.
294 Tapisseries.
295 Tapisseries de Sièges.
296 Tissus.
297 Vêtements religieux.

Exercices, Jeux, Sports.

298 Chasse.
299 Courses de Chevaux.
300 Courses de Taureaux.
301 Danse.
302 Escrime et Tournois.
303 Exercices divers.
304 Jeux.
305 Jouets et Jeux d'enfants.
306 Natation.
307 Patinage.
308 Pêche.

309 **Expositions.**

Ferronnerie.

310 Balcons.
311 Clefs.
312 Grilles.
313 Grilles de fenêtres.
314 Impostes.
315 Marteaux de portes.
316 Objets divers.
317 Portes, Peintures.
318 Potences.
319 Rampes.
320 Serrures, Verrous.

321 **Hagiographie.**

322 **Instruments de Musique.**

323 **Instruments de Torture.**

324 **Instruments scientifiques.**

325 **Ivoires.**

326 **Jardins et Kiosques.**

327 **Laques.**

328 **Marqueterie.**

329 **Médailles et plaquettes.**

330 **Métiers.**

331 **Minéralogie.**

Mobilier Civil.

332 Appliques de Meubles,
333 Armoires.
334 Armoires à glace.
335 Baromètres, Thermomètres.
336 Berceaux.
337 Bibliothèques, Étagères, Vitrines.
338 Buffets, Dressoirs.
339 Bureaux, Secrétaires.
340 Cabinets.
341 Cadres de glaces et de tableaux.
342 Coffres.
343 Coffrets.
344 Commodes, Meubles d'appui.
345 Consoles d'applique.
346 Consoles de pied.
347 Ecrans.
348 Encriers.
349 Jardinières.
350 Lits.
351 Paravents.
352 Pendules, Horloges, Cartels.
353 Pupitres à musique.
354 Sièges.
355 Tables.
356 Toilettes et Baignoires.
357 Trépieds, Brûle-parfums.
358 Meubles orientaux, Chinois, Japonais.

Mobilier Religieux.

359 Autels et Retables.
360 Bénitiers, Cuves baptismales, Troncs.
361 Chaires.
362 Confessionnaux.
363 Lutrins.
364 Stalles.

365 **Mosaïque**

Orfèvrerie Civile.

366 Aiguières.
367 Assiettes, Plats, Plateaux,

368 Boîtes, Bonbonnières, Tabatières.
369 Cafetières, Chocolatières, Théières.
370 Coquetiers, Huiliers, Moutardiers, etc.
371 Coupes, Vases à boire.
372 Couronnes.
373 Couteaux, Cuillères, Fourchettes, Ciseaux.
374 Etuis, Flacons.
375 Figures et Pièces décoratives.
376 Légumiers, Soupières.
377 Ornements divers, Bas-reliefs.
378 Salières.
379 Saucières.
380 Sceptres et Masses.
381 Seaux.
382 Sucriers.
383 Surtouts et Réchauds.
384 Toilettes.
385 Vases décoratifs.
386 Vases et pièces en Matières précieuses.
387 Orfèvrerie Orientale.

Orfèvrerie Religieuse.

388 Burettes.
389 Calices, Ciboires.
390 Châsses.
391 Chefs et Figures.
392 Croix.
393 Crosses.
394 Encensoirs.
395 Ostensoirs.
396 Paix.
397 Reliquaires.
398 Retables d'autels, Triptyques.

399 **Papier Peint.**

Peinture.

400 Académies, Études.
401 Chine, Japon, Orient.
402 Enfants.
403 Fêtes galantes et pastorales.
404 Natures mortes.
405 Paysages.
406 Peinture profane. Antiquité.
407 Id. Allemagne.
408 Id. Angleterre.
409 Id. Flandre.
410 Id. France.
411 Id. Hollande.
412 Id. Italie.
413 Id. Pays divers.
414 Peinture religieuse Byzantine, Grecque, Russe.
415 Id. Allemagne.
416 Id. Espagne.
417 Id. Flandre.
418 Id. France.
419 Id. Italie.
420 Id. Pays divers.

Plantes.

421 Compositions artistiques.
422 Plantes naturelles classées alphabétiquement.
423 Id. naturelles mélangées.
424 Id. marines.
425 Feuillages. Compositions artistiques.
426 Id. naturels.
427 Chine.
428 Japon.
429 Orient.

430 **Poids et Mesures.**

431 **Reliures.**

432 **Sceaux.**

Sculpture.

433 Antiquité. Assyrie.
434 Id. Egypte.
435 Id. Grecque et Romaine (Figures masculines).
436 Id., id. (Figures féminines).
437 Id., id. (Bas-reliefs et frontons).
438 Id. Perse.
439 Id. Peuples divers.
440 Allemagne.
441 Amérique.
442 Angleterre.
443 Asie. Pays divers.
444 Belgique.
445 Cariatides.
446 Espagne et Portugal.
447 Europe. Pays divers.
448 France. Moyen-Age.
449 Id. XVIe siècle.
450 Id. XVIIe siècle.
451 Id. XVIIIe siècle.
452 Id. XIXe siècle.
453 Inde.
454 Italie.
455 Japon.
456 Mascarons, Masques.
457 Océanie,
458 Statues équestres.
459 Statuettes en bronze.
460 Termes.
461 Terres cuites et Biscuits.

Transports.

462 Aérostats.
463 Automobiles.
464 Chaises à porteurs.
465 Chemins de fer.
466 Cyclisme.
467 Equitation.
468 Navires.
469 Traîneaux.
470 Voitures.

471 **Treillages.**

472 **Ustensiles de Fumeurs.**

473 **Ustensiles divers.**

474 **Vannerie et Paniers.**

Vases.

475 Vases.
476 Mortiers.

477 Récipients divers en cuivre et en bronze (Europe).
478 Récipients en cuivre (Orient).
479 Vases en bronze de la Chine et du Japon.
480 Vases montés en bronze.

481 **Verrerie.**

482 **Vitraux.**

Vues de Pays.

483 Afrique.
484 Allemagne.
485 Amérique.
486 Asie.
487 Europe. Pays divers.
488 France.
489 Islande.
490 Italie.
491 Océanie.
492 Russie.
493 Turquie.

S. R.

CRETICA

M. G. Clémenceau a été en Crète. Voici un extrait d'un article intéressant qu'il a publié, sur la grande île, dans l'*Aurore* du 12 décembre 1904. Il y aurait bien quelques chicanes à faire, par exemple sur le « sémitisme » de Minos; mais l'ensemble est à la fois juste et éloquent.

« Si les fouilles de Knossos et de Phaistos tendent à prouver que la Crète fut la primitive agglomération de l'hellénisme, le centre d'une domination qui rayonna jusqu'en Attique, d'où Thésée apportait le tribut d'hommage jusqu'en Phocide, où les marins de Knossos allaient fonder le sanctuaire de Delphes, accompagnés d'Apollon sous la forme d'un dauphin, il faut pourtant reconnaître que l'histoire de Crète, à peine ébauchée, à notre connaissance, cesse au moment précis où commence pour nous l'histoire de la Grèce. Un grand vide que rien ne paraît devoir combler, des âges de la légende jusqu'aux temps de la domination romaine!

« Cependant tout atteste que la Crète, qui ne fut pas moins brillamment représentée devant Troie que le reste de la Grèce, suivit le développement de l'hellénisme avec ses chances diverses de faiblesse et de grandeur. Pour ce qui est de l'époque mycénienne, le doute n'est pas permis. Knossos et Phaistos le disent assez haut, nous permettant de remonter jusqu'à une époque prémycénienne, récemment révélée, qui rejoint, *sur les mêmes emplacements*, l'habitation néolithique aux établissements de la période intermédiaire dite de Kamarès. N'est-il pas à noter que dans toute l'Hellade, tous les palais mycéniens ont été brûlés, comme le prouve l'état de calcination de la pierre au contact de la colonne de bois? Il semble qu'une formidable jacquerie ait mis fin à la domination féodale des héros homériques et de leurs descendants. Les palais de la Crète disent la même histoire que ceux de l'Argolide ou de la Béotie. D'ailleurs les faibles restes des peintures de Tirynthe s'éclairent soudainement des fresques de Knossos. Les représentations picturales de l'étonnant sarcophage crétois d'Hagia Triada ne sont qu'une introduction aux rites du culte homérique. Même vie, mêmes cultes, mêmes annales, c'est ce qu'il est dès à présent permis d'affirmer.

« Si je trouve jamais le loisir nécessaire, j'offrirai au lecteur la distraction d'une promenade au musée de Candie, merveilleux répertoire de documents qui sont comme le *substratum* des primitives légendes helléniques. Il verra face à face des créatures de ces temps lointains où l'homme et le Dieu nous apparaissent

confondus. Sur une boule de terre cuite, le docteur Hadjidakis lui montrera l'empreinte d'un cachet qui reproduit la figure d'un roi à la couronne dentelée où nous avons la pleine liberté de reconnaître en personne le grand Minos. Profil assyrien, grands yeux fixement ouverts, nez sémitique accentué (oui, jusqu'en Crète, ô Drumont, le juif, partout le juif), grosses lèvres charnues, barbe recourbée en pointe, auguste face d'Asie, dont la vigueur doit au hasard d'un coup de feu l'accent d'une rutilance de vie.

« Quand donc en aurai-je fini avec ces inutiles digressions? Je suis toujours en Crète, mais combien éloigné de la question crétoise! Pas si loin pourtant qu'on pourrait croire, car ma plume, qui semble errer au hasard, se maintient dans le domaine de l'hellénisme crétois, qui est toute la question actuellement posée. Si la grande époque d'Athènes demeure pour nous sans répercussion connue sur la Crète, quand arrivèrent les pires jours, les Crétois, silencieux, se trouvèrent debout pour la suprême défense de la vie hellénique, représentant la plus belle tradition de pensée que l'histoire ait jamais connue.

« Il ne nous semble pas qu'ils aient revendiqué leur part de gloire dans l'épanouissement de l'Hellade. En revanche, nous les voyons accourir au premier rang pour porter le poids de la défaite et opposer à l'ennemi une muraille infranchissable de poitrines sans peur. Retranchés dans leurs villages encore militairement organisés sous un « capitaine », barricadés dans les montagnes, embusqués aux ravins, ils ont, pendant des siècles, guerroyé sans relâche contre le Vénitien, contre le Turc, contre le Byzantin lui-même, dont le titre hellénique leur fut toujours suspect. Qui oserait dire que dans ces luttes héroïques, ils ont pu dégénérer ?

« G. Clémenceau. »

CONE et VAN EYCK

M. H. Bouchot et M. F. Courboin viennent d'arriver simultanément à une hypothèse qui, si elle se vérifie, fournira enfin une pierre d'angle solide à l'histoire de l'art flamand du xve siècle[1].

Jean Lebègue (1368-1431) composa à Paris un manuscrit de recettes de couleurs (Bibl. Nat., f. fr., 6741); Lebègue ne nomme ni Hubert ni Jan Van Eyck, mais il vante un certain Jacques ou Jacob Cône. Notez tout de suite que *Eyck* = *Ecke* = *Coin* = *Cône*; le nommé Cône pourrait être Van Eyck, comme R. de la *Pasture* est R. van der *Weyden*.

Cône travaillait à Paris en 1398; il y était encore en 1404; il retourna dans son pays, Bruges, en 1411. Ce Cône était à la fois architecte, peintre et miniaturiste; en 1399, les gens de Milan le firent venir, avec un nommé Jean Mignot de Paris, pour les travaux de mise en œuvre du dôme. Donc, antérieurement à 1400, Cône a vécu à Paris et en Lombardie; c'est un Franco-Flamand italianisé.

Maintenant, il existe à la Bibliothèque Nationale une Bible moralisée (n° 166) qui paraît avoir été illustrée vers 1404 pour le duc de Bourgogne, lequel la laissa, en mourant, au duc de Berry. Ce manuscrit 166 est, en partie, de la même main que

1. *Bulletin de l'Art*, 1904, p. 318.

les *Très Riches Heures* de Chantilly, dont M. Durrieu vient de publier une somptueuse édition (Plon, 1904); or, il paraît prouvé à M. Bouchot que le *peintre* de ce manuscrit fut Jacques Cône, que les *enlumineurs* furent Hanselin de Haguenau et Imbert Stainier. Donc, la décoration des *Très Riches Heures* a été imaginée par Jacques Cône : les frères de Limbourg n'ont été que les enluminieurs, les metteurs au net d'une partie de l'œuvre.

Si Jacques Cône, né vers 1350, mort vers 1418, n'est autre, comme le suppose M. Bouchot, qu'un certain Jacob Van Eyck de Bruges, père d'Hubert et de Jan [1], toutes les analogies des manuscrits de Chantilly et de Turin avec l'œuvre des Van Eyck, tous les caractères lombards des paysages et des architectures des tableaux attribués aux Van Eyck, tout cela s'explique, et avec quelle simplicité! Mais, pour l'instant, contentons-nous d'enregistrer cette étourdissante hypothèse... et attendons.

S. R.

Index sommaire des Variétés, Nouvelles et Correspondances
(1896-1904)

Depuis que la *Revue* a cessé, en 1896, de publier les *Chroniques d'Orient*, les nécrologies de savants, les nouvelles relatives aux fouilles, aux Musées, aux ventes, etc., ont trouvé place sous d'autres rubriques à la fin de chaque livraison. Comme les tables annuelles n'en donnent pas le détail, il m'a semblé utile d'en dresser un index sommaire; M. Seymour de Ricci a bien voulu me prêter son concours à cet effet.

J'ai abrégé les millésimes; ainsi 98^2 153 signifie : *Revue*, 1898, t. II, p. 153; 1^4 104 signifie : *Revue*, 1901, t. I, p. 104.

Abydos, préhistorique, 98^1 307; 1^1 429; 2^2 117; 3^2 354; inscr. hiéroglyphique, 0^2 318. — *Académie Britannique*, 2^2 316. — *Acerenza*, buste de Julien, 1^2 289 (voir *Julien*). — *Acy* (*d'*), collection, 0^1 291. — *Adam-Klissi*, trophée romain, 4^2 421. — *Aden*, manche de patère, 3^2 337. — *Album de Pierre Jacques*, 3^2 124. — *Alesia*, 3^1 61. — *Allmer*, nécrologie, 99^2 461. — *Amélie-les-Bains*, antiquités, 1^4 293. — *Amiens*, applique de bronze, 97^2 132. — *Ancre* de Marseille, 98^1 441. — *Antibes*, bas-reliefs romains, 1^2 116. — *Antinoé*, 96^2 124; 1^2 123. — *Aphrodite de Milo*, 97^2 298; 1^2 123; 1^2 438. — *Apollo Grannus*, 3^1 64. — *Apt*, antiquités romaines, 3^1 282. — *Ara Pacis* à Rome, 4^1 279. — *Argos*, fouilles, 2^2 429. — *Arles*, sculptures romaines, 3^1 412. — *Arlon*, musée, 3^1 61. — *Art byzantin*, thèses de M. Strzygowski, 3^2 318. — *Ascalon*, monnaies, 4^2 139. — *Ateliers des Musées nationaux*, 1^2 437. — *Athènes*, copies de marbres de l'Acropole, 3^1 75; 3^2 347. — *Autun*, sculptures du XVIIe siècle, 0^1 148; statue romaine, 4^1 148. — *Aveyron*, statues préhistoriques, 96^2 123; 98^1 442.

1. Le nom de *Cône* ou *Coin* est singulier; est-ce une traduction d'*Eck* (il existe encore un archéologue de ce nom à Saint-Quentin), ou *Cône* est-il une altération de *Kuhn*, de *Cohen* ?

Babylone, fouilles, 99² 341; 4¹ 119. — *Babylonie*, théories de Winckler, 2² 319; pansémitisme, 3¹ 62; *Bibel und Babel*, 3² 114. — *Baetocécé*, soffite, 1² 430. — *Bari*, musée, 99² 343. — *Barthélemy* (*A. de*), nécrologie, 4² 137. — *Baslieux*, fibules, 99² 467. — *Bas-reliefs gallo-romains*, recueil général, 3¹ 286. — *Bath*, sculpture romaine, 2² 315. — *Beloutchistan*, céramique, 0² 159. — *Berlin*, éphèbe adorant, 3¹ 277. — *Berne*, musée, 3² 414. — *Bertrand* (*A.*), nécrologie, 3¹ 53. — *Bible*, prétendu ms. samaritain, 3¹ 287; Bible et Babel, 3² 114. — *Borboniana*, 3² 420. — *Bordeaux*, temple de Tutèle, 2¹ 123. — *Bosco Reale*, reproductions du trésor, 97¹ 417; restauration des objets, 3² 343. — *Boston*, acquisitions du Musée, 99¹ 464; 1²,122; 3¹ 428; 4¹ 150; terres cuites fausses, 1¹ 144. — *Bourges*, bronzes antiques, 97² 131. — *Bourguignon*, vente, 1¹ 436. — *Bregenz*, musée, 3² 415. — *Breslau*, exposition de miniatures, 3² 420. — *Brindisi*, musée, poids de tisserand, 3² 122. — *Briord*, inscr. romaine, 2¹ 126. — *Briquets ou fermoirs*, 2² 135. — *Bronzes préhistoriques*, analyses, 2¹ 407. — *Bruges*, Congrès archéologique, 3² 347; exposition des primitifs, 3¹ 77. — *Brunn*, petits écrits, 1² 430. — *Budapest*, casque antique, 1² 121. — *Bugatto* (*Zanetto*), peintre, 4² 421. — *Bulliot* (*G.*), nécrologie, 2¹ 287. — *Burdin* (*A.*), nécrologie, 0¹ 141. — *Burlington Club*, exposition d'art antique, 3² 130 — *Byzantin* (*art*), 3² 318.

Cachette de bronzes, près de Blois, 4¹ 282. — *Cagli*, bronzes, 1² 432. — *Caire*, genizah, 97² 291; catalogue général du Musée, 4² 288. — *Caisse de l'Académie des Inscriptions*, 99¹ 465. — *Caisse des Musées*, règlement, 97¹ 120; acquisitions, 0² 460; 1² 436; 3¹ 68; 3² 412; 4² 423. — *Calymnos*, truffes, 99¹ 470. — *Caranda*, album, 0² 153. — *Carhaix* (Finistère), tombeaux, 98¹ 138. — *Carlsruhe*, musée, 3² 415. — *Carrière* (*A.*), nécrologie, 2² 293. — *Carthage*, odéon, 1¹ 143. — *Céramique gauloise*, 96² 386. — *Céramique grecque* d'Égine (au Louvre), 97² 417; éponge américaine, 99² 341; vase de Nemours, 0¹ 294; sens d''ἐποίησεν, 2¹ 124. — *Céramique kabyle*, 3¹ 421. — *Céramique*, ouvrages de Wallis, 3¹ 425; franque estampée, 4² 425. — *Cerigotto*, statues, 3² 350. — *César*, bataille de Montmort, 97² 412. — *Chantilly*, bas-relief hellénistique, 4² 426. — *Charente*, statue de Diane, 99¹ 146. — *Chariot étrusque* à New-York, 4² 289. — *Chartres*, plaquette d'ivoire, 97² 415. — *Chevaux dans l'antiquité*, 0¹ 150. — *Chronologie* égyptienne, 99² 338; préhistorique, 3¹ 412. — *Chypre*, vandalisme, 0¹ 149. — *Clazomène*, sarcophage, 96² 121. — *Cockerell*, voyage de —, 3² 123. — *Coiffure Julia Titi*, 98¹ 137. — *Coligny*, calendrier, 99¹ 145. — *Colmar*, musée, 3² 418. — *Compiègne*, tête romaine, 0² 463. — *Congrès* bascophile, 3¹ 67; du Puy, 4² 424; historique de Rome, 3² 119. Voir *Bruges*. — *Constantinople*, musée, bronzes et bijoux, 3¹ 422; Institut archéologique russe, 1¹ 142. — *Coptes* (*études*) en Russie, 3² 302. — *Corinthe*, fouilles, 99² 339; 0² 321; 3¹ 281. — *Corrèze*, tombeaux romains, 99¹ 303. — *Cos*, fouilles, 4¹ 127. — *Courajod*, nécrologie, 96² 119. — *Crète*, fouilles, 3¹ 71; 3¹ 286; 3² 115; 4² 284. — *Creuly* (général), inventaire de ses carnets, 99¹ 299. — *Croix* sur mosaïque de Pompéi, 1² 119. — *Cuirasse* de Fillinges, 2¹ 407.

Dalheim (Luxembourg), 99¹ 469. — *Delphes*, moulages au Louvre, 97² 417; statue de Lysippe, 0¹ 143. — *Démoniaques* dans l'art byzantin, 1² 122. — *Des-*

jardins (*E.*), inventaire de ses papiers, o[1] 464. — *Diane*, statuette, 99[1] 146. — *Donaueschingen*, musée, 3[2] 419. — *Dordogne*, tricéphale, 99[1] 302; villa romaine de La Borie, 3[1] 75. — *Dutuit*, donation, 3[1] 284.

École d'Athènes, cinquantenaire, 97[1] 113; direction, 4[1] 411. — *École des Hautes-Études*, musée byzantin, 1[1] 289. — *Égine*, statue, 4[2] 289. — *Égypte*, architecture (Choisy), 4[1] 126; inscr. grecques chrétiennes, 2[2] 134; préhistorique, 3[2] 347 (Voir *Abydos*). — *Égypte et Babylonie*, préhistorique, 3[2] 341. — *Encrier* en terre cuite, 3[2] 123. — *Éphèse*, fouilles, 3[1] 70. — *Epona*, 3[2] 348. — *Espagne*, fibules, 3[2] 414; 4[1] 151; voyage d'Engel, 96[2] 204. — *Études classiques*, 3[1] 64. — *Évangiles apocryphes*, o[2] 311. — *Exposition de 1900 au Petit-Palais*, 1[1] 431. — *Eyck* (*van*), 3[1] 279.

Fauves androphages, 4[2] 138. — *Fer*, statuettes, 2[2] 136. — *Ferrure des chevaux*, hipposandales, o[1] 296; 3[1] 284; 4[2] 428. — *Fibules* d'Espagne, 3[2] 414; 4[1] 151. — *Fichot* (*Ch.*), nécrologie, 3[2] 355. — *Finistère*, statuette de Pan, 98[1] 136. — *Fontainebleau*, inventaire des tableaux, 99[2] 342, 464. — *Fra Angelico*, paysagiste, 3[1] 286. — *Fribourg en Brisgau*, musée, 3[2] 419.

Galop, représentation dans l'art, 1[2] 433. — *Géla*, vases grecs, 3[1] 284. — *Gezer*, fouilles, 3[2] 115. — *Gilgamès*, 3[1] 274. — *Goodyear*, théories sur les raffinements de l'architecture, 3[1] 273. — *Gordion*, fouilles, 4[2] 119. — *Grande-Bretagne*, ethnographie, 1[1] 294. — *Graüfesenque*, céramique, 3[1] 422. — *Grèce*, loi sur les antiquités, 99[2] 339. — *Guillain* (*Nicolas*), o[1] 148.

Hadrumète, port, o[2] 162. — *Hammourabi*, code, 3[1] 419; 3[2] 340. — *Heidelberg*, musée, 3[2] 419. — *Helbig* (affaire), o[1] 146. — *Héliopolis en Syrie*, inscr. latine, 98[2] 150. — *Hemmoor*, sceaux de bronze, 2[2] 280. — *Héraklès* de Lysppie, 3[1] 273. — *Hermaphrodite* du Capitole, 98[2] 302; d'Épinal, 99[2] 466. — *Hettner* (*F.*), nécrologie, 2[2] 423. — *Himyarites* (*inscr.*), 3[1] 407. — *Histoire des explorations en pays bibliques*, 3[2] 341. — *Hope*, collection, 2[1] 124. — *Hula* (*Ed.*), nécrologie, 2[2] 423.

Icoranda, 4[1] 413. — *Index du Jahrbuch*, 4[2] 287. — *Indre-et-Loire*, antiquités romaines, o[1] 463. — *Inquisition*, 3[1] 79. — *Inscriptiones graecae*, nouvelle tomaison, 4[1] 413. — *Inscriptiones latinae*, observations sur le t. XII du *Corpus*, o[2] 317. — *Institut archéologique américain*, 3[2] 354. — *Irlande*, analogies avec les monuments cyclopéens, 99[2] 463. — *Israël en Égypte*, 96[2] 120; 98[2] 429. — Italie, *loi sur les antiquités*, 2[1] 125. — *Ithaque*, théorie de Doerpfeld, o[1] 464. — *Izernore*, bains romains, 3[2] 344.

Jacopo del Sellaio, tableau à Milan, 99[2] 479. — *Jésus*, médaille italienne, 4[2] 430. — *Jésus et saint Jean*, 2[2] 129. — *Julien l'Apostat*, buste présumé, 1[2] 289; 2[1] 288; 3[1] 279, 3[2] 353. — *Juvénal*, vers inédits, 2[1] 126.

Kieseritzky, nécrologie, 4[1] 411. — *Koumanoudis*, nécrologie, o[1] 150. — *Kuntsdenkmäler Deutschlands*, 3[2] 417.

Le Blant, inventaire de ses papiers, o[1] 274. — *Le Châtelet*, vase romain, 3[2] 126. — *Leconfield*, tête d'Aphrodite, 4[1] 149. — *Léonard de Vinci*, portrait faussement attribué, 99[2] 465. — *Lièvre* (*A.-F.*), nécrologie, 98[2] 426. — *Ligures*, langue et inscr., 3[1] 65, 66. — *Loi sur les antiquités*, Grèce, 99[2] 339; Italie, 2[1] 125; Mexique, 97[2] 418. — *Londres*, découverte de marbres grecs, 3[1] 274; tête en

marbre de la collection Snagg, 3[1] 427. — *Lyon*, vol au Musée, 11[1] 425; 1[2] 291, 432.

Madrid, plaques de ceinturon visigothiques, 1[1] 292. — *Maître* (*Abel*), nécrologie, 99[2] 462. — *Maligny* (Côte-d'Or), autel romain, 98[2] 150. — *Marseille*, ancre, 98[1] 441. — *Mas d'Agenais*, encrier, 3[2] 123. — *Masques-visières*, 3[2] 338. — *Medaba*, mosaïque, 1[2] 439. — *Méduse* Rondanini, 4[1] 151. — *Mégalithes* Loir-et-Cher, 97[1] 257; Seine-et-Oise (Janville), 97[2] 416. — *Méhier*, mission en Tripolitaine, 3[2] 351. — *Mélicerte*, 99[2] 463. — *Mercure* de Mons, 2[2] 317. — *Mesa*, stèle, 3[2] 342. — *Metz*, bas-relief, 4[2] 139. — *Mexique*, loi sur les antiquités, 97[2] 418. — *Milan*, bibliothèque ambroisienne, 99[2] 340; colonnes de S. Lorenzo, 1[1] 142. — *Millin et Bodmann*, lettres, 98[2] 303. — *Miniatures* des mss. de S. Augustin, 2[1] 406. — *Mithra*, prétendu rituel, 4[1] 154. — *Mommsen*, nécrologie, 3[2] 409. — *Monnaies* de Flandres, 1[1] 291. — *Mons*, Mercure assis, 2[2] 317. — *Moreau* (*Fréd.*), nécrologie, 98[2] 307. — *Morel*, collection, 3[1] 76. — *Mortillet* (*G. de*), nécrologie, 98[2] 415. — *Moscou*, société archéologique, 0[1] 252. — *Müntz* (*Eug.*), 2[2] 422. — *Muri* (Suisse), 1[1] 293. — *Musée Britannique*, coll. Morel, 3[1] 76. — *Musée de moulages à Paris* 4[2] 422. — *Murray* (*A.*), nécrologie, 4[1] 275. — *Musées Nationaux*, direction, 4[1] 411 (voir *Ateliers* et *Caissé des Musées*).

Nadaillac, nécrologie, 4[2] 418. — *Naples* (musée de), mosaïques en relief, 1[2] 120; affaire Pais, 2[2] 128; 3[1] 272; 4[1] 149, 277; 4[2] 140. — *Naucydès*, sculpteur, 0[1] 466. — *Nécropoles mérovingiennes* de Homécourt, 98[1] 138; de Jœuf, 98[1] 138; de Mareil sur Mauldre et de Beyne, 2[1] 405; de Villepreux, 97[2] 417. — *Némée*, athlète en prière, 3[1] 411. — *Nîmes*, monnaie au crocodile, 4[2] 286; têtes antiques, 1[2] 117. — *Niobides* Jacobsen, 3[1] 278.

Odendhal (*P.*), nécrologie, 4[2] 283. — *Œnoanda*, inscr. philosophique, 98[1] 308. — *Orchomène*, fouilles, 3[1] 436. — *Ossuaire d'Algérie avec inscription*, 97[2] 297, 414. — *Oxford*, bibliothèque bodleïenne, 3[1] 70; musée ashmoléen, 99[1] 301; 0[2] 307; 1[1] 434; 2[1] 407; 4[1] 281. — *Oxyrhynchus*, papyrus, 0[2] 320; 3[1] 80; 3[2] 350.

Palestine, cachet hébraïque, 4[2] 290; tablettes cunéiformes, 4[2] 288. — *Papier chinois*, 3[2] 122. — *Papyrus* coptes, 0[2] 311 (voir *Oxyrhynchus*.) — *Paray-le-Monial*, moule mérovingien, 99[1] 463. — *Pèlerinages* aux hauts lieux, 3[1] 75. — *Permis d'exporter des antiquités*, 2[2] 327. — *Pétrossa*, trésor, 1[1] 295. — *Photographies*, tarifs des divers musées, 97[1] 118. — *Piette*, collection donnée à S. Germain, 2[2] 424. — *Platon*, buste à Aix, 1[2] 439. — *Poids de tisserand de Brindisi*, 3[2] 122. — *Poignards anthropoïdes*, 1[2] 289, 433; 2[2] 131. — *Pomone* de l'Étoile, 98[1] 442; 99[1] 471. — *Pompéi*, mosaïque, 1[2] 119. — *Portraits du Fayoûm*, 98[1] 308; 2[1] 404. — *Portugal*, mines romaines, 2[2] 318. — *Positifs pour projections*, 99[1] 300; 2[1] 127. — *Pourtalès*, voyage en Grèce, 96[2] 113. — *Prescription pour vol*, 0[2] 316. — *Prétoriens* sur stèles, 2[1] 409. — *Protogène*, peintre, 96[2] 123. — *Psammétik*, cylindre égyptien, 96[2] 123. — *Puits des astronomes*, 4[1] 151. — *Pyramides* en Gaule, 3[1] 67.

Races préhistoriques, 4[1] 152. — *Radicelles*, 4[2] 425. — *Ravaisson* (*F.*), nécrologie, 0[1] 460. — *Répertoire de la statuaire*, 1[2] 293 (erratum), 4[2] 287. — *Restauration* de l'éphèbe Sabouroff, 98[1] 138 (voir *Bosco Reale*). — *Revue des*

Études anciennes, 2² 426. — *Rhodesia*, inscr. arabe, 3¹ 63; monuments, 4² 428. — *Roanne*, portrait du connétable de Bourbon, 3¹ 281. — *Robert* (*Ch.*), inventaire de ses carnets, 99¹ 300. — Rohault de Fleury (nécrologie), 4² 419. — *Rome*, autel de la Paix, 4¹ 279; collection Borghèse, 2¹ 123; affaire Ceci-Hülsen, 2¹ 407; catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique, 3¹ 272; congrès historique, 2² 430; crypte de S. Damase, 3¹ 418; éphèbe de Subiaco, 3¹ 76; fouilles du Forum, 1¹ 146; fouilles du Quirinal, 1² 434; inscription archaïque du Forum, 0¹ 144; sarcophage chrétien, 3² 125; Thermes de Caracalla, 2¹ 124; tombes préhistoriques, 3² 346; torse d'Athéna, 0¹ 146; trésor faux d'orfèvrerie chrétienne, 3¹ 426; villa du pape Jules II, 99¹ 468; 99² 333; 0² 322. — *Rouvray* (*forêt de*), antiquités romaines, 2² 318.

Sacy (*Silvestre de*), lettre, 3² 354. — *Sagonne* (Cher), inscr. romaine, 3¹ 62. — *Saint-Germain*, manuscrits acquis par le Musée municipal, 1² 292; prétendue verrerie fausse, 3² 130. — *Saint Moré* (Yonne), source et aqueduc, 98² 306. — *Saint-Quentin*, inscr. romaine, 1¹ 137. — *Saint Suaire de Turin*, 2¹ 411; 2² 321; 3¹ 280; 3¹ 283. — *Sainte-Menehould*, verrerie gallo-romaine, 3¹ 277. — *Salone*, fouilles, 3² 345. — *San Remo*, coll. Thiem, 2¹ 409. — *Sarzec*, nécrologie, 1² 114. — *Scorpions* en Carie, 0² 312. — *Segetia dea*, 0² 316; 1¹ 290. — *Sérapis*, têtes au Louvre, 4¹ 278. — *Silène fatigué* (peinture d'Herculanum), 0¹ 151. — *Silos*, camée avec inscr. grecque, 1² 121, 439. — *Smyrne*, inscr. grecques, 0² 160; 2¹ 125. — *Société des Études iconographiques*, 3¹ 425. — *Somzée*, vente, 4¹ 412. — *Soucona Dea*, 3¹ 62. — *Steyert*, lettre justificative, 1¹ 444. — *Stillman*, nécrologie, 1² 293. — *Strong* (*A.*), nécrologie, 4¹ 147. — *Strzygowski et la question byzantine*, 3² 318. — *Suède*, bronzes romains, 3¹ 64. — *Sulpicia Dryantilla*, 0¹ 142. — *Suze* (Italie), découverte d'un bronze, 4² 423. — *Suse* (Perse), fouilles, 0¹ 149. — *Syrie*, bronzes suspects, 3² 113; création d'une mission française, 99² 165.

Tablettes gréco-cunéiformes, 2² 132. — Tannery (nécrologie), 4² 420. — *Tashkend* jambe de chameau en bronze, 1¹ 145. — *Tendeurs d'arc* en bronze, 97² 132. — *Théâtre grec*, représentation des *Oiseaux* d'Aristophane, 4¹ 149. — *Thèbes* (Égypte), tombeau de Thoutmès IV, 3¹ 413. — *Thermos* (Étolie), fouilles, 0² 312. — *Thesaurus linguae latinae*, 1¹ 145; 1¹ 293; 1² 119. — *Thrace*, fouilles, 1² 293. — Tiare d'Olbia, 97² 302; 3² 105. — *Titien*, tableau dit *Amour sacré et Amour profane*, 4¹ 277, 421. — *Tricéphale*, Dordogne, 99¹ 302; 99² 466. — *Tripoli*, monuments, 4¹ 283. — *Tripolitaine*, mission Méhier, 3² 351. — *Tunis*, musée du Bardo, 3² 127; mystification archéologique, 1² 119. — *Turin*, incendie de la bibliothèque, 4¹ 394. — *Turkestan*, tumulus, 4² 288. — *Tusculum*, mosaïque, 4² 290.

Varus, inscr. relatives à —, 2¹ 405. — *Vases de bronze* trouvés en Gaule, 2¹ 406. — *Vente d'antiquités grecques* à Paris, 2² 324. — *Ventriloquie*, 0² 163. — *Verreries*, vases en forme de grappes de raisin, 4² 287. — *Vertault* (Côte d'Or), fouilles, 0¹ 141. — *Vienne* (Autriche), Institut archéologique, 98² 147; 3² 344. — *Villoison* (*A. de*), lettre, 3² 354. — *Vincent Durand*, nécrologie, 2¹ 288. — *Violation des tombes mérovingiennes*, 4² 425. — *Warocqué*, collection à Mariemont, 4² 288. — *Wiesbaden*, musée, 3² 419. — *Winckelmann*, portraits, 4² 286.

Zagazig, inscr. grecque, 0² 315, 468.

S. R.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXVI, 34e session, 6e séance, 9 novembre 1904 : V. Loret, *Une hypothèse au sujet de la vocalisation égyptienne.* — A. H. Sayce, *Le déchiffrement des inscriptions hittites.* — E. Naville, *Mention d'un déluge dans le Livre des morts* (planche). — R. Sewell, *Plaques de terre émaillée trouvée à Mycènes et portant le cartouche d'Aménophis III* (planche). — C. H. W. Johns, *Un fragment d'une liste éponyme jusqu'ici oublié.* — F. Legge, *Ardoise ciselée* (planche tirée des *Monuments Piot*).

— *The Journal of Hellenic studies*, vol. XXIV, partie II, 1904 : E. M. Gardner, *Nouvelles notes sur le saut grec* (les méthodes de cette partie de la gymnastique sont ici expliquées par de nombreuses figures tirées des vases peints). — M. N. Tod, *Un nouveau fragment de l'édit de Dioclétien* (trouvé à Coron. Contient les lignes 30-48 du chapitre VII et correspond à une partie de l'édit qui n'était connue que par le texte latin). — K. A. Mac Dowall, *Deux têtes apparentées au type de l'Apollon Choiseul-Gouffier* (ces têtes, qui appartiennent toutes les deux au Musée Britannique, sont figurées dans le texte). — H. R. Hall, *Nitokris = Rhódopis.* — A. P. Oppé, *La fissure souterraine à Delphes* (cherche à démontrer qu'il n'y a jamais eu, à Delphes, sous le temple, de gouffre d'où sortissent des vapeurs méphitiques). — J. E. Harrison, *Mystica vannus Iacchi* (complément, par l'étude de divers monuments égyptiens, d'un article précédemment publié dans ce recueil). — K. A. Mac Dowall, *Le prétendu Sardanapale* (pl. X. Croit trouver dans ce type, représenté par plusieurs statues, la trace d'un reste d'archaïsme et le ferait remonter au ve siècle, à l'école de Phidias. Cette thèse soulève de graves objections et ne paraît pas devoir rallier beaucoup de suffrages). — A. M. Ramsay, *L'Art chrétien des premiers siècles, à Isaura Nova* (nombreuses figures dans le texte). — P. Gardner, *Nouveaux vases entrés au Musée Ashmoléen* (pl. VII-IX et figures dans le texte. L'auteur fait connaître par des descriptions précises et des images soignées des vases dont beaucoup sont fort intéressants). — Bosanquet, *Quelques vases de la dernière période minoenne trouvés en Grèce* (pl. XI-XIV. Figures dans le texte. Ces vases, découverts en morceaux à Vaphio, à Mycènes et à Phylacopi, sont ici très ingénieusement restitués dans leur ensemble et viennent prendre place parmi les plus curieux monuments de la céramique dite mycénienne. L'auteur en définit très bien la décoration; mais il ne me paraît pas avoir prouvé, comme il croit le faire, que ces vases ont été fabriqués en Crète). — C. Waldstein, *Damophon* (montre bien que toutes les vraisemblances sont en faveur de l'hypothèse qui place Damophon au IVe siècle). — F. H. Marshall, *Bagues anciennes percées de clous d'or.* — Furtwængler, *Réponse à une protestation* (relève une assertion inexacte de Waldstein dans la critique que celui-ci a faite des méthodes de Furtwængler). — C. C. Edgar, *Dédicace à Isis par un Grec ionien* (Musée du Caire. Provenance inconnue. Fin du VIe siècle). — *Bibliographie.* — *Partie administrative : Règlement de la Société.* — *Composition du bureau.* — *Résumé des travaux de l'année* 1903-1904. — *Compte-rendu financier.* — *Commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la Société.*

— Discours du président, Sir Richard Jebb (très intéressant), du professeur Gildersleeve, de M. Gennadios, du professeur White, de M. Cecil Smith, dè M. Percy Gardner. — Liste des livres nouvellement acquis par la Société. — Catalogue des négatifs, des photographies et des clichés sur verre, pour projections, qui appartiennent à la Société et sont à la disposition de ses membres.

G. P.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er décembre* 1904 : *Jean Bourdichon et son atelier*, par M. Émile Mâle. — *Le Salon d'Automne*, par M. Roger Marx. — *Artistes contemporains* : *Armand Charnay*, par M. Émile Michel. — *Swebach-Desfontaines* (2e et dernier article), par Édouard André. — *Un roi peintre* : *Don Carlos Ier de Portugal*, par M. A. Dastray. — *Lady Dilke*, par M. Pierre de Nolhac. — *Bibliographie* : *Documents de sculpture française du Moyen âge* (P. Vitry et G. Brière), par M. A. M. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'Étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1904, par M. Auguste Marguillier. — Cinq gravures hors texte : *Portrait d'homme*, par Jean Fouquet (Galerie du prince de Liechtenstein, Vienne) : gravure au burin, par M. E.-J. Sulpis. — *Pages d'un livre d'Heures*, enluminées par Jean Bourdichon (coll. du baron Edmond de Rothschild) : héliogravure Chauvet. — *La Loge*, par M. A. Renoir (Salon d'Automne) (coll. de MM. Durand-Ruel et fils) : photogravure. — *Intérieur de cabaret*, par M. Eugène Martel (Salon d'automne) : photogravure. — *Coney Island*, eau-forte originale de M. Maurice-H. Sterne (Salon d'Automne). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Instituts in Wien*. T. VII, 2e cahier : Schneider, *Athéna Parthénos provenant de Carnuntum* (pl. I. Tête de bronze avec incrustations d'argent ; imitation libre de la statue de Phidias). — E. Pernice, *Recherches sur la toreutique antique* (article important, qu'accompagnent de nombreuses figures dans le texte. En voici les divisions : 1. Moules partiels de figures et moulages en plâtre. 2. Moules antiques en pierre). — Stern, *Un vase de bronze en forme de buste* (trouvé sur le site de l'antique Tyras, dans la Russie méridionale, ce vase représente une tête de nègre. Il date de l'âge hellénistique). — Pollak, *Miroir grec de Cumes* (pl. II, ouvrage probablement tarentin du IVe siècle. La poignée est formée par deux figurines, Aphrodite et l'Amour). — F. Hartwig, *Sur les bas-reliefs signés Octavius* (nouvel exemplaire, acquis par le Musée de Berlin, de ces bas-reliefs en terre cuite avec figures d'athlètes et de dieux). — R. Heberdey, Δαιτίς, *Contribution à l'étude du culte d'Artémis* (il s'agit d'un rite usité à Ephèse, d'un repas sacré offert à la déesse sur le bord de la mer). — Premerstein, *Elogium de M. Vinicius, consul en 19 avant notre ère* (fragment d'une inscription trouvée à Frascati). — E. Studniczka, *Addition au Mémoire sur les autels avec chambres souterraines* (renvoie au t. VI du même recueil, p. 123 et suivantes). — *Supplément* (Beiblatt). — Ramsay, *La Lycaonie* (long mémoire sur les sites antiques de cette province, ses divisions administratives

et ses routes). — A. Gnirs, *Découvertes d'antiquités à Pola et dans les environs.* — Fr. Stolz, *Pierre votive romaine et buste portrait à Neuschloss Matzen dans le Tyrol.* — W. Demetrykievicz et J. Zingerlé, *Découvertes dans la Galicie orientale.* — R. Heberdey, *Addition au rapport sur les fouilles d'Ephèse pour* 1902-1903. —*Notes nécrologiques.*

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XXVII, fasc. 4 : Dalman, *Le défilé de Michmas*[1]. — Pfennigsdorf, *Les restes antiques à l'extérieur du Tombeau dit des Rois.* — Röhricht, *La carte de Palestine de William Wey* (xve siècle; fac-similé). — W. J. Moulton, *La Pâque samaritaine à Naplouse.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XXVIII, fasc. 1. Oehler, *Localités et limites de la Galilée d'après Josèphe*[2]. — Dalman, *Mesures agraires dans la Bible et la Michna.* — Nestle, *Golgotha* (la véritable forme primitive est *Gogoltha, Gagoltha*). — *Remarques sur l'Onomasticon d'Eusèbe.* — Bibliographie.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1903[3], n° 6 : Tables, liste des membres de la Société, actes du Comité. — Communications diverses (à signaler : un fragment de colonnette de marbre provenant des ruines voisines de la colonie allemande Wilhelma, auprès de Lydda, et portant une inscription grecque dont le sens est « Gott ist ein Einiger »[4]).

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1904, n°s 3 et 4 : Schumacher, *Les fouilles au Tell el-Moutesellim*[5] (suite ; nombre de plans et illustrations). — Blanckenhorn, *Observations météorologiques en Palestine.* — Communications diverses.

1. Dissertation topographique à propos de l'exploit fameux de Jonathan (I Samuel, xiv). M. Dalman aurait peut-être pu tirer quelque parti de l'étude détaillée que j'ai faite autrefois du terrain, surtout sous le rapport toponymique (*Archæolog. Researches*, t. II, pp. 280 et suiv.). — Cl.-G.

2. L'auteur s'étonne à bon droit — il n'est pas le premier — des trente stades de hauteur donnés par Josèphe au mont Thabor. Cette exagération évidente ne pourrait-elle pas s'expliquer par une simple erreur de copiste qui aurait transformé un Δ' (= 4) primitif en Λ' (= 30)? on se rapprocherait ainsi de la réalité, le Thabor ayant une altitude absolue de 562 mètres, et des hauteurs relatives : de 600 mètres par rapport à l'une des vallées adjacentes, de 780 mètres par rapport au niveau du lac de Tibériade. — Cl.-G.

3. Numéro complétant l'année en retard.

4. Probablement εἷς θεός, peut-être suivi de μόνος. Cf. le chapiteau bilingue d'Emmaüs et celui de Nî'âné (ce dernier rapporté par moi au Louvre, *Miss. en Palest. et Phén.*, v^e rapport, p. 63, n° 17), qui portent cette formule populaire en Syrie et proviennent de la même région. — Cl.-G.

5. A signaler des briques timbrées au nom de la *Legio VI Ferrata*, qui devait tenir garnison dans cet endroit marquant l'emplacement de l'antique Megiddo et lui aura valu le nom de *Leddjoûn*, sous lequel les Arabes le connaissent encore aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Je demande la permission d'annoncer à nos lecteurs que j'ai publié, à la fin de 1904, une petite *Histoire générale des arts plastiques*, intitulée *Apollo* (chez Hachette, avec 607 gravures) et le premier volume d'un recueil de mémoires intitulé *Cultes, mythes et religions* (chez Leroux, avec 48 gravures).

S. R.

Die antiken Terrakotten im Auftrag des archæologischen Instituts des deutschen Reichs, herausgegeben von Bernhard Kekule von Stradonitz. Band III. *Die Typen der figuerlichen Terrakotten*, bearbeitet von Franz Winter. 1 vol. grand in-4° en deux parties reliées séparément. Berlin, Spemann, 1903.

L'Institut archéologique allemand a entrepris, on le sait, la publication d'un grand recueil des terres cuites grecques, groupées par région, et elle en a confié la direction au savant conservateur du Musée des antiques de Berlin, le professeur Kekulé von Stradonitz. Ce *Corpus* sera-t-il jamais achevé ? Il est permis d'en douter.

Depuis vingt-cinq ans, deux volumes seulement en ont paru, les terres cuites de Sicile, éditées par M. Kékulé lui-même, et celles de Pompéï, par M. Von Rohden. Le projet n'est pourtant pas abandonnée. Avec les ressources qu'il possède en argent, en documents classés dans ses archives et en collaborateurs bien préparés à une tâche de ce genre, l'Institut continue à réunir, pour l'exécution du grand projet qu'il a ainsi en vue, des notes, des photographies et des dessins.

Au cours de cette préparation, il avait paru utile que les érudits attachés à ce travail eussent une collection d'esquisses où les figurines de diverse origine seraient rangées par ordre de types. Ils auraient ainsi plus de facilité pour disposer leurs matériaux et pour adopter un plan commun. D'un groupe à l'autre, les comparaisons deviendraient plus aisées. L'idée était juste; elle fut appliquée avec la suite et la persévérance que l'érudition allemande porte dans toutes ses entreprises. L'apparat que l'on avait ainsi commencé à former allait toujours grossissant. On finit par se demander s'il ne convenait pas de ne le point garder dans les cartons de l'Institut, où seuls quelques prévilégiés étaient admis à en tirer parti, s'il n'y aurait pas avantage à en faire profiter tous ceux qui s'intéressaient à l'histoire de l'art antique. C'est ainsi que naquit la pensée de le mettre à la disposition du public dans les conditions où il nous est aujourd'hui offert, sous les auspices de l'Institut, par l'éditeur Speman. On choisit, pour procurer l'édition, M. Franz Winter, un archéologue d'une compétence

indiscutée, qui, pendant les années qu'il avait passées à l'*Antiquarium* du Musée de Berlin, s'était tout particulièrement familiarisé avec cette sorte de monuments. Une fois cette décision prise, l'éditeur désigné, soucieux de ne laisser échapper aucun des types que créa jadis l'imagination du modeleur grec, entreprit à cette fin de nombreux voyages d'étude. On trouvera dans la préface la liste des collections publiques et privées qu'il a visitées à cet effet, depuis celles de Londres et de Paris jusqu'à celles d'Athènes, de Smyrne et de Constantinople. Habile à manier le crayon, il rapporta de ces visites des centaines d'esquisses. C'est d'après celles-ci et d'après les clichés et les croquis que lui ont fournis nombre d'auxiliatres bénévoles, comme aussi d'après les recueils où ont déjà été figurées maintes séries de terres cuites, qu'il a exécuté lui-même presque tous les dessins à la plume que contiennent ces deux volumes, dessins qui ont été reproduits par la simili-gravure. Sauf avis contraire et par exception, ils sont tous à l'échelle du tiers de la grandeur réelle. Pas n'est besoin de dire qu'ils ne prétendent pas, ainsi réduits, à reproduire toutes les finesses de leurs modèles. Ce que s'est proposé le dessinateur et ce à quoi il a vraiment réussi, c'est à rendre avec exactitude le mouvement de la figure et les attributs qui la définissent. A force de s'exercer à ce métier, M. Winter y a acquis assez de dextérité pour que l'on retrouve, dans ces croquis, presque toujours, le caractère même du style des originaux. Ce mérite est surtout sensible dans les images qu'il donne des figurines archaïques. Celles-ci sont plus simples de facture que celles qui datent du cinquième et du quatrième siècle ; un trait franc et quelques ombres discrètes suffisent mieux à en représenter l'allure et la physionomie. Quand vient le tour des charmantes figurines de Myrina et de Tanagre, l'imperfection du procédé abréviatif frappe davantage; il ne donne qu'une idée très insuffisante de l'élégance et de la grâce de ces minuscules chefs-d'œuvre.

Le plan de l'ouvrage est facile à résumer. Dans la préface, M. Winter explique de quelles pensées est née l'entreprise dont la responsabilité lui a été confiée et comment il s'est acquitté de sa tâche. Vient ensuite un long chapitre intitulé : *Die Fundstellen*, les « lieux de découverte », les provenances (pages I-CXXX). Les divisions, cela va de soi, en sont géographiques. Il commence par la péninsule hellénique pour finir par la Sicile et l'Italie. C'est là que se trouvent, très brièvement exposées, les seules considérations générales que ce livre renferme. Chaque série que constituent les trouvailles faites dans tel ou tel site est caractérisée en quelques mots. Suivent des renvois aux figures qui la représentent dans le recueil, avec l'indication des pages et des numéros.

Après cette sorte d'introduction, plus rien que le recueil même des figures, qui comporte trois grandes sections :

I. *Types de caractère primitif et leurs dérivés*;

II. *Types archaïques et leur développement*;

III. *Types plus récents*.

Chaque section se partage en un certain nombre de chapitres. Voici, par exemple, la liste de ceux entre lesquels se divise la seconde section, celle qui est consacrée à l'art archaïque :

1. Figures féminines debout et trônantes. Groupe oriental;

2. Figures féminines debout et trônantes. Groupe occidental;
3. Figures féminines avec enfants;
4. Hydrophores et figures apparentées;
5. Nikès;
6. Figures féminines sur des animaux;
7. Poupées;
8. Figures viriles debout et assises;
9. Figures couchées;
10. Caricatures et figures difformes, Silènes, Pans, singes et figures analogues;
11. Hermès (piliers surmontés d'une image);
12. Bustes et demi-figures.

Dans l'intérieur de chaque chapitre, les figures sont classées, autant que possible, par ordre de dates et par ordre de régions; mais, étant donnée, pour presque toutes les figurines, le manque d'une date certaine et, pour beaucoup, l'incertitude de la provenance, cet ordre ne pouvait être très rigoureusement observé. Il y a pourtant abus, ce me semble, quand l'auteur, sous prétexte de compléter une série, de suivre un type dans son développement graduel, dépasse trop visiblement les limites qu'il a lui-même fixées à chacune de ses sections. Malgré l'excuse générale présentée à cet effet dans la préface, nous ne pouvons nous défendre de quelque surprise lorsque, dans la section dite de l'archaïsme, nous rencontrons une figurine qui appartient sans aucun doute au IVe siècle, comme celle qui est évidemment une libre imitation de l'Aphrodite ἐπιτραγία que Scopas avait sculptée pour Elis[1].

Il reste à indiquer la disposition adoptée pour la présentation des images. Chacune des larges pages de l'in-quarto est divisée en deux parties, dans le sens de sa hauteur. La partie supérieure du champ est réservée aux figures. Celles-ci y sont distribuées, d'après leur forme, de manière à ce qu'il y ait aussi peu de place perdue qu'il est possible; elles sont pourtant séparées les unes des autres par assez de blanc pour qu'il n'y ait pas apparence d'encombrement. On en compte de cinq à dix, suivant leur grandeur, dans chaque page. Chaque figure a son numéro. Ces numéros sont reportés au bas de la page, et, sous chacun d'eux, on trouve l'indication très précise de la provenance, certaine ou vraisemblable, et, en tout cas, soit du Musée soit de la collection particulière dont fait partie la figurine ou, quand elle a été empruntée à une publication antérieure, de l'ouvrage où elle a été reproduite. A cette mention initiale s'ajoute l'énumération des répliques du même type qui se rencontrent soit dans d'autres galeries, soit dans d'autres recueils de monuments. Enfin, sous la rubrique *ähnlich*, « semblable », on a la liste des variantes connues du même type, de celles qui s'en rapprochent le plus.

Dans leur brièveté, ces notes supposent de minutieux et méthodiques inventaires, dressés avec une admirable patience soit dans les cabinets de terres

1. T. I, p. 164, fig. 2. Cf. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 234-235, fig. 115 et 116. Nous pourrions multiplier ce genre d'observations. Citons seulement, comme dépaysées là où elles apparaissent, les figures suivantes : p. 185, 4 et 5; 195, 4; p. 204, 5; p. 255, 2, 7; etc., etc.

cuites publics ou privés, soit dans les bibliothèques. Il semble peu probable que quoi que ce soit d'important ait pu échapper à la diligente curiosité de l'auteur. Qu'il me permette seulement de lui signaler un oubli qui m'étonne. Dans le chapitre de l'introduction qui concerne Tanagra, il n'a pas cité la thèse latine d'Haussoullier, *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint* (8°, 1884). Il y aurait trouvé plus de détails peut-être que dans le Δελτίον et dans un mémoire de Rayet sur les fouilles de Tanagra, sur la disposition et l'âge des sépultures, sur la manière dont y sont rangés, suivant les différentes époques, les vases et les figurines.

Ces figurines sont les seuls monuments modelés dans l'argile que comprenne le recueil. L'auteur prévient, dans sa préface, qu'il s'est astreint à laisser de côté les ornements d'architecture tirés de cette matière, les figures où celle-ci est employée à façonner des statues de grandeur naturelle, enfin les représentations votives de parties du corps humain, d'édifices et de meubles. Il n'a pas non plus fait entrer dans son recueil les masques, ni ces figures d'animaux qui ont presque toujours un caractère votif. Parmi les vases à reliefs, il n'a reproduit que ceux où, comme dans le vase de Cléomène, au Louvre, la forme, dans son ensemble, se rapproche de celle d'une statuette.

Malgré les restrictions que s'est ainsi imposées M. Winter, son ouvrage renferme un nombre de figures très supérieur à celui que peuvent offrir à l'archéologue tous les autres recueils où ont été publiés des monuments de ce genre. Je ne sais pourquoi l'auteur ne donne nulle part — l'ignore-t-il lui-même? — le chiffre total des images que contiennent ces deux gros volumes; mais, par un calcul très simple, en prenant sept comme moyenne du nombre des figures qui sont réunies dans chaque page, on arrive à constater que, dans les 727 pages consacrées à ces représentations, il y a environ cinq mille dessins.

A la fin de chaque volume, plusieurs pages d'additions et de corrections témoignent du soin avec lequel l'auteur s'est tenu au courant des trouvailles et des publications nouvelles pendant toute la durée de l'impression. Celle-ci, commencée en 1898, n'a été terminée qu'en 1903.

Par l'analyse que nous avons présentée de ce beau livre, on peut juger du profit que les archéologues sont appelés à tirer de la possession et du maniement de ce recueil. L'Institut allemand a été bien inspiré en patronnant cette entreprise et en choisissant M. Winter pour la mener à bonne fin. L'ouvrage n'a qu'un défaut, son prix très élevé, qui est de 80 mark. Beaucoup de travailleurs seront arrêtés par ce prix; bien à regret, ils devront renoncer à acquérir ce précieux instrument de comparaison et de recherche. Je ne critique pas le plan adopté. Il n'y a rien dans ces pages qui soit inutile. J'affirme pourtant que l'Institut, M. Winter et l'éditeur rendraient à nos études un service signalé s'ils consentaient à nous donner de ce grand ouvrage un abrégé qui serait conçu à peu près sur le plan de ces *Répertoires des vases peints* et *de la statuaire grecque et romaine* que nous devons à M. Salomon Reinach; il ne devrait guère coûter davantage. Voici comment je comprendrais cette *editio minor*. Le format serait, autant que possible, l'in-octavo. Le chapitre préliminaire, intitulé : *Die Fundstellen* serait conservé; il serait mis à jour; il pourrait

même, au besoin, être augmenté, sur quelques points, par une définition plus développée de certaines séries particulièrement intéressantes. Pour ce qui est du corps même de l'ouvrage, du recueil des figures, on aurait à faire là des changements plus importants, des sacrifices nécessaires. Toutes les images seraient peut-être à garder; il ne semble pas y en avoir là deux qui soient issues du même moule ou que, du moins, au sortir de la matrice, le doigt et l'ébauchoir du modeleur n'ait pas différenciées par quelque variante introduite dans les attributs ou dans les détails de l'ajustement; mais c'est sur le texte qui remplit le bas des pages que devraient surtout porter les réductions à opérer. De ce texte, on ne devrait laisser subsister que la note qui concerne la figurine reproduite. On en retrancherait toutes les indications relatives à des statuettes sensiblement pareilles et, à plus forte raison, toutes celles qui sont là groupées sous la mention *ähnlich*.

Des données qui ont été groupées dans cet ouvrage par un considérable et méritoire effort, on garderait donc ainsi tout l'essentiel, la partie graphique, la collection des types méthodiquement classés, avec ce qu'il est indispensable de savoir sur la provenance des pièces par lesquelles chacun d'eux serait représenté ; mais, grâce à l'allègement du texte, aux suppressions qui y seraient résolument pratiquées, on pourrait réaliser sur les frais d'impression une notable économie, qui fournirait le moyen de mettre cet abrégé à la portée d'un bien plus grand nombre d'étudiants et de savants. Ceux qui voudraient étudier de très près cette catégorie de monuments consulteraient dans les bibliothèques le recueil complet et utiliseraient la masse énorme des renseignements qui y sont rassemblés ; mais ceux qui ne cherchent dans l'étude des figurines d'argile qu'une matière à d'utiles rapprochements avec les œuvres du grand art auraient ainsi sur leur table de travail un répertoire d'un usage commode qui leur faciliterait les recherches et les comparaisons suggestives. Par son activité constante et si bien réglée, l'Institut archéologique allemand contribue trop efficacement au progrès de nos études pour que nous ne nous sentions pas autorisé à lui recommander l'idée que nous venons d'exposer, à prier son conseil de la prendre en sérieuse considération.

Georges Perrot.

G. Glotz. **La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce.** Paris, Fontemoing, 1904. In-8°, xx-624 p.

L'ouvrage que nous annonçons — un des plus importants qui aient paru depuis longtemps dans le domaine des études helléniques — a pour objet de poursuivre, à travers l'histoire du droit grec, l'évolution du principe de la solidarité familiale. Ce principe n'étant ni contesté, ni contestable, M. Glotz l'a admis comme un fait, sans chercher à en déterminer la genèse ; il s'est placé ainsi sur le terrain historique et, s'il a fait quelques excursions, d'ailleurs fort intéressantes, dans le passé le plus lointain de la Grèce primitive, il n'a jamais oublié qu'il travaillait sur des textes, qu'il devait s'attacher, avant tout, à les rapprocher et à les éclairer. Mais personne ne croit plus, et M. Glotz moins

que personne, que le droit grec puisse s'expliquer par lui-même. « La doctrine de l'évolution naturelle, dit-il, pénètre l'histoire, parce qu'elle-même n'est après tout que l'histoire appliquée à la nature, et Darwin a pour ancêtre Montesquieu. Par cela même que le droit d'une société est doué de vie, on ne saurait ni saisir ses métamorphoses, ni marquer sa place dans une série, sans multiplier les comparaisons. » Dans son *Introduction*, M. Glotz cite un exemple saisissant de l'application de la méthode comparative, même à ces légendes grecques dont il dit avec raison qu'il y a « tout un coutumier » caché en elles. Plutarque raconte qu'une orpheline de Delphes s'attacha obstinément à la porte d'un roi riche et que, repoussée et frappée, elle alla se pendre dans un coin. « Bien simple, cette anecdote, et jamais philologue n'en chercherait le sens juridique. On y trouve cependant, d'abord la coercition par le jeûne à l'usage des créanciers ou suppliants, ensuite la vengeance par le suicide à l'usage des offensés, c'est-à-dire tout ensemble le *dharnâ* des Hindous et le *Harakiri* des Japonais. »

Dans ses *Principes d'Éthique*, Herbert Spencer a écrit cette phrase bonne à retenir : « Le déclin de la responsabilité familiale et le progrès de la responsabilité individuelle semblent concorder avec le changement qui fait passer l'organisation sociale du type où l'unité de composition est la famille au type où l'unité de composition est l'individu. » Le beau livre de M. Glotz est comme la justification de cette loi, qu'il a rappelée dès le début. A la période héroïque, les familles, souveraines à l'égard des individus et de la cité, appliquent ou subissent les règles de la vengeance privée. Puis vient une période de transition, où les familles s'affaiblissent, s'émiettent, où l'État grandit et, avec lui, la juridiction sociale. Seuls les proches parents restent comme emprisonnés dans les liens de la solidarité familiale; la responsabilité collective tend à disparaître, ou à ne s'exercer qu'avec l'assentiment de l'État. Enfin, à l'époque classique, l'État est souverain; il est l'unité supérieure où ont abouti les anciens groupes constitués par la communauté du sang. Mais le passé ne disparaît jamais sans résistance. Dans les villes aristocratiques, les familles garderont encore longtemps leurs privilèges; l'individualisme s'affermira surtout dans les villes démocratiques, où la tradition fait défaut ou pèse d'un poids moindre. C'est Athènes surtout qui eut l'honneur d'abolir presque tout ce qui restait de la responsabilité familiale et de proclamer le principe, souvent méconnu depuis, jamais oublié, de la responsabilité individuelle. Assurément, cela vaut mieux que d'avoir rédigé des codes. Il a été longtemps de mode d'affirmer, dans le domaine juridique, la supériorité des Romains, parce que leurs jurisconsultes et leurs empereurs ont codifié le droit. Mais ce droit, dans ce qu'il a de meilleur, les Romains ne l'avaient pas créé; ils avaient été devancés par les Grecs, en particulier par les Athéniens. « De Solon à Euclide, en moins de deux cents ans, la *philanthropie* athénienne a réalisé toutes les réformes pour lesquelles il faudra au formalisme romain, des Douze Tables au Digeste, neuf cents années d'efforts intermittents. » On ne peut mieux dire, ni avec plus d'éloquence contenue, et je ne crois pas qu'on l'eût dit si nettement avant M. Glotz.

Entrer dans l'examen détaillé d'un livre si plein d'idées et de choses, nous

entraînerait beaucoup trop loin ; il nous suffira, après en avoir donné ainsi une idée générale, de signaler quelques problèmes que l'ingénieuse érudition de l'auteur a éclairés.

P. 95, M. Glotz étudie l'αἰδώς homérique, qui est essentiellement « la conscience du devoir. » « Tout ce qui est commandé à l'homme par la θέμις lui est recommandé au dedans par l'αἰδώς. » Avec le temps « l'αἰδώς devient le sentiment des obligations dont on est tenu, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, envers des inférieurs et des supérieurs » (p. 97.) « Αἴδεσθαι, c'est modérer assez sa douleur, faire assez fléchir sa haine, pour se résigner à une transaction. » C'est cette αἰδώς qui épargne le guerrier terrassé, qui sauve, moyennant compensation pécuniaire, le meurtrier poursuivi par les parents de la victime. De là l'αἴδεσις, ou réconciliation privée, qui paraît dans le droit athénien de l'époque classique. A l'époque homérique, la ποινή est la dette contractée envers ceux qui veulent bien αἴδεσθαι ; c'est essentiellement une indemnité noxale, un dédommagement consenti par l'offenseur pour sauver sa vie (p. 105, 106). A l'origine, la ποινή n'est pas la composition, mais une vengeance ; c'est seulement quand la communauté s'élargit que la ποινή devient une satisfaction pécuniaire, une indemnité dévolue à la famille de la victime (p. 111).

A la p. 115, nous trouvons une explication nouvelle de la scène judiciaire figurée sur le bouclier d'Achille au chant XVIII de l'*Iliade*. Suivant M. Glotz, le vengeur du sang prétend que les promesses faites n'ont pas été tenues, alors que le meurtrier prétend avoir donné toute satisfaction. « Il s'agit d'un litige civil, mais dont les effets sont, par contre-coup, ceux d'un procès criminel » (p. 121).

Le traité de paix privée est la φιλότης, procédure officielle de réconciliation qui existe dans toutes les sociétés primitives (p. 135). Il y en a nombre d'exemples dans les légendes grecques ; ainsi Pirithoos et Hermès se réconcilient avec Thésée et Apollon, Agamemnon avec Achille, Héraklès avec les fils de Nélée. « Le temps n'est pas venu encore où par φίλος on entend un rapport purement moral ; à l'époque homérique, on comprend d'ordinaire par là un rapport presque juridique... D'Homère à Solon, les cas abondent où, de cité à cité, de famille à famille, d'homme à homme, la φιλότης n'est que la négation de la haine ; pour « aimer », il suffit de s'entendre » (p. 139, 141). A la différence de l'αἴδεσις, qui suppose l'inégalité des personnes, la φιλότης participe à la fois du traité de paix et de l'amnistie ; l'αἴδεσις est une trêve, la φιλότης est la clôture parfaite des hostilités (p. 148). « Ayant pour but primordial de créer une parenté factice, les formalités de la paix privée ressemblent à celles de l'adoption et du mariage... La réconciliation d'Héraklès avec les dieux est une apothéose, tout simplement parce qu'elle est une adoption selon le rite olympien » (p. 163).

Le développement de la justice sociale, par opposition à la justice familiale, commence ou se dessine pendant le moyen âge hellénique, c'est-à-dire du VIIIe au VIe siècle. « L'État va désormais fortifier sa juridiction, jusqu'à la rendre obligatoire, et ruiner peu à peu la solidarité des familles, au point d'en conserver seulement les débris utilisables pour l'accroissement de sa propre

puissance » (p. 225). C'est un effet de la désorganisation du γένος. Un premier pas, dans cette évolution, est marqué par l'importance croissante de la νέμεσις, la justice divine. « A mesure que décline le régime patriarcal, les crimes perdent de jour en jour le caractère d'offenses privées, sans apparaître encore comme des infractions sociales : ils prennent insensiblement l'aspect de péchés » (p. 227). Mais la vengeance divine peut tomber sur la cité tout entière, la punir d'avoir laissé le crime impuni ; d'où la nécessité, pour la cité, d'intervenir, de prévenir la vengeance des dieux. Un progrès ultérieur fut la codification des lois criminelles. « La promulgation de ces codes par l'État eut des résultats définitifs. Depuis que les dieux avaient étendu leur patronage et imposé leurs lois au droit qui réglait les relations des familles, une justice nouvelle était apparue. Mais, en descendant des cieux sur la terre, elle était tombée au pouvoir d'hommes méchants qui la tinrent en charte privée, pour la faire servir à leurs projets de domination. Délivrée par les législateurs, elle allait être toute à tous et, dictant ses équitables arrêts aux faibles et aux forts, combler la société entière de ses bienfaits » (p. 244).

Un des premiers besoins qui se fit sentir alors, fut de restreindre les effets de la solidarité familiale, de mettre un terme aux représailles de groupe à groupe. La législation commença par restreindre la vengeance du sang ; puis elle travailla à exonérer la famille de la responsabilité matérielle. L'obscure inscription d'Olympie (Roehl, n. 112) est une espèce de loi d'*habeas corpus*, ayant pour objet de donner des garanties à la famille et à la personne de l'accusé. « Elle nous montre comment la juridiction sociale est intervenue pour limiter le droit de l'offensé et protéger, contre les abus de a vengeance, la personne de l'offenseur, ses biens, sa famillle, son clan ». Ce texte, que M. Glotz paraît avoir compris le premier, est d'une importance capitale dans l'histoire du droit. « La *rhétra* d'Elide forme avec le *Deutéronome* un double anneau de la chaîne d'or qui se termine avec la *Déclaration des droits de l'homme* ».

Les Grecs renoncèrent, plus tôt que les autres peuples, à user du combat judiciaire comme moyen de preuve. « La solidarité active des parents et des amis pouvait s'affirmer en justice d'une autre façon, plus pacifique. Elle disposait d'une procédure qui rappelait à tous yeux l'union fondamentale de la famille et son ancienne souveraineté : la cojuration » (p. 288). Le nom technique des cojureurs nous est donné par les fragments de droit crétois retrouvés à Gortyne : ce sont les ὁμωμόται. La cojuration n'est pas seulement, comme on l'a cru longtemps, une institution germanique : elle paraît avoir été commune à toute la famille aryenne. Mais, en Grèce, elle évolua rapidement. Les cojureurs cessèrent d'être pris, à titre exclusif, parmi les parents ; ils devinrent des *témoins de moralité*.

Dans les lois de Dracon sur l'homicide (621), apparaît pour la première fois la distinction du meurtre prémédité et du meurtre involontaire. « Ce principe, lentement élaboré dans la justice familiale, s'était peu à peu introduit dans la justice sociale : les juges avaient été amenés à établir des catégories de cas..... Ce qui appartient en propre à Dracon, c'est d'avoir donné une valeur absolue à cette distinction, d'en avoir fait la base des φονικοὶ νόμοι et d'avoir ainsi, à côté

de l'Aréopage, retranché dans sa mission de sévérité implacable, installé les éphètes dans des tribunaux de miséricorde. Mais ce n'est pas en philanthrope qu'agissait le premier législateur d'Athènes : c'est en homme politique. Il voulait substituer le régime de la répression sociale à celui de la vengeance privée, afin de réfréner le goût du sang. Voilà pourquoi, lui qui se montre si humain dans les dispositions sur le meurtre involontaire, il a dû déployer une si grande rigueur contre le plus grand nombre d'infractions..... La législation criminelle, à ses débuts, est nécessairement impitoyable : l'offensé ne consent à suspendre l'exercice de son droit qu'à condition de sentir à son service toute la puissance de la société » (p. 302, 303).

Si Dracon fit encore de grandes concessions au principe de la solidarité familiale, Solon travailla à émanciper la personnalité humaine de la contrainte que cette solidarité imposait encore. L'esprit même de sa constitution est opposé au classement des citoyens par γένη; le démembrement du γένος est le but immédiat des lois civiles. Pour cela, il fallait avant tout « mobiliser le sol », faire sortir la propriété de l'indivision; un des moyens qu'adopta Solon, pour diviser la propriété, fut d'appeler les femmes au droit de posséder la terre (p. 330). « Il obligea les Eupatrides, sous peine de marier leurs filles comme des pauvresses, à détacher des grands domaines quelques parcelles : c'était activer la transformation économique de la société » (p. 334). Une autre innovation féconde en conséquences, c'est la liberté de tester. « Par là, Athènes s'assura une avance précieuse sur le reste de la Grèce dans la voie de la liberté individuelle. Ailleurs, semble-t-il, on en est resté au régime de la dévolution nécessaire pendant tout le ve siècle » (p. 345). Solon ne s'occupa pas moins de restreindre l'autorité paternelle, d'affranchir l'individu dans la famille affranchie du γένος (p. 350), de créer, à côté des actions privées (δίκαι), des actions publiques (γραφαί), substituant, dans une large mesure, la répression sociale aux survivances de la vindicte privée (p. 369). Pourtant, « l'établissement d'une justice sociale n'empêcha pas l'institution de la ποινή de persister en Grèce; la loi recueillit la tradition. La Grèce aussi a eu des codes à tarifs » (p. 382). Mais, par cela même, la cité limitait le droit privé de transaction et bientôt l'État demanda, dans certains cas, à partager avec l'offensé la somme qui assurait son intervention. C'est le passage de la composition à l'amende; elles coexistent déjà dans le droit de Gortyne ; dès le vi^e siècle, à Athènes, la composition tend à disparaître, tout en se perpétuant sous la forme plus ancienne que lui laissaient les φονικοὶ θέσμοι.

Au ve et au ive siècle, l'idée de la responsabilité individuelle, exclusivement individuelle, s'affirme de plus en plus, en même temps que paraît celle de la faute considérée comme une maladie, de l'irresponsabilité résultant de l'hérédité. Le régime démocratique, à Athènes, accélère « l'œuvre de rénovation sociale et d'affranchissement individuel », qui, dans d'autres régions de la Grèce, tarda beaucoup plus longtemps à s'accomplir. « Toute la fierté qu'éprouvent les Athéniens à se dire *philanthropes* vient de là. Ils considèrent comme la marque ndéniable de leur supériorité sur les autres Grecs qu'ils soient les seuls qui aient élevé un autel à la Pitié » (p. 423).

Assurément, la rupture avec les errements du passé ne fut jamais complète. Malgré le système des γραφαί, l'action privée n'en persista pas moins, au IVe siècle, dans les affaires d'homicide. Le bannissement collectif, la confiscation, l'atimie héréditaire subsistèrent dans la législation athénienne, attestant la survivance du principe de la responsabilité collective à côté de celle de la solidarité familiale. Mais M. Glotz a pu citer de nombreux exemples où « des élans spontanés de miséricorde » sont venus atténuer la rigueur des vieux usages et préparer les progrès que consacreront les formules du droit romain. Le temps seul paraît avoir manqué aux Athéniens pour aller jusqu'au bout où ils tendaient à leur insu (p. 556). « Précocité de la Grèce dans le monde, précocité d'Athènes dans la Grèce : tels sont les faits généraux qui se dégagent de notre étude. »

Si la démocratie athénienne décernait encore le χρυσοῦς στέφανος, la προεδρία et les autres privilèges honorifiques, l'auteur du beau livre que nous venons de résumer trop rapidement y aurait d'incontestables droits ; son apologie de la φιλανθρωπία athénienne est d'autant plus opportune qu'il a été de mode, en ces derniers témps, de la méconnaître et d'en médire. Mais M. Glotz n'a pas voulu écrire un plaidoyer ; pas plus que Fustel, il n'a mis son érudition et la profondeur de sa pensée au service d'une thèse préconçue ; comme Fustel, et avec un horizon plus vaste, des matériaux de comparaison plus riches, il a doté la science française d'un ouvrage de grande allure qui lui fait honneur et qui restera.

Salomon Reinach.

P. Paris. **Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive.** Paris, Leroux, 1903. 2 vol. gr. in-8, de 359 et 327 p., avec nombreuses planches et figures dans le texte.

Le prix Martorell (20.000 *pesetas*), décerné tous les cinq ans à Barcelone, l'a été, le 23 avril 1902, à l'ouvrage que nous annonçons. Cela dit suffisamment 'importance de cette contribution aux études d'archéologie ibérique ; une brève analyse en précisera la nature et la portée.

I. *Avant-propos.* L'auteur n'a pas essayé de distinguer entre les différents peuples qui habitaient anciennement la péninsule ; à l'exemple d'Hérodore d'Héraklée (*Fragm. hist. graec.*, II, p. 34, n. 20), il considère la race ibérique comme « un bloc ». Les textes n'apprennent que peu de chose sur la civilisation des Ibères ; c'est aux monuments qu'il faut demander des informations.

II. *L'architecture.* Dans l'intérieur du pays, il y a beaucoup de ruines de maisons en pierres brutes, où la poterie fait défaut ou n'est représentée que par des spécimens très grossiers. Dans les villes maritimes, on trouve les restes de fortifications colossales, cyclopéennes (Gérone, Tarragone), où les pierres sont quelquefois taillées ; on en a signalé aussi à l'intérieur, en Catalogne, en Andalousie, en Portugal. Ce que M. Paris dit des enceintes fortifiées du bassin du Minho (Sabroso, Briteiros, Santa Iria) repose sur les publications de MM. Sarmiento et Monsalud [1] ; pour les constructions des îles Baléares, il suit

1. P. 24, on lit deux fois *Carnat* pour *Carnac*.

M. Cartailhac. Les murs en pierres colossales ne peuvent être attribués au même peuple que ceux des villes primitives de l'intérieur. Or, les constructeurs en appareil « cyclopéen » ne sont pas les Phéniciens; ne seraient-ce pas les Mycéniens? Dans les *citanias* du Minho, il y a des linteaux sculptés « de pur style mycénien » (p. 32; cf. fig. 22), comme l'a déjà prétendu M. Cartailhac. « Il faut ajouter que les Ibères ont imité, non pas copié servilement leurs modèles... Rarement inventeurs, les Ibères savent pourtant rester eux-mêmes, et l'on verra toujours leur art, qui subit volontiers les influences du dehors, se distinguer par la personnalité de son imitation » (p. 35). Les tombeaux circulaires avec coupole et avenue de l'Andalousie (*los Millares*) et de Lusitanie sont aussi de libres imitations des « trésors » mycéniens. M. Paris ne cherche pas à préciser comment s'est exercée cette influence. Quant à celle de la Grèce classique, elle est hors de doute, témoin les fragments de corniche « ibéro-grecque » de Bonete, près du Cerro de los Santos, le fragment de chapiteau trouvé à Montealegre, un chapiteau « ibéro-ionique » du Cerro, le chapiteau de pilastre d'Elche (au Louvre), dont les palmettes rappellent celles de l'Erechthéion. Dans la dernière partie de ce chapitre, il y a des observations personnelles et des documents inédits; le reste est surtout un résumé d'autres livres. On cherche vainement une tentative de classement des murs dits cyclopéens de l'Ibérie.

III. *La sculpture.* Sur la côte orientale, l'influence grecque se fait sentir; à l'intérieur, c'est la barbarie ibérique, représentée par les *Toros* de Guisando et les *Cerros* d'Avila (fig. 39-42). On connaît plus de 300 sculptures de ce genre, provenant de près de 50 localités. Quelques-uns de ces animaux portent des inscriptions latines, qui sont des additions postérieures; ils marquaient sans doute l'emplacement de tombes. A côté des statues d'animaux, il y a celles des « guerriers lusitaniens », assez nombreuses en Galice et en Lusitanie, qui sont figurés debout, tenant un petit bouclier rond contre leur ventre. « Pour le style même de ces statues, ne les ayant pas vues de nos yeux, je m'en rapporte à M. C. Hübner, qui qualifie également ces différentes œuvres de grossières et lourdes » (p. 70). Ces statues sont certainement funéraires et, comme elles sont toutes coupées au-dessus du genou, M. Paris pense qu'elles étaient représentées émergeant du sol, comme les divinités chthoniennes de la Grèce. A la différence de M. Hübner, et malgré quelques incriptions latines ajoutées, il les croit ibériques, non romaines. Parmi les sculptures de style ibérique, appartenant à la région orientale, que M. Paris passe en revue, la plupart n'ont aucun intérêt; le bas-relief de Linarès (*Rev. arch.*, 1903, pl. 4) est d'ailleurs certainement romain. P. 86, une singulière erreur : l'auteur parle de *sculptures gauloises primitives de l'époque de La Tène* découvertes dans les grottes du Petit Morin!

Le sarcophage anthropoïde de Cadix est une œuvre en pierre indigène, mais d'inspiration grecque; les objets recueillis par M. Bonsor dans la vallée du Bétis sont d'inspiration orientale. M. Paris signale brièvement (par discrétion) quelques sculptures indigènes inédites, d'imitation phénicienne, qui appartiennent à M. Siret. Il publie à nouveau (cf. *Mélanges Perrot*, p. 255) le bijou d'or de la collection Vivès, dont la provenance précise est inconnue,

mais qui paraît bien phénicien ou plutôt punique. Comme l'une des rondelles qui la compose offre des motifs mycéniens, M. Paris écrit : « Pourquoi les Mycéniens, qui apprirent certainement beaucoup à leur contact [*au contact des Phéniciens*], ne les auraient-ils pas instruits à leur tour? Pourquoi, après avoir emprunté, n'auraient-ils pas rendu? Ce serait ici un nouveau phénomène d'action en retour, comme ceux qu'a si bien mis en lumière M. Heuzey ». L'auteur ne devrait pourtant pas ignorer que ce premier phénomène d'*action en retour* a été signalé à maintes reprises depuis 1888 et il serait bien bon de nous dire ce que les Mycéniens ont pu apprendre des Phéniciens. A la p. 102, il publie un intéressant ornement de bronze d'Elche, formé de deux Chimères affrontées, et le revendique pour l'art phénicien ou carthaginois ; ce pourrait être tout simplement un travail grec. Plus loin, il parle des statues de marbre et de bronze trouvées à Dénia (Artémision), mais sans les reproduire. En revanche, M. Paris donne une liste bien illustrée des statuettes de bronze de style grec archaïque qui ont été découvertes en Espagne. Le Centaure, dont la provenance est connue (Rollos, près de Caravaca), peut avoir été importé dans l'antiquité; quant au Silène de Montealegre et à *toutes* les autres figurines citées, rien ne prouve qu'ils aient été exhumés dans le pays.

Le taureau à tête humaine de Balazote (pl. IV) est un monument ibérique, mais inspiré d'un type oriental; il en est de même des sphinx d'Agost et du Salobral, dn griffon de Redobán (au Louvre), du sphinx de Bocairente (à Valence), du fauve dévorant un bélier de Cartina (à Malaga), de plusieurs fragments de grandes figures de taureaux, des trois têtes de taureau en bronze trouvées à Costig (à Madrid), etc. Le mélange, à doses inégales, d'influences phéniciennes ou puniques, grecques et même gréco-romaines, dont témoignent ces œuvres et d'autres encore, n'est assurément pas facile à débrouiller ; M. Paris a eu raison d'y faire intervenir les bronzes de Sardaigne (p. 161). Mais la phrase que voici m'a étonné (p. 159) : « L'Espagne doit sans doute aux Mycéniens l'importance religieuse et symbolique du taureau et de la vache ». L'auteur ignore-t-il que, partout où il y a eu des animaux domestiques, ces animaux ont été l'objet d'un culte, d'où a résulté la domestication, et que ce culte a laissé pour résidu ce que nous appelons assez improprement du symbolisme?

L'influence grecque paraît, avec une évidence irrécusable, dans les sculptures du Cerro de los Santos, déjà souvent étudiées, mais qu'on trouvera réunies commodément dans le travail de M. Paris (p. 162 et suiv.). Il a fait la part des contrefaçons dues à l'horloger de Yecla, Vicente Juan y Amat, et je ne crois pas qu'il l'ait faite trop large. Parmi les morceaux inédits qu'il a publiés, il y en a de remarquables, comme la tête de femme de la collection Bosch à Alicante (p. 188). Ces sculptures étranges du Cerro sont inséparables de celles du *Llano de la Consolacion*, situé tout près de là, aux portes de Montealegre; on y a trouvé une statue assise qui fait songer à celles de l'antique Ionie (p. 260). Dans l'appréciation de leur caractère, M. Paris a suivi M. Heuzey; il conclut, comme son guide, à des influences orientales sur fond ibérique, mais en insistant sur ce qu'il appelle les « analogies ibéro-chaldéennes », les ressemblances entre Cerro et Tello.

Le chef-d'œuvre de la sculpture ibéro-grecque, c'est le buste découvert à Elche (Herna ?) en 1897 et qui est entré au Louvre, non sans le concours de M. Paris. Ce morceau, avec un fragment de statue de même provenance (p. 305), est le seul ouvrage vraiment artistique de toute la série. Est-il phénicien, carthaginois, grec, ibéro-grec, phénico-ibère ? La discussion engagée à ce sujet est sans issue : c'est comme si l'on demandait de conclure, de l'aspect d'un monument, à la langue que parlait son constructeur. M. Paris conclut que l'œuvre est « gréco-asiatique », mais pourtant « espagnole », et combat longuement M. Théodore Reinach, suivant lequel elle est l'œuvre d'un Grec d'Ionie travaillant en Espagne. Je ne saisis pas bien la différence. Quant à la date, M. Paris propose 440, alors que M. Th. Reinach s'arrêtait « au premier tiers du ve siècle ». En réalité, personne n'en peut rien savoir, puisqu'il s'agit d'une pièce unique et exceptionnelle. Il y a de bonnes observations, vers la fin de ce chapitre, sur la persistance du style ibéro-grec du Cerro jusque dans des œuvres d'époque romaine.

IV. *La céramique* (t. II, p. 1 et suiv.). Ici, nous sommes en présence de nouveautés de la plus haute importance, d'une céramique à motifs mycéniens, mais dont pas un tesson ne pourrait être attribué à un atelier de la Grèce héroique; c'est vraiment du mycéno-ibérien ou de l'ibéro-mycénien, comme on voudra. Il est indispensable d'admettre que cette céramique a rayonné autour d'un centre, sans doute un port de la côte orientale d'Espagne, où le commerce mycénien, vers l'an 1200, apportait des produits céramiques. Parler à ce propos de Phéniciens n'a pas plus de sens que d'attribuer aux mêmes Phéniciens l'introduction de la céramique mycénienne en Sicile ou en Égypte. Le Louvre, grâce à M. Paris, possède aujourd'hui une petite collection de ces tessons ibéro-mycéniens, ramassés sur les emplacements de vieilles citadelles comme Amarejo et Meca. C'est une nouvelle province conquise à l'histoire de la céramique; il est bon que cette conquête soit l'œuvre d'un Français et d'un Athénien [2].

V. *Les figurines de bronze.* On trouvera, dans ce chapitre, des figures de style barbare ou ibérique, d'autres où parait l'influence grecque, bien peu qui offrent une valeur d'art ou un intérêt quelconque.

VI. *Les bijoux, les armes.* Les bandeaux d'or de Cacérès sont connus depuis longtemps; M. Paris en a donné une bonne héliogravure (pl. IX). A cette occasion, il transcrit une lettre *personnelle* que j'écrivis il y a bien des années à M. G. Schlumberger, lorsque cet archéologue publia les bandeaux de Cacérès; cette lettre fut amicalement imprimée par son destinataire; je n'avais pas à m'en plaindre et ne m'en plaignis point; mais avant de déclarer « assez superficielles » les analogies que j'y signalais au courant de la plume, M. Paris aurait pu me demander si je maintenais ces observations improvisées.

1. P. 3, personne, en 1903, ne place plus la céramique mycénienne aux viiie et viie siècles. P. 125, n. 4, ce ne sont pas des élans, mais des rennes; la caverne s'appelle Lorthet, non Lortet. P. 126, le svastika n'est *pas* « venu d'Orient sans doute », car il ne se trouve pas très anciennement en « Orient », mais en Europe. La sûreté de l'information générale, en matières archéologique, n'est pas le caractère le plus frappant de l'ouvrage de M. Paris.

Il y a des indications sur les fibules espagnoles, encore mal connues, mais sans les rapprochements qui les auraient rendues plus intéressantes; M. Paris ne semble pas connaître la question des fiibules pré-romaines. Parmi les armes, on peut noter des poignards triangulaires, des sabres et une épée à antennes de Galice (p. 276). M. Paris s'étend sur les affinités mycéniennes des sabres d'Almedinilla au musée de Madrid; pour ma part, je ne les aperçois point et je me demande, après comme avant cet ouvrage, de quelles armes de fer se servaient d'habitude les guerriers des tribus ibériques du temps d'Annibal.

VI. *Les monnaies*. Elles trahissent toutes l'influence des ateliers grecs, mais témoignent d'une inhabileté singulière à les imiter.

Dans sa conclusion, écrite avec chaleur, M. Paris insiste sur le contact de la civilisation mycénienne avec l'Espagne, fait nouveau qu'il a eu l'honneur d'établir solidement. On ne peut que l'en féliciter.

SALOMON REINACH.

A. Maury. *Les emblèmes et les drapeaux de la France. Le coq gaulois.* Paris, 1904, chez l'auteur, 6, boulevard Montmartre, à Paris. In-8, 354 p., avec un grand nombre de vignettes. — Dans la première partie de cet ouvrage discursif, très richement illustré, sont figurés une foule de monuments anciens et modernes où paraît le coq symbolique; la seconde partie concerne les autres emblèmes français, aigle, sanglier, abeille, fleur de lys, etc. Notons de bonnes gravures d'après les stèles gallo-romaines de Paris (Mercure avec coq, p. 53) et de Strasbourg (p. 62). A la p. 332, l'auteur rappelle que Napoléon Ier fit orner son manteau de velours d'abeilles d'or, parce que l'on croyait, à la suite de la découverte d'abeilles d'or dans le tombeau de Childéric, que « la tribu des Francs » avait pris ces insectes pour symbole. En réalité, l'erreur fut plus grossière. On sait, mais seulement depuis le *Handbuch* de Lindenschmit, que la sépulture de Tournai renfermait deux corps de sexe différent, ceux de Childéric et de la reine Basine; c'est à la reine, et non au roi, qu'appartenait la robe semée d'abeilles d'or. Ainsi Napoléon Ier et, à son exemple, Napoléon III adoptèrent comme costume de gala la défroque d'une *princesse* mérovingienne !

S. R.

Le Gérant : E. LEROUX.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie. — 4, RUE GARNIER

MAIN VOTIVE

AU TYPE DE JUPITER HÉLIOPOLITAIN

(MUSÉE DU LOUVRE)

(PL. III)

On connaît une série de « mains votives » qui avaient déjà préoccupé les antiquaires du XVIIe siècle et dans lesquelles M. Blinkenberg a reconnu des monuments dédiés au dieu phrygien Sabazios[1]. Parfois, une inscription fixe cette attribution; mais, le plus souvent, c'est un attribut (principalement la pomme de pin et le serpent), accompagné ou non du buste ou du corps entier du dieu. Ces mains sont caractérisées par la position des doigts : les trois premiers sont ouverts, les deux derniers fermés. La main ainsi figurée est la main même du dieu faisant le geste rituel qu'a conservé le culte chrétien. C'est la main que le dieu présente à ses fidèles, celle qui bénit et protège, dont la puissance éloigne le mal, procure bonheur et prospérité[2]. En souvenir d'une heureuse guérison ou de tout autre événement dans lequel, comme on dit, la main du dieu s'est manifestée, ou dans le dessein de s'assurer la protection de cette main puissante, on consacre un de ces objets désignés communément sous le nom de « mains votives ».

A côté de la série étudiée par M. Blinkenberg et dans laquelle il faut reconnaître des dédicaces de sabaziastes, on peut en constituer une autre, d'époque romaine également, qui se rattache aux cultes syriens et particulièrement au culte de Jupiter Héliopolitain.

MM. Beaudouin et Pottier ont publié cinq mains de bronze

1. Chr. Blinkenberg, *Archaeologische Studien*, 1904, p. 66-90.
2. *Ibid.*, p. 100 et s.; p. 123 et s.

de l'ancienne collection Péretié à Beyrouth. La particularité commune à ces mains est d'être dressées, entièrement ouvertes et de porter une inscription gravée sur le poignet. La provenance indiquée par Péretié est Saïda; mais, à cette époque, Saïda était le port où aboutissaient la plupart des caravanes de l'intérieur et, d'autre part, Péretié ne paraît pas s'être toujours soucié des provenances. Nous reproduisons, en les résumant, les caractéristiques de ces objets d'après les savants éditeurs.

Beaudouin et Pottier, *Bulletin de Corresp. hellénique*, 1879, p. 264-266, n° 18. Long. 0m,17. Une palme de chaque côté, gravée à la pointe, se continuant jusqu'à l'extrémité du petit doigt et du pouce. Aujourd'hui, dans la collection de Clercq; cf. de Ridder, *Catalogue*, *Les Bronzes*, n° 282.

Πρόκλα | εὐξαμέ|νη ὑπὲ[ρ] ἑαυτῆς | κὲ τοῦ οἴ|κου αὐτῆς | ἀνέθηκεν.

Ibid., n° 19. Long. 0m,18. Mêmes ornements. Collection de Clercq; de Ridder, *Les Bronzes*, n° 281.

Ζήνων | κὲ Νικοῦσ[α] | εὐξάμενοι | ἐπέτυχαν.

Ibid., n° 20. Long. 0m,17. Palmes et caractères à peine visibles.

(Ἡ δεῖνα) εὐ|ξαμέν|η ὑπὲρ αὐτῆ[ς] | καὶ Θ[ε]οδώ|ρου ἀνδρὸ[ς] | καὶ τέκνων | θεῷ ὑψ(ίστῳ.

Ibid., n° 21. Long. 0m,15. Lettres pointillées peu visibles.

Θεῷ ὑψ|(ίστῳ Γηρ|(ων εὐξά[μ]ενος ἀνέθη|[κ]εν.

Ibid., n° 22. Long. 0m,17. Sans ornement.

Λου[κι]α|νή.

A ces monuments syriens il faut ajouter un bronze récemment acquis par le Musée du Louvre et dont nous donnons en planche deux reproductions. Les savants conservateurs, MM. Heuzey et Pottier, qui l'ont obligeamment mis à notre disposition, voudront bien agréer l'expression de toute notre gratitude.

Long. 0m,205. Provenance : Niḥa (Liban). Dans les parties qui ne sont pas recouvertes d'une croûte de terre rougeâtre, la

patine est en général d'un vert très foncé. On remarque des traces de dorure et, par endroits, une forte oxydation. Cette main droite paraît moulée sur une main de femme. Complètement ouverte, elle porte, fondue à même dans la paume, une idole de Jupiter Héliopolitain, haute de 11 centimètres, sur laquelle nous reviendrons en détail. La pièce est complète, légèrement entamée vers le bas. Sur le bord inférieur, on distingue la moitié du trou où s'engageait le clou qui fixait la main à son support en bois. A l'intérieur de l'avant-bras et de la main s'est déposée une couche très dure de terre rougeâtre.

Sur le poignet est gravée, en caractères très semblables à ceux des textes précédents, une inscription déchiffrée à la première inspection de l'objet par MM. Pottier et Clermont-Ganneau :

Μενίσκος ὑπὲρ
ἑαυτοῦ καὶ θυγατρ(ὸς)
καὶ συμβίου καὶ
θρεπτῶν εὐξαμ[έ]-
νω(ν).

Quand l'objet a été soumis au Conservatoire des Musées, M. Homolle, directeur des Musées nationaux, a remarqué que Méniskos était un veuf qui avait dédié cette main de bronze pour lui, sa fille, son gendre et les esclaves nés dans sa maison.

L'intérêt de ce bronze réside dans l'adjonction de l'idole de Jupiter Héliopolitain. Les bras ont été supprimés; mais les détails essentiels, le calathos, la chevelure égyptisante, la gaine-cuirasse décorée de rosaces, le socle dressé entre deux taureaux[1], sont nettement sinon habilement notés. Sur le modius on distingue une rosace entre des épis. Le visage a des formes pleines, les lèvres particulièrement fortes. Devons-nous avouer que nous n'avons pu distinguer la barbiche postiche qui n'apparaît d'ail-

1. Ces animaux, comme il arrive souvent, sont grossièrement modelés ; mais les nombreuses répliques assurent leur identité. Celui de gauche présente un fort arrachement à la partie supérieure.

leurs qu'à l'état atrophié sur quelques bronzes[1]? On aimerait voir ce détail marqué de façon moins équivoque; mais quoi qu'il en soit, il ne saurait valoir pour l'idole-type, pour le *balanion*. Les preuves en sont l'assertion formelle de Macrobe, *specie imberbi*, et le témoignage de la réplique la plus fidèle et la mieux conservée, nous voulons dire le haut-relief du Musée Calvet à Avignon. Ce détail de toilette n'a pas plus de valeur pour décider l'origine de l'idole que la feuille de lotus, empruntée au dieu Thot et posée sur la tête d'Hermès à l'époque gréco-romaine.

La main de bronze du Louvre a été apportée à Paris par deux Maronites de Zaḥlé, gros bourg sur le versant est du Liban, à à peu de distance de la Béqa'. Le village de Niḥa, indiqué comme lieu de provenance, occupe une position un peu plus septentrionale. On a déjà relevé, en ce point, un relief dont la simple description permettait de reconnaître une représentation de Jupiter Héliopolitain[2]. M. Kondakof vient d'en donner une reproduction[3] qui ne laisse plus aucun doute (fig. 1).

Quand on étudie les représentations figurées de Jupiter Héliopolitain, on est frappé des variantes locales. Ainsi, sur les monuments provenant du sanctuaire de Dair el-Qal'a, ou que l'on peut rattacher à ce sanctuaire, on superpose à la gaine du *balanion* un buste de dieu à calathos qui pourrait être Jupiter Balmarcodes. Il semble qu'on ait adopté à Niḥa une représentation plus conforme au type primitif, en ce sens que la gaine des répliques de Niḥa ne porte aucun des bustes empruntés au panthéon gréco-romain, mais de simples rosaces. Le socle, décoré d'une rosace sur le bronze du Louvre, semble dans le relief Kondakof, autant qu'on en peut juger sur la reproduction fort peu nette, creusé en niche pour abriter un buste.

La main dédiée par Méniskos est la main même de Jupiter Héliopolitain. Nous avons appuyé cette définition par le rapproche-

1. Cf. les nouveaux exemplaires publiés par M. de Ridder, *Catalogue de la collection de Clercq*, t. III, *Les Bronzes*, nos 218, 219.

2. *Notes de mythologie syrienne*, p. 31, n° 10 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 348).

3. Kondakof, *Voyage archéol. en Syrie et en Palestine* (en russe), p. 55, fig. 2.

ment avec les monuments similaires dédiés à Sabazios qui portent parfois aussi la figure du dieu. D'autre part, la main divine ouverte et dressée est bien connue dans le monde sémitique. On la trouve sur des cylindres babyloniens et elle abonde sur les stèles de Carthage[1], où M. Philippe Berger a depuis longtemps reconnu « la main du dieu qui bénit[2] ». Il faut signaler en particulier la main portant dans la paume le symbole divin dit de Tanit, mais qui vaut également pour Ba'al-Hammon, ainsi que l'a montré Fr. Lenormant[3]. On sait que la Bible est particulièrement riche en mentions de la « main de Dieu »[4] et M. Winckler a expliqué que la coutume de prendre la main était depuis une haute époque, en Orient, un acte de vassalité[5]. Plus exactement, on croit se lier à toute personne humaine ou divine dont on parvient à toucher le vêtement et surtout la main, on pense ainsi obtenir sa faveur ou sa miséricorde. La valeur magique du contact, étant admise de part et d'autre, produit toujours son effet entre humains.

Fig. 1. — Jupiter Héliopolitain de Niḥa.

On voit, par la valeur reconnue en Orient à la main divine et sa représentation si répandue dans les milieux sémitiques, que la pratique de dédier des mains divines peut être d'origine orientale. M. Franz Cumont croit pouvoir établir que la coutume de dédier des mains à Sabazios a été importée de Syrie. Le fait serait intéressant à plus d'un titre. Le savant professeur à l'Uni-

1. Goblet d'Alviella, *La migration des symboles*, p. 32-35.
2. Philippe Berger, *Gazette archéologique*, 1876, p. 119.
3. Fr. Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1876, p. 130.
4. Cf. *Revue Hist. des Religions*, 1898, I, p. 306, n. 2.
5. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 705.

versité de Gand a bien voulu résumer son ingénieuse argumentation pour nos lecteurs.

« Nous connaissons, nous écrit M. Fr. Cumont, au moins deux mains de bronze consacrées au *Jupiter Dolichenus*, l'une trouvée à Heddernheim[1], l'autre qu'a fait connaître tout récemment Zingerle[2]. La première est ouverte, la seconde tient entre le pouce et l'index une sphère qui portait autrefois une Victoire. De plus, sur deux « mains votives », jadis en la possession de M. Péretié à Beyrouth[3], on lit une dédicace θεῷ ὑψίστῳ. Une troisième est décrite dans le *Catalogue de la Collection Hoffmann*, Bronzes, n° 570. θεὸς ὕψιστος, comme les inscriptions de Rheneia datant du IIe siècle avant J.-C. ont achevé de le démontrer[4], est un nom fréquemment employé par les Juifs hellénisés ou les Grecs judaïsants pour Yahwé.

« Or, en Asie Mineure, on ne trouve aucun autre dieu que Sabazios à qui ce genre de monuments ait été consacré. Il semble bien que l'usage de pareilles dédicaces soit étranger à la vieille religion du pays et y soit toujours resté particulier aux mystères du Zeus phrygien. Mais on sait que Sabazios, par suite d'une assimilation avec Yahwé Σαβαώθ, a fréquemment été considéré comme le dieu des Juifs[5]. On est donc naturellement amené à supposer que l'offrande des mains votives en bronze faisait partie à l'origine du rituel des cultes sémitiques, qu'elle était pratiquée aussi par les Juifs plus ou moins orthodoxes de l'époque hellénistique et qu'elle a été introduite par l'intermédiaire des colonies juives en Asie Mineure, où elle est spéciale au culte de Sabazios, identifié à Yahwé.

« On objectera que les mains dédiées à Sabazios sont caracté-

1. Becker, *Die Heddernheimer Bronzehand*, Francfort, 1861.
2. Demetrykiewicz et Zingerle, *Jahresh. oesterr. arch. Institutes*, 1904, *Beiblatt*, p. 150.
3. *BCH*, III, p. 265, nos 20 et 21; cf. plus haut, p. 162.
4. Cf. *Jahresh. oesterr. arch. Institutes*, 1901, *Beiblatt*, p. 13 et *Philologus*, LXI (1902), p. 252 et s. L'inscription est surmontée de deux mains ouvertes.
5. Fr. Cumont, *Hypsistos*, supplém. à la *Revue de l'instruct. publique en Belgique*, 1897, p. 5-6.

risées par le geste liturgique des trois premiers doigts ouverts, comme l'a montré M. Blinkenberg; mais ce détail, inspiré par quelque cérémonie rituelle des mystères phrygiens, n'empêche pas, semble-t-il, de croire à l'origine syrienne de la coutume pratiquée à l'époque gréco-romaine par les sabaziastes.

« Est-ce à ceux-ci, comme le suppose M. Blinkenberg[1], que les chrétiens ont emprunté le geste identique de la *benedictio latina* ou bien les Juifs l'ont-ils transmis aux uns et aux autres? Je ne connais pas assez bien les rites anciens de la Synagogue pour oser me prononcer. »

La question est d'autant plus délicate à résoudre qu'elle se double de la question fort complexe du θεὸς ὕψιστος[2]. Il nous reste à expliquer pourquoi nous considérons les mains votives de l'ancienne collection Péretié comme faisant groupe avec la main du Louvre que nous publions. Ces mains proviennent d'une même région, elles font le même geste et les dédicaces ont un air de famille. Il est probable qu'elles visent le même dieu. En effet, si le qualificatif de *théos hypsistos* ne désigne pas en Syrie, à l'époque gréco-romaine, une divinité déterminée, toutefois, dans la Béqa', c'est-à-dire autour d'Héliopolis, on entend par ce terme le Soleil sous l'aspect araméen de Hadad, soit que Hadad ait été plus ou moins identifié aux divinités locales, soit qu'il les ait supplantées. Le Jupiter Héliopolitain est le plus considérable des *avatars* de Hadad. A l'époque de nos mains votives, il dominait sans conteste dans la Béqa' et rayonnait jusqu'autour de Beyrouth. Philon de Byblos

1. M. Blinkenberg, *l. c.*, p. 177, aurait pu invoquer en faveur de sa manière de voir les célèbres fresques décorant les tombeaux de sectateurs de Sabazios découvertes dans les catacombes de Prétextat (*Mon. myst. Mithra*, II, p. 412). Le même geste s'y retrouve (groupe des *Boni judices*, convive de gauche).

2. Il faut, en tout cas, distinguer absolument le terme *théos hypsistos* employé en Syrie, du même terme usité dans l'épigraphie du Pont, comme l'a remarqué M. Fr. Cumont, *Hypsistos*, p. 3, n. 1 : « Parmi les Sémites, le nom de θεὸς ὕψιστος semble avoir été beaucoup plus fréquent et son emploi moins spécial qu'au nord du Taurus. » Quant aux deux mains représentées sur la stèle de Rheneia et sur d'autres monuments funéraires grecs, il ne faut pas y voir les mains de la divinité, mais avec M. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1901, *Beiblatt*, p. 16, les deux mains du suppliant. Et en effet, lorsque deux mains divines apparaissent sur les stèles carthaginoises, main de Tanit et main de Ba'al-Hammon, ce sont toujours deux mains droites; cf. *CIS*, I, 215, 283, etc.

nous déclare que Hadad à Byblos — entendez Jupiter Héliopolitain d'après sa description, — était considéré comme le plus grand des dieux[1].

Le geste de la main droite ouverte est un des plus naturels qu'on puisse prêter à la divinité et, de fait, on le retrouve non seulement dans plusieurs statuettes phéniciennes de style égyptien, mais aussi — ce qui est plus inattendu, — dans une vieille idole minoenne de Knosse[2]. Ce geste n'est pas assez caractérisé, à l'encontre du geste de Sabazios, pour qu'on veuille en rechercher l'origine et la diffusion. Il suffira de remarquer qu'à l'époque romaine *Sol* est fréquemment représenté la main droite ouverte et dressée[3].

Pour résumer ces considérations, elles tendent à montrer : 1°) que la main de bronze du Louvre au type de Jupiter Héliopolitain confirme la valeur « main de Dieu » des objets votifs similaires ; 2°) que les mains de l'ancienne collection Péretié doivent être groupées avec elle comme dédiées à la même divinité. Enfin, M. Fr. Cumont a établi un lien probable entre ce groupe, le groupe dédié à Jupiter Dolichenus et les mains de Sabazios.

RENÉ DUSSAUD.

1. C'est ce que nous avons montré, *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1904, p. 103 et s. Le *théos hypsistos* qui apparaît sur plusieurs monuments de Byblos n'est pas Adonis, mais le Soleil, particulièrement sous la forme gréco-phénicienne de Kronos. Il n'y a pas à faire état de l'Élioun = *hypsistos* de Philon de Byblos. Cette divinité est imaginée, tout comme sa prétendue parèdre Bérouth qui, comme nous le montrerons, est un *monstre* mythologique.

2. Evans, *British School Annual*, 1902, p. 95; cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1904, p. 266. M. Wolters, *apud* Karo, *Archiv f. Religionswissenschaft*, 1904, p. 132, n. 1, a proposé, dans la déesse levant les bras, la main droite ouverte et la gauche fermée, de reconnaître le geste « des Bindens und Lösens », convenant à une déesse de la fertilité. Nous y voyons plutôt un geste de bénédiction accentué par la main ouverte; cf. *Revue Hist. des Religions*, 1905, I, p. 44. L'ancienneté de ce geste peut expliquer sa diffusion autour de la Méditerranée comme *apotropaion*. Chez les populations grecques actuelles — nous l'avons constaté à Smyrne, — c'est un moyen de jeter l'anathème et vraisemblablement de se garer du mauvais œil. On rapprochera de cette conception l'expression arabe signalée par M. René Basset (*Rev. Hist. des Relig.*, 1904, II, p. 64), comme usitée dans le Maghreb : « cinq (doigts) dans ton œil ». On sait combien sont fréquentes les mains peintes au-dessus des portes dans l'Afrique du Nord.

3. Fr. Cumont, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, I, p. 123 et n. 10.

BAS-RELIEFS DE SPHINX

L'Égypte et les musées égyptiens de tous les pays possèdent en grand nombre des statues de sphinx; c'est un motif fréquent que l'Égypte ancienne a produit à toutes les époques de son histoire. On connaît peu, on ne connaît presque pas de bas-reliefs de même type. Au mois de juillet dernier, ayant remarqué, au petit musée du Collège de la Sainte-Famille au Caire, une représentation de sphinx assez singulière, j'en fis tirer une photographie. M. Maspero, à qui elle fut montrée, trouva le monument intéressant et me conseilla de le publier. C'est ce bas-relief que je présente aujourd'hui, en le comparant avec ceux que possède le musée des Antiquités égyptiennes au Caire. Je me contenterai, après une description sommaire de la série, d'en fixer la date approximative et d'en apprécier la valeur symbolique.

I

Le bas-relief en question fut apporté de Louxor en 1882. La pierre est du grès des fameuses carrières de Silsilé qui ont fourni tant de matériaux aux temples de la Haute-Égypte. Le monument est de forme rectangulaire et mesure $0^m,69$ de large sur $0^m,56$ de haut. Le champ de la représentation est taillé en trapèze, légèrement déformé à droite : la grande base a $0^m,54$ et la petite $0^m,50$; la hauteur moyenne est de $0^m,35$. Le cadre du tableau présente l'aspect général d'une façade, avec la gorge égyptienne où brille le disque solaire flanqué des deux uræus et cette moulure en forme de baguette qui court sous la gorge et retombe de chaque côté comme sur les montants d'un pylône. La cassure du coin gauche a été occasionnée par un accident;

mais ce qui manque de la moulure à droite semble bien avoir été enlevé à dessein; on y voit encore la trace du ciseau.

Le tableau représente un sphinx imberbe, de face, marchant à droite sur un uræus qui s'allonge sous les quatre pattes et se redresse jusqu'à la hauteur de la poitrine. De celle-ci, couverte d'un long tablier, émerge grotesquement une puissante tête de crocodile.

Fig. 1. — Bas-relief du Collège de la Sainte-Famille au Caire.

Huit autres têtes rayonnent autour de celle du sphinx et l'environnent comme d'une auréole : à gauche, l'ibis, le cynocéphale, le chacal, le lion; à droite, la vache, le crocodile, l'épervier, le bélier. Au-dessus de la coiffure flamboient trois rangées de cornes; elles portent une couronne restée inachevée faute d'espace. Est-ce le disque et les deux uræus, ou la couronne blanche et les deux plumes, ou autre chose? Il est difficile de le déter-

miner; peu importe d'ailleurs. Les yeux étaient rapportés en une certaine substance vitreuse; celui de gauche a été arraché et remplacé par du mortier. A l'angle supérieur de gauche, au-dessus de la croupe, plane le disque ailé portant un uræus; au milieu, un autre disque sur le croissant.

A part la disparition de l'œil gauche et un léger effritement dans les jambes de derrière, le bas-relief est fort bien conservé. Les lignes sont tracées avec vigueur et avec justesse; l'épaule

Fig. 2. — Bas-relief du Musée égyptien du Caire, n° 27574.

droite, fortement accusée, est celle de tous les lions égyptiens; l'attitude est fière et majestueuse. Le voile qui couvre la chevelure se relève élégamment sur le front, contourne les oreilles et retombe avec grâce sur la poitrine. Le visage, d'une exécution assez heureuse, a l'air narquois et finement moqueur.

Le musée égyptien du Caire possède six bas-reliefs analogues qui fournissent des détails complémentaires et des points de

comparaison intéressants. Les sphinx marchent tous à droite; cinq foulent l'uræus aux pieds, trois ont la tête de crocodile dans la poitrine.

Le bas-relief numéroté 27574 (fig. 2, calcaire) porte à chaque patte un serpent entortillé; la queue se termine par un uræus[1]. Le sphinx est mâle et cependant nous avons là une figure féminine. Il porte une puissante chevelure, les cornes flamboyantes sur le *klaft* et une couronne fort mal conservée. Sur la nuque on voit

Fig. 3. — Bas-relief du Musée égyptien. Haut. 0m,23; larg. 0m,38.

les restes d'un relief qui fut peut-être une tête; c'est du moins ce qu'on pourrait conclure par analogie avec les numéros 4 et 5.

Les ailes abritent une tête d'épervier avec cornes et disque; dans le coin, un emblème indistinct qui est peut-être un uræus dressé (cf. le n° 3).

Les cinq autres sphinx ne portent aucune indication de provenance; à ma connaissance, ils n'ont pas encore été publiés[2]. Celui

1. Ce bas-relief a été publié dans le Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, *Greek sculpture*, par M. C. C. Edgar.

2. Qu'il me soit permis d'adresser mes remerciements à M. Maspero, direc-

que je désigne par le n° 3 (calcaire) a, en commun avec le précédent, la tête de crocodile, l'uræus sous les pieds et à la queue; il en diffère par la tête, qui est ici de profil, et par le diadème, qui consiste en un disque solaire; devant la tête du sphinx se dresse le serpent à queue enroulée, l'*agathodæmon*, couronné du *pschent*.

Le numéro 4 (grès) offre deux avant-corps de sphinx opposés

Fig. 4. — Bas-relief du Musée égyptien. Haut. 0m,31; larg. moy. 0m,35.

et reliés entre eux, avec uræus sous les pattes, tête de crocodile dans la poitrine et tête de bélier dans la nuque. Le sphinx de gauche est coiffé du *klaft* et couronné de l'*atef*, celui de droite porte le diadème composé des cornes flamboyantes, du disque, des deux uræus et des deux plumes. La scène représentée dans la partie supérieure montre un homme marchant à droite sur le

teur général des Musées égyptiens, qui m'a aimablement donné l'autorisation de les publier dans la *Revue archéologique*.

dos commun aux deux sphinx. Il semble faire une offrande à un personnage debout devant lui, le sceptre en main; à chacun des deux angles et dans la même position, on distingue encore un personnage assis. Celui de gauche paraît accomplir un repas sacré; l'autre est plus effacé et je ne puis assurer qu'il ait également une table devant lui.

Le numéro 5 (calcaire) et le numéro 6 (calcaire) ont plusieurs traits de ressemblance : disque ailé avec uræus comme au n° 1,

Fig. 5. — Bas-relief du Musée égyptien. Haut. 0m,23 ; larg. 0m,32.

même couronne, *klaft* avec rayures, uræus sur le front, tête barbue de profil, table chargée d'offrandes, monceau de fruits et autres denrées (n° 5), et la cuisse de bœuf (n° 6). Ils se distinguent par le relief, haut dans l'un, en creux dans l'autre. Le n° 5 a la tête de bélier dans la nuque, l'uræus au bout de la queue et, sur chaque patte, une saillie qui est peut-être un uræus ébauché. C'est ce qu'on pourrait conclure de la considération du n° 6, où les quatre uræus sont parfaitement représentés. L'inscription hiéroglyphique de ce dernier se lit :

Fig. 6. — Bas-relief du Musée égyptien. Haut. 0m,34; larg. 0m,43.

Ouou our ouadj pahti sa Neit,... prince vaillant, fils de Néit. La première partie est peut-être un nom propre. D'ailleurs, le bas-relief étant d'époque romaine assez tardive, comme il sera démontré plus loin, l'inscription ne peut être qu'une copie sans importance. Le dernier bas-relief (fig. 7) n'offre rien de spécial, sinon la forme arrondie du sommet où plane, au-dessus de la gorge, le disque ailé.

Il serait intéressant de savoir si les collections européennes

ont des monuments de ce genre. Les catalogues que j'ai pu consulter n'en indiquent aucun. M. Pierret m'a fait savoir que le musée du Louvre ne possède rien de pareil ; M. Schiaparelli a fait la même réponse pour celui de Turin. On connaît déjà, il est vrai, quelques rares bas-reliefs de sphinx, figurant des rois de l'ancienne Égypte : tel le sphinx ailé, à tête de femme, emblème de la reine Mut-Netem (XVIIIe dyn.)[1] ; tel encore le sphinx à

Fig. 7. — Bas-relief du Musée égyptien. Haut. 0m,28 ; larg. 0m,27.

mains humaines, offrant une déesse Maât, qui porte le cartouche du Pharaon Apriès (XXVIe dyn.)[2]. Mais ces deux sphinx sont accroupis et placés sur un autel à la manière des autres animaux divinisés ; ils sont purement égyptiens et n'ont rien à faire avec ceux qui nous occupent.

1. Wilkinson, *The manners and customs of the ancient Egyptians*, t. III, p. 311.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. I, p. 732.

II

Les bas-reliefs du Musée égyptien sont placés dans les salles de l'époque romaine. C'est à cette époque, en effet, qu'à première vue l'archéologue doit les attribuer. Leur forme, le choix du tableau, l'exécution n'ont rien d'égyptien ; tout au plus penserait-on, spécialement pour le n° 1, à l'art ptolémaïque. Mais nous pouvons préciser davantage; la numismatique nous fournit de précieux renseignements qui jettent un jour abondant sur le sujet.

La collection Dattari, au Caire, la plus riche en *numi alexandrini*, possède des monnaies de quatre empereurs romains ayant au revers une représentation de sphinx :

Fig. 8. — Monnaie de Trajan. Collection Dattari, n° 1180.

Domitien, n° 569[1], androsphinx accroupi, an 10; 570, *idem*, an 11; 571, sphinx avec uræus sur la tête, an 11; 572, *idem*; 573, sphinx ailé debout, le bras gauche sur une roue, an 11;

Trajan, 1178, androsphinx au repos, an 13; 1179, *idem*; 1180 (fig. 8), androsphinx debout à droite, couronne du bas-relief n° 5, tête de crocodile dans la poitrine, serpent sous les pieds, an 13; 1181, *idem*, an 14;

Hadrien, 1992, androsphinx au repos à droite, avec uræus sur la tête, an 11; 1993, androsphinx ailé, an 4; 1994, 1995, *idem*, an 7; 2001, androsphinx avec trois têtes, une de face et deux de profil, an 7; 2002 (fig. 9), androsphinx marchant à droite, coiffure du bas-relief n° 5, tête de crocodile dans la poitrine, serpent sous les pieds, griffon femelle sur le dos, an 18; 2003, *idem*;

1. *Numi Augg. Alexandrini. Catalogo della collezione G. Dattari*, compilato dal proprietario, volum. primo. Tab. XXXI.

Antonin : les sphinx de cet empereur, 3083-3089, vont de l'an 2 à l'an 17; ils sont tous accroupis, trois sont ailés; ils n'ont ni serpent ni crocodile.

Les types les plus intéressants pour notre sujet sont donc les numéros 1180 et 1181 de Trajan, 2001, 2002 et 2003 d'Hadrien.

Fig. 9. — Monnaie d'Hadrien. Collection Dattari, n° 2002.

Il y a dans cette série une progression analogue à celle des bas-reliefs, partant du sphinx simple, sans emblèmes, et aboutissant au sphinx polycéphale avec serpent sous les pieds et tête de crocodile dans la poitrine. La ressemblance frappante qui règne entre les deux séries, dans l'attitude des sphinx, leurs insignes, la composition des tableaux, nous amène à une première conclusion : les monnaies et les bas-reliefs sont contemporains. Nos monuments datent donc de la première moitié du IIe siècle.

Reste à déterminer s'ils appartiennent au règne de Trajan ou à celui d'Hadrien. L'interprétation du symbolisme pourrait fournir un élément de solution. En effet, pour commencer par les monnaies, si le sphinx de Domitien signifie quelque chose, c'est l'Égypte. Il est tout naturel que cette province romaine ait été représentée par un de ses monuments les plus célèbres. N'en est-il pas de même aujourd'hui sur les timbres du Gouvernement égyptien? Sous Trajan, le tableau se complique; on fait marcher le sphinx sur un serpent, on lui met dans la poitrine une tête de crocodile. Est-ce pure fantaisie, ou intention précise de lui donner les attributs du Nil? Les monnaies de cette époque représentent, en effet, le dieu fleuve sous la forme d'un personnage couché sur un crocodile. Avec Hadrien, le sphinx reçoit encore de nouvelles

additions, l'uræus sur le front, le modius, plusieurs têtes, le griffon sur le dos. Que signifie tout cet assemblage? N'est-ce pas l'Égypte avec ses dieux, une divinité panthée? Tout porte à le croire, et la faveur dont jouissait alors la religion égyptienne dans l'Empire, et surtout l'engouement d'Hadrien pour tous les mystères de cette Égypte qu'il visitait avec tant de curiosité.

C'est de la même manière, semble-t-il, que doivent s'expliquer les bas-reliefs. Le n° 7 diffère considérablement des autres et peut bien n'avoir aucun rapport avec les monnaies. Par sa forme arrondie, par son disque aux ailes éployées, il ressemble aux anciennes stèles égyptiennes. C'est sans doute un ex-voto offert à quelque temple[1]. Mais les six autres se tiennent comme les anneaux d'une chaîne et représentent foncièrement la même idée. D'ailleurs cette idée est vague et flottante; l'uræus occupe dans les tableaux des positions contradictoires, il sert de marchepied au sphinx et il orne son front comme autrefois celui des rois; il est divinisé avec le disque solaire; c'est assez dire qu'il n'a, dans l'esprit de l'artiste, aucune signification précise. Bien que les bas-reliefs offrent plusieurs points de ressemblance, ils ne sont pas assez multipliés pour être la manifestation d'une idée puissante et persistante; les tableaux sont trop fantaisistes pour être le produit d'une conception bien nette et bien caractérisée. Il n'est pas impossible qu'il se rapportent au voyage d'Hadrien en Égypte et qu'ils aient été composés sur le modèle des revers de monnaies de cet empereur.

Nous aurions là une divinité panthée aux contours flottants et indécis, qui cadrerait bien avec les tendances religieuses de l'époque et surtout avec le caractère mystique et superstitieux d'Hadrien.

ALEXIS MALLON S. J.

1. La collection égyptienne de l'Ermitage impérial de Saint-Pétersbourg possède une statuette de sphinx qui n'est pas sans analogie avec ce bas-relief. Elle est ainsi décrite dans l'*Inventaire* (1891) de Golénischeff : « Armoire IV, 604, *marbre blanc*. Sphinx à tête humaine. Il est debout en position de marche. Ouvrage de l'époque d'Adrien; h. (jusqu'au sommet de la tête) : 0m,168 ; long. (du socle) : 0m,245. »

LE PERSÉE D'AMISOS

Si l'on parcourt la série des monnaies du Pont, qu'on trouve maintenant commodément réunies dans l'excellent « Recueil général » de MM. Babelon et Th. Reinach, on sera frappé de l'importance qu'avait le culte de Persée dans ce pays à l'époque des Mithridate. Dans la plupart des villes sur lesquelles ces princes régnèrent par droit de naissance ou par droit de conquête, plusieurs émissions reproduisent l'image du héros argien. Elle se retrouve à Amasie, à Amisos, à Cabira, à Chabacta, à Comane, à Sinope[1]. Tantôt on représente Persée debout, portant la *harpè* et la tête de Méduse, tantôt on se contente d'un simple buste ailé, casqué ou coiffé d'une mitre. Sur les monnaies royales le premier type apparaît dès l'époque de Mithridate Philopator[2] 169-150? av. J.-C.), et sous Mithridate Eupator la figure de Pégase rappelle encore le mythe du vainqueur de la Gorgone[3].

Il y a plus : d'autres cités grecques de la côte du Pont Euxin, qui furent gouvernées par des princes d'origine iranienne, ont fait frapper des monnaies portant un buste, coiffé d'une mitre,

1. *Recueil général des Monnaies d'Asie Mineure*, t. I (1904). Amasie : p. 28, nº 4 ; Amisos : p. 50, nos 12 et 13 (?), p. 51, nº 17 ; p. 55, nos 32-35. Cf. nos 42-44 (tête de Méduse) ; Chabacta : p. 77, nº 1 ; Comane : p. 79, nº 1 ; Cabira : p. 86, nº 2 ; Sinope : p. 195, nos 61-62 (?) ; 63-65. Pour Amastris, cf. *infra* p. 173, n. 2.

2. *Recueil général*, p. 12, nº 6.

3. *Recueil général*, p. 44, nos 11-13 ; cf. Amisos, p. 55, nº 32 etc. — Pégase est de même représenté souvent sur les monnaies d'Ariarathe IX de Cappadoce (Th. Reinach, *Trois royaumes d'Asie Mineure*, p. 51), et il était vénéré par les mages perses d'Asie Mineure, qui dérivaient son nom de πηγή, la source sacrée. (Cf. mes *Mon. et Myst. de Mithra*, t. I, p. 166, n. 11.)

où l'on doit sans doute reconnaître aussi Persée[1]. Tel est le cas pour Cius, soumise à un ancêtre des Mithridate du Pont, et pour Amastris, fondée par une nièce de Darius Codoman[2].

Dans toutes ces villes, le type du Persée ne se maintient qu'aussi longtemps que le pouvoir souverain appartient à des descendants des Achéménides, et il disparaît définitivement du monnayage du Pont avec la conquête romaine.

L'explication de ce fait est connue : un calembour mythologique, dont l'origine remonte au delà des guerres médiques, mettait le nom de Persée en relation avec celui des Perses[3] et une généalogie fabuleuse faisait de lui, par l'intermédiaire de son fils ou petit-fils, Achéménès, l'ancêtre des Grands Rois[4]. On comprend que les Mithridate du Pont, qui d'une part prétendaient se rattacher aux Achéménides et, de l'autre, se posaient en défenseurs de l'hellénisme, aient honoré avec prédilection un héros grec, ancêtre lointain de leur maison iranienne.

Une légende rapportée par Malalas, d'après Pausanias de Damas[5], nous fait mieux comprendre de quelles croyances s'inspirait cette adoration. Suivant ce récit, qui fut manifestement

1. On a baptisé ce personnage Mithra, mais sans aucun motif. J'ai songé autrefois au dieu Mèn (*Mon. myst. Mithra*, t. II, p. 412, n° 291), mais on ne voit pas pourquoi ce dieu d'Asie Mineure aurait été particulièrement adoré par des princes iraniens. La ressemblance des monnaies dont je parle avec celles d'Amisos doit nous engager à y retrouver le même héros que dans le Pont. La couronne de laurier qui entoure la mitre fait allusion à la victoire de Persée sur la Gorgone.

2. Cius : Wroth, *Catal. of Greek coins, Pontus, Paphlag.*, p. 131, n°s 17 ss. ; Amastris : *Recueil général*, p. 135, n°s 1 ss. Sous Mithridate Eupator apparaît à Amastris, comme à Amisos, le groupe de Persée et de la Gorgone (*Ibid.*, p. 137, n° 15). — Fait caractéristique, Persée se retrouve à côté d'Artémis Anaïtis, dans la numismatique d'Hiérapolis de Lydie ; cf. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen* (Abhandl. Akad. Munich, XVIII, 1890), p. 717, n° 594 ; Head, *Catal. of Greek coins, Lydia*, 19, 41.

3. Roscher, *Lexikon der Myth.*, s. v. Perseus, col. 1991 (Höfer). Le nom de Médée avait de même été rapproché de celui des Mèdes.

4. Nicolas de Damas, fr. 13 (*F. H. G.*, t. III, p. 365) avec la note de Müller ; cf. Lactantius Placidus, Schol. Thébaïde I, 718, *Persae ab Achaemene, Persei et Andromedae filio, nuncupantur Achaemenii.*

5. Malalas, p. 34-38, éd. de Bonn. Cf. *F. H. G.* IV, 467. Malalas a été copié par Jean d'Antioche (p. 14 éd. de Boor), Cédrénos et d'autres Byzantins.

imaginé en Asie Mineure[1], Persée aurait recueilli le feu descendu du ciel, l'aurait transporté dans son palais et aurait le premier institué son culte, que les Perses continuèrent à pratiquer dans la suite. En d'autres termes, Persée passait pour avoir allumé ce feu divin, ce « feu inextinguible » des mages, qui brûlait constamment sur les autels des princes asiatiques, qu'on portait devant eux dans les cérémonies officielles[2] et dont la perpétuité était unie par un lien mystérieux à celle de leur pouvoir héréditaire[3].

La victoire de Persée sur la Gorgone, représentée sur les monnaies d'Amisos, avait pris aussi, n'en doutons pas, une autre signification que dans la vieille mythologie grecque. Pausanias de Damas[4] raconte simplement que le héros nomade, ayant rencontré sur sa route une jeune fille nommée Méduse, lui trancha la tête, et consacra celle-ci suivant des rites magiques, de façon qu'elle devint formidable à ses ennemis. Mais j'inclinerais à croire qu'une fable sémitique analogue à celle de la décapitation de Marduk par Ea ou de la défaite de Tiamat s'était combinée en Asie Mineure avec la légende occidentale[5].

Le culte de Persée, répandu dans les villes du royaume des Mithridate, et particulièrement dans la plus importante de ces cités, Amisos, dut certainement y provoquer la création d'œuvres sculpturales : celles-ci ont même probablement inspiré les gra-

1. Il est question dans cette fable d'Iconium, de Tarse et du mont Argée, et es monnaies nous apprennent que Persée était en effet spécialement vénéré à Iconium et à Tarse; cf. Höfer dans Roscher, *l. c.*, col. 2058 ss.; Hill, *Catalogue of coins B. M. : Lycaonia, Cilicia*, p. XXIII ss.; Babelon, *Inv. de la collection Waddington*, nos 4760 ss.; nos 4625 ss.; 4654.

2. Ammien, XXIII, 6, 34 : [*Magi*] *ferunt ignem caelitus delapsum apud se sempiternis foculis custodiri, cuius portionem exiguam ut faustam praeiisse quondam asiaticis regibus dicunt.*

3. J'ai essayé de montrer le développement de ces idées politico-religieuses dans une étude sur l'Éternité des empereurs romains (*Rev. hist. et litt. religieuses*, t. I (1896), p. 441 ss.) On peut rapprocher ce que Pausanias dit de Persée de ce que le Pseudo-Clément de Rome (*Homil.* IX, 4 ss.) rapporte de Zoroastre.

4. Malalas, p. 35 éd. Bonn.

5. Il serait intéressant de recueillir et d'élucider les traditions asiatiques relatives à Persée. Dans un passage de Céphalion, où les noms perses (Zoroastre, Mithrès) et chaldéens sont étrangement confondus, il est dit que Persée, fuyant Hercule, aborda en Assyrie avec cent vaisseaux (*F. H. G.*, t. III, p. 626), et

veurs de coins monétaires. C'est à une statue du héros qu'appartient, si je ne me trompe, une belle tête de marbre entrée récemment dans la collection d'antiques réunies au château de Mariemont par M. Raoul Warocqué, qui a bien voulu m'autoriser à la publier ici (fig. 1, 2)[1]. Déjà au moment où elle fut apportée d'Anatolie, mon attention avait été attirée sur elle par M. Salomon Reinach, qui en avait immédiatement soupçonné la valeur. Suivant le marchand, qui ne se doutait pas de l'intérêt spécial qu'offrait cette provenance, ce morceau de sculpture a été certainement trouvé dans les ruines d'Amisos (Kara-Samsoun), et la ressemblance de son bonnet très particulier avec celui que porte Persée sur les monnaies pontiques, vient corroborer cette indication.

Ce bonnet de drap ou de cuir souple[2] est une sorte de cape enserrant tout le crâne, mais dont l'extrémité forme une pochette vide qui se recourbe sur le sommet de la tête. Par derrière, un large fanon descend dans le dos, — le bas en est coupé sur notre marbre, — de façon à protéger la nuque contre les intempéries du rude climat du Pont. Une languette, échancrée en croissant, flotte librement sur le cou. Enfin deux brides, terminées par des cordons, qui s'attachaient sous le menton, permettaient d'assujettir solidement cette coiffure aux heures de rafales ou de course rapide. Sinon, on les relevait et on les nouait sous la pointe de la cape, comme l'artiste a eu soin de le faire pour ne pas couper désagréablement par une bande plate le modelé du visage[3].

Il s'est efforcé, on le sent, de prêter une beauté divine à ce visage, encadré par une chevelure pittoresque, dont les boucles

Thrasybule de Mendès plaçait cet événement très exactement en l'an 1380 avant notre ère (*F. H. G.*, t. III, p. 503, n° 3).

1. Haut. totale $0^m,39$; haut. du visage $0^m,18$.

2. Sa forme générale rappelle celle du « casque de cuir », muni d'une mentonnière et protégeant la tête et la nuque, avec lequel apparaissent sur les monnaies plusieurs rois de Cappadoce et d'Arménie; cf. Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe auf antiken Münzen*, p. 8; Babelon, *Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, p. CXCVIII ss.; Th. Reinach, *Trois royaumes d'Asie Mineure*, p. 31.

3. Une disposition analogue s'observe sur une tête de Pâris (d'Euphranor?), conservée au Louvre; cf. S. Reinach, *Têtes antiques*, n° 211; Furtwängler, *Masterpieces*, p. 358.

tordues sont rejetées sur le bord de la mitre comme par un grand souffle de vent. La conservation presque parfaite de son œuvre nous permet d'en apprécier tous les mérites. Seuls le bout du nez, le bourrelet saillant de la paupière gauche et la

Fig. 1. — Tête de Persée découverte à Amisos (face).

narine gauche ont légèrement souffert. Sauf ces blessures insignifiantes, l'épiderme ambré du marbre n'est pas entamé, mais seulement recouvert par places d'un dépôt calcareux, très résistant, de couleur brunâtre. Quoique la photographie ait accusé cette diversité de nuances, nos gravures réussissent passablement

à rendre le fin profil de cette tête et sa grâce presque féminine, accentuée par un imperceptible sourire de la bouche.

Mais le sculpteur n'a pas conçu une image purement idéale du héros d'Argos, naturalisé pontique. Quoiqu'il ait alangui les

Fig. 2. — Tête de Persée découverte à Amisos (profil).

formes de cette figure, elle garde un caractère nettement individuel. La largeur de la face, sous laquelle se devine l'ossature robuste d'une race de montagnards, le nez charnu qui forme un angle brusque avec la ligne du front et se termine par une rotondité saillante abaissée vers la lèvre, la bouche large et le

menton épais séparés par un sillon profond, tous ces traits distinguent absolument cette tête des types classiques d'éphèbe, dont la statuaire grecque s'est servie pour représenter Persée conformément à des canons d'école[1].

Or, les numismates, en décrivant les effigies de Persée gravées sur les monnaies d'Amisos, ont déjà fait parfois observer que « les traits sont individualisés[2] », et M. Imhoof-Blumer n'a pas hésité à y reconnaître « Mithridate Eupator en Persée[3]. »

Si même, faisant abstraction de ces pièces, on compare le marbre de la collection Warocqué aux images réalistes de Mithridate reproduites sur ses admirables tétradachmes, on ne saurait méconnaître entre eux quelque affinité. Notamment la disposition de la chevelure est analogue, et elle offre de part et d'autre un détail tout à fait caractéristique : une boucle isolée est ramenée par devant et recouvre le milieu du front : elle cachait, Plutarque nous l'apprend, la cicatrice d'une blessure qu'avait reçue tout enfant le prince, frappé, disait-on, de la foudre dans son berceau[4]. La présence de ce « signe particulier » ne suffirait-elle pas à établir son identité?

Nous n'entendons pas affirmer que le créateur inconnu du Persée d'Amisos, dont la tête de Mariemont est une réplique, ait voulu exécuter un portrait fidèle de Mithridate; mais, par une flatterie délicate, il prêta au héros quelque ressemblance avec le roi, de façon qu'un air de famille rapprochât celui-ci de l'auteur divin de sa race[5].

1. Comparer surtout le Persée attribué à Myron, dont il existe une réplique au *British Museum* (S. Reinach, *Têtes antiques*, n° 64) et une autre à Rome ; cf. Furtwängler, *Masterpieces*, p. 197 ss. — Voir aussi Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, I, 1903, p. 18 ss., qui a voulu reconnaître dans l'éphèbe en bronze d'Anticythère un Persée tenant la Gorgone.

2. *Recueil général*, p. 28, n° 4 (Amisos); p. 195, n° 62 (Sinope).

3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652.

4. Plutarque, *Quaest conv.*, I, 6, 2 ; cf. Th. Reinach, *Mithr. Eupator*, p. 277 ; p. 51, n. 3.

5. Nous nous abstenons intentionnellement de toute comparaison avec le buste du Louvre où M. Winter a voulu reconnaître un Mithridate en Hercule (*Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 245 ss.), ou avec celui que M. Six suppose être un Mithridate en Hélios (*Röm. Mitteil.*, 1895, p. 180 ss.), de peur de paraître in-

Cette tête a certainement été ajustée autrefois sur une statue. La section circulaire de la partie inférieure, qui est échancrée par derrière, indique clairement qu'elle était encastrée dans un torse et sans doute dans un torse nu. Le fanon de la mitre est coupé horizontalement et se continuait autrefois sur le dos. On songe naturellement à un Persée vainqueur de la Gorgone. Les monnaies d'Amisos et du Pont, nous l'avons dit, reproduisent fréquemment un groupe sculptural, qui nous montre le héros nu tenant d'une main la *harpé*, et de l'autre présentant la tête de Méduse, dont le corps décapité est étendu à ses pieds. Malgré la petitesse de l'empreinte, on voit clairement qu'il portait une mitre à fanons pendants[1]. Peut-être est-ce à une réplique de cette œuvre qu'a appartenu le morceau que nous avons essayé d'interpréter.

C'est là une hypothèse dont je ne me dissimule pas la fragilité. Persée, dont le culte était si populaire en Asie Mineure, a dû y être figuré sous des aspects très divers suivant les régions et les époques. Le musée de Bruxelles possède une statuette de bronze où il faut sans doute reconnaître une autre représentation du héros. Acquise par nous en 1900 à Erzindjan (vilayet d'Erzeroum), elle proviendrait, au dire du vendeur, de Sadagh, l'ancienne Satala, où se trouvait depuis Trajan le camp de la *legio XV Apollinaris*. Si ce petit bronze (h. 103 mill.) n'a ni la valeur artistique ni l'intérêt iconographique du marbre de Mariemont, il n'en est pas moins fort curieux, car, si je ne me trompe, il est jusqu'ici unique en son genre. Nous voyons (fig. 3-4) un jeune homme debout appuyé sur la jambe droite, tandis que la gauche dégagée repose légèrement sur le sol. Le corps, d'une stature élancée, est nu, mais une chlamyde, pliée sur l'épaule gauche, est rejetée

terpréter *obscurum per obscurius*. Un juge compétent entre tous, M. Théodore Reinach, est resté sceptique, comme nous même, après avoir examiné le buste parisien. D'ailleurs, l'état de mutilation des deux œuvres étudiées par ces archéologues rend scabreux tout rapprochement iconographique.

1. Même en Europe, on trouve Persée avec le « bonnet phrygien ». Ainsi sur des sarcophages d'époque romaine dans les pays danubiens; cf. *Arch. Epigr. Mitth. aus Oester.*, XIII, 1890, p. 49; XVII, 1894, p. 28.

sur le bras, qui porte une hache à double tranchant (*bipennis*). Un grand carquois est suspendu sur le dos à l'aide d'un baudrier, et la main droite abaissée, qui fait actuellement défaut, a probablement tenu autrefois un arc. Autour du bras un gros anneau d'argent et un collier d'argent autour du cou procèdent de ce goût pour les lourdes parures dont témoignent tant d'œuvres orientales. Le disparate que présentent ces grossiers bijoux avec les formes élégantes de cet éphèbe hellénique, était

Fig. 3 et 4. — Statuette de bronze découverte à Satala.

cependant atténué, si, comme des taches d'un noir brillant tendraient à le faire croire, toute la surface du métal était autrefois argentée.

Le musulman qui possédait cette statuette en a déplorablement mutilé le visage, en scrupuleux observateur du Coran; mais on voit cependant que la tête est coiffée d'une mitre élevée, dont la forme rappelle celle de la tiare ailée portée par Persée dans un grand nombre de représentations[1].

1. Cf. Höfer dans Roscher, *Lexikon der Myth.* s. v. Perseus, col. 2050; S. Reinach, *Répertoire*, t. III, 288, 5 etc.

Un arc dans son étui accompagne des bustes où l'on a reconnu Persée, sur certaines monnaies d'Amisos, d'Amastris et de Sinope[1], et peut-être s'est-il substitué dans notre figurine au glaive recourbé qui caractérise d'ordinaire le meurtrier de Méduse. Quant à la bipenne, elle ferait plutôt reconnaître la région ou la statuette a été retrouvée que le personnage qu'elle représente. L'usage de la bipenne comme hache de combat est attribué par les Grecs à de nombreux barbares, surtout asiatiques : la poésie et l'art en arment les Troyens et les Amazones, dont la plaine de Thémiscyra est la patrie; la religion, après l'avoir adorée comme symbole, la conserva comme attribut des Jupiter de Labraunda en Carie et de Doliché en Commagène; on la trouve aussi entre les mains d'acolytes de Mithra[2], ou exceptionnellement du dieu Mèn[3] ou de Sabazius[4]. Tout cela, on le voit, laisse subsister une certaine incertitude sur la véritable nature du personnage gréco-oriental que nous venons de décrire, et nous ne proposons pour lui le nom de Persée que sous toutes réserves. Mais que l'avenir confirme ou infirme notre supposition, cette statuette d'un type singulier méritait certainement d'être reproduite. Peut-être quelque archéologue ou numismatiste sera-t-il à même de résoudre définitivement le petit problème qu'elle pose.

Franz Cumont.

Bruxelles.

1. *Recueil général*, Amisos, p. 50, n° 13; Amastris, p. 135, n°s 1-3; Sinope, p. 196, n° 65.
2. Statues de dadophores mithriaques, trouvées à Sidon et conservées dans la collection de Clercq. Elles seront bientôt publiées par M. de Ridder dans le catalogue de cette collection. — Bien que Mithra ait été honoré en Cappadoce et en Arménie, il est impossible de reconnaître ce dieu dans le bronze de Satala, car il n'est jamais figuré nu, mais est toujours vêtu à l'orientale.
3. Drexler dans Roscher, s. v. *Mèn*, col. 2709.
4. Lenormant, *Revue archéol.*, 1874, t. XXVIII, p. 306.

BAGUES ROMAINES ET MÉROVINGIENNES

Les bagues et anneaux, décrits et reproduits dans cet article, font partie de ma collection, que j'ai commencé à former en 1895.

1. Bague d'or mérovingienne provenant du département de l'Aisne. Cet anneau, de 19 millim. de diamètre, est formé d'un jonc creux d'une épaisseur de 2 millim. environ. Le chaton est formé d'une émeraude brute accostée de feuillage et de trois globules d'or massif.

2. Cette bague d'or mérovingienne est formé d'un jonc plein de 17 millim. de diamètre et d'une épaisseur de 1,5 millim.; le chaton de forme arrondie sertit un verre irisé; aux deux points de jonction du chaton avec le jonc formant la tige, se trouvent deux petits cabochons en or.

3. Bague d'or romaine de basse époque. Cette bague est formée d'une feuille d'or martelé; le chaton surélevé retient une intaille en cornaline représentant le buste casqué de Minerve. Cette bague, où l'on voit apparaître les grains cantonnant le chaton et dessinant aux extrémités une sorte de grappe, montre les premières formes des trois globules qui deviendront à l'époque mérovingienne la caractéristique des bagues.

4. Bague avec monogramme. Cet anneau de bronze provient du département de l'Aisne. Il se compose d'un jonc martelé, d'une ouverture de 18 à 19 millim., d'une épaisseur de 1 à 1,5 millim. et d'une largeur de 2 à 3 millim. Le chaton formé à même le métal est de forme rectangulaire de 7 millim. sur 9 millim. et porte gravé en creux un monogramme que je ne puis interpréter.

5. Cet anneau de bronze provient du département de l'Aisne et a 17 millim. d'ouverture. Le chaton, de forme étagée et rec-

tangulaire, se trouve pris à même sur le métal formant le jonc qui a de 2,5 millim. à 4 millim. d'épaisseur.

6. Bague avec chaton formé par un fil s'enroulant en spirale. Cette bague en bronze provient du cimetière mérovingien de Moislains (Somme). Elle est formée entièrement d'un seul fil de bronze contourné et enroulé en spirale de façon à former un chaton arrondi, accosté d'enroulements du même fil de métal. Le diamètre d'ouverture de cette bague est de 20 millim. et l'épaisseur de 1,5 millim. à 4 millim.

7. Cet anneau, formé de fils de bronze roulés en spirale formant deux chatons, provient du département de l'Aisne. Il a 17 millim. de diamètre et le jonc a une épaisseur de 1 millim. environ. Le chaton, formé du fil de bronze roulé sur lui-même et formant deux cabochons, a 16 millim. de long sur 4 de large environ.

8. Anneau avec décoration géométrique. Cette bague en bronze a été trouvée en 1895 dans une tombe féminine du cimetière mérovingien de Noyelette (Pas-de-Calais), canton de Saint-Pol-de-Ternoise, arrondissement d'Avesnes-le-Comte. Elle a une ouverture de 20 millim. sur 21 millim. La tige, de largeur inégale, a de 5 à 6,5 millim. ; le chaton de forme rectangulaire a 13 millim. sur 9,5; ils sont décorés de dessins géométriques en forme d'entrelacs affectant un ensemble losangé.

9. Bague avec inscription et croix. Cette bague de bronze est formée d'un jonc aplati de 19 à 21 millim. d'ouverture, 4 à 5 millim. de largeur et 1 à 1,5 d'épaisseur. Ce jonc est à peu près de forme octogonale; sur chaque pan que forme cet anneau se trouvent diverses lettres ou signes séparés par deux traits verticaux. Malheureusement, cette inscription est indéchiffrable. Comme sceau, une petite plaquette circulaire de 6 millim. de diamètre, avec la croix gravée en creux.

10. Bague avec monogramme. Cette bague de bronze a été trouvée en 1890 dans le cimetière mérovingien de Moislains

(Somme). Elle a 18 à 19 millim. d'ouverture. La tige formée d'un demi-jonc a 3,5 millim. de large. Le chaton pris dans la masse du métal est plat, arrondi, d'un diamètre de 12-13 millim. Il est divisé en deux compartiments où sont gravés des signes ou caractères dont on ne peut interpréter la valeur. Dans le compartiment supérieur, un M et V de la forme onciale Ч retourné. Dans le compartiment inférieur, un ⊣ rétrograde pour F, forme commune à l'époque mérovingienne. Les autres signes ne peuvent prêter à une interprétation sérieuse.

11. Bague avec monogramme. Cet anneau de bronze de l'époque mérovingienne provient du département de l'Aisne. Il présente sur le chaton de forme circulaire, de 9 millim. de diamètre, le monogramme :

que l'on peut interpréter NAXI; peut-être faut-il voir le nom de NASIVM pour Naix-en-Barrois, le nom de Nasium pouvant très bien se déformer en Naxium. On pourrait y voir également le nom d'un personnage du nom ayant pour racine Nasium; mais dans ce cas on aurait la lettre S pour *Sigillum* ou *Signum*. Le jonc, de forme arrondie, a 16 millim. de diamètre et une épaisseur de 2 millim. environ.

12. Anneau au symbole du Christ. Cet anneau ou mieux ce chaton, car le jonc a été brisé, a été trouvé près de Monceau-le-Neuf (Aisne). Le chaton est formé d'une plaquette de 14 millim. sur 12 millim., où se trouve, gravée en creux, la croix cantonnée des clous de la Passion; peut-être faut-il y voir une variante du X de la croix représentant le monogramme du Christ.

13. Chaton de bague mérovingienne. Ce chaton de bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). C'est une plaquette de bronze de 12 millim. de diamètre et accostée de

chaque côté, pris à même le métal, des trois globules mérovingiens, caractéristiques de cette époque. Sur cette plaquette se trouvent gravés en creux des ornements que l'on pourrait peut-être interpréter par la lettre ω, considérée comme monogramme du Christ.

14. Bague avec personnage passant. Cette bague en bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). Elle est formée d'un jonc arrondi de 23 millim. de diamètre et d'une épaisseur de 2 millim. environ. Le chaton est formé d'une plaquette circulaire de 9 millim. de diamètre, représentant, gravé en creux, un personnage passant, comme on en rencontre sur les triens mérovingiens du VIIIe siècle frappés à Clermont-Ferrand ou à Strasbourg (n° 14 *bis*).

15. Bague avec monogramme cruciforme. Cet anneau de bronze a 21 millim. de diamètre sur 18 d'ouverture. La tige de forme arrondie a une épaisseur de 2 millim. environ. Le chaton est formé d'une plaquette circulaire de 12,5 millim. de diamètre et porte gravé en creux un monogramme cruciforme que

l'on peut interpréter par ΠΕΤΡΟΥ = πετρου (ϒ étant la forme du monogramme ου), ce qui signifie « appartenant à Pierre » ou mieux « bague de Pierre ».

15 *bis*. Cet anneau de bronze provient de Monceau-le-Neuf (Aisne). Il est formé d'un anneau aplati d'une largeur de 5 à 6 millim., malheureusement fragmenté en trois morceaux; le chaton porte le monogramme :

que l'on peut interpréter : *Signum* SAVENE.

(Somme). Elle a 18 à 19 millim. d'ouverture. La tige formée d'un demi-jonc a 3,5 millim. de large. Le chaton pris dans la masse du métal est plat, arrondi, d'un diamètre de 12-13 millim. Il est divisé en deux compartiments où sont gravés des signes ou caractères dont on ne peut interpréter la valeur. Dans le compartiment supérieur, un M et V de la forme onciale ϥ retourné. Dans le compartiment inférieur, un ⅃ rétrograde pour F, forme commune à l'époque mérovingienne. Les autres signes ne peuvent prêter à une interprétation sérieuse.

11. Bague avec monogramme. Cet anneau de bronze de l'époque mérovingienne provient du département de l'Aisne. Il présente sur le chaton de forme circulaire, de 9 millim. de diamètre, le monogramme :

que l'on peut interpréter NAXI; peut-être faut-il voir le nom de NASIVM pour Naix-en-Barrois, le nom de Nasium pouvant très bien se déformer en Naxium. On pourrait y voir également le nom d'un personnage du nom ayant pour racine Nasium; mais dans ce cas on aurait la lettre S pour *Sigillum* ou *Signum*. Le jonc, de forme arrondie, a 16 millim. de diamètre et une épaisseur de 2 millim. environ.

12. Anneau au symbole du Christ. Cet anneau ou mieux ce chaton, car le jonc a été brisé, a été trouvé près de Monceau-le-Neuf (Aisne). Le chaton est formé d'une plaquette de 14 millim. sur 12 millim., où se trouve, gravée en creux, la croix cantonnée des clous de la Passion; peut-être faut-il y voir une variante du X de la croix représentant le monogramme du Christ.

13. Chaton de bague mérovingienne. Ce chaton de bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). C'est une plaquette de bronze de 12 millim. de diamètre et accostée de

chaque côté, pris à même le métal, des trois globules mérovingiens, caractéristiques de cette époque. Sur cette plaquette se trouvent gravés en creux des ornements que l'on pourrait peut-être interpréter par la lettre ω, considérée comme monogramme du Christ.

14. Bague avec personnage passant. Cette bague en bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). Elle est formée d'un jonc arrondi de 23 millim. de diamètre et d'une épaisseur de 2 millim. environ. Le chaton est formé d'une plaquette circulaire de 9 millim. de diamètre, représentant, gravé en creux, un personnage passant, comme on en rencontre sur les triens mérovingiens du VIIIe siècle frappés à Clermont-Ferrand ou à Strasbourg (n° 14 *bis*).

15. Bague avec monogramme cruciforme. Cet anneau de bronze a 21 millim. de diamètre sur 18 d'ouverture. La tige de forme arrondie a une épaisseur de 2 millim. environ. Le chaton est formé d'une plaquette circulaire de 12,5 millim. de diamètre et porte gravé en creux un monogramme cruciforme que

l'on peut interpréter par ΠΕΤΡΟΥ = πετρου (ϒ étant la forme du monogramme ου), ce qui signifie « appartenant à Pierre » ou mieux « bague de Pierre ».

15 *bis*. Cet anneau de bronze provient de Monceau-le-Neuf (Aisne). Il est formé d'un anneau aplati d'une largeur de 5 à 6 millim., malheureusement fragmenté en trois morceaux; le chaton porte le monogramme :

que l'on peut interpréter : *Signum* SAVENE.

De chaque côté du chaton se trouve gravée une palme que l'on peut interpréter comme symbole du Christ.

16. Cette bague mérovingienne en bronze provient de Verdes, canton de Ouzouer, arrondissement de Blois (Loir-et-Cher). Elle a été trouvée dans un sarcophage en maçonnerie qui renfermait également une boucle et des clous en fer, ainsi que des débris d'ossements. Cet anneau a 22 millim. d'ouverture entre le chaton et le côté opposé de la tige, 20 seulement dans l'autre sens. La tige a, près du chaton, 5 millim. de haut et 3,5 millim. du côté opposé. Le chaton soudé sur la tige est de forme presque ronde et a 14 millim. de haut sur 13 millim. de large entre les globules dont il est accosté. Au centre du chaton sont gravés des caractères où l'on reconnaît la lettre E, dont la barre horizontale partant du centre de la haste verticale se termine par un crochet qui en ferait la lettre L. Au dessous de la lettre E on remarque un C couché dont les crochets enserrent la partie inférieure de la haste. Puis, dessous la lettre C, des signes qui peuvent donner les lettres X et I, ainsi que divers autres signes que l'on ne peut interpréter d'une façon sérieuse.

17. Bague avec monogramme. Cette bague a été trouvée, d'après une notice accompagnant l'objet, « en mars 1877, par Louis Fournidt, dans sa terre à la pointe du champ Calaud,

entre les fours à chaux et le bois de M. Tachet, à environ 600 mètres de la crête de la montagne de Gergovia, aspect nord. » Cette bague a 22 à 23 millim. d'ouverture. La tige est formée d'un jonc de 2,5 à 3 millim. d'épaisseur. Le chaton pris dans la masse du métal est formé d'une plaquette arrondie d'un diamètre de 12 millim. Le chaton accosté des trois globules, signe distinctif de la période mérovingienne, présente gravé en creux un monogramme où l'on peut voir un N barré avec un S et ac-

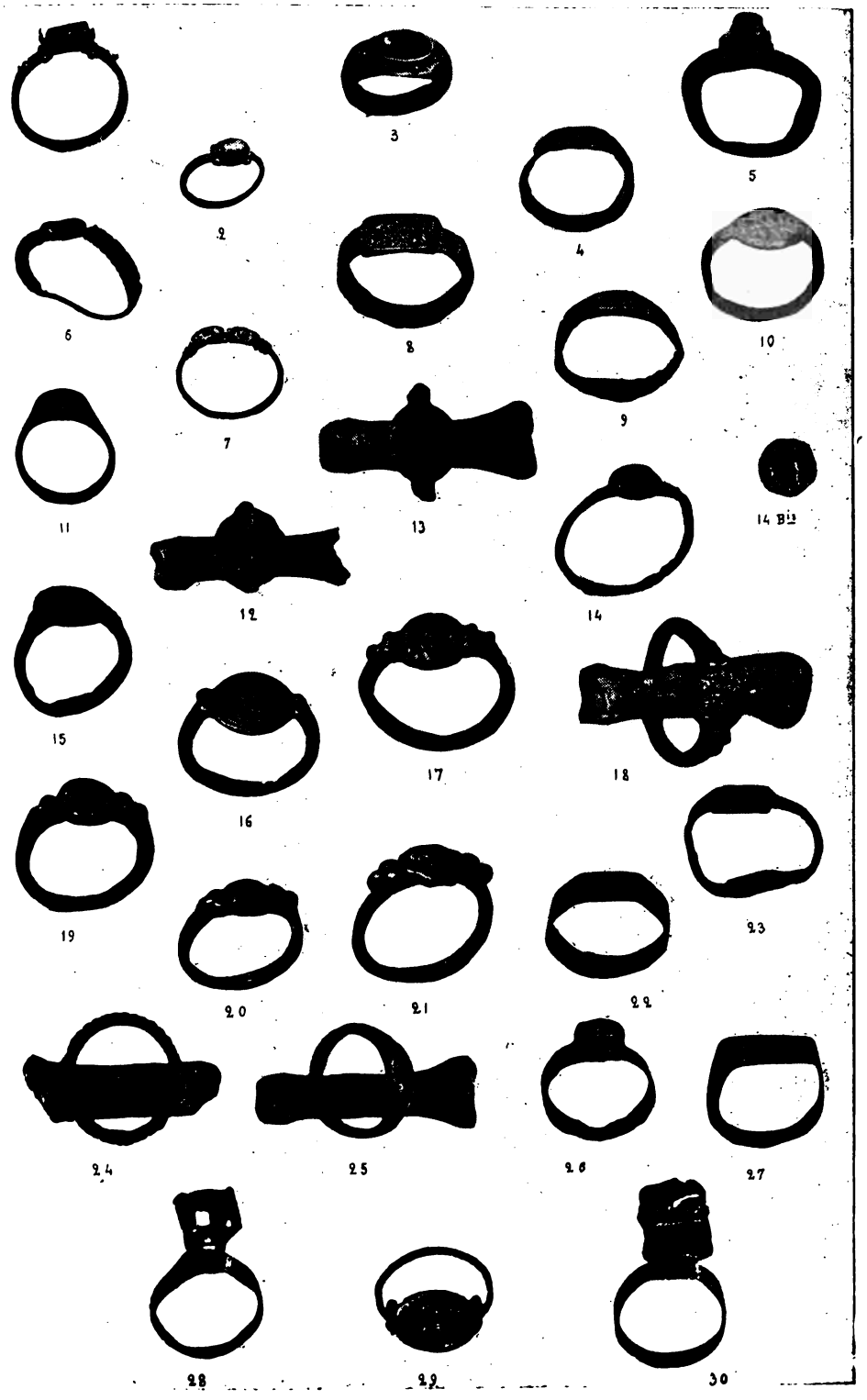

Bagues romaines et mérovingiennes.

costé d'un point, S sans doute pour *Sigillum*, N étant l'initiale du nom du possesseur.

18. Bague avec les trois globules disposés en trèfle. Cette bague de bronze a été trouvée dans le cimetière mérovingien de Corbie; elle a une ouverture de 21 millim. de diamètre; la tige de forme arrondie a une épaisseur de 2 à 3 millim. Le chaton de forme circulaire est ménagé à même le métal et mesure 11 millim. de diamètre; il est accosté des globules disposés en forme de trèfle, signe caractéristique de cette époque. Le chaton présente, gravés en creux, des signes impossibles à interpréter.

19. Bague avec tête de personnage de style barbare. Cet anneau de bronze a été trouvé dans le cimetière de Moislains (Somme). Il est formé d'un jonc de 20 millim. d'ouverture et d'une épaisseur de 3,5 millim. Le chaton de forme circulaire a

11 millim. de diamètre; il est accosté de trois cabochons, signe de la période mérovingienne, le tout étant pris dans la masse du métal. Le chaton présente gravée en creux une tête de style barbare, comme on en rencontre sur divers triens de cette époque. Enfin, deux lettres accostent cette tête de style barbare :

C ou O
et ⊥ pour T

sans doute les initiales du nom du possesseur.

20. Bague avec trois globules accostant le chaton. Cet anneau de bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). Il a 19 millim. d'ouverture. La tige de forme arrondie a une épaisseur de 2 à 3 millim. Le chaton, sans gravure, est de forme légèrement arrondie et mesure 7 millimètres de diamètre. Il est accosté des trois globules tréflés, caractère de la période mérovingienne, le tout pris également dans la même masse de métal.

21. Anneau au nom de FRANCVS. Cet anneau de bronze, pré-

sentant encore quelques traces de dorure, a 21 millim. d'ouverture. La tige, de forme arrondie, a une épaisseur égale partout de 3 millim. environ. Le chaton de forme octogonale, ménagé à même le métal, a 10 millim. dans sa hauteur et sa largeur; il est accosté des trois cabochons, pris également dans la masse et qui sont un des principaux caractères de la période mérovingienne. Le chaton présente, gravé en creux, un monogramme qu'il faut lire, non en se plaçant en face de l'anneau, mais dans le sens d'un

des groupes des trois cabochons accostant le chaton. On voit à droite F, du côté opposé un R rétrograde, au bas A non barré, au centre N, puis un C, de forme carrée, E rétrograde; au-dessus de l'A un V; enfin un S posé sur la barre intérieure oblique de la lettre N, le tout formant le nom de FRANCVS, nom qui fut très usité sous la première race et qui entra dans la composition de beaucoup de vocables de cette époque. La lettre S, par la place qu'elle occupe, a en outre la valeur de l'initiale de *Signavi*. On peut donc interpréter ce monogramme : FRANCVS *Signavi*.

22. Anneau avec monogramme. Cette bague de bronze a été trouvée à Corbie. Elle a 18 millim. sur 21 millim. d'ouverture.

Cet anneau est formé d'une feuille de bronze roulée et soudée par martelage. La largeur varie de 6 à 9 millim., avec une épaisseur de 1 millim. environ. La plaquette, de forme rectangulaire, a 11 millim. sur 8 millim. et porte gravé en creux un S accosté de plusieurs points et traits pour *Sigillum*. De chaque côté de la plaquette formant chaton, sur la largeur de l'anneau, sont gravées en creux deux croisettes.

23. Bague avec monogramme. Cet anneau provient de Monceau-le-Neuf (Aisne). Il est formé d'un demi-jonc aplati, d'une ouverture de 19 à 21 millim. environ, l'anneau étant légèrement aplati, et d'une largeur de 2 à 3 millim. sur 1 à 1.5 millim. d'épaisseur. Le chaton, formé à même le métal, est de forme rectangulaire, de 11 millim. sur 8 millim., et porte gravé en creux un monogramme où l'on peut voir le monogramme du Christ, puis XV et les lettres R et O ou A et O; peut-être pourrait-on y voir la déformation de la légende extérieure

CRVX
AΩ

se combinant avec le monogramme du Christ. Comme contre-sceau gravé en creux, S barré pour S*ignum* ou S*igillum* dans un chaton ovale de 11 millim. sur 6 millim. environ.

24. Cet anneau de bronze provient du département de l'Aisne; il a 19 millim. d'ouverture et une épaisseur de 3,5 millim. L'intérieur du jonc est aplati, tandis que l'extérieur, de forme arrondie, porte gravées des cannelures.

25. Cet anneau de bronze mérovingien provient du département de l'Aisne; il a 18 millim. d'ouverture; la tige plate à l'intérieur et ronde à l'extérieur a 6 millim. de largeur à la naissance du chaton; le chaton sur lequel se trouve gravée une croix a 22 millim. de longueur et 9 millim. de hauteur.

26. Cet anneau provient du département de l'Aisne; il a une ouverture de 18 millim.; il est formé d'une feuille de bronze martelé d'une largeur de 4 à 5 millim. et portant gravées de chaque côté du chaton des croisettes. Le chaton, de forme surélevée et arrondie, est formé d'une feuille de bronze semblable à celle du jonc et soudée sur celui-ci; il enchaîne une pierre qui doit être un cristal de roche roulé.

27. Bague avec monogramme. Cette bague de bronze provient des environs de Monceau-le-Neuf (Aisne). Elle est formée d'une feuille de bronze martelé et découpé. L'ouverture de cette

bague est de 18 millim. sur 20 millim., l'épaisseur de 1,5 à 2 millim. Le chaton de forme rectangulaire a 16 millim. sur 9 millim. et porte le monogramme

que l'on peut interpréter :

⊞ pour FF
▷ pour A
◁3 pour B
I pour I

On peut voir N également et en assemblant ces lettres M et T on pourrait ainsi rétablir le mot FABI pour FABI*us* et restituer l'inscription :

T · FABI*us* M·*arci* F·*ilius*

Le second chaton ou contre-sceau de forme circulaire, de 6 millim. de diamètre, porte gravée en creux la croix cantonnée de quatre traits, interprétés souvent comme les clous de la croix du Christ. Sur les côtés, supportant le chaton, se trouvent gravés des traits simulant grossièrement une palme, symbole du Christ.

28. Bague épiscopale du VIe siècle. Cette bague d'or a été trouvée dans les environs de Beauvais. Elle est formée d'un anneau en or martelé d'une ouverture de 19 millim. sur 20, d'une largeur de 2 millim. à 6 millim. et d'un millim. d'épaisseur environ. Sur ce jonc se trouve un petit édicule à deux étages qui devait maintenir une pierre malheureusement disparue. Cet édicule à deux étages ajourés a la forme d'un tronc de pyramide, ayant à la base 5 millim. de côté et au sommet 9,5 millim. Il est formé de plaquettes d'or martelé d'un style barbare, semblant faire remonter ce petit monument au VIe siècle. On a souvent donné à ces bagues avec édicule une origine épiscopale.

29. Bague sigillaire mérovingienne. Cette bague d'or pro-

vient probablement de la vente du baron Pichon, dont le catalogue décrit un objet analogue. Elle porte, sur la gauche, les lettres ARI, bien lisibles; à droite on pourrait peut-être lire CH. On aurait ainsi le commencement du mot CHARI pour CHARIVALDO, nom fréquent à l'époque mérovingienne; la plaque, beaucoup plus usée d'un côté que de l'autre, montre que ce bijou était porté à la main gauche de son possesseur. La plaquette, de 16 millim. de largeur, est supportée par un jonc uni et soutenue de chaque côté par deux globules. Le pourtour de la plaquette devait être granulé, comme le montre encore le revers de la plaquette; sur le dessus, la bague ayant été usée, on retrouve seulement le creux alternant avec le relief globulé, formant ainsi un cercle autour du buste et de l'inscription.

30. Cette bague d'or du IXe siècle, de travail français, est formée d'un anneau d'or martelé de 19 millim. de diamètre. Le chaton très élevé a 17 millim. de hauteur sur 11 millim. de large; il est creux et présente deux ouvertures en forme d'arceaux sur chacun des quatre côtés; les arceaux sont des cordelettes d'or filigrané dont la base est renflée; le dessus du chaton est formé d'une plaquette en or sur laquelle un carré en bates retient un grenat placé en losange; aux quatre coins, des bates retiennent quatre petites pierres bleues, sans doute du *lapis-lazuli*, dont une manque. Cette bague semble, par sa forme, être une bague épiscopale.

Lyon.

Claudius Côte.

LE CAMP ROMAIN DE HOFHEIM

D'APRÈS UNE PUBLICATION DE M. RITTERLING

M. Ritterling vient de publier un mémoire qui est appelé à rendre de notables services à l'archéologie gallo-romaine, pour la classification des types industriels du premier siècle de notre ère.

Les fouilles du *castellum* de Haltern dans la Westphalie nous avaient fait connaître une station militaire occupée pendant une courte période, nettement délimitée (de l'an 9 av. J.-C. à l'an 17 environ ap. J.-C.). Comme le démontre M. Ritterling [1], en s'appuyant sur les trouvailles monétaires et sur une étude approfondie d'une série d'objets, notamment de la céramique, l'occupation du premier camp d'Hofheim, localité située entre Mayence et Francfort, n'a pas duré plus de vingt ans environ et se place entre les années 40 et 60 de notre ère. Un examen comparatif des objets de diverse nature recueillis dans ces deux stations permet donc de suivre exactement le développement de l'industrie gallo-romaine pendant la première moitié du premier siècle.

On peut résumer par le tableau suivant les principaux caractères qui différencient le *facies* des découvertes de Haltern du *facies* des trouvailles de Hofheim.

1. E. Ritterling, *Das Frührömische Lager bei Hofheim i. T. Ausgrabungs- und Fundbericht*, avec 10 pl. et plusieurs figures. Extrait des *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde*, t. XXXIV, 110 p.

HALTERN.	HOFHEIM.
Quinaires de cuivre des cités gauloises.	Pas de monnaies gauloises. Imitations barbares des espèces romaines.
Fibules à arc et à charnière du type dit d'*Aucissa*.	Fibules du type d'*Aucissa*, rares.
	Fibules dérivées des types de la Tène III, abondantes. Aucune fibule en fer.
Vases sigillés de fabrique arrétine ou de l'atelier encore non localisé de Cn. Ateius.	Vases sigillés provenant de la Gaule méridionale. [On peut dire en toute certitude de fabrique rutène.]
Pas de « vases belges ».	« Vases belges » abondants.
Vases ornés de bâtonnets en relief ou d'imbrications très rares.	Vases à bâtonnets et à imbrications communs.
Verres polychromes *millefiori* de types variés avec décor en plume de paon, spirales, etc.	Verres *millefiori* moins variés et dont le décor se réduit à l'imitation des pierres marbrées.

La principale modification qui se manifeste alors dans le développement des types industriels porte sur la céramique sigillée. Les défenseurs de Haltern se servent exclusivement de vases rouges italiques. Ceux de Hofheim reçoivent leurs approvisionnements de la Gaule méridionale. Dans mon récent ouvrage sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, je n'ai pu utiliser le mémoire tout récemment publié par M. Ritterling; mais je suis heureux de constater que mes conclusions sur la date des plus anciennes manufactures de la Gaule se trouvent entièrement confirmées par ces nouvelles observations.

Voici la liste des principaux potiers dont on a retrouvé les marques. Il est important de les retenir, car la date de leur activité se trouve désormais nettement déterminée et, comme les produits d'un certain nombre d'entre eux se rencontrent dans toute l'Europe occidentale, leurs estampilles doivent être considérées comme caractéristiques pour les couches archéologiques appartenant au temps de Caligula, Claude et Néron : ces potiers sont : Aquitanus, Bassus, Bassus et (?) Coelius, Bio, Bollus, Capito, Celer, Collo, Crestio, Crisp..., Darra, Felicio, Felix, Firmus, Jucundus, Labio, Lauratus, Masclus, Mansuetus, Memor, Modestus, Mommo, Monio, Montanus, Modestus, Murranus, Niger, Passienus, Primus, Rogatus, Secundus, Senicio, Vapusio,

Vitalis. Quelques-uns de ces noms ont été portés, comme on sait, par plusieurs fabricants vivant à diverses époques, mais ces cas d'homonymie sont exceptionnels et entraînent rarement à des confusions. M. Ritterling estime avec raison que ces potiers étaient établis dans la Gaule méridionale. C'est la statistique des marques relevées dans les tomes XII et XIII du *Corpus*

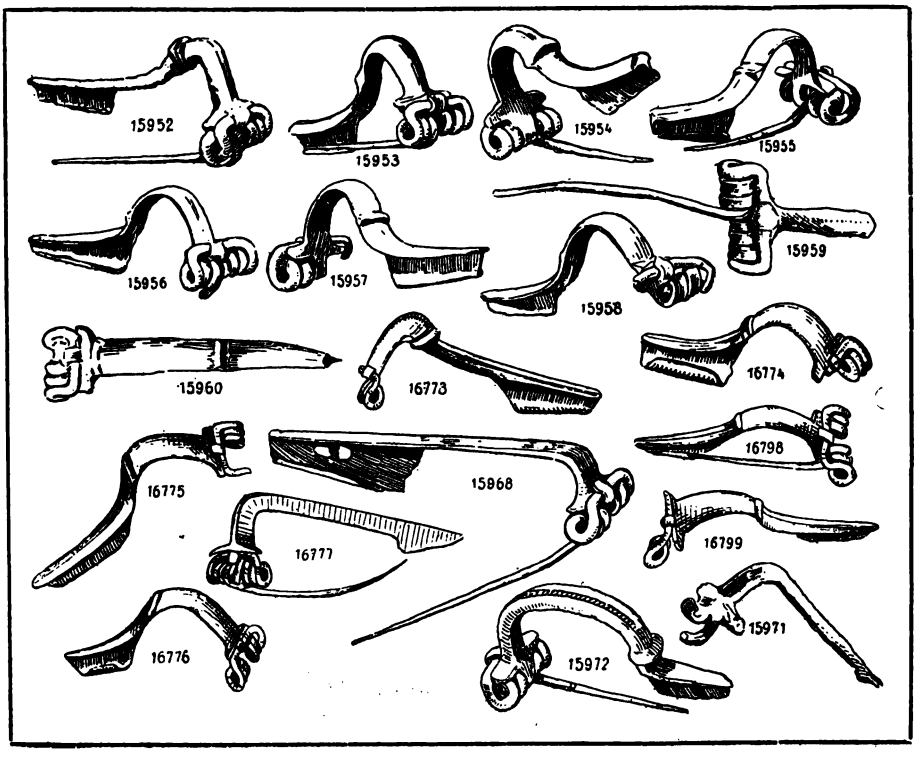

Fig. 1. — Fibules de Hofheim.

qui autorisait cette conjecture. On sait maintenant que le centre de fabrication dans la Gaule du sud se trouvait chez les Rutènes. Parmi les trente-cinq potiers dont je viens de donner la liste, plus de vingt sont connus par les marques exhumées des ateliers, à la Graufesenque. Nul doute qu'en y continuant les fouilles, on ne réussisse à découvrir quelques-unes des autres marques.

Il ne me serait pas possible de suivre ici M. Ritterling dans l'examen détaillé des divers autres objets, petits bronzes, usten-

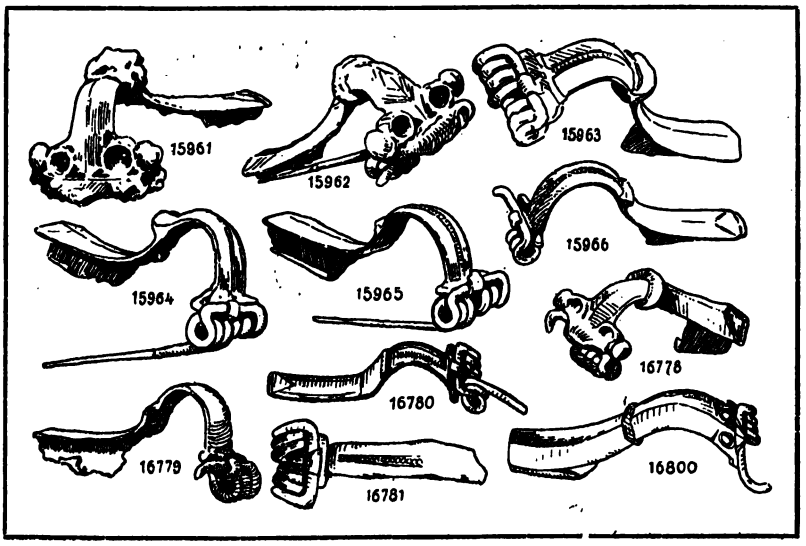

Fig. 2. — Fibules de Hofheim.

siles de fer, poteries communes, etc. Je me borne à reproduire sa classification des fibules de Hofheim, qui comprend six groupes principaux :

I. Fibules diverses, dérivées des types de La Tène III (fig. 1).

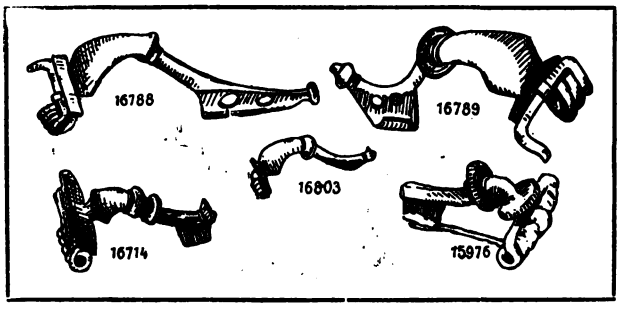

Fig. 3. — Fibules de Hofheim.

II. Fibules à décor oculé et formes similaires (fig. 2).

III. Fibules à ressaut brusque (*kräftig profilierte*) (fig. 3).

IV. Fibules filiformes avec corde du ressort passant au-dessous de l'arc (fig. 4).

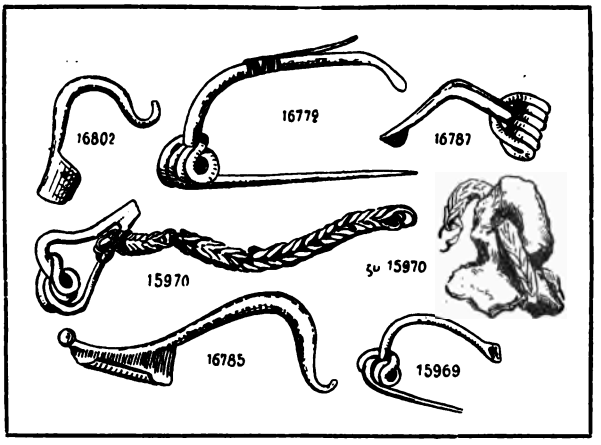

Fig. 4. — Fibules de Hofheim.

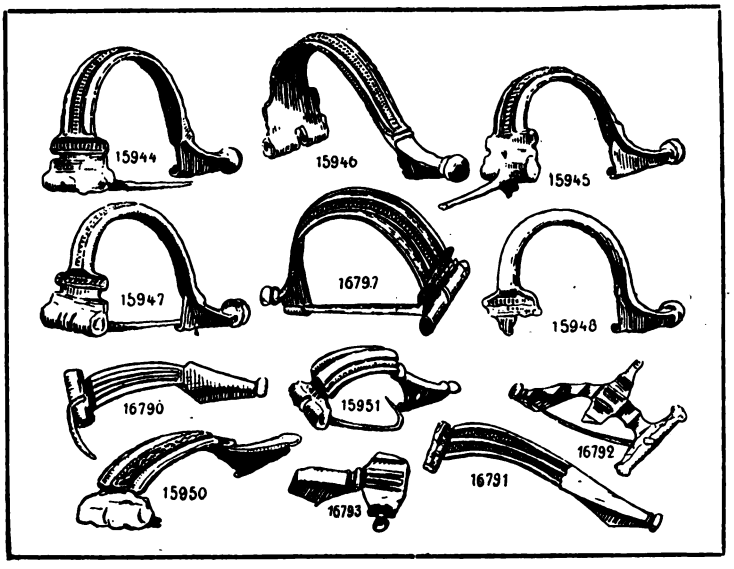

Fig. 5. — Fibules de Hofheim.

V. Fibules à charnière et à arc semi-circulaire (fig. 5, nos 15944-948).

VI. Fibules à charnière et à arc aplati, côtelé longitudinalement (fig. 5, nos 16790 et suiv.).

VII. Fibules à disque, de formes variées, souvent ornées de pâtes de verre (fig. 6).

En résumé, le camp à rempart de terre de Hofheim doit désormais compter parmi les stations classiques qu'il est essentiel de connaître pour étudier les origines de la civilisation gallo-romaine. La continuation des fouilles complétera assuré-

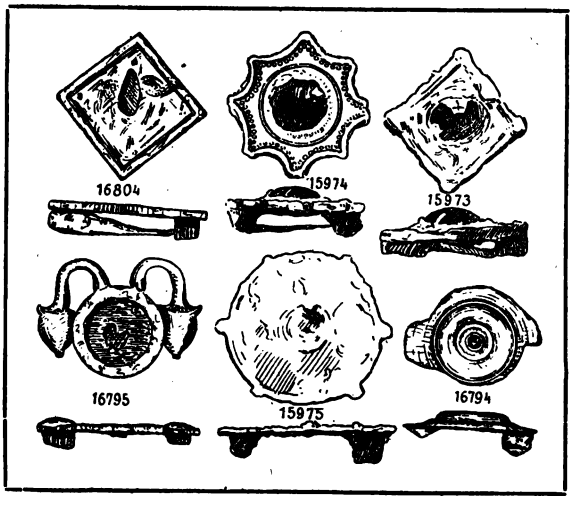

Fig. 6. — Fibules de Hofheim.

ment ces premiers résultats que M. Ritterling a eu la bonne pensée de faire connaître sans attendre l'achèvement des explorations.

En rapprochant les découvertes de Bibracte, d'Ornavasso, de Stradonic, de Haltern, du cimetière d'Andernach, de Hofheim et de quelques autres *castella* du Limes germanique, on peut, à l'heure actuelle, opérer aisément une classification chronologique, déjà très précise, de la plupart des types industriels qui s'échelonnent entre l'époque de César et la fin du premier siècle de notre ère. Nous sommes moins bien renseignés jusqu'à ce jour à l'égard des IIe et IIIe siècles. Pour le IVe et le Ve, en re-

vanche, de nombreuses nécropoles à inhumations, découvertes dans la Gaule Belgique, nous ont livré un mobilier abondant, dont l'âge peut être déterminé avec certitude. Je me permettrai donc d'appeler l'attention sur l'intérêt que présenterait aujourd'hui l'exploration méthodique de quelque nécropole appartenant exclusivement à l'époque des Antonins, époque moins connue actuellement des archéologues, à certains égards, que celles d'Auguste et des Flaviens.

Joseph Déchelette.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

DE LA

COLLECTION CAMPANA

(*Quatrième article*[1].)

XX

La résolution qu'avait prise l'Empereur de soumettre les choix de la commission aux Académies des Beaux-Arts et des Inscriptions fut connue dans les premiers jours de septembre. Le vénérable Ingres, alors âgé de 82 ans, écrivit aussitôt à ses confrères une lettre qui fut rendue publique, pour protester contre la dispersion du Musée Campana. Ingres était sénateur; il avait connu Napoléon Ier; il était, malgré le romantisme, et surtout depuis la débâcle du romantisme, l'artiste le plus célèbre de l'Europe. Son opinion eût fait sans doute beaucoup d'impression sur Napoléon III s'il l'avait exprimée avec plus de mesure et si le fait qu'il était le maître et l'ami de Sébastien Cornu n'en eût rendu la spontanéité un peu suspecte.

Voici cette lettre :

Meung, 8 septembre 1862.

Monsieur le Président, Messieurs et chers collègues,

Quoique éloigné de vous en ce moment, je prends toujours un vif intérêt aux travaux de l'Institut, et l'objet important qui va l'occuper me presse d'accourir au secours de l'art que vous allez défendre et de joindre ma voix aux vôtres pour soutenir l'honneur de l'Académie. Il s'agit du Musée Campana, de cette collection déjà sanctionnée depuis bien des années par l'admiration des artistes et des archéologues les plus distingués de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France.

1. Voir la *Revue* de sept.-oct., nov.-déc. 1904, janv.-fév. 1905.

Il me paraît impossible de diviser cette collection et je crois, Messieurs, que cette pensée sera la vôtre et que votre autorité sera respectée, quoiqu'on ait qualifié notre Académie de coterie incapable de juger les arts et à laquelle on doive préférer des lumières individuelles.

On assure que l'on veut séparer, démembrer, détruire enfin ce Musée, et, peut-on le croire? l'administration des Musées Impériaux elle-même méconnaît, conteste sa valeur.

Nous savons par expérience, Messieurs, comment les œuvres d'art sont traitées au Louvre, et malgré les lumières qui les entourent, les maladresses désastreuses dont elles sont victimes! Cela suffit pour apprécier les soins éclairés et l'amour de ceux auxquels elles sont confiées; et je ne veux pas rappeler ici nos regrets et notre étonnement.

Mais lorsqu'un jugement erroné ou des amours-propres mesquins veulent anéantir une œuvre de cette importance, pour faire triompher des intérêts partiaux ou erronés (*sic*), il est de notre devoir de dire notre pensée tout entière et de sauver, s'il se peut, un musée justement célèbre.

INGRES.

Dans cette lettre mal composée et encore plus mal écrite, Ingres faisait allusion aux polémiques violentes qu'avait déchaînées la restauration des Rubens de la galerie Médicis, faite par ordre de Villot, le conservateur des peintures; Villot, désavoué, avait été éloigné de son département[1] et remplacé par Reiset; mais on continuait à reprocher au Louvre de prétendus actes de vandalisme qui étaient surtout, en réalité, des mesures de conservation et de nettoyage. Villot, le meilleur fonctionnaire qu'ait eu, jusqu'à nos jours, le département de la peinture du Louvre, auteur de catalogues dont aucun Musée d'Europe ne possédait alors l'équivalent, que tous ces Musées ont imités depuis, fut sacrifié à d'injustes criailleries par une administration qui n'osa pas le défendre, mais que l'on ne persista pas moins à solidariser avec lui.

L'Académie des Beaux-Arts avait depuis peu, pour secrétaire

1. Il fut nommé secrétaire-général du Musée et conserva son traitement (1er avril 1861). Fréd. Villot, né à Liège en 1809, était conservateur des peintures du Louvre depuis le 1er mars 1848. Il fut vice-président du Conservatoire le 31 décembre 1867, président le 5 septembre 1870 et reprit les fonctions de secrétaire-général le 1er février 1874. Il est mort le 27 mai 1875.

perpétuel, un archéologue ambitieux et remuant, Charles-Ernest Beulé. Tout lui avait réussi jusque-là et il se croyait appelé à s'élever encore. Pour l'instant, il voulait être sénateur et rêvait de remplacer Nieuwerkerke à la direction des Beaux-Arts. Aussi fut-il des premiers à prendre parti contre les prétentions du Louvre et à exciter ses confrères de l'Académie contre la commission, présidée par Nieuwerkerke, qui devait répartir la collection Campana entre le Louvre et les musées de province. Ces manœuvres n'échappaient pas au surintendant et le mettaient de méchante humeur. Il en donna la preuve dans la réponse très vive qu'il adressa à Ingres et qui fut publiée, par l'*Opinion nationale*, le 26 octobre 1862.

Palais du Louvre, le 11 octobre 1862.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai lu, avec autant d'étonnement que de regrets, votre lettre adressée, pendant mon absence, au président de l'Académie des Beaux-Arts, et dont les passages les plus acerbes ont été insérés dans la *Correspondance littéraire* du 25 septembre dernier.

Vous témoignez une vive inquiétude de voir disperser la collection Campana ; et dans la crainte qu'il n'en soit distrait le moindre des objets dont elle se compose, fût-il maintes fois répété, fût-il d'un intérêt nul, fût-il même une imitation moderne, tous les moyens vous semblent bons pour conjurer ce que vous appelez un irréparable malheur, une atteinte aux plus chers intérêts de l'art, et vous en arrivez à traiter d'une façon inqualifiable l'administration que j'ai l'honneur de diriger depuis treize ans.

Votre âge, votre talent, tant de choses que je respecte en vous, et l'éducation que j'ai reçue, m'imposent de répondre avec réserve aux assertions non fondées que vous mettez en avant; mais je tiens à vous éclairer sur le véritable état de la question.

Vous semblez ignorer, Monsieur et cher Confrère, que j'ai été un des plus ardents promoteurs de l'acquisition des collections Campana, et que du jour où j'ai su qu'elles étaient à vendre, autorisé par ma situation de directeur général des Musées Impériaux, j'ai supplié l'Empereur, jusqu'à le fatiguer de ma persévérance, de doter le Louvre des immenses trésors qu'elles contenaient[1].

Quand je fus envoyé à Rome par Sa Majesté pour prendre possession de ces

1. C'est le seul renseignement que nous possédions à cet égard; mais Nieuwerkerke n'était pas homme à mentir et, jusqu'à preuve du contraire, il faut le croire.

collections, mon premier soin, après les avoir scrupuleusement examinées[1], fut d'écrire à l'Empereur qu'elles étaient admirables et qu'elles dépassaient toutes mes espérances. M. Desjardins, dans sa brochure, veut bien reconnaître que ce sont mes expressions.

La volonté de l'Empereur, alors exprimée de la manière la plus nette, et qui n'a jamais varié depuis, était que ces collections vinssent enrichir celles de notre Louvre, afin qu'elles se complétassent les unes par les autres, comme cela avait eu lieu déjà pour les nombreuses acquisitions, pour les legs ou les dons importants faits sous son règne.

Dans quel but aurais-je donc, ainsi qu'on m'en accuse, cherché à amoindrir l'importance du Musée Campana ou à démembrer des collections dont je désirais l'acquisition si vivement et depuis si longtemps? Serait-ce parce que le Louvre manque de place pour les recevoir? Mais, Monsieur et cher Confrère, n'avez-vous donc pas compris que c'était un des prétextes spécieux auxquels avaient recours ceux qui voyaient avec tant de regrets leur échapper une administration lucrative, assurément, que de provisoire ils espéraient bien rendre définitive? Rassurez-vous : la place ne manque pas dans les nouvelles constructions du Louvre; d'immenses galeries ont été ajoutées à celles déjà si nombreuses de notre magnifique Musée, et leur habile architecte, notre confrère M. Lefuel, pourra vous affirmer que ces galeries peuvent contenir, sans rien dissimuler au public, non seulement la collection Campana tout entière, mais encore d'autres tout aussi importantes, s'il nous était donné de pouvoir les acquérir; car les éléments d'une histoire complète de l'art, que l'on prétend trouver dans le Musée Campana, n'existent pas plus là qu'ailleurs, et la réunion de cette collection à celles du Louvre sera incontestablement un acheminement vers ce résultat désiré. Il était donc inutile de faire tant d'efforts d'imagination pour trouver un local distinct et séparé que l'on pût affecter à la collection Campana. N'avait-on pas pensé à la reléguer près de l'École de Médecine, à la place du Musée Dupuytren, ou au marché de la Vallée, en remplaçant cette halle par un palais? Enfin, on l'eût trouvée bien placée partout, excepté au Louvre.

On a été jusqu'à dire qu'on ne la verrait pas entrer sans danger dans cet établissement, où d'ailleurs elle serait enfouie et perdue pour l'étude. Mais depuis quand méconnaît-on l'hospitalité du Louvre, la plus large qui soit dans tous les musées du monde? En connaissez-vous où le public entre tous les jours avec plus de liberté, où des facilités plus grandes soient données aux savants, aux artistes et aux industriels?

Les produits français exposés à Londres cette année sont une preuve de ce

1. Ceci n'est pas un mensonge, mais une exagération qui y ressemble beaucoup. Nieuwerkerke ne passa que quelques jours à Rome.

que j'avance, car les fondeurs, les potiers et tant d'autres fabricants ont eu le bon goût de choisir leurs modèles dans nos galeries des Antiques ou dans celles contenant des objets de la Renaissance.

Revenons, Monsieur et cher Confrère, à ce que vous appelez le démembrement de la Collection Campana. Vous avez donc oublié qu'en demandant au Corps législatif les 4.800.000 francs destinés à l'acquisition et au transport de cette collection, le gouvernement s'était préalablement engagé à ce que les différents musées des départements eussent part au trop-plein du Musée Campana? Il devenait donc nécessaire de faire des choix; aussi, sur l'ordre de l'Empereur, S. Exc. M. le Ministre d'État nomma-t-il une commission composée de (*suivent les noms et les qualités des membres*). M. Darcel (Alfred), attaché à la conservation du Louvre, remplissait les fonctions de secrétaire.

Cette commission, composée d'hommes parfaitement compétents, fit pendant cinquante-trois jours un travail consciencieux, dont le résultat fut soumis à l'Empereur qui, par un dernier scrupule, pensa qu'il serait utile, avant de donner sa sanction à cette répartition, de prendre l'avis de l'Académie des Beaux-Arts et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, afin que, si quelques objets dignes du Louvre avaient, par hasard, échappé à l'attention de la commission, elles se chargeassent de les signaler.

Voilà, Monsieur et cher Confrère, quel a été le résultat de la visite de l'Empereur au Palais de l'Industrie, et de quelque manière qu'on ait voulu la commenter, l'expliquer, elle n'en a pas eu d'autre.

Je m'en rapporte assez à votre loyauté pour être convaincu que, si vous aviez pris la peine de venir examiner les choix de la commission, vous leur auriez donné votre assentiment. Mais vous vous serez laissé impressionner par des personnes intéressées à faire courir les bruits les plus mensongers. Ce serait à croire qu'elles ont dicté votre lettre, tant j'y retrouve leur malveillance; car, depuis que l'Empereur a fait connaître officiellement par le *Moniteur* la destination de ce Musée, auquel il voulait bien donner son nom, une quantité de journaux français et étrangers répètent chaque jour les réclames, les calomnies, les injures de ces mêmes personnes, déçues dans leurs espérances.

Veuillez, Monsieur et cher Confrère, agréer l'expression de ma haute considération.

Comte de NIEUWERKERKE,
Membre de l'Institut, directeur général des Musées Impériaux.

Il y a, dans cette lettre, des insinuations injurieuses à l'adresse de MM. Cornu, Clément et Saglio, chargés, à titre provisoire, de l'administration du Musée Campana. Comme Desjardins avait accusé Vitet d'être le porte-parole de la cabale du Louvre, Nieu-

werkerke accusait Ingres d'être celui de la cabale opposée. On ne pouvait en rester là. Aussi, le 31 octobre, MM. Cornu, Clément et Saglio envoyèrent-ils un huissier à l'*Opinion Nationale* et, usant du droit consacré par la loi de 1822, firent insérer dans ce journal, qui avait inséré la lettre de Nieuwerkerke, une longue réponse datée du 29 octobre[1].

Je ne transcrirai pas la première partie de cette lettre, qui est un historique du Musée Campana, ni la seconde qui contient des arguments, déjà reproduits plus haut, en faveur de la création d'un Musée-École, d'un South-Kensington français. Voici la fin de la lettre :

La Commission nommée pour séparer et répartir les doubles fit son travail. L'Empereur a voulu qu'il fût révisé par l'Académie des Inscriptions et par l'Académie des Beaux-Arts, dont la compétence ne sera révoquée en doute par personne. De semblables juges s'opposeraient certainement, s'il y avait lieu, à la dispersion d'un ensemble si précieux à tant de titres...

Initiative *unique*, *personnelle* de l'Empereur dans l'achat du Musée, désir formulé par la presse et par l'opinion publique de la création d'un Musée d'enseignement pratique à Paris, où viennent étudier tant d'artistes et d'industriels des départements (ce désir a été partagé et exprimé par nous); démission donnée par M. Cornu plus d'un mois avant la fermeture de l'Exposition, qui devait avoir lieu le 31 août et que l'Empereur a prorogée; refus de l'administration du Louvre de faire le récolement et de donner reçu du Musée avant la cessation des pouvoirs de M. Clément, voilà les faits que nous avions à établir dans toute leur sincérité.

Quant aux imputations calomnieuses contenues dans la lettre, nous passons. Nous avons agi au grand jour, sous les yeux du public; le public nous jugera, comme il jugera la réponse adressée au grand peintre qui illustre l'art français depuis soixante ans.

Post-scriptum. — M. Léon Renier, étant en mission scientifique à Rome, n'a pu joindre sa signature à la nôtre, ce qu'il eût fait sans doute, car il ne s'est jamais séparé de l'administration provisoire du musée Napoléon III.

Séb. Cornu, Ch. Clément, E. Saglio.

Le « grand peintre » n'écrivit plus rien, mais il continua la lutte contre Nieuwerkerke auprès de ses confrères de l'Académie.

1. Chesneau, *La vérité sur le Louvre*, etc., p. 42-43.

Viel-Castel écrit dans son journal, le 5 avril 1863 : « Nieuwerkerke déteste l'Académie des Beaux-Arts et il la craint, parce qu'elle a blâmé et dénoncé à l'Empereur la funeste restauration des tableaux du Louvre et parce qu'elle a demandé l'exposition dans le Musée de la collection Campana tout entière. J'ai dit, en leur temps,.. les efforts que j'avais faits auprès de Nieuwerkerke pour arrêter la fureur restauratrice du conservateur des tableaux...; je l'ai dit aussi à la Princesse; Nieuwerkerke a été furieux... Il a conduit la Princesse dans les galeries du Louvre; il y a conduit un grand nombre de personnes et il leur a fait l'éloge le plus complet des restaurations. Cependant, quelques mois après, il remplaçait Villot, conservateur des peintures, par le myope Reiset, conservateur des dessins, et il faisait approuver par le ministre le règlement par lequel l'Académie des Beaux-Arts était désormais appelée à se prononcer sur la nécessité des restaurations. Les membres de l'Académie des Beaux-Arts sont actuellement ses ennemis, surtout M. Ingres, qui a écrit contre la dislocation du Musée Campana. Tout récemment, pour jouer un tour à cet artiste, Nieuwerkerke et le fameux Chennevières ont retiré de la galerie du Luxembourg tous les tableaux du maestro et les ont placés dans un salon peu éclairé. M. Ingres a porté plainte à l'Empereur. »

Il est bon d'ajouter que Viel-Castel, quand il écrivait ces lignes, était brouillé à mort avec son cousin Nieuwerkerke qui, à bout de patience, et pour des raisons qui ne sont pas données dans les *Mémoires*, l'avait destitué le 12 mars 1863 et l'avait remplacé par Barbet de Jouy[1].

1. Chabouillet connaissait les vraies raisons de la disgrâce de Viel-Castel; il me les a indiquées en termes vagues; peut-être a-t-il laissé quelques notes à ce sujet. En tous les cas, le motif allégué dans les *Mémoires* de Viel-Castel (un article de *La France* où les actes du surintendant étaient critiqués) est tout à fait insuffisant pour expliquer la mesure très grave dont il fut l'objet. — Horace de Viel-Castel, né le 16 août 1802, secrétaire-général des Musées le 1er janvier 1852, conservateur du Musée des Souverains le 1er janvier 1861; « a cessé ses fonctions le 15 mars 1863. » (*Archives du Louvre.*) Le XXe siècle verra sans doute paraître une édition critique de ses curieux *Mémoires*; mais où est le manuscrit?

XXI

Pour une fois, Delacroix se trouvait d'accord avec Ingres. Lui aussi protesta contre la dislocation du Musée Campana dans une lettre adressée à Beulé, qui fut publiée dans le *Journal des Débats* du 9 novembre. Il est utile de transcrire ici ce document.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel et cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques observations relatives au grave sujet sur lequel l'Académie des Beaux-Arts a mission de se prononcer dans ce moment, et auquel elle a déjà consacré plusieurs de ses séances; je veux parler des questions relatives à la transformation projetée du Musée Napoléon III. Éloigné de Paris, je prends la liberté de soumettre à l'Académie le résumé imparfait des idées que j'eusse été heureux de développer devant elle à cette occasion, et pour lesquelles je sollicite toute son indulgence.

Je n'ai pas besoin de constater la peine qu'ont éprouvée tous les artistes à la nouvelle des remaniements qu'on s'est proposé de faire subir au Musée Napoléon III. Cette collection, célèbre dans l'Europe entière, avait été pour nous tous, dès son apparition, un sujet d'admiration et en même temps de la plus respectueuse et de la plus sincère reconnaissance pour l'Empereur, lequel avait daigné la prendre sous sa protection spéciale, en lui donnant son nom, après en avoir si libéralement doté la France[1].

Il m'avait semblé, en particulier, qu'une grande partie de l'intérêt que présentait cette réunion d'objets admirables résultait de cette réunion même, et que la pensée de la réduire, sous prétexte d'en éloigner les pièces secondaires, était tout à fait contraire à l'intention évidente de son fondateur et à la destination d'un véritable Musée. Il n'en est pas d'une semblable collection comme de celle d'un amateur passionné et exclusif, qui se plaît à n'admettre que des morceaux de choix, dont la rareté constitue souvent l'unique mérite. Une collection offerte à l'étude doit se composer, non seulement de beaux objets, mais encore de tous ceux qui, dans un ordre de mérité moins élevé, permettent toutefois de suivre et de juger les tâtonnements à travers lesquels l'art est arrivé à sa perfection.

Rien ne saurait être plus instructif. La curieuse collection de tableaux italiens du Musée Campana, que je citerai à ce sujet, a été, à mon gré, jugée superficiellement et, pour la plus grande partie, condamnée par des personnes qui ne se sont pas suffisamment rendu compte de son importance relative et des lumières qu'elle donne sur les origines et les progrès des écoles italiennes. Cette instruction, qui ne pouvait jusqu'à ce jour se trouver nulle part à Paris,

1. « Libéralement » est un peu fort; la France seule payait.

résulte de la juxtaposition des tableaux et des comparaisons qui en ressortent naturellement. En brisant leur ensemble et en les adressant à des collections diverses, on aura détruit une réunion précieuse à ce point de vue, sans enrichir notablement les collections dans lesquelles ils auront été se perdre[1].

J'ose en dire autant de la magnifique galerie des terres cuites, dans laquelle on ne peut se lasser d'admirer la grâce et la variété du génie antique. Cette variété ressort, à mon sens, d'une manière admirable, de la fréquence des mêmes motifs, répétés avec des nuances presque insensibles, mais dont l'étude donne l'idée la plus intéressante de la prédilection des ouvriers pour certains sujets, et en même temps de leur éloignement pour des reproductions machinales de types dans lesquels l'artiste n'eût pas introduit des différences caractéristiques, bien que légères en apparence.

Je sais bien qu'on a fait valoir cette incroyable objection que tant de morceaux accumulés allaient exiger pour leur exposition un espace trop considérable. Étrange objection, en effet, qui consiste à faire regretter en quelque sorte que la collection soit trop riche ! Il est plus facile de trouver de la place pour un classement de peintures et de statues que d'en découvrir et d'en acquérir un si grand nombre et de si intéressantes. C'est ce qu'avait su faire avec beaucoup de soin et de goût le marquis Campana dans le vaste musée qui portait son nom, et auquel d'imprudentes mutilations vont enlever, en le disséminant, le nom de son récent et auguste protecteur.

Les vases peints, les majoliques et les faïences en relief me paraissent donner lieu aux mêmes observations et, s'il m'était permis d'ajouter un vœu à ceux que je forme pour la conservation et l'harmonie d'un ensemble si rare, ce serait d'y voir figurer les plâtres admirables que le zèle intelligent de M. Ravaisson avait réunis dans la même exposition. Je ne doute pas que, dans le cas où le Musée serait maintenu, il ne s'enrichît prochainement des dons d'un grand nombre d'amateurs, jaloux d'ajouter à sa richesse et de combler ses lacunes. Il est à ma connaissance que des intentions de ce genre ont été réprimées et tenues en suspens depuis les craintes inspirées au public sur la possibilité d'un démembrement prochain[2].

Je n'abuserai pas plus longtemps de l'attention de l'Académie en la retenant sur le développement d'idées que je me permets seulement d'indiquer et qui se sont sans doute présentées à elle dans ses visites au Musée Napoléon III. La haute intelligence, le goût, l'expérience de tant d'hommes distingués dans toutes les branches des arts, m'assurent de l'impression qu'ils en auraient rapportée et du désir qu'ils auraient de conserver à la France un dépôt si original.

1. Cela est parfaitement juste et n'a jamais été mieux dit.
2. J'ignore à quels projets Delacroix faisait allusion ; M. Frœhner croit qu'il s'agit des donations Lacaze et His de la Salle.

Déjà un précieux tribut d'admiration avait été payé à cette belle collection, et l'illustre M. Ingres avait regardé presque comme un devoir de la recommander aux lumières et à la protection de l'Académie; je viens à sa suite, et en termes affaiblis, témoigner au moins de ma vive sympathie et de mes vœux pour la conservation du Musée Napoléon III.

Veuillez agréer, etc.

Eug. Delacroix,
Membre de l'Institut.

*
* *

Revenons maintenant en arrière pour raconter deux curieux épisodes de cette histoire : la consultation des Académies et la publication, par M. Frœhner, des inscriptions recueillies par MM. Renan et Heuzey, qui étaient exposées au Palais de l'Industrie.

XXII

La décision de l'Empereur de consulter les deux Académies compétentes remontait, comme nous l'avons vu, au mois d'août; le surintendant était chargé de la faire connaître aux intéressés. Par le motif, ou sous le prétexte, que beaucoup d'académiciens étaient en vacances et loin de Paris, Nieuwerkerke attendit jusqu'au commencement du mois d'octobre; il saisit d'abord l'Académie des Beaux-Arts et puis, une dizaine de jours après, celle des Inscriptions. Les procès-verbaux des séances de cette compagnie, alors rédigés par Ernest Desjardins (à titre privé), ont conservé le souvenir des réclamations que souleva la communication tardive de Nieuwerkerke.

A la séance du 17 octobre 1862, le secrétaire perpétuel, Guigniaut, transmit une lettre du directeur-général des Musées, en date du 15 octobre, écrite au lieu et place du ministre d'État et sur l'ordre exprès de l'Empereur. Cette lettre annonçait qu'une commission avait été chargée de faire, entre les objets d'art et d'archéologie dont se composait le Musée Campana, le choix de ceux qui pourraient être affectés aux Musées des départements et ce, en vertu du décret de Vichy (11 juillet 1862). « L'Empereur,

ajoutait le directeur-général, tout en rendant justice aux lumières et à la compétence des membres de la Commission, a voulu, par un dernier scrupule, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et celle des Beaux-Arts fussent consultées, à l'effet de savoir si, parmi les objets éliminés, quelques-uns ne seraient pas regrettables pour le Musée du Louvre. » En conséquence, M. de Nieuwerkerke demandait à l'Académie de vouloir bien fixer le jour où elle se transporterait au Palais de l'Industrie, pour se conformer au désir de l'Empereur. Il ajoutait que l'opération était urgente, l'exposition devant être close à la fin du mois et le transport de la collection s'effectuer aussitôt. Il s'excusait enfin du retard de cette communication, alléguant l'absence d'un grand nombre de membres des deux Académies pendant les derniers mois de l'été.

Guigniaut exprima le regret qu'une communication de cette importance eût été faite tardivement, alors qu'il restait peu de temps pour qu'une opération si sérieuse fût conduite avec tout le soin qu'elle méritait. D'ailleurs, informations prises, il croyait savoir que le délai si court laissé à l'Académie pour s'acquitter de sa mission n'était pas « d'absolue rigueur. » Il importait, disait-il, vu que l'Académie des Beaux-Arts avait été saisie huit jours plus tôt et avait déjà tenu plusieurs séances au Palais de l'Industrie, que l'Académie des Inscriptions pût s'entendre avec elle, par l'intermédiaire des deux bureaux, sur les points communs du travail à faire, ainsi que sur les règles à adopter pour qu'il fût fait le mieux possible.

Là-dessus Longpérier représenta que, si la besogne était urgente, elle était en même temps très simple. Après l'examen par la commission ministérielle et l'élimination d'un certain nombre d'objets doubles ou même faux, il ne s'agissait plus que d'une révision finale et sommaire; l'Académie des Beaux-Arts ayant à peu près terminé la part qui lui revenait de ce travail, il importait que l'Académie des Inscriptions regagnât le temps perdu et ne retardât pas la fin nécessaire de l'opération.

Beulé, que l'escalier de l'Acropole (découvert par Titeux)

avait fait membre des deux Académies, se rangea à l'avis de Guigniaut. Il n'y avait pas péril en la demeure; le premier intérêt, c'était que la mission de l'Académie des Inscriptions fût remplie avec réflexion et maturité. D'ailleurs, contredisant Longpérier, il déclara que le travail auquel s'était livrée l'Académie des Beaux-Arts n'était qu'une étude préparatoire, faite séparément par les diverses sections, dont le jugement devait être, selon l'usage, ratifié par toute la compagnie.

A la suite de cette discussion, on nomma une commission de six membres, composée de Hase, Léon de Laborde, Wallon, Brunet de Presle, Egger et Miller; ces Messieurs, joints aux membres du bureau (E. de Rougé, P. Paris, Guigniaut), devaient se rendre sans retard au Palais de l'Industrie. La désignation des commissaires ne fut pas le résultat d'un vote; elle eut lieu par les soins du bureau, qui exclut tous les membres de l'Académie ayant appartenu à la commission ministérielle (notamment Longpérier). Mais il était entendu que tous les membres sans distinction étaient invités à se joindre à leurs collègues pour les éclairer de leurs avis.

Le 24 octobre, Egger, rapporteur de la commission, exposa qu'elle avait été reçue au Palais de l'Industrie par Nieuwerkerke et Longpérier. Dans une salle spécialement disposée à cet effet, elle avait trouvé et examiné[1] les objets mis à part par la commission ministérielle pour être concédés soit à des établissements de l'État, soit aux musées des départements, à savoir :

1° Environ 60 séries de vases antiques, presque tous sans figures, d'une valeur évidemment secondaire, en général bien conservés;

2° Une série d'environ 60 bas-reliefs en terre cuite;

3° Une série contenant un nombre à peu près égal de sarcophages étrusques en terre cuite, ornés de bas-relifs et de figurines en ronde-bosse[2].

1. La visite, m'apprend M. Froehner, ne dura guère qu'un quart d'heure.
2. Il s'agit de petites urnes étrusques, improprement qualifiées de *sarcophages*.

Il a été déclaré à la commission académique que chacun de ces objets était représenté, et cela souvent par plusieurs exemplaires, supérieurs par leur état de conservation et par leur beauté, dans la partie du Musée Campana destinée à être réunie aux collections du Louvre. La commission ministérielle avait maintenu sans exception, dans le lot du Louvre, tous les bijoux, toutes les verreries, toutes les peintures antiques, tous les objets en bronze, toutes les inscriptions grecques ou latines. Elle n'avait fait d'élimination que parmi la surabondante collection des vases et des objets en terre cuite, tout en poussant le scrupule jusqu'à conserver des pièces d'une fabrication imparfaite, mais qui, par leur imperfection même, pouvaient éclairer les connaisseurs sur certains procédés de l'industrie ancienne.

Enfin, répondant à l'inquiétude exprimée par un membre de la commission sur les conséquences d'une dispersion possible du nouveau Musée entre les diverses collections du Louvre, M. de Nieuwerkerke avait déclaré que la collection Campana conserverait, sous le nom de Musée Napoléon III, son intégrité distincte, qu'elle serait transportée et laissée dans les salles voisines du Musée des Antiques, où seulement elle s'augmenterait des acquisitions déjà faites ou à faire, dans le même genre d'objets, par le souverain régnant.

Ces assurances reçues, et vu l'étude parallèle confiée à l'Académie des Beaux-Arts, la commission s'était contentée d'examiner : 1° un certain nombre d'objets absolument écartés comme faux ou comme altérés par des restaurations indiscrètes ; 2° les deux ateliers où l'on réunit et où l'on s'efforce d'appareiller des centaines de fragments provenant soit des vases, soit des bas-reliefs en terre cuite, et d'où pourraient sortir un jour, avec quelques pièces dignes de figurer dans les collections du Louvre, des morceaux qui enrichiraient le fonds destiné à d'autres collections ; 3° une série de vases réservés en vue des échanges que l'Empereur, a-t-il été dit, se propose de faire avec les musées des départements pour enrichir la collection gallo-romaine de Saint-Germain[1].

1. Il n'existe à Saint-Germain aucune trace d'échanges de cette nature. En

Après en avoir délibéré, la commission académique proposait, à l'unanimité, de répondre au directeur général des Musées dans le sens d'une adhésion pure et simple aux conclusions de la première commission.

Ces conclusions du rapporteur furent adoptées par l'Académie et transmises au directeur général des Beaux-Arts, représentant le ministre d'État.

On remarquera que, dans ce rapport d'Egger, transcrit presque textuellement ci-dessus, il n'est fait aucune mention des statues antiques, mais seulement des marbres à inscriptions. L'Académie des Inscriptions poussait la modestie jusqu'à se déclarer incompétente sur le chapitre des statues antiques, comme sur celui des tableaux italiens du xve siècle! Attitude, hélas, trop caractéristique d'une époque où, sauf quelques tout jeunes gens, devenus depuis des maîtres, personne en France ne s'intéressait sérieusement à l'histoire de l'art antique, à tel point qu'en 1870, lorsque la place de Longpérier devint vacante[1], il n'y avait pas un archéologue capable de la remplir et qu'on nomma Ravaisson après avoir songé à Barthélemy[2]! Toutefois, dans l'occurrence,

revanche, le Musée de Saint-Germain possède un très beau vase à figures rouges (inédit), provenant du Musée Campana.

1. Nieuwerkerke avait fini par perdre patience. Le 14 février 1870, il écrivait à M. Froehner : « J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de mettre en congé illimité M. de Longpérier, conservateur des antiques, et qu'à partir de ce jour je vous charge de tout le service de ce département. Vous aurez, avant tout, à prendre immédiatement les moyens que vous jugerez convenables pour que, dans le plus bref délai possible, l'inventaire des antiques soit terminé, afin que je puisse, après dix-sept ans de retard, le remettre au ministre de la maison de l'Empereur. » Longpérier donna sa démission le 1er juin 1870. Le 7 juillet, un décret de Saint-Cloud créa pour M. Froehner une place de conservateur des objets d'art affectés au service des Palais Impériaux, des Bâtiments et Jardins de la Couronne; F. Ravaisson fut nommé conservateur des antiques, M. Heuzey conservateur-adjoint. M. Héron de Villefosse, que M. Froehner avait distingué à la Société de numismatique, avait été nommé attaché aux antiques le 20 février 1869. L'emploi de M. Froehner fut supprimé par décret le 23 septembre 1870; le 17 septembre, M. Ch. Ravaisson, fils du conservateur des antiques, avait été chargé des fonctions d'attaché (titulaire le 25 janvier 1874).

2. Je tiens cela de M. de Barthélemy lui-même; Longpérier avait fait le vide autour de lui. Ravaisson, qui n'avait aucun titre sérieux d'archéologue, l'em-

l'Académie, qui comptait parmi ses membres Laborde et Beulé, poussa l'humilité un peu loin. Sa besogne de « repêchage » avait été prestement accomplie : elle s'était contentée de ne rien « repêcher » du tout. Pour Longpérier, âme de la commission ministérielle et très influent à l'Académie des Inscriptions, c'était un triomphe complet.

L'Académie des Beaux-Arts, comme on pouvait s'y attendre, fut de moins bonne composition. A la suite de visites collectives et de discussions dont le détail n'a pas été conservé, elle ajouta aux objets désignés par la commission ministérielle 39 sculptures antiques, un certain nombre de faïences en relief et de majoliques, enfin 206 tableaux (la commission n'en avait retenu que 97 sur 646)[1].

Ce sauvetage de 200 tableaux provoqua tout de suite des critiques : « Si les membres de l'Institut avaient eu à juger une collection d'œuvres contemporaines, malgré certaines préventions de goût et d'école, personne plus qu'eux n'eût été apte à choisir et à désigner des œuvres dignes d'être conservées. Mais le travail qu'ils ont eu à faire était bien plutôt œuvre d'expert, de peintre-archéologue, habitué à reconnaître l'authenticité d'un tableau, à distinguer une copie d'avec un original; il exigeait des connaissances toutes spéciales, purement d'application — nullement le génie esthétique. Autre chose est de dire : « Cette œuvre est belle » et d'affirmer : « Cette œuvre est de tel artiste du xve siècle. » Eh bien! l'homme le plus habile dans cette connaissance historique et pratique de l'art et des artistes, celui qu'à Paris tout le monde vient consulter pour éclaircir un doute sur l'authenticité d'un tableau, M. Reiset, pour le nommer, conservateur des peintures au Louvre, faisait partie de la première commission. C'est pourquoi il est permis de craindre qu'en ajoutant environ 200 tableaux à ceux qui avaient été choisis

porta par la faveur de l'Impératrice, dont il fréquentait assidûment les réceptions (Chennevières, *Souvenirs*, II, p. 116). Cet éminent penseur cultivait les relations avec les grands et croyait, par expérience, à leur utilité.

1. Reiset, *Notice des tableaux du Musée Napoléon III*, Paris, 1867, p. 8-9.

antérieurement, l'Académie des Beaux-Arts ne nous ait dotés malgré nous d'œuvres tout à fait inférieures, de copies médiocres et de pastiches plus ou moins habiles[1]. »

Ainsi, l'Académie des Inscriptions avait donné gain de cause à Longpérier, mais l'Académie des Beaux-Arts avait condamné à la fois Longpérier et Reiset, l'un à conserver 39 statues antiques, l'autre à s'accommoder d'un supplément de 206 tableaux. La leçon était surtout sévère pour Reiset, puisqu'on l'accusait implicitement, sur trois œuvres intéressantes, d'en avoir méconnu et mal jugé deux. Reiset en conçut un ressentiment qu'il exprima, en 1863, dans la préface de la *Notice des Peintures du Musée Napoléon III, exposées dans les salles de la Colonnade du Louvre*. Il faut reproduire cette page élégante et pleine de fiel.

Les tableaux choisis par l'Académie des Beaux-Arts échappaient, tout le monde le comprendra, à notre humble juridiction. Les décisions de ce corps illustre sont pour nous sans appel, et nous espérions n'avoir qu'à transcrire ses jugements. Cet espoir a été déçu. L'Académie ne nous a pas fait connaître les attributions qu'il fallait donner aux tableaux désignés par elle, et la liste remise par M. le secrétaire perpétuel ne contenait que des numéros.

Notre embarras, déjà grand sur la première partie de cette collection, n'a donc pu que s'accroître en ce qui concerne la seconde. Nous avions du moins, pour cette première partie, l'appui et les avis des membres de la commission. Plusieurs des tableaux choisis par eux avaient d'ailleurs une notoriété qui manque complètement ici. Tout nous fait défaut et nous aurions vivement désiré d'avoir la liberté de garder le silence, quand une si haute autorité jugeait convenable de ne pas parler. L'abstention eût servi à la fois notre goût et nos intérêts.

Reiset oubliait complètement, en écrivant cela, que l'Académie des Beaux-Arts n'avait pas été chargée d'une expertise, mais que lui, conservateur des peintures au Louvre, était payé pour faire un travail d'expert. Malgré sa mauvaise humeur, il s'en acquitta fort bien, parce qu'il était, avec Morelli, le meilleur connaisseur de son temps.

1. E. Chesneau, *La vérité sur le Louvre*, etc., p. 47.

Le catalogue de Reiset fut mis sous presse le 4 juillet 1863. Il contient la description de 282 tableaux du Musée Napoléon III; ceux que la première commission avait choisis sont marqués d'un C, ceux que l'Académie avait ajoutés d'un A. Il faut bien convenir que ces derniers ne sont pas les meilleurs; d'autre part, on est étonné de constater le parti pris avec lequel la commission avait éliminé les Giottesques, les Siénois et, plus encore, les Ombriens du xve siècle. Parmi les tableaux « repêchés » par l'Académie, il n'y a pas moins de sept œuvres *signées ou datées*, à savoir :

N° 37.	Lorenzo Veneziano.	Daté 1372.
N° 38.	Stefano Veneziano (?).	Daté 1374.
N° 70.	Jacopo di Paolo.	Signé.
N° 72.	École florentine.	Daté 13....
N° 126.	École florentine.	Daté 1473.
N° 196.	Ecole ombrienne.	Daté 1460 (?).
N° 245.	Sirani (?).	Daté 1653.

Il y a surtout quelques peintures réellement intéressantes de l'école florentine, par exemple les *Scènes de l'Histoire de Virginie* (124), œuvre d'un élève de Botticelli et pendant de l'*Histoire de Lucrèce* au Palais Pitti. Pourquoi Reiset et ses amis avaient-ils interdit l'entrée du Louvre à ce tableau qui aujourd'hui, en vente publique, se vendrait de trente à cinquante mille francs?

Malheureusement, les tableaux retenus par la Commission et par l'Académie ne devaient pas être tous conservés au Louvre. Nous verrons plus loin comment on en a dispersé plus tard la majeure partie, sans réclamer, cette fois, l'avis de personne et sans éveiller de protestations au sein de l'Académie des Beaux-Arts, qui perdit là une belle occasion d'affirmer sa compétence et ses droits.

XXIII

Dans le cahier du *Philologus* de Goettingue qui parvint à Paris au mois de septembre 1862, les épigraphistes furent étonnés de trouver un certain nombre d'inscriptions grecques et latines

dont les originaux, rapportés de Syrie par M. Renan, de Macédoine et de Thrace par M. Heuzey, étaient exposés, depuis le mois de mai 1862, au Palais de l'Industrie. L'auteur de cette publication indiscrète n'avait pas dissimulé son nom : il s'appelait W. Froehner et était attaché temporaire à la Conservation des Antiques du Louvre depuis le mois de février 1862.

Évidemment cette publication, faite sans le consentement des archéologues intéressés, méritait un blâme ; il y avait là un procédé quelque peu brutal. Mais l'indignation que certains savants en ressentirent parut singulièrement exagérée. Aucune étiquette, aucun avis n'interdisait, au Musée Napoléon III, de copier les inscriptions, et les administrateurs du nouveau Musée se piquaient précisément d'un libéralisme contrastant avec l'esprit exclusif et jaloux qu'ils attribuaient au Louvre. Or, ce furent précisément les amis du Musée Napoléon III qui crièrent le plus fort, témoignant ainsi, comme le fit observer Chesneau[1], d'« un soin trop jaloux de nos richesses », d'« un amour plus platonique que réel pour la diffusion des lumières. » En outre, M. Froehner, quand il copia ces textes et les envoya à Goettingue, n'était encore qu'un simple particulier, un promeneur ; il n'avait pas abusé de ses fonctions, puisqu'il n'en exerçait aucune au Musée Napoléon III. Ceci demande quelques éclaircissements biographiques[2].

Christian Ludwig Eduard Wilhelm Froehner naquit à Carlsruhe le 17 août 1835, d'une famille badoise originaire d'Alsace ; par sa mère, dit-on, il est petit-neveu du général Kléber. Après de brillantes études, il publia, à l'âge de 23 ans, son premier essai, travail de réelle valeur (*Inscriptiones terrae coctae vasorum*, Goettingue, 1858), puis, un an plus tard, un petit volume qui fut justement remarqué, le catalogue des vases et des terres cuites du musée de sa ville natale[3]. A la fin de cette même année 1859,

1. Chesneau, *op laud.*, p. 13.

2. J'ai tiré les renseignements qu'on va lire d'un dépôt d'archives ; je tiens à dire qu'ils ne m'ont pas été fournis par M. Froehner, auquel j'ai seulement soumis une épreuve de cet article, comme des autres chapitres du présent mémoire, et qui m'a obligeamment signalé quelques *corrigenda*.

3. Froehner, *Die griechischen Vasen und Terracotten der Grossherzoglichen*

il vint à Paris, hautement et chaudement recommandé, avec l'intention de se consacrer à l'archéologie dans la ville qui était alors le Paradis des collectionneurs et le plus grand marché d'objets d'art du monde. Le 10 janvier 1861, il se présentait chez Nieuwerkerke et lui exprimait le désir de travailler dans le département des antiquités grecques et romaines du Louvre. Nieuwerkerke lui donna une lettre de recommandation pour Longpérier, sans lui dissimuler qu'il demandait une faveur singulièrement difficile à accorder. Mais M. Froehner plut à Longpérier, qui se méfiait volontiers des jeunes Français sortis de l'École d'Athènes, mais se sentait plus à l'aise avec un étranger, dont il croyait — bien à tort — n'avoir rien à craindre[1]. Longpérier le reçut souvent et lui suggéra l'idée de s'occuper des catalogues du Louvre, que le surintendant et le public ne cessaient de réclamer. Ce qu'il fallait avant tout, c'était un catalogue des vases antiques; M. Froehner croyait pouvoir le rédiger et le publier en un an, s'étant mis d'accord avec Longpérier (je cite un document très autorisé) sur les questions d'exégèse archéologique. Entre temps, il voyait aussi Nieuwerkerke, qui l'invitait à ses soirées du Louvre, honneur alors très recherché et accordé avec parcimonie. M. Froehner avait espéré être introduit auprès de l'Empereur par la tante de ce dernier, la grande-duchesse Stéphanie de Bade, qui voulait du bien au jeune archéologue; mais elle mourut avant de pouvoir tenir sa promesse. C'est Nieuwerkerke qui recommanda M. Froehner à Napoléon III, pour lui lire, le soir, Drumann et Mommsen, en vue de l'*Histoire de César* dont la rédaction avançait. Le lecteur était instruit, souple

Kunsthalle zu Karlsruhe, Heidelberg, 1860 (*sorgfältige, noch heute unentbehrliche Schrift*, écrit M. Winnefeld, *Beschreibung der Vasensamunlung zu Karlsruhe*, 1887, p. IV).

1. On m'a raconté que Longpérier songeait, dès cette époque, à faire entrer au Louvre son fils Henri, qui était beaucoup trop jeune; Froehner devait occuper la place jusqu'au jour où, Henri étant d'âge, il serait loisible de remercier sans façons l'archéologue badois. Je ne garantis pas cette histoire, mais je la crois vraie.

et spirituel; il se trouva bientôt, avec l'Empereur, sur un pied d'intimité surprenant.

Vers le milieu de l'année, M. Froehner eut le malheur de perdre son père; on lui offrit une place de professeur de grec en Allemagne, mais il hésita à l'accepter, parce que cela l'eût obligé à renoncer à l'archéologie « pour se faire pédagogue ». Au mois de septembre, il s'adressa de nouveau à Nieuwerkerke, demandant a être attaché temporairement au département des Antiques, avec une petite rétribution prise sur les fonds du matériel, en vue de la rédaction du catalogue des vases. Le directeur général transmit la demande à Villot, secrétaire général du Musée depuis le 1er avril 1861; celui-ci, après en avoir conféré avec Longpérier, émit un avis très favorable. Longpérier donnait les meilleurs renseignements sur les connaissances archéologiques du jeune homme et désirait vivement qu'on pût l'attacher pendant un an environ à sa conservation afin de terminer (!) les inventaires et les catalogues.

Nieuwerkerke approuva; la nomination devait être faite le 1er janvier 1862. Elle fut retardée par la mort de Mme de Longpérier (20 septembre 1861). Le 10 février 1862, M. Froehner entra au Louvre comme attaché temporaire à la Conservation des Antiques; il devait être chargé des fonctions de conservateur-adjoint le 23 mars 1863 et pourvu définitivement de cet emploi après sa naturalisation, le 21 juillet 1866.

Le projet de catalogue des vases ne reçut même pas un commencement d'exécution; d'ailleurs, l'acquisition de la collection Campana et le transfert de cette collection au Louvre devaient bientôt imposer, à Longpérier et surtout à Froehner, de plus pressants et de plus difficiles devoirs.

La publication, dans le *Philologus*, des textes épigraphiques exposés au Palais de l'Industrie, souleva, à l'Académie des Inscriptions, des protestations passionnées. Dans la séance du 26 septembre, Léon Renier demanda la parole « pour dénoncer à l'Académie un abus qui devait exciter toute sa sollicitude... » « L'Académie, ajoutait-il, a entendu, dans une de ses dernières

séances, une communication de M. Egger sur les inscriptions grecques et latines rapportées de Phénicie par M. Renan. Elle regrette d'apprendre que nos confrères n'auront pas la priorité de la publication de ces documents. Un employé de la direction générale des Musées, à laquelle la garde du Musée Napoléon III est actuellement confiée, vient de publier ces inscriptions, ainsi que celles qui ont été rapportées de Macédoine et d'Épire par M. Heuzey. Je désire que cet abus de confiance soit, de la part de l'Académie, l'objet d'une réprobation assez énergique pour empêcher que, par un abus semblable, M. Perrot soit, comme il y a lieu de le craindre, privé également de la priorité de publication du nouveau texte du Testament d'Auguste. »

Le secrétaire perpétuel Guigniaut demanda où avait été faite la publication dénoncée, qui lui paraissait, comme à Léon Renier, caractériser un véritable abus de confiance de la part de l'employé en question. Il lui fut répondu que les inscriptions se trouvaient imprimées dans le dernier cahier du *Philologus*, paru à Goettingue. Je transcris la suite du compte-rendu de la séance par Desjardins.

« Un membre[1] désire savoir quel est le droit en pareille matière et si la reproduction d'inscriptions exposées en public n'est pas de droit commun.

« On fait observer que le fait de l'exposition n'entraîne point pour le premier venu le droit de publication, que les auteurs mêmes de la découverte des monuments exposés ne sauraient exercer qu'avec l'autorisation du pouvoir dont ils ont reçu leurs missions respectives. Qu'est-ce donc quand il s'agit d'un employé du Musée même auquel est remis le dépôt de ces monuments? Il y a là tout à la fois abus de confiance vis-à-vis de l'autorité dont il relève et violation du double droit, soit de l'État, soit des auteurs des découvertes.

« Personne ne demandant plus la parole, sur la proposition

1. C'était le bon helléniste Alexandre, auteur d'un *Dictionnaire grec-français* et d'une édition, encore précieuse, des *Oracles sibyllins*.

de M. le vice-président, l'Académie décide qu'il sera écrit en son nom, par M. le secrétaire perpétuel, à M. le ministre d'État, pour porter à sa connaissance l'abus dénoncé et en demander la suppression, au moins pour l'avenir. »

Au moment de faire tirer cette feuille de ses comptes rendus, Desjardins ajouta la note suivante, qui réduit à néant l'accusation d'abus de confiance et laisse seulement subsister celle d'indiscrétion :

« Il a été écrit par la personne en question, et dit plus tard à sa décharge, que lors de l'envoi des inscriptions à Goettingue, le décret réunissant les collections du Musée Napoléon III au Musée du Louvre n'avait point encore été rendu, et que l'employé de ce dernier Musée s'était trouvé, en copiant et en publiant ces inscriptions, dans le droit commun. L'administration même a paru partager cet avis, en thèse générale et abstraction faite de la qualité de la personne. Mais cette application immédiate et absolue du droit commun, qui enlèverait aux missionnaires de l'État la priorité de la publication de leurs découvertes, des monuments et des textes rapportés par eux, a soulevé de sérieuses difficultés dans l'Académie. Quant au fait particulier, elle a persisté à le considérer comme d'un très mauvais exemple et, dans tous les cas, au moins comme une grave indiscrétion. »

Il résulte de cette note, comme d'un passage de la brochure de Chesneau[1], que la plainte adressée par Guigniaut au ministre d'État n'eut aucune suite et que le ministre refusa même de blâmer M. Froehner. Celui-ci ne devait porter que plus lourdement les conséquences de sa juvénile erreur. Au commencement de 1869, l'Académie des Inscriptions reçut, à titre de présent, une collection d'inscriptions découvertes dans la région du Bas-Danube, notamment à Troesmis, par divers agents français[2]. Il fut décidé que les blocs qui les portaient ne pouvaient être donnés au Louvre, parce qu'il y avait, dans cet établissement, un archéologue

1. Chesneau, *op. laud.*, p. 13.
2. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 2, p. 1001 et suiv.

qui pourrait en abuser. Je lis dans une lettre inédite d'un témoin de la séance, datée du 25 avril 1869 : « La délibération fut précédée d'une conversation spéciale et, lorsqu'on alla au vote, tous les bulletins portèrent sans exception le nom de la Bibliothèque impériale, bien que chacun pensât que cet établissement manquait de la place nécessaire. Le soufflet si cruellement appliqué en cette circonstance... a eu un certain retentissement dans le monde savant. Toute l'École d'Athènes sait cela. » « Cela » était d'autant plus excessif et injuste que les textes en question n'ont pas été publiés d'abord en France, mais envoyés par Renier et d'autres à Mommsen. Combien plus sage se montra Renan, qui faisait peu de cas, comme il le disait lui-même, de ces querelles pour « la priorité dans l'erreur! » Au tome Ier de sa *Mission de Phénicie*, publiant une inscription où il faut lire GAL à un endroit indistinct, il écrit en note, avec une réserve charmante : « C'est ce qu'a bien vu M. Froehner, *Philologus* de Goettingue, 19e année (1862), p. 135. Je remarque une fois pour toutes, afin d'éviter le reproche de reproduire des textes déjà publiés, que les 16 inscriptions de la mission de Phénicie publiées par M. Froehner ont été copiées par lui pendant que ces monuments étaient exposés au Musée Napoléon III et à une époque où notre travail épigraphique était déjà commencé. » Renan ajoute, à la page suivante, qu'il a remis lui-même à Mommsen, en mai 1863, tous les renseignements qu'il avait sur les inscriptions de la Syrie. Nulle part il ne dit, comme il l'aurait pu et comme on l'a fait à Berlin, que les publications de M. Froehner étaient incorrectes[1].

M. Heuzey ne se mit pas non plus en frais d'indignation ; mais il distingua finement, dans l'avant-propos de la *Mission archéologie en Macédoine*, entre les « communications volontaires », comme celles qu'il a faites à Mommsen pour le *Corpus*[2], et les

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 183 : *Renan repperit, edidit male Froehner.*
2. M. Heuzey, après son retour de Macédoine, rencontra Mommsen à un dîner chez Ambroise Firmin-Didot. Le savant allemand insista pour voir les carnets de M. Heuzey, qui l'invita à un dîner intime, après quoi Mommsen, jus-

« contributions forcées... levées par de prétendus savants de qui l'on pourrait dire, comme des soldats étoliens : *In alieno bello suam praedam faciunt.* » La citation est si heureuse qu'elle fait passer sur l'inexactitude désobligeante de l'épithète accolée au mot « savant ».

A mon tour, en 1886, ayant été attaqué sans raison et sans mesure par M. Froehner dans la préface des *Terres cuites de la Collection Gréau*, je lui rappelai, avec une erreur de date, sa publication indiscrète des inscriptions syriennes[1]. Dans sa réponse[2], M. Froehner a écrit quelques lignes utiles à citer, parce qu'elles ont trait à l'histoire du Musée Campana qui fait l'objet de la présente étude : « En publiant, en 1862, quelques inscriptions de Phénicie et de Macédoine, j'ai usé d'un droit absolu. Ces textes étaient dans le domaine public[3]; ils appartenaient à l'État, ils figuraient dans un catalogue sommaire qui se vendait aux portes du Musée Campana[4] et ils faisaient partie d'une exposition où l'on n'était admis qu'en payant[5]. De plus, je ne les ai pas publiés sans dire qui les avait rapportés d'Orient. Mon droit a été reconnu formellement par le ministère même qui avait organisé le Musée; mais ma publication ayant déplu à des hommes dont j'apprécie le tact et le jugement, je reconnais volontiers que j'ai eu tort. »

Basta così! Mais cette aventure aurait pu être utile à la science si elle avait fourni l'occasion d'une entente internationale sur les droits respectifs des Musées, des « inventeurs » et du public en matière de documents archéologiques et épigraphiques. Malheureusement, la question n'a même pas encore été sérieusement

qu'à deux heures du matin, travailla, avec l'acharnement que nous lui avons connu encore dans sa verte vieillesse, à transcrire jusqu'aux moindres fragments copiés dans les carnets du jeune archéologue. Entre autres supériorités, Mommsen avait celle de savoir être tout entier à sa besogne du moment.

1. *Revue critique*, 1886, I, p. 486.
2. *Ibid.*, 1886, II, p. 94.
3. C'est toute la question !
4. C'est inexact; autant dire que le Louvre tout entier *figure* dans Baedeker.
5. C'est inexact.

posée et l'on continue à ne pas savoir si une inscription ou une statue, découverte depuis dix ans ou davantage, au cours de fouilles officielles, appartient ou non à celui qui a le temps et le courage de la publier.

XXIV

L'Exposition du Musée Napoléon III ferma ses portes le 31 octobre 1862; on employa le reste de l'automne et les mois d'hiver à en transférer le contenu au Louvre et à faire les premiers envois en province. Le déménagement des antiques (marbres, terres cuites, vases et bijoux) eut lieu sous la haute surveillance de Longpérier; M. Froehner s'y employa également, comme en témoigne un document du 9 décembre 1862, qui lui alloue une indemnité de 500 francs « pour travaux au Musée Campana ». Mais le gros de la besogne était confié à Pennelli, l'ancien restaurateur de Campana, qui, pendant la longue captivité du marquis, avait fait fonction de *custode* de la collection et qui, venu à Paris avec elle, croyait qu'il serait nommé conservateur-adjoint au Louvre, où il resta seulement comme chef d'atelier.

Pennelli connaissait à merveille le Musée Campana; il en connaissait surtout les rapiéçages et les faux, puisqu'il en était l'auteur. J'ai entendu conter, à ce propos, une anecdote piquante, que je ne garantis pas, mais qui vaut la peine d'être rapportée. Longpérier, très ennuyé de l'accusation, sans cesse renouvelée, de ne pas publier de catalogues, eut l'idée, quand la collection Campana dut quitter le Palais de l'Industrie, de profiter de l'occasion pour en rédiger à toute vapeur l'inventaire. Le n° 1 de la collection était un guerrier étrusque, que Cornu avait fait placer sous une tente, où il reposait sur un lit en forme de gril. Autour du squelette de ce guerrier se trouvaient ses armes, sa cuirasse et d'autres objets, qui sont actuellement au Louvre. « Écrivez, dicta Longpérier à Pennelli, *un guerrier étrusque couché sur son lit...* » Et Pennelli d'interrompre : « Ne parlons pas du lit, Monsieur de Longpérier, c'est moi *que je l'ai fait*! » Effectivement, c'était un lit en fer de type bien moderne. L'inventaire fut-il poussé plus loin?

A en croire Chennevières, Longpérier aurait travaillé, comme il ne travailla jamais, au déménagement de la collection Campana. L'ancien directeur des Beaux-Arts raconte d'abord que Longpérier, candidat à l'Institut en 1850, joua (*sic*) d'une rubrique qui lui a réussi plus d'une fois, la rubrique de Sixte-Quint au concile (lire : *conclave*)[1]. « Avec son grand corps, maigre et voûté à souhait, et sa mine aux traits secs et allongés, il excellait à se faire passer pour demi-mourant ; les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui savaient d'ailleurs son incontestable valeur, n'eurent rien à refuser à un pauvre diable qui n'avait que quelques mois à vivre ; et Dieu sait combien de confrères il a enterrés depuis ! Cette santé éternellement chancelante, nous l'avons vue à l'épreuve pendant les deux hivers qu'il consacra à l'étude et au classement du Musée Campana, dans les rez-de-chaussée humides du palais des Champs-Élysées, aux brouillards desquels personne n'eût pu résister huit jours et où il travailla du matin au soir, en vêtement de demi-saison ».

Bien que Chennevières prétende parler en témoin oculaire, son assertion ne mérite pas créance. Le Musée Campana, réuni au Louvre à la fin d'octobre 1862, a été inauguré le 15 août 1863 ; l'installation n'a donc pris que neuf mois, et non deux hivers ! Longpérier ne s'en est pas occupé beaucoup, car, pendant tout l'hiver de 1862 à 1863, je sais qu'il ne fit que de rares apparitions au Musée. Au Palais de l'Industrie, son rôle fut à peu près nul, car il avait des subordonnés qui surveillaient l'emballage des collections. Ainsi la légende de Longpérier, travaillant dans le brouillard « en vêtement de demi-saison », ne doit pas être accueillie par l'histoire[2].

1. Chennevières, *Souvenirs*, II, p. 112.
2. En revanche, on assure que Longpérier, en décembre 1878, au péril de sa santé réellement compromise, présida lui-même à l'emballage et à la réexpédition des objets prêtés pour l'Exposition rétrospective du Trocadéro, dont il avait eu la présidence (Schlumberger, *Notice sur M. de Longpérier*, en tête des *Œuvres*, t. I, p. XXIII).

XXV

Le 15 août 1863, neuf salles contenant des objets de la collection Campana furent ouvertes au Louvre. Les terres cuites avaient été disposées avec beaucoup de goût, suivant le plan suggéré à Longpérier par Vitet, dans la grande salle dite aujourd'hui *salle Lacaze* ; les peintures retenues par les deux commissions décoraient les salles où est exposée aujourd'hui la collection Dieulafoy ; les vases peints et d'autres objets avaient été rangés dans les salles du bord de l'eau, qui ont conservé le nom de *Salles Campana*.

En dehors du catalogue des peintures par Reiset, dont nous avons déjà parlé, on n'en publia point[1]. Renier avait promis un catalogue des inscriptions, le baron de Witte un catalogue des vases peints ; ils n'en firent rien. Longpérier avait fait entrer M. Froehner au Louvre pour rédiger un catalogue des vases ; il n'en parut pas une ligne. En revanche, M. Froehner, avec une activité jusque là sans exemple au Louvre, se mit à composer et publia coup sur coup le catalogue des inscriptions grecques et celui d'une partie de la sculpture antique, œuvres hâtives, la première surtout, mais qu'on est, aujourd'hui encore, fort aise de posséder. Longpérier lui-même condescendit à donner le premier volume, seul paru, d'un catalogue des bronzes, qui, à certains égards, peut être loué comme un modèle, bien que l'information, toute de première main, en soit parfois singulière-

1. Les registres d'entrée sont eux-mêmes très incomplets et des plus sommaires ; jusqu'à l'arrivée de M. de Villefosse au département des Antiques, cette partie essentielle de tout Musée a été l'objet de la plus déplorable négligence. Je déclare ici que, rédigeant l'inventaire du Musée de Saint-Germain depuis janvier 1886, je n'ai *jamais* reçu la visite d'un inspecteur des Beaux-Arts, d'un chef de service quelconque, venant me demander à brûle-pourpoint de lui montrer mon registre et me faire destituer si ce registre n'était pas à jour. J'aurais pu n'en jamais rédiger une ligne, comme Longpérier, Ravaisson et même Alex. Bertrand, sans encourir aucun blâme ! Il serait indispensable que l'on inspectât *tous les Musées de Paris* pour contrôler l'état des registres d'entrée ; il y a là un intérêt scientifique de premier ordre à sauvegarder.

ment capricieuse. Dans ces ouvrages, les objets du Musée Napoléon III (collection Campana et autres acquisitons du règne) sont signalés et décrits, malheureusement sans tables de concordance avec les nos des catalogues italiens de 1858.

En somme, par le fait de l'acquisition du Musée Campana, le département des antiques reçut 50 peintures, 300 marbres, 1.000 inscriptions, 600 bronzes, 1.600 terres cuites, une riche série de bijoux et de verreries, plus de 2.000 vases peints et 1.400 non peints[1]. Le département de la peinture s'accrut de plus de 200 toiles ou panneaux. Je n'ai pas de chiffres exacts pour les départements de la sculpture et des objets d'art de la Renaissance ; mais, là encore, l'enrichissement fut considérable.

Si le Louvre avait gardé toutes les peintures italiennes que les deux commissions avaient retenues, il pourrait rivaliser aujourd'hui avec les Musées de Berlin, de Londres et de Florence, sinon pour la qualité des œuvres, du moins par le nombre des spécimens. J'ai publié en 1900, sous un nom d'emprunt, des tableaux comparatifs indiquant la richesse des grands musées en œuvres italiennes *primitives*, c'est-à-dire antérieures à l'école éclectique née de Raphaël[2]. Suivant les catalogues dont j'ai fait usage à cette époque — catalogues de dates diverses et de valeur inégale — la plus grande réunion de peintures italiennes primitives se trouvait à Florence, en comptant les Uffizi et le palais Pitti comme un seul musée (322 nos) ; venaient ensuite Londres (301), Berlin (280), Paris (253), puis Dresde (148), Vienne (145), Munich (119), Madrid (104), Saint-Pétersbourg (97). Si ces chiffres doivent être modifiés aujourd'hui, c'est surtout à l'avantage de Florence et de Berlin. Le Louvre ayant expédié en province, depuis 1863, environ 130 tableaux italiens primitifs, on voit que, sans cette diminution, il en compterait aujourd'hui 383,

1. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, t. I, p. 63.
2. Sig. Marot, *Les chefs-d'œuvre du Musée du Louvre*, p. IX. Ce livre, tiré à 50.000 exemplaires en 1900, est épuisé; la nouvelle édition (1905) contient des similigravures avec légendes, mais pas de texte.

c'est-à-dire qu'il viendrait en tête, avec 60 œuvres de plus que les Uffizi et le palais Pitti réunis.

C'est à tort qu'on allègue le manque de place pour excuser l'exil en province de tant d'œuvres intéressantes ou même charmantes, car, avec un peu de bonne volonté, on eût obtenu, dès 1871, le transfert du Musée de Marine aux Invalides et nombre de salles seraient devenues disponibles pour l'exposition de petits tableaux d'une valeur secondaire. Le parti que l'on adopta, de reléguer en province *même des œuvres choisies par la première commission* — comme le Carpaccio signé qui se morfond aujourd'hui à Caen, ou l'*Histoire de Thésée et d'Ariane* qui est à Marseille — fut un véritable crime contre les intérêts du Louvre et ceux de l'art. Que signifient un ou deux primitifs italiens déportés à Melun, à Nevers, à Bourges, à Bagnols sur Cèze, dans tant d'autres endroits où personne ne se doute même de leur existence, où leur isolement les prive de tout intérêt, alors que, disposés en séries, ils seraient, à défaut d'être attrayants, du moins instructifs? Il faut le dire bien haut : la dispersion des tableaux Campana a été une sottise, une vengeance mesquine, d'autant plus révoltante que, dans leur hâte et leur négligence, les gens qui ont présidé à cette œuvre néfaste ne se sont même pas donné la peine de publier des états de répartition avec renvois au catalogue italien de 1858. Plus d'une fois, au cours de ces dernières années, on a annoncé la « découverte », dans un musée de province, d'une peinture italienne signée ou datée qui, vérification faite, s'est retrouvée dans les *Cataloghi Campana*. En ce qui me concerne, j'ai eu souvent à répondre à des demandes de connaisseurs qui voulaient savoir ce qu'était devenu tel tableau autrefois chez Campana ; j'ai toujours eu honte d'avouer qu'il n'existe aucun registre auquel on puisse se reporter pour obtenir un pareil renseignement.

Clément de Ris, heureusement, a publié les noms des villes auxquelles furent distribués des tableaux Campana en 1863[1],

1. Clément de Ris, *Les Musées de province*, p. 8.

avec le nombre (mais sans l'indication précise) des toiles comprises dans chaque envoi. Voici cette liste :

Alençon, 3; Amiens, 7; Angers, 5; Autun, 3; Bagnères, 4; Bayeux 3; Bar-le-Duc, 4; Bernay, 3; Besançon, 6; Béziers, 3; Blois, 5; Bordeaux, 7; Boulogne, 5; Bourges, 6; Caen, 6; Chambéry, 5; Chartres, 5: Cherbourg, 3; Colmar, 3; Compiègne, 3; Dieppe, 3; Digne, 7; Dinan, 3; Dole, 3; Évreux, 3; Grenoble, 6; Le Hâvre, 5; Laval, 4; Le Mans, 5; Le Puy, 5; Lille, 8; Lyon, 7; Meaux, 2; Marseille, 6; Melun, 5; Metz, 5; Montargis, 3; Montauban, 3; Montbéliard, 3; Montpellier, 6; Moulins, 5; Nancy, 6; Nantes, 6; Nevers, 5; Nice, 5; Niort, 4; Orléans, 6; Périgueux, 6; Perpignan, 4; Poitiers, 5; Reims, 5; Rennes, 6; Riom, 3; Rouen, 8; Saint-Pol, 5; Saint-Lô, 3; Saint-Quentin, 3; Soissons, 4; Strasbourg, 5; Tarbes, 3; Toulon, 3; Toulouse, 6; Tours, 5: Troyes, 5; Valenciennes, 3.

Soixante-sept villes reçurent ainsi trois cent dix-huit tableaux, qui n'étaient pas des meilleurs.

Il existe au Louvre un registre in-folio intitulé : *Musées Impériaux. Règne de Napoléon III. Peinture. Acquisitions et dons.* Du n° 350 au n° 664 sont inventoriés, très rapidement, les tableaux de la collection Campana ; en marge, une main plus récente a indiqué, *pour un certain nombre d'entre eux*, les villes de province où ils ont été envoyés. Avant le n° 350, on lit la note marginale que voici : « 141 tableaux de cette collection ont été remis à la Direction des Beaux-Arts pour les musées de province, en juillet 1872 ». Il faudrait donc que l'état de répartition existât à la Direction des Beaux-Arts ; mais je l'y ai vainement réclamé.

Un autre registre, conservé au Louvre, contient une liste de 316 tableaux livrés par Reiset à Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, conformément aux ordres du ministre de l'Instruction Publique, le 8 juillet 1872. Sur ces 316 tableaux, 141 appartenaient au fond Campana ; ce sont ceux dont il vient d'être question.

Ainsi Charles Blanc et Reiset, qui n'avait pas oublié sa rebuffade de 1862, se mirent d'accord pour faire une large trouée dans la collection Campana, sans consulter ni une Académie, ni une commission compétente. Le gouvernement de Napoléon III s'était fait plus de scrupules que la République de 1872 !

Mais ce n'est pas tout. Il y a des traces, au Louvre, d'une troisième distribution de tableaux Campana, faite en 1874, Chennevières étant directeur des Beaux-Arts. S'il existe un registre des œuvres prélevées et de la distribution qui en fut faite, je dois dire que, malgré des demandes répétées, je n'ai pas réussi à le découvrir.

On n'est pas mieux informé de ce qui concerne les distributions des antiques (marbres, vases peints, urnes étrusques, etc.). Toutefois, comme la première répartition a été faite par les soins de M. Froehner, sous la direction de Longpérier, il existe un moyen presque certain de découvrir ces objets dans les Musées où ils sont allés s'échouer : ce sont les étiquettes dont ils sont pourvus. En effet, avec les envois, les préfets communiquaient aux municipalités intéressées une sorte de bordereau rédigé par M. Froehner, où les vases étaient désignés d'après la terminologie savante, *olpé*, *lécythe*, *bombylios*, *oxybaphon*, etc. Ces noms ont été conservés avec d'autant plus de soin qu'ils paraissaient plus mystérieux. Alors même que l'étiquette Campana a disparu — elles étaient, en général, bien collées — on peut reconnaître les *disjecta membra* de ce Musée à la rédaction de leurs étiquettes françaises.

M. Froehner, m'a-t-on dit, se souvient d'avoir rédigé des notices sommaires sur les objets expédiés aux 49 Musées suivants : Agen, Aix, Alger, Amiens, Angers, Annecy, Arles, Avignon, Besançon, Béziers, Bordeaux, Boulogne, Bourges, Brive, Calais, Colmar, Compiègne, Dijon, Douai, Dunkerque, Épinal, Grenoble, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Narbonne, Nîmes, Orléans, Périgueux, Philippeville, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saintes, Sens, Soissons, Strasbourg, Toulouse, Tourcoing, Tournus, Tours, Troyes, Vienne. Il ne faut pas espérer de pouvoir contrôler ces indications à l'aide de l'*Annuaire des Musées scientifiques et archéologiques des départements*, publié par le Ministère de l'Instruction publique en 1896 (2e éd., 1900) ; car l'indication *Campana*, à la suite de celle d'objets gréco-romains et étrusques, ne s'y ren-

contre qu'accidentellement. Ainsi, il n'y a aucune mention de ce genre pour Bourges, alors qu'elle se trouve dans la notice du musée d'Arles, etc. Il y a plus de profit à tirer des catalogues sommaires publiés dans les guides de Baedeker et de Joanne. Quant aux catalogues locaux, à peu d'exceptions près, leur moindre inconvénient est d'être à peu près introuvables.

Je sais d'ailleurs que la répartition d'antiques dirigée par M. Froehner ne fut pas la seule et qu'il y en eut d'autres, dont je ne puis préciser ni le nombre ni l'importance, sous la troisième République. Ainsi Mme Garidel Alègre, directrice du musée de Bagnols sur Cèze (Gard), veut bien m'écrire que des antiquités, provenant des collections Campana, lui sont parvenues en février 1875. « La concession nous fut annoncée par la filière administrative ; je ne possède à ce sujet qu'une simple lettre signée du sous-préfet d'Uzès et l'énonciation banale, établie par un secrétaire quelconque, des pièces céramiques qui nous étaient destinées ». Dans la copie de cette liste, que Mme Alègre a bien voulu m'envoyer, je trouve les désignations techniques, *œnochoés*, *amphorisques*, *olpés*, *célébé*, etc. ; il est donc probable qu'il s'agit d'un envoi préparé au Louvre, mais qui n'a été fait que beaucoup plus tard. Le musée de Bagnols n'est pas de ceux auxquels M. Froehner se rappelle avoir fait expédier des objets antiques.

La répartition la plus récente d'objets céramiques provenant de la collection Campana a été faite, avec tous les soins nécessaires, par M. E. Pottier. Ces objets ont été envoyés en dépôt dans les diverses Facultés des Lettres, à titre de documents d'étude, et dans quelques musées qui en avaient fait la demande, Péronne, Quimper, Agen, Lille, Troyes, Périgueux, Rennes, Toulouse, Laval. M. Pottier en a dressé et conservé la liste. « J'ai surtout utilisé, m'écrit-il, les caisses de fragments Campana, en y adjoignant des exemplaires de vases, en général non décorés, pris sur l'ancien fonds, au point de vue des formes. J'ai envoyé aussi des terres cuites, des plaques Campana, etc. Aucun vase offrant un intérêt réel pour le Louvre n'a été distrait par ces envois, qui ont eu lieu de 1893 à 1895. »

XXVI

Il semble, d'après ce qui précède, que la Direction des Beaux-Arts aurait aujourd'hui le devoir de réparer, dans la mesure de ses forces, les fautes et les négligences du passé. Pour cela, il faudrait tout d'abord faire dresser un catalogue, accompagné de petites photographies, de toutes les collections provinciales de peintures, noyau d'une série de volumes exactement, quoique modestement illustrés, qui permettraient aux travailleurs de se faire une idée des grandes richesses éparses dans ces collections. On pourait aussi — et ce serait fort intéressant — songer à organiser à Paris, pour quelques mois, une exposition rétrospective des tableaux du Musée Campana. Il serait bon que la génération actuelle fût ainsi mise à même d'étudier et de juger un ensemble que les disputes de la génération précédente, plus que des convictions ou des convenances scientifiques, ont soustrait pour toujours à son examen. Qui peut dire aujourd'hui avec assurance que Delacroix et Ingres eurent raison, ou que Nieuwerkerke et Reiset furent bien inspirés ! L'exposition ne mettrait pas tout le monde d'accord, mais elle réunirait — moins les tableaux détruits en 1870 à Strasbourg — les pièces du procès et faciliterait des études comparatives dont, moins que jamais, la science ne peut se passer. Ce serait aussi une occasion unique de faire photographier tous ces tableaux et d'en conserver ainsi un souvenir authentique avant de les renvoyer dans leurs lieux d'exil.

(*A suivre.*)

Salomon Reinach.

OSSERVAZIONI

SU

ALCUNI TIPI STATUARI DI ATENA FIDIACI

Occasione alle seguenti osservazioni fu data da una nota nella recentissima e diligente pubblicazione delle scolture, già esistenti nel cortile del palazzo Giustiniani in Roma, del prof. Rizzo[1]. A proposito della grande testa di Atena, che sarebbe il pezzo migliore tra questi avanzi scultorii, in una nota, il chiaro A. dichiara di seguire del tutto le conclusioni a cui in un recente articolo è giunto l'Hermann[2] nello studio del noto torso Medici (Brunn-Bruckmann n. 171); di negare cioè che questo torso sia una copia della statua bronzea colossale dell' acropoli di Atene. Inoltre a questa celebre opera fidiaca il Rizzo dà ancora l'epiteto di πρόμαχος.

Ora prima di tutto farei notare che tale epiteto già da parecchi anni, dal Michaelis[3], era stato giudicato non doversi dare alla Atena colossale, e questo per la testimonianza delle monete che tale statua indubbiamente rappresentano, avvalorata dal fatto che solo in uno scolio di Demostene detto epiteto è attribuito all' opera di Fidia. Ma oltre a ció sarei propenso a dis-

1. La prima parte di tale pubblicazione è nel *Bull. arch. com.*, 1904, f. I e II, p. 3-66; la nota a cui accenno è a p. 25 e 26, n. 3 a proposito della testa di Atena edita a t. I e II.

2. *Oesterr. Jahresh.*, 1899, p. 155-173, t. II e III.

3. *Athen. Mitth.*, v. II, p. 92, si v. pure il Gurlitt (*Die gr. eherne Ath. d. Ph.*, in *Analecta Graeciensia*, 1893, p. 116) che allo scolio di Demostene aggiunge un epigramma di un Aproniano (*C. I. A.*, III, 1, n. 638), nel quale epigramma vedo invece un accenno alla vera πρόμαχος. Per le monete si v. quelle edite in Imhoof-Blumer e Gardner, *A num. commentary on Pausanias*, t. ZX, n. III-VII.

tinguere due statue di Atena fidiache già esistenti sull' acropoli ateniese; una sarebbe la μεγάλη χαλκῆ, la cui copia riconoscerei, tornando alla vecchia opinione del Lange[1], nel torso Medici, l'altra sarebbe una vera πρόμαχος la cui testa ci sarebbe rappresentata, in copia non esatta, nel capo Jacobsen (Arndt, *Glypt. Ny-Carlsberg*, t. 41/42).

*
* *

È noto di quante controversie fu oggetto il torso Medici[2], nè io certamente sarei così illuso da credere di porre col presente articolo un fine ad esse. Certo è tuttavia che esso torso ci si mostra come copia di un' opera eseguita nello stile di Fidia, e basterebbe a provarlo lo studio di esso torso fatto nei suoi *Meisterwerke* dal Furtwaengler. Varie ragioni allegò nel citato articolo l'Hermann per negare che l'originale del torso e delle altre due repliche di Siviglia fosse il celebre colosso e per attribuire esso originale all' arte di Agoracrito. Appunto a confronto coi frammenti di Ramnunte (*Jahrb. d. Inst.* 1894, t. I-VII) e con le tre statue, ⟨ Cerere ⟩ della Rotonda al Vaticano, Apollo Barberini a Monaco, Atena dell' atrio del Campidoglio (pb. tutte tre a p. 87, fig. 35-37 dei *Masterpieces* del Furt.), che sarebbero la testimonianza di ciò che doveva essere l'arte di questo scolaro di Fidia[3], fu posto dall' Hermann il tipo torso-Medici.

1. *Arch. Ztg.*, 1881, p. 197 seg.

2. Il Lange vi vide una copia della μεγάλη χαλκῆ; il Puchstein (*Jahrb. d. Inst.*, 1890, p. 90) negò che esso torso fosse fidiaco. Il Furtwaengler (*Meisterwerke*, p. 46 e seg.) oppugnò il Puchstein ed impose al torso il capo Jacobsen. La combinazione del torso con la testa fu riconosciuta falsa dallo Jacobsen, dal Treu, dall' Arndt (p. 68-70 del testo della *Glypt. Ny-Carlsberg*) e fu rifiutata dallo stesso Furtwaengler, che emise (*Der Torso Medici und der Parthenon*, in « Intermezzi »), l'ardita ipotesi, già espressa dal Boetticher, che il torso avesse appartenuto al frontone est del Partenone. L'ipotesi del dotto tedesco, combattuta da parecchi e da lui difesa (*Sitzber. d. bay. Ak.*, 1898, p. 367-380), ritengo che debba essere abbandonata del tutto in seguito al citato articolo dell' Hermann.

3. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 88, si v. anche Amelung (testo al n. 1169 dell' *Einz. Verk.*) che toglie la Demetra della Rotonda; il Flasch invece riconnette con Scopa l'Apollo Barberini (testo dell' *E. V.* n. 836/7). Seguirei poi il Pallat (*Jahrb. d. Inst.*, 1894, p. 20) nel riferire il rilievo napoletano di Orfeo allo

Che queste tre opere ed i frammenti di Ramnunte siano condotti nello stile fidiaco e che però il loro presunto autore, Agoracrito, si debba pensare come immediato successore e continuatore dello stile del maestro, credo che sia cosa non soggetta a dubbi, e di conseguenza pertanto il torso Medici sarebbe sempre di stile fidiaco.

Quella pomposità, che forma il carattere precipuo delle credute creazioni plastiche di Agoracrito, si riscontra pure nel torso Medici che, per dirla con l'Hermann, è *stolz und imponierend.* Il drappeggio nella parte inferiore del torso è a pieghe larghe con canali da cui sorgono altre pieghe alte e strette; nell' Apollo di Monaco è una larga piega mediana ed ai lati simmetricamente sono pieghe concave con profondi canali, che, pure profondi, si riscontrano nella ⟨ Cerere ⟩ vaticana e nei fr. t. I, 3 *a* e t. IV, 5 *b* di Ramnunte. Se non mi sbaglio, nelle opere forse di Agoracrito è l'aspetto del vestito solennemente drappeggiato spinto ad una pomposità ancor maggiore che nel torso Medici, una accentuazione della grandiosità fidiaca, una ricerca dell' effetto che ben si addirebbero al continuatore fedele della maniera del maestro.

Di più, costantemente, nella Demetra, nella Atena capitolina, nel framm. di Ramnunte t. I, 1 *a*, il petto femminile è assai tondeggiante ed attorno alle poppe rotonde il chitone si adatta a piegoline. Questo non si osserva nel torso Medici ove nel petto le pieghe del vestito cadono regolarmente e semplicemente senza lasciare apparire quasi nulla di tondeggiante delle forme del corpo. Il torso Medici pertanto per me sarebbe l'esempio di una fase d'arte di non molto anteriore a quella delle altre opere testè enunciate; e, mentre seguo il Furtwaengler e l'Hermann nel riferire queste ultime ad Agoracrito, sarei propenso ad attribuire l'originale di detto torso al maestro stesso, a Fidia.

È vero che l'opera artistica di Agoracrito è stata recentemente

stesso indirizzo artistico, in base appunto alla figura di Euridice, allontanandomi dal Furtwaengler (*Meisterwerke*, p. 120), che si decide per Alcamene, e dal Klein (*Praxiteles*, p. 95), che avvicina il rilievo alla Irene di Cefisodoto.

aumentata dallo stesso Furtwaengler, e precisamente di opere da porsi nella prima gioventù di questo scultore e che perciò potrebbero rappresentare la stessa fase artistica a cui apparterrebbe il torso Medici[1]. Ma sono d'avviso che riguardo a questo le opinioni del Furtwaengler non posino su solida base. Prima di tutto questo dotto, sebbene nei testi stessi vi sia incertezza riguardo all' autore di una Cibele che, secondo Plinio sarebbe appunto Agoracrito, secondo Pausania ed Arriano sarebbe invece Fidia, attribuisce senz' altro al primo scultore quest' opera. Ma ammettendo anche, e ciò è probabile, che sotto il nome del maestro siano andate nella tradizione opere degli scolari, non combina in certi particolari, pur di non lieve importanza, la statua Pamphili (ed. in *Ueber Statuenkop.*, t. X), che senza dubbio risale ad originale della cerchia fidiaca e che peró il Furtwaengler sostiene essere la copia della Cibele di Agoracrito, con la descrizione di questa opera data da Arriano (*Peripl. Pont. Eux.*, 9).

Incerta in ogni modo sarebbe adunque l'attribuzione della Cibele Pamphili ad Agoracrito, ma, anche se certa fosse, credo che essa non infirmerebbe la ipotesi che il torso Medici si debba riferire piuttosto a Fidia che al suo scolaro, perchè la statua Pamphili, il cui drappeggio è semplice e grandioso come nel torso Medici, ci si presenta, e ció nota il Furtwaengler, come opera fidiaca contemporanea alle metope del Partenone ed è ad ogni modo anteriore alle opere accanto alle quali l'Hermann pone il torso Medici.

Se non che dalla sua attribuzione il Furtwaengler trae deduzioni che io ritengo giusto non seguire. Egli istituisce un confronto, pel modo in cui è trattato il panneggiamento, tra la Cibele Pamphili e l'Atena Albani dal cappuccio (Brunn-Bruckmann n. 226) concludendo somiglianze tra queste due opere e differenze dalla Atena tipo Farnese-Hope, che ascriverei solo ad arcaismo lievemente maggiore nelle due prime opere che

1. *Abh. d. bayr. Ak.* v. XX. *Ueber Statuenkop. Zu Agorakritos*, p. 577-580.

non in questo ultimo tipo di Atena. Per conciliare poi le differenze innegabili ed importanti di teste[1] con le somiglianze generiche del drappeggio, il dotto tedesco costruisce il seguente edifizio : Agoracrito, autore di ambedue le opere (la statua Albani sarebbe l'Atena Itonia), prima che scolaro pedissequo di Fidia, sarebbe stato scolaro di Calamide, e non solo si dovrebbe ritenere leggenda ciò che dice Plinio (*H. N.*, XXXVI, 17) che Agoracrito fu a Fidia *aetate gratus*, ma Fidia stesso avrebbe dovuto in certo qual modo essere allievo al suo obbediente scolaro perchè da lui avrebbe preso il motivo della Itonia e, applicatolo alla Atena tipo Farnese-Hope, lo avrebbe portato ad un supremo grado di bellezza.

Ma in quanto alla notizia di Plinio, al quale ora il Furtwaengler non presta più fede dopo essere stato sua base sicura per la ricerca della paternità della Cibele Pamphili, essa notizia si collega con un' altra di Pausania (IX, 34, 1..... Ἀγοραχρίτου μαθητοῦ δὲ καὶ ἐρωμένου Φειδίου) e queste due notizie ne formano una sola che dimostra chiaramente che Agoracrito fu allievo diretto e fedele di Fidia, primo ed unico suo maestro, sotto la cui guida cominciò a lavorare in quello stile fidiaco i cui caratteri mantenne intatti del tutto durante tutta la sua carriera.

Se non m' inganno, si debbono scartare l'attribuzione della Atena Albani ad Agoracrito e l'influsso di questi su Fidia e si deve ritenere dubbiosa l'attribuzione della Cibele Pamphili e di altre opere aggiunte dal Furtwaengler (cariatide tipo-Mantova-Pietroburgo, erma capitolina *E. V.*, n. 422/3) allo stesso artista.

Ritornando al tipo di Atena rappresentatoci dal torso Medici, l'Hermann riconosce che confronto esatto per la testa non si può fare, perchè, se troppo scarsi sono i fr. della Nemesi, troppo poco artistica è la testa conservataci molto malamente da una delle copie di Siviglia; se non che l'Hermann stesso ammette che essa testa si avvicina a quella della παρθένος (pel confronto

1. *Masterpieces*, p. 78 seg.; ove la testa Albani è posta in relazione con altre teste di scuola non fidiaca attribuibili pel Furtwaengler alla scuola di Calamide.

userei il capo Ny-Carlsberg, *Oesterr. Jahresh.* 1901, t. IV[1]) per la parte del viso largamente sviluppata ed il grosso mento rotondo.

Nel tipo torso Medici avremmo dunque una Atena dell' arte fidiaca, probabilmente colossale, con la testa dritta sulle spalle ed il viso leggermente inclinato verso la spalla destra. Che questa Atena fosse nota nell' antichità è dimostrato non solo dalle tre grandi copie di Parigi e di Siviglia, ma anche da una piccola riduzione forse da Delo (*E. V.*, n° 706) e da un ricordo di questo tipo della dea (bronzetto di Boston[2]). Ed in favore di questa notorietà del tipo torso Medici ritengo che parlino anche il luogo ove questo bronzetto fu ritrovato, Ettringen, e forse lo scopo cui esso era destinato. Sarei pertanto propenso nel vedere in queste scolture il documento monumentale di ciò che doveva essere la grandiosa Pallade in bronzo dell' acropoli, ritornando alla opinione del Lange ripresa recentemente dal Reinach ed oppugnando le obbiezioni a tale opinione espresse dall' Hermann.

Prima di tutto quest' ultimo dotto asserisce che l'originale del torso Medici doveva essere in marmo. Senza ricorrere ad un noto assioma del Reinach riguardo alle riproduzioni delle statue antiche[3], mi pare che ragione bastante per l' asserzione dell' Hermann non costituiscano, per dirla con sue parole, *die dicht gereihten Steilfalten ueber dem Standbein mit ihren starken Unterhoehlungen*, che anzi presuppongono un originale in bronzo più che uno in marmo.

Difficoltà ritengo che non ci dia il fatto che abbiamo tre repliche di quasi eguale altezza che sarebbe assai inferiore a quella presunta della Pallade colossale, perchè, per la grandezza stessa

1. Dal Pollak, ivi, p. 146 seg. è giudicato come la migliore tra le riproduzioni della testa della παρθένος.

2. Pb. nell' *Jahrb. d. Alt. fr. im Rheinland*, v. LXXIII, t. I e II; Heydemann, ivi, ap. 525, nota le analogie col tipo torso Medici; si v. pure Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, p. 467.

3. *Revue arch.*, 1900, t. XXXVII, p. 387... *seuls les bronzes célèbres ont été moulés à l'exclusion des marbres, qui ont été copiés.*

di questa statua, si deve supporre che le sue copie non erano se non riduzioni, ed è probabile che queste tre copie a noi giunte possano essere derivate da una di queste riduzioni comune, la quale poteva esistere tanto ad Atene che a Roma.

Di più l'Hermann, seguendo lo Schreiber[1], non ritiene sicuro che la immagine di Atena su due monete ateniesi (Imhoof-Blumer e Gardner, *op. cit.*, t. Z, n° I, II) possa essere quella del colosso dell' acropoli, e, se anche ciò fosse, ad ogni modo, mentre nelle monete Atena avrebbe l'elmo corinzio, nella statua tipo torso Medici l'elmo sarebbe l'attico. Il dubbio dell' Hermann credo che non abbia molta ragione di essere, perchè le due monete ci mostrano una statua di Atena che, appunto perchè rappresentata, doveva godere di grande notorietà in Atena e che però molto probabilmente si può identificare col colosso bronzeo, vista la grande analogia che essa ha con le riproduzioni, troppo piccole purtroppo, di questa statua tra gli edifizii dell' acropoli su altre monete (Imhoof-Blumer e Gardner, t. Zu, n° III-VII). Riguardo alla questione dell' elmo è incerto, almeno dalle riproduzioni, il riconoscere quale elmo, invece dell' odierno barocco, fosse prima in una delle statue spagnuole edite dall' Hermann; certo è invece che dall' elmo sfuggivano sulla nuca lunghe treccie di capelli e ciò allora concorderebbe con le monete. Ma ammetto che l'originale avesse l'elmo attico, e questo è probabile trattandosi di una creazione fidiaca; ma ciò non costituirebbe, a mio avviso, una grave difficoltà, perchè nel piccolissimo tondo di una moneta il coniatore poteva concedersi qualche licenza e peccare così d' inesattezza. Per esempio, lo stesso elmo che è nelle due monete già citate si riscontra su altra moneta ateniese (Imhoof-Blumer e Gardner, t. Y, n° XVIII) posto sul capo di una Atena riproducente il tipo della παρθένος. Altre varietà nelle stessa statua sono nella Atena colossale delle monete con l'acropoli. Ed invero i coniatori in questi casi ed in altri si sono accontentati di dare un rapido cenno, una idea sommaria, senza

1. *Abh. der saechs. Gesellschaft der Wiss.*, v. VIII, p. 634.

la ricerca di esattezza, d'immagini celebri di questa o di quella divinità. Invece, e ciò non si può negare, v' è una grande parentela di concezione tra la Atena delle monete e quella del torso Medici; se in qualche particolare v' è divergenza[1], non per questi particolari diversi credo che si debba ammettere che relazione non vi sia per quel che riguarda l'aspetto generale, perchè esattezza scrupolosa è naturale che non si possa pretendere da queste piccole riproduzioni monetarie.

*
* *

È noto che in uno scritto ancora recente[2] il Furtwaengler distingueva due statue di Atena, l'una, la colossale in bronzo di Fidia, l'altra, vera πρόμαχος, di un Prassitele, e che copia della testa di quest' ultima statua egli riconosceva nella già citata testa Jacobsen.

Quest' ultima testa, che dapprima dal Furtwaengler era stata imposta al torso Medici, è di pretto carattere fidiaco, e ciò fu osservato dall' Arndt[3] il quale specialmente la pose in confronto con la testa di Atena in Brescia[4], notando che al copista si debbono il trattamento dei capelli lontano da quello dell'arte del v° sec. e la piccolezza quasi deforme della bocca. La testa Jacobsen ha una espressione appassionata, violenta, aggressiva; è una Atena combattente, veramente πρόμαχος; il tipo a cui essa

1. Per es. la testa è piegata quasi del tutto alla propria destra. Ciò non costituisse una differenza fondamentale, ma, come osserva l'Arndt (*Glypt. Ny-Carlsberg*, p. 69), è una variazione voluta dal coniatore che in tal modo evitò la grave difficoltà di rappresentare il volto quasi di fronte.

2. *Intermezzi*, p. 32.

3. Testo alla *Glypt. Ny-Carlsberg*, p. 68-70.

4. Furtwaengler, *Meisterwerke*, fig. 23. *E. V.* n. 194 (Arndt); Reinach, *Têtes antiques*, t. 93/94. Il Mahler (*Oesterr. Jahresh.*, 1900, p. 144) contrariamente alla opinione del Furtwaengler, seguita dall' Arndt, dal Reinach e dall' Amelung (testo all' *E. V.* n. 307), avvicina questa testa a quella dell' Auriga di Delfi (*op. cit.*, fig. 47 e 48) deducendone la attribuzione di ambedue a Pitagora di Reggio. Tale confronto non mi pare giusto e, oltre che la testa bresciana è più sviluppata di quella di Delfi, in quest' ultima si ha un carattere diverso che appalesa un altro artista. Trovo poi più giusto ascrivere col Reinach la testa di Brescia alla gioventù di Fidia, e non seguirei però il Furtwaengler nel ritenere essa testa più recente di quella del tipo Farnese-Hope.

testa apparteneva doveva rappresentare la dea, una virago, in atto d'incedere impetuosa verso destra, mentre rivolge verso la spalla destra, con violento moto del collo, il proprio capo[1]. Forse l'originale della statua esisteva in Atene e forse doveva godere di grande celebrità, perchè io sono propenso, al contrario dell' Arndt, a riconoscere questo tipo della dea rappresentato sopra alcune monete ateniesi (si v. Imhoof-Blumer e Gardner, t. Z, n. 8-10 e 13)[2]. L'impetuoso movimento della dea, accompagnato dal volgersi della testa, bene si accorda con ciò che dalla espressione del viso e dalla torsione del collo nel capo Jacobsen possiamo figurarci dovesse essere la statua intiera purtroppo perduta.

Questo forte movimento verso una parte, applicato alla figura di Atena, vediamo riprodotto, ma nel senso opposto, presso un' altra statua di arte fidiaca, presso l'Atena del frontone occidentale del Partenone della quale purtroppo solo la parte superiore del torso è giunta fino a noi (Michaelis, *Der Parthenon, Atlas*, t. VIII, 4). Tuttavia da questo frammento e specialmente dal disegno creduto del Carrey (Murray, *The sculptures of the Parthenon*, t. III) si può comprendere il motivo e ricostruire questa splendida figura animata da quella stessa vita agitata che ci fa ammirare tra i resti del frontone orientale la figura della cosidetta Iride. Con questa Atena del frontone si accorda assai pel motivo la statua della stessa dea nella grande sala del museo Capitolino[3]; in questa statua la egida cade dal collo simmetricamente sul petto, nella statua del frontone invece la egida è posta a tracolla. Tale positura di questo attributo è un particolare assai fine. Nel contrasto che la dea ha con Posidone per la supremazia dell' Attica

1. Il Furtwaengler nei suoi « Intermezzi » citò una statuetta di Epidauro (Ἐφη. ἀρχ. 1886, t. 12 a sin.) come dello stesso tipo a cui doveva appartenere la testa Jacobsen. L'Arndt, con ragione, osserva che per lo scarsissimo valore artistico della statuetta, questa deve essere citata solo per l'analogia del motivo.

2. Tipo diverso, come nota l'Arndt, è dato dalla moneta in Imhoof-Blumer e Gardner, t. AA, n. 10.

3. Helbig, *Fuehrer*[2] v. I n. 513; il rilievo votivo su cui Helbig riconosce la stessa figura di Atena è ivi rappresentato nella fig. 25.

la egida è lasciata non come arma, ma come semplice attributo sopra il chitone a guisa di fascia, perchè ciò che Atena sostiene con Posidone non è una lotta in cui i due avversari si debbono considerare come nemici, ma una gara che non esclude le relazioni di amicizia tra i due concorrenti.

Ritornando al capo Jacobsen, credo adunque che esso appartenga ad una Atena πρόμαχος, che questa poi, come vuole il Furtwaengler, si debba identificare con una da attribuirsi ad un Prassitele il vecchio, ritengo essere una mera supposizione priva di base. Le due notizie letterarie su cui si poggia la ipotesi del Furtwaengler sono, come è noto, uno scolio a Demostene (= n° 642 delle *Schriftquellen* dell' Overbeck) ed un secondo scolio ad Aristide (= n° 640 nell' opera di Overbeck). Che queste due notizie provengano da una unica fonte mi pare manifesto per la espressione con cui esse cominciano : τρία γὰρ ἀγάλματα ἦν ἐν τῇ ἀκροπόλει τῆς Ἀθηνᾶς ἐν διαφόροις τόποις (scolio a Demostene), ἦσαν δὲ τῆς Ἀθηνᾶς ἐν ἀκροπόλει τρία ἀγάλματα (scolio ad Aristide). Pure manifesto mi sembra, da ciò che segue, l'accenno alle medesime immagini della dea : la πολιάς, la παρθένος e la colossale in bronzo[1]. Ma nello scolio a Demostene a quest' ultima è dato l'epiteto di πρόμαχος[2], mentre invece, come or ora si è visto, essa statua non era veramente πρόμαχος, onde mi pare che lo scoliaste abbia preso abbaglio tra due statue di cui una sarebbe il colosso, l'altra una πρόμαχος che si può pensare essere stata quella del tipo delle monete (Imhoof-Blumer e Gardner, t. Z, n° 8-10 e 13) e della testa Jacobsen. D'altra parte nello scolio ad Aristide à attribuita l'ultima statua in esso menzionata, che è senza dubbio la colossale (τὸ μὲν ἓν χαλκοῦν, ὃ μετὰ τὰ Περσικὰ Ἀθηναῖοι ἔστησαν), a Prassitele. Ora, a mio avviso, per l'abbaglio dello scoliaste di

1. E chiaro che qui sono nominate le immagini della dea Atena dell' acropoli ateniese più celebri per varie ragioni : la πολιάς per la sua vetustà, la παρθένος pel suo valore intrinseco ed artistico inarrivabile, la colossale appunto per la sua grandezza.

2. L'espressione A. πρόμ. è in Zosimo (v, 6, 2) ed in Alcifrone (Epist. III, 51, 4) senza che vi sia, dice l'Overbek, *eine directe Beziehung auf die grosse eherne Athena des Pheidias.*

Demostene, non si può conciliare la πρόμαχος da questi menzionata con la statua attribuita dall' altro scoliaste a Prassitele, e però l'attribuzione di una Atena πρόμαχος ad un Prassitele dovrebbe cadere in base alle stesse notizie letterarie. E pertanto, secondo questi testi, il Furtwaengler in ogni caso avrebbe dovuto attribuire a Prassitele il vecchio non già la πρόμαχος, e di conseguenza l'originale del capo Jacobsen, ma la μεγάλη χαλκῆ.

Ma prescindendo da questo, nè mi soddisfano le ragioni per cui dovremmo attribuire varie scolture a questo Prassitele[1], la cui esistenza dal Perdrizet fu posta giustamente di recente in dubbio[2], nè mi pare che esista quella concordanza stilistica tra un Dioscuro di Monte Cavallo, riferibile pel Furtwaengler all' ipotetico Prassitele, e la testa Jacobsen, concordanza che a mio credere si riduce solo a somiglianza di espressione, di movimento che agita ambedue le figure.

Il tardo scoliaste di Aristide è incorso forse in errore come lo scoliaste di Demostene; come quest' ultimo ha confuso una statua con un' altra, quello ha confuso un artista con un altro, e, mentre il colosso dell' acropoli è detto da altri scrittori come d'arte fidiaca, così egli ha ascritto esso colosso allo scultore che insieme con Fidia aveva il vanto di essere il più famoso nell' arte greca presso la tarda posterità romana, a Prassitele. Secondo verosimiglianza adunque un' Atena πρόμαχος di arte fidiaca esisteva sull' acropoli di Atene e forse di questa πρόμαχος abbiamo ricordi nelle monete attiche, una copia nel suggestivo capo Jasobsen.

*
* *

Che questo capo Jacobsen sia d'arte fidiaca mi pare chiaro qualora lo si ponga a confronto con teste di puro carattere fidiaco. Per questo confronto mi servirei pertanto del capo della Atena Farnese che, contrariamente all' opinione dei più, meglio che l'Atena Hope[3] darebbe per me un' idea dell' arte di Fidia.

1. *Masterpieces*, p. 95 e seg.
2. *Revue des Etudes grecques*, 1898, p. 88-95.
3. Par la testa dell' A. Farnese si v. le riproduzioni in *E. V.*, 514/5, per l'A. Hope quella in *Monuments Piot*, v. III, t. III.

Prima di tutto il confronto tra le due statue Farnese ed Hope m'induce a ritenerle ambedue derivate dallo stesso originale [1]. Le differenze invero tra queste due statue sussistono per le teste; del resto, non solo nella posizione del corpo, ma anche nelle pieghe del vestito, l'una statua si può chiamare esatta copia dell' altra. Ciò dovrebbe maggiormente colpire quando si pensi che nelle copie di uno stesso originale si possono notare differenze non piccole dovute o alla diversa abilità dei copisti o ad altre ragioni.

Per le teste esatto è il confronto del Furtwaengler, ma non plausibile mi sembra la deduzione che egli ne trasse, che cioè in Alcamene, autore della statua Farnese, dovessimo vedere un esatto copiatore della statua Hope, dell' opera del maestro, e che le proprie particolarità di stile egli lasciasse intravvedere solo nei tratti del viso della dea. Le differenze, del resto non di grande entità, tra le teste Farnese ed Hope le attribuisco all' opera dei copisti, ed esempio di ben altre differenze che si possono scorgere in repliche di uno stesso originale credo di potere allegare in quattro note erme di Atena [2], derivate verosimil-

1. È noto che il Furtwaengler dapprima aveva distinto in questo unico tipo due diversi : quello Hope da attribuirsi a Fidia, quello Farnese da riferirsi ad Alcamene (*Meisterwerke*, p. 103 e seg. = *Masterpieces*, p. 73 e seg.). Il Furt. di poi ha ritirato questa duplice distinzione ammettendo un tipo unico fidiaco (in *Ueber Statuencop.*, p. 531 n. 1 e p. 579). Ciò è pure ammesso dal Reinach (*Têtes antiques*, p. 79), mentre lo Joubin (*Mon. Piot*, v. III, p. 27-30) crede in una dipendenza del tipo Farnese da quello Hope.

2. Parlo delle quattro erme di cui la più nota è quella di Ercolano ora a Napoli (*Jahrb. d. Inst.*, 1893, t. III), su cui, per la determinazione dell' indirizzo artistico del loro prototipo, è tuttora questione (si v. specialmente : Wolters, *Jahrb. d. Inst.*, t. 1893, p. 173-180 che attr. a Cefisodoto; Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 60, che attr. a Fidia; Reinach, *Têtes antiq.*, p. 76 di nuovo a Cefisodoto. Col Klein (*Praxiteles*, p. 101) escluderei l'attribuzione a Cefisodoto. D'altra parte poi non porrei questa Atena in un tempo anteriore a quello della παρθένος, come vuole il Furtwaengler, ma, pel confronto con altre teste fidiache, la crederei posteriore all Atena Farnese, che credo alla sua volta posteriore alla παρθένος, e negherei il riferimento di esso tipo a Fidia ed alla sua scuola diretta di Agoracrito. Che le quattro erme giunte fino a noi debbano provenire da un originale che era un erma, è una ipotesi del Klein (*op. cit.*, p. 101), che manca di prove. Il caso delle erme del doriforo e dell' amazzone, pure da Ercolano, è un esempio che ci fa vedere come sotto forma di erma si potessero riprodurre teste di celebri opere statuarie rappresentanti figure intiere.

mente da un unico prototipo e pur diverse per motivi formali e tratti stilistici.

Come sopra ho detto, sarei propenso a vedere nella testa Farnese la copia più vicina all' originale fidiaco. Se invero si pone accanto a questa testa (si. v. la pbl. in *E. V.*, n. 514/5) quella della παρθένος Ny-Carlsberg (*Oesterr. Jahresh.*, 1901, t. IV e fig. 171), si vede nella prima la stessa forma del viso tondeggiante e piena col mento un pò grosso e si vede la stessa palpebra superiore assai marcata. Solo la fronte un pò più ampia e la linea sopraccigliare un pò più curva nella testa Farnese m' indurrebbero a credere, il che pure opina il Furtwaengler, che il tipo della Atena Farnese sia un pò posteriore alla statua della παρθένος. Gli stessi tratti del viso che uniscono queste due teste insieme, e di conseguenza anche con la testa di Ares nel cortile del palazzo Borghese (Furtwaengler, *Masterpieces,* fig. 41)[1], sono appunto quelli che il Reinach vide essere caratteristici dell' arte fidiaca nella testa Laborde del Partenone[2].

Nella testa Hope invece mi pare che i caratteri prettamente fidiaci siano attenuati; già la forma del viso comincia ad allungarsi ed a farsi molto più ovale, più sottili divengono le palpebre, più stretto e però più lungo il naso (che è rimasto intatto nella testa Farnese dove appare più grosso, accordandosi in questo con ciò che è rimasto nella παρθένος Ny-Carlsberg), caratteri per cui sarei propenso a supporre nella statua Farnese una copia più vicina all' originale che non la statua Hope, in cui i tratti stilistici delle teste fidiache sarebbero ammorbiditi, attenuati.

1. Pollak, *Oesterr. Jahresh.*, 1901, p. 150.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1902 : *De quelques têtes antiques attribuables à l'école de Phidias*, p. 449-470; si v. la testa Laborde nelle *Têtes antiques* dello stesso Reinach, t. 77, p. 63-64. Non consento pertanto col giudizio del Reinach in questo libro (p. 79) che cioè nell' Atena Farnese il copista o l'autore da cui il copista copiò era un pò eclettico, quando anche un particolare di detta testa Laborde si ritrova tal quale nella testa Farnese e manca nella testa Hope, la riproduzione cioè della piccola curva dell' angolo interno dell' occhio ove si trova la glandola lagrimatoria. Sul capo Laborde cito anche il recente lavoro del Sauer : *Der Weber-Laborde'sche Kopf und die Giebelgruppen des Parthenon*, 1903.

Al giudizio inverso fu tratto il Furtwaengler dal confronto della testa Hope con la testa bolognese da lui creduta, a mio avviso a torto, copia di quella della Atena Lemnia[1]. Basta porre accanto alle riproduzioni delle teste fidiache, di cui testè ho fatto cenno, una riproduzione della testa bolognese per vedere come l'aspetto fondamentale di quelle sia totalmente diverso da quello di quest' ultima; là è la forma tondeggiante e solida del viso non privo di grazia nei suoi tratti severi e grandiosi, qui è nel viso la forma ovale allungata per cui si cambiano tutti i tratti del viso stesso.

Credo infine che in favore della mia ipotesi non sia da passare sotto silenzio la circostanza che, mentre della Atena Hope non sono giunte a noi altre repliche, se non il gesso di una testa smarrita a Dresda (Furtwaengler, *Masterpieces*, f. 25, A)[2], della Atena Farnese si conoscono ben quattro repliche[3] su una delle quali, già Albani, purtroppo perduta (Clarac, n. 458-901) il Winckelmann si espresse con parole piene di ammirazione.

Ritornando alla πρόμαχος Jacobsen, questa mi sembrerebbe contemporanea alla Atena Farnese; le forme del viso di quest' ultima colà sono mutate solo in ragione dell' azione ben diversa che compie la dea rappresentata. Mentre qui olimpicamente placida e serena la dea si volge ai devoti curvando un pò il capo, là, come fiera virago, è scossa da un' azione violenta; e però, mentre la Atena Farnese ha nel viso linee calme ed armoniche, la Jacobsen ha una espressione commossa, agitata. Onde è che, prescindendo dalla brutta bocca a ventosa che si deve al co-

1. Per la bibl. sul noto capo bolognese si v. il testo alla t. 73 delle *Têtes antiques* del Reinach. Non consento tuttavia con questo dotto nel ritenere un tutto unico la testa bolognese ed il torso di Dresda, sebbene egli sia incline a vedere nella statua così ricostruita una Atena non di arte fidiaca pel confronto della testa con quella di atleta da Benevento (Brunn-Bruckmann, n. 234) da un lato, con quella Laborde dall' altro.

2. La testa in bronzo posta su statuetta di alabastro a villa Albani (*E. V.*, n. 1105) essendo, come giudica il Furtwaengler, una libera riproduzione della Atena Hope, può essere riguardata, come l'Atena Hope stessa, una derivazione dal tipo della Atena Farnese.

3. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 76, n. 3.

pista[1], nella πρόμαχος abbiamo lo stesso naso della Farnese, con le narici un pò dilatate, l'occhio più aperto col ciglio che forma una pretta curva. E così con pochi e sobri tratti magistrali (importantissima è poi la torsione forte del collo) il momento di agitazione è magnificamente espresso in questo capo di Atena il quale, come giudica l'Arndt, ci dà più di tutte le altre statue della dea a noi giunte la immagine possente, superba, trionfante della guerriera.

*
* *

L'Atena Farnese-Hope ci fa vedere come, per opera del genio di Fidia, il tipo della dea potè assumere un aspetto diverso da quello di altre Atene fidiache. Nulla manca della calma grandiosa e della gravità delle creazioni fidiache a questo tipo della dea; eppure esso ci dà l'Atena che più delle altre di Fidia ha reso più breve la distanza che separa il mortale da una divinità, perchè appunto al mortale la divinità volge lo sguardo e la mente benigna. Accanto alla Lemnia che il Furtwaengler volle riconoscere nell' originale dei due noti torsi di Dresda, come si può arguire e dalle notizie letterarie e, se anche si accetta la ipotesi del dotto tedesco solo pel torso, dai torsi stessi, il tipo Farnese-Hope ci darebbe una seconda Atena fidiaca di mite sentimento.

La egida veramente non è a tracolla, ma come nella παρθένος è attorno al collo e sul petto; tuttavia anche l'abbigliamento della dea, l'ampio chitone jonico ed il mantello ripiegato tenuto fermo sulla spalla destra[2], contribuisce ad allontanare ogni parvenza

1. Forse la testa Jacobsen si deve a quel rinascimento artistico a cui apparterrebbe la Atena Giustiniani edita dal Rizzo e sul quale rinascimento si v. ultimamente l'articolo del Rizzo stesso a p. 32.

2. Si v. l'analogia col tipo della Atena Albani dal cappuccio di pelle (Brunn-Bruckmann, n. 226) già dal Furtwaengler notata. Solo la lunghezza e la disposizione del mantello contribuiscono, insieme con la maggior larghezza delle spalle, a dare minore snellezza alla Atena della statua Albani. Tuttavia a questo corpo di Atena meno slanciato e grandioso si è voluto dare un aspetto più imponente più divino, che non sia quello nel tipo Farnese-Hope, mediante il cambiamento dell' azione la quale ha portato ad un innalzamento della testa e però del busto. Non è la dea che mite si piega nella sua calma serena verso il mortale, ma è la dea che mostra la sua natura invitta di vergine armata dell' Olimpo e che, poggiata alla lancia, erge il capo conscia della propria potenza.

bellicosa nella dea. Ma vi sarebbe di più di ciò che si può arguire dai torsi di Dresda ; la vergine figlia di Zeus pacifica accoglie la libazione dei devoti verso cui leggermente china la testa benevola e serena; è la potente παρθένος, quale Fidia creò perchè per lei fosse di sede il Partenone, che, svestendosi di quella severa calma olimpica, porge ascolto al piccolo mortale e ne accetta la preghiera [1].

Ben diversa, come vedemmo, è la concezione del tipo di Atena a cui appartiene la testa Jacobsen e pure diversamente concepito è l'altro tipo di Atena datoci dal torso Medici; in quello è l'impetuosa virago, la dea invincibile nella lotta che l'agita e che la inebbria [2], in questo è la sentinella armata e vigile che protegge il popolo da lei preferito. Tipologicamente la figura di Atena non avrebbe mai assunto nell' arte greca per mano di un solo artista tanti e così speciali caratteri, l'uno diverso dall' altro, come per opera del genio di Fidia, caratteri tuttavia che si completano a vicenda per dare vita ad una sola divinità sotto i suoi multiformi aspetti quali erano immaginati dalla fantasia dei Greci : vigile o pugnace, severa o benigna.

PERICLE DUCATI.

Bologna, novembre del 1904.

1. Non consento pertanto con lo Joubin che dice (*Monuments Piot*, v. III, p. 29) : *Puissante et grave, calme et froide, le regard dominateur et dur, l'Athéna Hope représente exactement l'idéal du peuple athénien au* v*e siècle.*

2. Sarei indotto ad immaginare la concezione di questo tipo di Atena come simile a quello noto della pugnace dea nel fregio della gigantomachia di Pergamo; la mossa della figura potrebbe essere la stessa, e forse l'artista pergameno prese la idea per esprimere questa irrompente virago dalla statua fidiaca, certo celebre.

A HOARD OF COINS FROM EGYPT

OF THE FOURTH CENTURY B. C.

During the excavations conducted at Beni-Hasan in the winter of 1903-4 by M. John Garstang, Reader in Egyptian Archaeology of the University of Liverpool, on behalf of the Institute of Archaeology of that University, a small pot was found which contained a miscellaneous collection of silver objects, chiefly coins and lumps of roughly cast metal, together with two rings and a bead. He kindly placed all the objects in my hands for examination.

The coins were all of Athenian or Phoenician (Persian) mints. The former class was represented by fifty-four tetradrachms and one drachm, all of the series attributed to the latter part of the fifth century B. C., and all in the finest preservation. These do not require a detailed description : the weights of the tetradrachms show the well-known uniformity which characterizes the Athenian coinage of this period, the variation in weight being less than a grain, except in two examples, which weighed 259.5 and 244.5 grains respectively : these two were of slightly ruder style, and were probably foreign imitations.

The Phoenician coins were of more varied type, and seem worth a fuller account. In the following list they are classified, except for the last, according to the catalogue of M. J. Rouvier in the *Journal International d'Archéologie Numismatique*.

TYRE.

(1). Rouvier 1781. (Obv., dolphin v. : rev., owl with sceptre and flail across wing).

Three specimens : weights, 11, 11, 9.5 grains.

(2). Rouvier 1788. (Obv., Melkarth on sea-horse : rev., owl as last.)
One specimen : 211 grains : and a half : 120.5 grains.

SIDON.

(1). Rouvier 1085. (Obv., galley before fortress : rev., king seizing lion.)
One specimen : 109 grains.

(2). Rouvier 1087. (Obv., galley before fortress; above, 𐤑𐤃 : rev., king in chariot, horses galloping; above, 𐤑𐤃.

Four specimens : 428, 430.5, 436, 407 grains (a piece cut off the last) : and a fragment : 166 grains.

(3). Rouvier 1088. (as 1085 : on rev., between figures, 𐤑𐤃.)
One specimen : 106 grains.

(4). Rouvier 1090 (?). (Similar to last, but better style : on the obv., the base of the fortress shows more below the galley : on the rev., between the figures, 𐤏𐤃.) [The order of the letters on the rev. is transposed from that given by Rouvier, and the work is better than that of the example in his plate.]
One specimen : 109 grains.

(5). Rouvier 1091. (as 1087, but on each side, above, 𐤑𐤃).
One specimen : 437 grains.

(6). Rouvier 1092 (?) (as 1085 : on rev., between figures, 𐤏𐤃).

Half a coin : 62 grains. [This may be an example of 1088 : the coin is cut vertically between the figures on the reverse, and the right hand part of the type is preserved, so that the second letter may be lost, but there appears to have been one letter only. The part of the obverse field where the letter 𐤏 should appear, if the coin is an example of 1092, is obliterated.]

(7). Rouvier 1098. (Obv., galley on waves : rev., king in chariot, horses walking.
Two specimens : 111, 104 grains : and a half : 65.5 grains.

(8). Rouvier 1099. (Obv., galley on waves : rev., king seizing lion.)
Five specimens : 11, 11, 11.5, 12, 16 grains.

GAZA.

(1) Babelon, Perses Achém. 337 (?). (Obv., head r., hair tied back : rev., forepart of horse r. ; above, 𐤏𐤆 : in square border of dots.)

One specimen : 8 grains. [This seems to have been clipped out of an example of the type described by Babelon, one corner of the coin, forming about one-seventh in bulk of the original, remaining : the evidence of clipping is clear.]

This hoard presents some points of interest, when compared with the finds of early Greek coins in Egypt previously descri-

bed, from Mitrahenneh (Longpérier, *Revue numism.*, 1861, p. 414), Naukratis (Head, *Numism. Chronicle*, 1886, p. 4), some site in the Delta (Greenwell, *Numism. Chronicle*, 1890, p. 1), and Sakha (Weber, *Numism. Chronicle*, 1899, p. 269, and Dressel, *Zeitschr. für Numismatik*, 1900, p. 231). These all appear to be of earlier date than the hoard now under consideration : and it is noticeable that they include examples from most of the Greek towns on the Aegean coasts and islands, but, except in the Naukratis hoard, none from Athens. The rarity of Athenian coins had already been noted by Weber, who also remarked on the fact that the Greek coins found in Egypt were almost all of archaic types, and suggested that, on the conquest of Egypt by the Persians, the influx of Greek silver into Egypt may have ceased, as no longer required. But in this hoard the Athenian coins greatly outnumber the Persian ones, although it was found, not in a Greek trading-centre, but in the heart of Egypt.

It is interesting to note, also, that the Athenian and Persian coins have been treated very differently by the collector of the hoard. The former were, in almost every case, uninjured, and in perfect preservation : only four showed slight nicks in the edge, which may have been accidental. But, out of fifteen Persian coins of the larger sizes, only three have not been cut : and the cut is, in each instance, of a very marked kind, having been made apparently by a stroke from a heavy chopping instrument when the coin was laid on an anvil, and extending most of the way across and through the coin. It seems clear that the Persian coins were regarded with suspicion, and cut to ascertain whether they were of solid silver or merely plated, while the Athenian tetradrachms passed without question.

It may be presumed that the hoard was formed by a silversmith, and represents the articles which he had collected to melt down for the purposes of his trade. A similar explanation was given by the describers of the hoards noted above, till Dressel (*op. l.* p. 257) suggested that they were the current silver of Egypt, which was weighed on each occasion of use, instead of

passing as coined money : that the pieces of coins were those which had been cut when used to make up a certain weight, and that the lumps of roughly cast silver served the same purpose. Against this view may be urged the following facts in the present case. The Persian coins have been cut, not to divide them into parts, but to test the genuineness of the metal. Those coins, of which a part only is preserved, have clearly not been cut with any care, so as to get an exact weight, but have been roughly divided by a stroke or two from the chopper : the only example of anything like careful clipping being the coin of Gaza. Among the lumps of rough silver are several coins, which had been partly melted, but still retained to some degree their original shape : one of these, weighing 256 grains, was probably an Athenian tetradrachm : another, of 344 grains, may represent part of a Sidonian double-stater, and still shows the claft made half-way across il by the chopper : it would obviously have been unnecessary to melt these coins, if they were simply being used for purposes of exchange. The presence in the hoard of the rings and bead also points to the probability of its having been collected by a silversmith.

The rough silver seems to have been melted in a saucershaped crucible, about 55 millimetres in diameter inside, and to have been cut up subsequently without any particular regard for the size or form of the pieces : these pieces were of very various weights, which show no kind of relation to each other or to any standard.

The comparative dates of the coins may also be of some interest. The Athenian tetradrachms, as remarked above, were all in perfect preservation, and showed practically no signs of wear : but the pieces from Phoenician mints were all more or less rubbed, in addition to the injuries which they had received from the chopper. If the coins had all come te their owner in the ordinary course of circulation, as it is unlikely that he would keep any in hand for long without melting them down, this would suggest that the Athenian ones were the latest issued : but the dates of

the Phoenician coins, according to Rouvier, fall in some cases after the time when the issue of this class of Athenian tetradrachms is usually supposed to have stopped. At the same time it may be remarked that the comparative state of preservation of the Phoenician (Persian) pieces agree sufficiently with the order of the issues as given by Rouvier. This may perhaps be seen most readily from a table :

		Rouvier's date	Condition of coins
TYRE	1	480-440	Rather poor.
—	2	390-370	Good.
SIDON	1	460-450	Poor.
—	2	440-430	Rather poor.
—	3	—	Fair.
—	4	430-415 (?)	Very fair.
—	5	415-405	Fair.
—	6	405-395 (?)	Good.
—	7	390-374	Very fair.
—	8	—	Very fair or good.

In the absence, however, of any certainty as to the circumstances under which the hoard was buried, it would obviously be unsafe to found any conclusions as to dating on the above comparison : it is only recorded for what it may be worth, in case other facts come to light which may be used in conjunction.

J. G. MILNE.

Note. — A type set of the coins is now in the collection of Rev. W. Macgregor, of Tamworth : some duplicates are in the Museum of the Liverpool Institute of Archaeology.

LES NAVICULAIRES D'ARLES
A BEYROUTH

On trouve au tome III du *Corpus* latin, n° 141658, une inscription découverte en 1899 à Beyrouth, qui est la copie d'une lettre d'un fonctionnaire de l'annone aux naviculaires d'Arles. Tout le monde s'est plu à reconnaître l'importance capitale de ce document. C'est, en effet, l'un des plus précieux que nous ayons sur les rapports de l'administration impériale avec les collèges professionnels qui participaient au service de l'annone[1]; il confirme aussi et précise le témoignage de quelques autres inscriptions sur la richesse et la puissance des compagnies maritimes d'Arles.

Mais peut-être est-il permis d'y voir autre chose encore, en l'interprétant d'une façon plus précise et plus exacte : car l'inscription nous est parvenue incomplète, et plusieurs problèmes se posent à son sujet. Les tentatives faites jusqu'ici n'ont point réussi à lever toutes les difficultés qu'elle soulève[2]. Il reste encore, d'une part, à la restituer et à la dater; de l'autre, à déterminer les raisons de la gravure de cette lettre sur bronze, et celles surtout qui expliquent la présence de ce texte en Syrie. Nous allons essayer de jeter sur ces divers points un peu plus de lumière.

1. Cf. Waltzing, *Corporations professionnelles chez les Romains*, t. II, pp. 43-50, 255-258.

2. Cf. la lettre du R. P. Ronzevalle à M. Cagnat, 2 juin 1899 (dans *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 16 juin 1899, p. 353-354); la communication de M. Cagnat à l'Acad. inscr. 1899 (*Id.* et dans *Bull. des antiquaires de France*, 21 juin 1899); Waltzing, *Corpor. professionnelles*, t. III, p. 526; Espérandieu, *Revue épigraphique*, juillet-septembre 1900; Hirschfeld, *C. I. L.*, t. III, n° 14165[a], 1902. M. Héron de Villefosse, à l'École des Hautes Études, s'est servi de notre inscription pour « l'Histoire du cabotage sur le littoral méditerranéen de la Gaule. » (*Annuaire de l'École des Hautes Études*, 1904.)

I

L'inscription est gravée sur une table de bronze qui, dans la suite, fut taillée en cercle de $0^{m},18$ de rayon; on ne peut savoir quelles étaient les dimensions de la plaque entière; en tout cas, les têtes de lignes qui subsistent à droite montrent qu'il y avait au moins un deuxième texte, analogue à celui qui nous a été conservé. Il manque quelques lettres à gauche pour les cinq premières lignes; à la première, le nom d'un personnage, dont les fonctions ne sont point spécifiées, se trouve ainsi mutilé; à la cinquième, un martelage a fait disparaître le nom d'un *procurator Augustorum*.

VLIANVS NAVICVLARIIS
*mar*INIS ARELATENSIBVS QVINQVE
*co*RPORVM SALVTEM
*Qui*D LECTO DECRETO VESTRO SCRIPSERIM
5 [redacted]A[redacted]S[redacted]PROC · AVGG · E · V · SVBI
CI IVSSI OPTO FELICISSIMI BENE VALEATIS
E E

EXEMPLVM DECRETI NAVICVLARIORVM MA
RINORVM ARELATENSIVM QVINQVE COR
10 PORVM ITEM EORVM QVAE APVT ME ACTA
SVNT SVBIECI ET CVM EADEM QVERELLA LA
TIVS PROCEDAT CETERIS ETIAM INPLORANTI
BVS AVXILIVM AEQVITATIS CVM QVADAM DE
NVNTIATIONE CESSATVRI PROPEDIEM OBSEQVI
15 SI PERMANEAT INIVRIA PETO VT TAM INDEMNI
TATI RATIONIS QVAM SECVRITATI HOMINVM
QVI ANNONAE DESERVIVNT CONSVLATVR
INPRIMI CHARACTERE REGVLAS FERREAS ET
ADPLICARI PROSECVTORES EX OFFICIO TVO IV
20 BEAS QVI IN VRBE PONDVS QVOD SVSCE
PERINT TRADANT

MAXI
VTIQVE
ETEX
TOREX
CIANV
NES PR
VICVLA
FECI
EIVSDEM
LEGI DECRET
TES HON
TIONES
EST VT
CONI
NON
SES
ST
R

« C'est, dit M. Cagnat, le texte d'une lettre adressée aux navi-

culaires d'Arles par un personnage auquel ils avaient adressé leurs doléances; il s'agit de mesures à prendre pour assurer l'intégrité de la livraison du blé fourni à la ville de Rome par la Gaule Narbonnaise. » — Quel est ce personnage à qui se plaignent les naviculaires? M. Waltzing pense que c'est un procurateur impérial[1] : « Le procurateur Julianus, dit-il, adresse aux naviculaires une copie du rapport qu'il a envoyé (au préfet de l'annone, si je ne me trompe : l. 19 *ex officio tuo*, c'est l'office de ce haut fonctionnaire). Aux mots *bene valeatis* finit sa lettre au collège. Aux mots *exemplum decreti* commence le rapport au préfet de l'annone. Il dit qu'il joint à ce rapport une copie du décret contenant les plaintes des naviculaires. Considérant que d'autres se plaignent et menacent de cesser leur service, il demande... que le préfet de l'annone prenne deux mesures... » Ainsi M. Waltzing voit dans la deuxième partie du texte un rapport fait au préfet de l'annone par un inférieur; par suite, Julianus serait l'un quelconque des nombreux fonctionnaires de l'annone. — Cela est inadmissible. D'abord, en effet, dans ce cas, la lettre de Julianus aux naviculaires n'aurait eu d'autre intérêt que d'être une assurance de la transmission des plaintes à l'administration supérieure; c'est maigre pour les honneurs, — et pour les frais aussi — de la gravure sur bronze. Et puis, convient-il que l'inférieur, s'il signale à son supérieur des défectuosités dans le service, s'il lui indique même les mesures qui lui paraissent désirables, convient-il qu'il lui donne des ordres ou même des conseils sur le détail de l'exécution de ces mesures, qu'il lui dise par exemple « *adplicari prosecutores ex officio tuo jubeas* »? Il faut que ce Julianus soit le supérieur hiérarchique de l'autre et c'est le sens qui ressort tout naturellement du texte : Julianus (quelque haut fonctionnaire s'occupant de l'annone) répond à une plainte que lui ont adressée les naviculaires; il leur dit qu'il

1. Au reste, je ne puis nettement saisir son interprétation; car, d'après sa restitution, on croirait qu'il ne voit qu'un seul personnage dans toute l'inscription : il met en effet au nominatif les mots *proc(urator) Aug(ustorum duorum) e(gregius) v(ir)*, au lieu de les mettre tout naturellement au datif.

y a fait droit par des ordres spéciaux envoyés par lettre à —, *proc. Augg.*; il leur donne copie de cette lettre. Ainsi, tout devient naturel; le *ex officio tuo* se comprend d'un supérieur qui spécifie les détails importants pour l'exécution de ses ordres et indique quelle partie du personnel en sera chargée.

Mais alors pourquoi ne point voir en ce Julianus le préfet même de l'annone? En l'an 201 de notre ère, cette fonction est remplie par Cl. Julianus[1] (cf. Hirschfeld, *Philologus*, XXIX, p. 32). N'est-ce point celui-là? Tout porte à le faire croire :

1° La forme des caractères de l'inscription la place dans la fin du IIe siècle, dit M. Cagnat;

2° Le personnage au nom martelé est procurateur de deux Augustes; or, en 201, Septime Sévère règne depuis 193, et Caracalla, son fils, est Auguste depuis 198;

3° Il est vraisemblable, par suite de la belle régularité d'exécution du monument, que la première ligne, avant sa mutilation, ne dépassait pas à gauche l'alignement du corps de l'inscription; dans ces conditions, il y a précisément la place qu'il faut pour la restitution :

[*cl. i*]VLIANVS.

Cette abréviation du gentilice *Claudius* ne doit pas nous surprendre; elle est usuelle; elle est de plus tout à fait confirmée ici par le double, en quelque sorte, que nous en avons en grec, dans une inscription relative au même personnage, *C. I. Gr.*, III, 5973 :

επι Κλ. Ιουλιανου επαρχου ευθενειας; (même inscription, *C. I. Sic. et It.*, n. 917).

Le Julianus de notre inscription est donc bien, semble-t-il, celui qui fut préfet de l'annone en 201.

C'est ce que pense aussi M. Espérandieu; il dit que le choix est limité entre le proconsul de la Narbonnaise et le préfet de l'annone, et ce doit être le second sous les ordres duquel se trou-

1. Celui qui figure encore dans une inscription de Rome : *C. I. L.*, VI, 1603.

vait, en même temps que les naviculaires, le procurateur, à peu près sûrement de l'annone, à qui la lettre est adressée. Il écarte, avec raison croyons-nous, l'objection qu'on pourrait tirer du *peto* de la ligne 15 : c'est une façon polie de donner un ordre. — Quant à M. Hirschfeld, il dit simplement : « Qui scripsit epistulam... [J]ulianus sive quo alio nomine fuit potest haberi pro *proc. Augg. ad annonam provinciae Narbonensis et Liguriae* memorato in titulo Arelatensi, vol. XII, n. 672. » Cette inscription montre en effet un *Cominius Claudius Bo*[*ethus*] *Agricola* [*Aur*]*elius Aper* qui a rempli cette fonction ; il est patron des naviculaires d'Arles qui lui élèvent un monument, sans doute une statue. Mais M. Hirschfeld donne cela comme une simple hypothèse, et sans la pousser plus loin. Peut-être même ne s'est point présentée à lui celle, que nous préférons, de Julianus préfet de l'annone[1]. Cette dernière explique mieux l'importance donnée à notre texte par ceux qui en ont ordonné la gravure, et elle a pour elle les quelques arguments et présomptions que nous avons apportés.

Est-il possible d'entrevoir quel est le deuxième personnage, au nom martelé ? Il est dit simplement *procurator Augustorum*, ce qui peut indiquer des choses très diverses. Nous savons seulement que les naviculaires se sont plaints d'injustices (dont ils l'accusaient sans doute, lui), et que le préfet de l'annone lui donne des ordres pour le transport du blé à Rome (...*qui pondus in urbe quod susceperint tradant*). Il est le subordonné hiérarchique, et dans le même domaine, du préfet de l'annone *Claudius Julianus*. Or, l'inscription grecque 5973 que nous venons de citer nous

1. Il est étrange que M. Hirschfeld ait songé, même un instant, à voir un préfet de l'annone, non pas dans... [J]ulianus, mais dans le second personnage : « is ad quem scripsit, cujus postea nomen erasum est, cum propter egregiatum pro praefecto annonae haberi nequeat... » ; les mots *proc. Augg.* qui suivent le martelage suffisent amplement pour qu'on lui refuse la préfecture de l'annone. — D'ailleurs, même s'il n'en était pas ainsi, l'argument *propter egregiatum* ne serait point sans réplique : en 201, le préfet de l'annone pouvait bien n'avoir pas encore le titre de *perfectissimus* (cf. Mispoulet. *Inst. polit. des Romains*, t. I, p. 315-316). Le titre de *perfectissimi* apparaît pour les fonctionnaires les plus importants de l'ordre équestre au cours du IIIe siècle ; cf. *ibid.*, t. II, p. 208.

montre un fonctionnaire associé dans le même texte à Κλ. Ἰουλιανός, à propos d'un voyage de Sévère en Égypte : « Υ. Ου[α]λεριός Σερηνος νεωκορος του μεγαλου Σαραπιδος, ο επιμελητης παντος του Αλεξανδρεινου στολου επι Κλ. Ιουλιανου επαρχου ευθενειας. » Nous savons que la flotte d'Alexandrie n'était pas exclusivement militaire[1]. En tout cas, ce *C. Valerius Serenus* semble bien, à un titre quelconque, dépendre de l'annone, puisqu'il date son monument par l'indication du préfet de l'annone[2]. Ne serait-ce point celui qui figurait dans notre inscription et ne faudrait-il pas lire sous le martelage : [*C.V*]*a*[*lerio*] *S*[*ereno*]? Ces noms, du moins au datif, remplissent exactement le vide de la ligne 5, et la concordance s'établit rigoureusement (comme on peut s'en assurer par superposition) avec les quelques signes qu'on voit encore sous les mots effacés et que M. Hirschfeld a cru pouvoir reproduire au *Corpus*. Pour la dernière lettre martelée, le P. Ronzevalle hésite entre S et O[3].

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, quel qu'ait été le nom de ce personnage, peut-on savoir quelle était sa fonction, si brièvement indiquée dans notre inscription, *proc. Augg.*? Est-il *procurator provinciae* comme le propose M. Hirschfeld? ou *procurator Augustorum ad annonam*, comme le veut M. Espérandieu? Dans l'état de la question, il est bien difficile de se prononcer; peut-être est-ce même trop s'avancer que d'admettre *a priori*, comme on le fait[4], que ce procurateur est un fonctionnaire de la Narbonnaise. Ce n'était pas la seule province qui fournît du blé à Rome et nous verrons plus loin qu'on ne peut rien tirer de la suscription *navicularii marinis Arelatensibus*. A la rigueur,

1. Cf. Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, au mot : *Alexandrina classis*.
2. Cf. S. Reinach, *Manuel d'épigr. grecque*, p. 350 : « Suivant la nature du sujet traité, on trouve parfois la mention d'éponymes spéciaux, comme, par exemple, de l'agoranome à Samothrace dans une inscription relative aux travaux publics ».
3. Sur la restitution [*Co*]*m*[*ini*]*o* [*A*]*ur*(*elio*) [*Apr*]*o* que propose M. Espérandieu, cf. plus bas.
4. M. Espérandieu y voit le *proc. Augg. ad annonam provinciae Narbonensis et Liguriae* de l'inscription XII, 672. — M. Hirschfeld écrit : « cum... propter ea quae leguntur in fine in ipsa Narbonensi provincia resedisse videatur, ejus provinciae procurator potest fuisse ».

rien n'empêche que notre personnage soit fonctionnaire en Orient. Si c'était C. Valerius Serenus, il se pourrait que sa fonction fût celle que mentionne l'inscription grecque, επιμελητης του Αλεξανδρεινου στολου. La flotte d'Alexandrie s'occupait des transports de blé pour Rome, comme plus tard pour Constantinople (*Cod. Théod.* 13, 5, 32); elle les protégeait tout au moins et les escortait; nous savons aussi qu'en ce qui concerne la flotte, la Syrie relevait parfois de la même autorité que l'Égypte (cf. *C. I. L.*, VIII, 9358 : *praefectus classis Syriacae et Augustae*, où *Augusta* = *Alexandrina*[1]).

Reste la date de l'inscription.

Cl. Julianus est préfet de l'annone en 201. Or, l'inscription se place sous le règne simultané de deux Augustes (*proc. Augg.*). Ce ne peut donc être avant 198, année où Septime Sévère associe à l'empire son fils Caracalla; on ne peut remonter plus haut, car on connaît un préfet de l'annone, Papirius Dionysius, en 189 (Hirschfeld, *Philologus*, XXIX, p. 32); or, de 189 à 198, il n'y eut point de règne simultané de deux empereurs. Au contraire, en 209, Géta devient Auguste à son tour; on a dès lors trois Augustes. C'est donc entre 198 et 209 de notre ère qu'il faut placer notre inscription. — Dans l'état actuel de nos connaissances, il serait à la grande rigueur possible (quoique peu vraisemblable) qu'elle se plaçât entre le 14 février 211 et le 27 (?) février 212, entre la mort de Septime Sévère et celle de Géta. Cette année-là, Caracalla et Géta régnèrent tous les deux. Mais nous sommes déjà loin de 201 et nous n'avons aucune certitude sur une pareille durée d'une préfecture de l'annone[2].

1. Cf. Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, au mot *Alexandrina classis*.

2. Cette inscription, ainsi comprise et localisée dans le temps, permet de fixer plus précisément une date dans l'histoire de la préfecture de l'annone. M. Waltzing (*Corp. prof.*, II, 383) dit que vers le règne de Septime Sévère, la compétence, très étendue territorialement jusque-là, du préfet de l'annone, fut restreinte à Rome et alla sans cesse en diminuant. Notre inscription montre que vers 201 cette transformation n'est point encore accomplie, puisqu'il règle dans les provinces les affaires des naviculaires.

II

L'intérêt essentiel de l'inscription du P. Ronzevalle à nos yeux, c'est qu'elle a été trouvée en Syrie, près de Beyrouth[1]. — Ce côté de la question a été très négligé jusqu'ici, ou l'on s'est contenté d'hypothèses peu acceptables.

Comment expliquer la présence de ce texte à Beyrouth? — « Par quelle voie, dit le P. Ronzevalle, et sous quelle forme ce fragment est-il parvenu au Liban? C'est ce qu'il n'est pas aisé de définir. Il est d'abord permis de penser aux Croisades... ». M. Espérandieu s'inquiète un peu du même problème, mais il refuse de s'y arrêter : « Nous voudrions en terminant, dit-il, pouvoir expliquer comment une inscription qui intéresse si directement la Narbonnaise, qui certainement se trouvait à Arles, a pu être expatriée dans le Liban. Bien des suppositions peuvent être faites, mais aucune n'est assez sûre pour mériter d'être citée. Soit à Arles, soit en Asie, où il se peut qu'on l'ait transportée complète, la plaque de bronze fut jetée au rebut, pour une cause quelconque, et servit à faire un plateau. On ne peut en dire davantage, et d'ailleurs ce qui dans cette plaque a surtout de l'intérêt, ce n'est pas le déplacement qu'elle a subi, mais le texte qui la recouvre ». M. Hirschfeld, au moins, donne une explication : il dit que si l'on trouve en Syrie cette lettre de Julianus aux naviculaires d'Arles, c'est sans doute qu'elle avait, quoique écrite pour un cas particulier, une portée générale : on l'aurait pour cette raison reproduite sur bronze à plusieurs exemplaires et envoyée dans les grands *emporia*, après l'avoir fait sanctionner par le préfet de l'annone (qui n'est point, pour M. Hirschfeld, notre Julianus), ou par l'empereur lui-même. — Est-ce bien vraisemblable? Il serait plus simple, au lieu d'ordonner en quelque sorte l'affichage d'une lettre particulière, de

1. Au-dessus de la ville, dans le Liban, à Daïr-el-Qamar; cf. la lettre du P. Ronzevalle à M. Cagnat.

rendre un décret de forme générale. De plus, l'inscription aurait été gravée et aurait reçu une certaine publicité par ordre de l'administration. C'est peu probable encore; le personnage à qui Cl. Julianus transmet ses ordres[1] devait être visé par les plaintes des naviculaires; la satisfaction que leur accorde Julianus devient par contre-coup un blâme à l'adresse de ce fonctionnaire. Or, l'administration a toujours assez soutenu ses membres pour ne pas publier les blâmes qu'elle se trouve forcée de leur infliger, surtout pour ne point les répandre dans le monde entier, comme ce serait le cas ici. La lettre étant favorable aux naviculaires, c'est d'eux qu'en doit émaner la publication, ou du moins la gravure sur bronze. Il faut sans doute voir, dans cette façon de donner tant d'importance à cette lettre, une revanche des naviculaires contre un fonctionnaire tracassier ou injuste (*item eorum quae aput me acta sunt, — si permaneat injuria*), revanche qu'ils auront complétée plus tard, après le départ du coupable, ou peut-être sa révocation, par le martelage de son nom[2]. Car on ne conçoit guère un martelage officiel pour ce personnage d'importance secondaire; en dehors des empereurs et des membres de leur famille, il faut des raisons bien spéciales pour qu'on inflige à qui que ce soit un semblable châtiment.

Cela posé, deux hypothèses sont possibles, qui mènent l'une et l'autre à une même conclusion. Ou bien Julianus a adressé sa lettre à Arles aux naviculaires et ceux-ci, trop heureux de cette satisfaction obtenue, en prenant acte et s'en faisant une défense, l'auront gravée à plusieurs exemplaires pour tous les ports, — dont Beyrouth —, où ils avaient des représentants : ceux-ci se

1. Le fragment de droite a sans doute trait à la même affaire; on y voit LEGI DECRET(*um*) — (*na*)VICVLA(*riorum*). Le mot FECI n'indiquerait-il pas que c'est la réponse du *proc. Augg.* à Julianus?

2. C'est une des raisons qui nous font préférer la restitution hypothétique *C. Valerio Sereno* à celle de M. Espérandieu : [*Co*]*m*[*ini*]*o* [*A*]*ur*(*elio*) [*Apr*]*o*. Ce personnage fut patron des cinq corps des naviculaires d'Arles et il fut honoré par eux d'une statue. Mais alors contre qui s'élevaient les plaintes des naviculaires? Et, par exemple, comment M. Espérandieu s'explique-t-il le martelage du nom qu'il propose ?

sentiraient forts désormais pour résister aux vexations. Ou bien Julianus a envoyé sa lettre à Beyrouth[1], et il faut encore supposer dans cette ville une succursale, quelques agents des armateurs d'Arles. De toute façon, il faut admettre l'existence à Beyrouth d'une sorte de comptoir des naviculaires arlésiens.

Beyrouth est un des ports où aboutissait le commerce avec l'Arabie, l'Inde et même la Chine. Nous savons que tous les produits d'Orient et d'Extrême Orient arrivaient en grande abondance à Arles. On a trouvé à Lyon, dans le lit de la Saône, au bas de la montée de la Chana et à Saint-Georges, c'est-à-dire au port de la compagnie des *nautae Rhodanici*[2], des « plombs de douane » aux noms de Tyr et d'Alexandrie ou à figurines égyptiennes[3]; quel qu'ait été précisément le rôle de ces plombs — et l'on en a longuement discuté — ce qu'on peut légitimement conclure de la présence du nom d'une ville sur des plombs trouvés dans une autre, c'est qu'il existait des relations entre ces deux villes, et ces plombs, par leur nature même, ne peuvent indiquer que des relations commerciales; beaucoup d'ailleurs « portent encore la marque de la corde qui les traversait ; au revers, on voit l'empreinte du bois ou de l'étoffe sur lesquels ils ont été appliqués » (Cagnat, *Impôts indirects*, p. 67-68). Or, les *nautae Rhodanici* n'avaient point de navires capables d'affronter la mer; ce ne sont point eux qui apportaient jusqu'à Arles les marchandises d'Orient; elles passaient par là pour aller à Lyon. Pour une époque un peu postérieure, nous avons, sur l'affluence à Arles de ces produits, le témoignage de la *Constitutio Honorii ad Agricolam de conventibus annuis in urbe Arelatensi habendis*, en 418 : « tanta enim loci opportunitas, tanta est copia commerciorum,

1. Cf. le Υ. Ουαλεριος Σερηνος, επιμελητης του Αλεξανδρεινου στολου de l'inscription *C. I. Gr.*, III, 5973. S'il est bien le personnage au nom martelé, comme nous l'avons proposé avec toutes réserves, la deuxième hypothèse prend plus de probabilité.

2. Cf. Allmer et Dissart, *Catalogue des inscr. antiques de Lyon*, t. II, p. 307-308.

3. Cf. Cagnat, *Impôts indirects*, p. 67, n. 2; Rostovtsew et Prou, *Catalogue des plombs de Bibl. Nationale*, p. 20 et 29.

tanta illic frequentia commeantium, ut quicquid usquam nascitur, illic commodius distrahitur... quicquid enim dives Oriens, quicquid odoratus Arabs, quicquid delicatus Assyrius... ita illic affatim exuberat, quasi ibi nascantur omnia[1] ». Et qui donc aurait fait ce commerce de la vallée du Rhône avec l'Orient? Arles seule, à cette époque, possédait l'outillage nécessaire pour faire le grand commerce; Narbonne, qui avait succédé à Marseille, ruinée par les guerres civiles du temps de César, avait vu elle-même cette rivale croître près des bouches du Rhône. Par la *fossa Mariana*, Arles était un véritable port de mer; en même temps ses quais étaient accessibles à la batellerie fluviale, si importante, du Rhône. Déjà Strabon (IV, 1, 6) signalait l'importance de ce port. Mais Arles grandit surtout depuis les événements de 197, qui amenèrent le déclin de Lyon, jusqu'au IVe siècle qui marque son apogée. Notre inscription de Beyrouth se place au début de cette période de grande prospérité. — Il est naturel que ce commerce lointain ait été fait par les compagnies d'armateurs d'Arles, les plus puissantes que nous connaissions en Gaule avec celles de Lyon. Plusieurs inscriptions nous restent où elles figurent (*C. I. L.*, XII, 672, 692, 704, 697 (?), 3318 (?), et celle qui nous occupe); leur division en cinq corps (*navicularii marini Arelatenses quinque corporum*), à elle seule, suppose une certaine importance. Ils ont des chantiers de construction[2] (*C. I. L.*, XII, 723 : [*a*]*rchitectus nav*[*alis*], et 730; 5811 : *fabri navales*). Enfin ils ne sont pas encore asservis au service de l'État, comme ils le seront bientôt de plus en plus : ils ne sont encore que dans la période de transition entre le régime de la liberté et celui de la contrainte[3]. De plus, le fait qu'à Bordeaux, ville de commerce pourtant et de grand commerce, si riche en monuments épigraphiques, on ne trouve pas une ins-

1. Ed. Haenel, dans le *Corpus legum ante Justinianum latarum*, Leipsig, 1857, p. 238 sqq.
2. Déjà au temps de César. Cf. *Bellum civile*, I, 36 : « naves longas numero XII facere [Caesar] instituit ».
3. Cf. Waltzing, *Corpor. professionnelles*, t. II, p. 268.

cription relative à des armateurs, est une forte présomption en faveur de l'importance des compagnies d'Arles, qui nous ont laissé plusieurs témoignages de leur prospérité.

Les *navicularii marini* d'Arles avaient donc certainement des comptoirs au loin, et des comptoirs en Orient : notre inscription en atteste un, semble-t-il, à Beyrouth. Or, précisément le nom de cette ville figure dans les inscriptions de la vallée du Rhône : à Nîmes, l'inscription 3072 (t. XII du *Corpus*), qui date de la fin du IIe siècle, nous montre un *C. Julius Tiberinus, domo Beryto*, adorateur de *J. O. M. Heliopolitanus*. On trouve de même à Pouzzoles (*C. I. L.*, X, 1634) des *cultores Jovis Heliopolitani Berytenses qui Puteolis consistunt*; or, Pouzzoles était en relations commerciales avec Lyon : on a, par exemple, l'épitaphe d'un *Q. Capitonius Probatus, domo Roma*, sévir augustal à Lyon et à Pouzzoles, *navicularius marinus* (Allmer, t. II, p. 400); « des plombs de douane, trouvés à Lyon, et aujourd'hui dans la collection de M. Récamier, témoignent de la fréquence de ces rapports » (*ibid.*, p. 401). D'une façon plus générale, les Syriens, on le sait, étaient nombreux, sous l'Empire, en Occident, particulièrement dans la vallée du Rhône, où ils formaient de véritables colonies.

Beyrouth était donc alors en grandes relations avec l'Occident et avec la vallée du Rhône. Il est donc vraisemblable que les puissantes compagnies maritimes d'Arles avaient un comptoir dans cette ville et notre inscription s'y trouve tout naturellement placée.

A. Barot,
Élève de l'École Normale Supérieure.

HISTOIRE SOMMAIRE

DES

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE EN EUROPE

INDEX ANALYTIQUE

Avant-propos.

Définition de l'épigraphie. — Distinction de l'épigraphie et de la paléographie. — Éléments divers de la science épigraphique. — Distinction de l'épigraphie grecque et de l'épigraphie latine; diversités d'origine et de développement. — Dessein du présent Mémoire.

I. Recueils antérieurs à toute idée scientifique et à tout plan d'ensemble.

Recueils anciens à l'usage des historiens et des orateurs. — Philochoros, Krateros, Polémon Στηλοκόπας, etc. — Cyriaque d'Ancône. — Hartmann Schedel. — Les *Inscriptiones sacrosanctae vetustatis* d'Apianus et Amantius (1534). — Les diplomates épigraphistes : Busbequius à Ancyre.

II. Tentatives de recueils universels (XVIIe-XVIIIe siècles).

Joseph Scaliger et Marcus Welser : premier projet de *Corpus*. — Le *Corpus* de Gruter (1603). — La *Sylloge* de Reinesius. — Le *Gruter* de 1707. — Les voyageurs. — W. Patti : les marbres d'Arundel. — Nointel, Spon et Wheeler, Paul Lucas. — L'Édit de Dioclétien. — Les organes collectifs de recherches au XVIIIe siècle : l'*Académie des Inscriptions* et la *Society of Dilettanti*. — L'abbé Michel Fourmont. — Stuart et Revett : les premières fouilles (1751-53). — Maffei et Séguier. — Muratori. — Le *novissimus Thesaurus* de Donati (1765).

III. Le *Corpus* de Boeckh (1825-1877).

L'épigraphie grecque à l'époque de la Révolution et de l'Empire : Pouqueville, Leake, lord Elgin. — Raoul Rochette et Letronne. — L'Académie de Berlin. — Auguste Boeckh. — Les sources du *Corpus*. — Choix et disposition des matériaux : l'ordre topographique. — Les restitutions, critique et herméneutique. — La querelle du *Corpus* : Godefroy Hermann. — Affranchissement de la Grèce : l'expédition de Morée (1829). — La mission de Philippe Le Bas. — Louis Ross. — Fondation de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία par Pittakis et Rangabé (1837). — Les *Elementa Epigraphices Graecae* de J. Franz (1840).

IV. Les Institutions permanentes.

L'École Française d'Athènes (1846). — Transformation progressive de l'École en Institut. — L'épigraphie grecque à l'École d'Athènes : les directeurs Foucart et Homolle. — L'Institut archéologique allemand. — L'Institut autrichien d'archéologie. — L'École Américaine et l'École Anglaise. — La *Section étrangère* de l'École Française. — L'œuvre des Institutions permanentes : Heuzey en Macédoine, Perrot en Galatie, Foucart continuateur de Ph. Le Bas. — Les Anglais Hamilton, Fellows et Newton. — Lepsius. — Les *Studien* de Kirchhoff (1863) : principe de disposition rigoureusement chronologique.

V. Le nouveau *Corpus* : les *IG*. (vol. I-III : *Inscriptiones Atticae*).

Projet de refonte du *CIG* (vers 1860), aboutissant en 1903 au plan définitif des *IG*. — Le *CIA*. de Kirchhoff, Koehler et Dittenberger. — L'ordre chronologique. — Les sources. — Comparaison du *CIA*. avec le *CIG*. — Brièveté croissante du commentaire. — La critique subjective. — L'œuvre spéciale de Dittenberger. — Élargissement des principes de Kirchhoff : le supplément de Wuensch consacré aux *defixiones*.

VI. Le nouveau *Corpus* (suite) : *IG*. non attiques (vol. IV-XIV) et recueils complémentaires.

Le *CIPel*. (*IG*. IV, V et VI). — Les *Inscriptiones Argolidis* de Fraenkel ; ses idées sur le vrai rôle d'un *Corpus*. — Le *CIGS*. (*IG*. VII, VIII, IX et X). — Les *Inscriptiones Megaridis et Boeotiae* de Dittenberger. — Le vol. IX. — Les vol. VIII (Delphes) et XI (Délos) réservés à la France. — Le vol. XII (mer Égée) : Fr. Hiller de Gaertringen et ses collaborateurs. — Le plan du vol. XII. — Le vol. XIV (Europe Occidentale) : G. Kaibel et Albert Lebègue. — Les *TAM*. de l'Académie de Vienne. — Les inscriptions grecques du Musée Britannique. — Recueils divers. — Le *CIGC*. de l'École Française.

VII. L'état des choses.

Travaux et périodiques spécialement consacrés aux études d'épigraphie grecque : collaboration des divers pays de l'Europe et des États-Unis d'Amérique. — La méthode exhaustive. — Les Manuels de Newton, de S. Reinach, de Larfeld. — Fouilles à Delphes, Délos, Pergame, Olympie, Phaestos, Dodone, Épidaure ; en Syrie. — L'*Egypt* et l'*Asia Minor Exploration Fund*. — Fouilles dans la Russie méridionale. — L'œuvre de la Grèce. — Matière actuelle de l'épigraphie grecque. — La méthode de publication à deux degrés. — L'histoire de l'alphabet. — Les signes employés dans les recueils ; la notation de Larfeld. — L'épigraphie grecque constituée en *discipline* indépendante. — L'avenir de ces études.

AVANT-PROPOS

S'il est vrai qu'en général une bonne définition soit indispensable en matière scientifique et que non seulement l'étude, mais encore les progrès éventuels d'une science dépendent en grande

partie de la juste idée qu'on s'en fait, il est bien permis de dire que jamais science n'exigea, plus que l'épigraphie, une définition nette et précise. Au cours des longs siècles de recherches qui ont précédé le nôtre, on n'a guère été d'accord sur autre chose que sur le terme *d'inscriptio* — car le latin fut, dès l'origine, et demeure encore la langue universelle des grands recueils; on le réservait, alors comme aujourd'hui, aux documents écrits sur une matière dure et durable (même si l'auteur ne s'est pas formellement proposé d'assurer à son œuvre une durée indéfinie), quel que soit le procédé d'écriture et quelle que puisse être la nature du texte ainsi copié et conservé. Dès 1762, l'Académie française avait reçu dans son Dictionnaire le mot *épigraphe*, synonyme, entre autres sens, d'inscription placée sur un édifice pour en indiquer la destination, la date, etc.; elle n'admit qu'en 1878, il n'y a pas trente ans, le mot *épigraphie*, en même temps que ses dérivés *épigraphique* et *épigraphiste*, avec la signification fort étendue de *science qui a pour objet l'étude des inscriptions*. Essayons tout d'abord de déterminer plus exactement cet objet, les procédés spéciaux et les principales divisions de la science épigraphique.

Constatons, sans insister, que la matière *dure* peut l'être à divers degrés; le bois est plus tendre que la pierre ordinaire; celle-ci s'effrite plus facilement que le marbre; le marbre est moins résistant que la plupart des métaux, le plomb moins ferme que le bronze, le bronze plus oxydable que l'argent et l'or ; peu importe. Ce qui est exclu, c'est le parchemin, c'est aussi le papyrus, c'est tout ce qui est matière « livresque ». Quant au procédé d'écriture, c'est la gravure au burin ou au ciseau qui domine; mais un métal peut être frappé, une terre glaise durcie au feu, un mur charbonné de *graffiti*. L'essentiel est que la matière subjective ait été dure, et, bien entendu, qu'elle se soit conservée jusqu'à l'époque où l'inscription a été relevée; il appartient à l'épigraphiste d'apprécier le degré d'authenticité du texte dont le monument matériel a disparu et la place qui doit lui être attribuée dans un recueil.

Le rôle des textes épigraphiques a toujours été considérable dans l'antiquité, surtout pour la publicité des actes officiels, mais aussi pour d'autres choses. L'étude en est plus importante pour nous que ne le serait, pour une postérité éloignée, l'examen de nos inscriptions modernes. La reproduction typographique diminue sensiblement les chances de disparition pour tout ce qui est livre ou brochure; d'autre part, la disproportion entre les monuments imprimés et les monuments épigraphiques de notre époque est telle, que ceux-là ne sont presque rien au regard de ceux-ci. L'épigraphie est donc une science dont l'objet actuel appartient à l'antiquité et semble toujours devoir lui appartenir en propre; d'autant plus que, d'un commun accord, on exclut aujourd'hui la numismatique et l'étude des inscriptions monétaires de l'épigraphie proprement dite, pour la ranger plutôt dans l'archéologie, tant le monument ou objet y présente plus d'importance que son inscription, tant aussi l'inscription y est intimement liée à la pièce de monnaie ou à la médaille qui l'a conservée.

Il n'est pas inutile de rappeler, avant d'aller plus loin, tous les droits de l'épigraphie au titre de science indépendante. Auguste Boeckh écrivait encore, dans sa préface du 10 octobre 1827, contrairement à la doctrine de son maître Fr.-A. Wolf : *Confiteor epigraphicen nullam esse peculiarem et suis finibus circumscriptam disciplinam.* Ce n'était à ses yeux qu'une auxiliaire de la philologie; il la rattachait plutôt à l'histoire littéraire, bien qu'elle fournît de la matière à toutes les parties de la philologie, vie publique, vie privée, vie religieuse, histoire scientifique. Cette opinion est universellement abandonnée et depuis longtemps. Ne nous bornons pas à remarquer qu'une littérature inscrite sur une matière dure est pourvue de caractères particuliers, conséquence à peu près nécessaire de cette circonstance : les phrases seront concises, les formules prépondérantes, sans autre distinction bien souvent que celles des noms propres et des dates, semblables sur bien des points à nos imprimés officiels, dont il suffit de remplir les blancs; le nom de l'auteur n'a généralement

qu'une faible importance, en regard de l'intérêt que présentent la date et le lieu, à moins que par *auteur* on n'entende ces collectivités anonymes, telles que le sénat, le peuple, la cité. Ce qui est capital, comme le remarque avec tant de raison M. W. Larfeld (*Handbuch* d'Iwan Müller, 2e édit. du t. I, p. 362), c'est que les inscriptions nous révèlent l'homme et la vie, sans interposition d'art ou d'idéal, puisque ce sont par définition des documents de circonstance : *Die Hauptmasse der inschriftlichen Litteratur verdankt ihre Entstehung den materiellsten und alltäglichen Verhältnissen des Lebens, in denen nichts Ideales, nichts Künstlerisches sich bietet.* Dire, avec Boeckh, que l'épigraphie est de la littérature ordinaire, tour à tour prose, vers, histoire, etc., c'est, aux yeux de Larfeld, ranger à la fois dans la littérature le Faust de Gœthe et les comptes de son blanchissage, si on les découvrait un jour. L'épigraphie est la science de la littérature monumentale, soit ; mais cette littérature monumentale n'est presque jamais de la littérature proprement dite.

Il ne faut pas moins la séparer et la distinguer de l'histoire de l'art; c'est tout à fait par exception que la forme du monument a pu exercer une influence considérable sur le contenu de l'inscription, qu'il existe un rapport défini entre la décoration ou l'architecture du support et les phrases qu'on y a gravées.

Enfin, et d'une manière générale, l'épigraphie et la paléographie, qui offrent d'ailleurs beaucoup de points communs, puisque l'une et l'autre science étudient l'écriture ancienne, se distinguent nettement l'une de l'autre, abstraction faite de la matière subjective, par les caractères suivants :

1° Dans les manuscrits, entre la main de l'auteur et celle du dernier copiste, il a existé presque toujours une quantité d'intermédiaires qui se reportaient, sans contrôle possible sur l'original, à l'un des intermédiaires antérieurs ; de là, cette constitution des manuscrits en familles, ces corrections ou recensions successives plus fâcheuses cent fois que le maintien des altérations involontaires, cette indéfinie multiplication des fautes, chacun ajoutant les siennes à celles de la génération précédente,

de là, par conséquent, la nécessité d'une critique scientifique d'un ordre tout particulier : c'est la critique de la *transmission*, ou, au sens étymologique, de la *tradition* qui s'exerce d'âge en âge. Les inscriptions, au contraire, nous révèlent plus ou moins nettement le texte, sinon correct, du moins authentique, *de la première main*, ou plutôt (car le graveur n'est qu'un ouvrier, qu'un manœuvre dont le nom grec ne nous est même pas connu) le texte contemporain et corrigé au besoin par les contemporains eux-mêmes : nulle généalogie, nulle famille, nulles fautes indéfiniment transmises et accrues par la transmission.

2° La lecture des manuscrits n'est pas très difficile, ou du moins elle est largement facilitée par la comparaison des textes entre eux ; il est bien rare, il est exceptionnel que nous ne possédions d'un auteur ou d'un ouvrage qu'un seul texte manuscrit. Au contraire, il est exceptionnel que nous possédions plusieurs copies d'une seule et même inscription : la plupart d'entre elles n'étaient gravées qu'une fois. Exposées à l'air, à toutes les injures du temps, au vandalisme des envahisseurs, toujours avides de métal pour leurs armes ou de marbre pur pour fabriquer de bonne chaux, les inscriptions ont souffert comme les statues, sinon davantage ; leurs lettres se sont usées quand on ne les a pas martelées ; quelle est celle qui n'exige pas une restitution, en plus ou moins grande partie ? La difficulté de la lecture est encore aggravée par les conditions matérielles dans lesquelles se trouve l'explorateur, gêné tour à tour ou tout ensemble par les lieux, les saisons et les hommes. D'ailleurs, le contrôle d'une première lecture est parfois impossible : aussi la découverte et l'application de moyens mécaniques de reproduction des textes fut-elle d'un prix inestimable pour les progrès de la science épigraphique.

3° Les manuscrits ne sauraient nous permettre d'écrire à coup sûr une grammaire des divers dialectes grecs, parce que l'ignorance et la négligence des copistes ramenait insensiblement les types dialectaux aux formes communes ; du reste, le nombre des dialectes littéraires est extrêmement restreint. Les inscriptions, reflet plus pur, reproduction parfois absolument exacte de

la langue parlée, en ont fixé les formes pour toujours, fournissant la matière solide d'une science tout à fait nouvelle.

4° Les manuscrits d'un même ouvrage nous révèlent, non pas l'écriture de l'auteur, mais l'altération de l'écriture à travers les âges : capitale, onciale, cursive, minuscule, ou à travers les pays : écriture lombarde, irlandaise, saxonne de tel ou tel siècle. Les inscriptions nous conservent, puisque le texte est contemporain, l'écriture authentique, les caractères certains de son époque, en un mot l'alphabet du temps. L'histoire primitive de l'alphabet n'a été possible qu'à la lumière de l'épigraphie scientifiquement constituée.

5° L'usage de formules traditionnelles constitue, après l'étude de l'alphabet, une réelle spécialité de l'épigraphie. Actes publics ou privés, inscriptions votives ou funéraires, s'écrivaient dans une langue fixée pour chaque pays et chaque époque, et l'on a pu dire, en exagérant quelque peu, que la même chose s'écrit toujours de la même façon. Il en résulte que la lecture des inscriptions possède un fondement scientifique, qu'elle est une science et non pas seulement un art, et que Borghesi, esprit si peu théorique pourtant et nullement systématique[1], sans avoir jamais exposé sa doctrine ni donné *ex cathedra* les règles de sa méthode, a pu se montrer dans ses travaux constamment fidèle à cette règle non écrite : « Rien ne se devine, tout s'explique ».

6° Enfin, l'épigraphie nous apporte à peu près toujours des textes de circonstance, tandis que les textes littéraires sont presque toujours écrits, à quelque degré, *sub specie aeternitatis*. En conséquence, les questions de date et d'attribution locale y sont de tout premier ordre. Le lieu, le plus souvent, est celui-là même où l'inscription fut découverte ; n'oublions pas toutefois que des blocs de marbre ont été transportés comme lest ou à titre de butin, que certaines copies authentiques de lois ou de

1. R. de la Blanchère, *Histoire de l'épigraphie romaine jusqu'à la publication du Corpus, rédigée sur les notes de Léon Renier*. Paris, 1887, p. 49. Nous avons utilisé à maintes reprises et avec grand profit cette intéressante publication.

traités étaient envoyées fort loin de leur cité d'origine, et que parfois la copie exportée nous reste seule, tandis que l'original demeuré sur place est inconnu. Du moins le contenu de l'inscription est-il souvent significatif. Pour les questions de date, au contraire, le problème est parfois insoluble : il s'en faut que la plupart des inscriptions soient datées, ou, si elles le sont, qu'elles le soient d'une façon indiscutable. L'épigraphiste est tenu alors de fixer la date indirectement, par l'étude approfondie du texte, par la comparaison de la forme des lettres avec celles des inscriptions datées, par la confrontation des formules. On est d'accord aujourd'hui pour disposer les inscriptions, dans les recueils ou *Corpus*, par ordre de lieux d'abord, puis par catégories d'espèces, enfin par époques.

L'épigraphie se présente donc à nous, dans l'état actuel des choses, comme une science qui comprend, en soi et sans parler de son rôle auxiliaire de l'archéologie, de la littérature, etc., *trois* parties essentielles : *collection des textes* (découverte, lecture, transcription ou reproduction mécanique, édition dans le *Corpus* en cours de publication), *histoire de l'écriture*, *histoire des formules employées*. La première partie est la condition des deux autres ; pendant de longs siècles, elle a constitué à elle seule toute l'épigraphie, les textes étant trop peu nombreux, les recueils trop restreints, les esprits trop peu tournés vers la science pure, pour que l'on pût songer utilement, soit à l'alphabet, soit au formulaire. Mais, si considérable que puisse être la science ainsi constituée, elle demeurerait presque stérile sans l'addition d'un nouvel ordre d'études, consécutif au précédent : l'*herméneutique* ou interprétation des textes, ce qui les rend utiles et utilisables, ce qui fait de l'épigraphie, qui est une science en soi, un des plus précieux, des plus indispensables auxiliaires de la connaissance de l'antiquité en général, ce qui en fait presque l'unique document que nous possédions pour la reconstitution de la vie privée des anciens, c'est-à-dire, en un mot, de l'histoire de la civilisation humaine.

Toutes ces vérités sont bien connues et désormais acquises;

nous n'avons eu d'autre intention que de les rappeler, au début d'un mémoire destiné à montrer comment on est parvenu, en tant de siècles, à les établir d'une manière définitive. Mais, comme ce sont uniquement les études d'épigraphie grecque qui nous occuperont ici — la chose est faite, et fort bien faite, pour l'épigraphie latine, par MM. R. de la Blanchère (*Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du Corpus*, in *Revue arch.*, 1886, et Paris, 1887), et J. P. Waltzing (*Le recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*, Louvain, 1892), — il importe maintenant de les distinguer avec soin des études d'épigraphie romaine, non seulement par la langue de leur texte, ce qui ne serait pas suffisant, puisqu'il reste des inscriptions bilingues; non seulement par le lieu où elles ont été placées ou découvertes, puisqu'on trouve des inscriptions grecques en pays latin et des inscriptions latines jusqu'en Asie-Mineure; encore moins par les dates extrêmes des textes, qui sont à peu près contemporaines, mais aussi et surtout par la date à laquelle ces études ont pris naissance, par les conditions spéciales de leur développement, enfin par l'étendue de leur domaine linguistique et dialectal.

Il a été dit fort justement que les Romains du Moyen-Age n'ont eu l'idée d'aucune solution de continuité entre eux-mêmes et les Romains de l'Empire et que la tradition de l'existence municipale de Rome ne fut pas rompue un instant. Ce n'est pas à dire que le souci de recueillir et d'utiliser d'antiques inscriptions ait toujours été pareil, ni que les contemporains du xe siècle aient apporté à la conservation des monuments un réel souci d'archéologues. Non certes; mais enfin il n'arriva sur le sol italien aucun événement, si douloureux fût-il, qui produisît une brusque rupture entre le présent et le passé. La conquête de Rome par Odoacre ou par les Ostrogoths ne ressembla pas à ce que devait être la prise de Constantinople par les Turcs. Et comme le latin demeurait, sans éclipse, la langue des clercs et des savants, la recherche des inscriptions latines n'eut pas, à proprement parler, de recommencement : il y avait eu ralentissement, négligence,

indifférence plus ou moins grande; il n'y eut jamais ignorance totale ni oubli complet. En revanche, il arriva de fort bonne heure, et sans que les relations diplomatiques ou commerciales aient jamais cessé, que l'Orient grec suivit sa voie pendant que l'Occident latin suivait la sienne : les querelles religieuses aboutissant bientôt, vers le xe siècle, à un schisme définitif, achevèrent de séparer ce que la géographie, la langue, les mœurs, l'administration depuis Théodose divisaient naturellement. A partir du viie siècle, le monde grec, déjà si lointain, fut envahi progressivement par les conquérants de l'Islam, réfractaires à tout rapport intime avec les chrétiens d'Occident, tandis que leur dédain d'étrangers pour le passé du pays conquis ne leur permettait pas de s'intéresser à ce qui pouvait en rappeler et en ressusciter la glorieuse histoire. En somme, dès le ve siècle, les Grecs restèrent de plus en plus chez eux, leurs conquérants furent très inhospitaliers et, jusqu'au xve, le souci de l'érudition pure ne suffisait pas, tant s'en fallait, à renouer les liens rompus. Entre l'antiquité classique et la Renaissance italienne, il s'écoula donc pour l'épigraphie grecque une période sans histoire.

Pourquoi les Grecs de l'empire byzantin n'auraient-ils pas eux-mêmes pratiqué sur leur propre sol, d'une façon tout au moins superficielle, les observations, sinon les recherches, auxquelles se livraient par patriotisme leurs contemporains d'Italie? Un fait paraît certain : c'est que, dans toute l'époque byzantine, on n'a pu relever jusqu'ici d'autre travail épigraphique, si l'on peut employer ce mot, que celui du marchand d'Alexandrie Kosmas Indikopleustès : en 545 après J.-C., sous le règne de Justinien, Kosmas, au cours d'un des longs voyages qu'exigeaient ses affaires, eut l'idée et prit la peine de recopier en Éthiopie le *marmor Adulitanum* (*CIG.*, III, 5127), description des triomphes du troisième Ptolémée. S'il a manifesté cette curiosité, d'autres ont pu l'éprouver sans doute; mais il serait bien étrange qu'on se fût beaucoup appliqué à cette branche de la science archéologique, sans qu'il nous en restât un document.

Le fait admis, il n'est pas indifférent de lui trouver des raisons.

Le fanatisme étroit des Byzantins semble d'une façon générale avoir toléré tout au plus les auteurs et les souvenirs profanes. Il n'est pas besoin d'aller jusqu'au Bosphore pour se rendre compte de l'état d'esprit de la plupart des Pères de l'Église au IVe ou au Ve siècle — rappelons-nous le dédain avec lequel saint Augustin (*Confess.*, I, 13 et III, 4) considère la patriotique légende d'Énée : *Æneae nescio cujus errores*, et le maître de la prose latine : *librum quemdam cujusdam Ciceronis* —; mais il semble que ces dispositions militantes aient sévi davantage et se soient plus longtemps soutenues en Orient; les *Hellénisants* d'ailleurs n'étaient pas moins suspects au pouvoir civil qu'à l'autorité religieuse. Ce qui est sûr, c'est que la capitale des Byzantins n'était pas, comme la ville de Rome, située sur les lieux mêmes qui possédaient les plus glorieux souvenirs. Quand même la capitale d'Arcadius eût été l'Acropole athénienne, cet empire qui parlait grec s'appelait encore l'empire *romain*; on régnait, moins que les Turcs ne devaient le faire, mais on régnait un peu comme en pays conquis. Les ancêtres, c'était Romulus, c'était Auguste, c'était Constantin; ce n'étaient ni Périclès ni même Alexandre. Mais la théocratie de la Rome catholique pouvait se réclamer de l'impérialisme païen, se glorifier de son histoire, exploiter à son profit matériel et surtout moral les présages d'éternité multipliés sur le Capitole :

Tu regere imperio populos, Romane, memento;

la municipalité gardait fièrement et conserve encore la devise *S. P. Q. R.*; les papes s'en armaient contre les Césars de l'Orient; si l'on comprenait assez mal la Rome antique, on ne cessait, on ne pouvait cesser de s'y intéresser, puisqu'on l'avait sous les yeux et qu'on en profitait. La théologie ne dédaignait pas le concours de l'archéologie profane. Si l'esprit scientifique faisait défaut de part et d'autre, l'Orient n'y suppléait sur ce point par aucune aspiration patriotique : c'est d'Italie que la Renaissance devait venir, gagnant de proche en proche tout ce qui pouvait être une matière de connaissance.

Mais, dans le développement en soi de l'une et l'autre épigraphie, les conditions politiques et géographiques sont demeurées diverses et se sont manifestées par des effets différents jusqu'au milieu du XIXe siècle : les progrès de l'épigraphie grecque ont toujours ressemblé à des conquêtes de vive force. La matière était lointaine, difficilement accessible, infiniment disparate par l'écriture, la langue et les traditions. Nous ne dirons certes pas que toutes les inscriptions romaines se ressemblent; mais enfin elles sont l'expression d'un monde politiquement centralisé : rien de pareil en terre grecque. Les recherches présentaient le caractère des expéditions coloniales : affaires de hasard, d'à-coups, alternatives d'activité et d'indifférence, transports onéreux, difficiles, exposés à maints accidents, tous les risques d'une campagne à l'étranger. Même quand, au milieu du siècle dernier, on remplaça la tente du nomade par des installations plus durables sous forme d'Écoles ou d'Instituts, la différence se faisait sentir entre ces héroïques chevauchées et l'exploitation paisible du sol national. Aussi bien les prouesses étaient-elles plus éclatantes, les triomphes plus glorieux, les imaginations plus exaltées.

Ajoutons que, dans sa diversité, la matière est peut-être beaucoup plus riche et s'annonce comme plus grosse de promesses.

Une raison, toute matérielle, est que le marbre, si commun en Grèce, avait plus de chances de survivre que le bronze, éternel sujet de convoitise pour les Barbares de tous les temps, dont les Croisés furent sans doute les plus terribles; un bloc de marbre est plus lourd qu'une plaque de bronze et l'on n'a jamais, à le marteler, l'intérêt que l'on trouvait à fondre la plaque et à la reforger. A certains égards, le marbre résistait davantage ; le bronze s'oxydait plus vite que le marbre ne s'usait. Souvent, la gravure du marbre était plus profonde, sinon plus nette. E. Egger (*Journal des Sav.*, 1871, p. 158) observe avec raison que les inscriptions grecques, bien que moins nombreuses (en 1871), offrent une proportion plus considérable de pièces vraiment importantes pour l'histoire, et cela, parce que les Grecs ont moins souvent

que les Romains préféré le bronze au marbre pour l'inscription des actes authentiques. Sur dix plaques de métal, neuf peut-être ont péri, soit sous la terre et par l'action corrosive de l'humidité, soit parce que l'industrie ignorante et la cupidité les ont détruites pour en employer la matière à d'autres usages; au contraire, la plaque ou le bloc de pierre, même déplacés, même brisés pour servir à la construction d'un édifice, ne s'altèrent pas, ne se transforment pas toujours au point qu'il ne reste rien du texte qu'on y avait gravé jadis. Mieux vaut ici rompre que plier.

Une autre raison, non moins fortuite, est que les pays orientaux se sont de plus en plus dépeuplés, jusqu'à se transformer parfois en déserts, soit par l'incurable négligence de l'administration turque, soit pour toute autre cause. Quand on sait à quel point le temps est moins destructeur que les hommes, on ne peut que se féliciter, pour l'épigraphie, de cet abandon progressif de pays si riches autrefois. Il y a moins à fouiller par là et, quand on y fouille, les objets reviennent au jour en meilleur état. C'est la juste compensation des difficultés matérielles qui sont le lot de l'épigraphiste grec. Moins d'hommes se sont interposés entre le passé et notre époque; l'antiquité paraît ainsi, en quelque sorte, rapprochée de notre temps. Et comme, des capitulations de François Ier à l'affranchissement de la Grèce, et de l'affranchissement de la Grèce à la construction des Chemins de fer Ottomans, les facilités d'exploration vont croissant de jour en jour; nous concevons à notre tour les longs espoirs et les vastes pensées, d'autant plus que la matière touche à ces mystérieuses langues et civilisations orientales qui nous sont encore si mal connues, même dans leurs grandes lignes, et que l'intérêt scientifique s'avive ainsi à chaque progrès.

Ces inscriptions grecques, mieux conservées par leur matière et dans la paix silencieuse de leurs déserts, plus tardivement connues que les inscriptions latines, furent pour les savants occidentaux l'objet d'un culte plus dégagé d'intérêts étrangers à la science; elles ont été moins altérées, moins frelatées par des

faussaires[1]. Le trop fameux abbé Michel Fourmont (1690-1746), trop décrié peut-être il est vrai, n'a pas rencontré beaucoup de rivaux ni d'imitateurs; c'est bien assez qu'il soit de nationalité française et que notre Académie des Inscriptions ait conçu la malencontreuse idée de lui confier une mission officielle (cf. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. VII, et *Mém. de l'Acad.*, XII, XV, XVI). Les *inscriptiones spuriae* ne figurent dans les recueils qu'en assez petit nombre et, si le critique doit demeurer attentif, il a cependant le droit d'être un peu moins inquiet qu'en matière d'inscriptions latines.

L'épigraphie grecque nous ouvre donc un champ d'études merveilleusement riche dans ce qu'on en connaît, plus riche encore dans ce qu'on en peut attendre. Il n'est pas surprenant que ces recherches tardivement commencées aient pris peu à peu, et surtout depuis 1830, un magnifique essor, embrassant à la fois tous les recoins de la terre hellénique et poursuivies parallèlement par des savants de tous pays : les États-Unis d'Amérique ont tenu à s'y associer ; des Turcs même s'en sont mêlés autrement qu'à titre de spectateurs. De nos jours, les textes recueillis sont extrêmement nombreux et le total s'en accroît très vite ; les épigraphistes, les écoles, les recueils particuliers se multiplient ; le nouveau *Corpus* prend des proportions tout à fait inespérées. On a pensé qu'il ne serait pas indifférent de résumer, dans un simple mémoire, la brève histoire des études d'épigraphie grecque, depuis l'époque de la curiosité pure, à peu près dénuée de critique, depuis les premières tentatives pour former un *absolutissimum Corpus*, jusqu'au *Corpus Inscriptionum Graecarum* de Boeckh, aux créations d'instituts, aux *Inscriptiones Graecae* en cours de publication, et de terminer par une revue sommaire des périodiques, des outils d'investigation, des principaux ouvrages qui en sont comme les contreforts. Nous noterons, chemin fai-

1. Il faut compter, il est vrai, avec ces faussaires de l'antiquité, si nombreux en Grèce à l'époque romaine, et dont Cicéron (*ad Atticum*, VI, 1, en 50 avant J.-C.) disait déjà : *Odi falsas inscriptiones statuarum alienarum.*

sant, les étapes accomplies et les progrès réalisés, nous attachant moins à être complet dans la bibliographie qu'exact et clair dans l'exposé des règles successivement acquises.

De ce tableau se dégagera peut-être une esquisse de ce que nous promet l'avenir et, avec une raison nouvelle de travailler, fondée sur les succès de la veille, une appréciation du profit considérable que l'épigraphie grecque apporte à l'histoire de la civilisation. Fort respectable en soi, elle est plus grande encore par son caractère d'élément et d'auxiliaire, infiniment précieux, de la Science universelle.

I. — Recueils antérieurs a toute idée scientifique et a tout plan d'ensemble.

Nous ne possédons aucun recueil d'inscriptions grecques antérieur aux transcriptions de Ciriaco de' Pizzicoli (1391-1457), éparses dans les lettres et les notices de cet infatigable voyageur. Cela ne signifie pas que nous n'en connaissions aucun, ni, bien entendu, qu'aucun recueil antérieur n'ait jamais existé. Du fait que les inscriptions, dans la Grèce antique, tenaient lieu en partie de ce que nous appelons aujourd'hui le *Journal Officiel* et le *Bulletin des Lois*, il résulte que les copies et recueils d'inscriptions étaient indispensables à l'orateur comme à l'historien, que par conséquent ces copies et recueils devaient exister, et, en fait, un certain nombre nous ont été signalés. Du ve au iiie siècle av. J.-C., les historiens Hellanicos, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Théopompe, Timée, constituèrent ou utilisèrent des recueils.

On ne sait trop, il est vrai, si Hellanicos de Mitylène avait exploité les archives ou les inscriptions : ce qui est sûr, c'est que ses *Prêtresses d'Héra Argienne*, ses *Vainqueurs des fêtes Carnéennes* comportaient comme point de départ les ἀναγραφαί, ou listes officielles, qu'il devait ensuite commenter et illustrer. Encore l'authenticité de ces ouvrages a-t-elle été contestée. Mais il n'est pas possible de douter qu'Hérodote n'ait à maintes

reprises copié les inscriptions dédicatoires des temples et n'ait utilisé d'une façon très suivie les inscriptions des monuments de Delphes. On connaît ses réflexions sur la mensongère attribution d'une urne d'or donnée à Delphes par Crésus : un faussaire, que l'historien se refuse à nommer, τοῦ ἐπιστάμενος τὸ οὔνομα οὐκ ἐπιμνήσομαι, y avait inscrit Λακεδαιμονίων (I, 51); il y a là comme un embryon de critique. Il s'en rencontre aussi dans les ch. 59-61 du livre V, quand, après avoir dit qu'il a vu de ses propres yeux des inscriptions en lettres cadméennes dans un temple de Thèbes, et après avoir constaté la ressemblance de ces lettres avec celles de l'alphabet ionien, Hérodote décline la responsabilité des noms de leurs auteurs et de leurs époques présumées :

« Ταῦτα ἡλικίην ἂν εἴη κατὰ Λάϊον τοῦ Λαβδάκου... Σκαῖος δ' ἂν εἴη ὁ Ἱπποκόωντος, εἰ δὴ οὗτός γ' ἐστὶ ὁ ἀναθεὶς καὶ μὴ ἄλλος τὠυτὸ ὄνομα ἔχων τῷ Ἱπποκόωντος, ἡλικίην κατ' Οἰδίπουν τὸν Λαΐου. »

Qu'il soit hors d'état de contrôler le sens ou l'antiquité réelle d'inscriptions égyptiennes (II, 101, 136) ou perses (III, 88; IV, 88, 90) complaisamment rapportées, c'est évident; mais il a dû lire lui-même aux Thermopyles les trois épigrammes qu'il reproduit (VII, 228), et ces quelques exemples sont des indices suffisamment significatifs de l'intérêt qu'il découvre à ce genre de documents.

Kirchhoff, dans son mémoire sur les *Documents utilisés par Thucydide* (I, *Monatsbericht der K. Preuss. Akademie*, 1880, pp. 834-854; II, *Sitzungsber.* 1882, pp. 909-940; III-VI, 1883, 829-868; VII sq. 1884, 399-416, etc.) a étudié longuement l'emploi que Thucydide a fait des inscriptions et le parti qu'il en a tiré. Thucydide connaît le prix des documents authentiques, il a transcrit textuellement plusieurs traités (V, 23, 47), et quand même ces inscriptions seraient, comme le veut U. von Wilamowitz-Moellendorf (*Hermès*, t. XII, p. 338), des interpolations d'époque plus récente, on ne saurait nier que Thucydide n'ait recouru le plus possible aux documents, le témoignage ayant plutôt à ses yeux une valeur de contrôle ou de supplément aux sources que son exil ne lui permettait pas d'examiner. Il est

hors de doute que le témoignage oral lui paraît toujours devoir être discuté :

« Επιπόνως δὲ ηὑρίσκετο, διότι οἱ παρόντες τοῖς ἔργοις ἑκάστοις οὐ ταὐτὰ περὶ τῶν αὐτῶν ἔλεγον, ἀλλ' ὡς ἑκατέρων τις εὐνοίας ἢ μνήμης ἔχοι (I, 22). »

Harpocration, aux mots Ἀττικοῖς γράμμασι, rapporte que Théopompe n'admettait pas l'authenticité d'inscriptions relatives à la paix dite de Cimon, et cela pour des raisons d'écriture : ces inscriptions présentaient le nouvel alphabet attique adopté en 403, bien que la paix en question fût de 46 ans plus ancienne :

« Θεόπομπος δ' ἐν τῇ κε' τῶν Φιλιππικῶν ἐσκευωρῆσθαι λέγει τὰς πρὸς τὸν βάρβαρον συνθήκας, ἃς οὐ τοῖς Ἀττικοῖς γράμμασιν ἐστηλιτεῦσθαι, ἀλλὰ τοῖς τῶν Ἰώνων. »

Polybe (XII, 12, 2) rend ce témoignage à l'historien du IIIe siècle Timée de Tauroménion :

« Καὶ μὴν ὁ τὰς ὀπισθοδόμους στήλας καὶ τὰς ἐν ταῖς φλιαῖς τῶν νέων προξενίας ἐξηυρηκὼς Τιμαῖός ἐστιν. »

Assurément, le témoignage de Plutarque ne prouve rien en ce qui touche l'historien Diyllos, puisque ψήφισμα γράφειν signifie proposer, et non graver un décret :

« Ὅτι μέντοι δέκα τάλαντα δωρέαν ἔλαβεν (ὁ Ἡρόδοτος) ἐξ Ἀθηνῶν Ἀνύτου τὸ ψήφισμα γράψαντος ἀνὴρ Ἀθηναῖος οὐ τῶν παρημελημένων ἐν ἱστορίᾳ Δίυλλος εἴρηκεν (*De Malign. Her.* 26). »

De même, le texte de Plutarque (*Cimon*, 13,7) contredisant Callisthène, en un point du traité de Cimon, d'après la collection épigraphique de Krateros, ne prouve pas que Callisthène ait spécialement utilisé les inscriptions. Il n'en demeure pas moins acquis que, dans l'antiquité, du jour où l'histoire est vraiment née, les historiens ont compris la valeur documentaire du témoignage épigraphique et ont tenu, non seulement à le consulter directement ou indirectement, mais encore à le discuter comme n'importe quel témoignage.

On peut en dire autant des orateurs : les discours purement politiques et même les plaidoyers civils pouvaient s'appuyer sur

des textes gravés et leurs auteurs devaient se familiariser avec la lecture de ces textes. Sans doute, il faut noter le caractère accidentel et occasionnel de leurs discours : avec eux, pour reprendre l'expression de Thucydide, il ne s'agit pas en général d'un κτῆμα εἰς ἀεί à édifier, mais d'un ἀγώνισμα εἰς τὸ παράχρημα à faire entendre; les archives manuscrites des temples, celles notamment que l'on conservait dans le Μητρῷον d'Athènes, suffisaient peut-être le plus souvent. Et cependant nous avons des témoignages formels : Isocrate (περὶ ἀντιδόσ., p. 87, *Orelli*), Démosthène en maints passages, nous montrent par leurs paroles qu'ils ont déchiffré ou utilisé les inscriptions pour la connaissance des décrets ou des lois. Ce n'est pas que les textes insérés dans les éditions actuelles de leurs discours soient toujours ni même généralement authentiques, loin de là; mais ces interpolations mêmes, souvent maladroites, représentent la plupart du temps des extraits de tel recueil analogue à ceux que nous aurons à signaler bientôt et nous ont ainsi transmis des textes parfois exacts, sinon situés à leur juste place. Le faussaire, en mettant les choses au pire, avait tout au moins un modèle sous les yeux. N'insistons pas davantage; E. Egger (*Journal des Savants*, 1875) et Henri Weil (*Plaid. polit. de Dém.*, 2e éd. 1883, p. 411 sqq.) ont dit sur ce point très spécial tout ce qu'il y avait à dire; nous remarquerons seulement que Boeckh avait cru pouvoir défendre l'authenticité de ces documents (*de archont. attic. pseudonymis*, *Mém.* de l'Acad. de Berlin, 1827; *Gesamm. kleine Schriften*, IV, p. 266 sqq.), ce qui les protège tout au moins contre l'indifférence de la critique.

*
* *

Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer, dès la plus haute antiquité, la mention de collections variées, encouragées tour à tour par la curiosité archéologique, le dilettantisme, ou même par la conscience d'amasser des matériaux scientifiques. A cette époque, où les voyages n'étaient pas faciles ni les rapports bien réguliers entre les cités si souvent en guerre, où la vérification

de visu était déjà fort malaisée quoique les monuments fussent intacts, les collections pouvaient rendre d'énormes services. Toutes sont perdues pour nous; mais il nous reste assez de titres et de témoignages pour nous assurer de ce fait qu'elles existaient et qu'on savait fort bien en tirer parti à l'occasion. C'est naturellement l'époque alexandrine, avec son goût pour les recherches d'érudition, qui en produisit le plus grand nombre.

Philochoros d'Athènes, au dire de Suidas, aurait rassemblé des Ἐπιγράμματα Ἀττικά. Il florissait vers 280 av. J.-C. Son ouvrage serait donc, toutes proportions gardées, le plus vieil ancêtre du *Corpus Inscriptionum Atticarum* d'Ad. Kirchhoff, qu'il précéda d'environ vingt-deux siècles.

Le Macédonien Krateros, fils du général d'Alexandre et demi-frère d'Antigone Gonatas (roi de 278 à 242), recueillit des décrets gravés, au témoignage formel d'Harpocration (ὅτι διαμαρτάνει) :

« Ὅτι διαμαρτάνει Δημοσθένης ἐν τῷ κατὰ Νεαίρας λέγων Πλαταιέας γεγράφθαι ἐν τῇ Ποικιλῇ Στοᾷ · οὐδεὶς γὰρ τοῦτο εἴρηκεν, ὥσπερ οὐδὲ Κρατερὸς ἐν τῇ τῶν ψηφισμάτων συναγωγῇ. »

Nous connaissons par ailleurs l'existence de la συναγωγή, autrement dite περὶ ψηφισμάτων, dont le livre neuvième et dernier comprenait les listes des tributaires d'Athènes (Schol. Aristoph. *Grenouilles* 323, *Oiseaux* 1073; Plutarque, *Aristide* 26; Pollux, VIII, 126).

Un peu plus tard, vers la fin du IIIe siècle avant J.-C., le guide ou περιηγητής (Athénée, p. 574 c) Polémon, surnommé Στηλοκόπας (Athénée, p. 234 d :

« Ἐπεκαλεῖτο δὲ στηλοκόπας, ὡς Ἡρόδικος ὁ Κρατήτειος εἴρηκε »),

ou *gratteur de stèles*, en raison de son zèle à déchiffrer et à expliquer les inscriptions, composa un περὶ τῶν κατὰ πόλεις ἐπιγραμμάτων, dont le περὶ τῶν ἐν Λακεδαίμονι ἀναθημάτων (Athénée, p. 574 c) n'était peut-être qu'une partie; Athénée (p. 472 b) et Strabon (IX, 396), citent d'autre part quatre livres περὶ τῆς

Ἀθήνησιν ἀκροπόλεως ou περὶ τῶν ἀναθημάτων. Est-il absolument sûr qu'il s'agisse d'inscriptions? c'est du moins très probable. Le passage d'Hérodote (I, 51), décrivant un ἀνάθημα semble bien indiquer qu'il était difficile de décrire des offrandes sans déchiffrer et signaler du même coup l'inscription qui leur constituait un état civil. Si l'épigraphie n'était pas le principal, elle était du moins l'indispensable accessoire.

C'est sous le bénéfice de la même observation qu'il faut citer d'après Athénée (p. 591 c) le περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων, dont l'auteur, Alkétas, rapporte l'inscription — fort simple — placée par Phryné sur la base de sa propre statue à Delphes :

ΦΡΥΝΗ ΕΠΙΚΛΕΟΥΣ ΘΕΣΠΙΚΗ

puis le περὶ ἀναθημάτων de Ménétor (p. 594 d); d'après Harpocration, au mot Ὀνήτωρ, nom propre, le περὶ τῶν Ἀθήνησι τριπόδων d'un certain Héliodore :

« Ὅτι δὲ τῶν χορηγησάντων ⟨ὁ Ὀνήτωρ⟩ ἦν, ⟨λέγει⟩ Ἡλιόδωρος περὶ τῶν Ἀθήνησι τριπόδων. »

Les titres des ouvrages d'Aristodémos περὶ τῶν Θηβαϊκῶν ἐπιγραμμάτων (*Schol.* Apollon. de Rhodes, II, 906) et de Neoptolemos, περὶ ἐπιγραμμάτων (Athénée, p. 454 f), semblent être plus nets; reconnaissons que la συναγωγή de Krateros l'était davantage, et que, si l'on se reporte au texte d'Athénée relatif à Neoptolemos — c'est une citation d'un distique, placé sur le piédestal de la statue d'un sophiste à Chalcédoine —, on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'une simple anthologie littéraire, sans grande portée historique. Autant qu'il est permis de le conjecturer d'après les divers contextes, tous ces auteurs auraient vécu de 280 à 150 avant notre ère.

Voilà tout ce que nous avons — à peu près rien — et tout ce que nous savons — fort peu de chose — des collections épigraphiques de l'antiquité. Un fait demeure établi : c'est qu'il en a existé, sous diverses formes, un certain nombre à l'époque Alexandrine; après quoi, c'est le silence et l'ignorance pendant une quinzaine de siècles. Nous en avons recherché les motifs (le

fait une fois constaté) dans notre avant propos; nous n'y reviendrons pas, sinon pour ajouter qu'un prétexte à cette universelle négligence fut peut-être, vu le manque d'esprit scientifique dans l'antiquité en général, le peu de valeur littéraire des textes gravés et une sorte de superstitieuse croyance à leur indéfinie conservation : les deux hypothèses ne s'excluent pas. La matière était durable, l'exposition très publique, l'intérêt médiocre : à quoi bon recopier ces documents éternels? Quoi qu'il en soit, le mouvement de la Renaissance vint de l'Italie, non de la Grèce; il s'appliqua d'abord aux inscriptions latines par patriotisme et par occasion, mais gagna bientôt les textes et aussi les pays de langue hellénique.

*
* *

Ce qui n'était qu'une aspiration vague vers la connaissance du passé grec reçut une impulsion décisive au cours des voyages du marchand Ciriaco de' Pizzicoli (1391-1455?), qui plus tard, dans son amour du grec, se fit appeler Kyriakos d'Ancône. Ce contemporain de notre roi Charles VII a pu être comparé, pour bien des motifs, à Henri Schliemann (1822-1890); non qu'il fût né pauvre ou que sa fortune fût son œuvre propre; il ne fut ni garçon épicier, ni mousse, ni représentant de commerce : c'était un riche négociant, qui voyageait pour ses affaires, et qui, sans être né avec la passion de l'archéologie, donna bientôt, par sa curiosité toujours en éveil, un caractère d'expéditions savantes à ses pérégrinations commerciales. Comme Schliemann, il fut un autodidacte; comme Schliemann aussi, cet *inintellectuel* d'origine devait plus contribuer à l'impulsion scientifique que les savants de profession. La lecture d'une inscription de l'arc de Trajan dans sa patrie fut, dit-on, le point de départ de ses études; elle lui fit comprendre ce qui lui manquait; il se décida à s'instruire d'une façon systématique, pour profiter mieux de tout ce qu'il se rappelait avoir vu dans ses premiers voyages en Orient. Il avait alors plus de trente ans; il se mit à apprendre le latin, vint à Rome en 1424, apprit un an plus tard le grec à Cons-

tantinople et reprit ses voyages de plus belle. Grâce à son biographe Fr. Scalamonte (jusqu'en 1434), grâce aux travaux de Th. Mommsen (*CIL.*, III, pp. XXII-XXIII) et de J.-B. De Rossi (*Inscr. Christ. Urbis Romae*, II, pp. 356-387) pour les années suivantes, nous pouvons reconstituer année par année l'emploi de sa prodigieuse activité, au cours de ses innombrables voyages en tous pays connus.

1400-1404. Naples, Calabre.
1412-1414. Egypte, Rhodes, Asie-Mineure, Chypre, Naples, la Sicile (2 fois).
1417. Raguse et Dalmatie.
1418. Constantinople, Epire, mer Egée.
1419. Istrie.
1421. Ancône : membre du Conseil municipal, fait refaire le port, apprend le latin.
1424. Vient à Rome avec le neveu de Grégoire XII, cardinal Condolmieri (futur Eugène IV, 1431-1447), visite les monuments et relève les inscriptions.
1425-1430. Constantinople (année de l'avènement de Jean VIII, avant-dernier empereur d'Orient) : apprend le grec; Chios, Rhodes, Cyzique, Archipel, Syrie, Chypre et Macédoine.
1432. Retour à Rome sous Eugène IV. Relève des inscriptions latines.
1433. Va à Sienne auprès de l'empereur Sigismond, qu'il guide ensuite dans Rome. A Florence, auprès de Cosme de Médicis. Haute-Italie, Gênes.
1434. Retour à Rome, d'où il s'enfuit avec Eugène IV, le 18 mai. Naples et la Sicile.
1435. Egypte (2e fois) (Mommsen). Dalmatie.
1436. Epire et Grèce.
1437. Italie méridionale.
1438. Ancône. Epire, Sparte.
1439. Florence, Ancône.
1440. Florence, où il écrit son itinéraire.
1442-3. Etrurie et Cisalpine.
1443-7. Constantinople : Asie-Mineure, Bithynie, Grèce, Thessalie, Macédoine, Thrace, Crète. A Chios, découverte de l'épitaphe d'Homère.
1449. Ferrare.
1453. (Prise de Constantinople par les Turcs le 29 mai).
1455? Cyriaque d'Ancône meurt à Crémone[1].

1. Cf. Boeckh, *CIG*, *praef.*, p. IX. — Franz, *Element.*, p. 10. — A. Westermann, *Realencycl.* de Pauly, IV, 182. — O. Jahn, *Cyriacus von Ancona und*

Vers 1431, d'après Th. Mommsen, Cyriaque aurait commencé la rédaction de ses trois grands volumes de *Commentarii*, aujourd'hui perdus pour la plus grosse part ; il n'en subsiste que des fragments, originaux ou recopiés, dans diverses bibliothèques italiennes ; l'un d'eux est à la bibliothèque de Berlin. Dans ses nombreuses lettres, il avait l'habitude d'insérer des inscriptions recueillies par lui, directement ou indirectement, si bien que la perte de ses *Commentarii* devint un peu moins regrettable. Naturellement, le grec et le latin s'y trouvaient mélangés, comme ils devaient l'être longtemps encore ; on ne possédait pas assez d'inscriptions pour en opérer systématiquement le départ. Ce qui est plus précieux encore que cette impulsion donnée par Cyriaque, c'est peut-être sa méthode de transcription — non pas sa critique, dont tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il n'est pas un faussaire et que sa bonne foi est indubitable ; — mais il applique des règles excellentes : 1° il copiait tout ce qu'il pouvait, et non pas seulement les inscriptions monumentales ; 2° il conservait scrupuleusement l'ordre des mots et la division des lignes, chose si importante, étant donnée la tradition antique de l'écriture στοιχηδόν. Cette conscience et cette exactitude, dont il ne concevait probablement pas toute la portée, ce souci de copier religieusement ce qui existe, sans se permettre d'altérations, même insignifiantes en apparence, ce n'était certes pas de la science, mais d'irréprochables procédés qui devaient y conduire à coup sûr. Dans l'ignorance où l'on était de moyens de reproduction mécaniques, un scrupule pareil était du plus haut prix. De plus, Cyriaque vint au bon moment ; un peu après, il eût été trop tard : la prise de Constantinople, suivie de l'occupation

Albrecht Dürer, dans l'*Altertumswissenschaft.*, Bonn, 1868, p. 346. — De Rossi, *Bullet. dell' instit. archeolog.*, 1871, p. 1 sqq. — Th. Mommsen, *CIL.*, III[1], p. XXII sqq. et *Arch. Zeit.*, XL (1882), p. 402. — G. Castellani, *Un traité inédit de Cyriaque d'Ancône* (*Revue des Et. Grecques*, IX, 1896). — H. Graeven, *Cyriacus von Ancona auf dem Athos* (*Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1899). — E. Ziebarth, *Cyriacus von Ancona als Begründer der Inschriftenforschung*, dans *Neue Jahrbücher für das Klassische Altertum*, III, 1 (1902), p. 214-226. — On ne saurait trop insister sur toutes les particularités d'une existence aussi extraordinaire pour l'époque, et aussi féconde pour l'épigraphie en général.

d'Athènes, et les progrès croissants des Turcs allaient, par la force des choses, rejeter l'attention publique, à peine éveillée, sur l'épigraphie latine. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, on ne relève guère que des efforts de conservation de tout ce qu'avait recueilli Cyriaque.

Telle fut, par exemple, l'œuvre du médecin nurembergeois Hartmann Schedel (1440-1514), puis du célèbre Conrad Peutinger (1465-1547), le premier sauvant les papiers du voyageur, le second les mettant à profit dans la collection parue, en 1534, sous la direction de deux professeurs d'Ingolstadt, et dont voici le titre :

Inscriptiones sacrosanctae vetustatis, non illae quidem Romanae, sed totius fere orbis, summo studio ac maximis impensis terra marique conquisitae feliciter incipiunt. Magnifico viro domino Raymundo Fuggero invictissimorum Caesaris Caroli V ac Ferdinandi Romanorum regis a consiliis bonarum litterarum Mecaenati (sic) *incomparabili Petrus Apianus mathematicus Ingolstadiensis et Bartholomaeus Amantius poeta ded. Ingolstadii in aedibus P. Apiani MDXXXIV.*

De cette sorte de *Corpus*, sans prétention aucune à l'universalité, il faut retenir deux choses : la première est que, pour la première fois — et probablement sans motifs bien déterminés, puisqu'on s'en écarta souvent par la suite — l'ordre suivi était l'ordre géographique. La seconde est une simple indication, mais fort juste, et qui explique l'une des principales causes du retard de l'épigraphie grecque : il faut aller bien loin et dépenser beaucoup d'argent pour recueillir des inscriptions grecques. Un Mécène est toujours indispensable, soit qu'il paie de sa personne, soit qu'à titre public ou privé il protège les explorateurs. Aussi a-t-on relevé, parmi les épigraphistes, les noms de nombreux diplomates, dont la mission politique pouvait aisément se doubler d'une autre, en cours de route, et dont l'autorité et le savoir-faire professionnels n'étaient jamais superflus dans les domaines du Grand-Seigneur. On sait d'ailleurs que, dès 1525, le roi de France avait conclu avec Soliman II les fameuses *Capitulations*, dont la bienfaisante action se fait sentir encore; bien que l'objet en fût politique avant tout, il est permis de croire que la fonda-

tion d'une chaire de grec au Collège de France, coïncidant à cinq ans près (1530) avec cet acte si important, ne laissa pas d'exercer quelque influence sur les progrès ultérieurs de la science qui nous occupe.

Ce ne fut pourtant pas un Français qui, vingt ans après le recueil d'Ingolstadt, eut le mérite de cette découverte, capitale pour la connaissance de l'histoire ancienne, celle du monument gréco-latin d'Ancyre. En 1555, le savant homme d'État flamand, Augier Ghislain de Busbecq (1522-1592), en latin *Busbequius*, ambassadeur impérial auprès de Soliman II à Amasie dans le Pont, découvrit à Angora une longue inscription latine dans laquelle Auguste, peu de temps avant sa mort, énumérait ses *Res Gestae*; en 1701 seulement, Tournefort devait constater, au revers du texte latin, l'existence d'une traduction grecque, dont Paul Lucas, en 1705, devait prendre la première copie. Il fallut même encore deux siècles et demi pour en posséder, grâce à la mission de Georges Perrot (août-octobre 1861), une copie presque complète; mais la découverte de Busbequius servit indirectement l'épigraphie grecque, en ce sens que, durant les sept années (1556-62) de sa mission, il fut amené à recueillir une quantité de monnaies, de médailles et d'inscriptions. Le hasard, jusqu'en pleine Asie, fit que l'épigraphie grecque dut à sa sœur latine son essor définitif; dès cette époque, en effet, nous assistons à une série de recherches multipliées en vue d'un travail d'ensemble. Peu importait que, dans ces travaux, le grec fût mêlé au latin, dès l'instant qu'on cherchait à tout recueillir; dans cet effort vers l'unité du *Corpus*, le grec devait conquérir peu à peu sa place distincte et, devant la quantité croissante des matériaux, se séparer en fait du latin, tandis que peu à peu il devait aussi, par définition et par nature, être l'objet de règles spéciales : c'était, d'avance, le mieux justifié des schismes.

(*A suivre.*) S. Chabert.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1904

M. René Fage fait une communication sur les fouilles de Puy-du-Tour (Corrèze).

M. Vitry fait une communication sur la restauration récente dont la statue de Louis XI à Cléry a été l'objet.

M. Stein produit un document établissant d'une manière définitive que Boccador était encore architecte de l'Hôtel de Ville de Paris en 1539.

M. Lefèvre-Pontalis parle de découvertes d'importants restes romains dans le sol de Poitiers.

M. Toutain lit sur la voie romaine de Gabès à Capsa un mémoire établi d'après les études de M. le capitaine Daneau.

M. Vidier communique un curieux bordereau de portraits envoyés en 1472 à des tapissiers milanais.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1904

La Société procède au renouvellement de son bureau.

M. Omont est élu président. MM. le baron de Baye et le comte Delaborde vice-présidents, M. Paul Girard secrétaire, M. Lefèvre-Pontalis secrétaire adjoint. M. Blanchet est réélu trésorier. M. Pallu de Lessert est élu bibliothécaire-archiviste.

M. Enlart communique une note de M. le comte de Truchy sur la chapelle de Saint-Laurent de Tournus, qui est actuellement menacée de démolition.

M. Roman fait une communication sur les vervelles employées au moyen âge, soit pour les chiens, soit pour les faucons.

M. Dimier adhère pleinement à la thèse soutenue par M. Stein contre M. Marius Vachon au sujet de l'attribution de l'Hôtel de Ville à Pierre Chambiges.

M. Prou fixe à 1052 la date de la naissance de Philippe Ier.

M. H. de Villefosse communique au nom du Père Delattre l'inscription d'une bulle épiscopale en plomb trouvée à Carthage.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1904

M. le commandant Mowat et M. Guiffrey, membres résidants, sont élus membres honoraires.

M. le Dr Coutan est élu associé correspondant à Rouen.

M. de Mély complète sa précédente communication sur les signatures d'artistes du moyen âge; il s'occupe aujourd'hui particulièrement des architectes et des sculpteurs.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1904

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Gauckler relative à quelques decuments trouvés en Tunisie.

M. Henri Martin communique un *exemplaire*, c'est-à-dire un manuscrit ayant servi de modèle pour copier un nouveau volume, comme il résulte des indications relevées sur les marges.

M. Monceaux fait connaître et interprète une inscription chrétienne récemment découverte par M. Gauckler, qui renferme plusieurs noms de martyrs.

M. Mareuse combat à son tour la thèse de M. Marius Vachon au sujet de la construction de l'Hôtel de Ville.

M. Chenon communique des documents d'archives relatifs à des artistes de Bourges au moyen âge.

M. Dieudonné fait une communication sur les monnaies de l'empereur Julien.

M. Prou lit une notice de M. Perrault-Dabot sur les richesses artistiques de l'église de Cuiseaulx (Saône-et-Loire).

SÉANCE DU 5 JANVIER 1905

M. Lefèvre-Pontalis fait une lecture sur les architectes et la construction des cathédrales de Chartres.

M. Enlart présente une requête en faveur de la chapelle de Saint-Laurent à Tournus, menacée de démolition pour cause de travaux publics.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1905

M. le comte Durrieu entretient la Société de photographies de pages empruntées à un antiphonaire daté de 1290.

M. Lauer lit une note sur un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

M. Monceaux communique une épitaphe d'évêque sur mosaïque trouvée en Afrique dans les fouilles de la Basilique d'Uppenna.

M. le capitaine Espérandieu présente la photographie d'un bas-relief gallo-romain conservé à La Verune (Gard).

M. Henri Omont donne lecture de deux lettres datées de 1840 qui sont relatives à des statues de Jupiter et d'Apollon découvertes au Vieil-Évreux.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1905

M. le baron de Baye fait une communication sur une église de Grodno (Russie occidentale).

M. Dimier communique sept dessins du Louvre, œuvres du peintre Dubreuil, contemporain de Henri IV; ces dessins représentent des tableaux destinés à décorer le château de Saint-Germain.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Luigi Palma di Cesnola.

M. L. P. di Cesnola, directeur du *Metropolitan Museum* de New York, est mort dans cette ville au commencement de l'année courante[1]. Son successeur est Sir Purdon Clarke, directeur du Victoria and Albert Museum de Londres, ami personnel du Mécène Pierpont Morgan, qui devient président des Trustees, en remplacement de M. Rhinelander, décédé (fin 1904). Ce sera une tâche bien difficile de « nettoyer » la section archéologique d'un Musée où la fraude d'abord, puis l'ignorance, ont introduit tant d'éléments de mauvais aloi. On sait que Cesnola avait vendu, au *Metropolitan Museum*, une collection d'antiquités chypriotes qu'il a fait connaître dans une luxueuse publication ; mais les lecteurs des *Chroniques d'Orient* n'ont pas oublié les graves accusations, jamais réfutées, que Clarence Cook, Feuardent, Morgan, Stillman, Ohnefalsch-Richter et bien d'autres ont formulées contre l'authenticité de certaines pièces et les récits fantastiques de Cesnola sur la manière dont il les avait exhumées[2]. L'homme qui paraît avoir inventé à plaisir l'histoire du temple de Golgoi et celle du souterrain de Curium contenant les trésors, a-t-il laissé un mémoire justificatif de sa conduite? Espérons-le, car cela faciliterait la besogne de son successeur. Mais, de son vivant, il n'a rien avoué ; directeur à vie de la collection, il n'a guère répondu que par des injures à ceux qui lui demandaient des explications. L'histoire de cette polémique, qui, par deux fois, a mis en mouvement les tribunaux américains, serait longue et délicate à raconter ; je n'en ai pas sous la main tous les éléments et me contente de souhaiter qu'on l'écrive impartialement ailleurs.

Peu après la publication de mon catalogue du Musée de Constantinople, je reçus de Cesnola deux longues lettres touchant les fouilles qu'il avait conduites à Chypre et ses rapports avec le gouvernement ottoman. La disparition de Cesnola me permet de les imprimer ici sans scrupule ; elles sont intéressantes et apportent des faits qui ne me semblent pas être tous connus des archéologues[3]. Je ne corrige guère que l'orthographe.

S. R.

1. Louis Palma di Cesnola, né le 29 juin à Rivarolo (Piémont), servit contre l'Autriche (1849), puis contre les confédérés du Sud (1860). Fait prisonnier, puis relâché, il fut promu brigadier-général. De 1865 à 1877, il fut consul des États-Unis à Chypre (cf. *Le Musée*, 1904, p. 315).

2. Voir aussi *L'Homme*, 1884, p. 278, 456, 570, 602, 641 ; 1885, p. 26, 59, 186, 248, 413.

3. Bien entendu, la véracité des assertions de Cesnola reste à établir, ou plutôt il est certain qu'il a mêlé le mensonge à la vérité, puisqu'il parle de la découverte du trésor de Curium, lequel n'a jamais existé en ce lieu.

New York, le 26 novembre 1882.

Monsieur,

Dans la Préface du catalogue destiné, comme vous dites, à servir provisoirement de « Guide » aux visiteurs du Musée Impérial Ottoman, dont j'ai un exemplaire, je vois avec plaisir que vous sollicitez la communication de *renseignements exacts*, pour en faire profiter le catalogue détaillé auquel vous travaillez depuis plusieurs mois.

Je viens de vous faire expédier, par la poste, deux Guides de ce Musée, un sur les sculptures et l'autre sur les poteries cypriotes, afin que vous puissiez avec leur aide, et par leur description, reconnaître la provenance des antiquités chypriotes qui sont dans le Musée de Constantinople.

Je me permets, à titre de renseignement exact, de corriger quelques erreurs, sans doute involontaires de votre part, que je viens de remarquer dans votre catalogue.

Page 48, n. 372, je lis cette phrase : — « acquise d'abord par M. de Cesnola, puis confisquée par le Gouvernement Ottoman » — En 1873, je n'étais pas à Chypre et je ne pouvais acquérir, comme en effet je n'ai jamais acquis, l'objet décrit à page 48, n. 372. A la page 249 de mon livre « Cyprus », vous lirez que l'Hercule en question fut découvert à Amathonte pendant mon absence de l'île de Chypre.

A la page 45, dans votre description générale des antiquités chypriotes, vous dites : « les objets *retenus* par le Gouvernement, etc. ». Permettez-moi de vous assurer que *j'ai fait cadeau* au Musée Impérial Ottoman de *plusieurs milliers* d'antiquités chypriotes; mais pas un seul objet ne fut *retenu* par le Gouvernement Ottoman contre ma volonté; j'ai en ma possession, entr'autres, une lettre officielle du Directeur du Musée Ottoman dans laquelle il m'appelle « le plus grand bienfaiteur du Musée de Constantinople pour l'éternité ».

Je crois qu'il serait plus juste et qu'il ferait plus d'honneur au Gouvernement Ottoman si vous disiez la vérité pure et simple, c'est-à-dire que les 3/4 des antiquités chypriotes que le Musée de Constantinople possède ont été données volontairement par moi par l'entremise de la Légation Américaine à titre de cadeau et pas autrement.

Vous pourrez très facilement vérifier ce fait en vous adressant à M. Gargiulo, drogman interprète de la Légation Américaine, qui fut chargé par le Ministre Américain de présenter ces antiquités en mon nom à votre Musée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Directeur en chef du Musée de New York,

L. P. DI CESNOLA.

New York, 25 janvier 1883.

Cher Monsieur,

J'ai reçu en ce moment votre lettre à laquelle je m'empresse de répondre. La faute de vous croire à la tête du Musée de Constantinople est de M. Eugène Schuyler, Ministre Américain à Athènes, qui m'avait écrit et fait beaucoup d'éloges de vous lorsqu'il était à Constantinople. Je vous avais fait envoyer plusieurs catalogues à Constantinople, mais je vois que vous n'en avez reçu que *deux*. Je vais vous en faire envoyer d'autres à Paris aujourd'hui même. Vous me demandez comme *fait historique* la raison pourquoi je n'ai rien donné aux Turcs de mes découvertes à *Kurium* et je me fais un plaisir de vous renseigner sur ce point. S. E. le Ministre Américain M. Georges H. Boker, qui était à Constantinople et qui est maintenant à Philadelphie, peut, si vous le désirez, vous donner tous les

détails officiels. Si vous connaissez les Turcs aussi bien que moi, vous savez à quoi vous en tenir sur leur compte, et je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage sur ce point là. Vous savez que j'ai été Consul Américain à Chypre de 1865 jusqu'en 1876. Peu après mon arrivée à Chypre, j'ai visité les fouilles que M. Waddington et autres archéologues français avaient faites dans l'île et je me suis bientôt convaincu que des fouilles bien organisées auraient donné de grands résultats, et je ne me suis point trompé. Pendant quelques mois, plusieurs Consuls fouillaient un peu partout *sans avoir besoin de firman* et l'autorité turque à Chypre *ne disait rien* et *laissait faire*. Mes collègues de France, Angleterre et Italie fouillaient simplement pour *tuer le temps* et quand il leur plaisait. Mais au contraire, n'ayant pas comme eux beaucoup d'affaires consulaires qui demandaient mon attention, je me suis mis à la recherche des antiquités chypriotes avec toute l'activité dont j'étais capable; je me suis fait une bibliothèque archéologique à Chypre qui m'a couté *10.000* francs, et j'ai commencé par où mes collègues finissaient, c'est-à-dire par lire Strabon, Pline, Ptolémée, etc., etc., enfin tout ce qu'on avait écrit sur Chypre, les *anciens* auteurs et les *modernes* aussi. Après celà j'ai visité toutes les localités décrites par ces auteurs et je me suis convaincu pratiquement, par quelques fouilles à chaque localité que j'ai visitée, qu'il y avait partout à faire une grande récolte d'antiquités. Le résultat fut que en onze ans j'ai dépensé dans mes fouilles *362.000* francs.

En 1867 ou à la fin de 1866 (je ne me rappelle pas bien maintenant), j'obtins par l'entremise de la Légation Américaine à Constantinople un firman pour un *an seulement* pour faire des fouilles en Chypre, *sans aucune condition*. Ce firman fut renouvelé *d'année en année* jusqu'en 1872, peu après ma grande découverte faite à Golgos. Ma maison à Larnaca était devenue un véritable Musée, et le Gouvernement turc à devenir plus en plus difficile pour accorder les firmans. En 1869 ou 1870, le *Vali* des Dardanelles Ahmet Kaiserly Pachà vint à Chypre sur un bateau de guerre, vit mes antiquités, et me demanda si je ne voulais rien donner à son Gouvernement; j'ai répondu : *bien volontiers*; je lui envoyai à bord *deux grandes caisses d'antiquités* pour le Musée de Constantinople; mais elles *s'arrêtèrent* aux Dardanelles et de là *disparurent* (Kaiserly Pachà doit savoir ce qu'il en a fait). Quand j'ai voulu faire partir de Chypre en 1871 mes antiquités, la jalousie locale et les intrigues procurèrent un ordre de Constantinople que « le *Consul Américain* ne pourrait pas exporter ces antiquités »; je les ai exportées comme *Consul de Russie*!

A mon retour d'Amérique en 1873, j'ai trouvé les Turcs encore plus mal disposés envers moi, à cause du Dr Schliemann, et le firman fut obtenu avec grande difficulté seulement. D'accord avec le Ministre Américain M. Boker, j'ai pris la résolution d'offrir une très grande partie de mes doubles au Musée de Constantinople comme *cadeau*; ce qui fut accepté. La Porte cependant envoya le vieux Dr Dethier en Chypre qui agit d'une manière si *bête* envers moi (il descendit à Larnaca et partit pour la capitale de Chypre *incognito*!), porteur d'une lettre au Gouverneur d'après laquelle Dethier venait à Chypre pour faire une division de mes antiquités! Ce n'était plus un *cadeau* de ma part et *volontaire*, mais une *saisie officielle* de la part du Gouvernement turc! Comme vous pouvez bien croire, j'ai mis à la porte le Dr Dethier avec ses lettres officielles et ses ordres, et je lui dis de retourner à Constantinople, que je ne lui donnerais plus un seul objet; en même temps j'écrivis à la Légation Américaine toute l'affaire. Quand Dethier a compris qu'à Chypre et avec le *Consul Américain*, on ne pouvait pas agir comme il agissait à Stamboul, et que je ne voulais pas même re-

cevoir sa visite d'aucune façon, il retourna à la capitale de l'île pour se consulter avec le Gouverneur. Le résultat fut que l'imbécile de Dethier, qui voulait faire le *diplomate*, a dû convenir avec le Gouverneur de Chypre que c'était bien *moi* qui avais *offert volontairement* de donner la moitié de toutes les antiquités que je possédais alors; mais lui, d'accord avec le Gouverneur, avait cru bien de me faire une surprise qui leur a coûté fort cher. En bref, le Gouverneur et le vieux docteur m'ont fait les excuses les plus abjectes, et j'ai laissé Dethier choisir dans ma maison tout ce qu'il voulait; et il ne s'est pas gêné et a pris 88 colis! Mais une autre complication attendait le Dr Dethier à son arrivée à Constantinople, avec les 88 colis que je lui avais donnés. M. Boker, enragé de la manière toute turque avec laquelle on m'avait traité, *fit confisquer les 88 colis*, et le Dr Dethier était hors de lui! Télégrammes sur télégrammes furent expédiés de Chypre et de Constantinople, et enfin le Ministre Américain décida de donner les 88 colis au Musée, à la condition qu'une lettre officielle de remerciements à moi fût adressée par la Porte à la Légation Américaine (ce qui fut fait un peu tard) et que mon firman fut renouvelé immédiatement (ce qu'on n'a jamais plus fait.) Le *baccalùm* turc durait plus longuement de ce que le Ministre Américain voulait attendre et il alla chez le Grand Vizir, lui raconter toute l'histoire, et demander que le firman soit renouvelé comme auparavant. Tout fut *promis*, mais rien *fait*; un firman comme celui que j'avais auparavant, la Porte *ne voulait plus me donner*; un firman comme la Porte voulait me donner, ce n'était plus ce qu'avait promis le Grand Vizir! On trouva enfin un « *moyen de vivre* », c'est-à-dire que la question fut *résolue* à la *turque*. Le Grand Vizir envoya au Gouverneur de Chypre un télégramme de Constantinople *lui ordonnant de laisser le Consul d'Amérique continuer ses fouilles en Chypre jusqu'à ce que un nouveau firman fût issu par la Porte*. J'ai donc continué à fouiller pour deux ans en vertu du télégramme du Grand Vizir; et comme le Gouverneur Général de Chypre était un de mes bons amis, il me disait en riant : « *J'espère que vous n'êtes plus maintenant pressé d'obtenir le firman, eh?* Et, en effet, la question du firman *dormait* et je n'ai pas voulu la reveiller. Mes objets d'or furent découverts à Kurium lorsque je faisais des fouilles *sans firman* et avec l'autorisation télégraphique du Grand Vizir. Vous voyez que la découverte était bien ma seule propriété et que les Turcs n'avaient aucun droit à une partie de ces objets. J'espère que je vous ai expliqué dans mon mauvais français la question et répondu à votre demande.

Croyez-moi, cher monsieur, Votre dévoué

L. P. di Cesnola.

Milo en 1735.

Deux Français, le jésuite N. Sarrabat et le capitaine de vaisseau chevalier de Caylus, frère cadet de l'archéologue, se rendirent en 1735 dans l'île de Milo. Le R. P. Joseph Brucker a publié, dans les *Études* (5 janvier 1905), une longue lettre du jésuite adressée au marquis de Caumont (d'Avignon), d'où résultent quelques faits intéressants : 1° Les deux Français ont découvert le théâtre de Milo et y ont même commencé des fouilles (p. 61-63); 2° Ils ont découvert et le jésuite a copié assez correctement (p. 65) la célèbre colonne avec inscription très archaïque (Πατ Διὸς etc.) qui, transférée plus tard à Venise par Nani, a été récemment acquise par le Musée de Berlin; 3° Les voyageurs ont vu et décrit à Milo une statue d'Artémis éphésienne, ornée de reliefs qui

paraissent avoir été bien conservés (p. 64) ; 4° Ils ont été les premiers à signaler les catacombes chrétiennes de Milo (p. 63)[1].

S. R.

L'Hôtel de Ville de Paris.

Une longue et intéressante polémique s'est engagée, en 1904, entre MM. Marius Vachon et Louis Dimier, le premier soutenant que l'Hôtel de Ville était l'œuvre du Français Chambiges, le second maintenant l'attribution traditionnelle à Dominique de Cortone. La question est tranchée en faveur de M. Dimier, comme en témoigne la note que voici, insérée dans la *Chronique des Arts* du 24 décembre 1904 :

Le Comité des Inscriptions parisiennes s'est réuni cette semaine pour s'occuper de la question de l'architecte de l'ancien Hôtel de Ville, remise encore en discussion à la suite de la découverte récente par MM. Tuetey et Stein, des Archives nationales, Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale, de plusieurs documents inédits, communiqués par eux, tant à la Société des Antiquaires de France qu'à celle de l'Histoire de Paris, et d'où ressort la preuve que le Boccador fut bien l'architecte et non Chambiges, réduit à la simple qualité d'entrepreneur de maçonnerie. M. Delisle lui-même vient de porter le dernier coup à la théorie favorable à Chambiges en établissant que le « plan de la Tapisserie » invoqué par M. Vachon, datait au plus tard de 1528, et que, par suite, antérieur de cinq ans à la construction du Boccador, il ne pouvait reproduire que la vue du monument précédent, c'est-à-dire de la Maison aux Piliers. Finalement, sur la proposition de M. de Lasteyrie, le nom de Pierre Chambiges a été définitivement rayé du projet d'inscription.

Invidia doctorum.

M. Oppert, vieillard illustre, mais irascible, ayant pris à partie le R. P. Scheil dans les *Comptes Rendus de l'Académie* (1904, p. 387), un anonyme lui a répondu par une bordée d'injures dans l'*Orientalische Literaturzeitung* (déc. 1904, p. 457) ; un autre anonyme, qui écrit le français comme un nègre, a cru devoir traduire cet article sous le titre d'*Invidia doctorum* et le distribuer à plusieurs centaines d'exemplaires sous forme de brochure (Paris, Picard, 1904, 8 p.). Ces procédés-là sont vilains. Quand on veut morigéner un savant, on se nomme. En outre, sans mettre le patriotisme où il n'a que faire, on peut dire qu'il est inconvenant de traduire un *factum* allemand et d'en faire une brochure, pour le plaisir d'exercer des représailles, plus ou moins justifiées, contre un professeur français.

S. R.

La verrerie des Houis.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Ayant eu tardivement connaissance de la lettre que M. P. Colson a fait in-

1. A moins qu'il ne s'agisse là de caveaux païens.

sérer dans la *Revue archéologique* (1903, I, p. 277), je crois devoir user de mon droit en opposant à cette revendication de priorité les jugements que voici :

1° Rapport sur le concours archéologique de l'*Éclair* :

« Trouver quand, en plus, l'on sait ce que l'on trouve, n'est-ce pas, en quelsorte, trouver deux fois ? »

2° Le Rapport de M. Schmit, membre correspondant de la Société d'Anthropologie (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 1903, p. 111) :

« Bien d'autres avant lui (M. Mauget) ont été peut-être en mesure de mettre en relief de pareilles trouvailles; ils ont ramassé de semblables objets, mais ils ont passé sans esprit de réflexion sur des archives, qui gisaient sous leurs pieds et qu'ils n'ont su mettre au jour. Ils ont recueilli des écumes de verre, non coloré il est vrai, des gouttelettes, etc. »

3° Les paroles de feu A. de Barthélemy, membre de l'Institut, résumant ainsi sa très juste appréciation à ce sujet :

« ... Cela n'a rien de surprenant, car il arrive souvent que spontanément plusieurs personnes surgissent pour le même motif; mais comme c'est celui qui le premier a fait connaître la découverte qui a tous les droits de priorité, M. Mauget n'a pas à tenir compte de cet acte, etc... »

Je déclare formellement que j'avais toujours ignoré les recherches qu'avant moi on a pu faire aux Houis (et non *les Houïes*). D'autre part, ma découverte avait été absolument personnelle, comme pourrait en témoigner un archéologue du Claon, M. Chenet.

Par conséquent, ceux qui ont pu « explorer », « interroger le terrain » ont vu sans comprendre, puisqu'il a fallu qu'un concours d'archéologie ouvert en 1902 fît connaître le résultat de mes investigations, pour provoquer la réclamation insérée par vous.

C'est maintenant, c'est-à-dire après quinze années de silence, lorsque ma découverte est bien connue depuis deux ans, que M. P. Colson paraît y attacher tout à coup une si grande importance, lui qui, cependant, semblait s'en être si peu préoccupé, et c'est seulement à présent qu'il se croit obligé de faire appel à MM. les savants en les priant de ne pas l'oublier.

L'exposé qui précède suffit; point n'est besoin de commentaires.

Agréez, etc.

Sainte-Menehould (Marne).

L. Mauget.

Le nickel dans les bronzes.

Au cours d'une intéressante étude sur un lot de haches de bronze découvertes à Curzay (Vienne)[1], M. le commandant Rousseau a fait observer la riche teneur de ces objets en nickel (1,18 et 1,20 0/0). Ce nickel ne provient pas de l'étain, mais du cuivre. On connaît une hache de Prusse et un bracelet de

1. *Bull. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, 1904, t. X, p. 71 et suiv.

Suisse qui contiennent jusqu'à 3,70 et 4,17 de nickel. D'après les quelques données publiées jusqu'à présent à ce sujet, il semblerait possible de préciser la provenance des bronzes préhistoriques en déterminant la teneur en nickel des minerais de cuivre encore en exploitation.

S. R.

Carreaux émaillés du XIVe *siècle.*

La découverte récente, faite à Poitiers, de carreaux à émail stannifère provenant du palais de Jean, duc de Berry, prouve que l'émail en question était connu en France bien avant le XVIe siècle et qu'on a eu tort de voir dans le décor mordoré, dû à une réduction de cuivre sur la couverte, un procédé venu tardivement d'Italie en France. Il est désormais établi que, dès la fin du XIVe siècle, on était plus avancé, pour la céramique, dans la vallée de la Loire qu'en Italie. Le duc de Berry avait appelé de Valence un « Sarrazin », c'est-à-dire un musulman d'Espagne, pour lui confier la direction d'une fabrique de carreaux émaillés, installée à Poitiers en 1384; cette fabrique était en pleine activité trois ans après[1].

S. R.

A propos de la déviation de l'orientation dans les sépultures antiques (*Rev. arch.*, 1904, II, p. 426).

Le fait signalé dans le numéro de novembre-décembre de la Revue, par M. Cottel, au sujet de la déviation de l'orientation Est des sépultures mérovingiennes, et qu'il attribue à l'époque de l'année (été ou hiver) où les inhumations ont été opérées, a été déjà par moi maintes fois constaté dans les sépultures sous tumulus.

J'ai remarqué, dans les nombreuses fouilles de tumulus que j'ai dirigées en Bourgogne, que les sépultures primitives hallstattiennes de nos tumulus sont généralement placées Nord-Sud, avec une déviation fort appréciable à la boussole du côté de l'Est ou de l'Ouest, suivant que les inhumations ont été faites en été ou en hiver.

Je crois même, par le relevé précis de ces déviations, pouvoir fixer à peu de choses près le mois de l'année où la sépulture a eu lieu.

Je ne saurais dire toutefois si les peuplades hallstattiennes de la Bourgogne se fondaient, pour orienter les corps, plutôt sur le *lever* que sur le *coucher* du soleil.

C'est un point sur lequel j'attire tout spécialement l'attention des fouilleurs de tumulus, mes confrères, qui se multiplient depuis un certain nombre d'années.

Aussi, pour arriver à un résultat pratique, je ne saurais trop leur recommander de se servir de la boussole et de relever avec la plus stricte exactitude l'orientation de toutes les sépultures qu'ils rencontrent dans un tumulus.

1. Voir M. Magne, *Sur les carreaux à émail stannifère du palais de Jean de Berry*, in *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1904, t. X, p. 116 et suiv.

Ce n'est qu'au moyen de nombreuses remarques et de fouilles consciencieuses qu'on pourra peut-être arriver à préciser ce point intéressant.

Henry Corot.

Le bas-relief de Chantilly (*Revue*, 1904, II, p. 427).

Je m'aperçois que le bas-relief de Chantilly a été gravé dans Marius Vachon, *La femme dans l'art*, Paris, 1893, p. 17, avec cette incroyable légende : « Vénus et Ariadne, marbre antique de la collection de M. de Nolivos. » Cette gravure provient vraisemblablement de la *Gazette des Beaux-Arts*, où je n'ai pas le temps de la rechercher.

S. R.

Facsimilés de manuscrits.

L'idée fait son chemin ! Immédiatement après le désastre de la bibliothèque de Turin, nous avons demandé à l'Académie, M. Dieulafoy et moi, que des mesures fussent prises pour la reproduction des manuscrits les plus précieux, exposés aux périls du feu et de l'eau. Un député proposa qu'une somme de cent mille francs fût inscrite, à cet effet, au budget du ministère de l'Instruction publique ; le ministre accepta. On pourra donc prochainement se mettre à l'œuvre.

D'autre part, il y a cinq ans déjà, ayant le plaisir de voir à Paris le professeur Charles Upton Clark de New Haven (Connecticut), je lui dis que les États-Unis avaient peu de mss. anciens, mais qu'ils avaient beaucoup d'argent, et que si j'étais Américain, je proposerais une fédération des bibliothèques publiques de ce pays pour la reproduction photographique des mss. de premier ordre.

Au mois de novembre 1904, le plus estimé des quotidiens de New-York, l'*Evening Post*, imprima une lettre du prof. Charles Mills Gayley, de l'Université de Californie, suggérant la coopération des bibliothèques américaines pour la publication de facsimilés, tant de manuscrits que de livres rares. Aussitôt, plusieurs directeurs de grandes bibliothèques donnèrent leur adhésion au projet ; j'ai sous les yeux un certain nombre de lettres écrites par eux, que le manque d'espace m'empêche à regret de reproduire ou de résumer ici.

Dans une de ces lettres, il est question des facsimilés déjà publiés en Italie et en Hollande, auxquels on peut ajouter ceux qui l'ont été à Paris. Mais tout cela a été fait sans plan préconçu, sans méthode, et à des prix qui me semblent excessifs. Mon opinion peut être brièvement résumée ainsi : 1° Pour les mss. intéressants par leur contenu, mais qui ne sont pas des œuvres d'art, et pour les exemplaires uniques de livres analogues, il faudrait des reproductions en simili-gravure, dans le format grand in-8, c'est-à-dire, généralement, une forte réduction ; il est inutile de donner de simples *documents* dans la grandeur des originaux ; 2° Pour les mss. ornés de miniatures, il faut des publications intégrales comme celle que j'ai faite, grâce au fonds Piot, des *Grandes Chroniques* de Saint-Pétersbourg, dans un format qui doit être généralement l'in-4° et par les procédés plus coûteux de l'héliogravure ou de la phototypie ; 3° Suivant

que les anciennes cartes ou autres feuilles isolées sont ou ne sont pas des œuvres d'art, il conviendrait d'appliquer l'un des deux procédés dont il vient d'être question ; 4° Le prix d'aucun facsimilé ne devrait dépasser 2 francs le feuillet ; il ne faut pas que ce grand projet devienne, entre les mains d'un « avide éditeur », un prétexte à rançonner le public.

Salomon Reinach.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1904, nos 5 et 6. — Benzinger, *Les fouilles à Tell el-Moutesellim* (Meggido). — Schumacher, *Nos travaux à l'est du Jourdain*. — Benzinger, *Observations météorologiques à Jérusalem en* 1904. — Kautzsch, *Sur le cachet de Chema'*, *serviteur de Jeroboam*.

— *Archæological institute of America. American journal of archæology. Second series*, t. VIII, 4e cahier, novembre-décembre 1904 : Clarence S. Fisher, *Le palais mycénien à Nippour*, pl. XIV-XVI. Figures dans le texte. (Le mémoire est intéressant; mais il est loin d'être convaincant. Il y a bien quelques analogies de plan entre les palais mycéniens et l'édifice ici décrit; mais on en signalerait aussi entre cet édifice et les palais assyriens. Ces analogies s'expliquent par la nécessité où se trouvait l'architecte, en Chaldée comme en Grèce, de repondre à des besoins pareils et les procédés de construction sont exactement les mêmes que dans les autres bâtiments de la vallée de l'Euphrate. On ne retrouve pas ici un des traits les plus caractéristiques de l'architecture mycénienne, la colonne de bois, plus mince par en bas que par en haut; la colonne que restitue M. Fisher est, suivant l'usage chaldéen, faite de secteurs de cercles en terre cuite (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. II, p. 117 note et p. 208); le diamètre en diminue de la base au sommet. La stèle de terre cuite aux deux bouquetins affrontés des deux côtés d'un pilier, que M. F. compare à une pierre mycénienne, offre un motif que l'art assyro-chaldéen a reproduit à satiété. Quant à la tête en pierre que M. F. appelle *tête de guerrier mycénien*, ce qui lui a suggéré cette épithète, c'est que les cheveux ne sont pas représentés ici par ces boucles symétriques et régulièrement étagées où se complaît le ciseau du sculpteur assyrien; ce sont des spirales assez irrégulières et l'on sait combien l'ornemaniste de Mycènes a de goût pour la spirale; mais nous ne sommes pas ici en Assyrie, où l'albâtre tendre se prêtait au travail mécanique de ces chevelures et de ces barbes frisées. Sur des cylindres qui doivent être de fabrique chaldéenne, on retrouve quelque chose de cette indication des cheveux par des courbes spiraliformes (Perrot et Chipiez, t. II, fig. 225 et 332). Quant au masque d'or (fig. 10), il ne suffit pas non plus à faire supposer ici la présence d'une population apparentée aux Mycéniens; Benndorf a depuis longtemps montré que des masques funéraires de ce genre avaient été recueillis dans les régions les plus diverses du monde antique (Benndorf, *Antike Gesichtshelme und Sepulcralmasken*, Vienne, 1878), et le Musée britannique en possède deux qui proviennent du bassin de l'Euphrate). — Tarbell, *Quelques problèmes qui se posent dans l'histoire de la sculpture grecque* (bien

présenté). — Alice Walton, *Calynthus ou Calamis* (correction déjà proposée par Brunn à Pausanias, X, XIII, 10); n'ajoute rien aux raisons données par Brunn). — T. W. Heermance, Fouilles de Corinthe en 1904. *Rapport préliminaires*, Pl. XVII et XVIII. — S. Paton, *Nouvelles et analyses de périodiques.*

G. P.

— *American journal of archæology. Supplement to volume VIII, 1904. Annual reports.* — Ce cahier est tout rempli par les rapports des directeurs des différentes écoles que patronne l'Institut archéologique et par les programmes de ces écoles, ainsi que par la liste des souscripteurs qui contribuent à l'entretien de ces établissements. Il offre peu d'intérêt pour le lecteur qui ne cherche dans ce recueil que des faits et des découvertes scientifiques.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXVI, 34e session, 7e séance. 14 décembre 1904 : V. Loret, *Une hypothèse au sujet de la vocalisation égyptienne.* — Howorth, *Le dieu Ashur et l'épopée de Marduk et Tiamat.* — Flinders Petrie, *Note sur les dernières dynasties égyptiennes.* — E. Naville, *Mention du déluge dans le Livre des morts* (2 planches). — A. Murray, *Terre cuite romaine. Image d'un bœuf Apis* (planche). — E. Newberry, *Le titre d'Horus des rois d'Égypte* (planche).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXVIII, 35e session, 1re séance, 11 janvier 1905 : Rapport du conseil sur les travaux de 1904. — H. H. Howorth, *Le dieu Ashur et l'épopée de Marduk et Tiamat* (suite d'un article publié dans le tome XXVI, p. 282). — H. R. Hall, *Écriteaux de momies avec inscriptions grecques au Musée Britannique* (intéressant). — A. H. Sayce, *Découverte d'inscriptions hittites archaïques en Asie Mineure* (3 planches. La découverte de ces textes est due à MM. Ramsay et Callendar, entre Iconium et Tyana). — James T. Dennis, *Nouveaux fonctionnaires de la IVe et de la Ve dynastie.* — C. H. W. Jones, *Sur quelques listes de bois et d'épices aromatiques.* — F. C. Griffith, *Note sur un anneau-cachet égyptien, en or.*

— Le *Bulletin de correspondance hellénique*, dont la publication avait été retardée par le puissant et absorbant effort des fouilles de Delphes, paraît maintenant avec une régularité qui fait honneur à l'activité de M. Holleaux, le nouveau directeur de l'École française. Voici le sommaire des deux derniers numéros de l'année 1904, maintenant achevée. Cahier VIII-IX : P. Jouguet et J. Lefèvre, *Deux ostraka de Thèbes* (l'un d'eux est un devoir d'écolier qui rapporte une anecdote morale sur le philosophe Anacharsis). — Seure, *Un char thraco-macédonien* (Pl. XI. Nombreuses figures dans le texte. Description et restitution d'un char d'apparat de l'époque romaine, orné d'images décoratives. Les fragments en question appartiennent à un collectionneur parisien, M. Peytel). — G. Cousin, *Inscriptions du sanctuaire de Zeus Panamaros* (suite, mais non fin). — Durrbach et Jardé, *Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat* (idée générale des fouilles entreprises et à entreprendre. I. *Inscriptions. Décrets du conseil et du peuple de Délos*). — Cahiers X-XII.

G. Cousin, *Inscriptions du temple de Zeus Panamaros.* — M. Holleaux, *Remarques sur les décrets trouvés au sanctuaire de Zeus Panamaros.* — W. Vollgraff, *Fouilles d'Argos* (pl. XIII et XIV. Figures dans le texte). Ces fouilles, exécutées aux frais de plusieurs riches Hollandais par M. V., membre étranger de l'école française d'Athènes, offrent un réel intérêt. C'est elles qui, pour la première fois, ont fourni la preuve d'un fait qui paraissait très vraisemblable, l'existence à Argos, dans le cours de l'âge mycénien, d'un groupe ayant même industrie et mêmes arts que la population alors établie à Mycènes et à Tirynthe. M. V. a exhumé une nécropole toute voisine de la ville et, dans des tombes qui offrent la même disposition que celles de Mycènes, il a trouvé des vases, des bijoux, des rondelles d'ivoire où les motifs d'ornement sont les mêmes que dans les objets du même genre qui ont été recueillis dans les autres centres de cette civilisation. La description des sépultures et de leur mobilier est claire et précise; l'auteur se montre très au courant des questions qui sont engagées dans ces inventaires par les conséquences que l'on en peut tirer). — M. Holleaux, *Note sur une inscription de Rhodes.* — E. Cavaignac, *Inscriptions de Delphes. Fragments du préambule de l'édit du maximum* (pl. XV, XVI). — A. Jardé, *Inscriptions de l'Eubée.* — M. Holleaux, Πτολεμαῖος Λυσιμάχου (de quelque importance pour l'histoire des Diadoques. — W. Vollgraff, *Inscriptions d'Argos.* — Bizard, *Inscriptions de Béotie.* — Institut de correspondance hellénique. — Corrections et additions. — Tables. — G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 29e année, 1905, I-II. On ne reconnaît plus ce recueil; après avoir été si longtemps en retard, le voici qui se met en avance. Dès les premiers jours de janvier, nous recevions le cahier sur lequel est inscrit ce titre : Janvier-Février, 1905! En voici le sommaire : Jardé, *Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat* (1904). — *Le quartier marchand au sud du sanctuaire.* — *Le magasin des colonnes.* — *La maison de Kerdon* (Planches V-XIII. 10 figures dans le texte. Inutile d'insister sur l'intérêt de ces fouilles, qui nous font connaître l'aspect que présentait la ville de Délos au temps où elle était le centre de tout le commerce de la Méditerranée orientale). — G. Millet, *Recherches au mont Athos*, 1er article (pl. I-IV. 11 figures dans le texte. Très important chapitre de l'histoire de l'architecture byzantine). — Bizard, *Inscriptions de Béotie* (Un nouveau milliaire romain. Inscriptions en l'honneur d'Aurélien. Inscriptions funéraires).

G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 32e année, 3e cahier : G. Tomassetti, *Le lac Curtius dans le forum romain.* — G. Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités faites à Rome et dans sa banlieue.* — L. Cesano, *Matrices de tessères de plomb dans les musées de Rome* (10 figures dans le texte). — B. Luini, *L'aqua Appia et l'aqueduc Appien* (un plan. Suite et fin). — O. Marucchi, *Nouvelles études sur le temple de la Fortune à Préneste et sur ses mosaïques* (pl. V-VII et 4 figures dans le texte. Intéressant et important. Reproduction d'un fragment de mosaïque récemment découvert qui, comme la fameuse mosaïque où est représentée l'inondation du

Nil, donne une vue de l'Égypte. Explication des motifs qui ont décidé du choix de ces images à Préneste. En appendice, un fragment inédit du calendrier de Verrius Flaccus). — D. Vaglieri, *Inscriptions romaines au Montenegro.* — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les provinces romaines.* — *Bibliographie.*

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du* 1er *janvier* 1905 : *Les Souvenirs du château de Coppet* (1er article), par Édouard Rod. — *Quelques dessins inconnus du Corrège*, par M. Emil Jacobsen. — *Exposition rétrospective des artistes lyonnais peintres et sculpteurs* (1er article), par M. Richard Cantinelli. — *Artistes contemporains : Albert Besnard* (1er article), par M. Georges Lecomte. — *Un amateur de curiosités sous Louis XIV : Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, d'après un manuscrit inédit* (1er article), par M. Louis Hourticq. — *Un monument de l'art byzantin au* XIVe *siècle : Les Mosaïques de Kahrié-Djami* (2e et dernier article), par M. Charles Diehl. — *Bibliographie : Les Livres d'étrennes : La Bretagne* (G. Geffroy); *Récréations et passe-temps* (H.-R. D'Allemagne); *Les Chefs-d'œuvre des grands maîtres* (éd. Hachette); *Les Maîtres contemporains* (éd. Laurens), par M. A. M. — Quatre gravures hors texte : *Jupiter et Antiope*, par le Corrège (Musée du Louvre) : gravure au burin par M. Dézarrois. — *Étude*, eau-forte originale de M. Albert Besnard. — *Femme qui se chauffe*, par M. Albert Besnard (Musée du Luxembourg) : héliogravure Chauvet. — *Un « flamenco »*, par M. Albert Besnard : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du* 1er *février* 1905 : *Le Château de Maisons*, par M. André Chaumeix. — *Un portrait de Julie d'Angennes dans la collection du baron Edmond de Rothschild*, par M. Henri Bouchot. — *L'Art dans l'Italie méridionale à propos d'un livre récent*, par M. Émile Mâle. — *Peintres-graveurs contemporains : Pieter Dupont*, par M. Roger Marx. — *L'Exposition des artistes lyonnais peintres et sculpteurs* (2e et dernier article), par M. Richard Cantinelli. — *Artistes contemporains : Albert Besnard* (2e et dernier article), par M. Georges Lecomte. — *Correspondance de Belgique*, par M. Henri Hymans. — *Bibliographie : Les Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry* (Paul Durrieu), par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — *Autour du cœur* (Maria Star), par M. R. L. — Trois gravures hors texte : *Madame de Rambouillet et sa fille Julie d'Angennes*, vélin du XVIIe siècle (collection du baron de Rothschild) : héliogravure Chauvet. — *Cheval de Labour* : gravure au burin originale de M. Pieter Dupont. — *La Charrue* : eau-forte originale de M. Pieter Dupont. — Nombreuses gravures dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

M. Allinne et A. Loisel. **La cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200. — La tour Saint-Romain.** Rouen, 1904. In-8. 88 pages. 6 gravures.

Un travail nouveau sur la cathédrale de Rouen est une bonne fortune; on sait que, comme tant d'autres monuments français, celui-ci attend encore la monographie complète à laquelle il a droit. Aussi faut-il remercier MM. Allinne et Loisel, en nous donnant ce mémoire, de l'annoncer comme le premier chapitre de la monographie attendue.

La période qui fait l'objet de ce premier fascicule est, entre toutes, la plus intéressante et la moins connue de l'histoire du monument. Nous avons connaissance par les documents d'une consécration de la cathédrale en 1063 et d'un incendie en 1200. Ces deux mentions se rapportent-elles au même édifice, ou y a-t-il eu, comme Viollet-le-Duc l'a affirmé[1], une cathédrale intermédiaire entre celle de 1063 et l'édifice actuel? Nous verrons comment les auteurs ont renouvelé la question. Un fait est toujours resté en dehors de toute contestation : la tour N. de la façade O., dite tour Saint-Romain, appartient au XIIe siècle et MM. A. et L., dans la première partie de leur étude, procédant à une analyse très serrée et, sur certains points tout à fait neuve, de cette construction, prouvent, me semble-t-il, de façon péremptoire que la tour Saint-Romain, de style franchement normand, ne procède pas, comme on l'avait toujours affirmé *à priori*, du clocher sud de Chartres. Du fait, attesté par documents, que les Rouennais, après avoir pris part à des corvées volontaires pour la construction de N -D. de Chartres, se mirent ensuite à travailler dans les mêmes conditions à leur propre cathédrale, il était imprudent de conclure à une filiation de style que dément la comparaison des deux monuments. Notons seulement que les auteurs, qui acceptent la date de 1160 pour l'achèvement de ces travaux, mais qui voudraient en reculer le début jusqu'à la fin du XIe siècle, ont complètement négligé d'appuyer de preuves cette partie de leur thèse, intéressante pourtant au point de vue de l'enquête actuellement ouverte sur l'origine des croisées d'ogives, puisque même la plus ancienne salle de notre tour est ainsi voûtée. — Dans la seconde partie de leur travail, MM. A et L. se proposent de prouver que l'incendie de 1200 ne fut pas aussi destructeur qu'on l'a cru, qu'il n'atteignit que les voûtes et que la cathédrale *actuelle* date du dernier quart du XIIe siècle. On le voit : c'est l'hypothèse de la cathédrale du XIIe siècle qui revient sous une forme nouvelle, puisqu'il ne s'agirait plus d'un édifice détruit ayant laissé des témoins plus ou moins importants, mais des parties les plus essentielles du

1. Son opinion a été combattue avec autorité par M. le docteur Coutan, *Coup d'œil sur la cathédrale de Rouen aux* XIe, XIIe *et* XIIIe *siècles*, Rouen, 1896.

monument actuel. Les arguments historiques qu'apportent MM. Allinne et Loisel sont intéressants : deux fois en 1204 et une fois en 1206 il y a trace de faits se passant dans la *cathédrale*; mais on trouverait, je crois, facilement d'autres exemples de telles mentions concernant des monuments en voie d'exécution ou de démolition. L'argument négatif, résultant de l'absence de bulles pontificales ordonnant des quêtes, ne paraît pas non plus irréfutable. — La reprise constatée dans certaines parties des voûtes, avec différence de profil dans le tracé des arcs ogifs, est à étudier de près. Mais rien ne peut dispenser, en pareille matière, d'une comparaison attentive avec des monuments datés; or, ce complément de preuves fait totalement défaut au travail de MM. A. et L. Peut-être doit-il figurer dans une publication ultérieure; en ce cas, il est regrettable que la thèse reste ainsi *en l'air*. Telle qu'elle se présente, elle appelle des contradictions qui ne pourront manquer de se produire.

Ne nous en plaignons pas, d'ailleurs, car MM. A. et L. n'eussent-ils fait que ramener l'intérêt sur un de nos beaux monuments gothiques, il faudrait leur en savoir gré. Mais ils ont fait plus et mieux et leur travail, dût-on le discuter dans quelques-uns de ses parties essentielles, est de ceux avec lesquels il faudra désormais compter.

Louise Pillion.

Pigorini. **Pani di rame provenienti dall'Ègeo scoperti a Serra Ilixi in provincia di Cagliari**, dans le *Bull. di Paletnologia italiana*, 1904, p. 91-107.

Les découvertes mycéniennes continuent à projeter une lumière inattendue sur les antiquités préhistoriques de l'Europe méditerranéenne. Un récent article de M. Pigorini mérite à ce propos de retenir l'attention. Il est relatif à un fait nouveau, propre à élucider le difficile problème des origines de la civilisation de l'âge du bronze dans l'île de Sardaigne.

On avait depuis longtemps signalé une série de saumons en cuivre rouge,

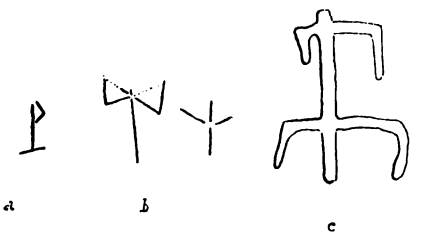

Fig. 1.

déposés au musée de Cagliari. Ces pains de métal, au nombre de trois, proviennent de Serra Ilixi, province de Cagliari, ainsi que deux autres de même espèce, aujourd'hui perdus. Ils affectent la forme de quadrilatères, aux côtés concaves, dont les angles portent des appendices destinés à en faciliter la préhension. Deux de ces saumons pèsent chacun 33 kil. 300; le troisième, 27 kil. 100. Ils portent une marque simple ou double (fig. 1, *a*, *b*, *c*). Les

marques *a* et *b* ont été gravées au ciseau, tandis que la troisième (*c*) a été estampée dans le métal chaud après la coulée.

MM. Perrot et Chipiez avaient décrit ces objets en 1887[1]. Contrairement à l'opinion d'autres archéologues, ils reconnaissaient avec raison de véritables marques de fabrique dans les signes que portent ces saumons ; mais on ne pouvait alors espérer que ces marques nous renseigneraient quelque jour sur l'origine des lingots. En 1896, un saumon semblable fut découvert par Murray à Enkomi, dans l'île de Chypre. Il provenait d'un atelier de fondeur. Son poids est de 37 kil. 094. Il porte sur une de ses faces la lettre *si* de l'alphabet cypriote, estampée dans le métal. A cette trouvaille, dit M. Pigorini, s'en ajoute une autre, survenue l'an dernier et beaucoup plus importante. La mission italienne qui a exploré la Crète, sous la direction de M. Halbherr, a recueilli dans quatre chambres du grand palais d'Haghia Triada dix-neuf de ces saumons de

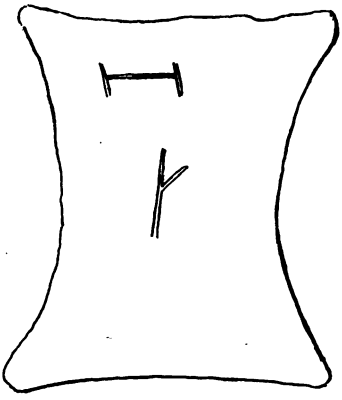

Fig. 2.

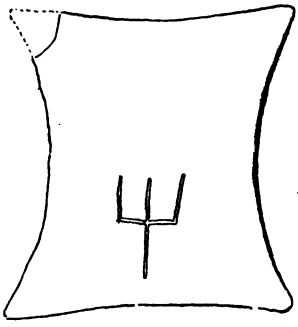

Fig. 3.

cuivre. Cinq sont également marqués d'un signe incisé. Les poids varient de 27 kilos à 30 kil. 700. Voici (fig. 2 et 3) les dessins de deux des exemplaires contremarqués.

En outre, le musée d'Athènes possède une série de dix-sept lingots de même métal (plus deux fragments), semblables aux précédents. Trouvés dans la mer, à Chalcis d'Eubée, ils avaient sans doute fait partie du fret de quelque navire détruit par un naufrage. Un autre, provenant de Mycènes, est conservé également au musée d'Athènes. Les saumons de Chalcis sont altérés par l'oxydation ; leur poids varie entre 5 et 17 kilos.

Les observations et les comparaisons qui précèdent, ajoute M. Pigorini, suffisent à établir nettement la destination et la provenance jusque-là incertaines des pains de métal de Serra Ilixi. Ils ont été évidemment importés en Sardaigne par des navigateurs venant de l'une des îles de la mer Egée. Destinés à la fonte, ils représentaient en outre une valeur monétaire et peuvent être considé-

1. *Histoire de l'Art dans l'antiquité* t. IV, p. 700.

rés comme des *talents*. Leur origine égéenne est confirmée par les signes qu'ils portent. Nous avons vu que ces signes se classent, sous le rapport technique, en deux séries. M. Pigorini suppose que les estampages sont des marques de fabrique et les gravures des signes de séries. Les deux figures considérées comme des marques de fabricants ne se sont pas encore rencontrées sur les tablettes d'argile ni sur les blocs inscrits de l'époque mycénienne. Mais il n'en est pas de même pour les signes gravés. Deux d'entre eux (fig. 1, *b*) ont été relevés sur des blocs de pierre du palais de Phaestos, le troisième (fig. 1, *a*) sur une tablette d'argile d'Haghia Triada. Toutefois, sur la tablette, la ligne oblique inférieure fait défaut. De même, les signes des deux pains d'Haghia Triada reproduits ci-dessus correspondent à des glyphes lapidaires de Phaestos et à des inscriptions sur tablettes d'Haghia Triada.

L'âge et la provenance des lingots sardes se trouvent donc déterminés avec certitude. M. Pigorini rappelle encore que sur les peintures de la célèbre sépulture de Rekhamara, à Thèbes, parmi les objets que les *Kefti* tributaires apportent à Toutmès III, figurent, avec des vases mycéniens, d'énormes pains de métal du même type que ceux d'Haghia Triada, de Chalcis, de Mycènes et de Serra Ilixi.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt de ces rapprochements. Les lingots de cuivre du musée de Cagliari doivent donc être datés du milieu du second millénaire. En serait-il de même pour une partie tout au moins des énigmatiques figurines de bronze des collections sardes? On serait tenté de le croire, si les faits rapportés par MM. Perrot et Chipiez sont reconnus exacts : « C'est en général dans le voisinage des nouraghes que l'on a trouvé les pains de plomb et de cuivre, ainsi que les scories, les matières qui étaient mises en œuvre par cette industrie et les déchets qu'elle laissait là où elle s'était longtemps exercée. Les statuettes, les instruments de métal ont été le plus souvent recueillis à proximité de ces mêmes édifices ou sous leurs décombres[1] ».

Joseph Déchelette.

P. Durrieu. **Les très riches Heures de Jean de France, duc de Berry.** In-fol., dans un carton avec fermoirs; 66 p., 64 pl. d'héliogravure et une planche en couleurs. Paris, Plon, 1904. Poids : dix kilos.

Grâce à cette somptueuse publication, également honorable pour l'auteur et pour l'éditeur, les miniatures du plus beau manuscrit du monde, jusqu'à présent plus célèbres que connues, sont enfin reproduites dans les dimensions des originaux, avec une finesse qui ne laisse rien à désirer. La planche en couleurs, donnée en fronstispice, est seule médiocre; mais où donc exécute-t-on aujourd'hui de bonnes planches en couleurs?

L'introduction et la description des planches, où M. P. Durrieu s'est révélé une fois de plus connaisseur à la fois très informé et très prudent, mériteraient de trouver beaucoup de lecteurs; elles en auront peu, vu le format et le prix de l'ouvrage; mais il n'est pas interdit d'espérer qu'une fois l'édition originale

1. Perrot et Chipiez, *ibid.*, p. 101.

placée — elle l'est peut-être déjà à l'heure où j'écris — on en donnera une autre dans le format in-8, comme l'*editio minor* du Bréviaire Grimani par Ongania, et qu'on réimprimera en tête, sans y rien changer, les excellentes études de M. Durrieu.

Les miniatures du manuscrit, acquis à Gênes par le duc d'Aumale sur le conseil de Panizzi, appartiennent, les unes, à l'époque comprise entre 1410 et 1416 — ce sont les chefs-d'œuvre attribués aux frères de Limbourg —, les autres aux années 1485-1489; de ces dernières, œuvres de Jean Colombe, fils ou neveu de Michel Colombe, M. Durrieu n'a reproduit que des spécimens; bien que ce soient d'assez médiocres peintures de l'école de Fouquet, on aurait voulu les trouver toutes; car qui jamais songera à publier celles que M. Durrieu a omises?

M. Durrieu admet, mais sans être trop affirmatif, que les enlumineurs appartenaient à une famille de Limborch en Gueldre, qu'ils étaient les neveux du peintre gueldrois Malouel et qu'ils vinrent très jeunes à Paris. Il n'attribue pas toutes les anciennes miniatures à la même main, mais renonce prudemment à distinguer l'œuvre de chaque frère ou de leurs auxiliaires éventuels. L'unité d'inspiration de l'ensemble est incontestable; M. Durrieu rappelle très justement, à ce propos, la galerie du Luxembourg de Rubens, qui est bien de Rubens, quoique de nombreux artistes y aient travaillé sous ses ordres. Sur le caractère français du style, M. Durrieu n'éprouve aucun doute; il est vrai que l'on constate l'influence de Taddeo Gaddi, de Simone di Martino et d'autres encore; mais ces influences italiennes ont été transformées et comme digérées dans un milieu français. Peut-être même les influences italiennes que les enlumineurs ont subies ne se sont-elles pas exercées directement; M. Durrieu émet une hypothèse très intéressante sur la possibilité d'une influence venue de Bohême, où un peintre italien, Tommaso di Modena, alla s'établir au XIVe siècle. A Paris, vers 1400, il existait de nombreux artisans italiens; mais, jusqu'à présent du moins, on n'y a pas signalé de peintres ultramontains; la France du début de XVe siècle donne encore plus à l'Italie qu'elle n'en reçoit.

La question si difficile et si délicate des relations entre les peintres du duc de Berry et les Van Eyck n'a été touchée qu'en passant par M. Durrieu. Il se garde d'affirmer que le génie des Van Eyck dérive de l'école des miniaturistes parisiens; il admire et il attend. Pour moi, plus j'y réfléchis, plus je regarde ces chefs-d'œuvre, plus je me convaincs que l'art des enlumineurs du manuscrit de Chantilly marque l'apogée d'un certain développement, tandis que celui du Rétable de l'Agneau marque le début d'un autre; il a dû y avoir des relations entre les deux écoles de la Seine et de la Meuse; mais la première n'est pas la mère de la seconde, qui malgré des analogies superficielles, semble manifester des tendances différentes et parfois presque opposées[1].

Salomon Reinach.

1. Pl. LXI, je ne crois pas que la figure de Lazare dérive de l'antique; ni elle ni aucune autre du manuscrit n'a rien à voir avec la statue d'Aix, découverte au début du XVIe siècle. — M. Durrieu a reconnu le premier, sur la miniature représentant le mois d'avril (pl. IV), une représentation du château de Dourdan.

Marquis DE FAYOLLE. **Les tombeaux de la Ribeyrie, près de Bergerac** (Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. du Périgord*). Périgueux, 1903, in-8°, 13 p., avec un plan et une phototypie.

On rencontre assez fréquemment dans diverses régions de la France de petites nécropoles se composant de tombeaux creusés dans le roc, les uns à côté des autres. Les auges ont la forme d'un trapèze plus large à la tête qu'aux pieds. M. de Fayolle les désigne sous le nom de *cimetières monolithes*. La célèbre station de Laugerie, dans la vallée de la Vézère, doit son nom à des auges creusées ainsi dans le rocher et qui paraissent avoir été des sépultures d'enfants. L'auteur décrit le cimetière monolithe de la Ribeyrie situé à environ deux kilomètres de Lembras, sur la route de Bergerac à Périgueux. La date en est donnée par une agrafe mérovingienne que contenait une des sépultures. Cette découverte, corroborée par celles d'un autre cimetière semblable, de la même région, permet de faire remonter à la même époque toute une série de nécropoles du Périgord, présentant le même mode d'ensevelissement. Ces tombeaux ont été taillés dans le roc, là où la nature du sol dispensait de recourir à des cercueils en pierre.

M. de Fayolle combat avec raison l'opinion de ceux qui ont voulu classer quelques-unes de ces sépultures à une période pré-romaine. Mais il serait inexact de dire avec lui que l'homme préhistorique n'avait pas d'outils pour creuser le rocher. Ce sont des néolithiques qui ont ouvert dans la roche crayeuse de la vallée du Petit-Morin les célèbres grottes sépulcrales artificielles explorées par le baron de Baye.

J. D.

P. VITRY et G. BRIÈRE. **Documents de sculpture française du moyen âge.** Recueil de 140 planches contenant 940 documents de statuaire et de décoration. Paris, Longuet, 1904. — Prix dans un carton : 60 francs.

Ce beau recueil, publié à un prix qui le rend très accessible, sera bientôt entre les mains de tous les historiens de l'art; c'est désormais pour eux un instrument de travail indispensable. Les monuments qu'on y trouve reproduits datent du XIe au XVe siècle. Les auteurs se sont surtout préoccupés de faire connaître les sculptures de nos cathédrales; ils les ont classées dans un ordre à la fois chronologique et géographique qui facilite et suggère les comparaisons. Les photographies employées proviennent des archives des Monuments historiques, des séries formées par MM. Courajod, Lemonnier, André Michel; d'autres ont été prêtées par des savants, comme MM. Koechlin et Enlart, qui ont constitué, *sibi et amicis*, des collections de clichés. Le texte explicatif est bref; peut-être les auteurs auraient-ils bien fait d'ajouter quelques renvois bibliographiques à Viollet-le-Duc, Courajod, Durand, etc., c'est-à-dire aux ouvrages autorisés qui peuvent fournir des commentaires aux monuments reproduits. Mais le vrai commentaire de ce trésor d'art français sera donné par les histoires futures, qui renverront aux planches de MM. Vitry et Brière comme les historiens de l'art antique à celles de la *Kunstgeschichte in Bildern*. Quel que soit,

d'ailleurs, le mérite de ce dernier recueil, le rapprochement que nous venons de faire est flatteur pour lui, car les études d'archéologie classique ne disposent pas, à l'heure actuelle, d'un répertoire aussi commode et aussi complet que les *Documents de sculpture française*.

S. R.

Papers of the British School at Rome. Vol. II. *Sixteenth century drawings of roman buildings, attributed to Andreas Coner*, by T. Ashby. Londres, Macmillan, 1904, gr. in-8, 96 p. et 165 pl. de phototypie. — L'album que M. Ashby a fait reproduire *in extenso* appartient au Musée Soane à Londres. Les dessins les plus anciens, attribués à un Allemand nommé Andreas Coner, mort en 1527, ont été exécutés vers 1515 ; les plus récents sont du milieu du XVIe siècle. Beaucoup de ces dessins offrent un intérêt considérable pour l'histoire des monuments antiques de Rome ; M. Ashby l'a fait ressortir dans un texte explicatif, qui représente un travail aussi honorable qu'ingrat (*experto crede*). Les deux dessinateurs de l'album Soane ont reproduit quelques bas-reliefs, mais point de statues. Espérons que l'exemple donné par l'École anglaise de Rome, venant après la publication de l'album de Pierre Jacques, hâtera la publication intégrale des autres *taccuini* de la Renaissance, dont l'importance a été si bien mise en lumière par M. Michaelis.

Ed. Meyer. *Aegyptische Chronologie*. Extrait des *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin. In-4, 212 p. avec 4 pl. Berlin, Reimer, 1904. — Voici les conclusions de cet important mémoire, très différentes de celles auxquelles s'est arrêtée l'école égyptologique française (p. 178). L'introduction du calendrier égyptien dans la Basse Égypte remonte au 19 juillet 4241 ; l'avènement de Ménès est de dix siècles postérieur, vers 3315 ; Snofru monte sur le trône vers 2840 ; la IVe dynastie dure de 2840 à 2680, la Ve de 2680 à 2540 ; la XIIe dynastie commence entre 2000 et 1997, le Nouvel Empire vers 1580. La domination des Hycsos se place entre 1680 et 1580[1]. Si ces dates sont admises, elles entraîneront un certain rajeunissement de la chronologie égéenne et minoenne, fondée, en grande partie, sur des synchronismes avec les monuments de la XIIe dynastie.

Harvard studies in classical philology. Vol. XV, 1904. In-8, 242 p. Longmans à Londres et O. Harrassowitz à Leipzig. — Ce volume contient cinq mémoires, tous instructifs et témoignant d'une solide préparation : 1° E. K. Raud, *Sur la composition de la Consolation de Boèce*. Examen d'une hypothèse de M. Usener, avancée en 1877. « La *Consolatio* est l'œuvre d'un théologien chrétien qui maintient ferme la distinction entre la raison et la foi. » 2° A. S. Pease, *Quelques usages des cloches chez les Grecs et les Romains*. Complète et rectifie l'essai de l'abbé Morillot, *Étude sur l'emploi des clochettes* (1888). L'auteur nie que les objets fixés à l'extrémité du *kentron* tenu par un aurige sur le vase Burgon soient des clochettes (*Rép. des vases*, I, p. 214) et pense que ce sont

1. Amenophis I et Thutmosis I, 1557-1501, Amenophis III, 1415-1380 ; Ramsès II, 1300-1234 ; Ramsès III, 1200-1179 (p. 68).

des *tassels* destinés à accroître l'efficacité du *kentron* ; mais pourquoi l'aurige les tiendrait-il au-dessus du nez des chevaux ? 3° E. Capps, *La Némésis de Cratinus le Jeune*. C'est par suite d'une erreur de Plutarque que cette comédie a été attribuée au vieux Cratinus ; elle paraît avoir été produite entre 410 et 404 ; 4° F. G. Ballentine, *Quelques phases du culte des nymphes*. Classement chronologique des témoignages grecs et romains, suivi (p. 111-119) d'une liste des noms de nymphes connus par les textes ; 5° G. W. Baker, *De Comicis graecis litterarum judicibus*. Long mémoire en latin, qu'on aurait lu plus volontiers en anglais. C'est en somme, une histoire de la critique littéraire dans la comédie grecque, sujet qui avait été aimablement esquissé dans l'*Essai* d'Egger (1866, p. 1-89) et qui a été récemment repris, mais brièvement, dans l'important ouvrage de Saintsbury, *A history of criticism* (1900, I, p. 1-28).

A. Doigneau. *Nos ancêtres primitifs*. Paris, Clavreuil, 1905. In-8, 202 p., avec gravures dans le texte. — On trouvera, dans ce précis, des idées généralement justes et clairement exprimées sur les époques dites paléolithique et néolithique ; l'éolithique même ne fait pas défaut, et il est question des hypothèses de M. Rutot sur les silex simplement utilisés et adaptés avant les temps quaternaires (p. 47). Il y a un gros contre-sens (p. 15) dans la traduction du texte souvent cité de Lucrèce (V, 1280) ; Milne-Edwards est appelé à tort *Milne-Edward* (p. 30, 31) ; il n'est plus permis de dire (p. 34) que « d'après Jules César, le renne existait encore à l'époque romaine dans la forêt d'Hercynie » ; p. 91, il ne faut écrire ni *Fulhrott* ni *Wirchow* ; p. 116, le mammouth de Peccadeau n'est pas à Saint-Germain, mais à Londres ; p. 131, ce que dit l'auteur sur l'absence de religion à l'époque du renne est une vieille erreur qui ne devrait plus être propagée. Les 109 figures qui accompagnent le texte sont dessinées avec intelligence et bien choisies ; mais il aurait fallu reproduire un dolmen mieux conservé que celui de Presles.

G. V. Callegari. *Il druidismo nell'antica Gallia*. Padova, Drucker, 1904. In-8, 115 p. — Brochure peu utile, après tant d'autres sur le même sujet. L'auteur connaît des travaux récents et sérieux, mais il n'en cite pas moins Frick, H. Martin, Thierry, Du Cleuziou et quantité d'auteurs qui n'ont pas ou qui n'ont plus voix au chapitre. Entre les extravagances et les opinions raisonnables, il semble laisser le choix au lecteur. Du reste, l'information de M. Callegari est imparfaite ; ainsi, dans le chapitre sur *Dispater* (p. 55), il se montre mal renseigné et il ne proteste pas contre la plus ridicule des erreurs, l'attribution à Ovide d'un vers sur les Druides et le gui (p. 61). Le grec et l'allemand sont plus estropiés que de raison.

S. R.

A NOS COLLABORATEURS

L'archéologie n'ayant rien de commun avec l'algèbre, je prie instamment nos collaborateurs de ne pas abuser d'abréviations dans leurs manuscrits et, notamment, de ne pas citer en abrégé les noms propres (par ex. *Furt.* pour *Furtwaengler*, etc.). S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février.

1° PÉRIODIQUES

ANNALES DU MIDI, 1904.

P. 495. M. Clerc. Note sur l'inscription de Volusianus (*C. I. L.*, XII, 489).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES, 1904.

Novembre, p. XVI. Carton. Inscription trouvée à Utique.

1)

CREMENTI
L · CALPVRNIO · FIDO
AEMILIANO · C · V ·
QVAEST · CR · ET · CYR
TRIB · PLEB · PRAET
P · SICINIVS · PESCENNIVS
HILARIANVS · CANDIDAT
EIVS · AMICO · INCOMPARABI
L I

L. Calpurnius Fidus Aemilianus Crementius, *v(ir) c(larissimus)*, préteur de Crète et Cyrénaïque, est inconnu.

P. XIX. Delattre. Sur les bords d'un ravin près de Tebourba.

D'un côté :

2) TERM · N VIII
T ANNI
AMPLIA T I

de l'autre :

TERM · N VIII
IVLIORVM
FLACCI · ET CELSI

Term(inus) n(umero) VIII.

Décembre, p. XXI. Gauckler. Dans une église chrétienne à Henchir-Chigarnia (*Uppenna*).

3)

HEC SVNT NOMINA MARTIRVM PETRVS
PAVLVS SATVRNINV S PRESBYTER
IΔEM SATVRNINVS B'NΔEMIVS SATVRNIN
VS ΔONATVS SA TVRNINVS GVΔVΔA
5 PAVLA CLARA ΚVCIΚΚA ΚORTVN
IAΔER CECILIVS EMILIVS PASSI ΔIE
NONAS AVGVSTA S ΔEPOSITI ϹIΔV
S NOBEMBRES GΚORIA IN ESCEL
ΚSIS DEO ET IN TE RA PACS OMINIBVS

Hec sunt nomina martirum : Petrus, Paulus, Saturninus presbyter, idem Saturninus Bindemius (= *Vindemius*), *Saturninus Donatus, Saturninus Gududa, Paula, Clara, Lucilla, Fortun*[*ata* ou *atus*] *Iader, Cecilius Emilius, passi die nonas Augustas, depositi sexto die idus Nobembres, Gloria in escelsis Deo et in tera pacs hominibus* [*bonae voluntatis*].

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1904.

P. 271 et suiv. Dürrbach et Jardé. Inscription de Délos.

P. 271. Couronne de laurier — Bâton noueux.

4) ΕΔΟΞΕΝ ΤΕΙ ΒΟΥΛΕΙ ΚΑΙ ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΑΝ
ΤΙΛΑΚΟΣ ΣΙΜΙΔΟΥ ΕΙΠΕΝ ΕΠΕΙΔΗ ΠΟΠΛΙ
ΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΥΟΣ ΣΚΙΠΙΩΝ
ΡΩΜΑΙΟΣ ΠΡΟΞΕΝΟΣ ΩΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ
5 ΤΟΥ ΤΕ ΙΕΡΟΥ ΚΑΙ ΔΗΛΙΩΝ ΚΑΙ ΠΑΣΑΝ ΕΠΙ
ΜΕΛΕΙΑΝ ΠΟΙΕΙΤΑΙ ΠΕΡΙ ΤΕ ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ
ΚΑΙ ΔΗΛΙΩΝ ΔΕΔΟΧΘΑΙ ΤΕΙ ΒΟΥΛΕΙ ΚΑΙ
ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙ ΠΟΠΛΙΟΝ ΚΟΡΝΗ
ΛΙΟΝ ΠΟΠΛΙΟΥ ΥΟΝ ΣΚΙΠΙΩΝΑ ΡΩΜΑΙΟΝ
10 ΤΟΙΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΙΣ ΔΑΦΝΗΣ ΣΤΕΦΑΝΩΙ
ΤΩΙ ΙΕΡΩΙ ΑΝΑΤΟΡΕΥΣΑΙ ΔΕ ΤΟΝ ΙΕΡΟΚΗ
ΡΥΚΑ ΕΝ ΤΩΙ ΘΕΑΤΡΩΙ ΟΤΑΝ ΟΙ ΤΩΝ ΠΑΙΔΩΝ ΧΟ
ΡΟΙ ΑΓΟΝΙΖΩΝΤΑΙ ΤΟΔΕ ΤΟ ΚΗΡΥΓΜΑ
ΣΤΕΦΑΝΟΙ Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΔΗΛΙΩΝ ΠΟΠΛΙΟΝ
15 ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ ΣΚΙΠΙΩΝΑ ΡΩΜΑΙΟΝ ΔΑΦΝΗΣ
ΣΤΕΦΑΝΩΙ ΤΩΙ ΙΕΡΩΙ ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ
ΚΑΙ ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΤΗΣ ΠΕΡΙ ΤΟ ΙΕΡΟΝ ΚΑΙ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΤΗΣ ΕΙΣ ΤΟΝ ΔΗΜΟΝ ΤΟΝ ΔΗΛΙΩΝ
ΛΥΣΑΝΙΑΣ ΚΑΙΡΩΝΟΣ ΕΠΕΨΗΦΙΣΕΝ

Il s'agit de Scipion l'Africain. Le bâton noueux (*scipio*) constitue ses armes parlantes.

P. 277. Décret de proxénie en faveur d'un *M. P. f.* indéterminé.

P. 309 et suiv. Graindor. Inscriptions d'Ios.

P. 329.

5) ΡΩΜΗΙ
καὶ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣαρι
ΘΕΩΙ ΘΕΟΥ ΥΙΩΙ
ΣΕΒΑΣΤΩΙ

P. 400 et suiv. Cavaignac. Fragments du préambule de l'édit du maximum trouvés à Delphes. Quel-

ques variantes de détail avec le texte déjà connu publié au *Corpus*.

P. 420 et suiv. Volgraff. Inscriptions d'Argos.

P. 424.

6)

Α · ΠΟΜΠΩΝΙΟΝ Γ ΥΙΟΝ
ΚΥΡΕΙΝΑ ΑΥΓΟΥΡΕΙΝΟΝ Τ ΠΡΙ
ΦΕΡΝΙΟΝ ΠΑΙΤΟΝ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ
ΛΕΓΙΩΝΟΣ · Τ ΦΡΕΝΤΗΣΙΑΣ ΕΠΑρ
5 ΧΟΝ ΣΠΕΙΡΗΣ · Α · ΧΕΙΛΙΑΝΔΡΟΥ ΤΙ
ΜΗΘΕΝΤΑ ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΚΑΤΑ ΓΕ
ΤΩΝ ΝΕΙΚΗΝ ΥΠΟ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΔΑΚΙ
10 ΚΟΥ ΚΟΣΜΩ ΑΡΙΣΤΕΙΩ ΟΥΗΞΙΛ
ΛΩ ΑΡΓΥΡΩ ΚΑΙ ΔΟΡΑΤΙ ΚΑΘΑΡΩ
ΚΑΙ ΣΤΕΦΑΝΩ ΤΕΙΧΗΡΙ ΕΠΙΤΡΟ
ΠΟΝ ΣΕΒΑΣτοῦ ἐΠΑΡΧΕΙΑΣ ΑΧΑ
ΙΑΣ Μ ΑΝΤΩΝΙΟΣ ΑΧΑΙΚΟΣ Ε
15 Κ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΥΠΕΡ ΤΗΝ ΠΟΙΑΝ

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1904.

P. 306. George. Inscription d'Aïn-Temouchent.

7)

D M
VLPIO VETI
MIL N ø EXP
GERM ø STIP
VI VIXIT AN
XXVII CVI
FL VICTORI
NVS SEC HE
SEPVL F C

Ulpio... m(iliti) n(umeri) expl(oratorum) Germa(norum) stip(endiorum) VI; l. 8 : *Sec(undus) he(res)*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1904.

P. 241-243. P. Gauckler et P. Monceaux. Inscriptions funéraires chrétiennes de Tunisie, du IVe siècle.

P. 243-246. Aveneau de la Grancière. Marques de potiers sur des vases découverts dans les fouilles du nouveau cimetière de Vannes.

P. 266. R. Cagnat et A. Merlin. A Narbonne.

8)

NAV*i*cVL*ario*
*c*ORNELI*us*
*p*ANEGYRICVS ET
CORNELIVS
CHRYSEROS
AMICO OPTIMO

P. 271. De Laigue. Inscription funéraire de Trieste.

P. 273-277. R. Mowat. Observations sur deux tessères au nom de Symmachus (*Ann. épigr.*, 1901, n° 130; 1904, n° 148).

P. 285. Héron de Villefosse. Lecture nouvelle de l'inscription reproduite au *Corpus*, I, 580 et III, 715.

P. 299. J. Roman. Fragments d'inscription à Grenoble.

P. 300. P. Gauckler et R. Cagnat. A El-Djem.

9) LVNAE
PRO SALVTE
IMP · CAESARIS · AVg
P · P · M′ · GAVIVS · M′ · F
GAL · TETRICVS · AVG

Date : antérieur à l'année 14 ap. J.-C. ; c'est l'une des plus anciennes inscriptions d'Afrique. L. 5 : *Aug(ur)*?

P. 301. Hér n de Villefosse. Inscription funéraire de Pellefigue, canton de Lombez (Gers).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1904.

P. 479. R. Cagnat. A Khamissa.

10) LARCIAE
LAETAE
A · LARCI · MACRIN
PRINCIPIS GENTIS NVMI
DARVM · ET · FLAMINIS · PERPETVI
VXORI · CVI ORDO · STATVAM PVBLI
CE · PONENDAM CVM DECREVISSET
IPSA · HONORE · CONTENTA · SVA · PECVN
POSVIT · D · D

P. 484. *Id.*

11) GENIO ⌀ GENTIS
NVMIDIAE
SACRVM

P. 498. Espérandieu. A Orange.

12) *m*ANC · C *n*AEVIVS · RVSTICVS
IN · PERPET · EIVS · REI · FIDE
IVSSOR · C · VESIDIVS · QVA
DRATVS AD K
5 MERIS · III · IN FRONTE · P · XXXIV -XLXIXS
S · ET · MERIS · IIII · IN FRONT

P · XXXV · IN · ANN · SING · XI
MANC · C · NAEVIVS · RVSTICVS
IN · PERPET · EIVS · REI · FIDE
IVSSOR · C · VESIDIVS QVADRA
TVS AD K
MERIS · V̄ · IN FRONTE P · LVS ✕C*xxx s*
ET · MERIS · V̄Ī · AD · LVDVM
MERCVR P · LXXV IN A*nn*
sing.

Règlement relatif à des parcelles de terres concédées à perpétuité et sous caution à des colons; l. 1 : [*m*]*anc*(*eps*); l. 4 : *ad k*(*ardinem*); l. 5 : *meris* (μερίς, parcelle de terrain) III; *in fronte p*(*edes*) *XXXIV* ✕ *LXIX s*(*emis*) *s*(*imul*)*? et meris IIII in front*(*e*) *p*(*edes*) *XXXV in ann*(*os*) *s*(*ingulos*) *XI.*

« Le signe ✕ indique une mesure linéaire, celle des parts dans le sens de la profondeur ».

P. 554 et suiv. Delattre et Crespel, inscription de Khanguet-el-Hadjadj (Tunisie).

P. 555.

13)

ADONI · AVG · SAC
PRO SALVTE · IMP · CAES · L · SEP
TIMI · SEVERI · PERTINACIS
AVG · ET · IMP · CAES
M · AVRELI · ANTONI
NI · PII · FELICIS · AVG
ET · IVLIAE · DOMINE
AVG

JAHRESHEFTE DES OESTERREISCHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1904.

P. 215. Von Premerstein. Inscription de Frascati (cf. *Ann. épigr.*, 1895, n° 122).

14) *m. u i n u* C I V S *p. f. . n*
c o s. x u V I R . S · F *p r. q*
legatus pro PR · AVGVSTI · CAESARIS I*n illyrico*
*primus t*RANS · FLVMEN · DANIVIVM *progressus*
*quadoru*M · ET · BASTERNARVM · EXERCITVM *acie*
*vicit fu*GAVITQVE · COTINOS · [illegible]
[illegible]S · ET · ANARTIO*s sub potestatem*
imp. caesaris AVGVST*i et p. r. redegit*

M. Vinucius fut consul en 19 av. J.-C.

ID. BEIBLATT.

P. 145 et suiv. Fr. Stolz. Décou-

vertes faites à Matzen, dans le Tyrol.

P. 147.

15) FONTANIS
NYMPHIS
P · CORNEL
DIADVME
5 NVS ET IVL
THREPTE VS
LIB MER

L. 6. *Jul(ia) Threpte v(otum) s(olvit).*

P. 149. Demetrykiewicz. Main votive en bronze trouvée à Myszkow (Galicie).

16) I O M
DOLICENO
GAIVS OPTIO
CH I HISP ∞
V S L M

L. 4. *C(o)h(ortis) I Hisp(anorum) miliariae.*

Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, LXIII, 1902.

P. 1. Et. Michon. Sur l'inscription du *C. I. L.*, VI, 2968.

P. 181. P. Gauckler. Sur un bas-relief de Zaghouan (Tunisie), représentant Héro et Léandre.

17)
LEANDERALLVCOOCEREVNOII
ESSE BAROSA

Lecture incertaine par endroits. Explication douteuse. Peut-être : *Leander, alluc[e]o cereu(m).* — *Noli esse barosa.*

L. 2. *Barosa*, stupide.

P. 189-198. P. Gauckler. Note sur les mosaïstes antiques, d'après les textes littéraires et les inscriptions. Liste de tous les noms connus.

P. 199-206. R. Cagnat. Le mausolée de Beni-Melek près de Philippeville (Algérie) : graffites sur les murs et fragments de sarcophages avec inscriptions.

P 297-328. E. Michon. Sur trois stèles funéraires grecques déjà connues provenant de l'ancien cabinet de Cardin Le Bret (*C. I. Gr.*, II, 3217, 3171, 3271); observations sur la prétendue inscription de la fille de Pompée, même provenance (*C. I. L.*, III, 18*), et deux inscriptions grecques de Bengazi (*C. I. Gr.*, 5361 et 5362).

Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, XII, 1904.

P. 403-440. L. Poinssot. Fouilles à Dougga. Inscriptions (la plupart funéraires) et fragments.

P. 429. Près du temple de la *Pietas Augusta.*

18) *th*EODOSII F
VIS · DEBITA

Ibid. Même provenance.

19)
*c*AESARI ∅ A*ug*.
O∅P∅F∅ARN∅RV....
VIAE · M · LICINI*us*
S · PATRONVS · PA*gi*
ORNAVIT....VS · INTESTINV*s*

P. 435. Même provenance.

20) D M S
ZOCCAEA
NAPA
MENA
P · A · LXXX
H · S · E

P. 436. A l'ouest du théâtre.

21) DEO SOLI AVG

P. 439. Près du mausolée punique.

22) D · M · S
NAMPHAMINA
CRISPI · SILENI · FILIA
P · V · AN · LXVII
H · S · E

LE MUSÉE BELGE, 1904.

23) P. 83. Demoulin. Inscription de Ténos. Décret du sénat et du peuple en l'honneur de Κοίντος Κοίντου| [Κ]αλπόρνιος, ὁ ἔπαρχος. Ce préfet de l'île, qui vivait à la fin du IIe siècle av. J.-C. ou au début du Ier, était sans doute sous les ordres du proconsul d'Asie.

PHILOLOGUS, 1904.

P. 342-361. A Müller. Les *parasiti Apollinis*; recueil et commentaire des textes épigraphiques et littéraires qui les concernent.

P. 631-633. A. Zimmermann. De quelques abréviations extraordinaires des *praenomina* romains.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF SCOTLAND, XXXVIII.

P. 454 et suiv. Haverfield. Note sur Julius Verus, légat de Bretagne, d'après les inscriptions et les textes littéraires.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1904, II.

P. 172-178. Ed. Maynial. Sur les salutations impériales de Néron : réponse à M. Stuart Jones.

P. 251-259. R. Dussaud. Observations sur la Dea Simia, à propos de l'inscription de Deir-el-Kalaa (*Ann. épigr.*, 1903, n° 361).

P. 264-265. V. Mortet. Note additionnelle sur les inscriptions où 'on rencontre le nom de Vitruvius.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, BULLETIN HISPANIQUE, 1904.

P. 347 et suiv. P. Paris et R. Cagnat. Inscriptions de Mérida, provenant d'un sanctuaire de Mithra.

P. 348.

24) INVICTO DEO
QVINTIO FLAVI
BALTIC: CONFA
BRIG · SER

Quintio Flavi Ba[*e*]*tici Con*[*im*]*brig*(*ensis*) *ser*(*vo*).

Ibid.

25) ANN · COL · CLXXX
ARAM · GENESIS
INVICTI · MITHRAE

M · VAL · SECVNDVS
(sic) ΓR · LEG · VII · GEM · DONO
PONENDAM MERITO CVRAVIT
G · ACCIO · HEDYCHRO PARE

Anno col(oniae) CLXXX; aram genesis invicti Mithrae M. Val(erius) Secundus pr(inceps) leg(ionis) VII Gem(inae) dono ponendam merito curavit, G. Accio Hedychro pa[t]re.

Le texte est daté de l'année 180 de la colonie, 155 environ ap. J.-C.

P. 349.

26) C · ACC · HEDYCHRVS
P · PATRVM

L. 2. *P(ater) patrum.*

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1904.

P. 329-334. F. Cumont. Inscriptions nouvelles du Pont.

P. 331. A Amisos.

27) ἀπὸ προγόνων
βασιλΕΩΝ ΤΕΤΡΑΡΧΩν
στεφαΝΗΦΟΡΩΝ ΑΓΩνοθε
τῶν ἀρΧΙΕΡΕΩΝ ΜΑΡχον
.....ΧΙΟΝ ΑΝΤΩΝεῖνον
ϽΡΟΥΚΑΤ
ϽΥΠ

Il s'agit d'un personnage qui avait parmi ses ancêtres des rois du Pont ou de Paphlagonie et des tétrarques de Galatie (cf. *Insc. gr. rom.*, III, 173).

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1904.

P. 81. Trouvé à Valence.

28) CAVTI
SEX
CABIRIVs
IVLLINVS

P. 97. Inscriptions d'Orange (plus haut, n° 12).

STUDI E DOCUMENTI DI STORIA E DIRITTO, 1904.

P. 77 88. G. Gatti. Commentaire de l'inscription de Préneste reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1904, n° 108.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

A. AUDOLLENT. DEFIXIONUM TABELLAE QUOTQUOT INNOTUERUNT, PRAETER ATTICAS. Paris, 1905, in-8°.

Étude sur les monuments appelés *defixionum tabellae* ou *exsecrationes*, et recueil de tous les textes connus grecs et latins. Tables détaillées. Ouvrage très important sur la matière.

A. DE RIDDER. CATALOGUE DE LA COLLECTION DE CLERCQ, III (Les Bronzes.) Paris, 1904, in-4°.

P. 380. A Beyrouth? Plaque de bronze.

29) DEAE · SYRIAE · SACRVM
FESTIVA · ET · PARHALIA
F · EIVS · STATILI
SEVERI VOT
L · A · S

l. 4 : *Statili(i) Severi (servae).*

R. CAGNAT ET M. BESNIER.

Le Gérant : E. LEROUX.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

A PICTURE BY BUTINONE IN THE LOUVRE

(PLATE IV)

I suppose in everybody's mind there lurk half-forgotten, puzzling little problems, waiting for fresh experience to spring again into notice. They are like flies that in cold weather cluster motionless and dormant in out-of-the-way corners, which buzz out again tormentingly at every gleam of warm sunshine. Such teazing little problems about *les peintres inconnus d'Italie* continually haunt my brain, forgotten during long stretches of time, but ready to revive at the sight of any new picture that calls them to mind.

Fig. 1. — B. Butinone. *Virgin and Child with Saints* (Borromeo collection at Isola Bella).

For many years the pretty little picture in the Louvre that goes under the name of Gregorio Schiavone (n° 1523)[1] has thus haunted me (plate IV). I have tried in vain to shut it into some of the already existing pigeon-holes of my mind. But, as it did not fit in the hole marked « Schiavone », neither would it be at rest under the rubric of « Francesco Squarcione », where the Catalogue of the pictures acquired by Napoléon III assigned it, and still less under « Mantegna », where other critics had tried to place it. For awhile I more or less laid it to rest as an unusual work of the Modanese Bernar-

1. Photographie Braun, Paris, n° 11523.

dino Parenzano, whose pictures pass sometimes as Mantegna's, sometimes as Schiavone's, or even go so far afield as to be called Bramantino or Fra Filippo! The Louvre does, in fact, possess an indubitable work by this master, n° 1678, an *Adoration des Mages attribuée à l'École Ferraraise.* The comparison of these two pictures, although certain similarities in colouring and spirit were apparent, was never really satisfactory and became less so as further study made me better acquainted with Parenzano. Parenzano, in his art, was an eclectic, influenced by the older Ferrarese and Veronese, especially by Ercole Roberti and Domenico Morone, and by Mantegna, and above all Bonsignori. Lombard and Brescian influences are, however, absent, and the Louvre puzzle began to look to me more and more Lombard, while the character of the architecture with the two medallions that adorn the architrave became to my eyes unmistakably Brescian.

Fig. 2. — Gregorio Schiavone. *Virgin and Child with Angels* (Pinacotheca, Turin).

Last autumn I visited for the first time the Borromeo collection in Isola Bella, in the Lago Maggiore. There, in presence of the small picture by Butinone, so excellently analyzed and described by Signor Malaguzzi in his « Pittori Lombardi del Quattrocento », the little Louvre problem came buzzing out of some dark corner of my brain and at once was solved (fig. 1). The two pictures are so clearly by the same hand, that if it were possible to give as good a reproduction of the Borromeo picture as of the one in the Louvre, there would be no need of further discussion.

Morelli[1], it is true, held the Borromeo picture to be really

1. *Kunstkritische Studien über Italienische Malerei*, Leipzig, 1893, p. 129, 130.

by Gregorio Schiavone, considering as a forgery the inscription « BERNARDINVS BETINONVS DE TREVILIO PINXIT », and if he were right, there would be no bother with the existing Louvre attribution, for they obviously stand or fall by the same name.

But the two pictures, archaic though they are, are not archaic enough for Gregorio Schiavone. The putti at Isola Bella and the music-making angels in the Louvre panel are as different as possible from the quaint Donatellesque putti whom Schiavone loved to make playing about the throne of his Madonnas (fig. 2). Here they are no longer grotesque, nor is there the least trace of Donatello's influence. The draperies, it is true, show clear marks of sculptural influence, but of such Lombard sculpture as that of Omodeo, rather than of Donatello. Then the architecture, although elaborate and richly ornamented in Schiavone, is in these two works so much more elaborate and so much more heavily loaded with ornament, that one instinctively feels one is here in the presence of a painter, perhaps less grotesque as an individual artist, but certainly of a more provincial tradition. One of the closest analogies to the architectural decoration of this picture is the fresco of 1485 by the Brescian Foppa (n° 19, Brera), where we have the barrelled vaulting and the two medallion heads taken from the prevailing style of Brescian buildings.

Fig. 3. — B. Butinone. *Virgin and Child with Saints* (Brera, Milan).

The introduction to the Illustrated Catalogue of Pictures by the Milanese Masters (*Burlington Fine Arts Club*, 1889) thus briefly alludes to Foppa and Butinone : « He (Vincenzo Foppa) came from Brescia about 1460 and he it was who was mainly instrumental in introducing into Milan the classical style of the Paduan school. There is good reason to believe that Buttinone of Treviglio was also the means by which the severer Paduan principles of art were infused into the older Lombard style. »

Foppa and Butinone, then, were as truly adherents of the Paduan school as Gregorio Schiavone himself; and as far as that goes , any of the three might be responsible for the picture in the Louvre. But Foppa is of course out of the question; his style is too marked, his quality too great, for this work to be his. As to Schiavone and Butinone, the decision between them is not really hard to make. Both the Louvre and the Borromeo panels, « Paduan » as they are, are not Paduan in the manner of Schiavone or of Crivelli or of Mantegna, but Paduan with the nuance of Brescia, and with an intermixture of early Lombard influence, especially in the draperies. Schiavone belonged to the Paduan tradition that began with Squarcione himself and reached its finest development in Crivelli. The author of our two little works points backwards towards the early Milanese sculptors and forwards towards Borgognone.

Fig. 4. — B. Butinone. *S. Jerome* (Pinacotheca, Parma).

The probabilities, then, in favour of the signature on the Isola Bella picture being genuine, and in favour of Bernardino Butinone being the painter of the Louvre *Vierge aux Anges*, are very great.

Let us now examine the few authenticated works of this master to see whether they support this hypothesis or not. Butinone's earliest signed work is the small triptych in the Brera (n° 249). Here we find the same shell over the throne which appears in both the works under consideration (fig. 3). St. John stands on the arm of the throne. He and the Christ Child both have the peculiar long bodies we see in the Children at Isola Bella and in the Louvre. But the picture is greyer in colour, more meagre and spare in the forms, and while there is nothing in it

that absolutely contradicts the identity of authorship, it must belong to a different and probably earlier part of Butinone's career.

The only other generally accepted works of this master unassisted by Zenale, the three *tondi* containing half length figures of the Church Fathers, one at Parma (fig. 4) and two in the possession of Signor Aldo Noseda of Milan[1], offer stronger support to our hypothesis, for while the two in Milan, in type, colouring, forms and so forth, point clearly to the Brera triptych just discussed, the one at Parma has a hand so peculiar, and in gesture and construction so singularly like the hand of the Virgin in the Louvre picture, as to be almost equivalent to a signature. It is true that the palm of her hand is longer and slimmer, but the pose, the funny way the fingers spring out, as if they were sausages tied with pieces of string at the joints, and the queer unarticulated thumb, are peculiarities too marked to pass over.

Fig. 5. — B. Butinone. *Virgin and Child with angels* (Collection of the Duca Scotti, Milan).

Another picture that may safely be ascribed to Butinone si the *Madone aux Anges* belonging to the Duca Tommaso Scotti of Milan[2] (fig. 5). In this picture we have an elaborate throne, with angels standing on the arms making music, as in the picture at

1. G. Frizzoni, *Arte*, vol. III, fasc. IX.
2. Malaguzzi, *op. cit.*, p. 45-47.

Isola Bella. The hand of the Virgin is of the same type, seen from the inside, and her long face, with the accentuated chin, is much the same as in the two pictures we are considering. The work bears the inscription « ANDREAS MANTINEA, P · P · 1461 »; but, as there is no affinity in style with Mantegna's work, we must conclude the inscription to be false.

Of the frescoes by Butinone in San Pietro in Gessate and elsewhere, this is not the place to speak in detail, although we may say in passing that in types and draperies, in construction and movement there is in them often a marked resemblance with the Louvre and the Borromeo pictures. The huge altar-piece at Treviglio, in its overloaded architectural richness, in some of the types and forms, especially the head of the Baptist and the hand of St. Martin, and in many other details, recalls these pictures. But the fact that Butinone's collaborator, Zenale, was responsible for so much in this large ancona makes it a less satisfactory standard of reference than the works already cited.

Butinone is a rare and very little known master. It must also be added that he is anything but a great artist. His talent is one of those minor ones, just sufficient to carry on a good tradition of art and to produce now and then, by means of the faithfully adhered-to tradition, a work of some excellence. The Louvre picture is perhaps his most pleasing achievement. But I have not dwelt upon it at this length without some misgivings at forcing the readers of this *Revue* to spend their time upon so unimportant a painter and so unimportant a picture. I have only the excuse that the picture is exposed in the Louvre, and may perhaps have puzzled other students besides myself.

Florence. MARY LOGAN.

LA PASSIO FELICIS

ÉTUDE CRITIQUE SUR LES DOCUMENTS RELATIFS

AU

MARTYRE DE FELIX, ÉVÊQUE DE THIBIUCA

Plusieurs récits martyrologiques africains, relatifs surtout à des victimes de la persécution de Dioclétien, nous conduisent dans l'Italie centrale ou méridionale. Ce n'est pas l'effet du hasard. Après la conquête vandale, c'est vers ce pays qu'émigrèrent surtout les Romains d'Afrique. Ils emportèrent avec eux les reliques et le culte de leurs saints. D'où cette littérature italo-africaine des premiers siècles du Moyen-Age, où abondent les apocryphes et où se sont même déformés des documents originaux.

Tel est précisément le cas d'une intéressante relation, que l'on considère généralement comme tout à fait authentique et qui l'est seulement en partie : la *Passio Felicis*, appelée aussi *Acta Felicis*[1]. Ce martyr Felix était un évêque de l'Afrique Proconsulaire. On a beaucoup discuté autrefois sur le nom de la ville dont il dirigeait l'Église et que l'on plaçait un peu partout, en invoquant les leçons divergentes des manuscrits. La question a été tranchée de nos jours par des découvertes épigraphiques. Felix était évêque de Thibiuca (aujourd'hui H^r^ Zouitina), ville située à quarante-deux milles de Carthage, vers l'ouest, dans la vallée du Bagradas, non loin de Thuburbo minus[2]. La position géogra-

1. Ruinart, *Acta Martyrum*, éd. de 1713, p. 355; *Acta Sanctorum*, 24 octobre (*octobr.*, t. X, p. 625-628).
2. *C. I. L.*, VIII, 14291; 14293; Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II, p. 289.

phique explique un détail des *Acta* : l'évêque était parti pour Carthage le jour même où fut promulgué à Thibiuca l'édit de Dioclétien et il était de retour le lendemain [1].

L'histoire de Felix nous est connue surtout par deux relations importantes, souvent publiées, qui nous ont été conservées par deux séries de manuscrits : la relation, dite « de Ruinart », qui place le martyre à Venouse; la relation dite « de Baluze », qui le place à Nole [2]. Les deux rédactions sont à peu près d'accord pour la première partie du récit, qui se déroule en Afrique, et en complet désaccord pour la seconde partie, qui nous transporte en Italie. Nous verrons que la première partie seule est authentique et que la version de Ruinart est la plus ancienne. Pour reconstituer l'histoire vraie du martyre, on doit donc s'en tenir à la portion du texte de Ruinart qui se rapporte à l'Afrique.

Voici ce que nous apprend ce document. La scène se passe « sous le huitième consulat de Dioclétien et le septième de Maximien », c'est-à-dire en 303. Le premier édit de persécution « fut affiché dans la cité de Thibiuca, le jour des nones de juin », soit le 5 juin. Aussitôt, le *curator* Magnilianus manda les clercs de la communauté chrétienne. L'évêque venait de se mettre en route pour Carthage. On conduisit devant le magistrat le prêtre Aper, les lecteurs Gyrus et Vitalis. Sommés de livrer les Écritures, ces clercs se contentèrent de répondre que les manuscrits étaient chez l'évêque. Ils restèrent à la disposition de l'*Officium*, « jusqu'au moment où ils auraient rendu leurs comptes au proconsul Anullinus » [3].

Le lendemain, l'évêque revint à Thibiuca. Le *curator* ordonna à l'un de ses agents de le lui amener. Et le dialogue suivant s'engagea. « Le *curator* Magnilianus dit : Évêque Felix, donne les livres et tous les papiers que tu as. — L'évêque Felix dit :

1. *Passio Felicis*, 1-2 Ruinart.
2. On trouvera ces deux relations réunies dans les *Acta Sanctorum* (*octobr.*, t. X, p. 625-628), et dans la *Patrol. lat.* de Migne (t. VIII, p. 679-688).
3. *Passio Felicis*, 1 Ruinart.

J'en ai, mais je ne les donne pas. — Le *curator* Magnilianus dit : L'ordre des empereurs passe avant tes paroles. Donne les livres, pour qu'on puisse les brûler. — L'évêque Felix dit : Mieux vaut que je sois brûlé, plutôt que les divines Écritures; il est bon d'obéir à Dieu, plutôt qu'aux hommes... — Magnilianus dit : Réfléchis »[1]. Trois jours après, nouvel interrogatoire. « As-tu réfléchi ? dit le magistrat. — L'évêque Felix dit : Ce que j'ai déclaré précédemment, je le répète maintenant, et je le répéterai devant le proconsul. — Le *curator* Magnilianus dit : Tu iras donc devant le proconsul, et tu lui rendras compte[2] ».

Suivant un privilège réservé aux personnages de distinction, l'évêque ne fut pas alors emprisonné, mais confié à la *custodia libera*; il resta quelques jours dans la maison de Vincentius Celsinus, décurion de Thibiuca[3]. Le 24 juin, on l'envoya à Carthage, où il fut conduit en prison. Il y subit deux nouveaux interrogatoires devant le proconsul Anullinus[4].

Ici s'arrêtent nos renseignements authentiques. D'après la légende de Venouse, le proconsul aurait renvoyé l'évêque de Thibiuca, le 15 juillet, devant le préfet du prétoire, qui se serait trouvé alors à Carthage. Le préfet aurait enfermé Felix « dans sa propre prison », en le faisant « enchaîner avec de plus grandes chaînes. » Neuf jours après, il lui aurait ordonné « de naviguer vers les empereurs »[5]. Alors aurait commencé l'odyssée vers la Sicile et l'Italie[6]. L'autre récit est encore plus absurde[7]. Le ton seul nous avertit que nous tombons de l'histoire dans la légende. Et les invraisemblances s'accumulent. On ne voit pas pourquoi le proconsul ne termine pas lui-même l'affaire, comme c'était son droit et l'usage. Quant aux détails relatifs à l'intervention

1. *Passio Felicis*, 2.
2. *Ibid.*, 3.
3. *Ibid.*, 3.
4. *Ibid.*, 4.
5. *Ibid.*, 4.
6. *Ibid.*, 5.
7. *Ibid.*, 4 Baluze.

d'un préfet du prétoire, ils sont inexacts jusqu'à la niaiserie [1].

Le rédacteur de Nole nous met probablement, sans le vouloir, sur la voie de la vérité historique. Il reconnaît que de son temps les reliques de l'évêque Felix étaient à Carthage, « dans la rue dite *des Scillitains* », et qu'elles y faisaient beaucoup de miracles [2]. D'après ce renseignement précis, on ne saurait guère douter que l'évêque de Thibiuca ait été martyrisé tout simplement à Carthage, par ordre d'Anullinus. On doit rejeter sans doute les deux dates du 30 août et du 15 janvier, que donnent les relations, et qui paraissent se rapporter aux anniversaires des calendriers italiens [3]. L'exécution dut avoir lieu à Carthage dans l'été de 303, aux environs du 15 juillet, jour de la dernière audience d'Anullinus [4].

La légende s'empara vite de l'évêque Felix. Des martyrologes latins, même des calendriers grecs, le mentionnent et placent sa fête le 23 ou le 24 octobre, ou le 16 avril ; une relation abrégée l'envoie chercher le martyre jusqu'en Lycaonie [5]. Négligeons ces traditions apocryphes, pour nous arrêter seulement aux deux légendes principales, celles de Venouse et de Nole. Ces légendes semblent être nées à l'époque vandale ou byzantine. Des Africains fugitifs avaient apporté en Italie des reliques de Felix, évêque de Thibiuca. On confondit ce martyr africain avec des saints locaux du même nom et l'on remania en conséquence les vieux *Acta* authentiques qui le concernaient. D'ailleurs, la tradition de Nole et celle de Venouse sont d'accord sur un seul point : pour faire venir en Italie l'évêque de Thibiuca.

A l'évolution de la légende correspond celle du récit martyrologique. Ce récit se présente à nous sous plusieurs formes successives, au moins trois.

C'est d'abord la relation primitive, dont l'authenticité paraît

1. Cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 13.
2. *Passio Felicis*, 6 Baluze.
3. *Ibid.*, 6 Ruinart; 6 Baluze.
4. *Ibid.*, 4 Ruinart.
5. *Acta Sanctorum*, 24 octobre (*octobr.*, t. X, p. 633).

hors de doute. Elle comprend surtout une série de procès-verbaux : l'en-tête du document, l'interrogatoire du prêtre Aper et des deux lecteurs[1], les deux interrogatoires de Felix à Thibiuca[2], une partie des interrogatoires de Carthage[3], peut-être aussi une courte et belle prière que prononce l'évêque avant de mourir[4]. Cependant, on relève des traces d'altérations et d'interpolations dans le paragraphe des interrogatoires de Carthage. On se demande pourquoi Felix, traité jusqu'alors avec égards et logé chez un décurion de Thibiuca, est conduit « enchaîné » à la capitale. On se demande aussi pourquoi Anullinus tient ses audiences la nuit. Le ton même du proconsul laisse à désirer[5]. Tout cela est suspect. En revanche, les procès-verbaux de Thibiuca sont de première main et intacts.

La seconde étape du récit est marquée par la relation de Venouse, qu'on peut attribuer au ve ou au vi^e^ siècle. Cette relation, au début, reproduit simplement les *Acta* authentiques. Puis elle décrit le prétendu voyage de Felix, qu'elle conduit successivement à Agrigente, à Catane, à Messine, à Tauromenion, à Rulo en Lucanie, enfin à Venouse ; cet itinéraire du martyr paraît être, en réalité, l'itinéraire de ses reliques[6]. Après un interrogatoire invraisemblable, Felix est martyrisé à Venouse le 30 août. Ce jour-là, affirme le narrateur, « la lune elle-même fut changée en une boule de sang[7] ».

Dans la relation de Nole, on constate un nouveau progrès de la légende et de l'interpolation. Ce récit est plus récent et deux fois plus long que le précédent. Il est partout délayé. Le rédacteur gâte, en y mêlant son bavardage, jusqu'aux pièces authentiques du début. Il change les noms des clercs de Thibiuca, substitue le prêtre Januarius au prêtre Aper, les lecteurs Fortu-

1. *Passio Felicis*, 1 Ruinart.
2. *Ibid.*, 2-3.
3. *Ibid.*, 4.
4. *Ibid.*, 6.
5. *Ibid.*, 4.
6. *Ibid.*, 5.
7. *Ibid.*, 6.

natius et Septiminus aux lecteurs Gyrus et Vitalis [1] : ces nouveaux personnages, introduits ici par surprise, devaient être populaires à Nole, et l'on a voulu leur conférer un titre de noblesse. L'évêque Felix, si simple dans ses réponses authentiques aux magistrats de Thibiuca et de Carthage, se perd désormais en longs discours [2]. Pour gagner l'Italie, il suit un autre itinéraire que dans la légende de Venouse : il ne côtoie plus la Sicile, mais est envoyé directement à Rome [3]. Cela ne l'empêche pas de reprendre la mer, pour atteindre Nole. Là, il est traduit devant un *cognitor*, qui le condamne [4]. Il y est décapité le 15 janvier. Le rédacteur fait remarquer avec insistance que la scène se passe « à Nole », mais il avoue ensuite que les reliques sont à Carthage [5] : ce qui rend très suspect son témoignage. — Cette relation médiocre et verbeuse est antérieure à l'invasion arabe, puisqu'elle parle, comme d'un fait contemporain, des miracles de Felix à Carthage ; elle date presque sûrement de la période byzantine. Comme la relation de Venouse, dont elle est indépendante, elle reproduit les procès-verbaux authentiques de Thibiuca, mais en les délayant et en les interpolant au point de les dénaturer.

Tels sont les éléments divers dont se composent les deux versions de la *Passio Felicis*. On voit que la valeur en est très inégale. Les interrogatoires de Thibiuca nous sont parvenus à peu près intacts, dans le texte de Ruinart. Ceux de Carthage sont déjà suspects en partie. Tout le reste relève de la légende et du Moyen-Age italien.

Paul Monceaux.

1. *Passio Felicis*, 1 Baluze.
2. *Ibid.*, 2-4.
3. *Ibid.*, 4.
4. *Ibid.*, 5.
5. *Ibid.*, 6.

UN SACERDOCE RHODIEN[1]

Dans la dernière séance du Comité consultatif des Musées nationaux, MM. Heuzey et Pottier ont présenté une statue trouvée à Rhodes dans la ville même, représentant un personnage en costume égyptien et d'art égyptien; derrière le dos a été gravée en démotique la légende dont voici la traduction : « Devant Osor Hapi, le dieu grand, et la déesse Isis, la grande déesse, Dionysios le prêtre de l'année. »

Le personnage qui fait cette dédicace est un certain Dionysios qui est dit « prêtre », non pas par le mot *ab-oueb* qui sert en égyptien à cet effet, mais par la transcription du mot grec ἱερεύς. On a ajouté, à la façon grecque, qu'il est grand-prêtre de l'année (*renpet*) ; c'est donc à un sacerdoce du genre hellénique, et non à un sacerdoce du genre égyptien que nous avons affaire, ce qui s'explique très bien à Rhodes.

Notons que l'écriture appartient à la première partie de la dynastie Lagide.

Ce monument, trouvé dans la ville de Rhodes et écrit en égyptien à cette période, est intéressant pour l'histoire. On sait le grand rôle qu'ont joué les Rhodiens dans l'histoire mouvementée et les divers démêlés d'Antiochus et de Ptolémée Philopator; combien souvent ils s'adressèrent à ce dernier prince, soit pour obtenir la liberté d'Andromaque (Polybe, IV, 51), soit pour l'affaire des ambassades (Polybe, V, 63, 5). Rien de plus naturel que de constater une fois de plus leurs rapports intimes avec l'Égypte. Il paraît qu'ils possédaient un temple tout égyptien de

1. Cette note a été lue à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 27 janvier 1905.

Sérapis (comme les Athéniens possédaient un temple analogue consacré aux Ptolémées), et c'est pourquoi aussi ils avaient nommé grand-prêtre annuel — du moins à titre honoraire — un certain Dionysios, auquel ils élevèrent une statue. Ce Dionysios serait-il par hasard Dionysios le Thrace, dont nous parle Polybe, (V, 65, 10) et qui, lors de la guerre contre Antiochus, était général des Thraces et des Gaulois à la solde de Philopator, comme Sosibios était général des Égyptiens de race, et d'autres, d'après le même passage, généraux d'autres corps de troupes de diverses nationalités ?

S'il en était ainsi, il faudrait admettre que Dionysios était un Thrace épigone connaissant l'égyptien beaucoup mieux que la langue de son pays — ce que nous constatons également pour les Macédoniens épigones de ce temps. C'est pourquoi le costume est égyptien et la langue démotique.

Eug. Revillout.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

DE LA

COLLECTION CAMPANA

(*Cinquième et dernier article*[1].)

XXVI

Les monuments d'art et d'archéologie recueillis par le marquis Campana n'ont pas tous été répartis, comme on le pourrait croire, entre les musées de South-Kensington, de l'Ermitage et du Louvre. Beaucoup d'autres, dont il est difficile de suivre les traces, se sont dispersés dans différentes directions. Il me reste à mettre en œuvre les informations que j'ai pu recueillir à leur sujet. Ces informations sont d'autant plus insuffisantes que les ventes et cessions dont je vais parler ont été clandestines, parfois même, semble-t-il, délictueuses; mais je me contenterai de rapporter des faits ou des on-dit, sans prétendre condamner ou absoudre qui que ce soit.

En ce qui concerne, d'abord, les marbres — statues, bas-reliefs et inscriptions — j'ai entendu dire que la commission française n'avait pas connu tous les dépôts où ils étaient conservés et qu'elle en avait, par suite, négligé un certain nombre[2]. On ajoute

1. Voir la *Revue* de sept.-oct. et nov.-déc. 1904, janv.-fév. et mars-avril 1905.

2. La Commission visita : 1° *Le Mont de Piété* (terres cuites, tombeau lydien, tous les monuments archaïques, la plus grande partie des vases corinthiens, ceux de Cumes, une partie des vases étrusques et grecs, plus des fragments non triés de vases et de bas-reliefs qui furent expédiés à Paris en 80 caisses); 2° *Le palais du Corso* (choix de vases grecs, bronzes, sculptures de la Renaissances, peintures anciennes et modernes); 3° *Une maison de la Via Margutta* (la plus grande partie des marbres); 4° *Une villa à S. Jean de Latran* (le reste [?] des marbres.) — Ces renseignements sont donnés par L. de Ronchaud, *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, I, p. 493.

que des marbres Campana — surtout des torses — ont fini par passer dans la collection Duval au Morillon près de Genève et dans celle de Somzée, vendue à Bruxelles en mai 1904. Mais M. F. de Duhn, qui a publié une notice de la collection Duval[1], ne cite nulle part la provenance *Campana* et je ne la trouvepas davantage dans le catalogue de la vente Somzée où, d'ailleurs, par des motifs faciles à comprendre, les indications précises sur les provenances font défaut[2]. Je ne puis donc rien affirmer au sujet des statues. En revanche, je sais que Campana, avant sa ruine, avait donné au Musée du Latran une partie de ses monuments chrétiens, parmi lesquels des épitaphes avec sculptures du IIIe siècle, découvertes par lui dans une catacombe près du tombeau des Scipions. M. Seymour de Ricci, qui fut quelque temps attaché au Musée Guimet à Paris, me dit aussi qu'un petit nombre d'inscriptions païennes de Rome, jadis propriété de Campana, échouèrent chez différents marchands de la ville et finirent par être acquis par M. Guimet, qui les transféra dans le Musée établi d'abord par lui à Lyon. Tout cela est de peu d'importance ; je n'en parle ici que pour mémoire.

Dans les *Cataloghi* publiés en 1858, on trouve une division intitulée : *Serie di monete in oro del Romano Impero da Augusto agli imperatori byzantini, premesso un saggio di monete d'oro consolari.* Cette série comprend 436 pièces, qui vaudraient bien cinquante mille francs aujourd'hui. *Pas une* de ces monnaies n'est entrée au Cabinet des Médailles; il n'y en a pas davantage de trace au Louvre[3]. L'embarras serait grand pour dire ce qu'elles

1. *Archäol. Anzeiger*, 1895, p. 49 et suiv.

2. On lit dans le catalogue de vente (p. xv) : « La plupart de ces objets proviennent des cours et des jardins des palais de la noblesse romaine. » Grâce aux *Antike Bildwerke in Rom* de Matz et Duhn, on peut en savoir un peu plus long; mais cela exige beaucoup de travail.

3. On lit dans l'*Annuaire de l'Archéologie* (Paris, 1862, p. 88-89), à la fin d'un article, d'ailleurs plein d'erreurs, sur le Musée Campana : « Une réunion de 707 objets divers, relatifs au culte d'Astarté et du dieu Phallus, ainsi que ces médailles appelées *spintriae*, que Tibère faisait frapper durant son séjour à Caprée; et enfin une foule d'objets de tout genre, qui n'étaient pas portés au catalogue, et que la commission avait estimés 50.000 écus romains, complètent la collection du Musée Campana. » Je ne sais où ont passé les *spintriennes* de

sont devenues si nous n'avions, à ce sujet, une lettre de Campana lui-même insérée, en 1878, dans le *Dictionnaire Numismatique* de Boutkowski[1].

En 1846, Campana, déjà pressé de besoins d'argent, vendit à Londres une collection de monnaies grecques et romaines. Boutkowski avait vainement essayé de se procurer le catalogue de cette vente avec les prix; il en écrivit à Campana, qui lui répondit de Florence à la date du 9 novembre 1875. La collection vendue à Londres comprenait surtout des doubles, augmentés toutefois de quelques pièces uniques et inédites. Le médaillier de Campana, dont il ne vendit ainsi que le trop-plein, avait été formé de plusieurs cabinets, dont quelques-uns d'illustre origine, ceux du prince Albani (Rome), du prince d'Altenburg (Saxe), de Rasponi (Ravenne), d'Acqua de la Marca (Ancône), de Raffaele Barone (Naples), de Pietro Rusca (Florence), de Recupero (Sicile). Les premiers éléments en avaient été trouvés par Campana dans l'héritage de son père; il avait aussi acquis des pièces importantes chez Rollin à Paris. La collection comprenait les divisions suivantes : 1° Monnaies italiques, étrusques et de la Grande Grèce; 2° Monnaies de Rome; 3° Médaillons en or, en argent et en bronze; 4° Pièces représentant au revers des monuments de Rome; 5° Pièces dont les revers se rapportaient à l'histoire romaine; Campana avait songé à faire, de cette série et de la précédente, l'objet d'une publication spéciale, intitulée : « L'histoire de Rome et de ses monuments par la numismatique »; 6° Monnaies puniques, syriennes, indiennes, etc. — Qu'étaient devenus tous ces trésors? Campana va nous le dire[2] : « Tout a été dilapidé, démembré! La persécution acharnée, ayant origine de la politique, qui se déchaîna sur ma personne, a frappé aussi mes collections. Elles ont été en partie vendues par fractions, en partie volées pendant mon absence de Rome. Ce que le gouvernement ponti-

Campana; en tous les cas, elles n'ont jamais été exposées. — Je dois un exemplaire de cet *Annuaire* inconnu à l'amitié de M. le capitaine Espérandieu.

1. Boutkowski, *Dict. numismatique*, t. I (1878), p. 41 et suiv. Je dois l'indication de ce texte à M. Froehner.

2. *Ibid.*, p. 43.

fical avait épargné a été soustrait par des agents infidèles auxquels j'avais confié ces trésors. Il n'est resté de tout cela qu'un bien faible souvenir dans la collection de la série impériale en or, qu'on n'a pu toucher parce qu'elle avait été publiée par moi dans un catalogue. Le Vatican avait eu l'envie de l'annexer à son cabinet numismatique; mais comme elle a été trouvée déposée au Mont de Piété lors de l'avènement du gouvernement italien à Rome, cette collection a été enfin achetée par la municipalité de Rome et on peut la voir maintenant au Capitole, seul débris de tant de richesses à jamais perdues ».

Ces renseignements laissent à désirer. Comment Campana avait-il pu, lui, débiteur du Mont de Piété, confier la plus grande partie de sa collection numismatique à des agents, qui se montrèrent infidèles? Qui étaient ces voleurs doublement indélicats, puisqu'ils acceptèrent en dépôt d'abord, et puis dérobèrent des objets volés? Comment les commissaires français, qui possédaient cependant les *Cataloghi* imprimés, qui affirmèrent qu'on leur avait cédé tout, sans aucune réserve, ne mirent-ils pas la main sur la précieuse série des *Aurei* Campana? Enfin, comment et à qui la municipalité romaine, après septembre 1870, acheta-t-elle des pièces qui n'étaient pas à vendre, puisque la France en était légitime propriétaire? Autant de questions — indiscrètes, peut-être — auxquelles je ne me charge pas de trouver réponse.

XXVII

Malgré les affirmations des commissaires français et des commissaires pontificaux, il paraît certain que ces derniers firent ou laissèrent faire des « réserves », c'est-à-dire fermèrent les yeux sur des groupes d'objets qui auraient dû être livrés à la France. Ainsi les Musées de Florence et de Bruxelles acquirent, au mépris de nos droits et par l'effet de la candeur de nos délégués, des collections très importantes de vases grecs.

Commençons par Florence.

M. Gamurrini a raconté à l'un de mes amis que plusieurs caisses de fragments de vases, ayant appartenu à Campana, restèrent « inaperçues dans un coin » et furent plus tard envoyées à Florence. Les fragments, très abondants, permirent de restituer nombre de vases — 222 suivant Heydemann — dont plusieurs pourvus de signatures. Heydemann les a signalés dès 1883[1]; il les a vus au *Museo Egizio ed Etrusco* de Florence. Ces fragments n'avaient pas été *donnés*, mais *achetés*, au prix moyen, me dit-on, de 2 fr. le vase, c'est-à-dire pour environ 500 francs. Qui s'était arrogé le droit de les vendre? Était-ce Campana lui-même, ou l'un de ses agents infidèles? Était-ce le Mont de Piété de Rome? Encore des questions indiscrètes! Je les ai posées par lettre au directeur du Musée archéologique de Florence, M. Luigi Milani. Il m'a répondu, à la date du 22 mars 1905 : « Je sais seulement par des informations orales qu'un certain nombre de vases — sûrement pas 200 — provenant du résidu de la collection Campana, sont entrés en leur temps (*a suo tempo*) dans ce Musée. Je ne puis rien dire de plus à ce sujet. » Nous voilà bien renseignés! Faut-il croire que les inventaires du Musée de Florence n'ont pas été tenus *a suo tempo*, ou que M. le directeur n'a jamais pris la peine de contrôler l'assertion, transcrite plus haut, de Heydemann, au sujet de la collection qu'il conserve? Peut-être M. Milani a-t-il voulu me faire entendre qu'il ne lui convenait pas de s'expliquer là-dessus; à sa place, je l'aurais dit plus clairement.

La vente faite à la Belgique fut plus considérable encore. J'en connais les détails grâce à la courtoisie de M. Jean de Mot, attaché au Musée du Cinquantenaire, qui a eu la grande obligeance d'extraire, à mon intention, la substance d'un volumineux *dossier Campana*, qui lui fut communiqué, à Bruxelles, par le département des Beaux-Arts.

1. Heydemann, *Mittheilungen aus den Antikensammlungen in Italien*, p. 83 : « *Ankäufe von alten Sachen, wie dem Scherben-Rest der Campanaschen Vasensammlung; zweihundert und zweiundzwanzig Vasen konnten zusammen gestellt werden!* »

Le 3 décembre 1862, M. Brüls, artiste belge résidant alors à Rome, dont une des occupations consistait à rechercher des tableaux pour le Musée de Bruxelles, écrivit à feu Jean Portaels, peintre d'histoire, depuis directeur de l'Académie de Bruxelles, qu'une occasion, qui ne se représenterait probablement jamais, s'offrait pour la Belgique d'acquérir des vases étrusques et grecs. Voici le passage essentiel de sa lettre :

« Quand le malheureux Campana fut emprisonné, des amis dévoués ont sauvé le plus possible des objets que Campana conservait chez lui et dans ses magasins; jusqu'ici on les tient cachés pour les sauver du séquestre des créanciers; mais on voudrait les vendre. Une collection de vases étrusques et grecs m'a surtout frappé; elle se compose de plusieurs centaines de pièces, de quelques grands vases grecs forts beaux; les vases que Campana conservait dans ses appartements sont d'une beauté parfaite; d'autres vases sont restés encore couverts de terre, comme ils sont sortis des fouilles; d'autres sont nettoyés et restaurés; ensuite il y a aussi des vases ordinaires qu'il faudrait écarter.

« A la personne qui m'accompagnait (un marchand d'antiquités) on a demandé 1.950 piastres; il a offert 1.200 piastres. Depuis j'ai appris que Campana a refusé son offre, ce qui m'a engagé à me procurer la permission de revoir la collection et d'examiner les principaux objets avec attention. Ce qui m'a frappé tout d'abord, en entrant dans la salle, fut un grand vase de 80 centimètres de hauteur d'une forme admirable, avec figures jaunes, représentant Hercule avec Apollon se disputant le trépied du temple de Delphes; de l'autre côté, deux femmes et un jeune homme assis[1]... »

Suit la description succincte, mais exacte, des meilleures pièces, que l'on voit aujourd'hui au Musée de Bruxelles. Citons encore un passage qui fait honneur à la perspicacité et au goût de M. Brüls :

« ... Ce qui m'a surpris le plus fut un vase à anses relevées

1. Ce vase n'est pas entré au Musée de Bruxelles.

avec figures jaunes ; d'un côté, le combat d'Hercule contre les Amazones; de l'autre, le même combat avec Thésée. Ce vase est un des plus beaux que j'aie vus dans ma vie. Campana, dans sa lettre de non acceptation de l'offre du marchand d'antiquités, observe que ce vase, qu'il décrit dans tous ses détails sans oublier les inscriptions, doit être conservé pour lui. J'ai répondu aux administrateurs que, si on l'ôtait, je renoncerais au projet de présenter la collection au gouvernement belge pour l'acquérir... »

Le vase dont il est question est le fameux canthare de Douris, qui est aujourd'hui la perle du Musée de Bruxelles[1].

...« ... J'ai parlé à M. le Ministre de Belgique à Rome de cette collection, que j'ai jugée digne de présenter (*sic*) au gouvernement belge pour en faire l'acquisition. Aujourd'hui même, M. Carolus [le ministre] ira voir la collection, et, s'il est de mon avis, il fera son rapport au Ministre en Belgique ; de mon côté, j'écris à vous, mon cher Portaels, bien persuadé que vous appuyerez tout ce qui contribue à la gloire de la Patrie, etc. »

Le 6 décembre 1862, M. Carolus, ministre à Rome, écrivit à M. Alphonse Van den Peereboom, ministre de l'Intérieur à Bruxelles, pour lui transmettre la lettre de M. Brüls ; il ajoute qu'il a vu la collection dont il s'agit et qu'il partage tout à fait l'opinion exprimée dans la lettre.

« J'ai recueilli, écrit-il, des renseignements sur la position financière de ceux qui ont autorité pour disposer de cette collection et je crois qu'en prenant *sur le champ* la détermination de l'acheter, le gouvernement du Roi pourrait le faire à un prix inférieur à 8.000 fr. ; mais il y a urgence et telle que si Votre Excellence prenait cette détermination il serait à désirer qu'Elle voulût bien m'écrire par le *télégraphe* quelque chose dans le goût de ce qui suit : « *Vous êtes autorisé à dépenser 8.000 fr....* etc... »

En ces temps lointains, la Belgique avait un cabinet libéral,

1. *Memorie dell' Instituto*, t. II, pl. 5, p. 393 (Roulez). Dans son article, Roulez indique que ce vase avait appartenu à Campana et qu'il se trouvait depuis peu au Musée de Bruxelles.

présidé par le *triumvir* Charles-Latour Rogier. Le Ministre de l'Intérieur était M. Alphonse Van den Peereboom, esprit éclairé et historien érudit, qui a laissé un ouvrage encore très apprécié sur sa ville natale Ypres (*Ypriana*). Peu de ministres ont favorisé autant que lui les Musées et les établissements scientifiques.

Le 11 décembre 1862, M. Carolus recevait la dépêche demandée; la somme de 8.000 fr. était prise sur l'allocation de 250.000 fr. votée, par la loi du 2 juin 1851, pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées aux musées de la Belgique. Par une lettre du 13 décembre, M. Carolus accusa réception de la dépêche; le 20 décembre, il annonça la conclusion de l'affaire : « J'ai fait, pour le compte du gouvernement du roi, l'acquisition de 75 [le chiffre exact est 77] vases grecs et ustensiles étrusques et grecs, *choisis* dans une collection réservée de Campana, trois fois plus considérable au moins. Ce choix a été fait avec un soin extrême et avec le concours dévoué de M. Brunn, archéologue fort distingué, et j'aime à espérer qu'il obtiendra l'approbation du gouvernement du Roi et celle de nos savants et de nos artistes ».

Par une lettre du 31 janvier 1863, M. Carolus fait savoir que le prix d'acquisition, plus les frais de restauration, etc., atteignait la somme de 1.304 écus 07 baiocques, soit 7.041 fr. 98. Il est déjà en possession de l'*autorisation nécessaire pour faire sortir les objets des États pontificaux*; mais ce n'est que par une lettre du 14 février 1863 qu'il en annonce l'expédition. Il ajoute : « Je joins à la présente le catalogue de la collection ; il a été rédigé en italien par M. Brunn, secrétaire de l'Institut archéologique de Rome, et traduit par notre compatriote M. Brüls, qui, en cette circonstance, a voulu donner une nouvelle preuve de dévouement au gouvernement du Roi... »

Le 14 mars 1863, M. Théodore Juste, conservateur du Musée Royal d'Antiquités et d'Armures, à la Porte de Hal (ce n'est qu'en 1890 que les antiquités et objets d'art furent transportés au Palais du Cinquantenaire), annonça au Ministre de l'Intérieur l'arrivée des objets. M. Juste, qui se proposait d'envoyer au *Moniteur belge* une note sur cet accroissement des collections,

s'adressa à M. de Wittte pour avoir son avis à ce sujet et lui envoya le catalogue manuscrit. M. de Witte le corrigea, le remania et il fut inséré tel quel par M. Juste dans le *Catalogue des Collections composant le Musée royal d'antiquités*, publié en 1864 et réédité en 1867. M. Jean de Mot a vainement cherché le manuscrit original de Brunn et celui de la traduction due à M. Brüls.

Le 26 mai 1863, M. de Witte adressa à M. Juste une lettre appréciant la haute valeur de l'acquisition; cette lettre fut insérée en partie au *Moniteur belge* (13 juin 1863) et dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (1864, p. 235). Dans ces deux notes, il est fait allusion au rôle joué par M. Brunn, rôle qui lui valut la croix de Chevalier de l'ordre de Léopold, tandis que le principal auteur de l'acquisition M. Brüls, victime d'une similitude de noms, fut mentionné seulement dans une note rectificatrice, publiée, à la demande de M. Carolus, dans le *Moniteur belge* du 2 juillet 1863[1].

Voici le texte de la notice de M. Th. Juste, publiée dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (1864, p. 253) :

La section consacrée aux antiquités a reçu deux adjonctions d'une importance capitale. Elle s'est enrichie de 77 vases grecs et étrusques... Ces monuments de l'art céramique ont été acquis à Rome, sur la proposition de M. Carolus, ministre du Roi; ils faisaient partie d'une collection considérable et réservée, provenant du marquis Campana. Le *Moniteur belge* a publié l'appréciation d'un juge dont l'opinion fait autorité. Qu'il nous soit permis de reproduire ici un fragment de cette lettre si remarquable de M. le baron J. de Witte, membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France : « J'ai examiné avec un véritable intérêt les 77 vases qui composent cette collection. Les savants, les artistes, les industriels y trouveront des sujets d'étude, des modèles, des motifs d'ornementation; quant à moi, je ne saurais assez remercier le ministre qui a doté notre pays de monuments aussi curieux. Ce qui est à remarquer dans cette collection, c'est d'abord la grande diversité des formes et des fabriques; on y trouve en effet des poteries de style oriental, des vases

1. Cette note a échappé aux auteurs qui ont parlé de l'acquisition belge, notamment à M. Gaspar (*Monuments Piot*, t. IX, p. 15).

grecs d'ancien style à figures noires sur fond rouge, des échantillons de beau style à figures rouges sur fond noir, des produits de la décadence de l'art, des poteries en terre cuite de travail étrusque à relief et à gravures, des coupes et des plats de travail grec et romain, enrichis de bas-reliefs. Le stamnos signé du nom du peintre Smikros, le canthare portant la signature de Douris, à la fois peintre et fabricant, sont des vases de premier ordre et qui tiendraient une place distinguée dans les plus riches collections. Sur le premier de ces vases est représentée une scène de repas; le second montre le combat d'Hercule contre les Amazones. L'Institut archéologique de Rome a publié, il y a quelques années [1], le délicieux vase de Cumes, à sujets imprimés, où l'on voit Persée et les Gorgones, véritable bijou et qui, autant que je sache, n'a pas son pareil dans aucun autre Musée. A côté de ces trois monuments qui, à eux seuls, sont d'un prix inestimable, on remarque l'amphore de Nola, enrichie d'ornements de la plus grande élégance et décorée de sujets de la palestre; deux œnochoés du plus bel émail noir et à sujets curieux, des amphores cannelées et à peintures blanches où, contre l'ordinaire, on voit des personnages mythologiques. Enfin je ne saurais passer sous silence un canthare étrusque sur lequel sont gravés des quadrupèdes, et deux petits plats où l'on voit la louve qui allaite le fondateur de Rome... Les vases achetés à Rome, réunis à ceux que le Musée possédait déjà, constituent une masse assez importante pour devenir un jour une collection céramique digne de la capitale de la Belgique. »

A l'appui de ce qui précède, je transcris ici les notes que M. Franz Cumont a bien voulu copier pour moi sur l'inventaire du Musée archéologique de Bruxelles.

1) *Inventaire*, n° 2190. — Entré au Musée (en 1863) avec 75 autres vases, provenant d'une portion réservée de la collection Campana. Cette portion avait été signalée à l'attention du gouvernement belge par M. Carolus, ministre du Roi à Rome. Autorisé par le Ministre de l'Intérieur à faire l'acquisition des pièces qui lui paraîtraient offrir un intérêt spécial, M. Carolus eut l'heureuse idée de s'adresser à M. Brunn, alors secrétaire de l'Institut archéologique allemand, avec l'aide duquel il procéda à un excellent choix. Le Musée de Bruxelles, qui possédait déjà quelques vases peints, entre autres ceux qui avaient été achetés à la vente de la collection Durand en 1835, s'enrichit ainsi d'une belle série de monuments céramiques, dont quelques-uns étaient de tout premier ordre. A côté du vase de Smikros, il faut citer tout spécialement le délicieux canthare signé de Douris comme peintre et comme potier (*Nuove Mem. dell' Inst.*, pl. II; *Wiener Vorlegeblätter*, VII, pl. IV; Theod. Juste, *Catal. du Musée*

1. *Annali dell' Instituto*, 1855, pl. II, p. 17. L'article est de Braun; le vase est publié comme appartenant à Campana.

royal d'antiquités, p. 128, H. 10; Klein, *Meistersignaturen*², p. 160, n° 22), et un petit vase à sujets imprimés en creux, trouvé à Cumes (*Annali*, 1855, pl. II, p. 17; Théod. Juste, *op. cit.*, p. 133, H 33). Aujourd'hui encore, après les nombreux accroissements qu'a reçus depuis 1863 la collection du Musée de Bruxelles, ces trois vases restent toujours parmi les plus beaux qu'elle renferme.

2) Dès son entrée au Musée, il (*le stamnos de Smikros*) avait cependant été signalé par le baron de Witte, dans une lettre adressée au conservateur en chef, M. Théodore Juste, et publiée successivement dans le *Moniteur belge* (1863, p. 2784) et dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie* (3e année, 1864, p. 235); l'appréciation de l'illustre archéologue avait été, en outre, reproduite partiellement par l'*Arch. Anzeiger* (1865, n° 194, p. 20). Peu de temps après, le vase fut décrit avec quelques détails dans le *Catalogue du Musée royal d'antiquités*, publié par M. Théodore Juste (Bruxelles, 1867, p. 127, H 9).

C'est encore à l'inépuisable obligeance de M. Cumont que je dois le document suivant, dont la publication est tout indiquée ici.

Extrait de l'inventaire du Musée du Cinquantenaire.

Les vases décrits sous les nos 2183-2257 ont été acquis à Rome en 1863 et proviennent d'une portion réservée de la collection formée par le marquis Campana. Payés directement par le Ministère de l'Intérieur sur crédit spécial.

2183. Grand cratère en terre cuite avec deux zones de figures... Trois hommes couchés sur un lit devant une table. Trois guerriers à cheval... H., 0m,34; diam., 0m,44.

2184. Coupe en terre cuite ornée d'une tête humaine en relief. H., 0m,09; diam., 0m,105.

2185. Amphore à figures noires représentant Achille et Memnon, combattant sur le corps d'Antiloque. Hercule luttant avec Nérée ou Triton. H., 0m,23; diam., 0m,115.

2186. Amphore à figures noires. Amazone et deux guerriers. Bacchus et Ariane; derrière Bacchus, Mercure. H., 0m,23.

2187. Amphore à figures noires : guerrier nu mettant des cnémides. Jeune homme tenant une lance, etc. H., 0m,24; diam., 0m,145.

2188. Amphore à figures noires : huit guerriers marchant l'un derrière l'autre. Danse bachique de Ménades et de Satyres. H., 0m,37; diam., 0m,155.

2189. Lécythe en terre cuite avec ornements en noir. H., 0m,375.

2190. Stamnos en terre cuite. [*C'est le vase de Smikros*; cf. la note de Gaspar, *Mon. Piot*, t. IX, p. 15.]

2191. Canthare. Vase signé de *Douris* [cf. la note de Gaspar, *ibid.*].

2192. Œnochoé à figures rouges : musicien en voyage (??). H., 0m,19.

2193. OEnochoé à figures rouges. Iris et un homme barbu. H., 0m,19.
2194. Amphore à figures rouges. Athlètes. ΚΑΛΟΣ· H., 0m,32; diam., 0m,13.
2195. Lécythe à figures rouges. Femme tenant une bandelette. H., 0m,31.
2196. Coupe à deux anses, à figures noires. Jeunes gens et Silènes. Inscr. ΚΡΑΤΕΣ | ΚΑΛΟΣ H., 0m,095; diam., 0m,265.
2197. Oxybaphon à figures rouges. Hermès ithyphallique. H., 0m,29.
2198. Oxybaphon à figures rouges. Hermès ithyphallique. H., 0m,20.
2199. Pelikè à figures rouges. Pygmée luttant contre des grues. H., 0m,245.
2200. Oxybaphon à figures rouges. Femme assise. H., 0m,23.
2201. Skyphos à figures rouges. H., 0m,155.
2202. Amphore en forme de candélabre; figures de diverses couleurs. H., 0m,72.
2203. Amphore en terre cuite. Figures de diverses couleurs. H., 0m,53.
2204. Beau vase à figures rouges, fabrique de Cumes. H., 0m,47.
2205. OEnochoé à figures de diverses couleurs, fabrique de Cumes. H., 0m,37.
2206. Grande œnochoé en terre cuite; figures de diverses couleurs, fabrique de Cumes. H., 0m,405.
2207. Vase à col étroit; corps cannelé; zone d'ornements. H., 0m,42.
2208. OEnochoé à corps cannelé. Cumes. H., 0m,235.
2209. OEnochoé à fond noir, guirlande de fleurs. H., 0m,230.
2210. OEnochoé à fond noir. H., 0m,24.
2211. OEnochoé à fond noir; masque d'enfant. H., 0m,285.
2212. OEnochoé à fond noir; figures jaunes. H., 0m,32.
2213. Petit vase en terre cuite à cannelures, couverte noire. H., 0m,125.
2214. Joli vase couvert d'un émail noir avec les figures imprimées en creux, décrit *Annali dell Instit.*, 1855, p. 17.
2215. Rhyton, tête de Pan. H., 0m,215; diam., 0m,85.
2216. Rhyton a double tête, Silène et femme. H. 0m,155; diam., 0m,10.
2217. Rhyton. Silène avec oreilles d'âne (?). H., 0m,18.
2218. OEnochoé en terre cuite. Pygmée portant un cygne (?). H., 0m,21.
2219. Rhyton. Tête de chevreuil. H. 0m,21.
2220. Rhyton. Double tête de chien et de sanglier. H. 0m,18.
2221. Rhyton. Partie antérieure d'un cheval. H., 0m,17.
2222. Vases à parfums. Tête de bélier. H., 0m,155.
2223. Vase à parfums. Silène couché sur une outre. H., 0m,095.
2224. Vase à parfums. Figures de couleur. H., 0m,135.
2225. Vase noir muni de deux anses relevées. H., 0m,23.
2226. Vase en terre cuite noire à panse cannelée. H., 0m,13.
2227. Biberon (?) en terre cuite noire. Vénus en relief. H., 0m,17.
2228. Petit vase en terre cuite noire, en forme de sucrier. H., 0m,09.
2229. Coupe en terre cuite noire. H., 0m,06.
2230. Plat en terre cuite noire. Diam., 0m,26.

2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236. Coupes, plats, bols, etc. en *bucchero*.
2237 à 2257. Série de vases en *bucchero* de formes diverses (coupes, amphores, œnochoés, etc.)[1].

Tels sont les faits. Les amis de Campana l'aident à soustraire une magnifique collection de vases à l'État pontifical, son créancier, et à la France, qui acquiert pourtant, lui fait-on croire, la *totalité* des collections. On offre ces vases à des marchands; puis, grâce au zèle de fonctionnaires éclairés, le gouvernement belge achète les plus beaux et en paye le prix — dérisoire, d'ailleurs — à Campana, qui a essayé, entre temps, mais sans succès, de constituer une réserve de la réserve, de retirer un des vases les plus précieux. Ces négociations frauduleuses sont connues du gouvernement pontifical, qui délivre le permis d'exporter. Elles se poursuivent avec l'assistance d'un savant illustre, Henri Brunn, secrétaire de l'Institut de correspondance archéologique. Un savant belge, comblé d'honneurs en France, M. de Witte, a connaissance de toute l'affaire et s'en réjouit. Les commissaires français, Renier et Cornu, ne se sont aperçus de rien; c'est sans doute que Renier est épigraphiste, n'entend rien aux vases, et que Cornu n'entend rien à l'archéologie. Mais Adrien de Longpérier! Il lisait, il possédait chez lui toutes les publications de l'Institut archéologique; lorsque la collection arrive à Paris, qu'il en prend livraison pour le Louvre, il ne s'aperçoit pas qu'il y manque une pièce de premier ordre, publiée et décrite dans les *Annali* de 1855[2]!

Pennelli a dit à M. Froehner, le 12 août 1868, que la réserve Campana, achetée par le Musée de Bruxelles en 1862, avait été offerte, par l'entremise dudit Pennelli, à Longpérier, qui, pen-

1. La description de l'inventaire est reproduite *au complet* (sauf les mesures) dans Théodore Juste, *Catalogue des collections composant le musée royal d'antiquités*, Bruxelles, 1867, p. 125 à 136, nos H, 1 à H, 76.

2. Longpérier ne pouvait croire que ce vase avait été acquis par l'Ermitage, puisque la *Notice* de Guédéonow (1861) signale tous les vases *publiés* et ne dit rien de celui-là.

dant une année entière, ne fit pas de réponse définitive[1]. Je ne sais ce que peut valoir, dans l'espèce, une affirmation de Pennelli. Si elle est exacte, elle obscurcirait encore la question; car de quel front Campana aurait-il offert de vendre au Louvre des objets qui devaient déjà appartenir à la France — qui, sans conteste, lui appartenaient de droit? Faut-il croire que l'Empereur, obligé de la marquise Campana, mais ne pouvant le dire, avait prescrit, avec sa bonté ou sa veulerie habituelle, de ne pas s'enquérir trop exactement des « réserves » constituées par le marquis? Un autre fait me dispose à ne pas repousser absolument cette hypothèse; le voici.

XXVIII

Certain tableau, attribué à Raphaël et appelé *La Madone de Vallombrosa*, avait été transporté vers 1865 par Campana à Genève, d'où il fut vainement offert, en 1867, au musée de Bruxelles et au Louvre. On disait que le marquis désirait se défaire de ce tableau en évitant le bruit d'une vente publique; que, d'ailleurs, il possédait tous les documents qui en établissaient l'authenticité. Bruxelles n'avait pas d'argent; la proposition fut alors soumise par Nieuwerkerke à Reiset, conservateur des peintures du Louvre, qui répondit en ces termes (juin 1867) : « J'ai souvenir d'avoir vu autrefois chez M. de Morny deux tableaux qu'il m'a dit appartenir à M. Campana. L'un était un Christ de Léonard, l'autre une Vierge de Raphaël; tous deux étaient évidemment faux. Je ne sais si ce Raphaël était le même que cette Vierge de Vallombrosa dont on me parle; c'est une appellation nouvelle pour moi ». Reiset ne s'était pas donné la peine de consulter le *Raphael* de Passavant, traduit par Lacroix (1860); car on y lit en toutes lettres, à propos de la *Vierge au*

1. On m'a dit, d'autre part, que Nieuwerkerke eut connaissance de l'acquisition belge en 1864 et qu'il demanda à Longpérier de lui adresser un rapport à ce sujet. J'ai vainement cherché ce rapport aux Archives du Louvre, qui ne contiennent pas d'ailleurs, pour cette époque, tout ce qu'on s'attendrait à y découvrir. J'ai lieu de croire qu'elles ont été fortement « expurgées », en 1869, par un protégé et ami intime de Longpérier, le dessinateur Geslin.

chardonneret de la Tribune (t. II, p. 35) : « Une ancienne copie d'après ce tableau, laquelle était autrefois au monastère de Vallombrosa, est conservée actuellement à l'Académie de Florence ».

Ainsi Reiset croyait savoir et écrivait sans ambages à Nieuwerkerke que des tableaux du fonds Campana avaient été déposés (?) chez Morny. Ce personnage mourut en 1863 ; ses tableaux furent vendus du 31 mai au 12 juin 1865, au prix total de 2.014.975 francs. Reiset ne pouvait évidemment admettre que Campana, tout à fait ruiné, eût acheté un Raphaël à la vente Morny pour le revendre deux ans après ; c'est donc qu'il croyait à un « dépôt » fait par Campana. Un pareil « dépôt » était une « réserve », c'est-à-dire une dissimulation d'actif ; Reiset écrit à ce sujet au surintendant des Beaux-Arts comme si ce dernier en était également informé.

Le public français, qui payait la collection Campana près de cinq millions, ignorait tout de ces manigances. De prétendus Raphaël, provenant du Musée Campana, avaient été vendus à la Russie ; une horrible croûte, donnée comme un Raphaël de 1495, fut exposée au Palais de l'Industrie (n° 439) ; mais on ne souffla mot du Léonard et du Raphaël « déposés » chez le demi-frère de l'Empereur, ni de la Madone de Vallombrosa, qui n'a jamais été chez Morny.

Grâce à l'extrême complaisance de M. Cartier, directeur des Musées de Genève, j'ai pu obtenir des informations précises sur la Madone de Vallombrosa et même une excellente photographie de ce tableau, dont je donne ici une réduction (fig. 1).

Campana arriva à Genève vers 1865, porteur de quelques vases grecs et du tableau qu'il attribuait à Raphaël. Il vendit les vases 10.000 francs à Gustave Revilliod, l'amateur suisse auquel on doit le Musée dit de l'Ariana, du nom de la somptueuse villa où ses collections furent installées et, depuis sa mort, libéralement ouvertes au public[1]. Revilliod se montra également disposé a acquérir le tableau ; mais le gouvernement pon-

1. Elles sont devenues, par la volonté du fondateur, propriété de la ville de Genève.

tifical en fit pratiquer la saisie et la toile resta déposée pendant trois ans à l'Hôtel de Ville. Finalement, après une longue procédure, Campana obtint la reconnaissance de son droit de propriété et Revilliod put acquérir le tableau pour 100.000 francs, malgré la concurrence du consul allemand, Brodhag, qui s'était

Fig. 1. — Vierge dite de Vallombrosa (*Villa de l'Ariana à Genève*).

porté acheteur pour le Musée de Dresde. Revilliod avait consulté de nombreux connaisseurs, entr'autres Étienne Duval (le fondateur de la collection d'antiques du Morillon), qui se prononcèrent pour l'attribution à Raphaël.

Comme il n'est question de ce tableau ni dans le *Raphaël* de Müntz, ni dans aucun ouvrage récent que j'aie pu consulter, j'ai prié M. Cartier de résumer, à l'intention de mes lecteurs, le dos-

sier que possède à ce sujet le conservateur du Musée de l'Ariana. Ce dossier comprend une notice de Gustave Revilliod[1], une autre de Marc Debrit, des extraits d'inventaires (datés de 1788 et 1790), des œuvres d'art de l'abbaye de Vallombrosa et les attestations de plusieurs experts, principalement italiens et allemands.

Revilliod cherche surtout à établir que son tableau est bien celui de Vallombrosa. Un inventaire des biens du couvent, en date du 26 janvier 1790, indique l'existence d'un tableau de Raphael à l'abbaye ; il n'y était plus en 1808, lorsque les commissaires français prirent possession de ce qui restait des richesses de ce couvent, alors supprimé. Les moines, suivant Revilliod, avaient usé de ruse et substitué au tableau original une médiocre copie qui, en 1868, se trouvait dans la salle du Conseil d'État à Florence. L'original soustrait aurait été acquis par Campana. Pour l'établir, Revilliod se fondait sur la note suivante de l'édition de Vasari publiée en 1671 (t. III, p. 164) : « *Una preziosa replica* [de la *Vierge au chardonneret* de Florence], *di mano dell' istesso Raffaello, esiste nella sagrestia del monastero di Vallombrosa; ed è conservatissima a riserva di una fessura nata tra le due tavole che la compongono, scollatesi per l'antichità.* » Or, le tableau de l'Ariana présente précisément une fente au milieu et du haut en bas du panneau; elle serait bien plus accusée sans les deux traverses qui ont été placées anciennement pour empêcher les deux planches de se disjoindre davantage.

Le tableau de l'Ariana, remarque Revilliod, offre de notables différences avec la *Madonna del Cardellino* de la Tribune de Florence : paysage plus compliqué, silhouette plus accusée de la ville, adjonction d'une montagne couronnée d'un édifice, qui paraît bien être l'abbaye de Vallombrosa. D'autre part, le manteau de la Vierge est vert foncé au lieu d'être bleu, comme dans le chef-d'œuvre ruiné de la Tribune, et le voile de la Vierge est retenu sur le front par une pierre précieuse; le visage est plus correct et plus sévère ; d'autres changements, également heu-

1. Il existe sur ce tableau une introuvable brochure de Revilliod (Genève, 1868).

reux, se constatent dans les têtes des deux enfants. Des modifications aussi importantes, concluait Revilliod, ne peuvent être le fait d'un copiste, mais sont celui d'un artiste qui améliore son œuvre en l'exécutant à nouveau lui-même [1]. Détail important : la copie confisquée en 1808 reproduit fidèlement les modifications constatées dans le tableau de l'Ariana ; c'est donc bien une copie de ce tableau, et non l'original, car la fente signalée par les éditeurs de Vasari n'existe pas et n'a jamais existé sur la copie [2].

Entre 1790 et 1808, le tableau a disparu ; on le retrouve d'abord aux mains de l'abbé Missirini, à une époque voisine de la fin du premier Empire. Des mains de l'abbé, il passa dans celles du comte de Cabral, qui le vendit à Campana. Le marquis le plaça « dans la corbeille de noces de sa femme. » « Cette circonstance, ajoute Revilliod, explique l'absence de ce morceau capital dans les catalogues du Musée Campana, que se sont partagé récemment la France et la Russie. » M. Cartier pense que cette allégation de Campana, vraie ou fausse, eut raison de l'opposition formée à la vente par le gouvernement pontifical.

Parmi les attestations, M. Cartier relève celle du professeur Grüner, directeur du Musée Royal de Dresde, celle de Migliarini, l'un des conservateurs du Musée de Florence, et celle du professeur de Riedel de l'Académie de Saint-Luc ; ce dernier déclare qu'il ne peut exister le moindre doute sur l'authenticité du tableau possédé par Campana, « même si on l'attaquait ». Ces lettres sont datées de 1865 et de 1867.

Tout le monde sait que la *Vierge au chardonneret*, dont le tableau de l'Ariana est une réplique libre, a été gravement endommagée par un tremblement de terre en 1547 ; on la ramassa en morceaux dans les décombres du palais Nasi. C'est une peinture très habilement restaurée, mais où la main du maître n'est plus reconnaissable que par endroits. Comme le panneau de l'Ariana est intact, qu'il n'a subi ni retouches ni repeints,

1. Le tableau de l'Ariana a $0^{m},90$ de haut ; celui de Florence a $1^{m},05$.
2. On verra plus loin que cela est matériellement inexact.

on conçoit quelle importance il prendrait dans l'histoire de l'art si la thèse soutenue par Campana et Revilliod, trop faiblement appuyée par les éditeurs du Vasari de 1671, devait être un jour définitivement établie. J'ai vu le tableau de l'Ariana et j'en ai conservé un très bon souvenir; mais, pour se former une opinion raisonnée, il faudrait pouvoir le transporter à la *Tribune* de Florence. Si le conseil administratif de la ville de Genève voulait autoriser cette expérience, il en résulterait peut-être, pour le Musée de l'Ariana, un surcroît légitime de célébrité.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter l'apathie et la légèreté dont Reiset fit preuve à cette occasion. Sans se donner la peine de constater, ce qui était facile, la composition du tableau dont on lui parle, il l'identifie gratuitement à un faux Raphaël qu'il a vu chez Morny et refuse de poursuivre l'affaire. Le Louvre, qui a le bonheur de posséder la *Belle jardinière*, aurait eu pourtant grand avantage à pouvoir placer à côté d'elle une réplique, ou du moins une ancienne et excellente copie, d'une autre Vierge de la période florentine de Raphaël, peinte également en 1506.

M. Corrado Ricci, directeur des galeries de Florence, veut bien m'écrire qu'il ne croit rien de l'histoire racontée par Campana à Revilliod; je traduis la partie essentielle de sa lettre (30 juin 1904) :

« La copie de la *Madone au Chardonneret*, qui se trouvait à Vallombrosa, fut transportée à Florence ; on l'y exposa d'abord dans la salle du Conseil d'État, puis dans la *Galleria delle statue* et enfin dans le *Depositorio* (magasin). Il n'y a aucun doute qu'elle ne soit identique au tableau de Vallombrosa. *Ce tableau n'est pas peint sur toile, mais sur bois, et il est bien fendu par le milieu.* Il mesure $0^{m},74$ de large et $1^{m},10$ de haut. Derrière le panneau est fixé un cartel ainsi conçu :

N° 66. Estratti dal Convento della Valombrosa.

« Ce cartel porte deux sceaux, celui l'*I. e. R. Uffizio delle Revisioni e Sindacati* et celui de l'*Accademia fiorentina di Belle Arti.*

« Le tableau en question est une bonne copie ancienne, mais non une réplique. L'idée que l'abbaye de Vallombrosa aurait possédé une réplique de la *Madone au chardonneret* résulte de l'interprétation fautive de documents provenant des archives de l'abbaye. Ces documents mentionnent différents payements faits à un peintre Raphaël pour le tableau de l'autel (*tavola dell' altare*). Mais la *Madone au chardonneret* et ses copies sont de trop petite dimension pour avoir jamais décoré le grand autel de Vallombrosa. Il y a plus : les documents en question vont de 1502 à 1512 ; or, il existe encore, sur l'autel de l'abbaye, un grand tableau daté de 1508, œuvre d'un des nombreux peintres du nom de Raphaël qui travaillèrent à Florence de 1470 à 1530. Les textes nous en ont déjà fait connaître seize !

« On possède plusieurs anciennes copies de la *Madone au chardonneret*. Les galeries de Florence en conservent une seconde ; une troisième, appartenant à M. Verity, fut exposée au Musée de South Kensington en 1870. Je crois que la copie qui appartenait au marquis Campana fut également exposée quelque temps à Londres. »

Le tableau d'autel de l'abbaye de Vallombrosa a été décrit par Cavalcaselle et par M. Berenson. Ce dernier l'attribue à Raffaellino dei Carli et non à Raffaellino del Garbo, auquel il a été donné par d'autres critiques[1].

On voit que la question soulevée par le « Raphael Campana » n'est pas résolue, puisque les deux peintures crues provenant de Vallombrosa sont l'une et l'autre sur bois et l'une et l'autre fendues par le milieu. Mais ce qui est certain, c'est que le peintre Raphael, mentionné par les documents de l'abbaye datés de 1502 à 1512, n'est pas le Sanzio. *Haec aliis posthac tractanda relinquo.*

1. Cavalcaselle, *Storia*, t. VII, p. 74; Berenson, *The drawings of the Florentine painters*, t. I, p. 92.

*
* *

Faut-il encore insister, en terminant, sur les imperfections et les lacunes de cette esquisse historique? Le lecteur attentif ne les aura constatées que trop aisément. Le manque de renseignements de première main n'est nullement compensé par l'abondance des écrits de polémique et des appréciations contradictoires que nous avons résumés ou cités dans ce travail. A peu d'exceptions près, ceux qui s'occupèrent de la collection Campana de 1861 à 1863, soit pour en louer, soit pour en blâmer l'acquisition, n'en savaient pas plus long que nous; il est même certain qu'ils en savaient moins. Si quelqu'un a pris la peine d'interroger le marquis Campana et de noter ses réponses, ou si ce malheureux collectionneur à laissé des mémoires, nous serons peut-être mieux instruits dans l'avenir; mais, pour provoquer la publication de confidences posthumes, le meilleur moyen est de mettre une question historique à l'ordre du jour. C'est pourquoi je n'ai plus voulu différer la rédaction des notes que je recueille depuis plusieurs années à ce sujet. Il n'y avait rien; maintenant, il y a quelque chose; si ce quelque chose est peu de chose, on conviendra que cela vaut encore mieux que rien.

Salomon Reinach.

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur les objets d'art de la galerie Campana à Rome, acquis par le Musée impérial de l'Ermitage. Paris, 1861; gr. in-8 de 120 p. — Par M. Stéphan Guédéonoff; ne se vend pas. Voir dans la *Gazette des Beaux-arts*, t. XI, p. 74-87 la reproduction de cette notice et une note du *Moniteur* du 15 septembre 1861, reproduite dans la *Gazette*, t. XI, p. 381-383.

Charles Blanc, *Gazette*, 1er février 1862, p. 190. *Les terres cuites du Musée Campana.*

L. de Ronchaud, *ibid.*, 1er juin 1862, p. 489. *Musée Napoléon III. Collection Campana* (1er article).

Id. *Ibid.*, 1er juillet 1862, p. 5. *Musée Napoléon III. Collection Campana* (2e article). *Bas-reliefs, statues et figurines antiques en terre cuite.*

Id., *Ibid.*, 1er avril 1862, p. 159. *Musée Napoléon III. Collection Campana* (3e article). *Bas-reliefs, statues et figurines antiques en terre cuite.*

Émile Galichon, *ibid.*, 1er sept. 1862, p. 223. *De la création d'un nouveau musée.*

Albert Jacquemart, *ibid.*, 1er oct. 1862, p. 289. *Musée Napoléon III. Coll. Campana. Les majoliques italiennes.*

Émile Galichon, *Des destinées du Musée Napoléon III. Fondation d'un musée d'art industriel.* Paris, Dentu, 22 p. (Cité dans la *Gazette*, 1er nov. 1862, p. 479.)

Henri Delaborde, *Gazette*, 1er déc. 1862, p. 481. *Musée Napoléon III. Coll. Campana. Les tableaux.*

Ernest Desjardins, *Notice sur le Musée Napoléon III et promenade dans la galerie.* Paris, 1862, in-12° de 69 p. — 2e éd., gr. in-18°, de 69 p.

Louis Vitet, *La collection Campana*, Paris, 1862, in-8° de 28 p. Extrait de la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1862.

Ernest Desjardins, *Du patriotisme dans les arts, réponse à M. Vitet sur le Musée Napoléon III.* Paris, 1862, in-8° de 55 p.

E. Renan, *Catal. des objets provenant de la mission de Phénicie.* Paris, 1862, in-18 de 35 p. — 2e éd., gr. in-18 de 33 p. (cf. E. Vinet, *La mission de Phénicie, Gazette*, t. XIII, p. 347-364).

Catal. des objets prov. de la mission d'Asie-Mineure, dirigée par M. Georges Perrot, avec la coopération de MM. E. Guillaume et J. Delbet. Paris, 1862, gr. in-18° de 20 p.

Catal. de la mission de Macédoine et de Thessalie, dirigée par M. Léon Heuzey, avec la coopération de M. Daumet. Paris, 1862, gr. in-18° de 33 p.

[Ch. Clément], *Catal. des bijoux du Musée Nap. III.* Paris, 1862, in-18° de 234 p. avec 2 pl. — 2e éd., Paris, 1862, in-12 de 246 p. avec 2 pl.

[J. de Witte], *Notice sur les vases peints et à reliefs du Musée Napoléon III (collection Campana).* Paris, 1862, in-12 de 39 p.

[S. Cornu], *Catal. des tableaux, des sculptures de la Renaissance et des majoliques du Musée Napoléon III.* Paris, 1862, in-18 de 252 p. — 2e éd., Paris, 1862, in-18° de 252 p.

A. Noël des Vergers, *Notice sur le Musée Napoléon III.* 1re partie, *Bijoux et terres cuites*, gr. in-8° de 31 p. Extr. de la *Revue contemporaine*, 31 mai 1862.

Jules Cauvet, *Les anciennes écoles italiennes au musée Campana.* Caen, 1862, in-8 de 22 p. Extr. des *Mém. de l'Acad. de Caen.*

François Lenormant, *Musée Napoléon III. Coll. Campana. Les bijoux* (1er article). *Gazette*, 1er février 1863, p. 152. — 2e art., 1er avril 1863, p. 307.

J. de Witte, *Gazette*, 1er sept. 1862, p. 183; 1er déc. 1862, p. 525; 1er mars 1863, p. 255; 1er avril 1863, p. 362. *Musée Napoléon III. Coll. Campana. Les vases peints.*

Il existe un tirage à part de ces articles, rare et recherché (à tort).

E. Chesneau, *Les intérêts populaires dans l'art. La vérité sur le Louvre, le Musée Napoléon III et les artistes industriels.* Paris, 1862, in-8 de 48 p.

A. Berty et L. Lacour, *Annuaire de l'archéologue, du numismate et de l'antiquaire pour l'année* 1862. Première année, Paris, 1862; in 16 de 180 p. (P. 78-90, *Le Musée Campana*).

DÉCOUVERTE

DE

L'EMPLACEMENT DE PRAETORIUM

Parmi les villes antiques dont la situation est encore mal déterminée, on peut nommer celle de Praetorium, détruite au VIIIe siècle par les Sarrasins après leur défaite près de Poitiers.

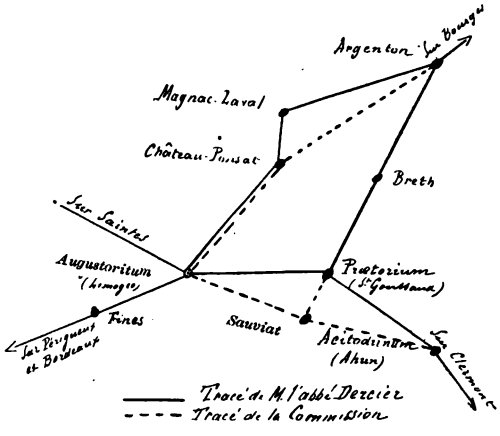

Fig. 1. — Carte des environs de Praetorium.

On savait qu'elle devait être située à peu près à mi-chemin d'*Acitodunum* (Ahun) et d'*Augustoritum* (Limoges); mais l'emplacement exact de cette ville restait à découvrir.

La Commission de la carte des Gaules, instituée sous Napoléon III, avait identifié à Praetorium le village de Sauviat, situé sur les confins du département de la Haute-Vienne, à l'est. Cette hypothèse était fondée sur la découverte de quelques vestiges romains et les traces d'une voie secondaire.

Mais la Commission avait commis une erreur assez grave; il appartenait à un modeste curé de campagne, M. l'abbé Dercier, desservant l'église de Saint-Goussaud (Creuse), de rétablir la vérité par une étude approfondie des voies romaines de cette région.

Cette étude a amené M. l'abbé Dercier à modifier le tracé primitivement adopté et à constater que les chaussées romaines reliant Acitodunum à Augustoritum ne passaient pas par Sauviat, mais bien par Saint-Goussaud, comme le montre la figure 1.

Après avoir reconnu les endroits où les voies romaines sont encore nettement visibles, il restait à retrouver la cité gallo-romaine. Les recherches de l'abbé Dercier se portèrent sur le Puy de Jouer. Ce point, par sa situation topographique, d'où l'on embrasse un vaste horizon, par son altitude de 697 mètres, par son nom (*Jovis*) et les débris romains qu'on y a recueillis, se recommandait particulièrement à l'attention. L'énorme quantité de pierres de taille éparses sur le flanc de la montagne et surtout la découverte de fragments de statues amenèrent M. Dercier à penser qu'il devait être sur l'emplacement de Praetorium. M. S. P. Mayaud avait, du reste, déjà pressenti que la ville antique pouvait avoir existé en cet endroit[1].

A une altitude de 671 mètres, l'abbé Dercier mit à découvert 21 bâtiments entiers ou détruits, les restes d'un théâtre et 3 puits qu'il n'a pas encore eu le temps d'explorer.

Dans les décombres se trouvaient un grand nombre de pièces de monnaie, parmi lesquelles on remarque un sesterce ayant sur la face une tête d'Auguste nue à droite, avec la légende AVGVSTVS DIVI F et grènetis au pourtour; au revers, taureau cornupète à droite avec la légende IMP . X (12 ans av. J.-C.). Cette monnaie, très bien conservée, semble à fleur de coin. Une autre pièce porte : face : tête de Tibère, TI CAESAR AVGVSTI F IMPERATOR VII (frappée à Lyon, en 763, de J.-C. 10). Re-

1. P. Mayaud, *Recherches faites pour retrouver l'emplacement de la station de Praetorium, située entre Limoges et Ahun*, Paris, Didier, 1881.

vers : autel de Lyon, orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire, avec la légende ROM ET AVG. La patine est très belle et la tête de Tibère très nette. Dans un déblai, on a ramassé quatre monnaies de Claude, de Nerva, de Germanicus (16 de J.-C.), enfin de Jules César; cette dernière est une monnaie d'argent : face, tête de Vénus laurée à droite; revers, Enée portant Anchise et le palladium après le siège de Troie; légende, CAESAR (50 ans av. J.-C.).

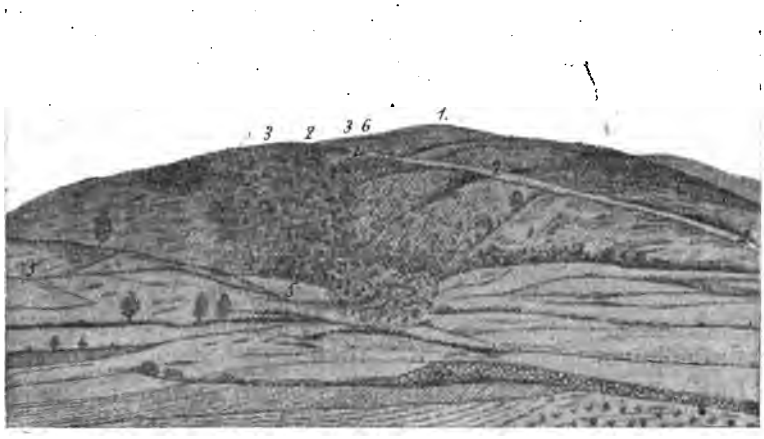

Fig. 2. — Vue de Praetorium.

1. Puy de Jouer. — 2. Voie militaire d'Acitodunum à Argentomagus. — 3. Puits. — 4. Source canalisée. — 5, 5. Vieux chemin par le Châtain, Villechabrolle, Chatelus. — 6. Découvertes.

Outre ces pièces de monnaie, l'abbé Dercier a recueilli des fibules dont l'une est ornée de 20 émaux triangulaires rouges et bleus intervertis par 4, 3, 2 et 1 en losange et disposés très symétriquement, de beaux restes de vases sigillés et de nombreux débris de toutes sortes, tels que poteries, tuileaux, restes d'armes et d'équipements, vases tordus, etc., etc.

Signalons encore des fragments d'une statue de pierre, une meule de moulin à bras, un bloc de granit dans lequel a été ébauchée une statue dont la tête fait défaut.

Parmi les objets de fer, on peut citer l'embrasse d'une targette de porte, un bronze d'une belle patine, finement ouvragé à sa partie supérieure et soudé à une pièce de fer carrée paraissant destinée à être scellée dans une muraille, une clef terminée en feuille de trèfle, des crochets, un beau fragment de chaîne de fer à maillons en forme de huit, et un crampon à tige carrée terminé en pointe et présentant l'aspect d'un T à tête renversée.

Comme on le voit, l'abbé Dercier se trouve bien sur l'emplacement d'une cité romaine qui est très vraisemblablement celle de Praetorium.

L'importance de cette découverte a appelé l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique ; l'abbé Dercier a déjà reçu de l'État de petites subventions qui lui ont permis de commencer le déblaiement.

Malheureusement, les travaux avancent lentement, et cela, non seulemeut parce que les ressources de l'abbé Dercier sont insuffisantes, mais aussi parce que les cultivateurs de la région, persuadés qu'il va découvrir des trésors, lui refusent ou lui accordent à grand'peine l'autorisation de continuer ses fouilles.

Le désintéressement de l'abbé Dercier est cependant d'autant plus certain qu'il destine les produits de toutes ses recherches au Musée archéologique de Guéret.

M. Gillet.

HISTOIRE SOMMAIRE

DES

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE EN EUROPE

(*Suite* [1])

II. — Tentatives de recueils universels (xviie-xviiie siècles).

Les dernières années du xvie siècle, à la suite de si nombreux progrès accomplis par la philologie sous toutes ses formes, devaient voir éclore une grande et féconde pensée, dont la réalisation toutefois devait tarder plus de deux siècles : le premier projet de *Corpus* universel était conçu par l'illustre Joseph-Just Scaliger (1540-1609) et par Marcus Welser (1558-1614). On sait que Jules-César Scaliger, père de Joseph, né à Vérone en 1484, fut naturalisé Français en 1525 et mourut en 1558; son fils, né Français à Agen, précepteur dans une famille noble près de Tours, voyagea beaucoup et, son adhésion au calvinisme aidant, finit par mourir Hollandais, après avoir été le successeur de Juste-Lipse (1593) à l'Académie de Leyde : la philologie se déplaça, si l'on peut dire, à la suite des Scaliger. Mais la France a le droit de revendiquer comme l'un des siens l'auteur du premier projet de recueil général : ... *Ut me*, disait Gruter dans sa dédicace à l'empereur Rodolphe II, *ab ipsis statim carceribus, veluti pusillum Regulum, humeris suis sustulerint magni illi rei litterariae Duumviri Josephus Scaliger ac Marcus Velserus, hic Germaniae suae, ille Galliae vere doctorum Aquila.* La préface

1. Voir la *Revue* de mars-avril 1905.

de la réédition de 1707 est plus explicite encore : *Quis hodie imitaretur singularem Scaligeri liberalitatem, qui, cum jure suo Smetiani hujus laboris augmentum sibi adscribere posset, omne suum jus Grutero transcribit, neque indici a se confecto neque observationibus quibus plurima in lapidibus corrigit et illustrat nomen suum praefigi voluit..?* Il note, en effet, que Scaliger avait fourni une partie importante du commentaire. Nous avons lieu d'être quelque peu surpris, quand on connaît l'insupportable vanité des Scaliger, en présence d'un désintéressement et d'une abnégation pareille : était-ce déjà la manifestation de cette fatalité étrange qui nous a refusé jusqu'ici la gloire de rien achever en matière d'épigraphie, quand par son mérite et son labeur notre nation avait, plus que toute autre, préparé les pierres de l'édifice? Mieux vaut supposer que l'illustre philologue a préféré consacrer le meilleur de son travail à quelque autre des innombrables tâches qui le sollicitaient tout à la fois; la question n'est pas encore, semble-t-il, définitivement éclaircie et nous pouvons admirer, comme il y a deux siècles, cette générosité si peu commune et si honorable pour l'un des nôtres.

Sans doute, il n'était pas question de séparer encore le grec du latin; d'autre part, un procédé bien fâcheux dans la disposition des textes avait été adopté par le Hollandais Martin Smetius (mort en 1574), dont Juste-Lipse en 1588 publiait à Anvers le livre intitulé : *Inscriptionum antiquarum* (latines et grecques) *quae passim per Europam... liber. Accedit auctarium Justi Lipsi...* C'est la disposition par catégories ou par classes, infiniment regrettable et qui devait contribuer, pour une grande part et pendant longtemps, à paralyser les efforts des érudits.

Si l'on s'en tient à la forme seule, on peut dire que le *CIG.* de Boeckh devait se distinguer des précédents par deux caractères, mais d'une extrême importance : 1° l'exclusion de tout ce qui n'est pas écrit en langue grecque; 2° la disposition rigoureusement topographique, dont Peutinger en 1534 avait donné le premier et unique exemple.

Ces tentatives de *Corpus* généraux ou partiels furent au nombre d'une douzaine :

1. 1603 : Gruter.
2. 1682 : Reinesius.
3. 1691 : Fleetwood.
4. 1707 : Graevius, réédition de Gruter et notes.
5. 1731 : Gori édite l'œuvre de Doni (1625).
6. » : Hessel édite l'œuvre de Gude.
7. 1732 : Maffei.
8. 1739-42 : Muratori.
9. 1751-3 : Bonada.
10. 1752 : Pococke.
11. 1763 : Passionei (rédigé en langue italienne).
12. 1765 : Seb. Donati.

Cinq, presque six recueils furent préparés au cours du XVIIe siècle; quatre seulement furent publiés aussitôt, si nous admettons que le siècle finit avec le règne du grand Roi.

L'œuvre de Gruter (Gruyters, en latin Gruterus, généralement connu en France sous le nom de Gruter, 1560-1627, né à Anvers, professeur en diverses villes d'Allemagne, notamment à Heidelberg) est peut-être l'une des plus importantes. L'auteur, s'inspirant directement de Scaliger, s'assura la collaboration ou tout au moins la sympathie des savants de l'Europe entière; il put énumérer, en tête de son premier tome, les noms de 216 prédécesseurs ou collaborateurs, répartis en deux groupes : 116, *qui scriptis publicis profuerunt*; 100, *qui scriptis privatis profuerunt*. Le livre, énorme pour l'époque, est rendu plus précieux encore par les index laborieux de Scaliger. Il parut en 1603, à Heidelberg, avec un privilège de l'empereur Rodolphe II daté de Prague (10 avril 1602), sous le titre : *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani in corpus absolutissimum redactae cum indicibus XXV ingenio ac cura Jani Gruteri, auspiciis Jos. Scaligeri ac M. Velseri*... Chose admirable ! Gruter refusa le titre de comte Palatin et la faveur extraordinaire d'un privilège universel pour tout ce qu'il pourrait publier à l'avenir; le roi de France Henri IV le comble à son tour de bons procédés; enfin, les érudits font

assaut de panégyriques latins ou grecs à la gloire de leur confrère : quarante-sept odes en mètres de toute espèce, dont certaines ont plus de cent vers, chantent plus ou moins pédantesquement les louanges de la *Roma rediviva* :

Nunc est legendum, nunc hilari manu
volvenda charta est; nunc Latiaribus
explere curiosiorem
tempus erit dapibus juventam, etc.

s'écrie Tobie Scultet, comme Horace au lendemain d'Actium. Les 12.000 textes épigraphiques, grecs et latins, dont 6000 inédits, furent imprimés par le Flamand Commelin : l'ouvrage comprend 1.216 pp. in-f° en 2 vol., sans compter les *spuria ac supposititia* et les index, qui forment encore 200 pages. On le voit, cette publication fut, en son temps, un événement analogue à celle du *CIG.*, deux siècles plus tard.

Elle ne lui ressemblait, au fond, que d'assez loin : l'exécution n'est pas à la hauteur des intentions. Gruter, qui n'a probablement jamais vu d'inscription sur place — et qui par là rappelle quelque peu la hardiesse d'un de ses *auctores*, Josias Simler, publiant en 1574 un traité des Alpes et de l'alpinisme sans avoir jamais fait d'ascension —, Gruter n'est pas d'ailleurs un épigraphiste ; il recueille de toutes provenances, directement ou indirectement, même de Pirro Ligorio, le grand faussaire, et ne commente pas ses textes. Heureusement, il était le plus consciencieux des hommes :

Illa, illa cura fuit princeps, diligenter conferre inscriptionem quamque editam cum variis exemplariis, eisque ipsam adfricare quasi lapidi veritatis Lydio... Et heic quidem tam fui, ut debui, superstitiosus, ut semper bona fide repraesentarim sive auctoris, sive lapicidae, sive exscriptoris hallucinationes... Si nonnunquam divertimus a scriptura hactenus recepta, non ea nos latuit, sed non etiam placuit ; quod ipsum aliquando prodimus, subscriptis duobus, tribus nominibus uni Epigrammati (*Ad lectorem*).

Toujours il indique la provenance de ses matériaux, qu'il a soigneusement — et malheureusement — répartis en vingt-deux classes. L'épigraphiste est bien plutôt Joseph Scaliger, dont la sagacité merveilleuse semble toucher au génie.

Le nom de *Corpus*, le dessein universel, la collaboration internationale, tout cela parut si neuf et si décisif que certains efforts dans la suite en furent découragés ; une bonne partie des épigraphistes du XVIIe siècle furent, de leur aveu ou non, des continuateurs de Gruter et leurs recueils de simples suppléments au sien. En même temps, l'épigraphie devint à la mode ; villes et particuliers travaillèrent à se constituer des collections de plus en plus riches :

Cum vero hic liber a Grutero emissus esset, incredibile dictu est quanto coeperint studio viri eruditi per omnes Europae partes lapides antiquos scrutari et has gemmas operibus, quae subinde argumentum ex antiquitate aliquod continerent, inserere (Réédition de 1707).

Saumaise (1588-1653), dès 1619, donnait l'explication d'inscriptions métriques d'Hérode Atticus, qui figuraient à Rome dans la collection Borghèse ; beaucoup d'autres suivirent son exemple. Hugo Grotius avait écrit fort justement :

Novo parentum maximorum foetui
Gruterus almam primus alluxit facem.

Le *Corpus* du Florentin J.-B. Doni (1594-1647) était achevé une vingtaine d'années plus tard. Il comprenait 6.000 inscriptions, figurant pour les deux tiers dans celui de Gruter. L'œuvre demeura manuscrite jusqu'en 1731, à la bibliothèque Barberini ; à cette date, Ant. Gori, Florentin lui aussi, en publia des extraits considérables distribués en 20 groupes ou classes, avec des index « in modum Gruterianorum et Reinesianorum adornati », sous le titre : *Jo. Baptistae Donii patricii Florentini inscriptiones antiquae nunc primum editae ab Antonio Francisco Gorio...* Trois autres recueils avaient déjà paru, ceux de Reinesius (1682), de Fleetwood (1691) et de Graevius (1707), qui tous se réclament

de Gruter : ce que n'avait pas fait Doni, mais seulement son éditeur posthume.

Le médecin Thomas Reinesius, né à Gotha en 1587, était mort à Leipzig en 1667, conseiller de l'électeur de Saxe Jean-Georges II ; son livre, qui ne comprend pas cent inscriptions grecques, ne fut publié à Leipzig et à Francfort que quinze années après sa mort, sous le titre modeste et juste de *Syntagma inscriptionum antiquarum cum primis Romae veteris quarum omissa est recensio in vasto Gruteri opere.* Quant à William Fleetwood (1656-1723), son œuvre, intitulée *Sylloge*, est plutôt un extrait grossi d'un supplément :

Inscriptionum antiquarum sylloge in duas partes distributa, quarum prior inscriptiones ethnicas et rariores pene omnes continet, quae vel ⟨in⟩ Gruteri corpore, Reinesii syntagmate, Sponii miscellaneis aliisque ejusdem argumenti libris reperiuntur ; altera christiana monumenta antiqua, quae hactenus innotuerunt, omnia complectitur. In usum juventutis rerum antiquarum studiosae edita et notis quibusdam illustrata... Londini 1691.

Cette *sylloge* se présente, au moins dans le titre, avec un caractère ou une intention pédagogique véritablement nouvelle : quel qu'en ait été le succès, c'est la première fois qu'un auteur, en pareille matière, songeait à utiliser l'épigraphie pour l'instruction des étudiants ; les textes sont imprimés en minuscules.

Les *Miscellanea* du médecin français Jacques Spon, cités ici, avaient paru à Lyon (1685) ; il y était question des choses les plus variées, comme le titre l'indique : *Miscellanea eruditae antiquitatis, in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio aliisque ignota referuntur et illustrantur* ; mais, à Londres même, dès 1682, le compagnon de voyage de Spon, Geo. Wheeler, avait publié avec le plus grand succès son double ouvrage : *Journey through Greece in company of Dr Spon.* — *Journey into Dalmatia, Greece and Levant* ; et, dès 1678, les deux explorateurs avaient composé en collaboration le récit de leur voyage. Ce voyage,

dont nous parlerons tout à l'heure, eut un effet presque immédiat, puisqu'il semble avoir provoqué l'apparition du livre de Fleetwood.

De son côté, Marquardt Gude, de Rendsborg en Holstein (1635-1689), avait laissé un travail manuscrit dont l'impression fut exécutée, bien tardivement, à Leeuwarden en 1731, l'année même où les *IA*. de Doni voyaient le jour. L'éditeur de Gude, Franz Hessel (*Antiquae inscriptiones quum Graecae tum Latinae olim a Marquardo Gudio collectae, nunc a Francisco Hesselio editae*), avait ajouté à la préface de l'auteur un précieux appendice contenant des inscriptions inédites, qu'il tenait de divers compatriotes accrédités en Orient.

Enfin, on ne saurait exagérer l'importance de la réimpression faite à Amsterdam, en 1707, du *Corpus* de Gruter, par les soins de Jean-Georges Greffe ou Graeve dit *Graevius* (1632-1703) et, après sa mort, de son élève P. Burmann dit l'*Ancien* (1668-1741). Sans doute, il avait fallu reproduire, sans autre changement que des corrections de détail, le texte de 1603, puisque les inscriptions recueillies alors étaient connues par l'indication de la page (chiffre romain) qui les contenait et du numéro d'ordre (chiffre arabe, 1, 2, 3...) qu'elles y occupaient; mais d'importants suppléments mettaient à jour la première édition, déjà plus que centenaire; un 25e index, *carminum Latinorum Graecorumque*, une intéressante et substantielle préface de Burmann, une collection de documents relatifs au succès de l'œuvre et surtout de magnifiques illustrations du peintre Boissard faisaient de ces volumes une publication aussi luxueuse qu'érudite et lui conféraient, pour l'époque, une sorte de caractère définitif.

Telle avait été l'œuvre du XVIIe siècle, en ce qui touche aux recueils; les deux éditions de Gruter l'encadrent de part et d'autre. Mais on n'aurait qu'une idée fort incomplète des travaux de cette période si l'on se bornait à donner la liste des *Corpus*, sans rien dire des expéditions et des recherches qui en avaient favorisé la formation. L'histoire des voyages devrait même logiquement précéder celle des livres : il nous a paru plus clair de

ne pas interrompre la liste des continuateurs de Gruter, pour signaler à loisir quelques excursions particulièrement intéressantes.

Ils étaient nombreux, dès le début du siècle, les diplomates ou les marchands érudits qui profitaient de leur séjour ou de leur passage en terre Levantine pour relever des textes gravés; même, certains amateurs éclairés, tels que l'historien J.-A. de Thou (1553-1617) et le conseiller N.-C. Fabri de Peiresc (1580-1637), pour ne citer que des Français, assumèrent la tâche qui devait, dès le siècle suivant, revenir en majeure partie aux sociétés savantes. Ils envoyèrent en Orient des expéditions ou des agents, nouèrent avec nos missionnaires, nos ambassadeurs et nos consuls des relations et des correspondances régulières et recueillirent ainsi des collections fort riches. Peiresc fut justement qualifié par Bayle de *procureur général de la littérature*; or, dans cette littérature, l'épigraphie trouva sa large part (cf. *Lettres de Peiresc*, publiées en 8 vol. par Ph. Tamizey de Larroque, Paris, 1888-1898).

En Angleterre, Thomas Oward, comte d'Arundel et de Surrey, jouait à peu près le même rôle; c'est pour son compte qu'en 1627 W. Patti entreprenait son célèbre voyage et acquérait le fameux *marmor Parium* (*IG.*, vol. XII, fasc. I, n° 444). Partisan de Charles Ier dans sa lutte contre le Long Parlement, le comte d'Arundel fut une des victimes de la guerre civile et sa collection souffrit d'autant; ce qui en restait fut donné par son petit-fils à l'université d'Oxford. Le « marbre de Paros » est un document d'un prix inestimable : c'est une table chronologique des principaux événements, légendaires ou historiques, depuis Cécrops jusqu'en 254 av. J.-C. (la partie conservée s'arrête à 355). Les *marmora Arundelliana* furent l'objet d'une série de publications : celle de J. Selden (1584-1654), depuis archevêque de Canterbury (1628-9), contient 29 inscriptions grecques contre 10 inscriptions latines seulement : pour la première fois, dans un recueil, le grec formait l'élément essentiel. A Oxford, en 1676, Humphrey Prideaux (1648-1724) devait éditer, au nom de l'Uni-

versité de cette ville et en utilisant les legs d'Arundel, de Selden et d'autres bienfaiteurs, ses *Marmora Oxoniensia ex Arundelianis, Seldenianis aliisque conflata*, réédités à Londres en 1732 par Mich. Maittaire; refaits à Oxford en 1763 par Rich. Chandler avec de beaux fac-similés de toutes les pierres (c'est la première fois) et une remarquable préface; abrégés à Oxford en 1791 par W. Roberts : *Marmorum Oxoniensium inscriptiones Graecae ad Chandleri exemplar editae.*

Le second des grands voyageurs d'alors en Orient est un Français, Charles-François Olier, marquis de Nointel (1630-1685)[1]. Chargé en 1670 d'une mission diplomatique relative à diverses questions commerciales, il fut bientôt nommé ambassadeur de Louis XIV auprès du sultan Mahomet IV et obtint en 1673 de nouvelles capitulations qui devaient singulièrement faciliter aux explorateurs et négociants français l'accès du sol ottoman. Il fut rappelé en 1679 parce que sa passion pour les antiquités l'entraîna à des dépenses considérables, que son souverain finit par se lasser de payer. Sa mission fut néanmoins très fructueuse; sa collection d'objets d'art et d'inscriptions grecques devait revenir en 1722 à l'Académie des Inscriptions, puis finalement au Musée du Louvre (cf. Fröhner, *les Inscriptions grecques du Musée du Louvre*). Son successeur, le comte de Guilleragues, ne semble pas avoir manifesté un enthousiasme pareil; Louis XIV dorénavant pouvait dormir tranquille : en 1684, cinq ans après sa nomination et peu de temps avant sa mort, le nouvel ambassadeur en est toujours aux déceptions de la première heure; poètes et historiens lui paraissent avoir également trompé la postérité : « Dans le fond, écrit-il à Racine, les grands auteurs, par la seule beauté de leur génie, ont pu donner des charmes éternels et même l'être aux royaumes, la réputation aux nations, le nombre aux armées et la force aux simples murailles ». C'est dire que l'épigraphie grecque lui doit peu.

1. Cf. A. Vandal, *l'Odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel* (1670-1680) (Paris, 1900) et H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient, aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (Paris, 1902), p. 175 sqq.

Mais le plus important de ces voyages, au point de vue qui nous intéresse, est encore celui de deux simples particuliers, riches et érudits, qui n'hésitèrent pas à entreprendre une longue chevauchée archéologique et surtout épigraphique, sans plan bien arrêté et sans s'être connus avant l'heure du départ. Nous voulons parler du médecin lyonnais Jacques Spon (1647-1685) et de l'Anglais Georges Wheeler. A la fin de 1674, Spon suivait, à tout hasard, un « antiquaire du roi » qui allait en Italie pour y chercher des médailles et diverses antiquités destinées à enrichir le Cabinet Royal. En route, ayant rencontré Wheeler à Rome, tous deux se décidèrent l'un l'autre à visiter l'Orient ; le 20 juin 1675, ils s'embarquaient à Venise avec l'ambassadeur vénitien, un Morosini, parent évidemment de celui qui s'était immortalisé en 1668-70 par la défense de Candie et devait se déshonorer en 1687 par le bombardement du Parthénon. Dans son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant,* J. Spon rapporte fort agréablement les épisodes de ses multiples traversées. L'ouvrage (Lyon, 1678) se compose de trois petits volumes, dont le récit, en six livres, occupe les deux premiers ; le troisième est réservé aux inscriptions et pourrait être divisé en deux moitiés, dont chacune se relierait utilement avec chacun des deux premiers volumes. Spon, dans son avertissement, prétend que le total des inscriptions grecques recueillies par lui « en Italie, en Grèce et en Natolie » s'élève à plus de 500 et égale, en quantité comme en importance, les inscriptions latines qu'il aurait copiées à Rome. Celles qu'il donne ici ne sont qu'en assez petit nombre, étant destinées à l'illustration de son voyage ; quant aux autres, dit-il, « je ferai part au public sans scrupule de tout ce que je croirai qui méritera son approbation et, pourvu que je trouve des libraires qui ne se rebutent pas par les dépenses assez considérables qu'il y faudra faire, je suis prêt à mettre au jour particulièrement toutes les inscriptions grecques qui n'ont point été imprimées ci-devant : réservant les latines pour les augmenter et en faire un supplément de Gruterus ». Il déclare les avoir copiées le plus fidèlement possible, les avoir toujours *collationnées*

aux originaux ; « pour ce qui est de l'explication, je la fais d'ordinaire assez succincte, pour laisser aux savants la liberté d'en juger et de les expliquer selon leur sens, lorsqu'ils ne trouveront pas leur compte au mien ». Il traduit toutes les fois qu'il est nécessaire ou que la chose n'est pas impossible.

Cet avertissement, quelle que soit l'exactitude avec laquelle Spon a tenu ses promesses, mérite une grande attention, parce qu'il nous montre bien clairement quelles étaient les exigences du monde savant de cette époque en matière d'épigraphie : rigoureuse fidélité au texte, traduction, commentaire très bref et réduit à l'indispensable, cette réserve dissimulant peut-être l'insuffisance d'instruction de l'auteur, mais étant d'ailleurs excellente en soi et universellement suivie de nos jours. Si consciencieusement qu'il reproduise ses textes, Spon avoue « n'avoir pas toujours pu faire entrer les inscriptions selon la disposition et le nombre des lignes qui sont aux originaux, ayant été borné par la petitesse du volume » ; d'autre part, il sépare les mots, ce qui n'a pas lieu dans l'original ; il remarque enfin, pour s'excuser de n'en avoir pas fait autant dans son petit livre, que les *Marmora Oxoniensia* (1676) donnent deux copies de chaque inscription : l'une qui est une reproduction aussi fidèle que possible, l'autre qui est une transcription en caractères usuels du XVIIe siècle, avec séparation des mots, esprits et accents. Lui-même a pris un moyen terme : « Au fond, dit-il, je n'ai pas cru que ce scrupule fût de si grande importance que cela me dût obliger d'en user de la sorte. » Dans la pensée de Spon, ce *voyage d'Italie*, etc., n'était qu'une simple narration ; il réservait une portée plus scientifique à l'ouvrage in-folio qu'il annonce dans son avertissement sous le nom de *Miscellanea eruditae antiquitatis*, et qui parut effectivement à Lyon sept ans plus tard, en 1685. Dédié au Dauphin, fils de Louis XIV, ce volume est entièrement rédigé en latin, comme l'avaient été et devaient l'être à peu près tous les recueils ; mais ce n'est pas un *Corpus*, parce qu'il n'est, comme nous l'avons vu, ni complet ni exclusif : les *Miscellanea*, justifiant leur titre, contiennent un peu de tout, « une foule de belles choses

tirées des marbres, statues, gravures de pierres précieuses, bas-reliefs, cercueils, urnes, poids et mesures antiques, expliquées et *desseignées après* les originaux. »

La dernière section de l'ouvrage (p. 315-376) présente un choix de 135 inscriptions grecques recopiées en capitales, les lettres suppléées en minuscules, avec l'indication de l'origine (le plus souvent : *exscripsi*), la traduction latine presque toujours, parfois un commentaire historique ou géographique d'une certaine importance. Le privilège pour 10 ans est du 31 mai 1681 ; l'achevé d'imprimer, du 15 avril 1685.

L'auteur conclut par cette inscription latine de Rome, qu'il s'applique à lui-même :

Monumentum absolvi sumptu et impensa mea
amica tellus ut det hospitium ossibus
quod omnes optant sed felices impetrant :
namque quid egregium quidve cupiendum est magis
quam libertatis ubi tu lucem acceperis
fessae senectae spiritum ibi deponere ?
quod innocentis argumentum est maximum.

Protestant, Spon dut quitter la France, pour aller mourir misérablement à Vevey : il y avait un peu plus d'un siècle que Joseph Scaliger s'était expatrié pour le même motif.

On lira, dans le beau livre de M. Omont (ch. VIII des *Missions archéol. françaises au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles*), les détails de la vie et des aventures de Paul Lucas (1664-1737), le dernier en date des voyageurs français en Orient sous le règne de Louis XIV. Fils d'un orfèvre de Rouen, dénué d'instruction classique, mais guidé par une sorte d'instinct naturel et sans cesse en route à travers les pays du Levant, il recueillit pour le Cabinet du Roi une quantité considérable de médailles et de pierres gravées ; de plus, comme le rapporte de Boze (*Hist. de l'Ac. des Inscr.*, 1751, t. XVI, p. 304), « il prenait toutes les inscriptions, en quelque langue qu'elles fussent, en appliquant sur les marbres où il les

voyait un papier mouillé, de la même grandeur, pour les y imprimer. » Cet ignorant, qui pratiquait si bien l'estampage, rendit donc à l'épigraphie les plus grands services, et sa mission presque ininterrompue de vingt-six années (1699-1725) clôt dignement la série des explorations entreprises et menées à bien au cours du XVIIe siècle.

Nous mentionnerons encore, toutefois, certains travaux de détail : en 1668, Ottavio Falconeri, *Inscriptiones athleticae nuper repertae, editae et notis illustratae*, à Rome ; — en 1694, Thomas Smith, *Notitiae VII Asiae ecclesiarum*, à Utrecht ; — en 1695, J. Gronov (1645-1716), réédition de la partie latine du *Monumentum Ancyranum*, à Leyde ; — en 1699, R. Fabretti, le meilleur épigraphiste du siècle avec son correspondant Spon, mais par trop cantonné dans l'épigraphie latine pour que nous insistions ici sur son nom, publie à Rome quelques inscriptions grecques (et un très grand nombre d'inscriptions latines), conservées *in aedibus paternis*, à Urbin : c'est lui qui eut le mérite d'attirer l'attention sur les inscriptions des briques romaines ; — en 1700-1702, voyage en Grèce et en Asie-Mineure du botaniste français Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), publié à Lyon en 1717 seulement, 3 vol. : nous avons déjà noté qu'il faut lui rapporter l'honneur d'avoir remarqué le premier la partie grecque du monument d'Ancyre ; — en 1709, découverte on ne peut plus importante, à Stratonicée en Carie, d'un premier fragment de l'édit de Dioclétien (301) sur le *maximum*, par l'Anglais Sherard.

L'épigraphie grecque, tout en demeurant fort en retard sur sa sœur latine, bénéficiait visiblement de ses progrès et des progrès de sa méthode. On possédait pour celle-ci de sérieux travaux théoriques, tels que ceux du comte Sertorio Orsato de Padoue (1617-1678) intitulés, l'un : *I marmi eruditi* (1669) pour l'étude philologique des monuments, l'autre : *De notis Romanorum* (1672), véritable manuel du déchiffreur par l'explication des sigles et des abréviations épigraphiques. Le souci de démasquer les faussaires latins fit songer aux faussaires grecs, ou du moins aux falsifications possibles — et pro-

chaines; l'accumulation des matériaux permettait à la critique de naître, en même temps qu'elle en nécessitait la constitution et qu'elle multipliait les preuves de l'utilité des textes épigraphiques.

*
* *

S'il fallait distinguer par un trait décisif l'œuvre du XVIIIe siècle de celle du XVIIe, il conviendrait asurément d'insister sur la constitution d'organes collectifs de recherches, se substituant pour une large part aux efforts individuels des âges précédents. Ces sociétés, dont les deux principales sont l'*Académie des Inscriptions* en France et la *Society of Dilettanti* à Londres, préparaient plus ou moins consciemment l'heureuse exécution du *CIG*. cent ans plus tard. On nous excusera d'insister davantage sur l'Académie des Inscriptions, la première en date et dont le rôle, plusieurs fois modifié, finit par être celui que son titre lui désignait. L'histoire même de ses erreurs ne saurait être indifférente (cf. E. Egger, *L'épigraphie grecque à l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, dans le *Journal des Savants*, 1885, p. 111 sqq.).

Fondée en 1663 par Louis XIV et Colbert, composée d'abord de quatre membres chargés de préparer des inscriptions pour les monuments publics du royaume, la Compagnie, appelée à l'origine Académie des Inscriptions, prit en 1701 le nom d'Académie des Inscriptions et Médailles, puis, le 4 janvier 1716, son nom actuel d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; en même temps, le nombre de ses membres s'élevait considérablement et sa constitution, comme son recrutement, la rendait digne de figurer auprès de son illustre aînée, l'Académie française. De 1717 à 1789, elle publia 46 volumes de Mémoires; 4 volumes de suppléments, suivis d'un index, furent consacrés sous le premier Empire à recueillir ses travaux inédits de 1789 à 1793 : c'est, en effet, le 8 août de cette dernière année qu'un décret rendu sur la proposition de Grégoire la supprima comme « inutile ».

De bonne heure, elle fut autorisée par le gouvernement turc à envoyer deux de ses membres recueillir en territoire ottoman

des manuscrits, des inscriptions et des médailles. Son premier choix, il faut l'avouer, ne fut pas heureux : elle crut bien faire en se faisant représenter par l'abbé Michel Fourmont (1690-1746), dont le frère aîné, Étienne, membre de l'Académie, était un hébraïsant, un arabisant et un sinologue de premier ordre. Michel Fourmont s'est acquis, à tort ou à raison, une triste célébrité par ses falsifications et son vandalisme [1]. Non content de copier sans soin les inscriptions qu'il rencontrait et de faire détruire et enfouir les monuments qui les portaient pour échapper à tout contrôle, il en aurait fabriqué à foison, comme avait fait en latin, deux siècles plus tôt, le trop fameux Pirro Ligorio (cf. la relation de son voyage dans le t. VII des *Mémoires* de l'Académie). C'est ainsi qu'il aurait pu se vanter d'avoir découvert 3.000 textes inédits, bien que Bekker, envoyé à Paris en 1815 par l'Académie de Berlin, n'en ait pu retrouver guère plus de 1.000 dans ses papiers conservés à la Bibliothèque Nationale. Il ne s'interdisait pas d'ailleurs les prétentions à la science de la critique : en 1740, il donna (dans le t. XV des *Mémoires*, p. 395) des « Remarques sur trois inscriptions trouvées dans la Grèce ». Heureusement pour l'épigraphie, sa compétence était médiocre ; ses textes, dont quelques-uns étaient présentés comme antérieurs à la guerre de Troie, furent justement critiqués par Richard Payne Knight, Porson, le comte d'Aberdeen, Boissonade et enfin Boeckh, dont la rare sagacité a opéré dans cette collection un départ définitif. Toutefois, peu d'années avant l'apparition du *CIG.*, Désiré-Raoul Rochette, en 1819, crut devoir par patriotisme défendre l'abbé Fourmont et, tout récemment encore, Ad. Wilhelm (*Anz. der phil. hist. Cl. der Wiener Akad.*, 20 juillet 1901), plaidant énergiquement en sa faveur, renouvelait une question que l'on avait pu croire épuisée.

Il serait aussi injuste d'accepter sans contrôle toutes les critiques dont Michel Fourmont fut l'objet que de passer sous silence toutes les autres explorations pour ne parler que de la sienne ;

1. H. Omont, *ouvr. cit.*, ch. IX-XIII, p. 383 sqq.

l'œuvre de Ch. de Peyssonnel, par exemple, est à l'abri de pareils reproches et devrait être analysée ici tout au long, si elle ne se rapportait plutôt à l'archéologie qu'à l'épigraphie proprement dite. Peyssonnel, né à Marseille en 1700 et mort en 1757, fut avocat dans sa ville natale jusqu'à l'âge de 35 ans; nommé alors secrétaire d'ambassade à Constantinople, il parcourut l'Asie Mineure et envoya en France, pour la bibliothèque du Roi, non seulement des médailles et des manuscrits, mais de précieux marbres antiques, notamment en 1749. Une lettre de l'ambassadeur français comte de Castellane (2 janvier 1746) nous le montre très justement occupé à la recherche des manuscrits, puis, cette mine épuisée, se tournant « du côté des médailles, des *inscriptions* et des observations géographiques ». En 1748, Peyssonnel avait été nommé consul à Smyrne, où il devait mourir après une dizaine d'années d'activité vraiment féconde.

L'Académie, pour sa part, compta parmi ses membres des épigraphistes très distingués, Cuper, Küster, l'abbé Belley, Nicolas Fréret (1688-1749), secrétaire perpétuel à partir de 1742, Choiseul-Gouffier (1752-1819), qui était ambassadeur à Constantinople au moment de la Révolution française et dont la collection d'antiquités devait être acquise en partie par le Musée du Louvre. Les articles de pure épigraphie grecque, sans être bien nombreux, sont fort instructifs. Dès 1716, Küster discutait la valeur d'une inscription apportée de Smyrne; en 1747 et 1748, un même texte apporté de Tripoli fournissait les éléments de quatre mémoires, se répondant les uns aux autres et signés par Gibert, Fréret, de la Nauze, Fréret enfin, qui eut le dernier mot. Le XXIIIe volume contient trois remarques ou explications : les deux premières, de l'abbé Belley, « Sur une inscription d'Athènes relative au gymnase public de cette ville » et « Explication d'une inscription antique sur le rétablissement de l'Odeum d'Athènes par un roi de Cappadoce »; la 3e, de Barthélemy, concerne une inscription grecque « trouvée par M. l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen et contenant une liste des prêtresses de ce dieu ». En 1764, c'est une explication de M. de Guignes sur un texte du

tombeau de Sardanapale ; en 1787, un mémoire critique sur des inscriptions rapportées par Villoison ; en 1791, une dissertation de Barthélemy « sur une ancienne inscription relative aux finances des Athéniens, contenant l'état des sommes que fournirent pendant une année les trésoriers d'une caisse particulière. » Tous ces travaux, accompagnés ordinairement de planches exécutées avec soin, prouvent, sinon une activité fiévreuse, du moins une constance et une suite de plan bien propre à encourager toutes les recherches.

La *Society of Dilettanti* (cf. Ad. Michaelis, *die Gesellschaft der Dilettanti in London*, dans la *Zeitschrift für Bildende Kunst*, XIV, 1879), fondée à Londres en 1733, se proposait tout spécialement d'encourager les recherches archéologiques ; elle donna son appui à mainte expédition scientifique en Grèce et en Asie-Mineure. Un de ses premiers fondateurs, Edmond Chishull (1680-1733), était aussi remarquable par son érudition que par la sûreté de ses recherches, comme le prouve son *Inscriptio Sigea antiquissima bustrophedon exarata* (1721), et, en 1728, ses *Antiquitates Asiaticae christianam aeram antecedentes, ex primariis monumentis Graecis descriptae, Latine versae*... Il publia des textes copiés par Sherard en 1709[1], en copia lui-même, en rectifia d'autres inexactement relevés par Wheeler, prépara un recueil de 300 inscriptions postérieures à l'ère chrétienne, relevées dans plus de trente-cinq villes d'Asie-Mineure et qui furent confiées plus tard à Maffei, puis à Corsini. Il faut citer dès maintenant, parmi les épigraphistes anglais, John Taylor (1703-66), bibliothécaire à Cambridge, auteur (1743) de la publication du *Marmor Sandwicense* rapporté d'Athènes en 1739 (*IG*. II², 814) ; — Richard Pococke (1704-1765), évêque anglican, qui publia en 1752 son *Corpus*, si négligemment composé, sous le titre : *Inscriptionum antiquarum graecarum et latinarum liber* ; — les architectes

1. Le *British Museum* possède des papiers fort précieux de Sherard et de Chishull ; voir, en ce qui les concerne, ainsi que leurs successeurs, la préface de Boeckh en tête du *CIG*.

James Stuart (1713-88) et Nicholas Revett, dont le voyage eut lieu en 1751-3; pour la première fois, on ne se contenta plus de lire ce qu'on voyait, mais on pratiqua des fouilles, dont le résultat fut publié à Londres en quatre volumes (1762) : *The antiquities of Athens*, ouvrage traduit bientôt après, sur une deuxième édition anglaise, en allemand, en français et en italien ; l'expédition avait eu lieu aux frais de la *Society of Dilettanti* ; — enfin Richard Chandler (1738-1810), envoyé par la même société avec Nich. Revett dans son deuxième voyage et le peintre William Pars (1764). Les résultats en furent consignés dans les *Ionian antiquities* (2 vol. 1769-97) et les *Inscriptiones antiquae plerumque nondum editae* (Oxford, 1775). Dès 1763, on se le rappelle, Chandler avait réédité à Oxford, avec une préface, les *Marmora Oxoniensia.*

L'action collective des Académies n'empêchait pas les travaux de détail; ceux-ci se multipliaient d'eux-mêmes par l'influence des précédents et, à mesure que le nombre des inscriptions découvertes allait croissant, les essais de *Corpus* universels se répétaient d'autant plus nombreux et d'autant plus condamnés à échouer; on n'en compte pas moins de huit parus entre 1731 et 1765, si l'on considère que ceux de Doni et de Gude ne furent généralement connus qu'à partir de la première de ces deux dates ; mais aucune Académie ne semble avoir songé encore à entreprendre franchement la tâche que des érudits isolés ne pouvaient plus mener à bien.

La première preuve en est l'échec du projet conçu par Maffei (1732) : l'esprit qui l'animait était excellent et vraiment nouveau. François-Scipion, marquis de Maffei (1675-1755), né à Vérone, dans le pays d'origine des Scaliger, membre de la Société Royale de Londres, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, doyen de l'Académie florentine della Crusca et tout d'abord membre influent de la *Nova Veronensis Societas*, était, par son érudition universelle, par son savoir en épigraphie, par ses relations internationales développées au cours de ses voyages en France, en Angleterre, en Hollande et en Autriche, l'homme le

mieux désigné pour refondre, en le mettant à jour, le *Corpus absolutissimum* de Gruter : les découvertes accumulées depuis 125 années formaient un supplément beaucoup plus considérable que le texte. Le premier volume, dans le plan de Maffei, devait comprendre — *à part* — les inscriptions grecques; de plus, l'auteur eut au moins deux bonnes idées : celle d'agir, non en son nom personnel, mais au nom de la *Nova Veronensis Societas* et celle de choisir en France un excellent collaborateur, J.-Fr. Séguier de Nîmes (1703-1784), qui le suivit en Italie, l'accompagna dans ses voyages, redressa souvent sa critique par trop fantaisiste.

Quand Maffei, arrêté bien à tort par l'entreprise de Muratori (1739-42), renonça à l'achèvement de son ouvrage, Séguier, pour ne pas perdre tout le travail acquis, résolut de dresser au moins un catalogue de toutes les inscriptions connues, 2 vol. gr. in-folio pour les inscriptions latines, un vol. petit in-folio pour les inscriptions grecques, disposées les unes et les autres par ordre alphabétique, d'après les premiers mots : cette partie de son œuvre se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. C'est grâce à lui et au legs qu'il fit à sa ville natale de sa bibliothèque, de ses notes et de la bibliothèque de Maffei, que Nîmes demeure, dans le midi de la France, la ville la plus riche en ouvrages épigraphiques anciens. En 1759, Séguier avait déchiffré l'inscription de la *Maison Carrée* de Nîmes, au moyen des traces des clous qui avaient attaché les lettres antiques de bronze doré. Boeckh, qui vint consulter ses index en 1815, en tira grand profit.

C'était, avons-nous dit, en 1732 que Maffei envoya, rédigée en latin, en italien et en français, sa circulaire : *Prospectus universalis collectionis Latinarum veterum ac Graecarum, ethnicarum et christianarum inscriptionum, quae Nova Veronensis Societas Europae doctis reique antiquariae studiosis hominibus exhibet ac proponit*, réimprimée en 1746 à la suite de ses *Graecorum siglae lapidariae*; en 1749, parut son *Musaeum Veronense, h. e. antiquarum inscriptionum atque anaglypho-*

rum collectio, catalogue de la riche collection épigraphique qu'il avait formée lui-même à Vérone et auquel il avait ajouté un certain nombre d'inscriptions copiées à droite et à gauche. Son *Ars critica lapidaria*, fort précieuse malgré le caractère aventureux de certains jugements, ne fut imprimée qu'en 1765, en tête du recueil de Seb. Donati. Ainsi, l'œuvre de Maffei était la plus complète ébauche de ce que devait être un recueil universel : traité d'épigraphie, recueil d'inscriptions, index rigoureusement complet, rien n'y manquait, non pas même la séparation du grec et du latin ; rien, sinon la disposition topographique et aussi l'essentiel, à savoir l'exécution et la publication *in extenso*.

L'entreprise de L.-Ant. Muratori de Modène (1672-1750) : *Novus Thesaurus veterum inscriptionum in praecipuis earumdem collectionibus hactenus praetermissarum* (4 vol. Milan, 1739-42), était grosse de promesses, qui ne furent guère tenues ; il est très fâcheux qu'elle ait découragé Maffei. Les 15.000 inscriptions du *Novus Thesaurus* sont surtout latines, naturellement ; mais ce qui est grave, c'est que l'auteur n'est pas un épigraphiste, que ses reproductions sont très négligées, sa classification et ses index plus que défectueux, sa critique très faible. On lui a fort reproché d'avoir reproduit sept ou huit fois les mêmes textes : nous sommes loin de la méthode si consciencieuse de Gruter, dont le souci d'exactitude rendit la tâche si ardue : *Quod dum facio*, disait-il, *accidit ut unam epigrapham legerim, recensuerim mutarim, descripserim non semel, sed decies, prout inciderem in testem qui se ferret, aut oculatum aut oculato proximum* ; on voit le peu qu'il y aurait à modifier dans cette phrase pour définir les distractions de Muratori.

La dédicace au prince de Lichtenstein, ancien ambassadeur en France de l'empereur Charles VI, définit l'œuvre en des termes analogues à ceux du titre ; ce serait une publication des inscriptions *quae diligentiam Gruteri, Reinesii, Sponii atque Fabretti olim effugerunt aut post eosdem emerserunt*. Dans sa préface, qui est du reste à lire tout entière, il avoue avoir conçu la pensée d'un

Corpus universel; ce qui l'a retenu, c'est la difficulté du rassemblement des matériaux, l'impossibilité de faire concorder les classifications discordantes des recueils précédents; enfin, chose étonnante! la crainte, s'il reprenait pour son ouvrage les matériaux de ces recueils, d'être qualifié de plagiaire : celui qui agirait ainsi, *notam ingrati hominis, mea quidem sententia, vix effugeret...neque fas videatur innumera ipsorum monumenta ob aliquod longe minus additamentum veluti nostra facere, debitoque honore tantos viros fraudare velle.* Rien de plus touchant, rien de plus antiscientifique surtout que cet honnête scrupule, s'il fut vraiment sincère. Vient ensuite une longue liste d'épigraphistes *italiens*, en commençant par Cyriaque d'Ancône; bien que ce soit là un catalogue plutôt qu'une histoire même simplement ébauchée, c'est peut-être cet index qui donne aujourd'hui à cette préface le plus clair de son intérêt. L'Italie, en effet, avait été la terre de la Renaissance; c'est de son sol qu'était issu le grand mouvement de retour à la connaissance de l'antiquité; et bien que l'épigraphie latine ait, comme il convient, particulièrement attiré son attention, c'est encore l'Italie qui conserve au XVIIIe siècle la première place dans les études d'épigraphie grecque.

S'il est vrai que tout ce qui fut désormais conçu, tenté ou réalisé doive être étudié *en fonction* du *Corpus Inscriptionum Graecarum* de Boeckh, il faut citer en première ligne, après Maffei et son collaborateur Séguier, le patricien florentin Eduardo Corsini (1702-63), professeur à Florence et à Pise, dont l'œuvre maîtresse : *Fasti Attici, in quibus archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque virorum illustrium aetas atque praecipua Atticae historiae capita per Olympicos annos disposita describuntur et illustrantur*, occupa douze années de sa vie (1744-56). Entre temps (1747), paraissaient à Florence ses *Dissertationes IV agonisticae, quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur.* C'est là, il est vrai, une exploitation des données de l'épigraphie plutôt qu'une œuvre proprement épigraphique; mais, en 1749, Corsini publiait ses *Notae Graecorum, sive*

vocum et numerorum compendia, quae in aereis atque marmoreis Graecorum tabulis observantur; en 1752, toujours à Florence, il continuait l'œuvre de Maffei par une publication dont le titre est, comme les précédents, suffisamment explicite : *Inscriptiones Atticae nunc primum ex cl. Maffei schedis in lucem editae, latina interpretatione brevibusque observationibus illustratae*; les *Graecorum siglae lapidariae* de Maffei dataient de 1746.

F. M. Bonada donnait à Rome, en 1751-3, son *Anthologie* en 2 vol. : *Anthologia seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum tam Graecarum quam Latinarum in antiquis lapidibus sculptarum*; — Mazochi (Alexius Symmachus), à Naples, en 1753-4, ses *Commentarii in regii Herculanensis Musei aeneas tabulas Heracleenses*; — Paciaudi, à Rome, en 1761, ses *Monumenta Peloponnesia*; — Ben. Passionei, à Lucques, en 1763, ses « Iscrizione antiche disposte per ordine di varie classe ed illustrate con alcune annotazioni », recueil d'un caractère didactique, mais dans lequel l'auteur a inséré quelques textes inédits de sa propre collection.

Citons encore des travaux locaux ou de détails, tels que ceux du prince de Torremuzza, de Gaspard Oderico, le recueil manuscrit de Raponi (Inscr. du Musée Borgia); nous arrivons, sans quitter l'Italie, au dernier *Corpus* partiel (Inscriptions de la Sicile) tenté avant celui de Boeckh : en 1765, Seb. Donati, à Lucques, débutant par la publication de l'*Ars critica lapidaria* de Maffei, donnait une continuation de Muratori, qu'il enrichit lui-même d'un supplément en 2 volumes (1775). Ce *Veterum inscriptionum Graecarum et Latinarum novissimus thesaurus* — tel est son titre, qui se trouve être exact dans tous les sens, puisqu'il est le dernier d'une série — est précédé d'une dissertation sur les progrès des études épigraphiques depuis Muratori, auquel il ressemble tant par son manque de critique et ses affirmations présomptueuses. Manqua-t-il aux Italiens l'énergie de l'effort collectif ou celle de la persévérance? Nulle part cependant on ne se rendit mieux compte de la nécessité d'un *Corpus*, peut-être parce que nulle part on ne considéra d'aussi près la richesse

de la matière : ainsi l'*Accademia Ercolanese* fut fondée en 1755, 36 ans après la découverte fortuite d'Herculaneum et publia, de 1757 à 1792, neuf volumes sur les antiquités ramenées au jour d'une manière, il est vrai, assez peu méthodique; mais on dirait, et l'exemple de Borghesi en épigraphie latine semble confirmer cette idée, que c'est par l'esprit d'analyse et de finesse qu'ils se distinguaient davantage. Entre le *novissimus Thesaurus* de Donati et le t. Ier du *CIG.*, il s'écoula plus d'un demi-siècle; or, ce n'est ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, mais l'Allemagne qui devait mener à bien l'entreprise, l'Allemagne à peine nommée jusqu'ici, si nous considérons que Gruter était flamand et Gudius danois d'origine.

Pour tout dire, il y aurait encore bien des noms à citer : on se tromperait gravement, si l'on ne jugeait des progrès de l'épigraphie que d'après la multiplication des tentatives de *Corpus*. Dans l'Europe occidentale tout entière, surtout depuis 1700, on s'occupait de la recherche et du commentaire des inscriptions. Nous avons signalé au passage tel essai de manuel ou de code de l'épigraphie; il serait peut-être préférable de citer telle dissertation à prétentions modestes et bornées, qui, à elle seule, constitue tout un Code. On sait, par exemple, ce que devait être pour la science épigraphique grecque le mémoire de Boissonade en 1817 : *Ad inscriptionem Actiacam* (*IG.*, vol. IX, fasc. I, nos 513-515) *commentatio* et, pour la science épigraphique latine, le travail, si humble en apparence, de Borghesi : *Memoria sopra l'iscrizione del console L. Burbuleio Optato Ligariano* (1838); on pourrait dire quelque chose d'analogue, toutes proportions gardées, de l'œuvre du Zurichois Io. Casp. Hagenbuch : *De Graecis thesauri novi Muratoriani marmoribus quibusdam metricis diatriba* (1744); — de Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* : *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens* (Paris, 1792); — de Biagi : *Tractatus de decretis Atheniensium in quo illustratur singulare decretum Atheniense*, etc. (Rome, 1785).

Au total, la sci ence se constituait : 1° par le nombre croissant

des voyages que les Sociétés savantes encourageaient de plus en plus ; 2° par la multiplication des tentatives pour former un recueil universel et par les efforts de méthode qui en étaient la conséquence ; 3° par l'apparition des mémoires critiques et des traités qui suivaient naturellement ou accompagnaient les publications de toute espèce ; 4° enfin et surtout, par la séparation définitive, dès les dernières années du siècle, de la matière épigraphique grecque d'avec la matière latine. On éprouvait le besoin, on concevait la méthode, on possédait les matériaux d'un *CIG.* déjà fort riche : il ne manquait plus qu'une direction douée d'une persévérance à toute épreuve et l'excellent ouvrier sans lequel tous les éléments d'un *Corpus* risquaient de demeurer indéfiniment lettre morte.

(*A suivre.*)

S. Chabert.

QUATRE STATUES

FIGURÉES SUR LA COLONNE TRAJANE

On a publié trois listes, toutes incomplètes et fautives[1], des répliques de la statue célèbre connue, depuis Visconti, sous le nom de *Venus genetrix* et dont le plus bel exemplaire est conservé au Louvre. A ces trois listes manque une réplique très importante qui est représentée en relief sur la Colonne Trajane, dans la scène de l'embarquement des Romains à Ancône, au commencement de la seconde guerre dacique (105 ap. J.-C.). Je reproduis ici ce relief, d'après une photographie prise sur un moulage partiel exécuté au Musée de Saint-Germain (fig. 1).

Les premiers éditeurs de la Colonne Trajane n'ont pas reconnu le motif de la statue, qui est cependant fort clair. Dans la gravure de Bellori (pl. 68), elle soutient son menton de sa main droite levée; le texte nous avertit obligeamment que c'est la statue d'une déesse, non celle de Décébale (*nel vestibulo... vedesi la statua d'una Dea, non di Decebalo*). M. Froehner y a vu une Vénus marine tenant un sceptre de la main droite[2]. Le sceptre n'existe pas; ce sont les longs plis du manteau qui donnent l'illusion de cet attribut. La vérité a été reconnue par M. Benndorf et acceptée

1. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 86; S. Reinach, *Gazette archéologique*, 1887, p. 257; Klein, *Praxiteles*, p. 55.

2. Froehner, *La Colonne Trajane* (grande édition), t, I, p. 17. « Deux temples couronnent la plateforme du rocher qui domine la côte..... Au second plan se dresse un sanctuaire de proportions moins considérables, mais plus gracieux de forme; la statue de la divinité que l'on voit à l'intérieur (le sculpteur l'a placée sur le seuil de la porte), sur sa base de marbre, représente une femme drapée, appuyant le bras droit sur un sceptre. C'est probablement une Vénus marine ».

par M. Cichorius, le dernier éditeur et commentateur des reliefs de la Colonne (1900)[1].

La *Venus genetrix* est figurée ici comme la « statue de culte » du temple de la déesse, qui était le plus important d'Ancône; l'emplacement en est occupé aujourd'hui par la cathédrale de

Fig. 1. — Aphrodite figurée sur la Colonne Trajane.

San Ciriaco. Vénus était la divinité protectrice d'Ancône[2], dont les monnaies portent au revers son effigie (tête de profil)[3].

Voilà donc un document irrécusable, et jusqu'à présent unique, qui nous montre la *Venus genetrix* dans la *cella* d'un temple. Il y a là un témoignage qui mérite d'être pris en sérieuse considération et qui n'a pas, que je sache, été allégué encore dans la discussion, toujours ouverte, sur la date et la destination de l'original.

1. C. Cichorius, *Die Reliefs der Trajansäule*, Dritter Textband, Berlin, 1900, p. 12, 18.
2. Catulle, XXXVI, 13; Juvénal, IV, 40.
3. Eckhel, *Doctrina*, t. I, p. 98.

Nous savons que César avait dédié, en 46 av. J.-C., un temple à Venus genetrix, son aïeule et l'aïeule des Romains, que ce temple s'élevait à Rome et qu'on y avait placé, avant même qu'elle fût achevée, une statue de culte, œuvre d'Arcésilas[1].

Du fait que la silhouette de la statue appelée par les modernes *Venus genetrix* figure sur les monnaies de Sabine avec la légende

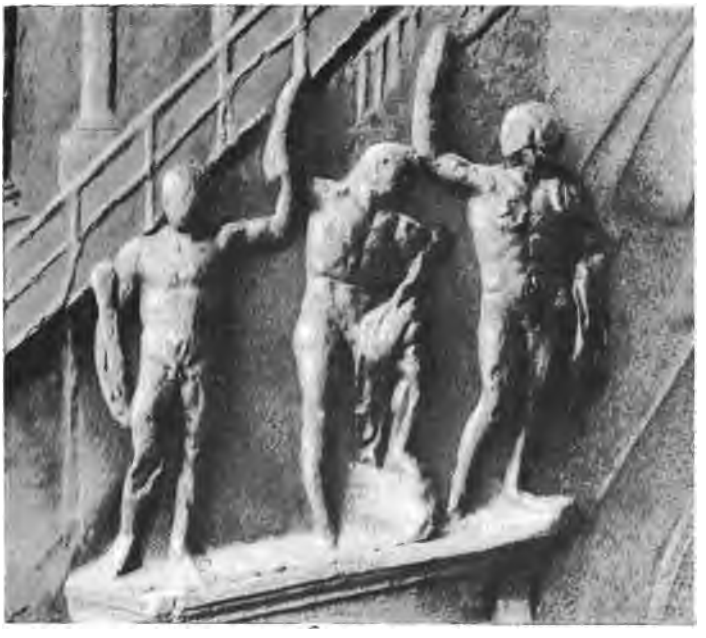

Fig. 2. — Trois statues surmontant un arc de triomphe (Colonne Trajane).

VENERI GENETRICI, on avait conclu que la statue d'Arcésilas reproduisait le même motif.

Mais d'autres monnaies offrent des images différentes avec la même légende et la même image avec des légendes différentes. On en était donc venu à révoquer en doute que le type de la

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 155 (d'après Varron) : *Ab hoc factam Venerem genetricem in foro Caesaris et priusquam absolveretur festinatione dedicandi positam.*

Venus genetrix eût rien de commun avec la Vénus d'Arcésilas[1].

Le témoignage de la Colonne Trajane semble donner tort aux sceptiques. Il est assez naturel que le temple de Vénus à Ancône, colonie romaine dès l'époque de Pline[2], ait possédé une statue analogue à celle du temple de Vénus à Rome. Le type de la *Venus genetrix* est très fréquent à l'époque romaine, surtout en Italie ; les répliques provenant d'autres parties de l'Empire sont fort rares. On est donc autorisé à croire qu'un original célèbre et s'imposant, pour ainsi dire, à l'imitation des villes provinciales d'Italie existait à Rome et y jouissait d'une faveur particulière. Cette image de l'*Aeneadum genetrix* a pu être copiée quelquefois hors de l'Italie ; mais c'est en Italie surtout qu'elle était significative et avait sa raison d'être en tant que « statue de culte. »

Ce qui n'est pas admissible, c'est qu'Arcésilas ait inventé le motif ; il l'a emprunté au fonds de la statuaire grecque. Mais à quel artiste faire honneur de l'invention ? On a songé tour à tour à Praxitèle (l'Aphrodite de Cos), à Alcamène (l'Aphrodite des Jardins d'Athènes), à Calamis (*la Sosandra*) ; j'ai proposé, en 1899[3], d'attribuer l'original à Callimaque, artiste ionisant et archaïsant qui travaillait à Athènes et à Platées vers 420[4]. Cette hypothèse est, je l'avoue, un peu en l'air ; mais il me semble que toutes les autres sont inacceptables, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse en découvrir de meilleure. Quoi qu'il en soit, trois faits nouveaux sont à signaler, dont devront tenir compte ceux qui aborderont désormais ce problème ; il me reste à les indiquer brièvement :

1° De toutes les régions du monde antique, aucune n'a fourni autant de statuettes en marbre de Vénus que l'Égypte. Nous savons qu'on les donnait en cadeaux de noces ; nous savons aussi que les artisans qui les fabriquaient ne se mettaient pas en frais d'imagination, mais copiaient et recopiaient des modèles con-

1. Klein, *Praxiteles*, p. 53.
2. Pline, *Hist. Nat.*, III, 111.
3. *Revue critique*, 1899, II, p. 277.
4. Je renvoie à l'exposé détaillé que j'ai donné de cette controverse dans mon *Recueil de têtes antiques*, p. 91 et suiv. M. Lechat incline à partager mon opinion (*La sculpture attique avant Phidias*, p. 490).

nus. Or, jusqu'à présent, sur plusieurs centaines de statuettes trouvées en Égypte, toutes dérivant de l'art grec du IVe siècle, *aucune ne reproduit le type de la Vénus genetrix*. Cela suffit à faire écarter définitivement l'attribution de ce motif à Praxitèle; il doit être ou plus ancien ou plus récent;

2° Une petite copie découverte à Athènes offre une variante très importante qui démontre l'ancienneté du motif. Piscatory, qui fut ministre de France en Grèce sous le règne de Louis-Philippe, acquit un groupe en marbre haut de $0^{m},40$, aujourd'hui chez sa fille, Mme Trubert, que j'ai reproduit dans mon *Répertoire de la statuaire*[1] (fig. 3). *La Vénus genetrix* y est associée à un Éros de style alexandrin, qui est certainement une addition du copiste et ressemble à nombre d'autres Éros associés à des Aphrodites de Praxitèle. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce détail. Mais la coiffure de la déesse présente, dans cet unique exemplaire, un aspect très archaïque; elle descend sur la nuque en une large nappe trapézoïdale (fig. 4). Dira-t-on que ce trait caractéristique, qui suggère un original antérieur à 450 av. J.-C., soit dû à un caprice de copiste? Cela est absolument impossible. L'original était sans doute athénien, la copie est athénienne; elle a dû, sur ce point important, se conformer à l'original. Donc, il ne peut être question d'attribuer le motif à Alcamène, à moins qu'on ne veuille faire intervenir ici Alcamène l'ancien, le rival et non l'élève de Phidias. Cela même souffrirait des difficultés, car dans le fronton ouest du temple de Zeus à Olympie, qui est probablement d'Alcamène l'ancien, il n'y a pas d'exemple de cette disposition archaïque de la chevelure. Étant donné le type de la *Genetrix*, cette coiffure fait l'effet d'un archaïsme voulu, ou, du moins, d'un souvenir archaïque qu'on attribuerait volontiers à Callimaque[2].

3° La statue du Louvre passe pour avoir été découverte à

1. *Répertoire de la statuaire*, II, 378, 4.
2. M. Lechat a récemment montré (*op. l.*, p. 497) que le dos d'une des Caryatides de l'Erechthéion, où travailla Callimaque, est pareil à celui des *Korés* athéniennes des environs de 500.

Fréjus ; aussi en a-t-on exposé un moulage au Musée de Saint-Germain. Mais c'est là une simple légende d'antiquaire, à laquelle il faut absolument renoncer. Les faits relatifs à l'histoire de la statue du Louvre ont été racontés en détail par M. Michon [1].

Fig. 3. — Aphrodite et Éros. Collection de Mme Trubert à Paris.

On sait que, peu avant 1670, une statue fut découverte à Fréjus et donnée au président d'Oppède, qui la fit transporter à Paris ;

1. Michon, *Statues antiques trouvées en France*, in *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LX (1901), p. 79 et suiv.

mais rien ne dit que ce fût une Vénus, ni que le président d'Oppède l'ait donnée au roi. D'autre part, dès 1678, la *Venus genetrix* paraît aux Tuileries[1]; elle fut transportée de là à Versailles et on la trouve en 1802 au Louvre. En 1811, Millin dit qu'une

Fig. 4. — Détail du groupe précédent.

« Vénus Uranie », provenant de Fréjus, avait été envoyée à Paris vers 1650[2]; M. Froehner, dans son catalogue des sculptures du Louvre (n° 135), écrit que la *Venus Genetrix* a été « probablement

1. *Ibid.*, p. 82.
2. Millin, *Voyage*, t. II, p. 491.

trouvée à Fréjus en 1650 »; il ne restait plus qu'à l'identifier à la statue d'Oppède, ce que l'on a fait sans motif. Non seulement donc la provenance n'est pas établie, mais celle qu'on admet est invraisemblable, car si une statue aussi bien conservée et de cette importance avait été découverte au XVIIe siècle à Fréjus, nous posséderions, à ce sujet, plus qu'une simple mention, sans l'indication du sujet représenté.

Je suis convaincu que la *Venus genetrix* a été découverte à Naples vers 1520 et donnée à François Ier vers 1530 par le condottière Renzo da Ceri, lieutenant-général pour le roi dans les États de Naples. Dans l'automne de 1530, elle était au château d'Amboise. Cela ressort, à mon avis, avec évidence de textes publiés ou réunis récemment par M. Picot, poésies latines et françaises relatives à une statue de Vénus qui fut offerte en 1530 à François Ier[1]. M. Picot, analysant ces textes, a reconnu qu'ils s'appliquaient à une statue de marbre de Vénus, tenant une pomme à la main[2]; mais il n'en a pas tiré une conclusion que je crois évidente, à savoir que cette statue était habillée. En effet, les poètes latins, qui ont fait d'elle l'objet de leurs épigrammes, n'auraient pas manqué de vanter ses seins, ses hanches, ses jambes, etc., si elle avait offert à la vue ces trésors de sa beauté. Leur silence, à cet égard, est significatif; écrivant en latin, ils n'avaient aucune raison d'être prudes ni de s'abstenir de célébrer ce qu'ils voyaient[3]. Donc, la statue donnée à François Ier était une Vénus drapée, de marbre, tenant une pomme, et cette Vénus fut louée comme un chef-d'œuvre. A moins d'admettre qu'elle ait été égarée ou détruite, ce qui est invraisemblable, il faut l'identifier à la *Venus genetrix* du Louvre. Peut-être est-elle restée au châ-

1. Picot, *Revue archéol.*, 1902, II, p. 222.

2. Cette pomme est, dit-on, restaurée dans toutes les répliques en marbre; la restauration de l'exemplaire offert à François Ier avait peut-être été faite en Italie.

3. Une pièce de vers français, œuvre de Marot (Picot, *art. cité*, p. 228), contient les vers suivants : *Cette déesse, avec sa ronde pomme*|.. *C'est du haut ciel quelque vertu divine*| *Qui de sa main t'offre la pomme ronde.* Marot n'aurait pas parlé ainsi d'une figure nue ou même demi-nue; il n'aurait pas qualifié de « vertu divine » une Vénus quelque peu oublieuse de la pudeur.

téau d'Amboise jusque vers le milieu du XVIIe siècle, époque où elle fut transportée aux Tuileries.

J'ai dit que presque toutes les répliques de la *Venus genetrix* ont été découvertes en Italie. Celle dite de Fréjus, la plus belle de toutes, semblait faire exception; cette exception n'existe pas.

La tête de la Vénus du Louvre est sculptée dans le style de la seconde moitié du Ve siècle, comme celle d'une des répliques en terre cuite découvertes à Myrina. Elle atteste donc l'influence d'un modèle qui n'est pas l'original à la coiffure archaïque, comme pour le groupe Piscatory, mais une variante un peu modernisée de cet original. La statue d'Arcésilas, conforme au même type, marquait peut-être un pas de plus dans l'évolution qui l'éloignait de l'archaïsme; ce pouvait être simplement une *copie libre*, comme on en a fait beaucoup à cette époque. Quoi qu'il en soit, cela fait au moins trois *états* du type de la Genetrix. L'existence de ces *états* successifs n'a rien d'extraordinaire; le motif du Diadumène, par exemple, a subi des transformations analogues. On se trouve ainsi ramené à une opinion voisine de celle que j'exposais en 1887; je concluais alors que le type, créé par Alcamène, avait été successivement reproduit, *mutatis quibusdam*, par Praxitèle et par Arcésilas[1]. Au lieu de se refuser à discuter cette opinion, ce qui est trop commode et d'ailleurs impoli, M. Klein aurait bien dû nous dire ce qu'il pensait de la *Venus genetrix* d'Arcésilas et nous expliquer pourquoi le motif de la statue du Louvre a été copié presque exclusivement en Italie[2].

*
* *

Dans la même scène de l'embarquement à Ancône, sur la Colonne Trajane, on voit un arc de triomphe surmonté de trois statues que je reproduis d'après une photographie du moulage (fig. 2). L'arc de triomphe d'Ancône, dédié à Trajan en 115, subsiste encore[3] et l'emplacement qu'il occupe est parfaitement conciliable

1. *Gazette archéol.*, 1887, p. 280.
2. Klein, *Praxiteles*, p. 55.
3. Rossini, *Archi Triunfali*, pl. 44; Baumeister, *Denkmäler*, pl. 84.

avec celui que lui attribue le bas-relief[1]. Mais ce bas-relief est de 110 ou de 112 au plus tard, c'est-à-dire d'une époque où l'arc était encore en construction[2] ou même seulement à l'état de projet. C'est ce qui explique que l'arc actuel ne ressemble pas exactement à celui du relief; ce dernier n'a pas d'attique et il est surmonté de trois statues viriles, alors que le sommet de l'arc actuel porte les traces d'une statue équestre accompagnée de deux figures en mouvement[3].

Les trois statues ont bien pu n'exister que dans l'imagination d'un des estimables artistes employés par Apollodore de Damas à la décoration de la colonne; mais il est plus simple d'admettre qu'il y en avait de pareilles à Ancône, sur quelque monument à l'entrée du port.

Jusqu'à présent, on ne s'est pas mis d'accord pour leur assigner des noms[4].

M. Froehner proposait, à titre de conjecture, d'y reconnaître Poseidon entre Jupiter armé du foudre et Mercure portant le caducée. M. Benndorf a pensé à Neptune entre les Dioscures. Enfin M. Studniczka, à qui j'avais fourni un surmoulage de ce groupe, a cru y voir Palémon-Portunus entre Castor et Pollux, héros sauveurs invoqués par les marins[5]; il s'est persuadé, malgré le témoignage contraire de M. Jüthner, que les deux figures à droite et à gauche portaient des fourreaux d'épées, attributs qui conviendraient aux Dioscures, mais qui ne sont *pas* figurés sur le bas-relief[6].

1. « Du haut de la ville, un escalier taillé dans le roc conduit vers l'arc d'honneur dressé sur la côte. Ce monument est surmonté d'un groupe de trois statues colossales, etc. » (Froehner). Une vue de l'arc d'Ancône est gravée dans le texte de M. Cichorius, t. III, p. 25.

2. C'est aussi l'opinion de M. Benndorf; M. Cichorius admet l'existence d'un arc antérieur au même endroit.

3. Voir l'article de Rohden dans les *Denkmäler* de Baumeister, t. III, p. 1877. L'inscription sur l'attique apprend que l'arc a été dédié à Trajan, à sa femme Plotine et à sa sœur Marciane (*Corp. inscr. lat.*, IX, 5894).

4. La planche de Bellori est très inexacte ; la tête de Neptune y est tournée à gauche. Dans le texte, il est dit que les statues *si riferiscono ad Hercole et a Traiano*. Une photographie d'après un moulage, fourni par le musée de Saint-Germain, a été insérée dans le t. III du commentaire de M. Cichorius (p. 13).

5. *Ap.* Cichorius, *op. laud.*, t. III p. 22.

6. La figure du milieu étant ou paraissant imberbe, M. Studniczka n'a pas

Cette hypothèse, d'ailleurs, ne tient pas compte du fait, impossible à contester, que la figure de gauche porte une massue. C'est même le seul attribut sur lequel on puisse se prononcer avec certitude ; les autres ne sont qu'ébauchés. Poseidon est au milieu, dans une attitude bien connue, avec Hercule à sa droite ; il est inadmissible qu'un grand dieu comme Jupiter soit placé à la gauche. La figure faisant pendant à celle d'Hercule doit être aussi celle d'un héros. Le nom qui s'impose immédiatement à l'esprit est celui de Palémon[1], identifié par les Romains à Portunus et, d'ailleurs, mythiquement apparenté à Hercule, puisque nous connaissons, dans la mythologie grecque, un Hercule Palémon[2]. L'attribut ordinaire de Portunus est une clef, la clef du port ; peut-être l'attribut resté indistinct sur la Colonne est-il destiné à représenter une longue clef, analogue à la clef de l'écurie que porte Epona sur un bas-relief gallo-romain de Gannat[3].

Le nom de Palémon ne figure pas à l'index des trois volumes de mon *Répertoire de la statuaire* ; s'il m'est donné d'en publier un quatrième, j'y introduirai, dans le cortège de Poseidon, l'image du Palémon-Portunus de la Colonne Trajane, car ce relief antique, comme tant de dessins de la Renaissance, est pour nous l'équivalent de statues perdues.

Salomon Reinach.

voulu y voir Poseidon ; mais le sculpteur pouvait-il s'occuper de ce détail ?

1. Pausanias (II, 2, 1) signale dans le temple de Palémon sur l'isthme de Corinthe une statue de Palémon, à coté de Poseidon et de Leucothée. Cf. *ibid.*, II, 1, 8.

2. Voir les références dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v. Palæmon*, p. 1255.

3. *Revue archéol.*, 1898, pl. 11.

EXPLORATIONS AT SÎ'[1]

(*PRINCETON EXPEDITION TO SYRIA*)

On the completion of the work upon the « Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900 », another expedition for archaeological research in Syria was organized, under the auspices of Princeton University, for the purpose of extending and of completing, so far as possible, the work of the former expedition, especially in the region of the Ḥaurân. The Princeton Expedition is composed, in part, of members of the American Expedition of 1899-1900.

The sites in the Djebel Ḥaurân that have been described in the publications of the earlier expedition were revisited in only a few cases, for the purpose of further study; but, since the work at Sî' in 1900 had been hurried and superficial for lack of time, this site was chosen for special study by the Princeton Expedition.

Work was carried on at Sî' from the 19th of December to the 30th of last year : an outline of the results is given herewith, pending the full publications of the Expedition.

The ruins of the temple of Ba'al Shamîn at Sî' have been much preyed upon for building material by the villagers of Kanawât and Suwêdā since I saw them in the spring of 1900; but, since they were first examined by the marquis de Vogüé, some forty years before that time, the entire aspect of the ruins has been completely changed. During four years many details have been entirely destroyed, and several walls then standing have been broken up by the stone masons. But, while carrying

1. [M. Clermont-Ganneau a bien voulu fournir quelques notes à cet article. — *Réd.*]

on these depredations, the Druses have removed great masses of fallen blocks of basalt, and, in doing this, have brought to light other fragments and other foundations that were not visible in 1900, much less in 1861.

Upon the arrival of the Princeton Expedition, it required but a little intelligent direction of the work which the Druses were already carrying on, to solve several problems which the ruins have hitherto presented, and to disclose a number of important foundations, details and inscriptions.

During the ten days spent here, Mr. T. A. Norris made a theodolite survey of the entire precinct of the temple with its six terraces on different levels and of the paved road which led up to it, the line of the survey being carried to the extremity of the ancient town that extended eastward from the easternmost gate to the temple courts. This survey makes important alterations and additions to the sketch plan of the precinct published by M. de Vogüé on page 33 of the text of « La Syrie Centrale », showing that the temple and its courts were not on axis, and that the courts were of different dimensions and upon various levels.

An examination of the ruins in the condition wrought upon them by the stone breakers during the last four years and in the light of work carried out under our supervision, disclosed a considerable amount of new information regarding the temple and its surroundings. For the first time the interior plan of the temple of Ba'al Shamîn was determined. This was found to be a temple within a temple, truly an « outer and an inner temple », as described in the inscription[1].

The inner shrine was nearly square. Within it the base of a column was found *in situ*, and three similar bases which the stone-breakers had removed were found in the immediate vicinity, suggesting the theory that four columns stood at the angles of a square within the shrine supporting a roof over the

1. Am. Exped., Part IV, Nab. inscr. I.

entire cella, or providing an hypaethral opening between them. This inner shrine was surrounded by a passage, 4 meters wide, between the wall of the cella and the outer wall; the passage was probably roofed with slabs of stone. Here, then, is the outer and the inner temple of the inscription, and the colonnaded court to the east was the « theatron » to which the same inscription refers, and not the outer temple[1].

The greater part of this colonnaded court has been destroyed to its very foundations; but we found the middle section of its east wall intact with the ledges, like the seats of a theatre, built up against it, and the bases of the columns of the peristyle still in place. The entrance to the theatron was found to be directly on axis with the porch of the temple, and the towers, shown in M. de Vogüé's sketch plan, as flanking the portal on the interior, were not found; the ledges, or seats, extending up to the portal on either side. The colonnade was interrupted only by a wide intercolumnation flanked by square piers and engaged columns on either side of the entrance. The gate itself, 2.75 m. wide, is set in a recess, 6 m. wide and 1 m. deep, in the thickness of the wall. On either side of the recess stands a broad pilaster raised upon a high moulded base; between these and the broad ornamented jambs of the portal are tall pedestals which project from the wall. The base of these is a deep moulding; the die is composed of tall leaves; the cap is a plain block. Within the recess, or directly in front of it, lie the dismembered parts of the portal. From these it is possible to make an almost complete restoration of the gateway. All the details are of that Pre-Roman style which is characteristic of the ruins at Sî'.

The doorway itsef was rectangular; its lintel and jambs were similarly adorned with bands of conventional foliage and geometrical patterns. Above the lintel was a relieving arch, between the spring-stones of which was a sort of frieze of con-

1. Cf. Am. Exped., Part II, p. 336.

ventional grape-vine ornament. The face of the arch was moulded, and was further enriched by a broad band of deeply carved ornament in which the grape-vine, pomegranate, pine-cone and other vegetable forms are interwoven. Directly between the jambs the keystone was found. This bears a bust, of nearly life size, the head of which, crowned with seven rays, is undoubledly to be recognized as a representation of Ba'al Shamîn. The lunette, or space between the arch and the frieze, appears to have been filled with sculpture, for a mutilated relief of a horseman was found among the ruins of the gateway.

At the southwest angle of the middle court, adjoining the wall of the theatron, at the point G on M. de Vogüés sketch plan, we discovered the foundations and the lower parts of the superstructure of a temple facing north, of the same type and style as the main temple and almost as large, measuring 14 meters across its façade. The bottom courses of two anta-walls, the bases of the two columns, the lower courses of the front wall of the inner temple and of the jambs of its portal were found *in situ*. The outer walls and the side walls of the inner temple can be traced about 8 meters to the south, to a point where the whole structure, this part of which was built upon artificial foundations, has fallen down the slope. The terrace to the east of this building is about 13 meters wide : it is therefore quite safe to conjecture that the proportions of this temple were similar to those of the temple of Ba'al Shamîn, i. e. almost square. In the space in front of this ruined temple, all the details of its superstructure were found, together with fragments of a long inscription from one of the anta walls. The capitals are of the same style as those of the main temple; but the bases have not the foliate decoration of the others. The jambs of the portal are carved with the same ornament as is seen in the gateway of the theatron. Among the debris we found a fragmentary Nabataean inscription and the base of a statue, composed of masses of vine and grapes, with the feet and drapery of a life-size figure upon them. The feet appear to be treading out the vine which is conventionally represented by

flowing lines, and a human face appears among the grapes, like a personification of the vine.

The middle gate was carefully examined, and was found to be entirely in the style of the first gate; but only one wide opening and one narrower gate to the south of it are now to be traced. If this was originally a triple gateway, like the Roman (or third) gate, the northern opening, of Pre-Roman date, was closed and entirely concealed by the erection of a small building in the third court in Roman times. Quantities of fragments of this building lie upon the site; but it is not possible to discover its plan or form without elaborate excavations.

The temple on the highest terrace, that marked K on M. de Vogüé's sketch, was found to be prostyle tetrastyle in plan, and of a period later perhaps than that of the temple of Ba'al Shamîn, but still Pre-Roman. The plan is indeed classic, but the order is not Greek or Roman. The bases consist of a torus, a deep scotia with fillets and a narrow end upon which the shaft is directly imposed. The capitals are of that unusual form, seen only at Petra and at Bosra, in which a low moulded echinos, with four small leaves about it, is surmounted by a huge abacus, three times the height of the echinos, with concave sides forming sharp angles the points of which are cut off. The ornament of the portal of this temple departs, in minor details only, from the style of the great temple; the treatment of the vine pattern is a little more naturalistic, and the influence of classic art is more perceptible in the profiles of the mouldings.

The Roman gateway was found to have been almost entirely destroyed, and much of its carved decoration has been carried away or broken up.

A Roman bath, of small dimensions, was found near the paved road, and many houses in the ancient ruined town were found, on examination, to be probably Pre-Roman.

The necropolis of Sî', consisting of some sixty or seventy tomb-towers in the valley north of the hill, was investigated, and several tombs of various types were measured.

Plans and elevations drawn to scale, and photographs were made for the future publication of all these buildings.

HOWARD CROSBY BUTLER.

Damascus, February 28th 1905.

INSCRIPTIONS

In order to give a short outline of the epigraphical work at Sî', it has been thought desirable to publish the texts of the Nabataean and Greek inscriptions as far as it could be done under the present circumstances, but to enumerate also some fragments the texts of which will be discussed in the publications of the expedition. Facsimiles and photographs, together with a description of the monuments and a commentary, will be published in the same place.

Bilingual inscription, Greek and Nabataean.

1. Large lintel of a tomb-tower which is now almost entirely destroyed; near the road to Ḳanawât, on the south side of the wadi. The Greek letters are raised, the Nabatean incised.

ΤΑΝΕΝΟΥ ΑΝΝΗ
ΛΟΥΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝ
לטנגו בר חנאל נפשא
חורו בר עבישת אמנא
Τανενου Αννη-
λου τὸ μνημεῖον.

To Ṭanenū, son of Ḥann'ēl, [belongs] the monument. Ḥūrū, son of 'Obaišat, [was] the architect[1].

1. [Cf. les signatures d'autres architectes ou artistes (אמנא) déjà découvertes à Sî'a : *C. I. S.*, II, n° 164, Kaddou fils de 'Obaichat (peut-être un frère de Hoûroû ?); *id.* n° 165, Saoudou ou Saouarou, sans patronymique. C'est peut-être ce dernier qu'il faut reconnaître dans une autre inscription de Sî'a publiée

Nabataean inscriptions.

2. Much weathered stone lying in front of a tomb-tower, north of No. 1.

אל(ש)כ· ע	. . . . .
·שכראל מרקס	Šakar' ēl (?) Marḳos, son of
ינס ·גיס ילי[ס] [1]	..inos (?); ..gios, son of Iulios;
·גיס ילים ··נ· [2]	..gios, son of Iulios; ....
ילים רופס גרמו	son of Iulios; Rufos, son of Garmū;
תימו (ש)למו עבדו מקברתא	Taimū, son of Šalmū, made the tomb.

3. Small fragment found on the slope of the temple hill, north of the first court.

[ה]גרפס מלכ[א] Agrippas, the king [3].

4. Two fragments of the same inscription in small characters, over a frieze of pomegranates.

5. The long inscription of Malīkat, son of Mo'aierū, has been studied again. The date found by the Dominican fathers in the spring of 1904[4] was not seen, in spite of a careful search; it must have been carried away in the mean time. The inner and the outer temple[5] referred to in this inscription are probably not temenos and temple proper, but the temple with its smaller temple inside. Furthermore, since there were no watchtowers on either side of the gate, the letters ומט··· can not be the begininng of ומטרתא, but we would rather combine the last two fragments ומט[ליל]ות ועד חיין בשלם « and the covering up to the colonnade. In peace ». This interpretation of חיין was suggested to me by Prof. Nöldeke.

récemment par le P. Savignac (*Rev. Bibl.*, 1904, p. 580) et que je propose de lire (au lieu d'une prétendue date) : שודו בר עבישת אמנא שלם « Saoudou, *ou* Saouarou, fils de 'Obaichat, l'architecte; salut ». Ces trois architectes appartenaient vraisemblablement à la même famille. — Cl.-G.].

1-2. [Peut-être, aux lignes 3 et 4, pourrait-on lire : [ו]גיס = Γάϊος, en comprenant : « et C. Julius? » On sait la fréquence de ce prénom dans la Gens Julia et sa clientèle. — Cl.-G.].

3. [Cf. la dédicace grecque où figure le nom du roi Agrippa II, découverte dans le temple même de Sî'a, Waddington, *Inscr. Syr.*, n° 2365. — Cl.-G.].

4. [Publiée dans la *Rev. Bibl.*, 1904, p. 581 : 3....עד שנת 280 שנת, « l'an 280 jusqu'à l'année 3... » (des Séleucides; = 32 av. J.-C.). — Cl.-G.]

5. [Cf. *Recueil d'Archéol. Orient.*, t. VI, p. 318. — Cl.-G.].

Greek inscriptions.

6. Twelve fragments of a long very well and regularly carved inscription, lying in front of the newly found temple. The various fragments have not been pieced together as yet; the word Γ]ερμανικ[ός] in one of them seems, for several reasons, to be a] part of the name of the Emperor Claudius Germanicus.

7. On a circular altar, found in the temple of Ba'al Shamîn ΟΥΡΟC, i. e. Οὖρος, חורו, the name of the donor or the artist. He may be the same person as Ḥūrū, son of 'Obaišat, in No. 1.

8. On a fragment of the base of an altar.

a) ΟΥΕΠΟΕΙC;	*b*) ΕΝΤ
]ου ἐπο(ίη)σ[εν]	ἐν τ[ῷ ἔτει] (?)[1].

9. On the base of a broken altar, found near No. 3.

ΞΜΑΛΕΙΧΑΘ	....ο]ς Μαλειχαθ
ΥΕΠΟΗΣΕΝ	ου .....]ου ἐπο(ί)ησεν.

10. Over a broken relief which formed part of the decoration of the gate of the « theatron ».

ΙΡΕΙΤΩΝΒΟ	[Κ]ρείτων[2] βο-
ΥΚΙΝΑΤ	υκινάτ(ωρ).

11. On the abacus of a capital, found west of the « Roman gate ».

ΕΤΟCΑΝΑΜ	[Χασ]ετος Αναμ-
ΕΠΟΗCΕΝ	[ου] ἐπο[ί]ησεν.

I. e. Kāsiṭ son of An'am, כסט בן אנעם.

12. Fragment found in front of the new temple.

1. [C'est la même inscription que celle de Waddington, *op. c.*, n° 2369 *a*, qui a seulement transposé par inadvertance, dans sa transcription, les deux parties du texte; sa copie figurée les présente dans l'ordre voulu. — Cl.-G.].

2. [On pourrait aussi songer à restituer [Β]ρείτων, transcription de *Brito*, *Britto*, nom assez vraisemblable pour un soldat romain. — Cl.-G.].

⌣ ЄΥΤΥΧ	]ς	Εὐτυχ[
ΝΑΝΙΚΗΤϹ	]ν	ἀνικητὸ[
ΔΙϹΤΗ ΓΥ	]διστη γυ[νή	*or*]δις τῇ γυ[ναικι]

13. Fragment of an altar, found near No. 12.

ΚΥΡΙ		Κύρι[ος]	
ΟΒΟΥΛ	ΕΚΑΤΟΝΤ	Ὀβούλ-	ἑκατοντ[άρχη]
ΝΙΟ	ΞΠΙΡΗΣΑΥ [1]	νιο[ς]	ς . . . . .

14. On a stone found in the bed of the wadi, about 300 m. north of the west end of the temple hill.

ϹΑΜΕΘΟϹϹΟΡ	Σαμεθος Σορ-
ΑΙΧΟΥΟΙΚΟΔΟ	αιχου οἰκοδό-
ΜΗϹΕΝΕΚΤΩΝΙ	μησεν ἐκ τῶν ἰ-
ΔΙΩΝ	δίων.

I. e. Šāmit, son of Šuraik; in Nabataean שמתו בר שריכו, in Safaïtic שמת בן שרך.

15. On a partly broken stone lying near the ruins of a tomb near to that of Tanenos (No. 1).

ΜΑϹΑΧΗΛΩ	Μασαχηλῳ
ΘΑΙΜΟΥ ΚΑΙ ΘΑΙ	Θαιμου καὶ Θαι-
ΜΩ ΥΩ ΤΟ ΜΝΗ	μῳ ὑ(ι)ῷ τὸ μνη-
ΜΙΟΝ	μ(ε)ῖον.

16. Fragment found in the bed of the wadi between the tomb towers, a little to the north of No. 1.

ΗΙ ΤΑΝΕΝΟΥ ΚΑΙ Θ▩	]ῇ Τανενου καὶ Θ[
ΗΡΟΔΩΝΟϹ ΜΗΤ▩	]ηροδῶνος [2] μητ[ρὶ (?)
ΝΗΜΑ ΓΕΓΟΝΕΝ Ω	τὸ μ]νῆμα γέγονεν ω[
ΕΝΙ ΕΤΕΡΙ.	[3]ενι (?) ἑτέρῳ (?).

Damascus, February, 28, 1905. ENNO LITTMANN.

1. [Je proposerais de restituer : [σ]π(ε)ίρης Αὐ[γούστης], « centurion de la *Cohors Augusta*... ». — CL.-G.].

2. [Peut-être : καὶ Θ . . . . η Ῥόδωνος μη[τρί] ? Le nom d'homme Ῥόδων semble, en effet, avoir été adopté dans l'onomastique syrienne, témoin sa transcription palmyrénienne ארהדון reconnue par Lidzbarski, *Handb N. S. E.*, p. 489. — CL.-G.].

3. [Probablement [μηδ]ενί. — CL.-G.]

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1904

M. Havet, président, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. Perrot comme secrétaire perpétuel, et il souhaite la bienvenue au nouvel élu.

L'Académie nomme correspondants français : MM. G. Radet, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, et G. Durand, archiviste du département de la Somme.

M. Homolle communique une invitation adressée à l'Académie pour la prier de se faire représenter au Congrès archéologique qui aura lieu à Athènes au printemps prochain. MM. Perrot, Babelon et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Ph. Berger communique une note du Dr Rouvier et une lettre de M. Schröder sur la découverte de plusieurs nouvelles inscriptions de fondation du temple d'Echmoun à Saïda. Elles sont du dernier type communiqué à l'Académie et donnent raison à une lecture proposée par M. Clermont-Ganneau. L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire, précédemment occupée par M. Wallon, décédé. La discussion des titres des canditats est fixée au 20 janvier prochain.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1904

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Clermont-Ganneau relative aux nouvelles inscriptions de fondation du temple d'Echmoun à Saïda, dont M. Philippe Berger avait annoncé la découverte dans la séance précédente.

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, en remplacement de M. Wallon, décédé. M. Thomas est élu.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour 1905. Sont nommés : président, M. Maxime Collignon ; vice-président, M. René Cagnat.

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des fouilles exécutées, en 1904, à Délos, par l'École française d'Athènes, aux frais de M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie ; ces fouilles, qui ont porté sur le sanctuaire d'Apollon et sur les régions contiguës, ont donné de nombreux documents épigraphiques et archéologiques. Leur principal intérêt a été de faire connaître avec détail les habitations privées situées entre le sanctuaire et le théâtre. La « maison du Dionysos », fouillée dans cette région, est probablement la plus importante de Délos.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Commission administrative : MM. Delisle et A. Croiset.

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, Meyer, d'Arbois de Jubainville, A. Croiset, R. de Lasteyrie, Senart.

Antiquités nationales : MM. Delisle, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, Meyer, de Lasteyrie, S. Reinach et Lair.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Weil, Meyer, Boissier, Homolle, Pottier, Chatelain.

École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth, Chavannes.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, R. de Lasteyrie, Homolle, Babelon, Pottier.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1904

MM. Louis Havet, président sortant, et Maxime Collignon, élu président pour l'année 1905, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie des Sciences de Vienne annonce le choix qui a été fait d'elle pour présider pendant trois ans l'Association internationale des Académies. L'Association sera donc présidée, durant ce laps de temps, par les président et vice-président en exercice de l'Académie des sciences de Vienne.

M. C. Bayet, correspondant de l'Académie, directeur de l'Enseignement supérieur, écrit pour poser sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Henri Wallon.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un rapport de M. Gauckler sur les résultats de la campagne de fouilles qui a eu lieu en Tunisie pendant l'automne dernier.

M. Homolle donne lecture d'une lettre de M. Bulard contenant des détails sur les fouilles exécutées à Délos en 1904 aux frais de M. le duc de Loubat. A cette lettre est jointe une aquarelle due à M. Bulard et représentant la partie centrale de la grande mosaïque découverte à Délos. — Le Président exprime à M. Bulard les félicitations de l'Académie. M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Antoine Thomas donne la liste des ouvrages admis cette année au concours Gobert : *Cartulaire des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, et *Les Hospitaliers en Terre-Sainte et à Chypre*, par M. Delaville Le Roux ; — *Histoire municipale de Vendôme*, par feu M. Auguste Trémaux.

M. le Secrétaire perpétuel communique la situation des concours.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix ordinaire : MM. Boissier, Héron de Villefosse, Babelon, Bouché-Leclercq.

Prix Allier de Hauteroche (numismatique moderne) : MM. Babelon, de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse.

Prix Bordin (antiquité classique) : MM. Boissier, A. Croiset, Bouché-Leclercq, Pottier.

Prix extraordinaire Bordin (moyen âge) : MM. Delisle, Meyer, Viollet, Valois.

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

Prix Saintour (moyen âge) : MM. Delisle, de Lasteyrie, Omont, Schlumberger.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, Meyer, Leger, Thomas.

Prix de Lagrange : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

Prix de Joest : MM. Boissier, Héron de Villefosse, S. Reinach, Maurice Croiset.

Prix Lafons-Mélicocq : MM. Delisle, Longnon, Lair, Valois.

Prix Prost : MM. Longnon, le duc de La Trémoïlle, d'Arbois de Jubainville, Lair.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1905.

M. le Secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu, de MM. Élie Berger et B. Haussoullier, des lettres de candidature à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. H. Wallon.

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, communique le rapport que M. Vollgraff, membre néerlandais de l'École, lui a adressé sur les fouilles qu'il a faites à Argos au cours de l'année 1904. Les travaux ont eu pour principal objet le déblaiement complet de l'emplacement du temple d'Apollon Pythien. Les restes considérables d'une église byzantine des premiers siècles chrétiens couvrent presque tout l'espace autrefois occupé par le temple d'Apollon et par le temple voisin d'Athéna. Parmi les inscriptions découvertes, il faut signaler une stèle du IIe siècle a. C. portant le texte d'un oracle qui ordonne à la ville des Messéniens de sacrifier aux Grands Dieux, mentionnés dans l'inscription d'Andanie, et de célébrer les mystères, et une autre stèle de la fin du IVe siècle portant une dédicace à Léto.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son mémoire sur le procès de Gilles de Rais. — M. Valois présente un certain nombre d'observations.

M. Omont communique la notice d'un recueil manuscrit de grammairiens latins conservé à la Bibliothèque nationale et copié au Xe siècle par une femme du nom d'Eugenia, comme l'atteste une souscription latine transcrite en caractères grecs à la fin du volume.

L'Académie procède à l'élection de la commission du prix Jean Reynaud. Sont élus MM. Delisle, Barbier de Meynard, Boissier, Meyer, Senart, Alfred Croiset.

M. Léger commence la lecture d'un mémoire sur la conversion des Permiens au christianisme.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1905

M. Cagnat lit une note de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, sur un sanctuaire rustique situé dans la Sierra d'Alcaraz (province de Murcie).

M. Héron de Villefosse communique une lettre du Dr Carton relative à l'exploration des catacombes de Sousse entreprise par M. l'abbé Leynaud, membre de la Société archéologique de Sousse. On y a récemment trouvé quelques inscriptions et un sarcophage en maçonnerie portant une courte inscription latine.

M. Paul Girard adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre où il pose sa

candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. H. Wallon.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1905

L'Académie délègue au Congrès des Orientalistes d'Alger MM. Philippe Berger, Chavannes, Cagnat et Oppert.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, la copie d'une inscription latine envoyée de Rhadamès par le R. P. Huguenet et trouvée dans les ruines de l'antique Cydamus.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Henri Wallon, décédé.

M. Elie Berger, ayant obtenu la majorité des suffrages, est déclaré élu ; son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Revillout fait une communication sur un nouvel apocryphe copte des fragments de l'Évangile de saint Jacques et sur un « sacerdoce rhodien » d'après l'inscription démotique d'une statue trouvée à Rhodes.

M. R. de Lasteyrie communique, en seconde lecture, son mémoire sur le symbolisme de la déviation de l'axe dans les églises.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1905

M. Elie Berger, élu membre ordinaire en remplacement de M. Henri Wallon, est introduit en séance.

M. Marcel Dieulafoy annonce la découverte, dans la Gran Via de Grenade, d'une cachette de pièces d'or remontant à l'époque des Almohades.

M. Clermont-Ganneau annonce que, dans les fouilles entreprises au Tel-el-Herr, situé entre le canal de Suez et Farama (l'ancienne Péluse), M. Jean Clédat a trouvé, outre des monuments de l'époque saïte, quelques fragments d'inscriptions grecques de basse époque et une petite monnaie de bronze qui est un quart de sicle juif, avec une légende en caractères hébreux archaïques : *L'an IV de l'indépendance de Sion.* Cet indice permet d'espérer la découverte d'antiquités juives à Tell-el-Herr.

M. Delisle communique une note de M. de Mély sur une photographie du saint suaire de Turin.

M. le Dr Hamy donne lecture d'une note sur les résultats archéologiques des explorations sahariennes de M. F. Foureau. D'Ouargla à Aoudéras, il n'a pas découvert moins de 223 stations de l'âge de pierre. Plus de 6.000 objets variés ont été recueillis et sont exposés au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

M. Louis Havet communique un mémoire sur la mise en relief par disjonction dans le style latin.

M. Pottier lit une note sur le bronze de Naples dit l'Alexandre à cheval.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1905

M. le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'une protestation de M. Georges Toudouze contre un projet de restauration du Parthénon. — M. Boissier et M. Collignon, président, présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note envoyée d'Égypte par M. l'abbé Thédenat et contenant la copie de dédicaces, récemment découvertes, érigées par des cohortes auxiliaires aux empereurs Caligula, Trajan, Antonin, Vérus et au césar Diaduménien : elles donnent les noms d'un préfet d'Égypte en exercice.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite que M. le comte Aurélien de Sarrau, au cours des fouilles poursuivies par lui dans les ruines d'Andernos (Gironde), a découvert un fragment d'inscription paraissant remonter au début du ve siècle et mentionnant un *episcopus ecclesiae Boiorum*. M. de Sarrau pense que ce texte permet d'affirmer que le pays de Buch correspond bien à la *civitas Boiorum* et que le chef-lieu de cette cité, au ve siècle, était probablement à Andernos.

M. Heuzey communique une note sur les nouvelles découvertes faites, en 1904, par le capitaine Cros, chef de la mission scientifique de Chaldée. Pour la première fois, le plan d'ensemble de l'antique cité de Sirpourla a pu être établi. Pour la première fois aussi, une nécropole a été découverte et fouillée, et de nombreuses antiquités y ont été recueillies, entre autres une statuette en pierre noire, qui donne le nom d'un ancien roi chaldéen jusqu'ici inconnu, Soumou-ilou, roi de la ville d'Our, dont le règne peut se placer vers le XXIIe siècle a. C. La statuette, transformée ensuite pour lui faire porter un petit vase, représente un chien dressé pour la chasse des grands fauves.

M. G. Schlumberger lit un mémoire sur un reliquaire d'argent d'origine byzantine, en forme d'église à coupole, conservé au Trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle et contenant des reliques d'un des saints du nom d'Anastase. Ce beau reliquaire porte trois inscriptions pieuses ; une quatrième donne les noms et titres du donataire, haut fonctionnaire byzantin du XIe ou du XIIe siècle. M. Schlumberger la traduit ainsi : « Seigneur, protège ton serviteur Eustathios, anthypatos (proconsul), patrice et stratégos (gouverneur) d'Antioche et du thème de Lykandos. » Ce thème du Lykandos était un des gouvernements militaires des frontières de l'empire byzantin en Asie-Mineure.

M. Pottier achève la lecture de son mémoire sur la statue d'Alexandre à cheval du Musée de Naples.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1905.

M. le Dr Hamy communique un rapport sur les premières recherches de M. E.-F. Gautier, qui vient de traverser le Sud-Oranais pour gagner des régions plus méridionales et a entrepris, en passant, des fouilles dans le tumulus récemment découvert aux environs d'Aïn-Sefra par M. le comte Jean de Kergorlay et M. le capitaine Dessigny. M. Hamy fait connaître les résultats de cette enquête sur un ensemble de monuments qui caractérisent une des phases de l'évolution des tribus du Sud de l'Algérie et où l'on trouve des survivances d'un âge plus ancien, associées à l'usage des métaux, argent, cuivre et fer.

M. l'abbé Breuil communique le résultat de ses recherches sur l'ornementation dans l'art du plus ancien âge de la pierre. Il montre que l'on s'était trompé en croyant que les artistes de l'âge du renne étaient exclusivement des artistes naturalistes ; dès cette époque, il y avait des artistes qui observaient, et des copistes de plus en plus maladroits qui donnaient naissance à un art inférieur.

M. Franz Cumont, correspondant de l'Académie, communique une inscription gréco-araméenne découverte à Aghatcha Kalé, dans l'Arménie turque, par M. Grenard, consul de France à Sivas, qui en a envoyé un estampage à M. Clermont-Ganneau. Ce texte, qui mentionne deux satrapes inconnus portant les noms perses d'Oromanès et d'Arioukès, paraît dater du IIIe siècle a. C. et est par conséquent la plus ancienne inscription grecque trouvée en Asie-Mineure à l'est de l'Halys.

M. Guimet lit un mémoire sur le jeune dieu, à la tête coiffée de deux bourgeons, que l'on rencontre souvent dans les laraires de la Basse-Égypte. Il se combine parfois avec Horus sous sa forme romaine et devient ainsi un dieu funéraire, agricole et nourricier, présidant à la résurrection des âmes comme à la résurrection des plantes. Quand il est représenté tenant sur son bras le jeune Horus, ce dernier devient son *double*, forme sous laquelle il doit s'incarner. Poussant l'idée plus loin, les statuaires le font vieux, décrépit et toujours portant Horus : c'est alors l'hiver annonçant le printemps.

M. Revillout communique une note sur la sage-femme Salomé, d'après un apocryphe copte.

M. Héron de Villefosse annonce que le Musée du Louvre a organisé une exposition des nombreux envois d'antiquités provenant de l'Asie Mineure et adressés au Louvre depuis plusieurs années par M. Paul Gaudin.

M. Héron de Villefosse lit, au nom du R. P. Delattre, un rapport sur les fouilles de Carthage et notamment sur une série de figurines de femme en terre cuite, rehaussées de peintures, trouvées dans une chambre funéraire et paraissant remonter au IIe siècle a. C.

M. Philippe Berger communique, de la part du R. P. Delattre, l'épitaphe d'une grande-prêtresse de Carthage.

(*Revue critique.*) G. Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 25 JANVIER 1905

M. Enlart expose les difficultés qui s'élèvent au sujet de la conservation de la chapelle de Saint-Laurent de Tournus.

M. J. Roman fait une communication sur une note de 1378 qui mentionne le nom du peintre Guillaume de Saint-Comain. Cet artiste avait terminé le tombeau de Louis, comte de Blois, et de sa femme.

M. J. Maurice lit un travail d'ensemble sur les monnaies frappées en Espagne dans l'atelier de Taragone sous les règnes de Maximien Hercule et de Maxence, de 293 à 309 de notre ère.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1905

M. Pallu de Lessert fait une communication sur les routiers romains et la déformation des noms de lieux dans l'Afrique romaine.

M. Monceaux étudie le déchiffrement d'une inscription incisée dans un grand *dolium* de terre cuite provenant de Maurétanie et conservé au Musée de Carthage. La lecture de plusieurs des mots de cette inscription paraît encore douteuse à M. Omont, à qui M. Monceaux avait communiqué diverses photographies de ce monument.

M. de Mély donne lecture d'une note sur le vase Sellières et d'une autre sur les fouilles exécutées par M. René Merlet dans la cathédrale de Chartres, fouilles dont le *Bulletin du comité* et le *Bulletin de la Société des fouilles* ont fait connaître les résultats.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1905.

M. Lefèvre-Pontalis donne quelques renseignements sur les fouilles de la cathédrale de Chartres.

M. Frothingham communique des photographies d'un ancien modèle en carton de l'église Saint-Maclou de Rouen (1432-1519).

M. de Lasteyrie appuie les conclusions de M. Frothingham.

M. Dimier entretient la Société d'un peintre inconnu qui a travaillé pour la France au XVIe siècle.

M. Cagnat revient sur les noms des villes africaines terminés en *as* dont il a été question à la dernière séance.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1905.

M. A. Blanchet fait une communication sur le château de Gentilly, ancienne propriété des comtes de Savoie, et sur plusieurs peintres italiens et français qui ont travaillé en 1316 pour ce château.

M. Charles Magne communique une inscription hébraïque de la fin du XIVe siècle trouvée à Paris au coin de la rue d'Ulm et de la place du Panthéon.

M. Mareuse présente des photographies de la crypte de l'église de Maude.

M. Roman fait une communication sur le sceau des Forestiers au Moyen-âge.

M. Mayeux revient sur les fouilles de la cathédrale de Chartres.

M. le capitaine Espérandieu communique une poterie portant la marque d'un médecin oculiste et un cachet de médecin oculiste trouvé à Mayence.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1905

A l'occasion de la retraite de M. Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale, la Société adresse à l'illustre savant, son doyen, l'expression de ses sentiments de respectueux attachement.

M. Monceaux étudie des antiquités chrétiennes récemment découvertes dans la province de Constantine.

M. Héron de Villefosse présente un fragment de fresque de style mycénien trouvé en Crète et récemment acquis par le Musée du Louvre. Il présente également une lame de poignard ornée de fines inscrustations provenant des environs de Béziers.

SÉANCE DU 1er MARS 1905

La Société procède à l'élection de deux membres résidents.

Est élu en remplacement de M. Guiffrey, précédemment élu membre honoraire, M. Mazerolle, archiviste de la Monnaie.

Est élu en remplacement de M. Wescher, décédé, M. Marquet de Vasselot, attaché au Musée du Louvre.

SÉANCE DU 8 MARS 1905.

M. Costa de Beauregard présente une œnochoé découverte en 1840 dans les fouilles du canal de l'Aisne par M. l'ingénieur Onfroy de Bréville.

M. le capitaine Espérandieu présente le moulage d'un plateau qui porte l'empreinte d'un cachet d'oculiste.

M. Jules Maurice fait une communication sur un médaillon de Constantin conservé au Cabinet des médailles qui représente l'empereur transmettant le pouvoir à ses fils. A ses pieds une panthère figure le paganisme vaincu et le phénix complète l'idée de survivance du pouvoir impérial.

M. Marquet de Vasselot présente une coupe persane du XIIIe siècle ornée d'une fausse inscription.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. le prof. Kondakov en Syrie et en Palestine[1].

Le Mont-Athos en 1902, la Syrie et la Palestine en 1904 : c'est une joie d'avoir à louer la robuste activité de M. le professeur Kondakov, surtout quand on a eu l'honneur de la voir à l'œuvre. C'est en 1891 qu'il a exploré la Syrie et la Palestine, en compagnie de deux savants, de deux artistes et d'un photographe, au nom de la Société Orthodoxe Palestinienne.

Le présent livre n'est pas une œuvre systématique, mais la simple relation de ce voyage. Une longue introduction pose le problème des origines de l'art chrétien, discute les hypothèses de Riegl, d'Ajnalov et de Strzygowski, marque le rôle capital joué par la Syrie et la Palestine grâce à l'importance politique d'Antioche, au prestige religieux de Jérusalem, enfin revendique pour la Terre Sainte plusieurs thèmes de l'iconographie médiévale, mais ne conclut pas : ce sont de simples données que cet ouvrage met en valeur.

La mission s'occupa un peu de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne et pénétra dans la Syrie centrale par Beyrouth, Baalbek et Damas. On sait avec quel éclat M. de Vogüé lui avait autrefois frayé la voie. Mais les deux itinéraires n'ont coïncidé qu'en une région, le centre et le Haouran, entre Damas et Bosra. Ce domaine commun, M. de Vogüé l'a dépassé au Nord jusqu'à Alep, M. Kondakov au sud en Transjordanie. Les deux savants se retrouvent aussi, avec beaucoup d'autres, à Jérusalem.

Le photographe attaché à la mission exécuta environ 900 clichés, dont beaucoup d'une réelle beauté. J'en puis parler à bon escient, car le regretté M. Khitrovo avait fait présent à la Collection des Hautes-Études de toutes les épreuves intéressant l'archéologie chrétienne. Aujourd'hui ces photographies ne sont point superflues, car M. Kondakov n'en a publié qu'un choix, et pour les autres, restées inédites, il renvoie aux numéros du catalogue. On viendra donc à la Sorbonne pour le lire, documents en mains.

Cette riche illustration ne suffit pas pour la clarté de l'exposé. On voudrait des plans, des relevés architecturaux. Un seul se rencontre ; encore est-il mal reproduit, presque illisible, dans un livre qui ne traite à peu près que d'architecture. C'est dire qu'avec les ressources de la photographie M. Kondakov complète et rectifie M. de Vogüé, mais ne le remplace pas. Les dessins français demeurent indispensables, même à qui veut suivre les analyses du voya-

1. Kondakov, *Archeologičeskoe putešestvie po Sirii i Palestinje* (Voyage archéologique en Syrie et Palestine). Saint-Pétersbourg, Académie des Sciences, 1904. 8°, II-308 p., 78 fig., 72 planches (en vente chez Glazunov, Eggers et Rikker, à Saint-Pétersbourg ;... Voss, à Leipzig ; Lusac, à Londres : 15 fr.).

geur russe, car, sans prendre la peine d'y renvoyer par des références précises, il les critique presque à chaque page.

Cette négligence en d'autres cas est fâcheuse. Comment le lecteur, en s'aidant des seules photographies, pourra-t-il suivre les discussions, par exemple sur la mosquée des Ommiades ou les propylées du Martyrion et se figurer la disposition générale des édifices? Si M. Kondakov répugne à l'illustration graphique, du moins pouvait-il renvoyer pour Damas au *Palestine Exploration Fund* (1897), pour Jérusalem au *Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople* (t. II, 1897). Il faut être soi-même bien informé pour lire un tel livre avec aisance et profit. M. Kondakov ménage trop ses typographes.

Je me garderai bien de lui en faire un reproche. Si sa pensée inventive ne s'embarrasse pas toujours de nos scrupules érudits, nul ne le regrettera, car il a mieux à faire : observer et apprécier, mettre les œuvres à leur plan et sous leur jour, saisir les masses et les grandes lignes, en un mot créer. Son intuition, son expérience ont pour nous plus de prix qu'une information impeccable.

Il serait malaisé de résumer les résultats de ses recherches, puisqu'il ne l'a point fait lui-même. A Baalbek, tout en indiquant que l'atrium hexagonal, pareil à celui de l'église de Tyr, est étranger aux basiliques d'Occident, il constate que la structure et l'ornementation sont romaines. Puis il ajoute : « La Syrie n'eut jamais de goût personnel à cause de sa composition ethnique. Elle préféra toujours le goût du voisin puissant, Égypte, Assyrie, au style affiné d'un voisin faible. Aussi, sous l'influence de Rome, se sépara-t-elle, en architecture, de l'Asie Mineure, pour adopter les formules romaines répandues sous Hadrien à travers tout le monde » (p. 59).

Au VIe et au VIIe siècles, ce voisin influent fut la Perse. Les architectes sassanides construisirent, dans le Haouran, la coupole conique d'Ezra (p. 77) et, en Transjordanie, à Amman, le prototype des palais arabes, quatre puissants exèdres ouverts sur les quatre côtés d'une cour (p. 128). Ici ils déployèrent, sous des arcades décoratives en fer à cheval, leur acanthe molle, leur flore pittoresque, lis, roses; mais le goût arabe s'affirmant déjà fit écarter la figure vivante et graver sur la pierre les motifs géométriques de la sculpture sur bois. De même, dans les mosaïques de Damas (p. 68), les architectures et les jardins de la décoration hellénistique et romaine prennent une couleur d'Orient. D'autre part, le ciseau byzantin n'apparaît guère dans dans la riche série des chapiteaux du Saint-Sépulcre et de la mosquée El-Aksa (p. 211 et s.).

La question du Saint-Sépulcre occure une place éminente dans cette belle étude. Les textes sont serrés de près par une interprétation pénétrante, originale, parfois jusqu'au paradoxe. En gros, M. Kondakov observe justement que la rotonde de l'Anastasis, mentionnée seulement au VIe siècle, devait exister, sinon sous Constantin, au moins cinquante ans plus tard, car dès le temps de saint Jérôme, le monde chrétien prêtait à la Terre-Sainte une attention trop passionnée pour avoir passé sous silence la construction d'une église nouvelle autour du Saint-Sépulcre. De plus, soutenu par le témoignage du patriarche Sophronios, il estime, ainsi que M. Strzygwoski, qu'au VIIe siècle, Modeste,

en réparant les ravages des Perses, reproduisit la disposition des édifices constantiniens, en sorte que le plan d'Arculf, qui ouvre un atrium entre la rotonde et la basilique, peut faire foi pour le IVe siècle. Quant à la structure exacte, à l'origine de cette rotonde, M. Kondakov ne peut se prononcer, faute de données.

On quitte à regret cette lecture un peu laborieuse, mais attachante par la nouveauté des aperçus, par l'originalité d'une pensée parfois obscure et troublante, mais forte comme une initiation.

Gabriel MILLET.

Les fouilles d'Herculanum.

Tous les archéologues savent qu'il serait très désirable que l'on pût exproprier Resina et fouiller Herculanum, où l'on n'a fait qu'un grand trou au XVIIIe siècle. M. Waldstein lui-même ne l'ignorait pas; mais cette pensée est devenue pour lui une obsession. L'automne dernier, il s'est mis tout à coup, avec un zèle de néophyte illuminé, à prêcher les fouilles d'Herculanum. Comme on ne fait rien de grand sans les grands, il a été voir, pour les intéresser à sa cause, un empereur, un roi, des présidents de République, nombre de principicules, de grands seigneurs et de Crésus ; son but immédiat était de former un vaste Comité international, où les personnages illustres figureraient pour la forme, à qui le public fournirait les vingt millions nécessaires et où la direction effective appartiendrait à des archéologues éminents de tous pays, parmi lesquels sans doute M. Waldstein. Mais, bien que le roi d'Italie et les ministres italiens aient fait un accueil courtois au prophète, on s'est bien vite aperçu qu'en pareille matière l'Italie entendait *far da se*; elle consent à accepter de l'argent étranger, bien entendu; mais elle veut réserver l'honneur et le profit scientifique des fouilles à ses nationaux. Ce court exposé était nécessaire; il explique que les fouilles projetées soient devenues une « question », que M. Waldstein ait pris rang parmi les archéologues les plus célèbres et que les journaux des deux mondes, le Parlement italien et les Sociétés savantes aient retenti du nom oublié d'Herculanum. Voici, à l'appui de ce qui précède, un extrait du *Petit Temps* (3 février 1905) :

« M. Orlando, ministre de l'instruction publique, a parlé hier soir à la Chambre italienne du bruit de souscription internationale en vue de fouilles à faire à Herculanum. Il a déclaré qu'en avril dernier, le professeur Waldstein lui exposa un projet de propagande mondiale en faveur des fouilles en question. M. Orlando se réjouit du tribut apporté par la science internationale au glorieux passé de l'Italie; mais il entend ne limiter aucunement les droits de l'Italie sur les fouilles qui seront faites, conformément aux lois italiennes, et que la dignité nationale n'ait à subir aucune atteinte par une action étrangère sur le sol italien.

« Sur ce même sujet, notre correspondant de Rome nous écrit :

« L'exhumation d'Herculanum n'est pas une mince affaire. Sur l'antique ville a surgi une ville nouvelle : Resina. Celle-ci devrait donc être démolie, ce qui demanderait beaucoup de millions. Avec le vent d'économie qui aujourd'hui souffle en Italie, les journaux croient peu probable qu'un gouvernement démocratique comme le ministère actuel se décide à présenter à la Chambre le projet d'une entreprise aussi dispendieuse.

« Il va de soi que les organes des partis populaires, qui, après tout, ont une grande influence dans la péninsule, sont d'avis que s'il y a des millions à dépenser, ils doivent être employés au soulagement des classes pauvres, et non en dépenses à peu près somptuaires, malgré l'intérêt et la gloire de l'archéologie.

« Quant au projet de comité international mis en avant par le professeur Waldstein, du King's College de l'université de Cambridge, nous recevons de M. Waldstein lui-même la lettre suivante, par laquelle il expose son idée et fait connaître les premiers appuis qu'elle a rencontrés :

« Monsieur le directeur,

« Comme différents organes de la presse persistent à nier que, dans la ques-
« tion des fouilles internationales d'Herculanum, j'aie agi avec l'autorisation du
« gouvernement italien, je suis forcé de publier les faits suivants. J'hésite
« d'autant moins à le faire que je suis persuadé que les autorités italiennes
« n'ont pas la moindre intention de retirer leur approbation à mon plan et que
« la lettre que je reproduis a été demandée et accordée pour servir justement
« dans le cas où l'autorisation qui m'a été accordée serait mise en doute.

« Il n'est pas nécessaire de rappeler la nature de ce projet, que j'ai déjà pu-
« blié dans une lettre parue dans le *Times* du 23 janvier.

« Le 18 avril 1904, j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience par le roi d'Italie.
« Je lui présentai mon plan qu'il reçut avec sympathie et une connaissance in-
« time des conditions d'exécution ; il m'en indiqua les difficultés. Son appro-
« bation dépendait de l'adhésion des ministres, et il eut la grâce d'offrir d'en
« parler au premier ministre.

« Le 19 avril j'ai soumis le projet au premier ministre, M. Giolitti, qui donna
« son approbation, mais m'apprit que la question dépendait en dernière instance
« de son collègue, le ministre de l'instruction publique, M. Orlando, qui avait
« les fouilles archéologiques dans son ressort. M. Giolitti me donna une lettre
« de recommandation pour son collègue.

« Le 21 avril, j'ai développé mes idées à M. Orlando. Nous discutâmes toute
« la question et je reçus son approbation complète et cordiale. J'ai insisté sur
« le caractère international de l'œuvre, qui avait pour moi la même importance
« que le point de vue archéologique, scientifique et artistique — avis que le
« ministre partagea. Je lui communiquai mon intention de partir immédiatement
« pour former des comités nationaux en Angleterre, en France, en Allemagne,
« aux États-Unis, dont les chefs seront les chefs d'État eux-mêmes.

« Je quittai Rome le lendemain. Avec le consentement de M. Orlando, cette
« entente fut rendue publique dans le *Times* le 23 avril. Avant de partir, j'avais
« demandé à M. Orlando de me donner une lettre confirmant officiellement son
« adhésion à ce projet pour que je pusse le produire en cas que son autori-
« sation serait mise en doute. Voici la lettre que le ministre m'a envoyée de
« suite :

« *Ministère de l'instruction.*

« Rome, 21 avril 1904.

« Le Ministre.

« Illustre monsieur,

« Ce matin, j'ai eu le plaisir d'être informé par vous du grandiose projet de « mettre en train, sous le patronage de S. M. le roi d'Italie et des autres chefs « d'État, une initiative mondiale pour l'exploration complète de Herculanum.

« D'une telle entreprise, si elle est réalisée, la science, l'histoire, l'art pour- « ront retirer des avantages incalculables.

« A votre hardi projet j'applaudis et fais des vœux pour que la grandeur et « la difficulté de l'entreprise n'en empêchent pas la réalisation, et que l'Italie, « qui ouvre ses bras à l'embrassement du monde, puisse revoir au soleil les « vestiges de cette antique cité d'où sont sorties des œuvres tellement admi- « rables.

« Agréez, illustre monsieur, les expressions de ma particulière estime.

« Le Ministre,

« Orlando. »

« *A l'illustre*
Professeur Carlo Waldstein,
Grand Hôtel,
Roma.

« Jusqu'à présent j'ai eu l'adhésion complète de M. le président Loubet et « de M. Chaumié, de S. M. l'empereur d'Allemagne et du comte Bülow, de « M. le président Roosevelt et du ministre Hay.

« Charles Waldstein. »

Dans le *Giornale d'Italia* du 3 février, je lis que l'Académie de Saint-Luc a voté un ordre du jour présenté par MM. Pigorini et par M. Finali, *con l'invito al Governo perche faccia da se*. Dans le même journal, M. Norton, directeur de l'École américaine, déclare que le plan de M. Waldstein est encore si peu clair qu'il ne peut servir de base à une discussion. M. Paolo Orsi, dans une longue lettre, insiste sur la difficulté des fouilles d'Herculanum, « qu'on ne peut considérer comme un sport archéologique » ; il demande que le gouvernement italien consacre d'abord, à les mettre en train, un demi million ; mais il ne veut pas entendre parler d'un Comité international. *Il direttore di Ercolano col suo stato maggiore deve dipendere esclusivamente di Roma.* Ce n'est pas qu'il faille refuser les offres d'argent de particuliers, tant italiens qu'étrangers ; on en a bien accepté pour les fouilles du forum romain ! Mais « toute autre forme de contribution internationale aux fouilles doit être repoussée comme portant atteinte à l'honneur de la nation. » L'Italie n'a que faire d'une aumône internationale, *elemosina internationale* ! A la suite de cette lettre, toute frémissante de chauvinisme archéologique, M. Mariani, professeur à Pise, revendique le droit des Instituts étrangers à pratiquer des fouilles en Italie, sous le contrôle du gouvernement italien (qu'on se souvienne de l'affaire de Conca !). Mais il se garde bien de prononcer le nom d'Herculanum ; même cet archéologue libéral — *rara avis* —

ne voudrait pas provoquer un déchaînement de colères patriotiques en secondant le projet de M. Waldstein.

Dans une lettre au *Times* (22 janvier 1905), M. Waldstein semble en prendre d'avance son parti : « Si la nation italienne s'oppose à un travail international et fouille Herculanum elle-même, je ne regretterai pas les efforts que j'ai faits en vue d'une organisation plus large. Herculanum sera rendue à la lumière ; c'est ce qui importe le plus. » A la bonne heure ! M. Waldstein a incontestablement rendu un service à la science et avancé de quelques années, en piquant l'amour-propre italien, l'heure de la résurrection d'Herculanum. Nous comptions que nos enfants la verraient ; grâce à lui, nous la verrons peut-être nous-mêmes.

S. R.

Phryné à New-York.

Aux mois de février et de mars 1905, un amateur a exposé, dans un des grands clubs de New-York, une réplique quelconque — antique ou moderne ? — de la Vénus de Médicis ; le possesseur prétendait qu'elle avait été trouvée dans une île grecque, ce qui n'est évidemment pas vrai. Mais les *snobs* de New-York s'étant laissé dire que c'était le portrait de Phryné par Praxitèle, qui eut la chance de la voir en déshabillé, un *rush* s'est produit vers le cercle et l'on s'est, paraît-il, pâmé d'admiration devant ce « navet ». *The Nation* du 9 mars (p. 187) a publié, à ce sujet, un article bien spirituel, intitulé *The Psychology of Admiration*. Ah ! si l'on avait exposé un chef-d'œuvre, un vrai, mais sans dire que le modèle fût Phryné et en l'attribuant à son véritable auteur, Jones ou Robinson ! Combien de gens se seraient dérangés pour l'aller voir ?... Il y a bien des badauds à New-York ; mais il n'y en a pas que là.

S. R.

Égypte ou Babylonie ?

Alors que M. Foucart, d'accord avec Hérodote et Dupuis, cherche dans Isis le prototype de Déméter, d'autres savants assignent à la déesse douloureuse et à sa fille une origine babylonienne. Perséphone serait *Eris-ki-gal* (la déesse du monde inférieur), dont le nom se rencontre, comme épithète de Koré, dans des textes magiques gréco-égyptiens. En outre, le XVIIe volume des textes cunéiformes, récemment publié par le Musée Britannique et comprenant surtout des incantations de la bibliothèque d'Assurbanipal, renferme la description d'une cérémonie où le patient, après avoir été purifié avec de l'eau de mer, sacrifie un goret, dans lequel ses péchés et misères ont été magiquement transférés. Il est évident que cela rappelle la cérémonie athénienne du second jour des mystères (ἅλαδε μύσται), où les initiés prenaient un bain de mer en compagnie des gorets réservés aux sacrifices. Ceux qui n'admettent, pour le rituel grec, ni une origine égyptienne, ni une origine babylonienne, sont heureux de constater des ressemblances de ce genre, qui se compensent et, par suite, s'annulent[1].

S. R.

1. *The Athenaeum*, 1904, II, 852.

Inscriptions hittites.

Plusieurs nouvelles inscriptions hittites, dont une très longue, ont été découvertes par M. et Mme Ramsay en Lycaonie. La même région a donné aux explorateurs un très grand nombre d'inscriptions chrétiennes du IVe siècle[1].

Le Musée Ashmoléen en 1904.

Nos lecteurs savent que M. Arthur Evans tend à créer, dans la section archéologique de ce bel établissement, un véritable musée d'art méditerranéen oriental (égyptien, égéen, minoen et mycénien). Le gouvernement crétois, pour reconnaître les services rendus par M. Evans à l'étude du passé lointain de la grande île, lui a fait cadeau de huit caisses contenant des fragments et des ἄχρηστα trouvés dans les fouilles de Cnossos. M. Evans fait en outre exécuter par M. Gilliéron, aidé par M. Buda (le mouleur de l'École française à Delphes), des reproductions en couleurs des vases de pierre, des sculptures et des reliefs en gypse exhumés dans le palais de Minos.

A la vente des antiquités recueillies par M. Amélineau à Abydos, le Musée a acquis de très importants morceaux : 1° Un fragment d'un objet en bois de cyprès, portant, d'un côté, des reliefs, entre autres les signes *ka* et de Horus d'un pharaon, au-dessus de la façade d'une construction ; sur l'autre côté il y a des cavités remplies par de petits triangles en verre vert ; comme il s'agit de véritable verre en feuilles, c'est le plus ancien exemple connu de cette substance ; 2° Un haut-relief en ardoise, représentant une partie d'un bras humain et une tête de canard ; 3° Une partie d'un bol en ardoise portant le nom et l'image du roi Azab (Ire dynastie), avec ce titre nouveau : *Unisseur du Nord.* — L'Egypt Exploration Fund a donné : 1° Une série d'objets de la XIe et de la XIIe dynastie, provenant des fouilles de M. Petrie à Ehnasya, entre autres un scarabée d'Antef V, monté en or; 2° Des plaques de faïence de la VIe dynastie, découvertes à Abydos, comparables à celles que M. Evans a recueillies en Crète ; 3° Des ex-voto en faïence bleue, vaches, *oudjas*, oreilles, fragments d'Hathor, vases, etc., provenant des fouilles de M. Naville à Deir-el-Bahari. — Des trouvailles de M. Garstang dans les tombes de la XIe dynastie à Beni-Hassan, le Musée a reçu un modèle de barque funéraire, avec grande voile carrée et rames ; la caisse de la momie est figurée sous un canapé. La rame qui sert de gouvernail est ornée d'incisions qui rappellent des objets crétois de la même époque. M. Macgregor a donné un fac-similé d'un buste *en obsidienne* d'un roi de la XIIe dynastie, qui fait partie de sa collection.

La section classique s'est enrichie d'une grande terre cuite de très beau style, représentant Dionysos tenant un canthare, qui a été découvert à Smyrne ; le bras gauche est levé, mais la main manque. Je ne doute pas que cette figure soit authentique ; mais j'en ai vu de fausses, faites à l'imitation de statues du Ve siècle, auxquelles on assignait la même provenance.

Parmi les autres acquisitions, signalons une double hache en bronze de

1. *The Athenaeum*, 1904, II, p. 853.

Corfou, un bracelet décoré de reliefs — style de La Tène III — découvert à Llanrrwst, un plat de majolique d'Urbino décoré en grisaille, des briques émaillées persanes, etc.

S. R.

Un vase Kefto trouve en Égypte.

M. Spiegelberg signale, dans l'*Orientalistische Litteratur-Zeitung* (1902, 2, p. 66; ce renseignement m'a été communiqué par mon collègue Capart), un fragment de vase en aragonite trouvé dans la tombe de Thoutmosis IV (H. Carter and P. E. Newberry, *Tomb of Thoutmosis IV*, in *Catal. génér. des Antiq. Égypt. du Musée du Caire*, 1904, vol. XV, p. 17, n° 46082). Sur ce fragment est incisé verticalement le cartouche du roi; à droite se lit une inscription à l'encre noire qui peut se transcrire : *h s n Kftjw* (vase de Keftiu). Cela doit être une indication de provenance inscrite lors de l'inventaire des richesses royales et il est regrettable que l'on ne nous ait pas donné la forme du vase. Mais il est, dès à présent, de la plus haute importance de constater qu'un objet *Kefto* pouvait porter le cartouche d'un roi d'Égypte. Cela vient singulièrement renforcer l'attribution faite par nous aux *Kefti* d'un objet représenté sur les murs du tombeau de Ramsès III, objet portant également l'estampille royale (*Rev. arch.*, 1904, II, p. 205).

A la liste des vases en forme de têtes d'animaux donnée dans ce même article, je puis ajouter deux têtes de taureau publiées dans *Excavations at Phylakopi*, p. 205, fig. 18 et 19, et un vase en forme de tête de taureau que M. Furtwaengler a eu l'amabilité de m'indiquer dans la collection Cesnola au *Metropolitan Museum* de New-York.

Un fragment de vase bizarre, tête de chevreuil ou de girafe, que M. Vollgraff me signale (Schliemann, *Ilios*, éd. franç., p. 764, n° 1496), pourrait être rapproché de cette série. Seulement, la pièce aurait été trouvée dans la VIe (aujourd'hui VIIe) couche lydienne et, comme elle ne semble pas être entrée au Musée ethnographique de Berlin, avec le reste de la collection Schliemann, nous devons accepter le renseignement pour ce qu'il vaut.

C'est par erreur que j'ai cru reconnaître (*l. c.*, p. 218), au cou de la tête de chien du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, les traces d'un collier. Je pense qu'il ne s'agit que de replis de la peau, fréquents chez les chiens de race.

JEAN DE MOT.

Une nouvelle « Revue des Musées ».

M. le Dr R. Koetschau, directeur du Musée Historique de Dresde, entreprend la publication d'un nouveau périodique intitulé : *Museumskunde*, qui doit s'occuper non seulement de *Muséographie*, mais de *Muséoéconomie*, c'est-à-dire de l'organisation matérielle des collections. Les articles pourront être rédigés en trois langues, comme l'indique le passage suivant du *prospectus*; je le reproduis comme un amusant spécimen du baragouin que nos voisins prennent trop facilement pour du français :

« Comme il est préférable d'abandonner ce plan si la revue ne doit céder à une

restriction nationale[1], je compte sur la collaboration de mes collègues des autres pays et me recommande à eux. Pour cette raison, les articles seront rédigés outre en langue allemande, du moins en langue française et anglaise. Pour ce qui est des autres langues, nous ferons en sorte qu'elles soient traduites[2] aussi exactement que possible en allemand ».

— *Sommaire de la Revue historique, n° de janvier-février* 1905 (30e année). — Alfred Bourguet, *Les débuts d'un ministère. Le duc de Choiseul et l'Autriche.* — Henry Houssaye, de l'Académie française, *Les intrigues royalistes de Fouché et de Davout après la seconde abdication* (1815). — Ch.-V. Langlois, *Notices et documents relatifs à l'histoire de France du* XIIIe *et du* XIVe *siècle.* — Ch. E. OElsner, *Fragments de ses Mémoires relatifs à la Révolution française*, publiés par Alfred Stern (*suite et fin*). — Correspondance, *Lettre de M. Albert Mathiez.* — Bulletin historique : *France, moyen-âge*, par Ph. Lauer et Ch. Pfister *Allemagne et Autriche, publications relatives à l'histoire romaine*, 1896-1902, par W. Liebenam (*suite et fin*). — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et Sociétés savantes. — Chronique et bibliographie.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 janvier 1905. — Texte : *Les Musées d'Alsace : le musée de Colmar* (II), par M. André Girodie. — *Portrait de M. Janssen, gravure originale de M. Achille Jacquet.* — *Histoire d'un tableau : « Le Toast » de Fantin-Latour*, par M. Léonce Bénédite. — *Les graveurs du* XXe *siècle : Pierre Gusman*, par M. Henri Beraldi. — *Les Récentes acquisitions du musée du Louvre* (II), par M. Marcel Nicolle. — *L'Architecture des peintres aux premières années de la Renaissance* (II), par M. Marcel Reymond. — *Les Drouais* (II), par M. Prosper Dorbec. — *Le mouvement artistique à l'étranger*, par M. T. de Wyzewa. — *L'« Arte Pisana » de M. Supino*, par M. Georges Lafenestre. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte. — *La Vierge au buisson de roses* (détail), héliogravure d'après le tableau de Martin Schongauer (église Saint-Martin, à Colmar). — *Portrait de M. Janssen*, gravure originale de M. Achille Jacquet. — *Aux Champs*, gravure originale de M. P. Gusman, essai de burin libre. — *Le Singe peintre*, tableau de Decamps (musée du Louvre). — *La Route d'Arras*, tableau de Corot (musée du Louvre). — *Le Prince et le chevalier de Bouillon*, gravure de C.-D. Melini, d'après le tableau de Drouais. — *Portrait de femme*, héliogravure Braun, Clément et Cie, d'après le tableau de Drouais (collection Alb. Lehmann). — *Le Comte d'Artois et Madame Clotilde*, tableau de Drouais (musée du Louvre). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIVe année, fasc. IV-V. Septembre-décembre 1904. Quoique l'archéologie figure en première ligne dans le titre de ce recueil, voici bien des années que les archéologues qui s'occupent de l'antiquité classique n'y trouvent que par exception

1. *Was meint er?* — S. R.
2. Je crois que c'est les articles qui doivent être traduits, pas les langues. — S. R.

des études qui leur soient destinées. Nous en avons une à signaler dans le présent cahier, c'est celle de M. Albertini, intitulée : *Note sur le sarcophage à scène nuptiale de Saint-Laurent hors les murs* (planche III). — G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1904, 4e cahier. — Mariani, *Statue féminine du Palais des conservateurs* (pl. VIII-XII et deux clichés). C'est une copie de l'époque romaine, copie d'un type créé dans la première moitié du ve siècle, pour figurer la déesse Coré. L'auteur en rapproche une bonne réplique du type de l'Apollon à l'Omphalos qui existe à Rome et qui jusqu'ici n'a pas attiré l'attention (pl. X). — G. Gatti, *Une nouvelle base d'une offrande faite à la Fors fortuna. — Fragment de marbre avec le nom du martyr Genesius.* — Tomassetti, *La tour Camellaria* (un cliché). — G. Gatti, *Notice sur différentes découvertes d'antiquités à Rome et dans sa banlieue* (6 clichés). — *Notes sur les fastes consulaires de l'année 118.* — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les provinces romaines. — Notes de bibliographie. Liste des objets d'art antique recueillis par la commission au cours de l'année 1904.*

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1904, 3e et 4e cahiers. — Kéramopoullos, *Inscriptions d'affranchissement trouvées à Amphissa.* — Romæos, *Petite jarre de bronze votive consacrée au fleuve Alphée* (cinq figures dans le texte). — Couroniotis, *Fouilles du Lycée* (pl. VII-X, 24 figures dans le texte. Les fouilles, en démontrant l'exactitude de la description de Pausanias, n'ont rien donné qui distingue ce sanctuaire à ciel ouvert d'autres sanctuaires analogues que possédait la Grèce et qui confirme les hypothèses de M. Bérard. Ce qu'elles ont produit de plus curieux, ce sont des statuettes de bronze qui représentent les unes Zeus, le dieu auquel était dédié l'autel qui couronnait la montagne, et les autres Hermès, dieu cher aux Arcadiens. Plusieurs de ces figurines, d'une exécution très primitive, sont comparables aux plus vieux bronzes d'Olympie et doivent être rangées parmi les plus anciens ouvrages de la sculpture péloponnésienne).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXVII, 39e session, 2e séance, 8 février 1905 : A. H. Sayce, *La découverte d'inscriptions hittites archaïques en Asie Mineure* (une planche. Suite. Ces textes paraissent à M. S. confirmer son hypothèse d'un grand empire hittite qui, à une certaine époque, se serait étendu de l'Euphrate aux rivages de la Mer Égée). — H. R. Hall, *Étiquettes de momies gréco-égyptiennes au Musée britannique* (suite). — E. O. Windstedt, *Fragments bibliques sahidiques dans la bibliothèque bodléienne.* III. — E. J. Pilcher, *L'ordre des lettres de l'alphabet.* — Théophile G. Pinches, *Nina et Ninive* (planche). — G. P.

BIBLIOGRAPHIE

J. Strzygowski. **Mschatta** (*Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, 1904, *Heft* IV).

In his brilliant monograph on Mshatta, Professor Strzygowski develops the theme on which he has been working for the past fifteen years. His studies have led him to seek in the great cities of the Levant the sources from which the early Christian art of Europe was derived. In the present book he is engaged in working out the historic sequence of artistic developement and in tracing yet further east the non-Hellenic elements which characterise the arts of Syria, of Egypt, of Asia Minor, and eventually of Byzantium, Islam and the West. In the flux and reflux of civilizations, Seleucia has been fixed upon as the crucible into which East and West alike threw their gold, the fertile mint from which a coinage of artistic forms and conceptions flowed to the furthest limits of Asia and of Europe. In more senses than the geographical, Mshatta stands midway between the earliest Mesopotamian cradle of the arts and the influence of the classic world which followed Alexander eastward. It inherits through the Sassanians from Babylon and from Nineveh, and through the Hellenism of Antioch and Palmyra from Greece. In such a study Byzantium plays no part and where the character of ornament and workmanship coincide, it is because Mshatta and Constantinople drew their inspiration from the same oriental source. Professor Strzygowski rejects the theory of a Byzantine architect for Mshatta. The name of the builder, says he, deserves to rank with that of Anthemius of Tralles or Isidorus of Miletus; but his birthplace must have lain not in Asia Minor, but in Persia or Mesopotamia.

The double influence, oriental and occidental, is clearly visible in the treatment of the exquisite frieze adorning the façade of Mshatta, part of which has recently been removed to Berlin. The bold pattern of zigzag and rosette is worked out after the antique manner in light and shadow. The full value of it can be known only to those who have been fortunate enough to see it under the strong light of a southern sun. But the zigzag is in itself a motive characteristically Persian and the delicate carving of the background is treated in a way that recalls the coloured brick façades of Mesopotamia or the elaborate decorations of the oriental carpet. Light and dark take the place of colour and they are used to produce the exact effect that colour would have given; light and shadow are entirely neglected. Professor Strzygowski describes the façade in the minutest detail, this portion of the book being a valuable study of the history of ornament, enriched with such wealth of illustration and example as the vast stores of the author's knowledge lay at his disposal. The acanthus, the palmette, the vine pattern, the rosette, the pine cone, the double wing,

and many more — for Mshatta is extraordinarily rich in décorative motives — are traced through a long series of varied forms and uses, and almost all are traced back to an oriental source. The history of the vine pattern is handled with peculiar mastery and its development followed into the arts of China and of India and into the geometric ornament of Islam. No less interesting are the conclusions drawn from the constructive principles of Mshatta. The argument is begun in a short preface by Bruno Schultz, in which he points out the oriental character of arch and vault. Professor Strzygowski confirms this view and deduces from it that the brick architecture of Mshatta, which he shows to have no technical connection with that of Antioch and Byzantium, must be derived from Persia and not from Rome. The agglomeration of small vaulted groups of rooms has affinities with the East and not with the West, where the principle of constructive unity is always predominant. The two archaeologists differ, however, as to the original purpose of the building. Schultz believes it to have been fortified quarters for troops, Strzygowski is persuaded that it was a palace. The outer enclosure of walls resembles, indeed, the Roman camps of Syria and the Syrian desert, but the disposal of the inner court, leading to a columned hall which is closed by a triple apse, seems to him to point to its having been intended for the reception and throne room of an oriental king. He believes it to be closely similar in plan to the palace of Solomon, and just as Diocletian's palace at Spalato may be regarded as an offshoot of Antioch, so may the ground plan of Mshatta be traced to that of the palace at Jerusalem. He points out that is it fundamentally the same as the plan of Constantine's church at Bethlehem and suggests that this was no more than an adaptation of profane architecture to ecclesiastical purposes.

The date of Mshatta has been placed about the year 627, chiefly because the convex capital which is found in the columned hall is not known in Byzantine architecture before the time of Justinian. But in breaking the assumed connection between Mshatta and Constantinople, Strzygowski's argument sweeps away this line of reasoning. He dates the building at some period between the fourth and the sixth centuries, himself leaning, we gather, towards the earlier of the two. He refuses, moreover, to credit the theory of its Sassanian origin and suggests that it may have been built by the Ghassanid kings, to whom are attributed a network of castles, of varying epochs, in Moab close to Mshatta itself. He is certain that the decoration of the façade is not pure Persian, but related to the architecture of Northern Mesopotamia, of Edessa, Amida and Nisibis — a national Persian art showing strong western influences.

A word in conclusion. It would be presumptuous in the foreigner to criticise Professor Strzygowski's style, but the student may be permitted to complain of the arrangement of the book. The difficulty of grasping a subject which is already exceedingly complex is materially increased by the lack of order in dealing with it and the reader finds himself awaiting with apprehension the almost inevitable phrase « *davon gleich mehr* », which breaks the current of the argument and relegates the matter in hand to some distant page.

Gertrude Lowthian Bell.

Gustave Glotz. L'Ordalie dans la Grèce primitive. Paris, Fontemoing, 1904. In-8°, 137 p.

L'idée de l'*ordalie*, nom germanique du jugement de Dieu, résulte logiquement de la croyance en un Dieu de justice ; il est donc naturel qu'elle se rencontre à diverses époques et en divers pays. M. Glotz l'a étudiée en Grèce et a fait servir à cette étude les récits mythologiques ou légendaires où se reflète très souvent le droit primitif. L'auteur est ainsi amené à distinguer :

1° Le καταποντισμός. Les Grecs placent le royaume des morts aux confins de l'Océan : lancer à la mer, c'est donc envoyer à la mort. Si la victime, placée dans des conditions telles que, sans intervention divine, elle doive périr, se sauve pourtant, c'est manifestement que la divinité la protège et proclame son innocence. Les moyens d'exposition sont choisis dans le dessein de permettre à la fois et de nécessiter cette intervention divine : c'est le coffre hermétiquement fermé (λάρναξ) ; c'est le sac bien clos (*culeus*) ; c'est le bateau désemparé (*exarmatum navigium*). Tous trois ont originairement pour objet de remettre à la divinité le jugement d'affaires de famille que le père de famille n'ose trancher : légitimité des nouveau-nés (c'est le cas le plus fréquent et le plus fameux : Œdipe, Persée, Dionysos, Téléphos, Néleus et Pélée, Lycastos et Parrhasios, Romulus et Rémus, etc., exposés sur les flots, sitôt après une naissance suspecte) ; virginité des filles (Danaé, Sémélé, Tyrô, Silvia etc.) ; fils accusés d'avoir violenté leur mère ou leur marâtre (Ténés, Hippolyte?).

« Imaginée par la justice patriarcale, l'épreuve du coffre se généralisa ». Hypsipyle sauve son père en l'enfermant dans une λάρναξ ; c'est encore dans une λάρναξ (= *arca*, *arche*) que le *petit Zeus*, Deucalion, par la protection de son père Zeus, se sauve sur les flots et sauve avec lui l'humanité. Lorsque les familles se groupent, ce genre d'ordalies passe avec elles dans le droit de la cité : à Locres, les meurtriers d'Hésiode sont exposés en mer ; à Rome, les parricides, mis en sac, sont jetés à l'eau. Dans l'ordalie par la mer, à côté de la forme passive qui est l'exposition, il y a la forme active, la précipitation, le καταποντισμός proprement dit ; les accusés n'y subissent plus l'épreuve : c'est volontairement qu'ils courent au devant pour se justifier. Sur tout le littoral de la Grèce, on rencontre, sous des noms divers, un même type de *roches du saut-ordalie* : *roches leucades*, *argées*, *skironiennes* ; parmi ces *sauts*, il en est que la mythologie a rendus célèbres : saut de Sappho à Leucade, de Képhalos à Thorikos, de Glaukos à Anthédon, d'Inô et de Mélikertès à la Molouris de Mégare ; un examen attentif permet de discerner, dans l'immense domaine du folk-lore hellénique, plus d'une vingtaine de cas semblables (Halia, Hémithéa, Kallonè, Skirios, Egée, Thésée, Britomartis, Kalykè, Argynna, Apriatè, Astéria, Molpadia, Parthénos, etc.) Amphion aussi, qu'oublie M. Glotz, semble appartenir originairement à cette catégorie.

Bientôt, d'ailleurs, la littérature s'empare du καταποντισμός, transforme en victimes d'un désespoir d'amour les pauvres filles qui, soupçonnées, cherchaient à se justifier ou, requises d'amour, à échapper à leurs persécuteurs par cet appel à la justice de la mer. La primitive ordalie, entourée de toutes les garan-

ties, devient, aux époques alexandrine et romaine, le remède à la mode du mal d'amour. « Toutes les amoureuses et tous les amoureux de la mythologie durent y passer. Photius nous a conservé, d'après Ptolémée Héphaistion, le livre d'or où s'inscrivirent les noms plus ou moins authentiques, illustrés par ce sport sentimental » (p. 50).

2° Il n'est pas nécessaire que l'eau probatoire soit celle de la mer; l'eau douce y suffit, celle des *katavothres* et des *képhalaria*, des rivières et des fleuves, des sources (la Kallirrhoè d'Athènes où l'on puise le λουτρὸν νυμφικόν, pour éprouver la virginité avant le mariage), des puits (le Kallichoros d'Éleusis où les femmes soupçonnées viennent prêter le serment de fidélité conjugale), des lacs (le lac des Palikes dont les eaux, dans leurs tourbillons de soufre bouillant, entraînent les parjures). Il n'est même pas nécessaire que ce soit dans l'eau que se précipite l'accusé : il suffit qu'il se précipite, qu'il y ait ou non de l'eau au fond, dans toute fissure assez profonde et sombre pour paraître une « bouche d'Hadès ». C'est le κατακρημνισμός qui s'accomplit de diverses façons :

a) Précipitation du haut d'un roc : Égée, Aglauros, les Cécropides du haut de l'Acropole, Thésée à Colone ou à Éleusis, le Sphinx à Thèbes et la Lamia à Delphes (cette dernière, bien qu'un des moins contestables exemples d'ordalie, a échappé à l'attention de M. Glotz); c'est le mode d'exécution qui s'est perpétué aux Phédriades, au Barathron, à la roche Tarpéienne ; *b*) précipitation dans une faille, une caverne ; les Latomies, le Kaiadas[1] ; *c*) simple exposition dans une grotte sacrée : grotte de la flûte de Pan à Éphèse, grotte du serpent de Junon à Lanuvium, où l'on mène, pour se justifier, les jeunes filles soupçonnées d'inconduite.

3° L'enfouissement et l'emmurement que l'on voit toujours pratiqués, dans les légendes grecques, à l'égard des jeunes filles coupables envers la famille : Antigone, Mélanippe et, dans l'histoire, à Rome, les Vestales.

4° Les épreuves par le feu, consistant soit à traverser un brasier (serment des gardiens dans *Antigone*), soit à marcher, pieds nus, sur des charbons ardents (prêtresses de Féronia à Soracte, d'Artémis à Castabala), soit à porter des fers rouges (encore les gardiens d'*Antigone*); ou les épreuves qui en dérivent : par le sang, par la pourpre substituée au sang, en portant de l'eau dans un crible, en rallumant un foyer avec un voile consacré, en buvant de l'eau sacrée, etc.

Nous avons vu que ces ordalies primitives ont souvent subsisté à titre de peine; mais M. Glotz croit pouvoir en suivre ailleurs encore les traces à l'époque historique : le serment et la question, double forme en Grèce de la peine probatoire et qui souvent tient lieu de la peine elle-même; le contrôle par le feu de la légitimité des nouveaux-nés, principe des Amphidromies; le contrôle par l'eau de la virginité des fiancées, d'où résultent les Loutrophories; la dokimasie

1. L'identification, proposée par Rayet, avec la caverne qui se trouve à l'entrée de la Langhada de Trypi, à l'extrémité du village qui lui a donné son nom, au sud de la route, est certaine; mais il ne faut pas dire que « Rayet a pu identifier le Kaiadas à la Langhada de Trypi » (p. 90), car la Langhada est un defilé qui mène par Trypi de Laconie en Messénie, tandis que le Kaiadas est une déchirure qui s'ouvre au sud de cette route, à l'entrée de Trypi.

même et le tirage au sort des magistrats, choix remis par les hommes aux dieux, tous ces rites semblent à M. Glotz dériver des ordalies primitives. Mais l'auteur est obligé de constater que ce n'est qu'à l'état de pénalités que nous connaissons la plupart d'entre elles; aussi est-on en droit de se demander si ces prétendues ordalies ont jamais été autre chose que des peines. Pour M. Glotz, la question ne se pose pas; ce n'est qu'à l'époque historique que se différencient l'ordalie et la peine; à l'époque primitive, preuve et épreuve, jugement et châtiment, c'est tout un. On peut n'en être pas convaincu. Si, en effet, à l'époque historique, l'ordalie subsiste à côté de la peine et indépendamment, n'est-ce pas qu'elle en est essentiellement distincte? Si l'on admet que l'ordalie est un rite exclusivement probatoire, on sera obligé de reconnaître que nombre des faits, considérés par M. Glotz comme des exemples d'ordalie, n'ont avec celle-c aucun rapport; du moins admettent-ils des explications toutes différentes. Ce sont des moyens d'exécution, comme la λάρναξ, le *culeus*, l'emmurement, qu n'ont d'autre raison d'être que d'empêcher la souillure des coupables de répandre autour d'eux sa contagion; des sacrifices humains ou des dévotions, selon que les précipitations sont forcées ou volontaires; des victimes propitiatoires, des substituts expiatoires, comme les chevaux qu'on précipite à Argos, les *argei* qu'on jette dans le Tibre; des croyances dont le caractère ordalique n'apparaît point, comme la mise en sac d'un coupable revêtu d'attributs ou de parties d'animaux, la précipitation à la mer de masses de métal, vrais gages d'union, toute une série d'usages, enfin, qui n'ont jamais eu ce caractère probatoire inhérent à une ordalie véritable. En somme, ce petit volume est plein de choses intéressantes; mais M. Glotz semble avoir étendu outre mesure la conception juridique de l'ordalie[1].

Ad.-J. Reinach.

Wilhelm Spiegelberg, **Demotische Studien**, Heft I : *Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit.* — Leipzig, Hinrichs, 1901, 4°, VII-72*-58 p. et XXXIII planches lithographiées.

On appelle *Mumienetiketten* « Étiquettes de momie » ou plus simplement *Tablai*, de petites fiches en bois de forme oblongue ou rectangulaire, longues de 10 à 20 et larges de 5 centimètres, portant gravées au burin, ou plus souvent tracées à l'encre, quelques lignes de grec ou de démotique.

L'inscription, généralement très courte, contient un nom, un patronymique, un matronymique, une profession, un âge, une provenance et une destination. Ces six éléments ne se rencontrent jamais tous sur la même *tabla* et la plus grande fantaisie règne dans la rédaction de ces petits textes.

1. Encore n'avons-nous pas mentionné quelques théories par trop contestables de l'auteur : que le rouge dont sont peints les navires helléniques est un souvenir du primitif baptême avec du sang humain; que le condamné à mort chargé de couper le câble au lancement d'un vaisseau, sous notre ancien régime, est une survivance du même rite barbare; que Britomartis et Dictynna sont les déesses du filet qui recueille les victimes aux roches du saut-ordalie, et non pas simplement celles du filet de pêcheur, etc.

C'est à l'étude de ces *tablai* que M. Spiegelberg a consacré son volume. Dans divers pays on en avait publié plus de deux cents, en de nombreux ouvrages que M. Spiegelberg ne paraît pas avoir tous connus : il ne cite en effet, comme sources utilisées par lui, que les sept travaux suivants :

1° E. Le Blant, *Tablai égyptiennes à inscriptions grecques*, dans *Revue arch.*, N. S., t. XXVIII (1874), p. 244-252, 307-314; t. XXIX (1875), p. 179-182, 231-243, 304-312;

2° F. Krebs, *Griechische Mumienetikette aus Aegypten*, dans *Zeitschr. f. Aeg. Sprache*, t. XXXII (1894), p. 36-51;

3° E. Revillout, *Planchettes bilingues trouvées à Sohag en Thébaïde*, dans *Revue égyptologique*, t. VI (1891), p. 43-45, 100-101 et t. VII (1892), p. 29-38;

4° C. Wessely, *Holztäfelchen der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, dans *Mittheilungen aus der Sammlung Erzherzog Rainer*, t. V (1889), p. 11-20;

5° W. Golenischeff, *Ermitage Impérial. Inventaire de la collection égyptienne* (1891), p. 191.

6° Merriam, *Amer. journ. of arch.*, t. II (1886), p. 152.

7° W. F. Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe* (Londres, 1889, 4°), pl. VIII.

Je relève dans les fiches préparatoires de mon Corpus des inscriptions grecques d'Égypte un certain nombre de renvois additionnels qui éviteront peut-être des recherches aux savants tentés de compléter les dépouillements de M. Spiegelberg :

Le Blant, *Recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 339; Le Blant, *Catal. des monum. chrét. du mus. de Marseille* (Paris, 1894, 8°), p. 99-112; Grenfell, Hunt et Hogarth, *Fayûm towns and their papyri* (Londres, 1900, 4°), p. 41 (cf. Hogarth et Grenfell, *Eg. expl. Fund, arch. report* 1895-96, p. 16); W. Weinberger, *Tavolette greco-egizie* [du mus. de Florence] dans *Rendic. accad. Lincei*, t. II (1893), p. 890-896; Wilcken, *Jahrb. Arch. Inst.*, t. IV (1889), p. 11-12 [tablai Graf[1] et Fouquet[2]]; Kraus, *Die altchristlichen Inschriften der Rheinlande* (Fribourg, 1890, 4°), t. I, p. 156, n. 3 [tabla Kraus]; W. F. Petrie, *Dendereh* (*Eg. Expl. Fund*, t. XVII), pl. XXVI *b*, nn. 37 et 53, cf. p. 32, 68 et 56 [tablai en pierre]; G. Lumbroso, *Atti accad. Torino*, IV (1868-69), p. 698-702 (= *Docum. greci del mus. di Torino*, pp. 20-24; G. Lumbroso, *Atti. accad. Torino*, V (1869-70), p. 225-228 (= *Papiro LXIII del Louvre*, p. 21-24); Letronne, Egger et Brunet de Presles, *Papyrus grecs du Louvre*, p. 434-436; Dubois, *Catal. de la coll. Mimaut* (1837), p. 86, n. 539; C. Wessely, *Wiener Studien*, t. VII (1885), p. 75-76 [Bibl. Nationale,

1. Cf. encore Ebers, *Die Hellenistischen Portraits aus dem Faijum* (Leipzig, 1893, 12°), p. 6-7 (= trad. anglaise, New York, 1893, 16°, p. 9-10); Haussoullier, *Rev. ét. gr.*, t. II (1889), p. 200-201; Richter et von Ostini, *Catal. de la galerie de portraits...* (Paris, 1900, 12°), p. 20 et trad. anglaise, p. 24; Fraser, *Ancient Greek painting* (London, 1901, 8°), p. 37, pl.; Virchow, *Verhandlungen der Ethnologischen Gesellschaft*, 1901, fasc. IV, pp. 260-265 (cf. S. Reinach, *Revue arch.*, t. XL, 1902, p. 404).

2. Cf. encore Fouquet, *C. R. Acad. Inscr.*, t. XV (1887), p. 229.

suppl. gr. 724, 725; *CIG.* 4970]; P. Pierret, *Catal. de la salle historique, mus. du Louvre* (Paris, 1873, 16°), p. 166-168; G. Botti, *Notice du mus. d'Alexandrie* (Alex. 1893, 12°), p 185-190 et 2e édition (1901), p. 492-497 (cf. p. 119); G. Maspero, *Guide du visiteur au Mus. de Boulaq* (Paris, 1884, 16°), p. 408-409; C. Tischendorf, *Notitia editionis cod. Bibl. Sinaitici* (Leipzig 1860, 4°), p. 69 [Tablai de Saint-Pétersbourg]; C. Schmidt, *Zeitschr. f. Aeg. Sprache*, t. XXXIV (1894), p. 52-63 et t. XXXIV (1896), p. 79-81; J. J. Hess, *ibid.*, t. XXX (1892), p. 121 [tabla de Londres]; *Notice sur le musée Dodwell* (Rome, 1837, 8°), p. 8, n. 44; *Felton, *Proceedings of the American Academy of arts and sciences*, t. IV. p. 23-27 (3 tablai]; G. Steindorff, *Zeitschr. f. Aeg. Sprache*, t. XXVIII (1890), p. 49-53 [2 tablai coptes]; U. Bouriant, *Recueil de travaux*, t. XI (1889), p. 143-144; Birch, *Gentleman's magazine*, t. XVI (1841), p. 366-367, n. 2 [= Le Bl. n. 88]; Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, t. V, 2, pl. CXXXIV, à la p. 182 (de là Birch, *l. c.*, p. 367 et *CIG.*, III, p. 458, n. 4975) et Chabouillet, *Catal. du cab. des médailles* (1858), p. 407-408, n. 2732, cf. p. 626 [tabla en faïence]; *A catalogue of the Egyptian antiquities in the possession of F. G. Hilton Price* (London, 1897, 4°), p. 236, n. 2124-2127 *a* (le n. 2127 *a* aussi publié par Sayce, *Proc. soc. bibl. arch.*, t. XXVI, 1904, p. 91, n. 2); Grenfell et Hunt, *Arch. Report.*, 1901-1902, p. 3.

Parmi les publications postérieures au volume de M. Spiegelberg, signalons surtout J. G. Milne, *Catal. général du musée du Caire. Greek inscriptions* (Oxford, 1905, 4°), p. 79-105 [102 tablai, bons fac-similés] et W. Spiegelberg, *Ein bilingues Mumienetikett der Strassburger Bibliothek* dans *Recueil de travaux*, t. XXVI (1904), p. 57-58.

De plus, M. Spiegelberg a utilisé des *tablai* inédites du Musée de Weimar, du Musée Guimet (une partie seulement des 90 tablai qui s'y trouvent), du Musée du Caire (quelques-unes seulement sur plus de cent), de la bibliothèque de Strasbourg, des collections Forrer, Wiedemann, Mac-Gregor, Todros, Schmidt, Eisenlohr, Petrie et Amherst, sans parler d'une tabla isolée du Louvre.

Aux tablettes inédites, signalées ou publiées par M. Spiegelberg, je peux ajouter[1] :

1. Musée de Florence n. 7442 (au même musée une autre en démotique) :
   Θμεσιωτι | Βησαιτι μελιτα.

2. Beni-Hasan, fouilles Garstang (1904); copie de J. G. Milne :
   Σιλβανος Τε|ληλις επικα|λουμενος | Ατηρ ια(ετους).

3. Anc. coll. Harris; copie de feu Aug. Eisenlohr :
   Απολλως εξεγητης | ετων ν ευψυχει.

4. Oxford, bibliothèque Bodléienne :
   Κλαυδιος Κολανθος | υιος Διοσκορατος μητρος Κολλωθιος | εβιωσεν ετη πεν|τηκοντα τεσσαρα | L ιϐ Παϋνι.

1. Je ne parle ni des *tablai* fausses du musée de Rouen, ni des nombreuses *tablai* du musée Guimet.

5. Londres, coll. Hilton Price n. 2126 :

Σοντοουτος Ψαις | μητρος Σεναρυ]ωτιδος επιλεγομ(ενης) | Τσεετος απο νησου | Απολλιναρ[ια]δος L ιη (?) et 4 lignes de démotique.

6. Londres, coll. Hilton Price n. 2127 :

Πεκυσις Πεκυσιος | μητρος Σενταϊτος απο | Ψωνεως εϐιωσεν ετων | εικοσι εξ L ε = Μεσορη et 4 lignes de démotique.

7-9. Bruxelles, Musée du Cinquantenaire :

7. Ψενταϊλουρου | Πετεμπωτος
8. Σαλουταριος | Ψαϊς Πελειλειος | L = λη.
9. Σενπκυλις | Αροννωφριος | Αωρσεναπιτος | εϐιωσεν LII.

Il faut distinguer dans l'ouvrage de M. Spiegelberg plusieurs parties. Tout d'abord les trente-trois planches lithographiées donnant d'excellents fac-similés, en grandeur nature, de cent-dix-sept *tablai* inédites de la collection Forrer. Ce complément utile aux planches de Le Blant (*l. c.*) est du plus haut intérêt paléographique et l'on ne peut que regretter que M. Milne, dans son catalogue des inscriptions grecques du musée du Caire, soit obligé, faute de place, de réduire à une petite échelle les nombreux fac-similés qu'il donne des tablai de la grande collection égyptienne. Les fac-similés de M. Spiegelberg permettent aussi de contrôler ses lectures, contrôle dont le résultat est, du reste, tout à l'honneur du savant égyptologue de Strasbourg.

Le texte de l'ouvrage est divisé en deux grands chapitres : dans le premier, l'auteur publie et classifie les matériaux disponibles ; dans le second, il les commente et les explique. Il est peut-être regrettable que M. Spiegelberg n'ait pas donné le texte, au moins en minuscule, de toutes les *tablai* inédites qu'il a utilisées; peut-être même aurait-il pu y joindre celui des *tablai* déjà publiées : il nous aurait ainsi fourni un utile *corpus* de ces petits textes ; au lieu de cela, il a préféré nous présenter ses matériaux sous la forme, d'ailleurs très pratique, d'une série de trois répertoires par ordre alphabétique des noms de personnes (au nombre de près de cinq cents), des noms de lieux et enfin des titres, fonctions, métiers et sacerdoces. P. 1*, n. 7, au lieu de Ανπνοου, lire Αντινοου. P. 39*, n. 268, dans *F. 6, il faut lire Σεννεφερως et non Σενεφερως. P. 46*, n. 317 et p. 69*, n. 494, le renvoi *F. 69 est inexact. P. 63*, le renvoi *F. 78 s'applique non au n. 453 *a*, mais au n. 453. P. 72*, n. 22, Ρουστικος n'est-il pas un nom d'homme? Cette première partie du livre de M. Spiegelberg est beaucoup plus qu'une simple énumération de noms propres ; tout d'abord la juxtaposition continue des noms grecs et des noms démotiques permet à l'auteur une foule de rapprochements intéressants ; pour certains noms particulièrement remarquables, tels que Αρεμηφις, Αρμιυσις, Αρυωτης, Θερμουθις, Πανομιης, Πεκυσις, Πετετριφιος, Σαιψις, Σεντωους, Ταροϐασθιος et Ψαις, le commentaire prend les proportions d'une petite dissertation étymologique : une foule de questions ont été, dans ce livre, à la fois posées et résolues.

La deuxième partie du volume contient une série de petits chapitres sur divers problèmes soulevés par l'étude des *tablai*. Il est question tour à tour de

leur date : elles sont datées de Trajan, d'Hadrien, des Philippes, de Macrin et de Quietus ; de leurs *formules* : les *tablai* démotiques ont des formules beaucoup plus longues que les *tablai* en langue grecque ; ce sont des acclamations, affectant un caractère religieux, et où l'on retrouve écourtées les formules des papyrus funéraires démotiques ; ce sont des documents précieux pour l'étude de ces livres des morts, d'époque romaine, dont M. Spiegelberg publie ici à titre d'exemple cinq curieux spécimens. Puis viennent deux textes singuliers : une *tabla* en langue grecque, mais en écriture démotique, et une autre, la seule connue, en écriture hiéroglyphique. Il est ensuite question de l'*âge* des défunts (de 1 à 96 ans), des principes généraux de l'étymologie des noms propres gréco-égyptiens (bonne bibliographie), de la phonétique de ces noms, de leur accentuation et de leur vocalisation, et surtout de leur formation à l'aide des préfixes Πα- (*celui*), Ψεν- (*fils*), Σεν- (*fille*), Πετε- (*don de*, fém. Τετε-, ne s'emploie que devant un nom de Dieu), Πρεμ- (*l'homme de*, fém. Τρεμ-, ne s'emploie que devant un nom de lieu). Suit une liste des divinités égyptiennes dont les noms apparaissent dans les *tablai* généralement comme partie constitutive d'un nom propre ; une note sur le dialecte des *tablai* (c'est l'*achmimique*), quelques remarques paléographiques, des additions et corrections, et enfin des index aussi copieux qu'agréables à manier.

L'ouvrage de M. Spiegelberg occupera une place importante dans l'histoire des études démotiques[1] : ce n'est pas sans satisfaction que nous constaterons que l'étude méthodique de ces planchettes bilingues confirme, d'une manière éclatante, la valeur des systèmes de transcription (assez peu différents) adoptés depuis plusieurs années par la nouvelle génération des Démotisants, c'est-à-dire par MM. Spiegelberg, Griffith, Boeser, Krall, Hess, W. Max Müller et quelques autres.

C'est avec une satisfaction non moins vive que nous féliciterons M. Spiegelberg des efforts très considérables qu'il a faits depuis quelques années pour renouveler les études démotiques. Aux intuitions géniales de Brugsch et de ses prédécesseurs Akerblad, Young et Champollion, avaient succédé les efforts considérables de M. Révillout et de ses élèves, efforts dont le résultat le plus utile a été la publication, parfois un peu hâtive, d'un nombre énorme de textes démotiques inédits. Il n'a manqué à cette école qu'une connaissance un peu plus complète des frontières du démotique : les papyrus hiératiques tardifs d'une part et les papyrus grecs de l'autre.

M. Spiegelberg est peut-être l'égyptologue vivant à qui les textes hiératiques de basse époque sont le plus familiers ; d'autre part, il est entouré, en Allemagne, de papyrologues de talent, toujours prêts à lui apporter le secours de leur science. Il lui fallait d'abord réunir des textes, non pas en copies ou en

1. Parmi les nombreux et élogieux comptes-rendus dont il a été l'objet, signalons deux de U. Wilcken, *Archiv für Papyrus forschung*, t. II (1902), p. 177-180 ; Kr(all), *Literarisches Centralblatt*, t. LII (1901), col. 1720-1721 ; Karl. Fr. W. Schmidt, *Berl. philol. Wochenschr.*, t. XXIII (1903), col. 1459-1463, 1492-1496 et 1525-1528 (très minutieux).

transcriptions plus ou moins fidèles, mais en photographies prises sur les originaux : M. Spiegelberg n'a épargné ni le temps ni l'argent et il est parvenu à se constituer un admirable corpus photographique des papyrus démotiques. Il lui fallait ensuite publier le catalogue des musées allemands ; M. Spiegelberg s'est acquitté de cette autre tâche avec un rare bonheur : il a déjà publié, sur les papyrus démotiques de Berlin et sur ceux du musée de Strasbourg, deux beaux volumes qui ne laissent absolument rien à désirer au plus exigeant des travailleurs :

Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek herausgegeben und übersetzt (Strasbourg, Schlesier et Schweikhardt, 1902, in-4, 52 p. et atlas in-fol. de 17 pl. en phototypie)[1] ;

Demotische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin herausgegeben von der Generalverwaltung (Leipzig et Berlin, Giesecke et Devrient, 1902, in-fol., 36 p. et 99 pl. en phototypie)[2].

Dans le premier de ces volumes M. Spiegelberg publie une collection de formation récente, entièrement inédite : elle ne comprend à la vérité qu'une trentaine de documents, mais bien choisis et très variés. Pour chaque texte l'éditeur donne, outre un fac-simile phototypique de la grandeur même de l'original, une transcription en caractères romains et un essai de traduction où le grand nombre des points d'interrogation nous garantit la bonne foi du traducteur.

Dans une préface qui a les allures d'un manifeste, M. Spiegelberg apprécie assez sévèrement l'état actuel de nos connaissances du démotique : le μεθηρμηνευμένη κατὰ τὸ δυνατόν, qu'ajoutait modestement, après sa traduction en grec d'un contrat démotique, tel greffier de l'époque romaine, sera, nous dit-il, encore longtemps vrai de toute traduction de textes en cette langue ; nous comprenons à peine les textes demotiques archaïques et même quand il s'agit de textes ptolémaïques nos traductions ne sont que provisoires : quand un texte grec contredit un texte démotique, affirmez hardiment que le texte démotique a été mal lu.

Les formules des contrats démotiques d'époque Ptolémaïque fournissent ensuite à M. Spiegelberg la matière d'un très intéressant chapitre que tous les papyrologues voudront lire : ils y verront élucidée plus d'une question obscure sur l'origine de telle ou telle formule des contrats en langue grecque.

Les papyrus démotiques de Strasbourg sont de provenance assez diverse. Huit d'entre eux proviennent de la trouvaille faite vers 1893 à Gebeleïn (Pathyris) et qui contenait tant de papyrus grecs intéressants ; il y en a un de 145 av. J.-C., les autres s'étagent entre 111 et 88. Cinq papyrus sont beaucoup plus anciens, puisqu'ils portent les dates de 527, 487 et 324 av. J.-C. Le plus

1. Cf. le compte-rendu de Maspero, *Revue critique*, LIV (1902), p. 144-145.

2. Cf. les comptes-rendus de Krall, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. XVIII (1904), p. 113-122 ; W. Schubart, *Literarisches Centralblatt*, LIII (1902), col. 410-412.

ancien de tous est daté, chose curieuse, du règne de Psametik III, le successeur éphémère d'Amasis et le prince sous lequel l'Égypte devint la proie de Cambyse. Un autre groupe de documents est d'époque romaine : nous trouvons des dates des règnes d'Auguste, de Néron, de Domitien, de Trajan et d'Hadrien.

Parmi les textes affectant un caractère littéraire, on peut citer un fragment du Livre des Morts, deux courts fragments d'un conte, d'autres fragments d'un texte religieux et d'un recueil d'hymnes au dieu Soknopaios.

La collection des papyrus démotiques de Berlin est depuis longtemps connue des égyptologues, puisqu'un certain nombre des textes qu'elle contient avaient été publiés il y a un demi-siècle dans les *Denkmäler* de Lepsius et dans les premiers ouvrages de Brugsch, et que M. Révillout avait, de son côté, publié et traduit une portion considérable de la collection. Cependant, c'est bien à M. Spiegelberg que nous devons de pouvoir, pour la première fois, jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette riche série que sa publication, d'ailleurs, n'a nullement la prétention d'épuiser.

Les documents publiés, transcrits, traduits et commentés par M. Spiegelberg ne sont, en effet, qu'au nombre d'une soixantaine. Cinq sont d'époque perse (513-487 av. J.-C.), une trentaine du temps des Ptolémées (251-98 av.), les autres d'époque romaine, le dernier document daté étant de l'an 15 de Trajan. Le contenu des documents est très varié : contrats de mariage, prêts, ventes de terrains, de maisons, de tombeaux, lettres, comptes et autres documents analogues. Notons, parmi les fragments littéraires, un très curieux recueil d'incantations contre le dieu Set, un fragment d'un livre liturgique du Fayoum, un texte littéraire non encore déchiffré, trois fragments de Livres des Morts, un fragment de rituel, un texte astrologique, une liste de plantes et de minéraux avec leurs vertus magiques et enfin une liste des constellations dans lesquelles il faudra chercher les différentes planètes, pendant les années 14 à 41 du règne d'Auguste.

Tant dans le volume de Berlin que dans celui de Strasbourg les fac-simile sont fort bien venus.

Aux deux recueils de M. Spiegelberg il ne manque que des index !

A titre d'indication je donnerai ici les titres de quelques travaux récents sur le démotique :

W. Spiegelberg, *Zu dem Namen des Buchisstieres*, dans *Recueil de travaux*, t. XXIV (1902), p. 30-32; *Varia*, *ibid.*, p. 175-185 ; *Der Titel* ΛΕΣΩΝΙΣ, *ibid.*, p. 187-189; *Ein demotischer Papyrus in Innsbruck*, *ibid.*, t. XXV (1903), p. 4-6 ; *Demotische Miscellen*, *ibid.*, p. 6-15 ; ϫⲁⲣⲙⲟⲩⲥ « *Lupine* », *ibid.*, t. XXVI (1904), p. 36; *Demotische Miscellen*, *ibid.*, p. 53-58 et 154-165; *Die demotischen Inschriften in der Krypta des Osiristempels in Karnak*, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. III (1902), p. 89-91 ; *Ein aegyptisches Verzeichniss der Planeten und Tierkreisbilder*, dans *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, t. V (1902), col. 6-9 ; *Zu dem neuen Strassburger astronomischen Schultext*, *ibid.*, col. 135-136 (en collaboration avec W. Max Müller); *Ein neuer astronomischer Text auf einem Demotischen Ostrakon*, *ibid.*, col. 223-225.

F. Ll. Griffith, *A sale of land in the reign of Philopator*, dans *Proc. soc. bibl*

arch., t. XXIII (1901), p. 294-304 et 2 pl.; *Notes on demotic philology : the Khamuas stories, ibid.*, p. 16-18; *Stories of the High Priests of Memphis, the Sethon of Herodotus and the Demotic tales of Khamuas* (Oxford, Clarendon Press, 1900, 8°), x-208 p. et atlas de VII pl. en phototypie et de VII *a* pl. autographiées. (Ouvrage d'une importance capitale, où est publié un grand conte démotique du British Museum). F. Ll. Griffith et H. Thompson, *The Demotic magical papyrus of London and Leyden* (London, H. Grevel, 1904, 8°) VIII-207 p.

J.-J. Hess, *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette übersetzt und erklärt* (Freiburg, 1902, 4°), x-99 p.; sera très utile pour les débutants); *Die Geheimschrift der gnostischen Papyri von London und Leiden*, dans *Zeitschr. für aeg. Sprache*, t. XXXIX (1901), p. 143-144.

E. Revillout, *Corpus papyrorum Aegypti, fasc. IV* [contient 4 contrats archaïques, un texte littéraire et deux textes funéraires ptolémaïques]; *Les drames de la conscience, étude sur deux moralistes égyptiens inédits*, fasc. 1 (Paris, 1901, 8°), 165 p.

Magnien, *Quelques reçus d'impôts agricoles* (thèse de l'École du Louvre) [ostraka du Louvre].

J. Krall, *Demotische Lesestücke*, t. II (Leipzig, Avenarius, 1903, fol. av. 4 pl. en phototypie et 18 pl. autographiées; contient le décret de Canope et la suite du roman de Petoubastis); *Der demotische Roman aus der Zeit des Königs Petubastis*, dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. XVII (1903), p. 1-36; *Neue Ergebnisse aus den demotischen und koptischen Papyrus der Sammlung Erzherzog Rainer*, dans *Verhandlungen d. XIII Orientalisten-Kongr.* (1902), p. 345-347.

W. Pleyte et P. A. A. Bœser, *Aegyptische Monumenten van het Nedelandsche Museum van Oudheden te Leyden, Suten-χeft, het koninglijk Bock, Demotische Papyrus Insinger* (Leiden, Brill, 1899, fol.) 10 p. et 35 pl. lithographiées (important recueil parémiographique inédit).

J'espère avoir l'occasion, dans un prochain article, de donner un coup d'œil d'ensemble sur les principales collections de papyrus démotiques, sur ce qui reste à faire pour les publier et sur les savants qui ont entrepris cette tâche.

SEYMOUR DE RICCI.

Georg. STEINDORFF, **Koptische Grammatik mit Chrestomathie, Wörterverzeichnis und Literatur** (Deuxième édition, Berlin, Reuther et Reichard, 1904, in-16). xx-242-*104 p. (14 mark).

Depuis 1636, date du *Prodromus linguae copticae* de l'érudit mais fantaisiste Athanase Kircher, on a publié bien des grammaires coptes : Bonjour (1699), Blumberg (1716), Tuki (1778), Woide et Scholtz (1778), Valperga di Caluso (1783), Tattam (1830 et 1863), Peyron (1841), Schwartze (1843), Uhlemann (1853), Macdonald (1856) et Stern (1880); ce dernier travail était si remarquable qu'on pouvait désespérer de faire mieux et plus complet. Aussi, quand M Steindorff fut chargé du volume relatif à la langue copte de la *Porta linguarum orientalium*, crut-il devoir suivre un tout autre système que son illustre prédécesseur :

il publia une grammaire du dialecte sahidique seul, tandis que Stern menait de front l'étude des trois dialectes. La grammaire de M. Steindorff, dans son élégante concision, fut très favorablement accueillie des travailleurs, heureux de voir réunis, en un volume maniable, grammaire, lexique et chrestomathie. D'autre part, les égyptologues aimaient à trouver enregistrés et utilisés, dans une grammaire de la langue copte, les résultats remarquables des recherches de l'école de M. Erman sur la phonétique et la morphologie de l'égyptien pharaonique. La réédition de la grammaire de M. Steindorff coïncide avec la publication d'une édition nouvelle de la grammaire égyptienne de M. Erman.

L'aspect du livre n'a pas changé, bien qu'il ait légèrement augmenté de volume. Un index des mots gréco-coptes a été rédigé pour M. Steindorff par M. Leipoldt. La bibliographie a été à peu près mise au courant, je dis : à peu près, parce que l'on y relève des omissions et des inexactitudes qui étonnent chez un savant aussi méticuleux que M. Steindorff. Il ne parle ni de la *Bibliotheca Coptica* de M. Benigni (parue dans le *Bessarione*), ni surtout du Bulletin annuel des études coptes que publie M. Crum dans l'*Archaeological report* de l'*Egypt Exploration Fund*. Il paraît ignorer que les mss. Borgia sont depuis 1902 au Vatican (p. 233) et confond (p. 238, l. 13) les *Mémoires de l'Institut Égyptien* avec les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*[1]. Le travail monumental de M. Sethe sur le verbe égyptien a permis à son ami M. Steindorff d'introduire dans sa grammaire plusieurs remarques intéressantes dont certaines ont été communiquées directement à M. Steindorff par M. Sethe.

En résumé, c'est un bon livre que cette grammaire et qui mériterait d'être traduite en français, ainsi du reste que sa sœur, la grammaire égyptienne de M. Erman.

SEYMOUR DE RICCI.

Alexis MALLON, S. J. **Grammaire copte avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire** (Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1904, in-8). XII-233-148 pp. et 4 pl. en photolithographie (7 fr. 50).

C'est avec joie que nous pouvons enfin annoncer aux lecteurs de la *Revue archéologique* l'existence d'une grammaire copte en langue française. Ce n'est pas que les savants français aient jamais dédaigné l'étude de cet idiome oriental. On ferait une longue liste de tous ceux qui l'ont étudiée, depuis Scaliger jusqu'à Quatremère, Champollion et Dulaurier en passant par Gilles de Loches, Saumaise, Bonjour, Picques, Renaudot et l'abbé Barthélemy. De nos jours, pour ne citer qu'un seul nom, personne n'a édité et traduit autant de textes coptes que M. Amélineau. Et pourtant nous attendions toujours la publication d'une grammaire.

L'ouvrage du P. Mallon n'a pas de hautes prétentions scientifiques : c'est une adaptation très soignée des livres de Stern et de Steindorff; son principal mérite est la clarté. Toutefois, comme la grammaire de Steindorff est une gram-

1. P. 235 *Panesniw* pour *Panesniv* et p. 240 *Lincua* pour *Lingua* ne sont que des fautes d'impression.

maire sahidique, la grammaire du P. Mallon qui étudie, au contraire, le Boheirique, rendra aux débutants de très grands services.

L'auteur a suivi assez librement ses modèles. S'il adopte, dans ses grandes lignes, et même dans les détails, le système phonétique de Steindorff, il simplifie beaucoup la syntaxe et laisse complètement de côté tout rapprochement avec l'égyptien pharaonique.

La chrestomathie est intéressante et bien choisie : j'y relève une doxologie inédite sur la Sainte-Famille en Égypte, copiée sur un ms. du Vatican, et trois épitaphes coptes du musée d'Alexandrie.

La bibliographie de M. Steindorff a été revue, corrigée et considérablement augmentée par le P. Mallon; elle contient un certain nombre de travaux très récents qui manquent dans la deuxième édition de la *Koptische Grammatik*.

Les planches, au nombre de quatre, reproduisent trois pages du ms. copte 1 de Paris et un passage d'un ms. copte moderne de Beyrouth.

L'impression est correcte, fine et claire; l'exécution matérielle du livre fait honneur à l'Imprimerie catholique de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, qui a fait fondre des caractères coptes exprès pour cet ouvrage[1].

SEYMOUR DE RICCI.

PAUL DECHARME. **La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque.** Paris, Picard, 1904. In-8, XIV-518 p.

Avec une clarté et une élégance qui rehaussent sa solide érudition, M. Decharme nous expose, en ce charmant ouvrage, l'évolution du rationalisme dans la littérature grecque jusqu'à Lucien. « L'histoire des dieux, telle que les poètes l'ont contée, est-elle vraie? Les dieux s'intéressent-ils à l'humanité? Les dieux existent-ils ? Telles sont les trois questions principales que s'est successivement posées, en Grèce, la curiosité des esprits réfléchis. »

M. Decharme explique, avec tout le détail nécessaire, comment ils y ont répondu.

La vraie critique appliquée aux choses religieuses — car l'auteur me paraît à tort en trouver une trace dans Hésiode — commence avec Xénophane, qui s'élève, au nom de la morale, contre les mythes et dénonce la grossièreté de l'anthropomorphisme. Peu après, Héraclite proteste contre les sacrifices sanglants, les rites mystiques et bacchiques; Empédocle annonce l'intention d'épurer les croyances de ses contemporains. Les historiens, obligés de choisir entre les traditions fabuleuses, furent amenés, à leur tour, à les critiquer; M. Decharme rapporte à Hécatée « l'honneur d'avoir le premier appliqué aux fables de la mythologie hellénique l'effort d'une interprétation rationaliste ». Chez Hérodote, il n'y a que des « velléités de critique », « souvent contrariées par la réserve extrême qu'il s'impose au sujet des choses divines ». Thucydide est plus réservé encore, à tel point qu'on se demande s'il crut ou s'il ne crut pas aux dieux ;

1. Le P. Mallon est aussi l'auteur d'un article intéressant (*Les Théotokies ou office de la Sainte Vierge dans le rite copte*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1904, pp. 17-31); il y décrit un curieux ms. copte liturgique retrouvé récemment dans le Liban.

mais le seul fait que l'on puisse hésiter sur l'existence de ses sentiments religieux autorise à dire qu'il n'avait rien d'un dévot. Chez les poètes du cinquième siècle, des tendances différentes se font jour; alors que Pindare et Eschyle cherchent à épurer les vieilles légendes, Sophocle, esprit conservateur, les accepte. Pour Aristophane, l'embarras des modernes est grand et je n'arrive pas à comprendre pourquoi les Athéniens ne l'ont pas accusé d'impiété. Je me demande aussi — M. Decharme s'est-il posé cette question ? — pourquoi, si libre envers les dieux, montrant « tout l'Olympe en goguette », il paraît avoir toujours respecté les déesses, dont plus d'une, pourtant, prêtait à la médisance. « Travestir les dieux et les ridiculiser sur la scène comique était considéré comme une chose absolument inoffensive » (p. 110). C'est la constatation d'un fait, non une explication. La tolérance dont ont joui les comiques reste un mystère à mes yeux.

L'idée de la loi naturelle, du *Noûs* gouvernant le monde à la place des dieux, se fait jour avec Anaxagore. Démocrite, frayant la voie à Épicure, s'inscrit en faux contre les terreurs de l'enfer et cherche dans les phénomènes naturels l'origine des fables mythologiques. Contemporains de Démocrite, mais animés d'un tout autre esprit, les sophistes considérèrent la religion comme l'effet d'une convention suggérée aux hommes par l'utilité; l'idée de Critias sur le « sage habile », qui fit peur aux hommes pour les moraliser, contient en germe l'exégèse médiocre du XVIIIe siècle. Euripide est bien de la famille des sophistes et Aristophane ne le calomnie point en prétendant qu'il avait voulu enseigner l'athéisme, bien qu'il n'en est jamais formulé nettement la doctrine comme le fit Diagoras, à la fois rationaliste et impie. La pensée grecque avait marché trop vite : une réaction commença, politique d'abord, marquée par les procès d'impiété du Ve siècle, dont le meurtre juridique de Socrate n'est qu'un épisode. Au IVe siècle on trouve une nouvelle accusation, celle d'introduire dans la cité des dieux étrangers. Il est difficile de ne pas voir, dans ces diverses manifestations d'intolérance, l'action des hommes qui étaient matériellement intéressés au maintien des cultes traditionnels. C'est souvent dans l'alarme des intérêts temporels qu'il faut chercher l'origine des incursions du bras séculier dans le domaine des croyances. Les marchands de bestiaux de Bithynie, qui ne vendaient plus de victimes pour les sacrifices, firent de Pline le Jeune un persécuteur des chrétiens. Si M. Decharme lisait une histoire des persécutions dirigées par l'Église au moyen âge, je suis persuadé qu'il comprendrait encore mieux les causes de l'intolérance athénienne.

Socrate, Xénophon et Platon marquent, dans une certaine mesure, une réaction philosophique, non qu'ils remettent en honneur des fables absurdes ou puériles, mais parce qu'ils sont ou se disent persuadés de l'existence des dieux et respectueux des cultes de la cité. Il faut d'ailleurs, avec Platon, ne jamais perdre de vue ce que M. Decharme appelle justement les « caprices ailés » de son imagination; le philosophe badine volontiers et ne livre que bien rarement sa pensée propre. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il incline vers le monothéisme qui fut proclamé, à l'encontre du polythéisme officiel, par le fondateur de l'école cynique, Antisthène. Aristote, comme Socrate et Platon, fit profession

de respecter les dieux de l'État ; Épicure les relégua dans une sphère inaccessible aux hommes et nia leur intervention dans les choses humaines. M. Decharme le traite avec raison de « libérateur des âmes » et insiste sur le caractère élevé de sa doctrine. Les stoïciens, à leur tour, méprisèrent la théologie populaire, mais eurent la malencontreuse idée de la sauver en l'interprétant. L'histoire de l'exégèse des mythes, qui commence avec les commentateurs d'Homère, aboutit, d'une part, au symbolisme naturaliste des stoïciens, d'autre part au réalisme historique des disciples d'Evhémère et aux fantaisies mathématiques des Pythagoriens. Ces aberrations ont trouvé crédit jusqu'à la fin de l'antiquité et même au delà ; bien plus que les procès d'impiété, elles ont arrêté l'essor de la pensée libre et, en substituant des absurdités savantes à des absurdités palpables, ont prolongé le règne des absurdités.

M. Decharme consacre un dernier chapitre à Plutarque, qui n'a donné son adhésion à aucun des systèmes d'interprétation admis de son temps et s'est confiné dans une sorte de spiritualisme dualiste, professant, comme l'a bien vu Montaigne, « les opinions douces et accommodables à la vie civile ». Plutarque est un platonicien à la façon de Cousin, très préoccupé de l'utilité sociale des croyances, cherchant le juste milieu entre la superstition et l'athéisme et s'arrêtant à une piété où les actes importent moins que les intentions. Il est difficile de lire les traités philosophiques de Plutarque sans concevoir de l'amitié pour lui ; c'est un parfait honnête homme, mais quel médiocre penseur ! Je crains que M. Decharme ne l'ait traité avec quelque partialité ; Plutarque, d'ailleurs, enseigne et inspire l'indulgence ; pour le malmener, il faudrait depuis longtemps ne l'avoir pas lu.

Le beau livre de M. Decharme s'arrête au seuil même du christianisme ; espérons qu'il aura le courage de terminer l'étude d'un si grand sujet. Je ne saurais assez en recommander la lecture à ceux qui connaissent l'antiquitéet je la recommande non moins chaudement à ceux qui l'ignorent.

Salomon Reinach.

H. d'Arbois de Jubainville. **La famille celtique. Etude de droit comparé.** Paris, Bouillon, 1905. In-8, xx-221 p.

D'après le droit irlandais, quatre groupes de parents peuvent être contraints à payer la composition : la *gelfine* (famille de la main, *in manu*, *in mancipio*), la *derb-fine* (famille certaine), la *iarfine* (famille d'après), l'*indfine* (famille de la fin). Cette division était encore usitée au xvie siècle. Le *Senchus Mor* (grand recueil d'antiquités, antérieur au xe siècle) nous apprend que lorsque la saisie a pour but l'indemnité due par le fait d'un descendant au quatrième ou au troisième degré, elle précède de cinq jours le jugement et qu'il en est de même pour les parents les plus éloignés *jusqu'au dix-septième homme*. Il y a cinq hommes dans la *gelfine* et quatre seulement dans chacune des trois autres sections de la famille. Cela tient à un jeu de mots : *gel* signifiant *main*, les anciens légistes goidéliques ont pensé aux *cinq* doigts. Dans le droit gallois, la *gelfine* ne compte que quatre hommes, l'ancêtre, son fils, son petit-fils et son arrière petit-fils.

En Irlande, les quatre branches de la *fine* sont théoriquement propriétaires ndivis de la succession laissée par l'auteur de ces quatre branches ; il y a là quelque chose d'analogue à la propriété collective du sol par la *gens* romaine.

Le droit irlandais connaît une expression *comlebaid*, signifiant « lit commun » des cohéritiers, tenanciers d'une propriété indivise. On pourrait en conclure (p. 50) que la communauté des femmes entre frères a existé d'une manière générale, ce qui confirmerait un texte de César (*Bell. Gall.*, V, 14, 4) et excuserait une exagération de S. Jérôme (*Adv. Jovin.*, II, 7).

Le système de dévolution, en Irlande, était celui que les jurisconsultes anglais ont appelé *tanistry*, suivant lequel les dignités indivisibles (royauté, etc.) passaient au plus âgé des membres de la famille.

La dot, en Irlande, est obligatoire pour que l'union soit régulière. L'usage en existait chez les Celtes au temps de César (*B. G.*, VI, 18, 1) ; il se trouve déjà dans le code d'Hammurabi (vers 2500), chez les Juifs et chez les peuples dits indo-européens, à l'exception des Arméniens. Partout, à l'origine, la fille dotée est exclue de la succession paternelle. Chez les Celtes, dès le Ier siècle, la fille paraît avoir hérité à défaut du fils (Tacite, *Annales*, XIV, 31). En Irlande, le droit d'hériter est accordé au fils de la fille et il semble que les filles héritent à défaut des fils ; le père peut toujours, par testament, assurer une part de la succession à ses filles, mais la propriété que la fille acquiert ainsi doit revenir aux agnats du père. L'importance du fils de la sœur, attestée d'ancienne date chez les Celtes continentaux (Tite Live, V, 34), se constate dans les droits gallois et irlandais, mais plus encore chez les Pictes ; M. d'Arbois n'en conclut pas que ces derniers soient étrangers au groupe indo-européen.

Les diverses législations relatives au mariage découlent d'un fait social facile à expliquer : il y a plus de femmes à marier que d'hommes. D'où une difficulté qui a reçu deux solutions : la polygamie (Juifs, Musulmans), la monogamie avec un résidu de filles non mariées, de condition plus ou moins précaire (Babyloniens, Indo-Européens). Les Celtes avaient une seule femme légitime, mais ils pouvaient entretenir à côté d'elle des concubines. En Irlande, lorsque la femme légitime est atteinte d'une maladie incurable, le mari a le droit d'en prendre une seconde ; en tout état de cause, il peut lui donner une concubine pour rivale ; mais si la femme légitime frappe celle-ci jusqu'à faire couler le sang, la concubine n'a droit à aucune indemnité. L'achat primitif de la femme et de la concubine existe dans le vieux droit d'Irlande. Chez les Gallois, le prix d'achat de la femme, perçu par le père ou le parent qui la mariait, était transmis au roi ou au seigneur immédiat qui s'interposait entre le roi et lui. Le prix d'achat de la femme devenait en Galles la rançon du *jus primae noctis* (p. 125). Ce droit existait encore en Irlande à l'époque où se forma le cycle épique.

L'usage du douaire (*donatio ante nuptias*) est inconnu des textes légaux irlandais, mais non des textes littéraires ; il paraît de bonne heure chez les Germains (Tacite, *Germ.*, 18), bien plus tôt encore dans la loi d'Hammourabi.

En droit irlandais, comme dans le Code d'Hammourabi, toute union formée entre homme et femme sans l'assentiment du chef de famille de la femme est

nulle quant aux biens; si la femme enlevée a emporté quelques objets de valeur, ils doivent être restitués à sa famille. L'épouse légitime irlandaise est considérée comme la propriété du mari qui l'a achetée de son beau-père; mais elle a des droits importants, en particulier à une sorte de composition que doivent lui payer son mari s'il prend une concubine et cette concubine elle-même. On a un exemple, en Irlande, d'une femme légitime qui, voyant sa rivale enceinte, menace son mari de reprendre son douaire et de le quitter ; sur quoi le mari vend sa concubine, qui était esclave ; l'enfant qu'elle mit au monde fut sainte Brigitte.

Le *Senchus Mor* n'admet pas seulement le mariage annuel avec une concubine : il permet le divorce par consentement mutuel. Dans le pays de Galles, la volonté d'un des époux suffit également à motiver la rupture du mariage. Chose plus singulière encore : en Irlande, le chef de famille peut exiger une part dans les gains de la prostituée.

Le dernier chapitre de cet ouvrage, si riche en faits nouveaux, dont mon analyse ne donne qu'une idée bien imparfaite, concerne l'accusation de mœurs antiphysiques formulée contre les Celtes dans cinq textes grecs, mais que César n'a pas répétée, peut-être parce qu'il ne lui convenait guère d'en blâmer autrui. M. d'Arbois conclut que les Celtes ne devaient pas être plus coutumiers de ces vices que les Grecs et les Romains. Il n'y en a pas de trace dans les textes irlandais; pourtant, on ne croira pas facilement qu'ils fussent inconnus en Irlande. *Vitia haec sunt hominum, non temporum*, disait le sage Sénèque[1].

Salomon Reinach.

E. W. B. Nicholson. *Vinisius to Nigra. A 4th Century christian letter.* Londres, Frowde, 1904. In-8, 16 p., avec planche photographique. — En 1880 on découvrit à Bath une tablette de plomb, avec des caractères gravés sur chaque face. M. Haverfield, dix ans après, déclara qu'il n'en pouvait rien tirer. Ce que M. Nicholson a cru y déchiffrer est, *a priori*, inadmissible, car ce n'est pas épistolaire et cela n'a pas le sens commun. Il est probable qu'il faut y chercher quelque *devotio* avec des mots magiques ; mais le facsimile photographique ne permet même pas de contrôler la lecture de M. Nicholson.

S. Reinach. *Répertoire de peintures du moyen-âge et de la Renaissance* (1280-1580). Tome Ier. Paris, Leroux, 1905. In-12, 710 p., avec 1046 gravures au trait. — Cet ouvrage sera mis en vente en même temps que le présent fascicule de la *Revue*.

(1) M. d'A. n'a pas compris (p. 188) que le blâme de Diodore s'adresse aux *pathici*; les anciens étaient plus indulgents que nous pour les *cinaedi*.

TABLES

DU TOME V DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La chronologie des rois de Sidon, par M. René Dussaud 1
Notes sur le culte d'Anaïtis, par M. Franz Cumont. 24
Une statuette de bronze représentant Alexandre le Grand (Pl. I et II), par M. Salomon Reinach 32
Notes sur quelques antiquités syriennes, par M. Séb. Ronzevalle, S. J. 44
Le Poseidon de Byblos, par M. L. Jalabert, S. J. 55
Esquisse d'une histoire de la collection Campana (3e article), par M. Salomon Reinach 57
L'Asie Mineure, nouveau domaine de l'histoire de l'art, par M. Gabriel Millet. 93
Interprétation des tessères en os avec figures, chiffres et légendes, par M. M. Rostovtzew 110
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 125
Société nationale des antiquaires de France. 129
Nouvelles archéologiques et correspondance 130
Bibliographie : 1° Die antiken Terrakotten, im Auftrag des archæologischen Instituts des deutschen Reichs, herausgegeben von Bernhard Kekule von Stradonitz. Band III (Georges Perrot). — 2° Glotz. La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce (S. R.). — 3° P. Paris. Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive (S. R.). — 4° A. Maury. Les emblèmes et les drapeaux de la France. Le coq gaulois (S. R.). 147
Main votive au type de Jupiter Héliopolitain, par M. René Dussaud (Pl. III). 161
Bas-reliefs de sphinx, par M. Alexis Mallon, S. J. 169
Le Persée d'Amisos, par M. Franz Cumont 180
Bagues romaines et mérovingiennes, par M. Claudius Côte. 190
Le camp romain de Hofheim, d'après une publication de M. Ritterling, par M. Joseph Déchelette. 201
Esquisse d'une histoire de la collection Campana (4e article), par M. Salomon Reinach 208
Osservazioni su alcuni tipi statuari di Atena Fidiaci, par M. Pericle Ducati 241
A Hoard of Coins from Egypt of the fourth Century B. C., par M. J. G. Milne. 257
Les naviculaires d'Arles à Beyrouth, par M. A. Barot 262

Pages.

Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe, par M. E. Chabert 274
Société nationale des Antiquaires de France. 299
Nouvelles archéologiques et correspondance 301
Bibliographie : 1° M. Allinne et A. Loisel. La cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200. La tour Saint-Romain (Louise Pillion). — 2° Pigorini, Pani di rame provenienti dall'Egeo scoperti a Serra Ilixi in provincia di Cagliari (Joseph Déchelette). — 3° P. Durrieu. Les très riches heures de Jean de France, duc de Berry (Salomon Reinach). — 4° Marquis de Fayolles. Les tombeaux de la Ribeyrie, près de Bergerac (J. D.). — 5° P. Vitry et G. Brière. Documents sur la sculpture française du moyen âge (S. R.). — 6° Papers of the British School at Rome. — Ed. Meyer. Aegyptische Chronologie. — Harvard studies in classical philology. — A. Doigneau. Nos ancêtres primitifs. — G. V. Callegari. Il druidismo nell' antica Gallia (S. R.) 313
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 321
A Picture by Butinone in the Louvre (Pl. IV), par Mme Mary Logan . 329
La *Passio Felicis*, étude critique sur les documents relatifs au martyre de Félix, évêque de Thibiuca, par Paul Monceaux 335
Un sacerdoce rhodien, par M. Eug. Révillout. 341
Esquisse d'une histoire de la collection Campana (5e et dernier article), par M. Salomon Reinach. 343
Découverte de l'emplacement de Praetorium, par M. M. Gillet . . . 365
Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe, par M. M. Chabert. 369
Quatre statues figurées sur la Colonne Trajane, par M. Salomon Reinach. 393
Explorations at Si' (Princeton Expedition to Syria), par MM. H. C. Butler et Enno Littmann. 404
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 413
Société nationale des Antiquaires de France 419
Nouvelles archéologiques et correspondance. 421
Bibliographie : 1° J. Strzygowski. Mschatta (Gertrude Lowthian Bell). — 2° Gustave Glotz. L'Ordalie dans la Grèce primitive (Ad.-J. Reinach). — 3° Wilhem Spiegelberg. Demotische Studien, Heft I : Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit (Seymour de Ricci). — 4° Georg Steindorff. Koptische Grammatik mit Chrestomathie, Wörterverzeichniss und Literatur (S. de R.). — 5° Alexis Mallon, S. J. Grammaire copte avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire (S. de R.). — 6° Paul Decharme. La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque (Salomon Reinach). — 7° H. d'Arbois de Jubainville. La famille celtique, étude de droit comparé (S. R.). — 8° E. W. B. Nicholson. Vinisius to Nigra. A 4th century Christian letter . . 431

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BAROT (A.). — Les naviculaires d'Arles à Beyrouth. 262
BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 213
BUTLER (H.-C.). — Explorations at Si' (Princeton Expedition to Syria). 404
CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 321
CHABERT. — Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe. 274, 369
CÔTE (Claudius). — Bagues romaines et mérovingiennes 190
CUMONT (Franz). — Notes sur le culte d'Anaïtis 24
— Le Persée d'Amisos 180
DÉCHELETTE (Joseph). — Le camp romain de Hofheim, d'après une publication de M. Ritterling 201
DUCATI (Pericle). — Osservazioni su alcuni tipi statuari di Atena Fidiaci. 241
DUSSAUD (René). — La chronologie des rois de Sidon 1
— Main votive au type de Jupiter Héliopolitain 161
GILLET (M.). — Découverte de l'emplacement de Praetorium 365
JALABERT (L.). — Le Poseidon de Byblos 55
LITTMANN (Enno). Exploration at Si' (Princeton Expedition to Syria). . 404
LOGAN (Mme Mary). — A Pictury by Butinone in the Louvre 329
MALLON (Alexis). — Bas-reliefs de sphinx 169
MILLET (Gabriel). — L'Asie Mineure, nouveau domaine de l'art . . . 93
MILNE (J.-G.) -- A. Hoard of Coins from Egypt of the fourth Century B. C. 257
MONCEAUX (Paul). — La *Passio Felicis*, étude critique sur les documents relatifs au martyre de Félix, évêque de Thibiuca 335
REINACH (Salomon). — Une statuette de bronze représentant Alexandre le Grand 32
— Esquisse d'une histoire de la collection Campana (3e, 4e et 5e articles) 57, 208, 343
— Quatre statues figurées sur la colonne Trajane. 293
RÉVILLOUT (Eug.). — Un sacerdoce rhodien. 341
RONZEVALLE (Séb.). Notes sur quelques antiquités syriennes 44
ROSTOVTZEW (M.). — Interprétation des tessères en os avec figures, chiffres et légendes. 110

TABLE DES PLANCHES

I-II. — Statuette de bronze représentant Alexandre le Grand.
III. — Main votive au type de Jupiter Héliopolitain (Musée du Louvre).
IV. — Vierge et Enfant de Butinone, au Musée du Louvre.

Le Gérant : E. Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Artaud Schutzenberger

STATUETTE DE BRONZE

(Collection du Baron Edmond de Rothschild)

Hélio Schutzenberger

STATUETTE DE BRONZE

(Collection du Baron Edmond de Rothschild)

MAIN VOTIVE
Musée du Louvre

LA VIERGE ET L'ENFANT

ENTRE DEUX ANGES

Tableau de Buttinone au Musée du Louvre

3038

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME V

MAI-JUIN 1905

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1905
Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Pages.

A Picture by Butinone in the Louvre (Pl. IV), par Mme Mary LOGAN 329
La *Passio Felicis*, étude critique sur les documents relatifs au martyre de Félix, évêque de Thibiuca, par M. Paul MONCEAUX 335
Un sacerdoce rhodien, par M. Eug. RÉVILLOUT 341
Esquisse d'une histoire de la collection Campana (5e et dernier article), par M. Salomon REINACH 343
Découverte de l'emplacement de Praetorium, par M. M. GILLET. 365
Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe, par M. M. CHABERT. 369
Quatre statues figurées sur la Colonne Trajane, par M. Salomon REINACH . . 393
Explorations at Si' (Princeton Expedition to Syria), par MM. H.-C. BUTLER et Enno LITTMANN 404
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 413
Société nationale des Antiquaires de France. 419
Nouvelles archéologiques et correspondance 421
Bibliographie : 1° J. STRZYGOWSKI. Mschatta (Gertrude Lowthian BELL). — 2° Gustave GLOTZ. L'Ordalie dans la Grèce primitive (Ad.-J. REINACH). — 3° Wilhelm SPIEGELBERG. Demotische Studien, Heft I : Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit (SEYMOUR DE RICCI). — 4° Georg STEINDORFF. Koptische Grammatik mit Chrestomathie, Wörterverzeichniss und Literatur (S. DE R.). — 5° Alexis MALON S. J. Grammaire copte avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire (S. DE R.). — 6° Paul DECHARME. La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque (Salomon REINACH). — 7° H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. La famille celtique, étude de droit comparé (S. R.). — 8° E. W. B. NICHOLSON. Vinisius to Nigra. A 4th century Christian letter. 431

PLANCHE

IV. — Vierge et Enfant de Butinone, au Musée du Louvre.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Salomon REINACH, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. PERROT, au Palais de l'Institut, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28 rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT
TOME V

L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE DU GANDHÂRA
ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE L'INFLUENCE CLASSIQUE
DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT
par **A. FOUCHER**, docteur ès-lettres
Tome premier : **Introduction. — Les édifices. — Les bas-reliefs.**
Un beau vol. gr. in-8°, avec 300 illustrations, une planche et une carte. 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
SCIENCES RELIGIEUSES, TOME XIII, 2e PARTIE

ÉTUDE
SUR L'ICONOGRAPHIE BOUDDHIQUE DE L'INDE
D'APRÈS DES TEXTES INÉDITS
par **A. FOUCHER**, docteur ès-lettres
In-8, illustré de 9 clichés d'après des photographies inédites. . . 4 fr. »

TIMGAD
UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN
PAR MESSIEURS

BŒSWILLWALD
Inspecteur général des Monuments historiques.

RENÉ CAGNAT
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

ALBERT BALLU
Architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie.

Ouvrage accompagné de plans et de dessins exécutés par les soins du Service des Monuments historiques de l'Algérie.
Publié en 8 livraisons in-4, avec dessins et planches.
Livraison VIII, (terminant l'ouvrage) . . . . . 10 fr.
L'ouvrage complet, en un carton . . . . . 75 fr.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INVENTAIRES MOBILIERS ET EXTRAITS
DES COMPTES DES DUCS DE BOURGOGNE
DE LA MAISON DE VALOIS (1363-1477),
recueillis et publiés par BERNARD PROST
Tome I, en 3 fascicules in-8 . . . . . 24 fr. »
Le fascicule 3 vient de paraître . . . . . 5 fr. »

INVENTAIRE
DE L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX
DE LOUIS Ier, DUC D'ANJOU
Publié par H. MORANVILLÉ. Fasc. 2. In-8. . . . . 4 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, PARIS, VIe

ANNALES DU MUSÉE GUIMET
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES. — TOME XVII

LE NEPAL
ÉTUDE HISTORIQUE D'UN ROYAUME HINDOU
Par **Sylvain LÉVY**, professeur au Collège de France
Vol. I, in-8°, illustré de nombreuses figures et de planches hors texte. 10 fr. »

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE
1889-1891
Par J. de MORGAN
Vol. III, **Paléontologie**, IVe partie, **Mollusques**, par H. DOUVILLÉ, in-4, planches 25 à 50 . . . . . 25 fr. »
La première partie du Tome III : **Géologie**, terminant la publication de la Mission, paraîtra en mai. — Prix de l'ouvrage complet . . . . . 300 fr. »

GLOSSAIRE HÉBREU-FRANÇAIS DU XIIIe SIÈCLE
RECUEIL DE MOTS HÉBREUX BIBLIQUES,
AVEC TRADUCTION FRANÇAISE DU XIIIe SIÈCLE
Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds hébreu n° 302, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
par **MAYER LAMBERT** et **LOUIS BRANDIN**,
Un volume in-4°. . . . . 20 fr. »

ANNALES DU MUSÉE GUIMET
BIBLIOTHÈQUE D'ETUDES. — TOME XVI

LE CULTE ET LES FÊTES D'ADÔNIS-THAMMOUZ
DANS L'ORIENT ANTIQUE
Par **Ch. VELLAY**, docteur ès-lettres
Un volume in-8, illustré . . . . . 7 fr. 50

ART FRANÇAIS PRIMITIF
Revue artistique illustrée, paraissant tous les deux mois,
SOUS LA DIRECTION DU CONSEILLER CASATI DE CASATIS
Abonnement : Paris, 10 fr.; Départements, 12 fr.; Etranger, 15 fr.
SOMMAIRE DU N° 2 :
Le château de la Reine de Sicile à Saumur, par M. CASATI DE CASATIS. Le projet de M. Casati de Casatis, pour **L'Inventaire et la Conservation des monuments**, mis à l'étude au Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts. **Le château de Chenonceaux**, par M. OCTAVE JUSTICE.
CHRONIQUE. — Villes et châteaux de la vieille France. — **Paris** : monuments des XVe et XVIe siècles démolis à Paris, ceux qui subsistent encore. — **Etampes**, son bel Hôtel de Ville. — **Beaune, Lorris, Châtillon.** — **Gien**, le château, les maisons anciennes. — **Orléans**, hôtel des Créneaux, maison d'Agnès Sorel. Plusieurs monuments détruits, il en subsiste encore un certain nombre, par LUCIUS MONTBARRAIS.

Angers, imp. A. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.